



RAPPORT DE GESTION 2021



RAPPORT DE GESTION

DE LA MUNICIPALITÉ
AU CONSEIL COMMUNAL
SUR L'EXERCICE 2021

RAPPORT DE GESTION 2021
DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL SUR L'EXERCICE 2021



SOMMAIRE

3 MUNICIPALITÉ

11 BUREAU DE L'ÉCONOMIE,
DU TOURISME ET DES VIGNES

12 BUREAU DE L'ANIMATION-JEUNESSE

14 BUREAU DE LA DURABILITÉ

21 CONSEIL COMMUNAL

35 SECRETARIAT GÉNÉRAL

59 SERVICE DES RELATIONS
HUMAINES

65 SERVICE DES FINANCES

69 SERVICE DES SYSTÈMES
D'INFORMATION

79 SERVICE ACCUEIL ET POPULATION

91 SERVICE DE LA COHÉSION SOCIALE

109 SERVICE DE LA FAMILLE,
DE L'ÉDUCATION ET DU SPORT

121 SERVICE DE LA CULTURE

173 SERVICE DE L'URBANISME ET DE LA MOBILITÉ

185 SERVICE DES BÂTIMENTS,
GÉRANCE ET ÉNERGIE

207 SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS,
ESPACES VERTS ET ENTRETIEN

2021

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions:

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93 c);
- du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984 (art. 34);
- du règlement du Conseil communal de Vevey du 10 octobre 2014 (art. 131);

la Municipalité a l'honneur de vous soumettre le présent rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2021.

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir prendre la décision suivante:

le Conseil communal de Vevey

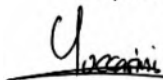
vu le rapport de la Municipalité sur sa gestion 2021


vu les rapports de la commission de gestion


décide

*d'approuver la gestion relative à l'exercice 2021 et d'en donner décharge
à la Municipalité.*

Au nom de la Municipalité
le Syndic le Secrétaire


Yvan Luccarini


DE VEVEY


Grégoire Halter

3

Pouvoir exécutif de la Commune, la Municipalité exerce son autorité selon la législation cantonale en vigueur. Composée de sept membres : un syndic, trois municipales et trois municipaux. Elle est à la tête de l'administration communale.

Les attributions de la Municipalité concernent spécialement l'administration des services publics, y compris celle des services industriels, des biens communaux, du domaine public et des biens affectés aux services publics.

MUNICIPALITÉ



2021 a constitué une année charnière pour les autorités veveysannes et l'administration communale de notre ville. Le changement de législature opéré au 1er juillet a vu le collège exécutif passer de cinq à sept membres ; une augmentation nécessaire au vu de la complexité et du nombre de dossiers à traiter dans une cité de 20'000 habitantes et habitants. Ce remaniement municipal a conduit à une réorganisation des services communaux, fruit d'une concertation entre la nouvelle Municipalité et les cheffes et chefs de service. Trois bureaux transversaux ont notamment vu le jour : durabilité, économie, tourisme et vignes et animation-jeunesse.

Dès leur entrée en fonction, les nouvelles municipales et nouveaux municipaux se sont attelés à reprendre plusieurs dossiers prioritaires : élaboration du plan climat et de la politique de durabilité, budget communal 2022, création du nouveau réseau d'accueil de jour veveysan, internalisation des gérances et planification des rénovations énergétiques et de l'entretien du patrimoine communal. Grâce à une relative accalmie sanitaire durant la belle saison, certains projets ont pu être mis ou remis en route, avant le déferlement d'une nouvelle vague de covid-19 qui a encore une fois bouleversé le quotidien de chacune et de chacun. Dans ce contexte difficile, tout a été mis en œuvre pour maintenir au niveau normal les prestations de l'administration communale et le service public. Si la pandémie a eu raison de certaines manifestations appréciées, comme Animai, la célébration de la Fête nationale ou les festivités du Nouvel An, la Fête des voisins a néanmoins échappé aux restrictions fin septembre, et un marché étendu a

réuni près d'une centaine de marchandes et de marchands sur la place du Marché le 9 novembre en remplacement de la traditionnelle Foire de la Saint-Martin.

Parmi les projets phares conduits par les autorités veveysannes et mis en œuvre par les membres de l'administration, citons l'organisation des élections communales, la démarche participative en vue de l'élaboration du Plan climat, la mise sur pied du premier Forum des seniors, le lancement de la plateforme de signalement harcèl.vevey, les bons d'achat BienWenue (tous écoulés), le lancement du projet d'appropriation de l'espace public et de vivre ensemble « Rousseau Soleil », l'accompagnement des initiatives pour l'animation des rives du lac pendant l'été, la mise en place de poubelles de tri, la préparation du réaménagement de la place de l'Oriental, le festival PictoBello, la distribution à la population des légumes biologiques cultivés dans les massifs floraux de la ville, la participation à la campagne de prévention #Mollo en faveur de la mobilité douce et du bien-vivre ensemble, ou encore l'inauguration de la place du 14 Juin, du quai du 8 Mars et de la passerelle de l'Égalité. Autant de projets conduits parallèlement à ceux qui sont récurrents ou déjà en cours. A relever aussi que c'est en 2021 que le Conseil communal a accepté le crédit de construction pour le réaménagement de la place du Marché et la construction de deux infrastructures pour la pratique des sports à roulettes.

C'est avec enthousiasme que la Municipalité de Vevey se tourne désormais vers 2022 et les multiples défis qu'elle s'emploiera à relever dans un esprit collégial et dynamique. *La Municipalité*





Répartition des dicastères

Législature 2016-2021

Dès le 1^{er} juillet 2016/ état au 30.06.2021

Photos : © Céline Michel /
Ville de Vevey



| Titulaire | Dicastères | Suppléant/e |
|--|--|---|
|  Elina Leimgruber Syndique - Les Verts | Administration générale (AG) - Service des ressources humaines (RH) - Secrétariat municipal (SM) - Office de la population (OP) | Vice-président de la Municipalité (Tournus) |
| | Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie (DAIE) Service des affaires intercommunales (SAI) | Jérôme Christen Vice-président de la Municipalité (Tournus) |
| | Service intercommunal de gestion (SIGE) | |
| | | |
|  Jérôme Christen Municipal - Vevey Libre (Vice-présidence : 2020-2021) | Direction des espaces publics (DEP) - Voirie - Parcs et jardins - Vignes et caves - Atelier mécanique | Yvan Luccarini |
| | Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable (DU) - Urbanisme - Police des constructions - Plan de mobilité et d'urbanisme intégré (PMU) - Agenda 21 - Développement durable | Elina Leimgruber |
| | | |
| | | |
|  Yvan Luccarini Municipal – Décroissance- Alternatives | Direction des finances et de l'économie (DF) - Comptabilité générale - Économie et tourisme | Elina Leimgruber |
| | Association Sécurité Riviera (ASR) - Police Riviera, ambulances, SDIS, protection civile | |
| | Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports (DJEFS) Réseau enfance Vevey et environs (REVE) | Michel Agnant |
| | Service intercommunal de gestion (SIGE) | |
|  Michel Agnant Municipal - Vevey Libre | Direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration et gérances (DASLIG) | Yvan Luccarini |
| | Direction de la culture - Service culturel - Musées - Bibliothèque médiathèque municipale | Yvan Luccarini |
| | Association régionale de l'action sociale (ARAS) | |
| | Direction des systèmes d'information (DSI) - Service informatique (SI) - Système d'information du territoire (SIT) | Elina Leimgruber |










Lionel Girardin
Municipal - PS
(Suspendu)

Photos : © Céline Michel /
Ville de Vevey

Répartition des services
Législature 2021-2026
Dès le 1^{er} juillet 2021



| Titulaire | Services | Suppléant/e |
|---|---|--|
|  <p>Yvan Luccarini Syndic décroissance alternatives</p> | Secrétariat général Relations humaines Finances Systèmes d'information Affaires intercommunales | Vice-président · e de la Municipalité (Tournus) Vincent Imhof Pascal Molliat Laurie Willommet Antoine Dormond |
|  <p>Gabriela Kämpf Municipale décroissance alternatives (Vice-présidence : 2023-2024)</p> | Accueil et population Cohésion sociale Durabilité Association régionale de l'action sociale (ARAS) | Yvan Luccarini Laurie Willommet Alexandra Melchior |
|  <p>Laurie Willommet Municipale Parti socialiste veveysan (Vice-présidence : 2022-2023)</p> | Famille, éducation et sports Animation - Jeunesse | Vincent Imhof Yvan Luccarini |
|  <p>Alexandra Melchior Municipale Les Vert · e · s et les jeunes Vert · e · s de Vevey</p> | Culture Association Sécurité Riviera (ASR) | Pascal Molliat |

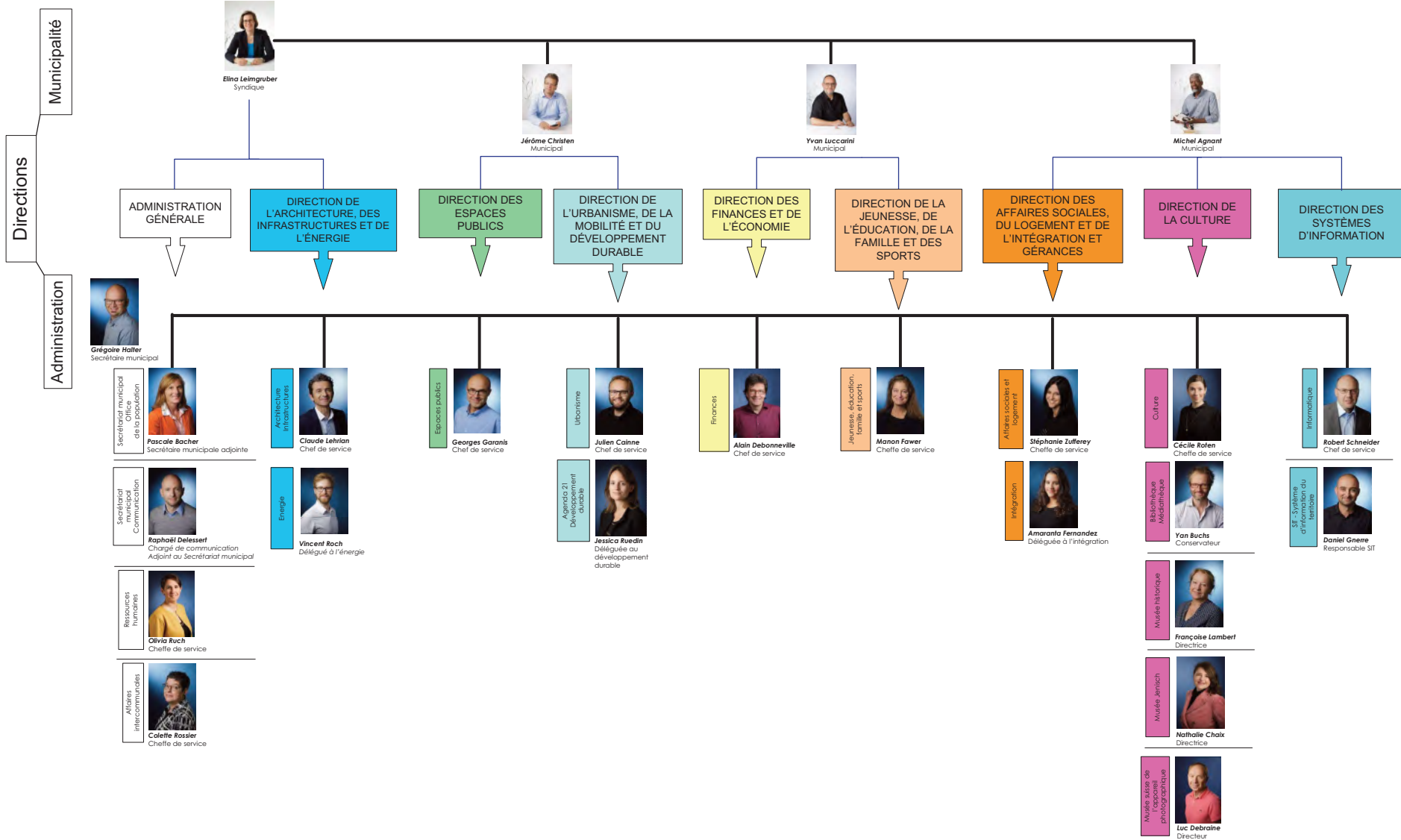
| Titulaire | Services | Suppléant/e |
|--|---|--|
|  <p>Antoine Dormond Municipal Les Vert · e · s et les jeunes Vert · e · s de Vevey (Vice-présidence : 2021-2022)</p> | <p>Urbanisme et mobilité</p> <hr/> <p>Service intercommunal de gestion (SIGE)</p> | <p>Gabriela Kämpf</p> |
|  <p>Pascal Molliat Municipal Vevey Libre (Vice-présidence : 2025-2026)</p> | <p>Bâtiments, gérance et énergie</p> | <p>Antoine Dormond</p> |
|  <p>Vincent Imhof Municipal Le Centre – Vert'Libéraux (Vice-présidence : 2024-2025)</p> | <p>Travaux publics, espaces verts et entretien</p> <hr/> <p>Economie et tourisme, vignes</p> <hr/> <p>Service intercommunal de gestion (SIGE)</p> | <p>Alexandra Melchior Gabriela Kämpf</p> |

ORGANIGRAMME

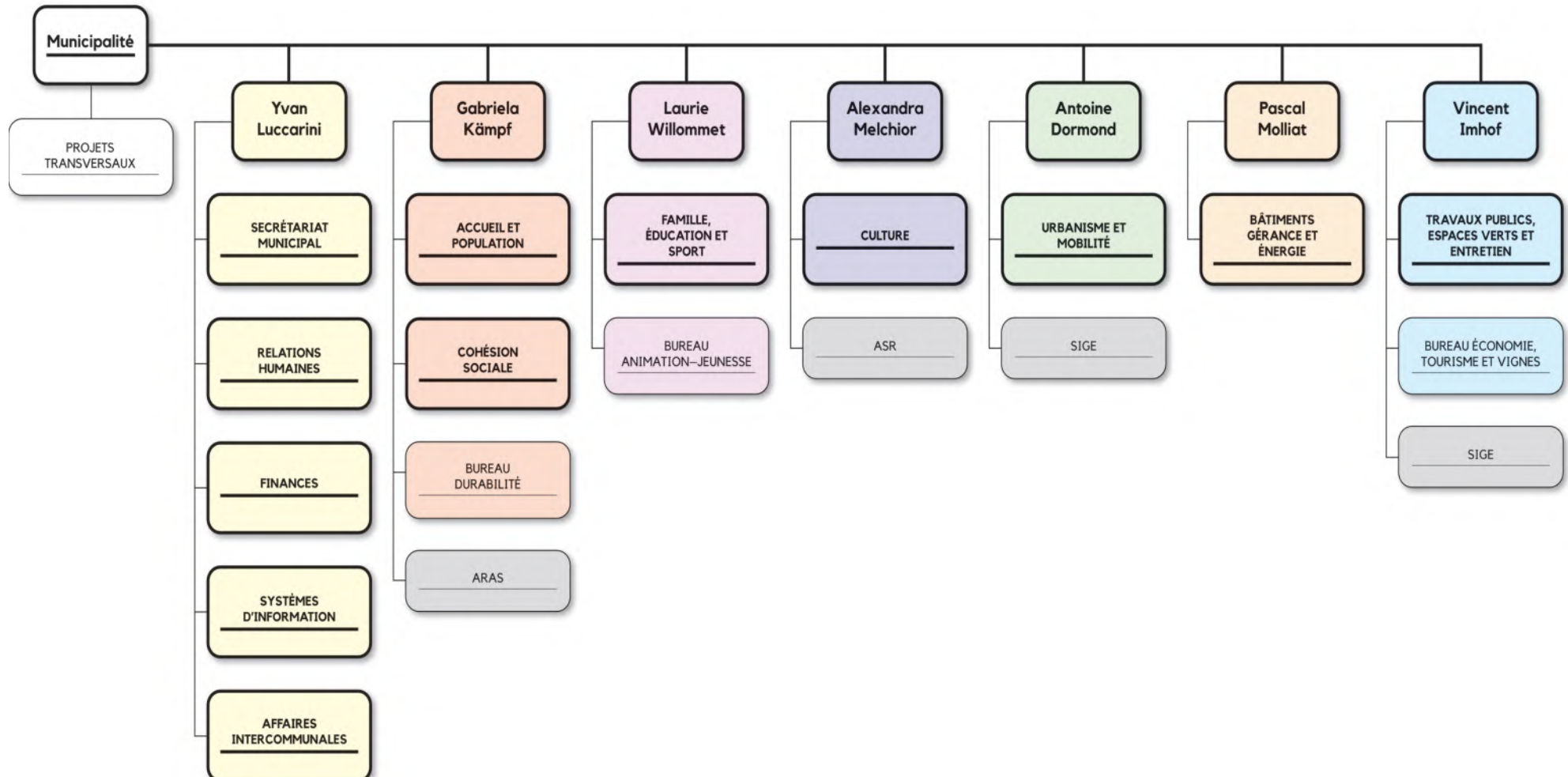
(état au 30.06.2021 / sal)



Lionel Girardin
Municipal
(suspendu sur
élection du
Conseil d'Etat)



Organisation des services de l'administration pour la législature 2021-2026



Le Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes a été créé en 2021 avec l'entrée en fonction des nouvelles autorités. Sa mise en place est en cours et ses activités prendront progressivement forme en 2022. Il regroupe les activités de promotion économique et de développement touristique, menées en collaboration avec les acteurs régionaux tels que la PRO-MOVE (Promotion économique Riviera Lavaux) et Montreux Vevey Tourisme. En outre, le bureau englobe le domaine viticole de la Ville de Vevey ainsi que les vins des Vignes de Vevey qui constitue une activité économique et touristique de la Ville. Ce bureau a pour objectifs de développer les relations entre l'administration communale et les acteurs économiques et touristiques, de proposer et contribuer à la mise en place d'actions favorisant le développement économique de la ville, dont l'économie circulaire, les circuits courts et l'économie collaborative, ainsi que de gérer et mettre en valeur le patrimoine viticole communal et la cave de la Ville de Vevey.

Les vignes

L'année vigneronne 2021

L'année 2021 aura donné naissance à un millésime particulièrement compliqué pour les viticultrices et viticulteurs qui ont dû composer avec des conditions météorologiques défavorables. Le froid et le gel du printemps puis les pluies abondantes et fréquentes de l'été auront demandé une attention de tous les instants aux vigneronnes et vignerons. Les vendanges du millésime 2021 ont débuté plus tardivement que les derniers millésimes, les sécheurs se sont activés du 1^{er} au 19 octobre. Il a été récolté 50'188 kilos de raisin, soit un rendement de 58 % par rapport aux droits de production, 25'452 kilos ont été pressurés à la cave de l'Hôpital et 24'736 kilos ont été vendus en vrac. Bien que la quantité soit faible, la qualité sera au rendez-vous. A la réception du raisin, les sondages ont varié entre 77° et 95° pour les vins blancs et entre 83° et 100° pour les vins rouges¹.



L'année 2021 en quelques mots

L'année 2021 fut placée à nouveau sous le signe du Covid-19, avec des fermetures pendant plusieurs semaines et des annulations de manifestations ayant eu un impact défavorable sur le marché du vin. Toutefois, les Vignes de Vevey ont su surmonter ce climat peu propice. Le chiffre d'affaires réalisé en 2021 s'élève à Fr. 592'433.-² soit une augmentation

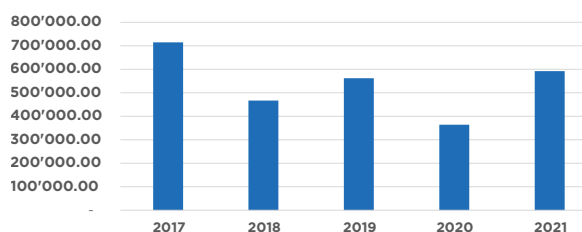
¹ Mesures en degrés Oechsle.



de 9.7 % par rapport au budget (Fr. 540'000.-) et de 62.8 % par rapport au chiffre d'affaires de 2020 (Fr. 363'909.-). Ce qui en fait l'une des meilleures années pour les Vignes de Vevey.

| | CA |
|------|------------|
| 2017 | 714'480,00 |
| 2018 | 466'705,00 |
| 2019 | 562'195,00 |
| 2020 | 363'909,00 |
| 2021 | 592'433,00 |

Evolution des ventes 2017 - 2021



En 2021, un nouveau vin est venu enrichir la gamme des Vignes de Vevey :

- un assemblage Gamaret-Mara, appellation Vevey Grand Cru.

De plus, d'autres projets ont vu le jour : un nouveau site internet doté d'une boutique en ligne a été lancé en octobre ; deux éditions limitées de l'emblématique vin mousseux Folies Veveysannes ont été créées pour les fêtes de fin d'année ; et l'organisation du week-end des caves ouvertes des 4 et 5 septembre qui a rencontré un franc succès avec près de 200 visites.

Le marché du vin³

Les mesures de lutte contre la pandémie ont entraîné en Suisse une forte diminution de la consommation de vins de 15 millions de litres (-5.9 %) au total (vins suisses et vins étrangers) par rapport à 2019 pour s'établir en 2020 à 240 millions de litres. Le recul touche aussi bien les vins blancs (-6,5 %) que les vins rouges (-5,6 %). En dépit de l'important recul de la consommation en 2020, les vins suisses ont tiré leur épingle du jeu et ont gagné des parts de marché : celles-ci affichent une hausse de 2,5 % et se chiffrent à 39,5 %.

*Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes
Vincent Imhof, municipal*

² Chiffre d'affaires avant le bouclage comptable.

³ Les statistiques de l'année 2021 n'étant pas encore disponibles lors de la rédaction du rapport de gestion, ce sont les statistiques de l'année 2020 qui ont été utilisées.

Mission

Favoriser et créer des liens, promouvoir le « vivre-ensemble » et le « faire-ensemble », en accompagnant le bien-être des individus et des groupes, tout âge, culture et niveau social confondu.

Changements

Avec la restructuration des services de la Ville, l'animation-jeunesse est devenue un Bureau, une entité aux projets transversaux directement rattachée à la conseillère municipale Madame Laurie Willommet. L'équipe du Bureau de l'animation-jeunesse est au complet depuis le 15 octobre avec l'arrivée d'une animatrice socioculturelle. La déléguée de l'équipe, en congé maternité, est remplacée depuis le 15 novembre.

Travail d'équipe

Cette année a été rythmée par la reconstruction de l'équipe, ainsi que la suite et fin de la démarche réflexive, qui a permis de présenter les lignes directrices de l'animation-jeunesse à la Municipalité. La perspective du déménagement de l'animation-jeunesse dans de nouveaux locaux appropriés est également au centre des préoccupations de l'équipe.

Collaboration avec les partenaires

Le Bureau de l'animation-jeunesse collabore avec de nombreux partenaires (services communaux, associations, prestataires...) dans le but d'aller à la rencontre des populations, de tisser des liens et d'établir des ponts entre les acteurs et les actrices ou publics cibles. À titre d'exemples, des sorties avec la Villa Métisse ou encore des ateliers avec Permariviera sur la place Robin ont été mis en place durant cette année.

Les projets emblématiques

Animambule

La troisième édition de l'Animambule s'est inscrite dans une tournée itinérante, entre les mois d'avril et d'octobre. La déambulation de l'équipe et sa charrette dans une dizaine de lieux ont ainsi permis de renforcer les liens avec la population des quartiers, initier et accompagner les enfants, jeunes et parents dans l'appropriation de l'espace public. Cette saison d'Animambule a également permis de tisser des liens avec de nouveaux partenaires, tels que l'association La Bottolière pour la création d'une œuvre artistique collective, ou encore le Centre de jour et l'UAP du Panorama pour un projet intergénérationnel sur plusieurs semaines.

Open Sport

Pour la 11e année consécutive, Open Sport a été une activité phare qui s'adresse à des jeunes de 6 à 25 ans durant la saison hivernale. L'ouverture des salles de sport sans inscription est une réponse appréciée et adéquate aux besoins des jeunes de tous les quartiers de la ville. Les jeunes ont pu bénéficier de sept ouvertures de salles par semaine, ainsi que de cinq dimanches d'initiation sportive (parkour, agrès, yoga, tennis de table, taekwondo). Les activités sont encadrées par une équipe de 17 monitrices et moniteurs.



Les cabines téléphoniques

Les projets exposés dans les deux ex-cabines téléphoniques sont divers : réalisations artistiques, concepts interactifs, ludiques et/ou utilitaires, proposées par des jeunes ou des collectifs de la ré-



Sortie avec l'Animambule

gion. Au total, neuf expositions ont vu le jour durant cette année. L'amélioration du dispositif, avec un système d'éclairage autonome ainsi qu'un nouvel habillage intérieur, ouvre la porte à de nouvelles disciplines, telles que la création en trois dimensions ou l'audiovisuel.

Rousseau Soleil

Le projet « Rousseau Soleil » a été porté en commun par le bureau de l'Animation-jeunesse, le service de l'Urbanisme et de la mobilité et Inzio, une mesure de l'œuvre suisse d'entraide ouvrière



(OSEO). L'objectif était de soutenir la population dans l'appropriation de l'espace public ainsi que de rendre l'affectation piétonne de la rue Jean-Jacques Rousseau consciente et réelle. «Rousseau Soleil» a touché un large public en termes de générations et de nombreuses personnes extérieures ont également participé.

Rendez-vous de l'Hiver

Afin de renforcer les liens avec les habitants et les habitantes et associations qui ont été initiés cette année, un premier « Rendez-vous de l'Hiver » a été mis sur pied en fin d'année par l'association La Byrronne et l'équipe d'animation-jeunesse. Ces rendez-vous sont l'occasion de réunir un public hétéroclite et d'échanger dans une ambiance conviviale, tout en valorisant le tissu associatif avec lequel l'animation-jeunesse collabore dans des projets divers et variés.

Animai

L'édition 2021 d'Animai se voulait construite en collaboration avec différents partenaires (artistiques, associatifs, collectifs de jeunes). L'événement était prévu sur trois dates, afin de toucher des quartiers et des publics différents. Malheureusement au vu de la situation sanitaire du printemps, les trois dates prévues ont été annulées. Toutefois, les partenariats engagés pour cette édition ont donné lieu à d'autres projets, qui se sont greffés aux différentes activités annuelles.

*Laurie Willommet, municipale
Marilune Aeberhard, déléguée*



Présentation

Anciennement rattaché à la direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable, le bureau de la durabilité a été créé à la suite de la réorganisation de l'administration lors de l'entrée en fonction de la nouvelle Municipalité.

La création de cette nouvelle entité doit permettre, d'une part, une meilleure transversalité d'action auprès des services communaux et, d'autre part, d'offrir une plus grande visibilité pour les partenaires externes que sont la population, le secteur privé et les associations.

Les missions principales du bureau de la durabilité sont les suivantes :

- élaborer, mettre en œuvre et suivre les politiques climatiques et de durabilité au niveau communal ;
- assurer la priorisation et la hiérarchisation des projets et investissements en faveur de la protection de l'environnement et du climat à la suite de la déclaration de l'urgence climatique ;
- informer, sensibiliser et impliquer la population, le secteur privé et la société civile sur les enjeux de la durabilité et du climat ;
- mettre en œuvre des projets en lien avec la durabilité, accompagner les services communaux, la société civile et le secteur privé dans leur démarche de durabilité ainsi que collaborer avec les instances intercommunales et cantonales.

Organisation

Le bureau de la durabilité dispose d'un effectif de trois personnes fixes (1,9 EPT) :

- une déléguée à la durabilité à 90% ;
- une chargée de projets à 80% ;
- une secrétaire à 20%.

Et d'une personne auxiliaire à 100% :

- une stagiaire/chargée de projets.

Le délégué à l'Agenda 21 a pris sa retraite le 31 janvier 2021. La nouvelle déléguée à la durabilité est donc pleinement entrée en fonction le 1^{er} février 2021, après une année de collaboration à mi-temps avec son prédécesseur.

Une chargée de projets auxiliaire rattachée à la direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable a été pérennisée début 2021 à la suite de la validation du budget par le Conseil communal. Cette collaboratrice a vu ses missions évoluer progressivement pour assurer une transition en douceur avec ses anciennes responsabilités. Elle se consacre désormais pleinement au bureau de la durabilité depuis l'été 2021.

Une secrétaire, dont le temps de travail est réparti entre le service de l'Urbanisme et de la mobilité et le bureau de la durabilité, gère les tâches administratives. La mise en commun du secrétariat permet d'assurer les prestations à la population avec notamment un guichet ouvert tous les jours.

Finalement, le bureau bénéficie d'un programme « premier emploi » qui permet d'offrir à un ou une

universitaire la possibilité de bénéficier, à l'issue de sa formation, d'un contrat de stage de 12 mois à 100%, puis, en cas d'entière satisfaction, de prolonger son emploi avec un contrat d'auxiliaire à 100% pendant une année. Une **stagiaire/chargée de projets auxiliaire** est ainsi en poste depuis le 1^{er} septembre 2020.

Publics-cibles et collaborations

De par sa nature transversale, le bureau de la durabilité entretient des relations étroites avec différents publics-cibles.

Citoyennes et citoyens

Le bureau répond régulièrement aux sollicitations de citoyennes et citoyens qui souhaitent de plus amples informations sur les engagements et prestations de l'administration communale en termes de durabilité ou pour développer des projets dans leur quartier (un potager, une boîte d'échange, etc.).

Actrices et acteurs économiques

Divers projets sont portés par le bureau à destination des actrices et acteurs économiques veveysans, que ce soit sous la forme d'événements (p.ex. entreprises durables), d'études (p.ex. attractivité des centres-villes) ou encore de soutiens financiers (p.ex. Fonds pour l'énergie et le développement durable FEDD).

Associations

Le bureau conseille, accompagne et soutient diverses associations locales engagées dans des démarches de durabilité. L'aide proposée par le bureau peut être d'ordre logistique (p.ex. mise à disposition de locaux, de matériel ou de compétences des services communaux) ou d'ordre financier (via le FEDD ou le budget communal).

Administration communale et Conseil communal

Le bureau a pour mission d'accompagner et de conseiller les services communaux ainsi que de collaborer sur les questions relatives à la durabilité. A cet effet, il est souvent consulté concernant les projets des services, est amené à collaborer sur des projets concrets interservices et développe des outils pour accompagner les services dans leur démarche de durabilité.

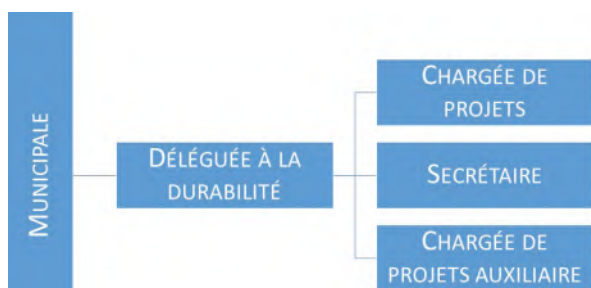
Par ailleurs, le bureau est appelé à intervenir au sein de différentes commissions municipales ou du Conseil communal :

- commission permanente environnement et énergie (ComEn2) depuis le 1^{er} juillet 2021 ;
- commission du Fonds pour l'énergie et le développement durable (ComFEDD), jusqu'au 30 juin 2021 ;
- commission municipale du développement durable, jusqu'au 30 juin 2021 ;
- commission municipale sur l'égalité des genres ;
- commission municipale d'aménagement du territoire (CAT).

Institutions publiques

Afin de favoriser le partage d'information et les échanges entre les institutions publiques engagées dans une démarche de durabilité, le bureau prend part aux rencontres et aux comités de l'association Coord21. Cette dernière encourage les synergies intercommunales et cantonales, et permet de bénéficier des résultats de projets menés à l'échelle romande ou nationale.

Par ailleurs, le bureau entretient des liens étroits avec plusieurs communes romandes impliquées dans des démarches de durabilité, ainsi qu'avec le service cantonal concerné.



Organigramme du bureau de la durabilité

Stratégie et documents directeurs

Plan climat communal

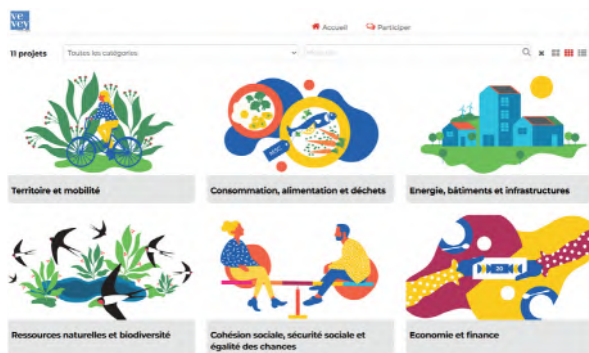
Le bureau de la durabilité pilote le groupe de travail « plan climat » composé des collaboratrices et collaborateurs du bureau, du service des Bâtiments, gérance et énergie (secteur énergie) et du mandataire. Ce document doit permettre d'établir une stratégie climatique communale en y associant des objectifs de réduction des gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques via des mesures concrètes.

Après une phase de diagnostic matérialisée au travers d'un bilan carbone et d'une analyse de vulnérabilité territoriale, tous deux réalisés en cours d'année 2021, une démarche participative a été entreprise afin d'élaborer un plan d'action axé sur les attentes des actrices et acteurs du territoire veveysan (habitantes et habitants, associations, actrices et acteurs économiques, etc.).

Au vu de la situation sanitaire, et afin de proposer une démarche participative ambitieuse, différentes méthodes ont été déployées pour atteindre un public aussi large et varié que possible. Cette démarche a été effectuée en amont de la création du plan d'action dans le but de co-construire la stratégie avec la population et les groupements d'intérêt ainsi que de les impliquer le plus tôt possible dans la démarche. A ce titre, les activités suivantes ont été menées :

- **Conférence** : une conférence pour présenter le bilan carbone de Vevey a été organisée à la bibliothèque municipale le 2 juin ;
- **Plateforme participative en ligne** : une plateforme numérique (vevey.inilab.ch) a été créée pour permettre à toute personne intéressée de contribuer au plan d'action. Il était ainsi possible de proposer des objectifs climatiques et de durabilité, ainsi que de proposer, voter et débattre sur des mesures concrètes à mettre en œuvre. La plateforme était disponible du 23 août au 3 octobre, avec la possibilité de voter sur les mesures jusqu'au 17 octobre.

Au total, ce sont quelque 497 propositions de mesures, 6'055 votes et 466 commentaires qui ont été recensés avec un total de 175 participantes et participants.



Plateforme participative

- **Exposition** : une exposition sur les 17 objectifs de développement durable (ODD) élaborés par l'ONU a été créée pour permettre à toute personne intéressée de comprendre les enjeux en Suisse et de montrer l'engagement et les implications à l'échelle locale et individuelle. Un code QR présent sur chacun des panneaux renvoyait directement vers la plateforme participative du plan climat. Cette exposition s'est tenue du 23 août au 3 octobre au jardin du Rivage et est désormais disponible sur le site internet de la Ville.



- **Moments-clés** : des « moments clés » (ou rencontres avec la population) ont été organisés pour présenter la démarche participative, faire connaître la plateforme, entamer le dialogue et récolter de vive voix les propositions. Ces rencontres se sont déroulées dans le courant de l'été, par exemple au bar de la Passagère, au marché de Vevey, au marché aux puces de la place Robin, en collaboration avec les écoles et l'équipe d'animation-jeunesse dans le cadre de l'Animambule, ou encore au centre de jour du Panorama avec les personnes âgées.
- **Panneaux d'idées itinérants** : du 1^{er} septembre au 6 octobre, quatre panneaux ont été positionnés à huit emplacements différents dans la ville. L'objectif était de présenter la démarche participative et permettre aux passantes et passants d'inscrire leurs idées de mesures à la main.
- **Ateliers** : un atelier a été organisé le 9 octobre 2021, avec les groupements d'intérêt locaux et régionaux dans le but d'identifier les leviers d'actions et les freins aux objectifs et mesures proposés sur la plateforme participative en ligne, avant de les placer sur une matrice afin de les prioriser. 24 associations, sur les 60 invitées, ont pris part à cette matinée de travail. Un atelier similaire a été organisé le 31 août au sein de l'administration communale, et a regroupé une vingtaine de personnes de services, corps de métier et fonctions différents. Cet atelier a permis de faire émerger de nombreuses propositions pour le plan d'action et de les prioriser.



Finalement, l'ensemble des démarches a permis de collecter quelque 935 propositions de mesures. Ces propositions ont été regroupées et reformulées par l'équipe « Plan climat » pour être ensuite mises à l'étude auprès des services communaux concernés. Ce travail permettra d'établir et finaliser le plan d'action du plan climat courant 2022. Il est à relever qu'il s'agit ici d'une première phase de participation et que cette démarche connaîtra une suite durant l'année à venir.

Politique de durabilité

Le bureau de la durabilité travaille à la mise à jour de la politique de durabilité, en effectuant le passage de l'actuel Agenda 21 local vers le nouvel Agenda 2030 de l'ONU, adapté au contexte local. Ce document devra permettre la mise en place d'une véritable stratégie communale en matière de durabilité en proposant une démarche transversale et opérationnelle mettant ainsi en cohérence les politiques publiques sectorielles. Cette politique stratégique capitalisera sur le travail effectué dans le cadre du plan climat, en précisant tout particulièrement les enjeux sociaux.

Autres politiques sectorielles

Le bureau de la durabilité est impliqué dans l'élaboration d'autres documents directeurs communaux à différents niveaux :

- **Plan lumière** : le bureau de la durabilité a collaboré avec le service des Travaux publics, espaces verts et entretien à la conception du cahier des charges pour le concept directeur de l'éclairage public. De même, il a participé à la commission d'évaluation des mandataires postulants.
- **Plan directeur communal** : des échanges réguliers entre le bureau et le service de l'Urbanisme et de la mobilité ont lieu afin de s'assurer de la bonne cohérence entre le plan climat et le plan directeur communal.
- **Cité de l'énergie** : le bureau collabore étroitement avec le service des Bâtiments, gestion et énergie concernant le processus de labellisation Cité de l'énergie. En 2021, la collecte de données et le suivi des indicateurs se sont poursuivis dans le cadre de la procédure de ré-audit, ce qui a permis à la Ville de décrocher en 2021 son 3e label Gold.
- **Ville verte** : le bureau prend part au processus de labellisation Ville verte, mené par le service des Travaux publics, espaces verts et entretien.

Administration exemplaire

Plan de mobilité

- **Mise à jour de la directive** : le bureau de la durabilité, en collaboration avec le groupe de travail interservices mobilité, œuvre à la mise à jour du plan de mobilité de l'administration qui n'a jamais fait l'objet d'une mise à jour approfondie depuis sa création en 2008. Cette directive contient deux volets : le premier consacré aux déplacements professionnels et le second destiné aux déplacements pendulaires. Aussi, ce nouveau plan permettra de regrouper en un seul document toutes les informations nécessaires aux collaboratrices et collaborateurs pour se diriger vers une mobilité durable. La nouvelle version du plan de mobilité sera disponible au printemps 2022.
- **Mesure incitative** : cette mesure, issue du plan de mobilité de l'administration, incite les collaboratrices et collaborateurs à emprunter les transports publics et/ou à favoriser la mobilité douce, par l'octroi d'un bon d'une valeur de

Fr. 185.- pour un abonnement de transports publics ou pour l'achat de matériel lié à la pratique du vélo ou de la marche.

En 2021, 286 membres du personnel y ont eu droit, pour un montant de Fr. 49'114.80. A titre de comparaison, l'année précédente 267 personnes en avaient bénéficié pour un montant total de Fr. 44'892.30.

- **Mutualisation des vélos de l'administration** : afin de faciliter l'utilisation des vélos et aller dans le sens d'une mutualisation du matériel communal, une flotte de 12 véhicules (sept vélos électriques, un vélo mécanique, deux vélos pliables, un vélo-cargo et une trottinette) est disponible sur l'intranet depuis le 10 décembre 2021 pour les déplacements professionnels de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs. Les véhicules se trouvent dans le local à vélo devant l'entrée du parking Vieille-Ville. Une pompe à vélo et des casiers (avec casques, cadenas, batteries, chargeurs, etc.) sont à disposition. Ce projet a été mené en étroite collaboration avec le service Famille, éducation et sport et le service Travaux publics, espaces verts et entretien.

Evaluation de la durabilité

Suite à la déclaration de l'urgence climatique en juin 2020, la Municipalité s'est engagée à traiter de manière prioritaire tous les objets directement liés à la lutte contre le réchauffement climatique et de choisir les alternatives préservant le climat pour tout projet, achat ou dépense.

Dans le but de respecter ces engagements, le bureau de la durabilité a élaboré une grille d'analyse permettant d'accompagner les services communaux dans la prise en compte de ces enjeux dans leurs projets. Cet outil doit non seulement permettre aux services communaux de prendre en compte l'urgence climatique lors de l'élaboration de leurs projets, mais également offrir une clé de lecture à la Municipalité et au Conseil communal pour s'assurer que les projets sur lesquels ils statuent soient exemplaires et répondent à l'urgence climatique.

Cette grille a fait l'objet d'une phase pilote auprès du service Urbanisme et mobilité et du service Famille, éducation et sport. N'ayant pas donné satisfaction, cet outil devra être repensé.

Conjointement, une collaboration avec le Canton de Vaud et d'autres communes est en cours afin de déterminer si un outil tel que la version simplifiée de la Boussole 21 (en cours d'élaboration) pourrait être utilisée dans ce cadre.

Communication

Afin d'informer, sensibiliser et impliquer la population veveysanne, le secteur privé et la société civile sur les enjeux de la durabilité et du climat, une stratégie de communication a été élaborée par le bureau de la durabilité.

- **Communiqués de presse** : tout au long de l'année, le bureau communique sur ses projets en cours et sur leur avancement à travers des communiqués de presse. En 2021, le bureau a diffusé 13 communiqués.
- **Réseaux sociaux** : en collaboration avec le secteur communication du service Accueil et population, un planning de publication est élaboré chaque mois afin de promouvoir les subventions, événements ou initiatives clés en lien avec la durabilité.
- **Site internet** : la page Internet du bureau de la durabilité est régulièrement mise à jour afin de tenir informée la population sur les dernières activités. De même, le site Internet « Vevey s'en-

gage » permet de relayer les différentes initiatives et événements s’inscrivant dans une démarche de durabilité des associations et autres actrices et acteurs de la société civile.

- **Campagnes d’affichage** : les différents événements et manifestations organisés par le bureau de la durabilité sont promus de manière régulière sur l’espace public au travers du réseau d’affichage.

Actions de sensibilisation et incitation FEDD

Après 12 ans d’existence, le Fonds communal pour l’énergie et le développement durable (FEDD) a été adapté fin 2020 pour mieux répondre aux enjeux énergétiques et environnementaux actuels. La mise à jour du FEDD est donc entrée en vigueur le 1er janvier 2021 et propose désormais 28 subventions à la population veveysanne.



Affiche promotionnelle du Fonds pour l’énergie et le développement durable

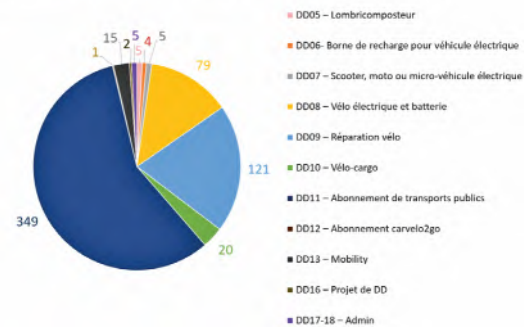
Ainsi, une taxe sur l’énergie de 0.85 cts/kWh est prélevée selon la consommation des ménages et entreprises veveysans pour être répartie dans trois fonds de la manière suivante :

- fonds énergie : 0.50 cts/kWh, dont la gestion est confiée au service des Bâtiments, gérance et énergie, en charge des subventions ayant trait à l’énergie renouvelable et à l’efficacité énergétique ;
- fonds durabilité : 0.15 cts/kWh, dont la gestion est confiée au bureau de la durabilité qui s’occupe des subventions en lien avec la mobilité, les éléments naturels et paysagers et les projets durables ;
- fonds éclairage public : 0.20 cts/kWh, dont la gestion est confiée au service des Travaux publics, des espaces verts et de l’entretien qui s’occupe de la subvention pour l’éclairage public.

La partie du FEDD dédiée à la durabilité a extrêmement bien fonctionné en 2021 avec un total de

606 demandes acceptées pour un montant de Fr. 207'922.60. Ce sont surtout les subventions en lien avec la mobilité qui ont rencontré le plus grand succès.

FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE - NOMBRE DE SUBVENTIONS ATTRIBUÉES PAR TYPE



Fonds pour la durabilité : nombre de subventions attribuées par type

Deux projets portés par des associations veveysannes ont également reçu un subventionnement de Fr. 10'000.- chacune à travers ce fonds : le projet de création d’un Fablab-Riviera et le projet de réaménagement du potager communautaire de la place Robin.

Par ailleurs, afin de promouvoir le FEDD et sa mise à jour, une campagne de communication a été mise sur pied en collaboration avec le secteur de l’énergie.

Manifestations

Cette année, malgré la situation sanitaire, de nombreux événements organisés ou soutenus par le bureau de la durabilité ont pu avoir lieu, moyennant parfois quelques adaptations.

- **Bourse aux vélos** : la traditionnelle bourse au vélo a eu lieu le samedi 8 mai sous la Grenette. Organisée par l’association Pro Velo Riviera en collaboration avec la Ville, cet événement permet à la population veveysanne d’acheter ou de vendre un vélo d’occasion.
- **Atelier Zero Waste** : le troisième atelier organisé en collaboration avec ZeroWaste Switzerland et portant sur la thématique des cosmétiques, du nettoyage et des vêtements a finalement pu se dérouler le 30 mars 2021 suite à plusieurs reports dus au COVID. Cet atelier s’est tenu en ligne et a rassemblé une dizaine de participantes et participants.



Affiche promotionnelle de l’atelier

- **Vaud Loisirs** : afin d’encourager l’utilisation des transports publics dans le cadre des loisirs, le Canton de Vaud a mis sur pied une campagne promotionnelle en partenariat avec la Communauté tarifaire vaudoise Mobilis. Cette campagne, relayée par le bureau de la durabilité, comprenait des promotions attrayantes pour

l'utilisation des transports publics, ainsi qu'une plateforme Internet recensant les différentes activités et loisirs accessibles en transports publics.

- **Entreprises durables** : le troisième acte de cet événement a été organisé par Promove (Promotion économique de la région Riviera-Lavaux) en collaboration avec les Communes de Montreux, Vevey et La Tour-de-Peilz ainsi que la chambre de l'économie sociale et solidaire. Cet événement s'est tenu le 13 octobre 2021 à Montreux et portait sur la thématique de la gouvernance partagée. Les participantes et participants ont ainsi pu entendre des témoignages d'entreprises et participer à des ateliers pratiques. 42 personnes ont répondu présentes à cette invitation.



Affiche promotionnelle de l'événement

- **Exposition Pédibus** : l'exposition « Pedibus : 20 ans que ça marche » réalisée par l'Association transports et environnement (ATE) a été affichée sur la place de l'Hôtel de Ville du 19 mai au 1er juin 2021. Cette exposition invitait les passantes et les passants à découvrir les plaisirs et les coups de cœur de 20 enfants sur leur trajet quotidien en Pédibus.



- **Cours « Être et rester mobile »** : cette année encore le bureau de la durabilité a soutenu le cours « Être et rester mobile » organisé par l'« Association transports et environnement » (ATE). Ce cours s'adresse aux seniors et a pour objectif de leur prodiguer des conseils pratiques pour se déplacer à pied ou en transports publics.
- **Fête des voisins** : en collaboration avec le service de la Cohésion sociale, le bureau de la durabilité a participé à l'organisation de la fête des voisins du 24 septembre en prenant notamment en charge la communication relative à l'événement.
- **« Repair café »** : le bureau de la durabilité a soutenu le Repair café du 25 septembre 2021 organisé par la bibliothèque municipale. Cet événement a permis la réparation directe de 17 objets (électroniques, électroménagers, vélos et textiles) en 4 heures grâce à l'engagement de

plusieurs associations et de nombreux et nombreuses bénévoles.

Ecocitoyenneté Vevey s'engage

Le site Internet Vevey s'engage a pour but de donner de la visibilité aux initiatives et aux événements s'inscrivant dans une démarche de durabilité. En 2021, 32 initiatives et 43 événements ont été présentés sur cette plateforme qui a totalisé, sur sa première année de fonctionnement (du 10 septembre 2020 au 15 août 2021), 4'800 visites. Afin d'offrir une plus grande visibilité à cette plateforme, cinq capsules-vidéos ont été réalisées pour présenter certaines initiatives recensées de manière plus dynamique, et une première newsletter a été envoyée en septembre 2021. Deux vidéos supplémentaires sont prévues en 2022 et la newsletter sera diffusée de manière trimestrielle aux personnes inscrites sur le site. Pour découvrir ou proposer des initiatives, rendez-vous sur le site www.veveysengage.ch.

Local associatif Le Marronnier

Le bureau de la durabilité prend en charge le loyer du local associatif « Le Marronnier », situé à la rue des Marronniers 3b, afin de soutenir les associations engagées sur des thématiques de durabilité. En effet, il est apparu qu'une des limites rencontrées par les associations est la disponibilité et les coûts des salles pour la tenue de leurs activités et l'organisation d'événements.

De ce fait, ce lieu répond à un besoin exprimé par plusieurs associations, qui se sont regroupées pour assurer la gestion et la bonne utilisation de ce lieu, à savoir : Ares de Vie, Epicoop, Permari-viera, SEL'Léman et ProVélo Riviera. Autrement dit, tout autre association, collectif ou groupe de citoyens et citoyennes engagés dans une démarche de durabilité peuvent utiliser ces locaux.

En 2021, malgré la situation sanitaire compliquée, le local a été utilisé plus de 200 fois sur une septantaine de jours, majoritairement par des associations signataires de la convention.

En plus de la mutualisation des équipements entre associations, cette initiative permet le développement de synergies entre les différents usagers et usagers et encourage la naissance de nouveaux projets citoyens et associatifs par effet d'entraînement.

Atelier citoyenneté

Pour la première fois, le bureau de la durabilité a animé un atelier sur la durabilité avec les jeunes faisant partie du programme Ginkgo. Cet atelier a consisté en une présentation expliquant ce qu'était la durabilité et une visite des différents lieux de Vevey ayant un lien avec cette thématique (vélostation, potagers urbains, etc.).

Tutothèque

Le bureau de la durabilité a contribué au projet de la tutothèque de la bibliothèque municipale. Assistés par un expert ou une experte, des enfants et leur famille sont incités, à travers des capsules vidéo, à entreprendre une démarche en lien avec les 17 objectifs du développement durable. Le bureau, sollicité en tant qu'expert, a suivi deux familles sur les thèmes « réduction des emballages plastiques » et « manger bio et local » afin de leur donner des conseils et astuces à appliquer au quotidien.

Economie

Attractivité des centres-villes pour le shopping

Le projet « Attractivité des centres-villes pour le shopping », porté par Mobilité piétonne Suisse et

la HEIG, se penche sur des rues commerçantes de six villes romandes, dont Vevey. Cette étude, prévue sur trois ans et cofinancée par la Confédération, vise à documenter le choix modal lié aux achats par le biais d'enquêtes de clientèle, d'entretiens avec les commerçantes et commerçants, ou encore via des ateliers participatifs.

Par la production de données locales et le dialogue entre les commerçantes et les commerçants et les services publics, les intérêts communs quant à l'accessibilité des centres devraient à l'avenir plus facilement être pris en compte dans les réaménagements de rues.

Pendant l'été 2021, une enquête auprès des clientes et des clients s'est déroulée dans la Vieille Ville et a permis de récolter plus de 1'500 réponses. Parallèlement, plusieurs entretiens ont été réalisés avec des commerçantes et commerçants du secteur.

Ce projet-pilote s'achèvera au printemps 2022 avec un dernier atelier participatif et la publication de l'étude y relative.

Verger 10

Un appel à projets a été lancé en octobre 2020 pour l'occupation du 2^e étage de Verger 10 dans le but de créer un espace partagé regroupant des acteurs et actrices en lien avec l'artisanat, la culture et les arts visuels ainsi que de promouvoir la mutualisation des équipements et des connaissances.

Un seul dossier a été déposé dans ce cadre, et l'appel à projets a été remporté en janvier 2021 par l'association Focus qui présentait son projet « Mosaic Room », moyennant quelques adaptations.

Ce projet avait pour but de permettre un partage de divers pans de la création artistique contemporaine, d'organiser des ateliers de découverte pour les jeunes en quête d'une orientation professionnelle, des conférences, des rencontres entre professionnels et de créer un lieu d'exposition, destiné aux jeunes personnes diplômées des diverses écoles d'art de la région, ainsi qu'aux professionnelles et professionnels reconnus ou institutions.

Toutefois, fin septembre 2021, l'association Focus a décidé de retirer sa candidature pour ce projet. Par conséquent, sans autre dossier soumis, le projet a été abandonné dans cet espace.

Il est à relever que ce dossier a fait l'objet d'une étroite collaboration interservices entre le bureau de la durabilité, le service de la Culture et le service des Bâtiments, gérance et énergie.

Nature et biodiversité en ville

Potagers urbains

Depuis plusieurs années, le bureau de la durabilité, accompagné étroitement par le service Travaux



publics, espaces verts et entretien, encourage la création de potagers urbains communautaires.

Un nouveau potager a été créé en 2021 à la rue des Jardins sur l'impulsion d'habitantes et habitants. Aussi, c'est un total de neuf potagers de quartier qui existent désormais à Vevey, dont quatre en pleine terre et cinq en bacs.

Par ailleurs, le bureau a repris cette année la présidence de l'association du Potaclos (potagers en pleine terre situés à la rue du Petit-Clos), à qui le comité a demandé de l'aide pour relancer la dynamique communautaire. Aussi, le bureau travaille sur une programmation favorisant le lien social pour 2022, afin de permettre aux associations et riverains et riveraines gérant les différents potagers veveysans de retrouver un second souffle.

Projet bio-éducatif « En Salauroz »

Le bureau de la durabilité, en étroite collaboration avec le service Famille, éducation et sport, cherche à développer un projet bio-éducatif sur les parcelles 526 et 527, propriété de la Commune, à Corsier-sur-Vevey. En effet, dans le cadre de la fermeture et la rénovation du Chalet La Cheneau, des solutions alternatives aux camps sont envisagées.

Conjointement, ce projet souhaite inclure un volet dédié à des activités permaculturelles destinées aux élèves d'une part, et à la population d'autre part, grâce à l'accompagnement et l'investissement d'associations régionales actives dans le domaine.

Une soirée test d'accueil des élèves sur le site a d'ores et déjà été effectuée pendant l'été 2021 et a rencontré beaucoup de succès auprès des élèves et du corps enseignant.

Gestion des déchets

Vaisselle réutilisable

La Ville de Vevey sensibilise depuis plusieurs années les organisatrices et organisateurs de manifestations à l'utilisation de la vaisselle réutilisable. Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'utilisation de gobelets réutilisables est obligatoire pour toute manifestation accueillant plus de 500 personnes.

Des gobelets réutilisables étaient mis gratuitement à disposition (livraison et lavage compris) des organisatrices et organisateurs. Toutefois, en raison du manque de rentabilité de ce service, le prestataire a résilié son offre le 1^{er} mars 2021.

Aussi, le bureau de la durabilité, en collaboration avec le service Accueil et population, a œuvré pour établir un nouveau contrat de prestation avantageux pour les organisatrices et organisateurs de manifestation. Ce nouveau prestataire local propose gobelets, assiettes, couverts et autres types de vaisselle avec un rabais de 12% sur les prix usuels aux manifestations veveysannes.

De plus, pour accompagner les organisateurs et organisatrices dans cette démarche de réduction des déchets, la Ville subventionne, en 2021 et 2022, 50% des coûts de location de vaisselle réutilisable jusqu'à un montant maximum de Fr. 2'000.- par évènement.

En 2021, trois organisatrices et organisateurs ont bénéficié de cette subvention et onze ont commandé de la vaisselle auprès de notre prestataire.

Mobilité

Avec la nouvelle organisation de l'administration, et l'engagement d'un ingénieur en mobilité au service de l'Urbanisme et de la mobilité, le bureau de la durabilité a transmis une grande partie de ses dossiers qui l'ont occupé des années durant à ce service.

De ce fait, le bureau conserve désormais uniquement les projets de mobilité directement en lien avec l'incitation et l'encouragement au report modal.

Le service de l'Urbanisme et de la mobilité, quant à lui, se charge des éléments de stratégie de mobilité pour l'ensemble des modes de transport, de développement des infrastructures et de la planification de manière générale.

Vélos en libre-service

En 2015, la Ville de Vevey a changé de prestataire pour ses vélos en libre-service (VLS). La gestion et l'entretien des vélos sont désormais assurés par le SEMO de l'OSEO-Vaud. Le projet favorise ainsi l'intégration de jeunes en insertion professionnelle. La Ville de Vevey comptabilise actuellement 11 stations (24 en tout sur la Riviera) et possède 10 vélos sur les 122 en exploitation sur la Riviera. La pandémie et la part croissante de télétravail ont fait reculer les locations de VLS sur l'ensemble de la Riviera en 2020 et 2021. Il y a eu, en 2020-2021, 500 locations/mois en moyenne sur le réseau Riviera contre 2'100 en 2019.

Une mise à niveau du système est actuellement nécessaire. Dans ce sens, une proposition incluant plusieurs variantes a été adressée aux Communes de la Riviera pour permettre un suivi technologique de la flotte au vu de l'arrivée en fin de vie du système et du matériel mis en place en 2016.

Des discussions sont en cours avec le prestataire, les Communes de la Riviera et les partenaires privés concernant la mise à niveau du système.

Vélos-épaves

De nombreux vélos sont régulièrement abandonnés sur l'espace public et encombrant les places de stationnement dédiées aux deux-roues. Un projet est en cours avec l'ASR afin d'établir une procédure intercommunale pour identifier et retirer

plus facilement ces « vélos épaves », ainsi que pour les revaloriser.

Vélostation

La vélostation totalisait 112 abonnés et abonnées fin 2021, dont 100 abonnements vélo et 12 abonnements motos/scooters. 18 personnes ont résilié leur abonnement cette année, mais, au total, la vélostation comptait quand même 6 abonnés et abonnées de plus que fin 2020 qui recensait 93 abonnements vélo et 13 abonnements motos/scooters.

Pompe à vélo en libre-service

Une première pompe à vélo en libre-service a été installée à proximité de l'entrée principale de la gare CFF en 2018. Afin de compléter cette offre, une seconde pompe à vélo en libre-service a été installée au parc du Panorama à côté du local à vélo utilisé par l'administration.

Mesures Covid - Livraisons à vélo gratuites

Dans le but de respecter les gestes barrières, de nombreuses personnes ont fait appel à des plateformes en ligne pour commander et se faire livrer leurs achats, notamment alimentaires.

En conséquence, la demande pour les services de livraison locaux Youpaq et Dring Dring a fortement augmenté et, suite au succès rencontré par la gratuité de ces services mise en place lors de la première année de pandémie, cette expérience a été reconduite du 20 janvier au 30 avril 2021.

Au vu des nombreux bénéfices en termes de santé publique et de soutien de l'économie locale, la Commune de Vevey a financé quelque 560 livraisons par le biais de ces services, pour un montant d'environ Fr. 6'000.-.

*Gabriela Kämpf, municipale
Jessica Ruedin, déléguée responsable du bureau*

Lexique

- ASR : Association Sécurité Riviera
- ATE : Association transports et environnement
- FEDD : Fonds pour l'énergie et le développement durable
- HEIG : Haute école d'ingénierie et de gestion
- ODD : Objectifs de développement durable
- ONU : Organisation des Nations Unies
- OSEO : Œuvre suisse d'entraide ouvrière
- SEMO : Semestre de motivation
- VLS : Vélos en libre-service



Pompe à vélo

21

Le Conseil communal est l'organe délibérant (parlement) de la Ville de Vevey. Il est composé de 100 membres, élu-es pour cinq ans par les citoyennes et citoyens. Les dernières élections ont eu lieu le dimanche 7 mars 2021. Le Conseil communal débat des aspects de la vie communale (écoles, transports, culture, sports, durabilité, etc...). Il fait des propositions et vote, notamment, sur les plans d'affectation, le budget et les comptes communaux. Il contrôle aussi chaque année la gestion de la Municipalité.

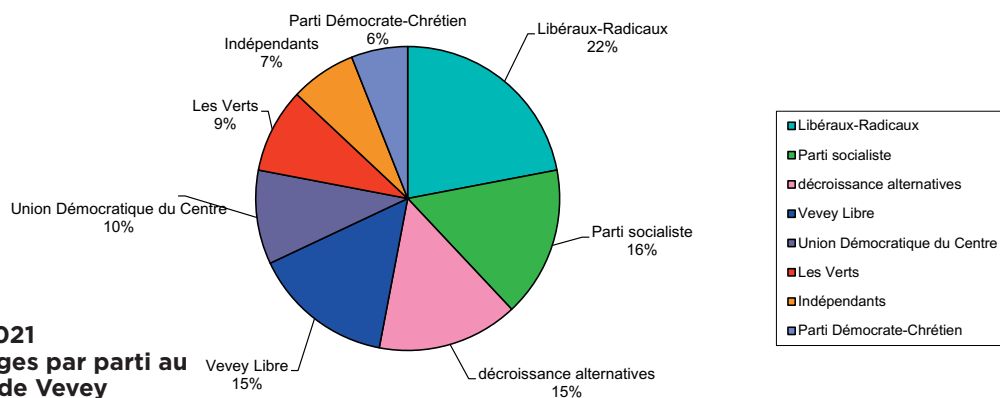
CONSEIL COMMUNAL



Assermentation du Conseil communal.

| Parti | Nom | Prénom | Profession | Date de naissance |
|----------|----------------|------------------|---|-------------------|
| PS | ALTOBELLI | Antonio | Serrurier | 1944 |
| PS | ANSERMET | Serge | Retraité | 1947 |
| VER | BARANI | Marco | Employé | 1966 |
| VL | BAUD | Francis | Docteur ès sciences économiques | 1941 |
| UDC | BAYS | Eric | Formateur d'adultes | 1967 |
| Déc.-Alt | BERROCAL | Sabrina | Travailleuse sociale, adjointe scientifique | 1982 |
| Déc.-Alt | BERTHOLET | Marc | Enseignant | 1979 |
| PLR | BERTSCHY | Patrick | Paysagiste | 1969 |
| VL | BLATTER | Roger | Retraité/bénévole | 1951 |
| VL | BONJOUR | Nicolas | Economiste d'entreprise HES | 1990 |
| UDC | BONJOUR | Yvette | Retraîtée | 1949 |
| Déc.-Alt | BRANQUINO | Tiago | Eclairagiste/prof. de mathématique | 1990 |
| PLR | BURGI | Jean-Jacques | Décorateur/étalagiste | 1949 |
| PS | BUSSY | Cédric | Infirmier HES | 1985 |
| PDC | BUTTICAZ | Louis | Technicien de surfaces | 1960 |
| PS | BUTTY | Pierre | Relations publiques | 1962 |
| PLR | CAMBES | Antonio | Entrepreneur-directeur | 1971 |
| VL | CASELLINI | Olivier | Paysagiste | 1969 |
| IND | CIANA | Marcia | Assistante sociale et éducatrice | 1963 |
| UDC | DANAI | Moï'n | Etudiant HES | 1996 |
| PS | DE REGIBUS | Giuliana | | 1957 |
| PS | DE STEFANIS | Maria Antonietta | Accueillante familiale jour | 1955 |
| PS | DE STEFANIS | Sergio | Chaudronnier | 1952 |
| UDC | DESPOT | Fabienne | Ingénieur Conseil en Environnement | 1965 |
| VL | DOHR | Sarah | Magasinière | 1980 |
| VER | DORMOND | Antoine | Ing. Architecture du paysage | 1986 |
| PDC | DOMINGOS | Nuno | Entrepreneur | 1969 |
| VER | EL KHALIFA | Karim | Informaticien | 1979 |
| PS | FEUERSTEIN | Vera | Ingénieur | 1961 |
| IND | FOSTER | Andreas | Architecte | 1968 |
| PS | GIGON | Caroline | Infirmière, Directrice ajointe EPSM | 1972 |
| Déc.-Alt | GONTHIER | Alain | Géographe | 1953 |
| IND | GONZALEZ MOYA | Marie-Pilar | Juriste | 1969 |
| PLR | GROSLIMOND | Valentin | Avocat | 1987 |
| PS | GYGER | Henok | Aide enseignant | 1989 |
| Déc.-Alt | HALBRITTER | Christian | Maître professionnel | 1971 |
| PLR | HERMINJARD | Philippe | Secrétaire d'ass. professionnelles | 1958 |
| PS | HIGY-SCHMIDT | Muriel | Enseignante | 1970 |
| IND | HUNZIKER | Randolph | Paysagiste, musicien | 1960 |
| PLR | IAMARTINO-SICA | Anna | Employée de commerce | 1967 |
| PLR | IMHOF | Vincent | Chef d'entreprise | 1981 |
| PS | JERBIA | Karim | Ingénieur HES en géomatique | 1963 |
| VL | JOBIN | Jadranka | Indépendante | 1954 |
| PLR | KAESER | Danièle | Infirmière | 1947 |
| VER | KAMBA | Lutete Jean | Enseignant répétiteur | 1968 |
| IND | KAMBALE | Dominique | CIO | 1951 |
| Déc.-Alt | KAEMPF | Gabriela | Spécialiste nature et environnement | 1979 |
| PLR | KELLER | Peter | Entrepreneur | 1943 |
| UDC | KIRISCI | Cihan | Gestionnaire de commerce de détails | 1988 |
| Déc.-Alt | LAVANCHY | Laurent | Retraité | 1953 |
| PS | LICINI | Sandro | | 1967 |
| Déc.-Alt | LOPEZ | Elodie | Collaboratrice administrative | 1993 |
| Déc.-Alt | LUCCARINI | Valérie | Factrice | 1971 |
| VER | MAGNENAT | Douglas | Ingénieur | 1971 |
| VL | MALDONADO | Jorge | Indépendant | 1956 |
| PLR | MARCHESI | Jean-Yves | | 1956 |
| PLR | MARINELLI | Vittorio | Electronicien diplômé en RTV | 1959 |
| PLR | MARQUES | Sandra | Employée de commerce | 1984 |
| PS | MATTHYS | Vincent | Directeur réseau santé Haut-Léman | 1964 |

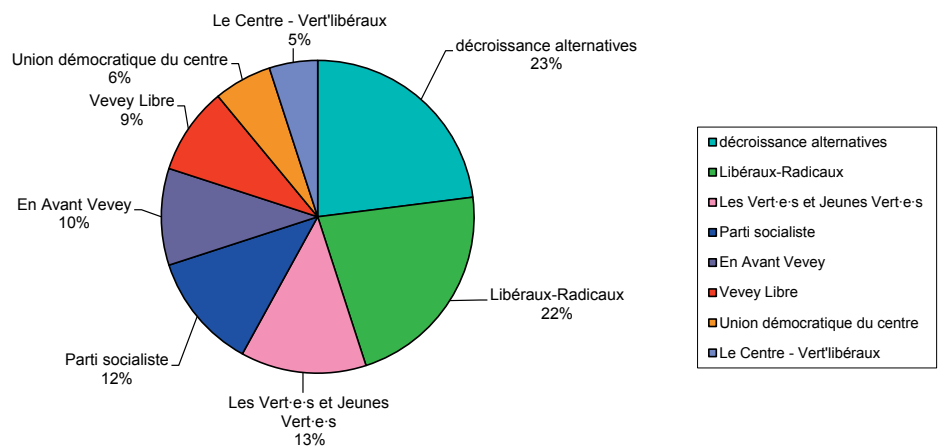
| | | | | |
|----------|----------------|---------------|---|------|
| PLR | MAYOR | Annette | Directrice administrative | 1964 |
| PLR | MÉAN | Ambroise | Etudiant, informatique EPFL | 1995 |
| VL | MEJBRI | Faouzi | | 1979 |
| VER | MÉTRAUX | Sophie | Secrétaire de commissions parlementaires | 1981 |
| PLR | MING | Christophe | Hôtelier | 1975 |
| VL | MOLLIAT | Pascal | Ingénieur de gestion | 1990 |
| VL | MOLLIAT | Stéphane | Gestionnaire de travaux | 1959 |
| DA | OGUEY | Eric | Enseignant retraité | 1952 |
| Déc.-Alt | PERFETTA | Gilles | Administrateur / chargé de comm. | 1980 |
| VL | PIEREN | Roger | Chef Service des Travaux | 1960 |
| VL | PILET | Bryan | Assistant RH | 1991 |
| UDC | PILLOUD | Guillaume | Etudiant | 1995 |
| PLR | PLANTEROSE | | | |
| | DE BERVILLE | Liliane | Enseignante retraitée | 1953 |
| PLR | PLANTEROSE | | | |
| | DE BERVILLE | Patrice | Indépendant retraité | 1946 |
| UDC | POEIRA MARTINS | Antonio | Caviste | 1954 |
| Déc.-Alt | RENKENS | Marc | Etudiant | 1980 |
| PDC | RENTSCH | Dora | Bibliothécaire | 1962 |
| IND | RIESEN | Norma | Infirmière | 1952 |
| UDC | RIESEN | Werner | Constructeur de machines | 1947 |
| VL | RIGHETTI | Xavier | Ingénieur EPFL | 1972 |
| PS | RILLIET | Julien | Conseiller en communication | 1989 |
| PDC | RIZZELLO | Martino | Juriste | 1987 |
| PDC | RODUIT | Jean-Marc | Maître éduc. physique | 1963 |
| PLR | ROH | Christian | Gestionnaire clientèle/Fondé de procuration | 1955 |
| PLR/Vlib | RUSTERHOLZ | Danielle | Retraitée | 1940 |
| PDC | SANNA GEORGI | Fabrizia | Accueillante familiale de jour | 1957 |
| PS | SCHNEIDER | Yvan | Enseignant HEP | 1959 |
| UDC | SCHOBINGER | Bastien | Ingénieur civil | 1985 |
| VL | SHALHOUB | Basel | | 1959 |
| VL | SIMONIN | Anne-Francine | Enseignante | 1961 |
| Déc.-Alt | SJÖBLOM | Nana | Illustratrice et artiste visuel | 1974 |
| PS | STIFANI | Mario | Peintre en bâtiment | 1956 |
| VER | STÜBI | Antoine | Employé CFF, resp. comm. | 1984 |
| Déc.-Alt | TOLUSSO | Clément | Ecologiste | 1964 |
| PLR | TRUFFER | Fabien | Juriste | 1987 |
| Déc.-Alt | VALLOTTON | Frédéric | Tavernier | 1976 |
| Déc.-Alt | VALLOTTON | Alexandre | Géologue | 1973 |
| VER | VINCENT | Jennyfer | Consultante en PNL | 1969 |
| VER | WAHLI | Colin | Animateur socio culturel | 1992 |
| PLR | WALTER | Antoinette | Retraitée | 1941 |
| PLR | ZAUGG | Jacques | Retraité | 1947 |



Législature 2016-2021
Répartition des sièges par parti au
Conseil communal de Vevey

| Parti | Nom | Prénom | Profession | Date de naissance |
|-------|------------------|------------------|---|-------------------|
| PLR | ALBANESI | Sébastien | Commercial en vins | 1969 |
| PS | AMIGUET | Céline | Indépendante | 1983 |
| da. | ANDRÉ | Jérémie | Médecin | 1987 |
| PS | ANSERMET | Serge | Retraité | 1947 |
| VL | BAUD | Francis | D ^r ès sciences économiques et fiduciaire | 1941 |
| EAV | BERARDOCCO | Nicolino | Ingénieur Télécom | 1968 |
| da. | BERROCAL | Sabrina | Travailleuse sociale MA HES | 1982 |
| da. | BERTHOLET | Marc | Enseignant | 1979 |
| VL | BERTSCHY | Mickael | Etudiant en master | 1996 |
| PLR | BERTSCHY | Patrick | Paysagiste | 1969 |
| PS | BESSON | Dominique | Ing. HES retraité spécialiste sécurité au travail et protection de la santé | 1954 |
| VL | BONJOUR | Nicolas | Economiste d'entreprise HES | 1990 |
| UDC | BONJOUR | Yvette | Retraîtée | 1949 |
| PLR | BOVAY | Olivier | Techniques des bâtiments | 1978 |
| da. | BRANQUINO | Tiago | Eclairagiste/Admin. projets culturels | 1990 |
| PLR | BRAWAND | Loïc | Directeur de société du bâtiment | 1988 |
| PS | BUTTY | Pierre | Communication et relations publiques | 1962 |
| VER | CARRUZZO EVÉQUOZ | Emmanuelle | Psychologue/Psychothérapeute | 1983 |
| VL | CARTERON | Marie-Anna | Educatrice sociale | 1985 |
| da. | CHIFFELLE | Pierre | Avocat | 1957 |
| VL | CHRISTEN | Jérôme | Coordinateur de projets | 1965 |
| da. | COLIN | Adrien | Gérant du Bachibouzouk | 1989 |
| UDC | CORDONIER | Nicolas | Employé de banque | 1993 |
| PLR | CORNU | Laurent | Administrateur | 1964 |
| PLR | DÄLLENBACH | Laurent | Comptable, gérant d'immeuble | 1961 |
| PS | DE REGIBUS | Giuliana | Secrétaire/Conseillère en voyage | 1957 |
| PS | DE STEFANIS | Maria Antonietta | Accueillante familiale jour | 1955 |
| UDC | DESPOT | Fabienne | Ingénieur en environnement | 1965 |
| VL | DOHR | Sarah | Magasinière | 1980 |
| PLR | DUBEY | Marcel | Directeur d'entreprise/Ing. phys. dipl. EPFL | 1978 |
| PLR | FERLAND | Carole | Hygiéniste dentaire | 1957 |
| EAV | FLEURY | Patrick | Gestionnaire en logistique | 1989 |
| da. | FOSTER | Helen | Cuisinière pour enfant | 1976 |
| PLR | FÜRST | Pierre-Alexandre | Ing. HES en électricité | 1956 |
| da. | GANDAR | Hélène | Responsable de production | 1992 |
| EAV | GARÇON | Nathalie | Physiothérapeute | 1973 |
| da. | GAVIN | Grégoire | Educateur social | 1990 |
| PS | GAVIN | Monique | Retraîtée infirmière | 1956 |
| EAV | GHORAYEB | Alexandre | Etudiant EPFL | 2001 |
| EAV | GHORAYEB | Marianne | Etudiante en architecture | 1997 |
| EAV | GHORAYEB | Oliver | Ingénieur informatique | 1973 |
| PS | GIGON | Caroline | Infirmière, Directrice adjointe EPSM | 1972 |
| LCVL | GIRARDET | Nathalie | Directrice PME de services | 1976 |
| da. | GONTHIER | Alain | Géographe | 1953 |
| da. | GROS | Cyril | Ingénieur | 1989 |
| PLR | GROSLIMOND | Valentin | Avocat | 1987 |
| PS | GYGER | Henok | Assistant à l'intégration | 1989 |
| PLR | HERMINJARD | Philippe | Secrétaire d'ass. professionnelles | 1958 |
| Verts | HOFSTETTER | Koya | Etudiante en droit | 2001 |
| PS | HOURIET | Marion | Co-directrice du Théâtre Boulimie coordinatrice culturelle pour Minuit Pile | 1987 |
| PLR | IAMARTINO | Anna | Employée de commerce | 1967 |
| da. | LAVANCHY | Laurent | Retraité | 1953 |
| PLR | LÉGERET | Jean-Daniel | Administrateur PME | 1969 |
| Verts | LERCH | Juliette | Chargée de projet en environnement | 1990 |
| da. | LOPEZ | Elodie | Collaboratrice scientifique | 1993 |
| da. | LUCCARINI | Valérie | Factrice | 1971 |
| Verts | MARGGI | Claire | Economiste d'entreprise HES | 1971 |
| PLR | MARINELLI | Vittorio | Chef d'entreprise / électricien RTV dipl. | 1959 |

| | | | | |
|-------|----------------|-----------------|--|------|
| PLR | MARQUES | Sandra | Spécialiste en prévoyance professionnelle | 1984 |
| PS | MATTHYS | Vincent | Dir. réseau santé Haut-Léman/ Economiste | 1964 |
| PLR | MAYOR | Annette | Directrice administrative entreprise familiale | 1964 |
| PLR | MÉAN | Ambroise | Consultant en gestion risques informatiques | 1995 |
| Verts | MÉTRAUX | Sophie | Secrétaire de commissions parlementaires | 1981 |
| da. | MEYER | Carole | Entrepreneuse | 1964 |
| da. | MINACCI | Joëlle | Educatrice sociale et serveuse | 1986 |
| PLR | MODOUX | Stéphane | Employé de commerce | 1973 |
| PLR | MOLLET | Claire | Architecte EPFL SIA | 1966 |
| VL | MOLLIAT | Stéphane | Gestionnaire de travaux | 1959 |
| da. | N'ZITA | Hervé | Assistant doctorant en droit | 1989 |
| da. | OGUEY | Eric | Enseignant retraité | 1952 |
| EAV | OMENA | Ekoko Henriette | Aide-infirmière | 1974 |
| PLR | PASCHE | Fabrice | Conseiller en assurance | 1990 |
| Verts | PERRIER | Mélusine | Project Manager | 1992 |
| VL | PILET | Bryan | Gestionnaire de salaires | 1991 |
| UDC | PILLOUD | Guillaume | Etudiant | 1995 |
| PS | RILLIET | Julien | Conseiller en communication | 1989 |
| LCVL | RIZZELLO | Martino | Juriste | 1987 |
| LCVL | RODUIT | Jean-Marc | Maître éduc. physique | 1963 |
| PLR | ROH | Christian | Retraité | 1955 |
| EAV | RÖMER | Karine | Assistante courtage | 1982 |
| LCVL | SANNA GEORGI | Fabrizia | Accueillante familiale de jour | 1957 |
| PLR | SAUVONNET | Jacques | Indépendant | 1964 |
| UDC | SCHOBINGER | Bastien | Ingénieur civil | 1985 |
| Vda. | SIMONETTO | Céline | Photographe | 1988 |
| VL | SIMONIN | Anne-Francine | Enseignante | 1961 |
| EAV | STEPHANIDIS | Antoine | Consultant informatique | 1970 |
| da. | STHIOUL | Pierre-Gilles | Maraîcher | 1983 |
| Verts | STÜBI | Antoine | Employé CFF, resp. comm. | 1984 |
| da. | TOLUSSO | Clément | Ecologiste/Traducteur | 1964 |
| LCVL | TRUFFER | Fabien | Juriste | 1987 |
| da. | VALLOTTON | Alexandre | Géologue | 1973 |
| da. | VALLOTTON | Frédéric | Tavernier | 1976 |
| UDC | VERDAN | Ariane | Greffière-rédactrice | 1992 |
| Verts | VINCENT | Jennyfer | Thérapeute Consultante en PNL | 1969 |
| EAV | VLAJIC | Sacha | Spécialiste en sécurité en contrôle d'accès | 1981 |
| Verts | VON GUNTEN | Diane | Ingénieure | 1987 |
| Verts | WAHLI | Colin | Travailleur social | 1992 |
| Verts | WAHLI | Tom | Animateur et réalisateur en dessin animé | 1995 |
| Verts | WIDER-NICOULAZ | Myriam | Juriste | 1980 |
| Verts | ZONCA | Valérie | Employée d'ONG | 1992 |



Législature 2021-2026
Répartition des sièges
par parti au Conseil
communal de Vevey

Le Conseil communal a siégé 11 fois en 2021

Première séance - Jeudi 28 janvier 2021

Nomination d'un membre à la commission de gestion

M^{me} Maria De Stefanis et M. Cédric Bussy sont nommés respectivement membre et suppléant en remplacement de M^{me} Isabel Jerbia (PS), démissionnaire

Nomination d'un membre suppléant à la commission des finances

M. Julien Rilliet est nommé en remplacement de M^{me} Isabel Jerbia (PS), démissionnaire

Nomination d'un membre à la délégation variable du Conseil intercommunal de l'Association Sécurité Riviera

M^{me} Muriel Higy-Schmidt est nommée en remplacement de M^{me} Isabel Jerbia (PS), démissionnaire

Rapport sur aide à l'économie pour les commerces fermés durant la deuxième vague de la pandémie COVID-19 (2021/P04) - Clause d'urgence art. 52 RCC

Rapport : M. Francis Baud
- Adopté

Motion de M. Vincent Matthys « Dring, voilà vos commi's »

- Transformée en postulat, transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M^{me} Muriel Higy-Schmidt « Avant l'apprentissage, le stage »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Postulat de M. Valentin Groslimond « Une multimodalité accessible »

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M. Pascal Molliat « Espace Bel-Air, une maison de quartier vivante pour un quartier dynamique ! »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation interpartis (VL-PDC-UDC-Vert'libéraux) « Pour un financement équitable des structures culturelles suprarégionales »

- Résolution votée

Interpellation de M. Bastien Schobinger « Entretien du patrimoine immobilier veveysan »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation Interpartis « Accueil des réfugiés-es du camp de Moria » (2020/C18)
- Réponse aux interpellations de M. Bastien Schobinger « Réaménagement de la place de Marché et compensation des places de stationnement voiture » et de M. Patrick Bertschy « Provisoire ou définitif, où en est-on ? » (2020/C19)
- Fête des Vignerons 2019 : Rapport sur les activités de l'administration communale (2020/C20)
- Etat des lieux de la ligne de bus VMCV 215 (2020/C21)
- Aide humanitaire et en cas de catastrophe - Aide aux pays en voie de développement - année 2020 (2020/C22)
- Direction des ressources humaines - nouvelle cheffe de service (2020/C23)
- Réponse à l'interpellation de M^{me} Anne-Francine Simonin, pour le groupe Vevey-Libre « Travaux prévus à la Cheneau et calendrier » (2021/C01)

Deuxième séance - Jeudi 18 mars 2021

Assermentation d'un membre au Conseil communal

M. Sandro Licini est assermenté en remplacement de M^{me} Isabel Jerbia (PS), démissionnaire

Nomination d'un membre à la commission de gestion

M^{mes} Fabienne Despot et Yvette Bonjour sont nommées respectivement membre et suppléante en remplacement de M^{me} Norma Riesen (IND) - pour le parti UDC

Rapport sur crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2020 (2021/P07) - Clause d'urgence art. 52 RCC

Rapport : M. Francis Baud
- Adopté

Rapport sur préavis relatif à la reconnaissance de l'intérêt public régional et à l'adoption du principe d'une participation financière de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) au projet de sécurisation et de rénovation du Centre des Congrès et d'Exposition, à Montreux (2020/P25)

Rapport : M^{me} Sarah Dohr
- Adopté

Rapport sur demande de crédit de Fr. 2'425'000.- pour la réfection des réseaux communaux de canalisations et routes en 2021 et réponse au postulat de M^{me} Isabel Jerbia « Arrêt au Samaritain mais pas définitif ! » (2021/P01)

Rapport : M. Bastien Schobinger
- Adopté

Rapport sur Sport et Culture : quel avenir face à la crise du COVID-19 ? Demande d'un crédit exceptionnel de Fr. 300'000.- pour le soutien et la relance des activités des milieux associatifs et professionnels de la culture et du sport veveysans, face à la crise du COVID-19 (2021/P02)

Rapport : M. Christian Roh
- Adopté

Rapport sur projet de modification du règlement du Conseil - création de la « Commission de l'Environnement et de l'Energie » à 13 membres, en remplacement de l'actuelle Commission de l'Energie Vœu du Bureau du Conseil Communal de Vevey - demande de modification du règlement du Conseil - composition du Bureau constitué par le Président, deux vice-présidents et deux scrutateurs (2021/P03)

Rapport : M. Serge Ansermet
- Adopté tel qu'amendé

Postulat de M. Pascal Molliat « Vevey.ch, une stratégie claire et globale pour les sites internet de la ville »

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M. Moïn Danaï « Communiquer sans gaspiller »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M^{me} Sandra Marques « Nos commerçants veveysans... une priorité dans nos choix de tous les jours et pour chaque évènement ! »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Postulat de M. Valentin Groslimond « Prémption et transparence »

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M^{me} Caroline Gigon « Un été 2021 culturel à Vevey avec ou sans COVID ? »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. Serge Ansermet « Des antennes dans nos clochers ? »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Bastien Schobinger, intitulée « Entretien du patrimoine immobilier veveysan » (2021/C02)
- Réponse à l'interpellation de M. Pascal Molliat - Interpartis, intitulée « Espace Bel-Air, une maison de quartier vivante pour un quartier dynamique ! » (2021/C04)
- Création d'une commission municipale intitulée, « Egalité entre les femmes et les hommes » (2021/C05)
- Dettes, intérêts, cautions et garanties - Situation au 31 décembre 2020 (2021/C06)
- Plan des investissements 2021 (2021/C07)

Troisième séance - Jeudi 20 mai 2021

Rapport sur rapport-préavis en réponse au postulat de M. Henok Gyger « Barrières sans ceintures de sécurité » (2021/RP05)

Rapport : M^{me} Elodie Lopez

- Adopté

Rapport sur rapport-préavis en réponse au postulat de M^{me} Isabel Jerbia, intitulé « Rouler à vélo ça s'apprend, les règles de sécurité aussi ! » (2021/RP06)

Rapport : M^{me} Danièle Kaeser

- Adopté

Rapport sur demande de crédit d'ouvrage de Fr. 13'246'000.- pour le réaménagement de la place du Marché (2021/P08)

Rapport : M. Cédric Bussy

- Adopté tel qu'amendé

Rapport sur rapport-préavis en réponse au postulat de M. Eric Oguey, intitulé « Un boulo-drome à Vevey » (2021/RP09)

Rapport : M. Roger Pieren

- Adopté

Rapport sur rapport-préavis en réponse au postulat Interpartis, intitulé « Eclairage public - L'énergie de la DAIE » (2021/RP10)

Rapport : M. Moï'n Danaï

- Adopté

Rapport sur rapport-préavis en réponse à la motion Interpartis, intitulée « Un plan lumière n'est pas un Lux, mais une économie de Watts » (2021/RP11)

Rapport : M. Moï'n Danaï

- Adopté

Rapport sur rapport-préavis en réponse au postulat de M. Antoine Dormond, intitulé « Une nuit sous les étoiles » (2021/RP12)

Rapport : M. Moï'n Danaï

- Adopté

Rapport sur état de l'étude des motions et postulats en suspens et demande de prolongation de délais (2021/P13)

Rapport : M^{me} Dora Rentsch

- Adopté tel qu'amendé

Interpellation de M. Laurent Lavanchy « Amnésie à la Veyre »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Postulat de M. Philippe Herminjard « Transparence dans les votes du Conseil communal »

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M. Bastien Schobinger « Bloquer des places de stationnement pendant le marché pour faire de la propagande politique ? »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation de M^{me} Muriel Higy-Schmidt « Avant l'apprentissage, le stage » (2021/C03) (reliquat)
- Ligne VMCV 215 - Modification de l'offre pour l'horaire 2022 (2021/C08)
- Projet de recherche de provenance autour d'une sélection d'œuvres des collections municipales du Musée Jenisch Vevey (2021/C10)

**Quatrième séance - Mercredi 9 juin 2021
Installation des autorités communales pour la législature 2021-2026**

Élection du Bureau du Conseil pour 2021-2022

M^{me} Anne-Francine Simonin (VL) est élue présidente

M^{me} Carole Dind est élue secrétaire du Conseil communal pour 2021-2026

M. Guillaume Pilloud (UDC) est élu vice-président

M. Tiago Branquino (da.) est élu second vice-président

M^{mes} Anna Iamartino (PLR) et Giuliana De Regibus (PS) sont élues scrutatrices

M^{mes} Marianne Ghorayeb (EAV) et Mélusine Perrier (VER) sont élues scrutatrices suppléantes

M. Pierre Butty (PS) est élu secrétaire suppléant du Conseil communal pour 2021-2026

Election des délégués et déléguées

Délégation variable au Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion (SIGE)

Délégué(e)s :

- da. Tolusso Clément
- PLR Burgi Jean-Jacques
- VER El Khalifa Karim
- PS Cramatte Cédric
- EAV Vladjic Sacha
- VL Pieren Roger
- UDC Despot Fabienne
- LCVL Vernier Jacques

Suppléant(e)s :

- da. Lopez Elodie
- da. Gros Cyril
- PLR Marques Sandra
- PLR Brawand Loïc
- VER Raboud Didier
- PS Besson Dominique
- EAV Garçon Nathalie
- VL Dohr Sarah

Délégation au Conseil intercommunal « Sécurité Riviera »

Déléguée fixe :

- PLR Iamartino Anna

Délégué(e)s variables :
 da. Tolusso Clément
 da. Vallotton Frédéric
 PLR Sauvonnet Jacques
 VER Cornu Yvan
 PS Gigon Caroline
 PS Bussy Cédric
 EAV Berardocco Nicolino
 VL Maldonado Jorge
 UDC Kirisci Cihan
 LCVL Domingos Nuno

Délégation à la Commission intercommunale de gestion de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

Délégué(e)s :
 VER von Gunten Diane
 VL Christen Jérôme

Suppléant :
 LCVL Roduit Jean-Marc

Délégation à la Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera

Délégué(e)s :
 da. Branquino Tiago
 EAV Fleury Patrick

Suppléant :
 UDC Pilloud Guillaume

Commission de gestion

Membres :
 da. Tolusso Clément
 da. Gavin Grégoire
 da. Minacci Joëlle
 PLR Ferland Carole
 PLR Ming Christophe
 PLR Brawand Loïc
 VER Vincent Jenny
 PS Besson Dominique
 PS Butty Pierre
 EAV Ghorayeb Marianne
 VL Dohr Sarah
 UDC Despot Fabienne
 LCVL Girardet Nathalie

Suppléant(e)s :
 da. Berrocal Sabrina
 da. N'Zita Hervé
 PLR Mayor Annette
 PLR Cornu Laurent
 VER Métraux Sophie
 PS De Stefanis Maria Antonia
 EAV Römer Karine
 VL Carteron Marie-Anna
 UDC Bonjour Yvette
 LCVL Rizzello Martino

Commission des finances

Membres :
 da. Lavanchy Laurent
 da. Gonthier Alain
 da. Chiffelle Pierre
 PLR Roh Christian
 PLR Herminjard Philippe

PLR Bertschy Patrick
 VER Marggi Claire
 VER Stübi Antoine
 PS Matthys Vincent
 EAV Ghorayeb Oliver
 VL Baud Francis
 UDC Schobinger Bastien
 LCVL Rizzello Martino
 Suppléant(e)s :
 da. Colin Adrien
 da. Vallotton Alexandre
 PLR Marques Sandra
 PLR Marinelli Victor
 VER Carruzzo Evéquoze Emmanuelle
 PS Gigon Caroline
 EAV Berardocco Nicolino
 VL Bonjour Nicolas
 UDC Kirisci Cihan
 LCVL Truffer Fabien

Commission de l'environnement et de l'énergie

Membres :
 da. Gros Cyril
 da. André Jérémie
 da. Foster Helen
 PLR Mollet Claire
 PLR Fürst Pierre-Alexandre
 PLR Dubey Marcel
 VER Wahli Colin
 VER Zonca Valérie
 PS Ansermet Serge
 EAV Stephanidis Antoine
 VL Bertschy Mickael
 UDC Pilloud Guillaume
 LCVL Truffer Fabien

Suppléant(e)s :
 da. Branquino Tiago
 da. Gavin Grégoire
 PLR Marinelli Victor
 PLR Méan Ambroise
 VER Perrier Mélusine
 PS Gigon Caroline
 EAV Ghorayeb Oliver
 VL Pilet Bryan
 UDC Verdant Ariane
 LCVL Roduit Jean-Marc

Commission du Fonds d'urbanisme

Membres :
 da. Chiffelle Pierre
 da. Gandar Hélène
 PLR Mollet Claire
 PLR Fürst Pierre-Alexandre
 VER Métraux Sophie
 VER von Gunten Diane
 PS De Stefanis Maria Antonia
 EAV Römer Karine
 VL Molliat Stéphane
 UDC Schobinger Bastien
 LCVL Sanna Georgi Fabrizia

Suppléant(e)s :
 da. Foster Helen
 PLR Marinelli Victor
 VER Marggi Claire
 PS Amiguet Céline
 EAV Fleury Patrick
 VL Bonjour Nicolas
 UDC Kirisci Cihan
 LCVL Girardet Nathalie

Commission de recours en matière d'impôts communaux

Membres :

da. N'Zita Hervé
 da. Vallotton Alexandre
 PLR Cornu Laurent
 PLR Sauvonnnet Jacques
 VER Wider-Nicoloulaz Myriam
 PS Ansermet Serge
 PS Gigon Caroline
 EAV Berardocco Nicolino
 VL Baud Francis
 UDC Verdan Ariane
 LCVL Sanna Georgi Fabrizia

Suppléant(e)s :

da. Gonthier Alain
 PLR Iamartino Anna
 VER Stübi Antoine
 PS Rilliet Julien
 EAV Omena Henriette
 VL Carteron Marie-Anna
 UDC Schobinger Bastien
 LCVL Truffer Fabien

Délégation au Conseil d'établissement des établissements primaire et secondaire de Vevey

Délégué(e)s :

da. Berrocal Sabrina
 PLR Groslimond Valentin
 VER Wider-Nicoloulaz Myriam
 EAV Römer Karine
 VL Christen Jérôme

Cinquième séance - Jeudi 17 juin 2021

Rapport sur commission de gestion - rapport général, vœux et rapport des sous-commissions, exercice 2020 (2021/P14)

Réponses de la Municipalité aux vœux concernant la gestion, exercice 2020 (2021/C14)

Rapport général de la Commission de gestion :
 Christophe Ming, président

Rapports des sous-commissions

Administration Générale : Clément Tolusso
 Affaires Intercommunales Riviera : Julien Rilliet
 Ressources Humaines : Fabienne Despot
 Direction de la Culture : Roger Blatter
 Architecture, Infrastructures, Energie : Pierre Butty
 Direction des Espaces Publics : Roger Blatter
 Direction Systèmes d'Information : Pascal Molliat
 Urbanisme, Mobilité et Développement Durable :
 Pierre Butty
 Direction Finances et Economie : Pascal Molliat
 Direction Jeunesse, Education, Famille et Sports :
 Jennyfer Vincent
 Affaires Sociales, Logement, Intégration et Géran-
 ces : Pierre Butty
 Comptes 2020 : Gilles Perfetta
 Suivi des vœux : Pascal Molliat
 - Adopté, décharge donnée à la Municipalité

Rapport sur comptes communaux de l'exercice 2020 (2021/P15)

Rapport : M. Gilles Perfetta
 - Adopté

Rapport sur gestion et comptes du Fonds culturel Riviera (FCR) 2020 (2021/P16)

Rapport lu par M. Pierre Butty
 - Adopté

Rapport sur gestion et comptes 2020 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) (2021/P17)

Rapport lu par M. Antoine Stübi
 - Adopté

Rapport sur crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2021 - 1^{re} série (2021/P18)

Rapport : M. Francis Baud
 - Adopté

Rapport sur demande de crédit de Fr. 1'468'000.— pour l'entretien du patrimoine communal (2021/ P19)

Rapport : M. Clément Tolusso
 - Adopté

Rapport sur création d'un skatepark et d'un espace de skate urbain à Vevey - Demande d'un crédit de Fr. 798'057.— pour la création de deux zones de pratique pour sports à roulettes à Vevey en réponse au postulat de M. Jérôme Christen « en faveur d'un espace moderne en béton (skatepark) pour les sports à roulettes à Vevey » déposé le 5 décembre 2013 (2021/ P20)

Rapport : M^{me} Jennyfer Vincent
 - Adopté avec amendements

Sixième séance - Jeudi 24 juin 2021

Rapport sur demande de crédit pour l'acquisition et l'installation d'écrans pour un affichage numérique frontal dans les salles des écoles de la scolarité obligatoire de Vevey fréquentées par les élèves de la 3^e à la 6^e Harmos (2021/P21)

Rapport lu par M. Roger Pieren
 - Refusé

Rapport sur remplacement 2021 des commutateurs du réseau informatique de la Ville de Vevey (2021/P22)

Rapport : M. Sandro Licini
 - Adopté avec amendement

Rapport sur « Pour une sortie de la Ville de Vevey du Réseau REVE dès le 1^{er} janvier 2022 et création de son propre réseau d'accueil de jour des enfants » (2021/P23)

Rapport : M^{me} Sarah Dohr
 - Adopté tel qu'amendé

Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation de M^{me} Sandra Marques « Nos commerçants veveysans ... une priorité dans nos choix de tous les jours et pour chaque événement ! » (2021/C09)
- Réponse à l'interpellation de M^{me} Caroline Gigon « Un été 2021 culturel à Vevey avec ou sans COVID-19 ? » (2021/C11)
- Endettement brut et net - Situation au 31 décembre 2020 (2021/C12)
- Point de situation financier des objets suivis par la DAIE au plan des investissements (2021/C13)

Sur proposition du groupe des Vert.e.s, le jeton de présence de la dernière séance est abandonné au profit de la Fondation Malley-Prairie à Lausanne.

Septième séance - Jeudi 9 septembre 2021

Assermentation de deux membres au Conseil communal

M. Christian Roh est assermenté en raison de son absence à la séance d'installation et M. Fabrice Pasche en remplacement de M. Christophe Ming, démissionnaire

Interpellation de M. Serge Ansermet « Quelques questions sur la sécurité des réseaux informatiques de l'administration veveysanne »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M^{me} Sandra Marques « Nos données personnelles en liberté... jamais ! »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M^{me} Fabienne Despot « Cyber-ementaler »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. Vincent Matthys « Et si cela nous arrive ? Une cyberattaque vue sous l'angle de la communication »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. Loïc Brawand « Pourquoi une roulotte sur la Place du marché »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Moïn Danaï « Communiquer sans gaspiller » (2021/C15)
- Lutte contre le harcèlement de rue (2021/C18)
- Eclairage public - Ouverture d'un compte d'attente en vue du financement du concept directeur d'éclairage public « iMagine » (2021/C17)

Huitième séance - Jeudi 7 octobre 2021

Nomination d'un membre à la commission de gestion

M. Olivier Bovay est nommé en remplacement de M. Christophe Ming (PLR), démissionnaire

Rapport sur reconduction et adaptation du Fonds d'urbanisme pour la législature 2021-2026 (2021/P24)

Rapport : M^{me} Elodie Lopez

- Adopté tel qu'amendé

Rapport sur arrêté communal d'imposition pour l'année 2022 (2021/P25)

Rapport : M. Laurent Lavanchy

- Adopté

Rapport sur autorisation générale de placer les fonds disponibles de la trésorerie communale pour la législature 2021-2026 (2021/P26)

Rapport : M. Laurent Lavanchy

- Adopté

Rapport sur indemnités du Conseil communal pour la législature 2021-2026 (2021/P27)

Rapport : M. Laurent Lavanchy

- Adopté tel qu'amendé

Interpellation de M. Jérôme Christen et de M^{me} Marion Houriet « La foire de la Saint-Martin ne mérite-t-elle de l'intérêt et de l'attention même sans strass ni paillettes ? »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Postulat de M^{me} Joëlle Minacci « Lutter contre la précarité menstruelle à Vevey »

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M. Mickael Bertschy « Quid de la résolution de janvier à propos du Cabinet cantonal des estampes ? »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. Jean-Marc Roduit « Collège du cycle secondaire sur le terrain Copet 3 »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Bastien Schobinger (UDC) - « Bloquer les places de stationnement pendant le marché pour faire de la propagande politique ? » (2021/C18)
- Réponse à l'interpellation de M^{me} Fabienne Despot (UDC) - « Cyber-ementaler » (2021/C19)
- Réponse à l'interpellation de M^{me} Sandra Marques PLR-VL-LCVL - « Nos données personnelles en liberté... jamais ! » (2021/C20)
- Réponse à l'interpellation de M. Vincent Matthys (PS) - « Et si cela nous arrive ? Une cyberattaque vue sous l'angle de la communication » (2021/C21)

Neuvième séance - Jeudi 11 novembre 2021

Assermentation d'un membre au Conseil communal

M. Nicolas Cordonier est assermenté en remplacement de M. Cihan Kirisci (UDC), démissionnaire

Nomination d'un membre suppléant à la commission des finances

M. Nicolas Cordonier (UDC) est nommé en remplacement de M. Cihan Kirisci (UDC), démissionnaire

Nomination d'un membre suppléant à la commission des opérations immobilières concernant le « Fonds d'urbanisme »

M. Nicolas Cordonier (UDC) est nommé en remplacement de M. Cihan Kirisci (UDC), démissionnaire

Nomination d'un membre à la délégation variable du Conseil intercommunal « Sécurité Riviera »

M. Nicolas Cordonier (UDC) est nommé en remplacement de M. Cihan Kirisci (UDC), démissionnaire

Rapport sur autorisations générales de plaider devant toutes les autorités judiciaires, administratives ou arbitrales pour la législature 2021-2026 (2021/ P28)

Rapport : M. Antoine Sübi

- Adopté

Rapport sur autorisations générales et compétences financières accordées à la Municipalité pour la législature 2021-2026 (2021/P29)

Rapport : M. Antoine Sübi

- Adopté tel qu'amendé

Rapport sur crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2021 - 2^e série (2021/P30)

Rapport : M. Laurent Lavanchy

- Adopté

Interpellation de M. Jérôme Christen « Des chalands sans places et des places sans marchands »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

**Interpellation de M^{me} Emmanuelle Carruzzo Evé-
quois « Repenser les cours d'école : vers plus de
mixité et de végétalisation »**

- Réponse donnée oralement en cours de séance

**Interpellation de M^{me} Emmanuelle Carruzzo Evé-
quois « Fourchouette : une maison sans enfants »**

- Réponse donnée oralement en cours de séance

**Postulat de M^{me} Fabienne Despot « Vers une
« bienvenue » élargie »**

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

**Interpellation de M^{me} Céline Amiguet « Une aide
bienvenue pour les commerçants veveysans »**

- Réponse donnée oralement en cours de séance

**Interpellation de M^{me} Caroline Gigon « Une dé-
chèterie à revaloriser ! »**

- Réponse donnée oralement en cours de séance

**Postulat de M^{me} Manon Houriet « Une carte ci-
toyenne pour développer l'intégration et le vivre
ensemble »**

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

**Interpellation de M. Colin Wahli « Gold Label -
tout ce qui brille n'est pas d'or »**

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Serge Ansermet (PS), intitulée « Et voilà la 5G » (2021/C22)

- Réponse à l'interpellation de M. Serge Ansermet (PS), Antoine Dormond (Les Vert.e.s) et Pascal Molliat (Vevey Libre), intitulée « Des antennes dans nos clochers ? » (2021/C23)

- Réponse à l'interpellation de M. Laurent Lavanchy (da.), intitulée « Amnésie à la Veyre » (2021/C24)

- Réponse à l'interpellation de M. Loïc Brawand (PLR), intitulée « Pourquoi une roulotte à la place du Marché » (2021/C25)

- Administration communale - nominations et mises au concours consécutivement à la nouvelle répartition des dicastères (2021/C26)

Dixième séance - Jeudi 2 décembre 2021

**Nomination d'un membre à la délégation varia-
ble du Conseil intercommunal Sécurité Riviera**

M. Jean-Marc Roduit est nommé en remplacement de M. Nuno Domingos (LCVL)

**Rapport sur Communauté intercommunale
d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) - Budget
2022 (2021/P32)**

Rapport lu par M. Jérôme Christen

- Adopté

**Rapport sur Fonds culturel Riviera (FCR) - Bud-
get 2022 (2021/P33)**

Rapport lu par M. Tiago Branquino

- Adopté

**Rapport sur budget communal pour l'année 2022
(2021/P31)**

Rapport : M. Laurent Lavanchy

- Adopté avec amendements

Onzième séance - Jeudi 9 décembre 2021

**Rapport sur Sport et Culture : quel avenir face à
la crise du COVID-19 ? - Demande d'un crédit
supplémentaire de Fr. 200'000.— pour le sou-
tien et la relance des activités des milieux as-
sociatifs et professionnels de la culture et du
sport veveysans, face à la crise du COVID-19
(2021/P34)**

Rapport : M. Laurent Cornu

- Adopté

**Rapport sur fixation du plafond d'endettement
pour la législature 2021-2026 (2021/P35)**

Rapport : M. Laurent Lavanchy

- Adopté

**Interpellation de M. Colin Wahli « Bloquer des es-
paces piétons toute la semaine pour faire du tou-
risme motorisé ? »**

- Réponse ultérieure de la Municipalité

**Interpellation interpartis Les Vert.e.s, PS et da. «
Zones 30 km/h : éloge de la lenteur »**

- Réponse donnée oralement en cours de
séance

**Interpellation de M. Stéphane Molliat « Excès de
zèle à l'urbanisme ? »**

- Réponse ultérieure de la Municipalité

**Interpellation de M. Bastien Schobinger « Retour
de la mendicité dans nos rues »**

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Communications de la Municipalité

- Abandon du service «déchets à roulettes»
(2021/C27)

- Aide humanitaire et en cas de catastrophe -
Aide aux pays en voie de développement -
année 2021 (2021/C28)

- Plan des investissements 2021-2026 (2021/C29)

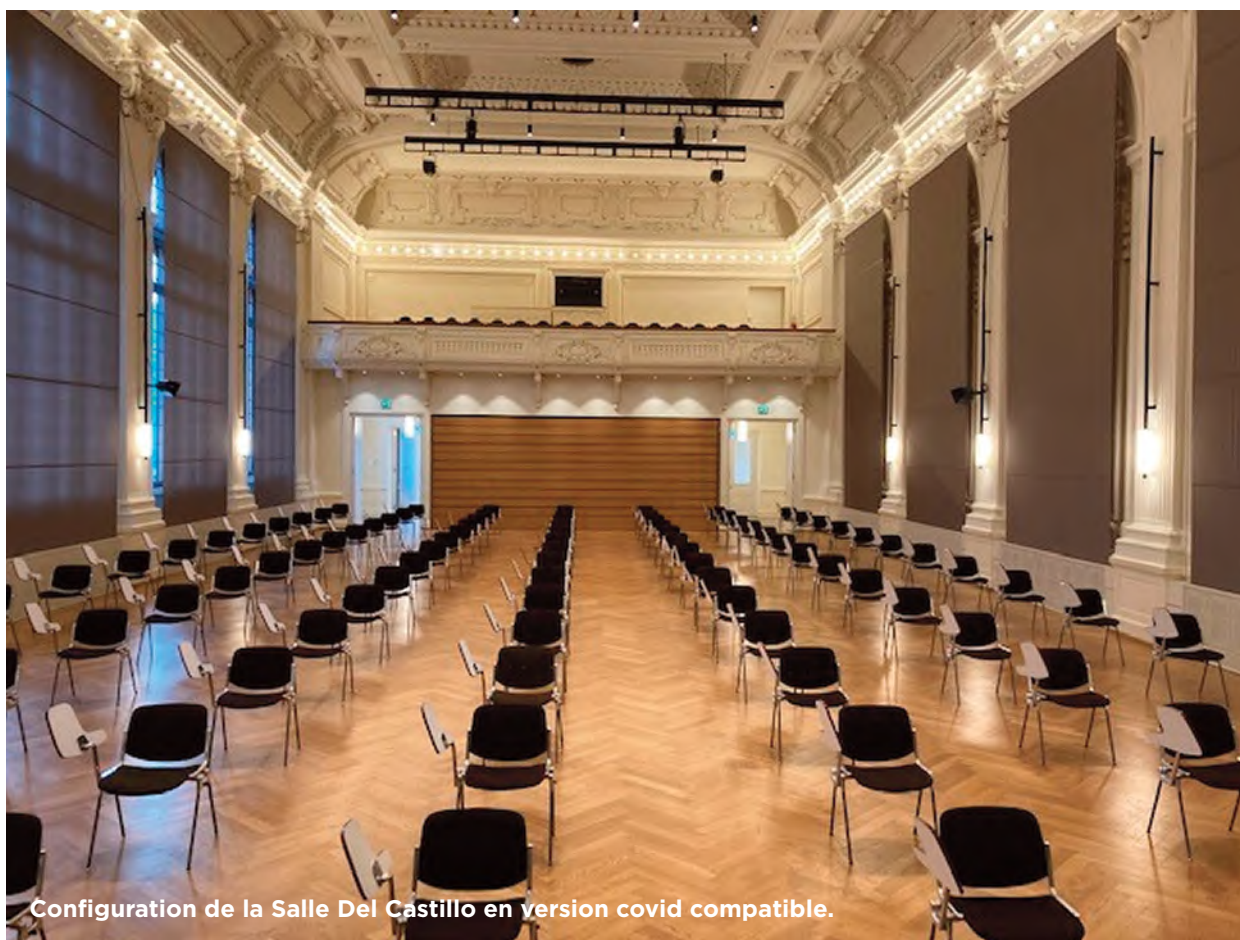
- Sortie du Réseau REVE et constitution d'un nou-
veau réseau veveysan d'accueil de jour des en-
fants - État de la situation (2021/C30)

Fixation des indemnités aux membres du Conseil, à la secrétaire et au secrétaire suppléant au 30 juin 2021

| | | | |
|---|-----------------|-----|----------|
| Président du Conseil | Annuel | Fr. | 4'000.- |
| Secrétaire du Conseil (pas de jeton de présence) | Annuel | Fr. | 15'200.- |
| Secrétaire suppléant | | | |
| - indemnité fixe | Annuel | Fr. | 300.- |
| - en plus pour chaque PV de séance du Conseil | PV | Fr. | 500.- |
| Membres du Bureau du Conseil | | | |
| 1 ^{er} et 2 ^e vice-présidents | Annuel | Fr. | 500.- |
| Scrutateurs | Annuel | Fr. | 250.- |
| Scrutateurs suppléants | Annuel | Fr. | 200.- |
| Jetons de présence pour les séances du Conseil communal du soir | Par séance | Fr. | 30.- |
| Commissions permanentes | | | |
| - en-dessous de deux heures | Par séance | Fr. | 50.- |
| - au-delà de deux heures | Par séance | Fr. | 60.- |
| Commission d'une journée | Journalier | Fr. | 200.- |
| Commission d'une demi-journée | Demi-journalier | Fr. | 100.- |
| Rapporteur | Par rapport | Fr. | 150.- |
| Commissions ad hoc | | | |
| - en-dessous de deux heures | Par séance | Fr. | 50.- |
| - au-delà de deux heures | Par séance | Fr. | 60.- |
| Rapporteur (commission de 7 membres) | Par rapport | Fr. | 150.- |
| Rapporteur (commission de 13 membres) | Par rapport | Fr. | 250.- |
| Votations et élections | | | |
| Participation aux opérations de dépouillement des scrutins (dimanche matin) | Par matinée | Fr. | 90.- |
| Ouverture des enveloppes de transmission avant le jour de scrutin | Par heure | Fr. | 25.- |

Indemnités du Conseil communal pour la législature 2021-2026

| | | | |
|---|---------------|-----|----------|
| Présidence du Conseil | Annuel | Fr. | 4'000.- |
| Secrétaire du Conseil (pas de jeton de présence) | Annuel | Fr. | 15'500.- |
| Secrétaire suppléant e | | | |
| - indemnité fixe | Annuel | Fr. | 300.- |
| - en plus pour chaque PV de séance du Conseil | PV | Fr. | 500.- |
| Bureau du Conseil communal | | | |
| 1 ^{re} vice-présidence | Annuel | Fr. | 500.- |
| 2 ^e vice-présidence | Annuel | Fr. | 250.- |
| Scrutateurs/Scutatrices | Annuel | Fr. | 250.- |
| Scrutateurs suppléants/Scutatrices suppléantes | Annuel | Fr. | 200.- |
| Jetons de présence | | | |
| Séances du Conseil communal | Par séance | Fr. | 30.- |
| Toutes Commissions | | | |
| Présence à la séance et par tranche de 30 minutes | Par séance | Fr. | 30.- |
| Tranche de 30 minutes supplémentaires entamée | Par tranche | Fr. | 10.- |
| Rédaction d'un rapport | | | |
| Rapport pour une commission d'une séance | Par séance | Fr. | 150.- |
| Complément pour chaque séance supplémentaire | Par séance | Fr. | 80.- |
| Votations et élections | | | |
| Participation aux opérations de dépouillement des scrutins (dimanche) | Par dimanche | Fr. | 90.- |
| Ouverture des enveloppes de transmission avant le jour de scrutin | Tarif horaire | Fr. | 25.- |



Configuration de la Salle Del Castillo en version covid compatible.

35

Plaque tournante de l'administration communale le Secrétariat général (SGE) gère les relations internes et externes, dont le Secrétariat municipal (SMU).

C'est également au Secrétariat général que revient la gestion des affaires de la Municipalité et des relations avec le Conseil communal, tout comme avec l'ensemble des réseaux et organismes intercommunaux, cantonaux et fédéraux.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL



Avant-propos

Abstraction faite de la pandémie, l'année 2021 aura été marquée par les élections communales et le changement de législature. Ces deux événements majeurs dans la vie d'une commune engendrent tous les 5 ans un travail très important pour le Secrétariat municipal. En plus de ses innombrables tâches habituelles, dont la préparation et le suivi d'une dizaine de séances du Conseil communal et de plus de 40 séances de Municipalité qui ont généré en 2021 près de 2'200 décisions municipales, le Secrétariat municipal a géré le long processus électoral qui a conduit à l'élection des nouvelles autorités communales pour la législature 2021-2026.

Le changement de législature nécessite une préparation bien en amont de l'entrée en fonction de la nouvelle Municipalité. De plus, en 2021, outre le passage de 5 à 7 membres de la Municipalité, les électeurs et les électrices veveysans et veveysannes ont pratiquement entièrement renouvelé le collège municipal avec 6 nouvelles personnalités à l'exception d'Yvan Luccarini qui avait été élu une première fois lors d'une complémentaire en août 2020. De nombreuses séances de préparation ont ainsi été organisées dès le mois d'avril 2021 pour permettre au nouveau collège municipal de prendre la mesure de la tâche et de préparer son entrée en fonction. La nouvelle équipe municipale a, par exemple, décidé de recevoir les cadres de l'administration afin de faire connaissance, de bien comprendre les rôles de chacun-e, de cerner les enjeux à venir et de préparer au mieux la nouvelle répartition des dicastères pour une mise en place dès le 1er juillet 2021.

L'entrée en fonction des nouvelles autorités a été marquée par une cérémonie d'assermentation conduite par le Préfet à la salle del Castillo, cérémonie moins festive qu'en 2016 en raison des restrictions liées au Covid-19. En effet, les amis et les familles des 107 élu-es n'ont malheureusement pas pu assister à cet événement en lien avec la situation sanitaire.

La nouvelle législature nécessite également la mise à jour de nombreuses directives et le dépôt de plusieurs préavis pour renouveler différentes autorisations accordées par le Conseil communal pour la durée de la législature. La refonte d'une partie de l'organigramme et les nouveaux noms choisis pour les services de l'administration communale ont nécessité l'engagement de toutes et tous dès les premières heures de la législature. L'année 2021 aura donc été particulièrement chargée et marquée par une nouvelle énergie permettant de tourner la page d'une législature précédente pour le moins chaotique.

La suite ne s'annonce pas moins passionnante sous l'impulsion de la nouvelle équipe municipale jeune et motivée. Cette législature sera l'occasion de revoir certains processus afin de permettre une évolution du fonctionnement de l'Administration communale. L'extension de la GED pour gérer les flux de courrier entrant et sortant est au programme, ainsi que la mise en place d'un nouvel outil de gestion des séances.

L'équipe du Secrétariat municipal se réjouit de poursuivre son engagement au service des Veveysannes et des Veveysans.

Grégoire Halter, Secrétaire municipal

Votations et élections

Votation fédérale - élections communales - 7 mars 2021

Votation fédérale

1. Initiative populaire « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage »

| | Vevey | Vaud | Suisse |
|---------------|---------|---------|-----------|
| OUI | 2'068 | 128'221 | 1'427'344 |
| NON | 3'021 | 123'627 | 1'360'750 |
| PARTICIPATION | 55.35 % | 55.90 % | 51.42 % |

2. Loi fédérale du 27 septembre 2019 sur les services d'identification électronique (LSIE)

| | Vevey | Vaud | Suisse |
|---------------|---------|---------|-----------|
| OUI | 1'144 | 74'716 | 984'574 |
| NON | 3'905 | 174'640 | 1'778'196 |
| PARTICIPATION | 55.35 % | 55.82 % | 51.29 % |

3. Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 portant approbation de l'Accord de partenariat économique de large portée entre les États de l'AELE et l'Indonésie

| | Vevey | Vaud | Suisse |
|---------------|---------|---------|-----------|
| OUI | 1'462 | 88'440 | 1'408'462 |
| NON | 3'548 | 162'978 | 1'318'688 |
| PARTICIPATION | 55.35 % | 55.78 % | 51.10 % |

Elections communales - 7 mars 2021 - législature 2021-2026

Election de la Municipalité - 1er tour

(29 candidats - 7 sièges) (1er tour)

| | |
|--------------------------------|---------|
| Votants (suisses et étrangers) | 13'142 |
| Participation | 43.45 % |

Election du conseil communal

(230 candidats - 100 sièges)

| | |
|--------------------------------|---------|
| Votants (suisses et étrangers) | 13'142 |
| Participation | 41.07 % |

Elections communales - 28 mars 2021 - législature 2021-2026

Election de la Municipalité - 2e tour

(14 candidats - 7 sièges)

| | |
|--------------------------------|---------|
| Votants (suisses et étrangers) | 13'143 |
| Participation | 37.58 % |

Election du Syndic - 25 avril 2021

Election tacite selon procès-verbal du 6 avril 2021

Votation fédérale - 13 juin 2021

1. Initiative populaire du 18 janvier 2018 « Pour une eau potable propre et une alimentation saine - Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique »

| | Vevey | Vaud | Suisse |
|---------------|---------|---------|-----------|
| OUI | 2'218 | 88'493 | 1'276'117 |
| NON | 2'469 | 172'035 | 1'970'332 |
| PARTICIPATION | 51.51 % | 57.85 % | 59.78 % |

2. Initiative populaire du 25 mai 2018 « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse »

| | Vevey | Vaud | Suisse |
|---------------|---------|---------|-----------|
| OUI | 2'487 | 97'322 | 1'280'026 |
| NON | 2'263 | 163'937 | 1'965'161 |
| PARTICIPATION | 51.51 % | 57.84 % | 59.76 % |

3. Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19)

| | Vevey | Vaud | Suisse |
|---------------|---------|---------|-----------|
| OUI | 3'218 | 181'300 | 1'936'344 |
| NON | 1'483 | 77'135 | 1'280'128 |
| PARTICIPATION | 51.51 % | 57.80 % | 59.66 % |

4. Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Loi sur le CO₂)

| | Vevey | Vaud | Suisse |
|---------------|---------|---------|-----------|
| OUI | 3'117 | 138'569 | 1'568'032 |
| NON | 1'624 | 122'142 | 1'671'210 |
| PARTICIPATION | 51.51 % | 57.78 % | 59.70 % |

5. Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT)

| | Vevey | Vaud | Suisse |
|---------------|---------|---------|-----------|
| OUI | 2'498 | 90'020 | 986'901 |
| NON | 2'108 | 144'157 | 1'823'056 |
| PARTICIPATION | 50.96 % | 52.47 % | 52.23 % |

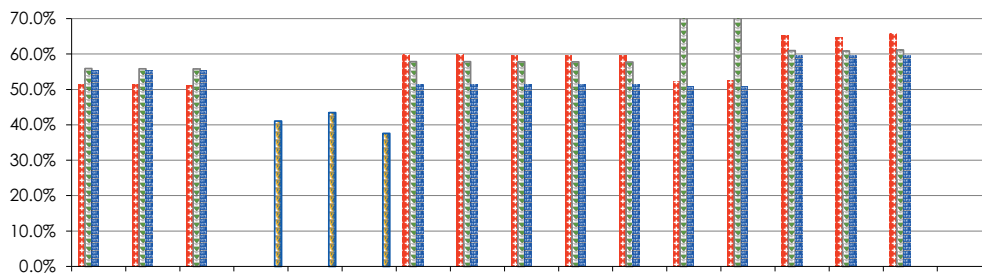
Votation fédérale - 26 septembre 2021

1. Initiative populaire du 2 avril 2019 « Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital »

| | Vevey | Vaud | Suisse |
|---------------|---------|---------|-----------|
| OUI | 3'179 | 127'545 | 1'299'173 |
| NON | 1'165 | 85'585 | 1'261'673 |
| PARTICIPATION | 46.08 % | 46.65 % | 47.02 % |

Evolution des taux de participation en 2021

■ Objets fédéraux - taux fédéral
 ■ Objets fédéraux - taux cantonal
 ■ Objets fédéraux - taux communal
■ Objets cantonaux - taux cantonal
 ■ Objets cantonaux - taux communal
 ■ Objets communaux - taux communal



2. Modification du 18 décembre 2020 du code civil suisse (Mariage pour tous)

| | Vevey | Vaud | Suisse |
|---------------|---------|---------|-----------|
| OUI | 3'301 | 154'898 | 1'828'427 |
| NON | 1'412 | 83'350 | 1'024'167 |
| PARTICIPATION | 50.96 % | 52.59 % | 52.60 % |

Votation fédérale - 28 novembre 2021

1. Initiative populaire du 7 novembre 2017 « Pour des soins infirmiers forts (initiative sur les soins infirmiers)»

| | Vevey | Vaud | Suisse |
|---------------|---------|---------|-----------|
| OUI | 4'123 | 178'798 | 2'161'080 |
| NON | 1'394 | 97'442 | 1'382'977 |
| PARTICIPATION | 59.56 % | 60.96 % | 65.30 % |

2. Initiative populaire du 26 août 2019 « Désignation des juges fédéraux par tirage au sort (initiative sur la justice)»

| | Vevey | Vaud | Suisse |
|---------------|---------|---------|-----------|
| OUI | 1'545 | 66'968 | 1'095'174 |
| NON | 3'742 | 201'630 | 2'334'980 |
| PARTICIPATION | 59.56 % | 60.86 % | 64.67 % |

3. Modification du 19 mars 2021 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19) (Cas de rigueur, assurance-chômage, accueil extra-familial pour enfants, acteurs culturels, manifestations)

| | Vevey | Vaud | Suisse |
|---------------|---------|---------|-----------|
| OUI | 3'242 | 177'245 | 2'222'373 |
| NON | 2'247 | 101'000 | 1'361'284 |
| PARTICIPATION | 59.56 % | 61.15 % | 65.72 % |

Jumelage Vevey-Carpentras

Covid-19 oblige, l'année 2021 a été similaire à 2020, à une exception près. Nos amis de Carpentras ont en effet réussi à organiser une Foire de la Saint-Siffrein, le 27 novembre, mais de manière restreinte et uniquement en plein air, alors que précédemment, elle se passait en bonne partie sous chapiteau et durant trois à cinq jours.

Une petite délégation de trois Veveysannes et trois Veveysans s'y est rendue, emmenant avec elle divers produits régionaux à faire déguster, de la documentation touristique, ainsi que notre bien-aimé « Jean Rosset » qui a éclairé et réchauffé notre jumelle et ses habitantes et habitants de tous ses rayons.

Pour le reste, nous devons laisser la pandémie s'éloigner avant de relancer des échanges. L'espoir

existe et, dans cette perspective, notre comité a adressé un courrier à la Municipalité pour lui demander une entrevue visant à réexaminer les attentes mutuelles, avec le regard d'aujourd'hui, par rapport à la charte de jumelage signée en 1985, ainsi qu'à redéfinir les projets que l'on pourrait développer.

Cette discussion devrait avoir lieu au début de l'année 2022.

*Association du jumelage Vevey-Carpentras
Alexandre Bays, président*

Jumelage Vevey-Müllheim - Rapport d'activité

Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Nous vous présentons un compte rendu « maigrichon » de nos activités, malheureusement réduites au point mort, à cause de la pandémie.

Nonobstant la malignité des temps et les incertitudes de l'avenir, notre Comité n'a pas chômé durant cette longue année 2021. S'il n'a pas été possible de garder le contact en présentiel, nous avons prouvé à nos jumeaux et jumelles que nous ne les oublions pas. Grâce à nos efforts épistolaires (courrier postal et courriels), ce contact a gardé toute sa valeur.

Par ailleurs, notre comptabilité se porte bien, grâce à la subvention octroyée par la Commune de Vevey. C'est l'occasion d'exprimer ici notre gratitude aux Autorités pour leur générosité. Merci aussi à M. Laurent Ballif, ex-syndic de Vevey et donateur apprécié. N'oublions pas M. Michel Agnant, ancien municipal, pour l'intérêt qu'il porte à notre Association.

Lors de l'Assemblée générale du 8 juillet 2021, les membres présent-es ont pu constater que notre jumelage va bien, excepté en ce qui concerne le rajeunissement indispensable du Comité. En particulier, nous avons gardé le contact avec nos amies et amis allemand-es. C'est le principal.

Mentionnons enfin la visite très intéressante du fort de Chillon, le 13 novembre dernier; visite suivie d'un apéritif. Longtemps après la Deuxième Guerre mondiale, cet ouvrage est destiné à protéger un lieu stratégique. Le fort de Chillon continue de susciter une étrange fascination sur les visiteuses et visiteurs.

Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter que l'année 2022, pour vous et vos proches, soit porteuse d'espérance, de cohésion et de joie.

Henri Chambaz



Représentations municipales

Législature 2016-2021 (état au 30 juin 2021) sans les commissions municipales

2016-2021

Coordination régionale et extra-régionale

| | | |
|--|--------------------------------------|------|
| Conférence des Syndics | E. Leimgruber | SAI |
| CIEHL - Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman Délégué-e municipal-e Suppléance | E. Leimgruber Vice-président Mun. | SAI |
| UCV - Union des communes vaudoises Groupe des Villes Conseil des 50 | E. Leimgruber | SAI |
| Association de la coordination des villes de Suisse romande Membre | E. Leimgruber | SMun |

Aménagement Territoire/Transports/Environnement/Infrastructure

| | | |
|---|---------------------------------|------|
| CORAT plénière Suppléance | J. Christen E. Leimgruber | SAI |
| AGGLORIVELAC Copil | J. Christen | |
| VMCV (Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve / Trolleybus) Conseil administration | E. Leimgruber | |
| MVR - Transports Montreux-Vevey-Riviera Conseil administration | E. Leimgruber | |
| SIGE - Service intercommunal de gestion Comité de direction | E. Leimgruber + Y. Luccarini | |
| Délégation fixe au conseil intercommunal Suppléance | J. Christen M. Agnant | |
| GEDERIVIERA (gestion déchets) | J. Christen | |
| CICG Compagnie industrielle et commerciale du Gaz SA Conseil administration (contrôleur des comptes = tournus Vevey-Montreux) / 2016-2017 = Vevey / 2018-2021 = Montreux | Y. Luccarini | |
| Groupement forestier de la Veveyse | J. Christen | |
| Association des Jardins de Gilamont-Village Comité | J. Christen | SMun |
| Commission d'estimation fiscale des immeubles (Registre foncier) Délégué-e municipal-e Suppléance | E. Leimgruber M. Agnant | SMun |
| Energiapro Conseil d'administration | Y. Luccarini | |
| Harivest Société coopérative de constructions et d'habitations | M. Agnant | SMun |
| Holdigaz SA Conseil d'administration | Y. Luccarini | SMun |
| S.I. Logements Modernes SA Conseil administration | M. Agnant | SMun |
| Sociétés coopératives d'habitation Charmontey A + B Conseil administration | M. Agnant | SMun |
| Société coopérative d'habitation Gilamont-Village | M. Agnant | SMun |
| Société coopérative d'habitation La Demeure Vermeille Conseil administration | M. Agnant | SMun |
| Société des Entrepôts Vevey SA Conseil administration | Y. Luccarini | SMun |

Culture / Sports

| | | |
|--|---|------|
| Fonds culturel Riviera Conseil administratif Bureau exécutif | M. Agnant M. Agnant | SAI |
| Fondation du Conservatoire de Musique et Ecole de jazz Montreux-Vevey-Riviera Conseil de fondation | M. Agnant | |
| Fondation du Septembre musical Montreux-Vevey Conseil de Fondation | M. Agnant | |
| Fondation du Théâtre Montreux Riviera (TMR) Conseil de fondation | M. Agnant | |
| Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes | Y. Luccarini | SAI |
| Association de la Ferme Menthée Conseil des délégués (DJEFS) | | |
| Association des Amis du Musée suisse de l'appareil photographique Comité de direction | M. Agnant | SMun |
| Association des responsables communaux des sports, section Suisse romande Membre | E. Rivier | SMun |
| CEPV - Centre d'Enseignement Professionnel de Vevey Conseil d'établissement | E. Rivier | SMun |
| FAS - Fondation des Arts et spectacles (Théâtre) Conseil de Fondation Comité de direction | E. Leimgruber + E. Rivier + M. Agnant + E. Rivier + M. Agnant | SMun |
| FLR - Film Location Riviera Comité | M. Agnant | SMun |
| Fondation Islamique | M. Agnant | SMun |
| Fondation du Musée suisse de l'appareil photographique Conseil de Fondation | M. Agnant | SMun |
| Fondation Musée de l'Alimentation «Alimentarium» | M. Agnant | SMun |
| Fondation Vevey Ville d'Images Conseil de Fondation - Présidence | E. Leimgruber + M. Agnant | SMun |
| Passeport Vacances Délégué-e municipal-e | E. Rivier | SMun |
| Fondation Fonds des écoliers de Vevey à la montagne | E. Rivier | SMun |
| Economie / Tourisme | | |
| Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera Conseil de Fondation | E. Rivier | SAI |
| MVT - Montreux-Vevey Tourisme Comité de direction | E. Rivier | |
| Commission intercommunale Taxe de séjour Membre | E. Rivier | |
| PROMOVE - Association pour la promotion économique de la région Est-vaudois Comité Délégué-e assemblée générale | E. Rivier E. Leimgruber | |
| Association Lavaux Patrimoine Mondial | E. Rivier | |
| Approvisionnement économique du Pays (AEP) - Responsable communal | M. Agnant | SMun |
| Société de développement de Vevey Comité | E. Rivier | SMun |

Sécurité / Prévention

Association de Communes Sécurité Riviera

| | | |
|-----------------------|---------------|--|
| Comité de direction | E. Rivier | |
| Conseil intercommunal | E. Leimgruber | |

Commission «Prévention»

| | | |
|--|--|-----|
| Tournus Vevey-La Tour-de-Peilz - 2016-2021 La Tour M. O. Wälchli | | SAI |
|--|--|-----|

Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage

| | |
|-------------|-----|
| J. Christen | SAI |
|-------------|-----|

Association groupement de défense contre la grêle de Pully-Lavaux-Corsier

| | | |
|--|--|-----|
| Comité de direction (Chardonne) (M. G. Garanis de la Direction des Espaces publics) | | SAI |
|--|--|-----|

Santé / Social

ARAS - Association régionale d'action sociale Riviera

| | | |
|-----------------------|---------------|--|
| Comité de direction | M. Agnant | |
| Conseil intercommunal | E. Rivier | |
| Suppléance | E. Leimgruber | |

ASANTE SANA - Association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est vaudois

| | | |
|--------|-----------|--|
| Comité | M. Agnant | |
|--------|-----------|--|

Fondation des Hôpitaux de la Riviera

| | | |
|----------------|-----------|--|
| Membre conseil | E. Rivier | |
| Suppléance | M. Agnant | |

Association des repas à domicile

Comité : M^{me} Stéphanie Zufferey, cheffe de service DASLI

Fondation Haefeli-Meylan

| | | |
|---------|-----------|------|
| Conseil | M. Agnant | SMun |
|---------|-----------|------|

ACCTS Addiction Action Communautaire, Travail Social

| | | |
|--|--|------|
| (fondation) pas de représentation municipale, qu'un seul représentant de l'ARAS (Délégué pour Vevey-La Tour-de-Peilz-Montreux-Blonay et Saint-Légier, M. Bernard Degex, Municipal Blonay) | | SMun |
|--|--|------|

ARPR - Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite

| | |
|-----------|------|
| M. Agnant | SMun |
|-----------|------|

Fondation Apollo

| | | |
|----------------------|--|------|
| Conseil de fondation | | SMun |
|----------------------|--|------|

Fondation Beau-Séjour

| | | |
|--|-----------|------|
| Conseil + M. G. Altermath et M ^{me} S. Zufferey | M. Agnant | SMun |
|--|-----------|------|

Fondation Comtesse Andrée d'Etchegoyen

| | | |
|--------|---------------|------|
| Comité | E. Leimgruber | SMun |
|--------|---------------|------|

Fondation SIC / apprentis méritant

| | | |
|------------------------------------|--|------|
| M. Serge Volet, Chef de service RH | | SMun |
|------------------------------------|--|------|

Fondation veveysanne pour l'aide à la formation au perfectionnement des adultes et des chômeurs

| | | |
|------------|-----------|------|
| Présidence | M. Agnant | SMun |
|------------|-----------|------|

REVE Réseau Enfance Vevey et Environs

| | |
|-----------|------|
| E. Rivier | SMun |
|-----------|------|

Université populaire Vevey-Montreux

| | | |
|-----------------------|-----------|------|
| Délégué-e municipal-e | M. Agnant | SMun |
|-----------------------|-----------|------|

Représentations municipales

Législature 2021-2026 (état au 31 décembre 2021) sans les commissions municipales

| | 2021-2026 | |
|---|---------------------------------------|-------------|
| Coordination régionale et extra-régionale | | |
| Conférence des Syndics | Y. Luccarini | SAI |
| CIEHL - Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman | | SAI |
| Délégué-e municipal-e Suppléance | Y. Luccarini Vice-président-e Mun. | |
| UCV - Union des communes vaudoises | | SAI |
| Comité exécutif (candidature) | Y. Luccarini | |
| Conseil des 50 (candidature) | A. Dormond | |
| Groupe des villes | Y. Luccarini | |
| Association de la coordination des villes de Suisse romande | | SMun |
| Membre | Y. Luccarini | |
| Aménagement Territoire/Environnement/Infrastructures | | |
| CORAT membre | A. Dormond | URB/ SAI |
| Suppléance | G. Kämpf | |
| AGGLORIVELAC | | URB |
| Copil | A. Dormond | |
| VMCV (Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve Trolleybus) | | SAI |
| Conseil administration | V. Imhof | |
| CRTPR - Conférence régionale des transports publics Riviera | | SAI |
| Membre | A. Dormond | |
| MVR - Transports Montreux-Vevey-Riviera | | SAI |
| Conseil administration | Y. Luccarini | |
| SIGE - Service intercommunal de gestion | | SAI |
| Comité de direction | V. Imhof + A. Dormond | |
| Délégation fixe au conseil intercommunal | P. Molliat | |
| Suppléance | G. Kämpf | |
| SATOM SA | | — |
| Conseil administration (pas de représentation municipale actuellement) | | |
| GEDERIVIERA (gestion des déchets) | | TRA/SAI |
| Membre | V. Imhof | |
| CICG Compagnie industrielle et commerciale du Gaz SA | | SAI |
| Conseil administration | Y. Luccarini | |
| Contrôleur des comptes exercices allant de 2021-2022 à 2024-2025 | P. Molliat | |
| Groupement forestier de la Veveyse | | TRA/SAI |
| Comité | P. Molliat | |
| Association des Jardins Familiaux de Gilamont-Village | | BAT |
| Comité | P. Molliat | |
| Commission d'estimation fiscale des immeubles (Registre foncier) | | SMun |
| Délégué-e municipal-e | Y. Luccarini | |
| Suppléance | P. Molliat | |
| Energiapro | | |
| Conseil administration | Y. Luccarini | |
| Harivest Société coopérative de constructions et d'habitations | | BAT |
| Conseil administration | P. Molliat | |
| Holdigaz SA | | |
| Conseil administration | Y. Luccarini | |
| Société coopérative d'habitation Charmontey | | BAT |
| Conseil administration | P. Molliat | |
| Société coopérative d'habitation Gilamont-Village | | COS |
| Conseil administration | G. Kämpf | |
| Société coopérative d'habitation La Demeure Vermeille | | COS |
| Conseil administration | G. Kämpf | |
| Société coopérative d'habitation de la Valsainte | | URB |
| Membre | A. Dormond | |

| | | |
|---|---|---------|
| Société des Entrepôts Vevey SA Conseil administration | Y. Luccarini | |
| Culture / Sports | | |
| Fonds culturel Riviera Conseil administratif | A. Melchior | SAI |
| Bureau exécutif | A. Melchior | |
| Fondation du Conservatoire de Musique et Ecole de jazz Montreux-Vevey-Riviera Conseil de fondation | A. Melchior | SAI |
| Fondation du Septembre musical Montreux-Vevey Conseil de Fondation | A. Melchior | SCU |
| Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes Membre | L. Willommet | FAM/SAI |
| Société coopérative des Pléiades Conseil administration | V. Imhof | SAI |
| Association de la Ferme Menthée Comité | L. Willommet | ANI |
| Association des Amis du Musée suisse de l'appareil photographique Comité de direction | A. Melchior | |
| Association des responsables communaux des sports, section Suisse romande et Tessin Membre | L. Willommet | |
| CEPV – Centre d'Enseignement Professionnel de Vevey Conseil d'établissement | L. Willommet | FAM |
| CETV – Conseil d'Etablissement des Etablissements primaire et primaire et secondaire Conseil d'établissement | L. Willommet | FAM |
| FAS – Fondation des Arts et spectacles (Théâtre) Conseil de Fondation | Y. Luccarini + A. Melchior + L. Willommet | SCU/SAI |
| Comité de Direction | Y. Luccarini + A. Melchior | |
| FLR – Film Location Riviera Comité | A. Melchior | SCU |
| Fondation islamique Conseil de Fondation | A. Melchior | SCU |
| Fondation du Musée suisse de l'appareil photographique Conseil de Fondation | A. Melchior | SCU |
| Fondation Musée de l'Alimentation «Alimentarium» Conseil de Fondation | A. Melchior | SCU |
| Fondation Vevey Ville d'Images Conseil de Fondation | Y. Luccarini + A. Melchior | SAI |
| Passeport Vacances Délégué-e municipal-e | L. Willommet | FAM |
| Fondation Fonds des écoliers de Vevey à la montagne Conseil de Fondation | L. Willommet | FAM |
| Economie / Tourisme | | |
| Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera Conseil de Fondation | V. Imhof | SAI |
| MVT – Montreux-Vevey Tourisme Comité de direction | V. Imhof | SAI |
| Commission intercommunale Taxe de séjour Membre | V. Imhof | SAI |
| PROMOVE - Association pour la promotion économique de la région Est-vaudois Comité | V. Imhof | SAI |
| Délégué-e assemblée générale | Y. Luccarini | SAI |

| | | |
|---|-----------------------------|---------|
| Association Lavaux Patrimoine Mondial Membre | V. Imhof | SAI |
| Approvisionnement économique du Pays (AEP) - Responsable communal | V. Imhof | |
| Société de développement de Vevey Comité (pas de représentation municipale actuellement) | — | |
| Sécurité / Prévention | | |
| Association de Communes Sécurité Riviera Comité de direction Conseil intercommunal | A. Melchior Y. Luccarini | SAI |
| Commission «Prévention» Membre | G. Kämpf | SAI |
| Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage Membre | A. Dormond | SAI |
| Association groupement de défense contre la grêle de Pully-Lavaux-Corsier Délégué-e municipal-e | V. Imhof | ECO/SAI |
| Santé / Social | | |
| ARAS - Association régionale d'action sociale Riviera Comité de direction Conseil intercommunal | G. Kämpf L. Willommet | COS/SAI |
| ASANTE SANA - Association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est vaudois Comité | G. Kämpf | SAI |
| RÉSEAU SANTÉ - PLATEFORME HAUT-LÉMAN Comité de Direction (pas de représentation municipale actuellement) | | SAI |
| Association des repas à domicile Comité | G. Kämpf | COS/SAI |
| Fondation Les Airelles Conseil de Fondation | L. Willommet | SMun |
| Fondation Haefeli-Meylan Conseil de Fondation | G. Kämpf | SMun |
| ACCTS Addiction Action Communautaire, Travail Social (fondation) Conseil de Fondation (pas de représentation municipale actuellement) | | |
| ARPR - Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite Membre | G. Kämpf | SMun |
| Fondation Beau-Séjour Conseil de Fondation | G. Kämpf | SMun |
| Fondation Comtesse Andrée d'Etchegoyen Comité | Y. Luccarini | SMun |
| Fondation SIC / apprentis méritant Membre pas de représentation municipale actuellement) | | |
| Fondation veveysanne pour l'aide à la formation au perfectionnement des adultes et des chômeurs Présidence | G. Kämpf | COS |
| REVE Réseau Enfance Vevey et Environs Présidence du Conseil | L. Willommet | FAM |
| Université populaire Vevey-Montreux Délégué-e municipal-e | A. Melchior | SCU |

Représentations de la Municipalité assumées par le Syndic en charge des services Finances, Relations humaines, Systèmes d'information, Affaires intercommunales et du Secrétariat municipal

Union des Communes Vaudoises (UCV)

L'UCV est une association faitière chargée de défendre les intérêts de ses membres et de les promouvoir devant les autorités et le public. Elle est la courroie de transmission entre l'État et les communes afin d'aider ces dernières à sauvegarder leurs prérogatives, notamment en participant à des groupes de réflexion ou en faisant connaître son point de vue dès l'ébauche de certains projets. Elle compte 277 communes membres, soit 92 % de l'ensemble des communes du Canton de Vaud.

En plus de l'Assemblée générale, la Ville de Vevey est représentée pour la législature 2021-2026 au sein de deux des organes de l'UCV.

- 1) Au Comité exécutif, par la désignation de l'ensemble des Municipalités de notre district. Le Comité est composé de 13 membres, tous et toutes syndics et syndiques en fonction. Il se réunit au minimum une fois par mois à Savigny ou à Lausanne.
- 2) Au Groupe des Villes qui est composé notamment des syndics et syndiques des communes de plus de 10'000 personnes. Ce Groupe est composé de 26 membres et il se réunit 4 à 6 fois par année à Lausanne.

Les membres du Comité exécutif assument également des représentations au sein de commissions ou groupes de travail cantonaux. Le représentant de Vevey siègera ainsi à la Commission cantonale de la protection de la nature (CCPN), à la Commission cantonale de l'énergie (COMEN) et à la Commission consultative en matière d'asile. Il participera également aux groupes de travail sur les finances communales et les autorités dans le cadre de la prochaine révision complète de la Loi sur les communes (LC). Ainsi qu'à la plateforme pour la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise et le financement de la facture sociale (NPIV-FS) et enfin au comité de pilotage politique pour le passage des communes vaudoises au nouveau modèle comptable harmonisé (MCH2).

A noter qu'en plus du magazine trimestriel *Point CommUNE!*, l'UCV publie annuellement son rapport de gestion. Ces documents et bien d'autres informations sur les activités de l'UCV sont accessibles sur leur site Internet www.ucv.ch

Transports Montreux Vevey Riviera SA (MVR)

La Ville de Vevey détient 46'899 actions (8.15%) et occupe un siège au Conseil d'administration de MVR. Ce Conseil est composé de 6 membres élus pour trois ans et se réunit au minimum 4 fois par année à Montreux.

Malgré une année marquée encore par le Covid, MVR a su tirer son épingle du jeu grâce à sa clientèle régionale et nationale.

Avec plus de 2 millions de voyageuses et voyageurs, les recettes des produits de transport se sont élevées à 6,55 millions de francs, en progression de 26% par rapport à 2020. On se rapproche donc du résultat de 2019, considérée comme année de référence (7,45 millions).

MVR publie un rapport de gestion annuel avec tous leurs résultats opérationnels et financiers détaillés. Celui-ci est disponible dans le courant du mois de mai sur le site www.mob.ch (rubrique Informations aux actionnaires).

Holdigaz SA

Pour l'année civile 2021, l'exercice comptable du

groupe Holdigaz débute le 1er avril 2020 et se termine le 31 mars 2021.

La commune de Vevey, actionnaire de Holdigaz SA, possède 206'648 actions qui ont rapporté un dividende de Fr. 6.— représentant ainsi un revenu de Fr. 1'239'888.—, en progression de 20% par rapport à 2020.

Par ailleurs, la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz (CICG) a versé pour l'utilisation du sous-sol public une redevance annuelle de Fr. 149'693.90, soit quasiment identique à l'année 2020.

La Ville est représentée dans les conseils d'administration du groupe Holdigaz, de la CICG et d'Energiapro (en charge de la fourniture et de la commercialisation du gaz naturel de la clientèle des trois sociétés de réseau du groupe, à savoir la CICG, la Société du gaz de la Plaine du Rhône SA et Cosvegaz SA). Ils se réunissent chacun 4 fois par année.

Rappelons qu'Holdigaz SA est une société holding regroupant des fournisseurs et distributeurs de gaz naturel, des entreprises spécialisées dans les techniques du bâtiment (sanitaire, chauffage et ventilation), ainsi que des sociétés actives dans les énergies renouvelables (production de biogaz et énergie solaire). Elle dispose, pour ses activités transversales et de support, de filiales couvrant les domaines des services, de la production et de l'immobilier.

Diverses participations complètent la palette des sociétés faisant partie de l'environnement d'affaires du groupe. Le groupe déploie ses activités sur l'entier de la Suisse romande et dessert 162 communes des cantons de Vaud, du Valais et de Fribourg en gaz naturel-biogaz. Au total, ce sont 477 collaboratrices et collaborateurs qui constituent l'effectif de Holdigaz SA et 62 places de travail sont occupées par des apprenti-es, soit 13% de l'effectif.

Au cours de l'exercice sous revue, les quantités de gaz acheminées dans les réseaux des trois sociétés de distribution gazière du groupe atteignent 1,55 milliard de kWh, y compris le biogaz produit à Lavigny, Roche et Penthaz.

Par rapport à l'exercice précédent, le total des ventes de gaz naturel présente une progression de l'ordre de 1,1%. Cette hausse trouve sa cause principale dans les degrés-jours, qui sont supérieurs de 0,55% par rapport aux valeurs de l'année passée en raison de températures moins élevées, notamment durant la saison hivernale.

En plus de ces circonstances, les trois sociétés de distribution ont réalisé 347 nouveaux raccordements, dont une part importante concerne la substitution à d'autres agents énergétiques.

Le rapport de gestion 2020-2021 du groupe Holdigaz est disponible sur leur site Internet www.holdigaz.ch (rubrique Publications).

Société des Entrepôts Vevey SA (SEV)

Propriétaire du bâtiment à l'avenue Reller 1, la Ville de Vevey perçoit un loyer qui représente le 70% des locations encaissées (magasinage) par la SEV. Le magasinage facturé pour l'année 2021 est de CHF 381'542.18 contre CHF 393'055.55 pour l'exercice précédent. Le 70% pour l'exercice 2021 représente donc CHF 267'079.53, soit CHF 8'059.36 de moins que l'année précédente.

Rappelons que la SEV, Société des Entrepôts Vevey SA a été fondée le 28 décembre 1940 et exploite depuis 1982 le Port Franc de Vevey.

Ses activités principales sont la gestion de stock, les transports par mer, air et route, les transports express nationaux et internationaux, les livraisons

nationales et internationales, les accomplissements de toutes formalités douanières, la création d'emballages de tout genre et la logistique pour les œuvres d'art.

L'exercice 2021, encore marqué par la pandémie, a été difficile pour la SEV et le chiffre d'affaires global est en recul d'environ 10%. L'année 2021 présente néanmoins de grandes disparités au sein des diverses activités, le rebond des services d'agence en douane étant réjouissant alors que les prestations de commissionnaire-expéditeur sont pour 2021 encore en forte réduction.

Malgré cette conjoncture morose, la réduction des recettes magasinages, loyers et droits de passage a pu être limitée à 2.93%.

Plus de détails sur les activités et les services de la SEV sont disponibles sur leur site Internet www.sevpf.ch

Fondation Comtesse Andrée d'Etchegoyen

Cette fondation, créée en 1979, vient en aide financière aux jeunes gens, suisses, habitant le sous-arondissement de Vevey, de parents non fortunés pour leur permettre d'étudier à un niveau supérieur. Le Conseil de fondation est composé des syndicats de Montreux et de Vevey ainsi que d'un membre de la direction de la succursale UBS de Montreux. Un secrétaire désigné par le Conseil est chargé des démarches administratives ainsi que du traitement des dossiers de demande de soutien.

Les décisions d'octroi et concernant la gestion sont prises par circulation, ce qui signifie qu'il n'y a pas de séances en présence du Conseil de fondation durant l'année.

Commission d'estimation fiscale des immeubles

L'estimation fiscale d'un immeuble constitue la base pour la taxation de l'impôt foncier.

Une révision de cette estimation est notamment nécessaire lors d'un changement de propriétaire ou suite à des travaux de transformation.

La Loi cantonale sur l'estimation fiscale des immeubles (LEFI) prévoit à son article 5 la constitution d'une commission de district pour procéder à ces révisions. Elle est constituée de trois membres. Pour Vevey, elle se compose d'un président, d'une collaboratrice du Registre foncier et d'un représentant de la commune. Le Conseil d'Etat a nommé le président et la collaboratrice du Registre foncier, tandis que le troisième a été désigné par la Municipalité en son sein.

Cette commission se réunit dans les locaux du registre foncier de l'Est vaudois à Vevey en moyenne 4 à 6 demi-journées par année. Elle est également amenée à effectuer des visites de terrain pour étudier les recours des propriétaires lors d'une contestation du montant révisé de l'estimation fiscale.

Fondation des Arts et Spectacles de Vevey (FAS)

La FAS a pour but dans ses statuts la gérance et l'administration artistique des salles de spectacles, propriété de la Commune de Vevey, dont la gestion lui a été attribuée.

La Ville de Vevey lui a confié la gestion et la programmation artistique du Théâtre Le Reflet ainsi que la gérance de la salle del Castillo pour l'ensemble des locations.

Le Conseil de fondation est constitué de 13 membres nommé-es par la Municipalité, comprenant les trois membres du collège en charge des écoles, de la culture et des finances. Ces deux derniers étant également membre du Comité de direction avec la présidente et la vice-présidente du Conseil ainsi que la cheffe du service de la culture.

Le Conseil de fondation et le Comité directeur se réunissent au minimum 4 fois par année.

Pour l'année civile 2021, l'exercice comptable de la fondation débute le 1er août 2020 et se termine le 31 juillet 2021.

Concernant l'exploitation de la salle del Castillo, celle-ci a fortement été impactée par la pandémie, puisque 60 manifestations ont été annulées sur la saison 2020-2021. Le total des 103 locations effectives aura été réalisé à 80% avec des sociétés locales et pour la quasi-totalité du solde avec la commune. Le résultat d'exploitation de la salle del Castillo présente un déficit de CHF -21'480.55, absorbé en totalité par la couverture de déficit au budget de la Ville.

Du côté du résultat d'exploitation du Théâtre Le Reflet, celui présente un bénéfice de CHF 160'923.66 qui résulte de la diminution des coûts artistiques et de la baisse des frais généraux liés à la pandémie, ainsi que des indemnités reçues en RHT et des dons du public.

Pour en savoir plus sur la programmation artistique et les activités de la saison 2020-2021 du Théâtre Le Reflet, voir au chapitre Culture.

Fondation Vevey ville d'images

Le Conseil de fondation est composé de 11 membres, comprenant deux représentant-es de la Municipalité de Vevey et une représentante des autorités régionales qui sont membres de droits. Les autres membres sont issu-es des milieux économique, touristique, culturel et de la société civile.

Le Conseil se réunit 3 à 4 fois par année.

Suite au changement de législature, la présidence de la fondation était à repourvoir. Le Conseil de fondation a élu à ce poste le syndic de Vevey. La Municipalité est ainsi également représentée au sein du Comité de la fondation.

Pour en savoir plus sur les activités 2021 de la fondation, voir au chapitre Culture.

Conférence des Syndics de la Riviera (CSD)

Voir le rapport d'activités 2021 du Service des Affaires intercommunales de la Riviera (SAI) aux pages 4 à 6.

Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

Voir le rapport d'activités 2021 du Service des Affaires intercommunales de la Riviera (SAI) à la page 7.

Yvan Luccarini, syndic

Représentations de la Municipalité assumées par la Municipale des services Accueil et population, Cohésion sociale et du bureau de la Durabilité.

Comité de direction de l'Association régionale d'action sociale Riviera (ARAS)

L'ARAS Riviera 2021 rassemble 14 communes (Blonay, Chardonne, Chexbres, Corseaux, Corsier-sur-Vevey, Jongny, La Tour-de-Peilz, Montreux, Puidoux, St-Légier -La Chiésaz, St-Saphorin, Rivaz, Vevey, Veytaux), avec deux CSR, à Montreux et à Vevey, ainsi que des agences s'assurances sociales à Montreux, la Tour-de-Peilz, Blonay et Chexbres.. L'ARAS compte 132 collaboratrices et collaborateurs au 31.12.2021, représentant 117 emplois plein temps.

L'année 2021 a été marquée par la poursuite des mesures sanitaires. Alors que l'ensemble du personnel dispose des outils informatiques pour effectuer un télétravail de qualité, l'ARAS Riviera a adapté l'obligation et la recommandation de télétravail édictée par le Conseil fédéral en fonction de

sa tâche première, soit offrir un accueil de qualité et si possible en présentiel à la population de la Riviera.

Pour le CSR Riviera, l'année 2021 a été marquée, au mois de juin, par l'implémentation de la part du canton d'un nouveau système informatique devant faciliter la gestion des dossiers des bénéficiaires RI. La mise en place de ce système a nécessité d'importants efforts de prise en mains et de formation des collaborateurs. Un effort important a été déployé afin que l'impact de ce nouveau dispositif impacte le moins possible les bénéficiaires.

Le nombre de dossiers du CSR Riviera est stable. La mise en place de mesures fédérales pour les chômeuses et chômeurs en fin de droit ainsi que les personnes indépendantes a permis de déjouer la crainte d'une explosion de nouvelles demandes. Le CSR Riviera termine son année par la mise en place de l'Unité commune (UC) Riviera-Chablais. Cette unité est composée de collaboratrices et collaborateurs de l'Office régional de placement (ORP) de la Riviera et du district d'Aigle-Pays d'Enhaut, ainsi que d'assistantes et assistants sociaux du CSR de la Riviera et du CSR Aigle-Pays d'Enhaut. L'objectif de l'UC est d'offrir une prise en charge intensive des bénéficiaires du Revenu d'insertion (RI) dans le cadre d'un suivi par les ORP.

L'ARAS Riviera répond aux besoins de 721 bénéficiaires à Vevey (nbre moyen entre juin et décembre 2022).

ASANTE SANA

Premier service d'aide et de soins à domicile sur la Riviera, Asanté Sana assure un suivi de santé, des soins infirmiers (techniques, palliatifs, soins des plaies, d'hygiène, de confort, de santé mentale), de l'ergothérapie, un conseil en nutrition et aussi une aide à la vie quotidienne avec la réadaptation, les repas à domicile, l'aide au ménage et aux transports et un soutien à la petite enfance. Par ailleurs, cette organisation de soins à domicile propose un soutien aux activités, des veilles, une présence à domicile et des aides à la prévention Bio-télévigilance. Le soutien aux proches aidants est également un élément important dans le maintien à domicile.

En 2021, le nombre de bénéficiaires de Asanté Sana est de 5600 clients en 2021 (+ env. 300).

Les deux antennes veveysannes satisfont la demande de 897 bénéficiaires par 53'137 heures de prestations.

La prestation de Soins infirmiers a connu une forte augmentation en (+7,8 % sur Vevey), 2021 due au vieillissement de la population.

- 21546 repas ont été livrés à Vevey.
- 4160 courses ont été effectuées.
- 81 personnes ont été vaccinées contre le covid-19 à domicile à Vevey
- Sur les 674 collaboratrices et collaborateurs d'Asanté Sana, 220 travaillent sur le site de Vevey.

La municipale en charge représente également Asanté Sana à l'assemblée des délégués de l'AVASAD.

Réseau Santé du Haut-Léman (RSHL)

Le Réseau Santé Haut-Léman (RSHL) est actif dans l'information, l'orientation et la coordination dans le domaine de la santé, mais aussi du social et ce de plus en plus. En collaboration avec la PCi, la Croix-Rouge vaudoise et les écoles en soins infirmiers, des renforts ont pu ainsi être proposés aux institutions, dont les EMS, pour pallier les absences du personnel et la charge de travail, lors de la 5^e vague Covid.

L'année 2021 a été marquée par deux mandats

d'importance confiés par l'Etat de Vaud, avec une participation active dans le déploiement du Dossier Electronique du Patient (DEP) et la responsabilité de la gestion de la crise pandémique pour l'ensemble du secteur communautaire de l'Est vaudois. Le Réseau Santé Haut-Léman (RSHL) contribue aussi à l'élaboration de deux projets qui concernent directement la commune de Vevey : celui du site hospitalier du Samaritain une fois rénové, avec pour objectif de développer des prestations communautaires, et celui de la Fondation Beau-Séjour, avec un projet de construction d'un nouvel EMS, afin de pérenniser l'activité d'hébergement à l'horizon 2027-2030.

Quelques données chiffrées :

Budget du Réseau : Fr. 7'263'100.-

Membres : 190 (dont les communes de l'Est vaudois)

Collaboratrices et collaborateurs : 70 sous contrat, une dizaine via les institutions partenaires

Plus de 1'600 personnes suivies en consultations spécialisées.

Fondation Beau-Séjour

L'EMS a connu un taux d'occupation moyen de 44.5 lits en moyenne sur 48 lits disponibles, en raison d'une demande moins élevée dans la région et de la nécessité de garder de la place pour les situations de confinement.

Des prestations de courts séjours et quelques missions de réadaptation ont été proposées, ce qui exige plus de travail.

Le centre d'accueil de jour, centre de loisirs et restaurant public du Panorama, a fait face à une augmentation d'activité. Le restaurant a par exemple servi 1'736 plats en plus qu'en 2020 et le centre d'accueil temporaire a également vu une augmentation dans sa fréquentation passant de 3'400 en 2020 à 7'400 modules pour 2021.

Chaque mois, une multitude d'activités sont proposées, dont certaines en phase avec les actualités de l'administration communale (Plan Climat et durabilité).

Les 50 logements protégés, de la Cité et des Maronniers ont connu une fréquentation maximum, tous les appartements étant occupés. La liste d'attente actuelle est de 50 personnes.

L'organisation de soins à domicile rattachée à la fondation Beau-Séjour fut beaucoup sollicitée en cette période de pandémie.

L'équipe de cuisine a produit 80'000 repas, soit 3000 de plus que l'année d'avant. Chaque mois, des saveurs de différents pays ont été proposées. Si l'activité de la fondation a été bonne en 2021, le résultat financier sera impacté par les charges supplémentaires dues au COVID et à la diminution de fréquentation de l'EMS.

En finalité, les finances de la fondation restent saines et ses réserves financières permettent de prévoir la création d'un nouvel EMS. En 2021, le conseil de Fondation a validé ce projet, développé en collaboration avec la municipalité de Vevey et du Réseau de santé Haut-Léman. La création d'un nouvel EMS répond à un appel à projet du conseil d'état.

Fondation Haefli-Meylan

Constituée par un legs de M. Traugott Haefeli en 1989, la Fondation Haefli-Meylan pour but de soutenir financièrement et encourager les services bénévoles qui permettent aux personnes âgées bénéficiaires de l'assurance vieillesse des communes de Corseaux, Corsier-sur-Vevey, la Tour-de-Peilz et Vevey de se faire aider et soigner à domicile. Elle poursuit aussi le but de permettre l'organisation d'excursions pour ces personnes, qu'elles soient à leur domicile ou en institution.

Le Conseil de fondation est composé d'une représentante ou d'un représentant par commune et du préfet.

Au creux de la pandémie, en septembre 2021, une croisière sur le Léman a pu être organisée par le service de la Cohésion sociale grâce à cette participation de fr. 12'500 annuelle et pour le plus grand bonheur des participantes et participants.

Association des repas à domicile

Durant cette année 2021, l'association a poursuivi sa mission qui est de livrer des repas aux personnes atteintes dans leurs santé tout en jonglant avec les contraintes liées à la pandémie. 21'546 repas ont été livrés sur le territoire veveysan, ce qui représente le 41% des repas. Toutefois, une légère baisse générale a été enregistrée en comparaison avec les dernières années.

En situation régulière, des événements sont organisés annuellement pour les bénéficiaires (organisation d'une sortie avec un repas) et les bénévoles (apéritif dinatoire sur une demi-journée). Ces événements sont actuellement suspendus jusqu'à ce que la situation s'améliore. Dès lors, l'accent a été mis sur des cadeaux d'anniversaire, Pâques, Noël et Nouvel An.

Le plus gros défi a été de maintenir le nombre de bénévoles à disposition en sachant que plusieurs d'entre elles et eux n'ont pas repris du service suite au confinement de 2020. Cependant, grâce à la publication d'annonces sur différentes plateformes, suffisamment de personnes ont pu être recrutées afin de garantir la pérennité du service. Le nombre de bénévoles s'élève à 45 et 10 personnes sont employées par l'association.

L'absence du personnel en présentiel au bureau a permis de rafraîchir l'ensemble du mobilier.

Le site internet a été revu et les documents transmis aux nouveaux clients ont été mis à jour.

Le comité, composé de 4 municipales et municipaux et de l'association de l'entraide familiale comme membres de droit, et d'un président et d'un vice-président, se réunit 4-5 fois par année.

Association de la Riviera pour la préparation à la retraite (ARPR)

L'ARPR est une association sans but lucratif, créée en 1984, qui a pour mission de préparer à la retraite les personnes habitant ou travaillant sur la Riviera vaudoise.

11 Communes de la Riviera, la CCVD/AI, Nestlé, Retraites Populaires et plusieurs entreprises locales soutiennent cette association.

Différentes activités sont proposées :

- Cycles de conférences au sujet de la retraite, adaptés à l'âge des participants : 45 ans et + / 55 ans et + / 60 ans et +
- Conférences ponctuelles « à la carte » sur des thèmes spécifiques concernant la retraite (activité physique, cultiver la mémoire, bénévolat, etc.)
- En 2021, 125 participants ont assisté à nos formations.

Un programme de sensibilisation aux enjeux de la retraite est en cours d'élaboration visant :

- les entreprises : avec des rencontres avec les DRH
- les particuliers : via la publication périodique sur notre site, newsletter et réseaux sociaux, de contenu propre, validé par nos experts, sur les thèmes plus sensibles : réforme AVS et LPP, rachats dans le 2^e pilier, aspects fiscaux du 3^e pilier, etc.

Le comité de 9 représentantes et représentants des communes, Nestec, Raiffeisen, Retraites populaires et autres parties prenantes s'est réuni deux fois en 2021.

Société coopérative La Demeure-Vermeille

Le but de cette société coopérative est de

construire, acquérir et exploiter des maisons dont les logements sont réservés par priorité aux personnes du troisième âge et aux familles à Vevey et environs. Cette coopérative détient un immeuble de 14 appartements subventionnés à la rue du Clos 15 dont l'administration est assurée par la gérance l'Arcade. Le comité est composé de 5 sièges, dont un de droit à la Municipalité de Vevey.

En 2021, le comité s'est réuni une fois pour préparer l'assemblée générale, qui a eu lieu le 10 juin 2021.

La rénovation de 3 appartements et de l'entretien courant ont été réalisés. Aucun appartement n'est resté vacant.

Société coopérative Gilamont-Village

Construit en 1995 à l'aide d'une technique de bois béton qui favorisait les ressources locales, d'une double peau au Nord et des premiers accumulateurs solaires de Vevey, ce bâtiment de 62 logements à loyers abordables en a fait une particularité qui a été saluée par le monde de l'architecture lors de différentes publications, concours et expositions.

Les appartements qui constituaient cet immeuble se sont avérés les moins chers du canton lors de leur commercialisation. Notamment en raison de l'abaissement des coûts de construction, de l'utilisation d'un terrain communal peu favorable constitué en DDP et le caractère social à but non lucratif de la coopérative.

L'incendie survenu le 23 février 1999, qui avait engagé jusqu'à 150 pompiers, a nécessité la reconstruction de trois des neuf modules que composent l'ensemble à l'aide d'une méthode de conception en bois plus classique.

Des problèmes de construction, engendrés par des déformations de dalles en bois ont été relevés plus tard sur l'ensemble du bâtiment. L'ouvrage a dû être assaini lourdement au niveau de ses structures porteuses dès 2012. Ces frais complémentaires ont mis à mal la santé financière de la coopérative qui a dû notamment solliciter une hypothèque complémentaire cautionnée par la Ville de Vevey.

Durant l'exercice 2021, les activités de la coopérative ont été supervisées par son comité à chaque trimestre et lors de l'assemblée générale du mois de juillet. Durant ces rencontres, nous avons pu notamment suivre le bon déroulement du raccordement au CAD, entrepris en fin d'année 2020, organiser le nettoyage complet des coursives donnant sur l'avenue de Gilamont, procéder à la remise en état de différents murs de soutènement de terrasses, administrer différentes rénovations d'appartements et contrôler le bon suivi des activités financières, locatives et techniques de la gérance immobilière.

Commission Prévention-Riviera

Voir sous Cohésion sociale

Fondation veveysanne pour l'aide à la formation au perfectionnement des adultes et des chômeurs

Voir sous Cohésion sociale

Suppléances assumées par la Municipale en charge des services Accueil et population, Cohésion sociale et du bureau de la Durabilité.

- Projet d'agglomération Rivelac
- Commission intercommunale Riviera d'Aménagement du Territoire (CORAT)
- Conseil intercommunal du Service intercommunal et de gestion

Gabriela Kämpf, municipale

Représentations de la Municipalité assumées par la Municipale du service de la Culture.

Une activité importante est dévolue aux représentations auprès des institutions, fondations, associations culturelles, au nom de la Municipalité, par la personne en charge du Service de la culture.

Ce travail de proximité est essentiel pour bien comprendre les besoins des actrices culturelles et acteurs culturels veveysan.ne.s afin d'avoir une vision fine du tissu culturel veveysan, riche et varié, composé de personnes passionnées et créatives. L'activité culturelle à Vevey est un pivot du bon vivre ensemble, du lien, tout autant d'atouts enviés loin à la ronde.

Le service de la Culture a brossé un tableau exhaustif de la vie culturelle veveysanne dans le présent rapport ; il s'agit ici d'une contribution en guise de préambule et mot de la Municipalité, régulièrement sollicitée pour adresser un petit mot lors d'un vernissage ou d'un événement, mais qui siège aussi comme membre de droit dans diverses structures.

Fondation des Arts et spectacles

Après avoir enregistré une très belle fréquentation en début de saison 20-21, annulations et reports se succèdent dès la fin octobre. L'activité du Reflet se concentre alors sur les résidences de création, les scolaires, les actions de médiation culturelle et de nouveaux événements covido-compatibles.

Fondation Vevey, ville d'images - L'appartement

Cet atypique espace culturel, ancien appartement des cheminots situé à l'étage du hall de la Gare de Vevey, fut inauguré le 11 septembre 2021 à l'occasion du 100ème anniversaire du magazine l'Illustré. Le public et les invité.e.s sont au rendez-vous. Cet événement sera suivi de 2 expositions successives en 2021 et au premier trimestre 2022. Une nouvelle exposition sera proposée lors du Festival Images 2022.

Conservatoire Montreux Vevey Riviera

En 2021, dans le contexte plutôt morose de la pandémie, l'accès aux activités culturelles et le maintien de la pratique de la musique ont représenté un élément crucial de l'équilibre humain, pour les enfants, les jeunes et les adultes attiré.e.s par cet art. La loi cantonale sur les écoles de musique et le programme fédéral « Jeunesse + Musique » démontrent que la formation musicale est essentielle et se doit d'être accessible à tous. Sous l'angle des restrictions sanitaires, grâce à son statut d'école, le Conservatoire a pu maintenir le cœur de ses activités pédagogiques durant toute l'année. Les manifestations publiques ont en revanche souffert des restrictions, coupant parfois le lien avec les proches des élèves ou plus largement le public mélomane. Des efforts importants ont été déployés pour pallier cette rupture en mobilisant des moyens numériques, à l'instar des Portes ouvertes du printemps sur les sites de Vevey et de Montreux, annulées et remplacées par des visites virtuelles et présentations d'instruments par vidéos en ligne. Avec l'arrivée du Certificat COVID-19 et ses différentes déclinaisons durant l'automne, l'accès réglementé à l'enseignement pour les gymnasiens et adultes a généré certains remous, mais les manifestations ont pu retrouver leur public et ainsi le partage musical, à l'image de concerts des Ensembles du Conservatoire qui se sont déroulés à la Salle del Castillo en novembre dernier ou de la comédie musicale « West Side Story » à Villeneuve qui, après avoir essuyé deux reports, a pu enfin être présentée au public. Ce dynamisme a permis de maintenir et même d'augmenter légèrement le nombre d'inscriptions sur le site de Vevey : 1057 au 1er semestre 2021-2022 (1038 en 2020), ce qui représente près des

deux tiers des inscriptions au CMVR, tous sites confondus. Plus de quarante enseignant.e.s donnent des cours individuels et collectifs de musique à la Maison de Warens et pour la percussion, à la Salle Saint-Jean. L'offre de cours comprend une vingtaine d'instruments, des cours d'initiation musicale, de solfège, ainsi que des cours d'ensembles.

Les Amis du Musée suisse de l'appareil photographique

Association très active autour et en lien avec les activités de la vie du Musée, elle se réunit plusieurs fois par année, publie le bulletin « Le Petit Révélateur » et organise la bourse Photo chaque printemps au CEPV.

Fondation du Musée suisse de l'appareil photographique

Le but de la Fondation du Musée suisse de l'appareil de photographie, tel qu'il a été défini lors de sa création en 1991, est de sauvegarder et mettre en valeur tout matériel relevant de l'histoire des techniques photographiques, avec un accent particulier sur les appareils fabriqués en Suisse. Composé de 12 membres, le Conseil de Fondation se réunit à minima une fois par année. Ce fut le cas en 2021, lors d'une séance en visioconférence. Les membres sont coopté.e.s par le Conseil et sont issu.e.s de différents milieux économiques et culturels. En outre, sont membres de droit un représentant de la Municipalité, le directeur du Musée et un représentant de l'association des amis du Musée, bras armé de la Fondation ! Les ressources de la Fondation ont principalement été consacrées, durant l'année écoulée, à la réimpression du magistral ouvrage réalisé par les anciens directeurs-conservateurs, « Les yeux des photographes » et à une aide financière pour permettre l'édition du catalogue de l'exposition consacrée à l'horlogerie et la photographie. Parce que soumise au contrôle de l'Autorité de surveillance des Fondations, ce statut officiel et reconnu lui permet d'établir facilement des contacts avec des entreprises ou des institutions partenaires de projets. Elle peut ainsi solliciter le soutien d'autres fondations et bénéficier des dons de la Loterie Romande.

Fondation septembre Musical

Le festival Septembre Musical 2021 a mis les artistes suisses à l'honneur ; en cette année particulière, toujours marquée par la pandémie, la volonté des organisatrices et organisateurs du festival était de démontrer l'excellence des artistes suisses, parfois méconnu.e.s dans leur propre pays alors qu'ils figurent parmi les meilleur.e.s dans leur genre à l'échelle internationale. Les quatre coins de notre pays ont été représentés dans cette édition. Cette 75^e édition a attiré près de 7000 spectatrices et spectateurs dont 21% de jeunes. L'une des missions du festival est précisément de sensibiliser les jeunes aux vertus de la culture, l'objectif étant de leur en faciliter l'accès par différentes initiatives, comme les billets de concert à Fr. 10.--. Le concert dédié aux jeunes virtuoses a affiché complet. Des artistes issu.e.s des milieux du jazz, du yodel, du théâtre ou encore de la chanson pour enfants se sont ajoutée.e.s aux plus grands orchestres et solistes classiques de Suisse. Toutes ces formations se sont succédé sur scène en six lieux emblématiques de la Riviera vaudoise, pour 15 concerts et spectacles, pendant 13 jours et devant près de 7000 spectatrices et spectateurs. Ce résultat a dépassé les objectifs que le Comité s'était fixé pour cette édition.

Alimentarium, Musée de l'alimentation

Figure incontournable de paysage culturel veveysan, l'Alimentarium propose depuis toujours un

large choix d'activités pour petit.e.s et grand.e.s. Que ce soit dans son bâtiment sur les quais, en face de sa désormais célèbre, Fourchette plantée dans le lac, ou en ligne, le Musée est accessible pour chacun.e du monde entier qui s'intéresse aux thèmes liés à l'alimentation et à la nutrition.

En 2021, en parallèle à son exposition temporaire consacrée au véganisme et intitulée #vegan, l'Alimentarium a continué sur sa lancée initiée en 2020 en développant divers projets digitaux : podcasts, ateliers culinaires en ligne, visites virtuelles, nouveaux jeux pour les enfants et adolescent.e.s, contenus inédits, etc. Autant d'activités qui invitent le public à réfléchir, à apprendre et à échanger sur les questions de l'alimentation d'aujourd'hui et de demain. La situation particulière que toute institution culturelle a connu ces deux dernières années a effectivement poussé le Musée veveysan à se réinventer. Ainsi, et même si les activités au sein du musée physique ont repris très gentiment en 2021 pour le public local et régional - comme les ateliers culinaires, les visites guidées ou les locations de salle par exemple -, le développement dans le monde digital s'est poursuivi afin de toucher un public global et international. C'est en effet un enjeu important pour l'Alimentarium : encourager chacun.e à comprendre l'importance et les enjeux de l'alimentation dans son contexte culturel et scientifique, ainsi que sa relation avec la santé, les communautés et la planète.

Commissions municipales du RKC, du Théâtre de l'Oriental, des Musées et de la Bibliothèque municipale

Dans le contexte de la pandémie, il n'a pas été possible de réunir les membres de ces commissions en 2021. Les commissions nouvellement constituées se réuniront dès la fin du 1^{er} semestre 2022.

Conférence des autorités de la CVC

La Conférence des autorités des villes en matière culturelle a eu lieu le 29 octobre 2021 à Fribourg, à la Blue Factory et les anciennes brasseries Cardinal adjacentes. Une très belle opportunité de rencontrer d'autres Municipaux et Municipales de la culture venant des 4 coins du pays. Une occasion importante qui a permis d'échanger sur le plan communal et fédéral sur les enjeux actuels dans le contexte de la crise COVID-19 et de manière plus générale sur l'avenir de la Culture en suisse. Ce fut l'occasion aussi d'un échange entre les participants et Monsieur le Conseiller Fédéral Alain Berset qui nous a fait part de sa vision et de son programme à l'Office fédéral de la culture.

Pour l'ensemble des actrices culturelles et acteurs culturels veveysan.e.s, l'année 2021 s'est achevée avec un bilan très contrasté, les un.e.s et les autres ayant été impacté.e.s à des degrés divers par la crise sanitaire. Dans ce contexte, le Conseil communal, a accordé un crédit extraordinaire de Fr. 300'000.- pour un Fonds COVID-19 à l'intention des milieux de la culture et du sport. Nous les en remercions vivement. Ceci a permis aux actrices, acteurs et associations ayant déposé une demande, dans le cadre de critères stricts, d'obtenir des aides nécessaires pour maintenir leurs activités ou se réorienter.

Alexandra Melchior, municipale

Représentations de la Municipalité assumées par le Municipal en charge du service Bâtiments, gestion et énergie

Groupement forestier de la Veveyse

Le Groupement forestier de la Veveyse est une corporation de droit public composé en 2021 des Communes du Cercle de Corsier, Blonay, La Tour-de-Peilz

et Vevey. Il est d'usage que le comité du Groupement soit composé de trois personnes dont une de Blonay, une des Villes et une du Cercle de Corsier. Dès le début de la législature, le délégué de La Tour-de-Peilz a cédé sa place au comité au profit du représentant de Vevey, Pascal Molliat. Un enjeu de la fin 2021 et de 2022 sera la suite à donner à la fusion de Blonay et St-Légier et la gestion de cette nouvelle donne dans le cadre du Groupement.

Exploitation des forêts à Vevey

Une coupe de bois sur la parcelle 1'800 sur le territoire communal de Saint-Légier en dessous des terrains de foot de la Veyre avait été martelée en 2020 pour un volume de 98.7 sylves (mètre cube sur pied). L'entretien de la fonction de protection contre les dangers naturels avait motivé la décision d'entreprendre des chantiers forestiers dans ce secteur. L'entreprise Aeschlimann a réalisé cette coupe en 2021, le terrain très escarpé, les abatages très dangereux et la difficulté de débardage des bois rendent les coûts d'exploitation onéreux et la vente des bois ne permet de loin pas la couverture des frais. Une fois la coupe terminée ce sont 117 mètres cubes qui ont été reconnus principalement du bois énergie dont 41 m³ ont permis d'alimenter le CAD Vevey en plaquettes forestières. Le montant de la vente des bois s'élevait à Fr. 6'566.- pour des frais d'exploitation de Fr. 26'132.-. La Confédération et le Canton encouragent financièrement les propriétaires dans l'entretien des forêts protectrices, une aide financière de CHF 15'652.65 a été octroyée pour ce chantier.

Quelques chiffres concernant le CAD Vevey qui fonctionne bien. En 2021, 12'528'000 kWh ont été produits par 16'423 mètres cubes de plaquettes forestières livrées par le Groupement forestier de la Veveyse. 763 kWh sont donc produits par m³ de plaquettes livrées ce qui est excellent pour une installation de ce type. Grâce notamment au chiffre d'affaires généré par le CAD Vevey, le Groupement forestier de la Veveyse, a pu lors de son assemblée du mois de juin 2021, octroyer une redistribution exceptionnelle aux communes membres au prorata du volume de bois coupé durant l'année. Ce montant s'élevait à Fr. 3'380.- pour la Ville de Vevey.

La fréquentation des espaces forestiers est de plus en plus forte, chacun souhaite se réapproprier un petit bout de nature que ce soit lors d'un jogging, d'une promenade avec son chien, de la cueillette de plantes sauvages, d'un cours de yoga, etc. Dans ce contexte, la sécurité des infrastructures forestières doit être une priorité et une attention supplémentaire doit être portée sur l'état sanitaire des peuplements forestiers. Pour exemple, le contrôle sanitaire de la forêt des Bosquets effectué conjointement par MM. Marggi et Roth (garde-forestier) a démontré un état critique du peuplement. Quelques arbres très menaçants ont été rapidement abattus. Ce massif très fréquenté, mérite une attention particulière ces prochaines années. *Pascal Molliat, municipal*

Représentations de la Municipalité assumées par le Municipal en charge du service Travaux publics, espaces verts et entretien et du bureau Economie et Tourisme - Vignes

Une part très importante du temps de travail d'un.e municipal.e est dévolue aux représentations auprès des institutions liées au dicastère occupé. Pour ce rapport de gestion 2021, seules quelques informations peuvent être rapportées, car beaucoup de séances ne se sont pas déroulées. L'année 2022 sera assurément beaucoup plus chargée et passionnante.

Lors des séances qui ont eu lieu entre les mois d'août et décembre 2021, les différentes représentations ont fourni tous les renseignements nécessaires sur les sujets en cours de discussion et les projets planifiés afin que toutes et tous aient le même niveau d'information.

VMCV

Le conseil d'administration s'est réuni 3 fois, les sujets de discussion portent exclusivement sur les fonctionnements de l'entreprise et sur les infrastructures des transports (bus, ligne, choix du matériel roulant, etc.). Le conseil d'administration ne discute pas ni des horaires ni de la planification des lignes. Ce sujet est traité pas le service de l'urbanisme qui gère la mobilité en direct avec la direction des VMCV.

Les VMCV ont chaque année un rapport de gestion pour les détails de fonctionnement, il est disponible sur leur site internet au plus tard au début de l'été 2022.

Montreux-Vevey Tourisme

Les séances du comité de direction ont porté sur la présentation de la nouvelle stratégie de l'office du tourisme de la Riviera. Le site internet www.montreuxriviera.com contient le rapport annuel de MVT ainsi qu'une vidéo de présentation de la nouvelle stratégie « PURE INSPIRATION ».

Promove

Le comité de direction de la Promove se réunit chaque mois sauf durant les mois de juillet et août. Les séances de septembre à décembre ont porté sur le sujet de la nouvelle stratégie qui se mettait en place pour redynamiser les emplois de la région et ainsi éviter de devenir une région-dortoir. Promove soutient les jeunes entrepreneurs grâce à un guichet de renseignement pour l'aide au démarrage d'entreprises.

Association Lavaux Patrimoine Mondial

La ville de Vevey est représentante des communes hors périmètre Lavaux.

Elle paie une contribution qui figure au budget pour aider au développement de projet lié à LPM. L'événement majeur lors du 2e semestre 2021 a été l'inauguration de la Maison Lavaux à Grandvaux elle contient une exposition dans laquelle vous pourrez parcourir l'histoire, les principaux paysages, les enjeux de protection de Lavaux et bien d'autres facettes de cette région spectaculaire. D'autres renseignements sont disponibles sur www.lavaux-unesco.ch

Vincent Imhof, municipal

Délégations et commissions état au 30 juin 2021

Commission de gestion exercice 2020

13 membres et 1 suppléant-e au minimum par parti
Législature 2016-2021

| Nom | Prénom | Parti |
|-------------|------------------|-------|
| Ming | Christophe | PLR |
| Walter | Antoinette | PLR |
| Marchesi | Jean-Yves | PLR |
| De Stefanis | Maria Antonietta | PS |
| Rilliet | Julien | PS |
| Butty | Pierre | PS |
| Molliat | Pascal | VL |
| Blatter | Roger | VL |
| Tolusso | Clément | DA |
| Perfetta | Gilles | DA |
| Vincent | Jennyfer | VER |

| | | |
|---|----------|-----|
| Despot | Fabienne | UDC |
| Rizzello | Martino | PDC |
| Suppléant-e-s: | | |
| Marinelli | Victor | PLR |
| Rusterholz | Danielle | PLR |
| De Regibus | Giuliana | PS |
| Bussy | Cédric | PS |
| Maldonado | Jorge | VL |
| Renkens | Marc | DA |
| Kamba | Jean | VER |
| Bonjour | Yvette | UDC |
| Rentsch | Dora | PDC |
| Présidence 2020-2021 : M. Christophe Ming | | |

Commission de recours en matière d'impôts communaux

7 délégué-e-s et 1 suppléant-e par parti
Législature 2016-2021

| Nom | Prénom | Parti |
|----------------|--------------|---------------|
| Burgi | Jean-Jacques | PLR |
| Ansermet | Serge | PS |
| Bonjour | Nicolas | VL |
| Vallotton | Alexandre | DA |
| Vacant | | VER |
| Riesen | Werner | UDC |
| Butticaz | Louis | PDC |
| Suppléant-e-s: | | |
| Marinelli | Victor | PLR |
| Bussy | Cédric | PS |
| Baud | Francis | VL |
| Halbritter | Christian | DA |
| Vacant | | VER |
| Kirisci | Cihan | UDC |
| Lonardo | Lino | (non élu) PDC |

Commission du Fonds d'urbanisme

7 membres et 1 suppléant-e par parti
Législature 2016-2021

| Nom | Prénom | Parti |
|----------------|---------------|-------|
| Cambes | Antonio | PLR |
| De Stefanis | Maria Antonia | PS |
| Molliat | Stéphane | VL |
| Luccarini | Valérie | DA |
| Wahli | Colin | VER |
| Schobinger | Bastien | UDC |
| Roduit | Jean-Marc | PDC |
| Suppléant-e-s: | | |
| Marinelli | Victor | PLR |
| De Regibus | Giuliana | PS |
| Bonjour | Nicolas | VL |
| Tolusso | Clément | DA |
| Dormond | Antoine | VER |
| Bonjour | Yvette | UDC |
| Butticaz | Louis | PDC |

Désigné-e-s par la commission des finances:

| | | |
|------------|----------|-----|
| Baud | Francis | VL |
| Bussy | Cédric | PS |
| Herminjard | Philippe | PLR |
| Lavanchoy | Laurent | DA |

Commission des finances

13 membres et 1 suppléant-e au minimum par parti
Législature 2016-2021

| Nom | Prénom | Parti |
|----------|-----------|-------|
| Bertschy | Patrick | PLR |
| Roh | Christian | PLR |

| | | |
|-------------|----------|-----|
| Herminjard | Philippe | PLR |
| Matthys | Vincent | PS |
| Bussy | Cédric | PS |
| De Stefanis | Sergio | PS |
| Baud | Francis | VL |
| Pieren | Roger | VL |
| Gonthier | Alain | DA |
| Lavanchy | Laurent | DA |
| Stübi | Antoine | VER |
| Riesen | Werner | UDC |
| Domingos | Nuno | PDC |

| | | |
|----------------|--------------|-----|
| Suppléant-e:s: | | |
| Marinelli | Victor | PLR |
| Burgi | Jean-Jacques | PLR |
| Gigon | Caroline | PS |
| Rilliet | Julien | PS |
| Bonjour | Nicolas | VL |
| Bertholet | Marc | DA |
| El Khalifa | Karim | VER |
| Schobinger | Bastien | UDC |
| Roduit | Jean-Marc | PDC |

Président 2020-2021: M. Francis Baud

Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion (SIGE)

1 municipal-e - 8 délégué-e-s variables - 8 suppléant-e-s
Législature 2016-2021

| | | |
|----------|--------------------|-------|
| Nom | Prénom | Parti |
| Burgi | Jean-Jacques | PLR |
| Doriot | Serge (non élu) | PLR |
| Ansermet | Serge | PS |
| Righetti | Xavier | VL |
| Tolusso | Clément | DA |
| Barani | Marco | VER |
| Despot | Fabienne | UDC |
| D'Angelo | Vladimir (non élu) | PDC |

| | | |
|----------------|------------------------|-----|
| Suppléant-e:s: | | |
| Marinelli | Victor | PLR |
| Jerbia | Karim | PS |
| De Stefanis | Sergio | PS |
| Pieren | Roger | VL |
| Perfetta | Gilles | DA |
| Gavin | Anne-Sophie (non élue) | VER |
| Schobinger | Bastien | UDC |
| Rizzello | Martino | PDC |

Délégué municipal: M. Jérôme Christen

Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera

2 délégué-e-s et 1 suppléant-e Législature 2016-2021

| | | |
|------------|-----------|-------|
| Nom | Prénom | Parti |
| Iamartino | Anna | PLR |
| Butty | Pierre | PS |
| Suppléant: | | |
| Pilloud | Guillaume | UDC |

Délégué municipal: M. Michel Agnant

Commission de l'énergie

7 délégué-e-s - 1 suppléant-e par parti
Législature 2016-2021

| | | |
|----------|----------|-------|
| Nom | Prénom | Parti |
| Méan | Ambroise | PLR |
| Ansermet | Serge | PS |

| | | |
|--------------|-----------|-----|
| Molliat | Pascal | VL |
| Branquino | Tiago | DA |
| Wahli | Colin | VER |
| Pilloud | Guillaume | UDC |
| Sanna Georgi | Fabrizia | PDC |

| | | |
|----------------|-----------|-----|
| Suppléant-e:s: | | |
| Marinelli | Victor | PLR |
| Stifani | Mario | PS |
| Righetti | Xavier | VL |
| Vallotton | Alexandre | DA |
| Dormond | Antoine | VER |
| Despot | Fabienne | UDC |
| Butticaz | Louis | PDC |

Conseil d'établissement des établissements primaire et secondaire de Vevey

5 délégué-e-s - 1 municipal-e Législature 2016-2021

| | | |
|------------|-----------|-------|
| Nom | Prénom | Parti |
| Rusterholz | Danielle | PLR |
| Casellini | Olivier | VL |
| Halbritter | Christian | DA |
| Kamba | Jean | Ver |
| Rentsch | Dora | PDC |

Délégué municipal: M. Yvan Luccarini

Commission intercommunale de gestion de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

2 délégué-e-s et 1 suppléant-e Législature 2016-2021

| | | |
|-------|---------|-------|
| Nom | Prénom | Parti |
| Dohr | Sarah | VL |
| Stübi | Antoine | VER |

| | | |
|-------------|--------|----|
| Suppléants: | | |
| Lopez | Elodie | DA |

Déléguée municipale: M^{me} Elina Leimgruber

Sécurité Riviera

2 délégué-e-s fixes (1 Municipalité et 1 Conseil communal) et 10 représentant-e-s à la délégation variable
Législature 2016-2021

| | | |
|--------------|---------------|-------|
| Nom | Prénom | Parti |
| Ming | Christophe | PLR |
| Kaeser | Danièle | PLR |
| Higy-Schmidt | Muriel | PS |
| Baud | Francis | VL |
| Maldonado | Jorge | VL |
| Vallotton | Frédéric | DA |
| Tolusso | Clément | DA |
| Wahli | Tom (non élu) | VER |
| Riesen | Werner | UDC |
| Domingos | Nuno | PDC |

| | | |
|----------------------|--------|-----|
| Délégation fixe: | | |
| Bussy | Cédric | PS |
| Leimgruber | Elina | VER |
| Comité de direction: | | |
| Luccarini | Yvan | DA |

Commissions municipales - Législature 2016-2021

| | | |
|----------------|--------|--------------|
| Egalité | | |
| Leimgruber | Elina | Municipalité |
| Lopez | Elodie | CC |

| | | |
|--------------|------------|------------------|
| Vincent | Jennyfer | CC |
| Sanna Georgi | Fabrizia | CC |
| Rusterholz | Danielle | CC |
| Gigon | Caroline | CC |
| Despot | Fabienne | CC |
| Carteron | Marie-Anna | CC (non élue) |
| Benteboula | Soraya | Société civile |
| Higy-Schmidt | Muriel | Société civile |
| Domingos | Nuno | Société civile |
| Maldonado | Jorge | Société civile |
| Jerbia | Karim | Société civile |
| Jerbia | Isabel | Société civile |
| Cadola | Jenni | Société civile |
| Aeberhard | Marilune | Société civile |
| Deley | Maeva | Société civile |
| Bacher | Pascale | Admin. communale |
| Jovanovic | Anita | Admin. communale |
| Ruch | Olivia | Admin. communale |
| Ruedin | Jessica | Admin. communale |
| Fernandez | Amaranta | Admin. communale |

Suppléant-e-s:

| | | |
|-----------------|------------|----------------|
| Minacci | Joëlle | CC |
| Carruzzo Evéquo | Emmanuelle | CC |
| Rizzello | Martino | CC |
| Marques | Sandra | CC |
| Willommet | Laurie | CC |
| Danai | Moin | CC |
| Casellini | Olivier | CC |
| Kubicek Kattan | Gabriela | Société civile |
| Schaublin | Chloé | Société civile |
| Olivieiri | Charlotte | Société civile |

Communication et informatique

| | | |
|------------|----------|------------------|
| Leimgruber | Elina | Municipalité |
| Agnant | Michel | Municipalité |
| El Khalifa | Karim | CC |
| Rentsch | Dora | CC |
| Méan | Ambroise | CC |
| Rilliet | Julien | CC |
| Despot | Fabienne | CC |
| Casellini | Olivier | CC |
| Tolusso | Clément | CC |
| Jovanovic | Anita | Société civile |
| Gnerre | Daniel | Admin. communale |
| Delessert | Raphaël | Admin. communale |
| Laurent | Sarah | Admin. communale |
| Schneider | Robert | Admin. communale |
| Ruedin | Jessica | Admin. communale |

Aménagement du territoire

| | | |
|--------------|-----------|------------------|
| Christen | Jérôme | Municipalité |
| Leimgruber | Elina | Municipalité |
| Gonthier | Alain | CC |
| Dormont | Antoine | CC |
| Schobinger | Bastien | CC |
| Marinelli | Victor | CC |
| D'Angelo | Vladimir | CC (non élu) |
| Ansermet | Serge | CC |
| Righetti | Xavier | CC |
| D'Inverno | Jérémy | Société civile |
| Filippozzi | Yves | Société civile |
| Petruzzella | Mario | Société civile |
| Ferrari | Christian | Société civile |
| Emelot Frund | Caroline | Société civile |
| Mueller | Axelle | Société civile |
| Cainne | Julien | Admin. communale |
| Giraud | Gilles | Admin. communale |
| Ruedin | Jessica | Admin. communale |
| Da Costa | Sergio | Admin. communale |
| Lehrian | Claude | Admin. communale |
| Garanis | Georges | Admin. communale |
| Abbet | Boris | Admin. communale |
| Assal | Marc | Admin. communale |
| Fawer | Manon | Admin. communale |

Suppléant-e-s:

| | | |
|-------------------|-----------|----------------|
| Domingos | Nuno | CC |
| Méan | Ambroise | CC |
| De Stefanis | Sergio | CC |
| Bonjour | Yvette | CC |
| Pieren | Roger | CC |
| Kämpf | Gabriela | CC |
| Dalla Palma Zahar | Sabrina | CC (non élue) |
| Rieder | Christine | Société civile |

Sports

| | | |
|----------------|--------------|------------------|
| Luccarini | Yvan | Municipalité |
| Lopez | Elodie | CC |
| Vincent-Crudo | Jennyfer | CC |
| Roduit | Jean-Marc | CC |
| Zaugg | Jacques | CC |
| Stifani | Mario | CC |
| Bonjour | Nicolas | CC |
| Kirisci | Cihan | CC |
| Overney | Gaëlle | Société civile |
| Wertz | Marc | Société civile |
| Baumgartner | Pierre-André | Société civile |
| Von Stockalper | William | Société civile |
| Fawer | Manon | Admin. communale |
| Wiacek | Piotr | Admin. communale |

Sports - Sous-commission «Lac»

| | | |
|------------|------------------|------------------|
| Christen | Jérôme | Municipalité |
| Sjöblom | Nana | CC |
| Stuby | Antoine | CC |
| D'Angelo | Vladimir | CC (non élu) |
| Rusterholz | Danielle | CC |
| Gyger | Henok | CC |
| Danai | Moin | CC |
| Bonjour | Nicolas | CC |
| Forney | Christian | Société civile |
| Maurer | Marc | Société civile |
| Schmid | Pierre | Société civile |
| Fürst | Pierre-Alexandre | Société civile |
| Schwab | Marlyse | Société civile |
| Millasson | Claude | Société civile |
| Trolliet | Pascal | Société civile |
| Leimguber | Daniel | Société civile |
| Garanis | Georges | Admin. communale |
| Dällenbach | Laurent | Admin. communale |
| Fawer | Manon | Admin. communale |

Activités interculturelles

| | | |
|----------------|---------------|------------------|
| Agnant | Michel | Municipalité |
| Halbritter | Christian | CC |
| El Khalifa | Karim | CC |
| Roduit | Jean-Marc | CC |
| Brawand | Loïc | CC (non élu) |
| De Stefanis | Maria Antonia | CC |
| Despot | Fabienne | CC |
| Hunziker | Randolph | CC |
| Peerun Steiger | Bhama | Société civile |
| Stergiou | Grégory | Société civile |
| Gandi | Daniel | Société civile |
| Domingos | Nuno | Société civile |
| Jerbia | Karim | Société civile |
| Maldonado | Jorge | Société civile |
| Benyamina | Dounia | Société civile |
| Zufferey | Stéphanie | Admin. communale |
| Fawer | Manon | Admin. communale |
| Pavarini | Marco | Admin. communale |
| Fernandez | Amaranta | Admin. communale |
| Gisi | Alain | Admin. communale |
| Ruedin | Jessica | Admin. communale |

Famille

| | | |
|---------------|----------|--------------|
| Luccarini | Yvan | Municipalité |
| Lavanchy | Laurent | CC |
| Vincent-Crudo | Jennyfer | CC |
| De Stefanis | Maria | CC |

| | | |
|-----------|------------|------------------|
| Walter | Antoinette | CC |
| Lonardo | Lino | CC (non élu) |
| Bonjour | Yvette | CC |
| Casellini | Olivier | CC |
| Oertlé | Philippe | Société civile |
| Fawer | Manon | Admin. communale |
| Tangerini | Alexandre | Admin. communale |

Logement

| | | |
|----------------|-----------|------------------|
| Agnant | Michel | Municipalité |
| Kamba | Jean | CC |
| Baud | Francis | CC |
| Ferland | Carole | CC (non élue) |
| De Stefanis | Sergio | CC |
| Poeira Martins | Antonio | CC |
| Butticaz | Louis | CC |
| Vacant | | CC |
| Bavaud | Françoise | Société civile |
| Cainne | Julien | Admin. communale |
| Zufferey | Stéphanie | Admin. communale |

Rocking Chair

| | | |
|------------|-----------|------------------|
| Agnant | Michel | Municipalité |
| Branquino | Tiago | CC |
| Bussy | Cédric | CC |
| Brawand | Loïc | CC (non élu) |
| Molliat | Pascal | CC |
| D'Inverno | Jérémy | CC (non élu) |
| Domingos | Nuno | CC |
| Riesen | Werner | CC |
| Perfetta | Gilles | Société civile |
| Rossier | Gayanée | Société civile |
| Christinat | Aloys | Société civile |
| Paley | Maude | Société civile |
| Affolter | Joséphine | Admin. communale |
| Roten | Cécile | Admin. communale |

Musées (fusion des 3 commissions)

| | | |
|------------|---------------|------------------|
| Agnant | Michel | Municipalité |
| Houriet | Camille | CC (non élue) |
| El Khalifa | Karim | CC |
| Rentsch | Dora | CC |
| Walter | Antoinette | CC |
| Pilloud | Guillaume | CC |
| Willommet | Laurie | CC (non élue) |
| Dohr | Sarah | CC |
| Martin | Jean-François | Société civile |
| Chavannes | François | Société civile |
| Decombaz | Jacques | Société civile |
| Etienne | Michel | Société civile |
| Fellay | Santina | Société civile |
| Bourqui | Edmond | Société civile |
| Lambert | Françoise | Admin. communale |
| Debraine | Luc | Admin. communale |
| Roten | Cécile | Admin. communale |
| Chaix | Nathalie | Admin. communale |

Bibliothèque Médiathèque municipale

| | | |
|------------|----------|------------------|
| Agnant | Michel | Municipalité |
| Kaerer | Danièle | CC |
| Danai | Moïn | CC |
| Rentsch | Dora | CC |
| Lopez | Elodie | CC |
| El Khalifa | Karim | CC |
| Gyger | Henok | CC |
| Hunziker | Randolph | CC |
| Buchs | Yann | Admin. communale |

Jeunesse

| | | |
|---------------|---------------|--------------|
| Luccarini | Yvan | Municipalité |
| Branquino | Tiago | CC |
| Vincent-Crudo | Jennyfer | CC |
| Rentsch | Dora | CC |
| Marinelli | Victor | CC |
| Bussy | Cédric | CC |
| Pilloud | Guillaume | CC |
| Simonin | Anne-Francine | CC |

| | | |
|----------------|----------|------------------|
| Balestra Guyot | Isabelle | Société civile |
| Minacci | Joëlle | Société civile |
| Schmidely | Laure | Société civile |
| Fawer | Manon | Admin. communale |
| Pavarini | Marco | Admin. communale |

Développement durable (A 21)

| | | |
|-----------|-----------|------------------|
| Christen | Jérôme | Municipalité |
| Luccarini | Valérie | CC |
| Barani | Marco | CC |
| Lonardo | Lino | CC (non élu) |
| Marchesi | Jean-Yves | CC |
| Despot | Fabienne | CC |
| Gigon | Caroline | CC |
| Blatter | Roger | CC |
| Ansermet | Serge | Société civile |
| Ferrari | Christian | Société civile |
| Matthys | Vincent | Société civile |
| Ruedin | Jessica | Admin. communale |

Groupe de travail

Animation du Quai Perdonnet/

| | | |
|-----------------------------------|----------|--------------|
| Développement de Vevey-Est | | |
| Luccarini | Yvan | Municipalité |
| D'Inverno | Jérémy | CC (non élu) |
| D'Angelo | Vladimir | CC (non élu) |
| Pieren | Roger | CC |
| Rusterholz | Danielle | CC |
| Schobinger | Bastien | CC |
| Vallotton | Frédéric | CC |
| Gyger | Henok | CC |

Fonds communal pour l'énergie et le développement durable

| | | |
|-----------|-----------|------------------|
| Leimguber | Elina | Municipalité |
| Christen | Jérôme | Municipalité |
| Ansermet | Serge | CC |
| Molliat | Pascal | CC |
| Despot | Fabienne | CC |
| Wahli | Colin | CC |
| Ferrari | Christian | Société civile |
| Ruedin | Jessica | Admin. communale |
| Roch | Vincent | Admin. communale |

Commission des aînés

| | | |
|------------|--------------|------------------|
| Agnant | Michel | Municipalité |
| Halbritter | Christian | CC |
| Magenat | Douglas | CC |
| Riesen | Werner | CC |
| Kaerer | Danièle | CC |
| D'Angelo | Vladimir | CC (non élu) |
| Baud | Francis | CC |
| Vacant | | CC |
| Vetsch | Elisabeth | Société civile |
| Blanche | Catherine | Société civile |
| Lebrun | Mathilde | Société civile |
| Gitto | Sabrina | Société civile |
| Debétaz | Pierre-André | Société civile |
| Matthys | Vincent | Société civile |
| Jörimann | Michel | Société civile |
| Butty | Pierre | Société civile |
| Zufferey | Stéphanie | Admin. communale |
| Zodogome | Jennifer | Admin. communale |

Commission Gestion des déchets

| | | |
|------------------------|-----------|----------------|
| Christen | Jérôme | Municipalité |
| Tolusso | Clément | CC |
| Ansermet | Serge | CC |
| Rentsch | Dora | CC |
| Pieren | Roger | CC |
| Planterose de Berville | Patrice | CC |
| Bonjour | Yvette | CC |
| Von Gunten | Diane | CC (non élue) |
| Ferrari | Christian | Société civile |
| Thurnheer | Laurent | Société civile |
| El Kalifa | Karim | Société civile |

| | | |
|---------|---------|------------------|
| Garanis | Georges | Admin. communale |
| Vaucher | Patrick | Admin. communale |
| Seewer | Martin | ASR |

Commission Oriental

| | | |
|------------|----------|------------------|
| Agnant | Michel | Municipalité |
| Blatter | Roger | CC |
| Branquino | Tiago | CC |
| Butticaz | Louis | CC |
| Rusterholz | Danielle | CC |
| Butty | Pierre | CC |
| Riesen | Werner | CC |
| Gavin | Grégoire | CC (non élu) |
| Reeve | Martin | Société civile |
| Gerber | Nicolas | Société civile |
| Schlittler | Barbara | Société civile |
| Monney | Michael | Société civile |
| Roten | Cécile | Admin. communale |

Délégations et commissions état au 31 décembre 2021

Commission de gestion exercice 2021

13 membres et 1 suppléant-e au minimum par parti
 Législature 2021-2026

| Nom | Prénom | Parti |
|----------|-----------|-------|
| Tolusso | Clément | DA |
| Gavin | Grégoire | DA |
| Minacci | Joëlle | DA |
| Ferland | Carole | PLR |
| Bovay | Olivier | PLR |
| Brawand | Loïc | PLR |
| Vincent | Jennyfer | VER |
| Besson | Dominique | PS |
| Butty | Pierre | PS |
| Ghorayeb | Marianne | EAV |
| Dohr | Sarah | VL |
| Despot | Fabienne | UDC |
| Girardet | Nathalie | LCVL |

Suppléant-e-s:

| | | |
|-------------|---------------|------|
| Berrocal | Sabrina | DA |
| N'Zita | Hervé | DA |
| Mayor | Annette | PLR |
| Cornu | Laurent | PLR |
| Métraux | Sophie | VER |
| De Stefanis | Maria Antonia | PS |
| Römer | Karine | EAV |
| Carteron | Marie-Anna | VL |
| Bonjour | Yvette | UDC |
| Rizzello | Martino | LCVL |

Présidence 2021-2022 : M^{me} Jennyfer Vincent

Commission de recours en matière d'impôts communaux

7 délégués et 1 suppléant-e par parti
 Législature 2021-2026

| Nom | Prénom | Parti |
|----------------|-----------|-------|
| N'Zita | Hervé | DA |
| Vallotton | Alexandre | DA |
| Cornu | Laurent | PLR |
| Sauvonnet | Jacques | PLR |
| Wider-Nicoulaz | Myriam | VER |
| Ansermet | Serge | PS |
| Gigon | Caroline | PS |
| Berardocco | Nicolino | EAV |
| Baud | Francis | VL |
| Verdan | Ariane | UDC |
| Sanna Georgi | Fabrizia | LCVL |

Suppléant-e-s:

| | | |
|-----------|--------|-----|
| Marinelli | Victor | PLR |
|-----------|--------|-----|

| | | |
|------------|----------------|-----|
| Bussy | Cédric | PS |
| Baud | Francis | VL |
| Halbritter | Christian | DA |
| Vacant | | VER |
| Kirisci | Cihan | UDC |
| Lonardo | Lino (non élu) | PDC |

Commission du Fonds d'urbanisme

7 membres et 1 suppléant-e par parti
 Législature 2021-2026

| Nom | Prénom | Parti |
|--------------|---------------------|-------|
| Chiffelle | Pierre | DA |
| Gandar | Hélène | DA |
| Mollet | Claire | PLR |
| Furst | Pierre-Alexandre | PLR |
| Métraux | Sophie (Présidente) | VER |
| von Gunten | Diane | VER |
| De Stefanis | Maria Antonia | PS |
| Römer | Karine | EAV |
| Molliat | Stéphane | VL |
| Schobinger | Bastien | UDC |
| Sanna Georgi | Fabrizia | LCVL |

Suppléant-e-s:

| | | |
|-----------|-----------|------|
| Foster | Helen | DA |
| Marinelli | Victor | PLR |
| Marggi | Claire | VER |
| Amiguet | Céline | PS |
| Fleury | Patrick | EAV |
| Bonjour | Nicolas | VL |
| Nicolas | Cordonier | UDC |
| Girardet | Nathalie | LCVL |

Délégué-e-s désigné-e-s par la commission des Finances (selon art. 73 al. 2 du RCo)

| | | |
|------------|----------|-----|
| Gonthier | Alain | DA |
| Herminjard | Philippe | PLR |
| Matthys | Vincent | PS |
| Ghorayeb | Oliver | EAV |

Délégué-e-s-suppléant-e-s désigné-e-s par la commission des Finances

| | | |
|---------|---------|-------|
| Marques | Sandra | PLR |
| Stübi | Antoine | Verts |
| Baud | Francis | VL |

Commission des finances

13 membres et 1 suppléant-e au minimum par parti
 Législature 2021-2026

| Nom | Prénom | Parti |
|------------|-----------|-------|
| Lavanchy | Laurent | DA |
| Gonthier | Alain | DA |
| Chiffelle | Pierre | DA |
| Roh | Christian | PLR |
| Herminjard | Philippe | PLR |
| Bertschy | Patrick | PLR |
| Marggi | Claire | VER |
| Stübi | Antoine | VER |
| Matthys | Vincent | PS |
| Ghorayeb | Oliver | EAV |
| Baud | Francis | VL |
| Schobinger | Bastien | UDC |
| Rizzello | Martino | LCVL |

Suppléant-e-s:

| | | |
|-----------------|------------|-----|
| Colin | Adrien | DA |
| Vallotton | Alexandre | DA |
| Marques | Sandra | PLR |
| Marinelli | Victor | PLR |
| Carruzzo Evéquo | Emmanuelle | VER |
| Gigon | Caroline | PS |
| Berardocco | Nicolino | EAV |

| | | |
|---------|-----------|------|
| Bonjour | Nicolas | VL |
| Nicolas | Cordonier | UDC |
| Truffer | Fabien | LCVL |

Président 2021-2022 : M. Laurent Lavanchy

Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion (SIGE)

1 municipal-e - 8 délégué-e-s variables - 8 suppléant-e-s
 Législature 2021-2026

| | | |
|------------|--------------|-------|
| Nom | Prénom | Parti |
| Tolusso | Clément | DA |
| Burgi | Jean-Jacques | PLR |
| El Khalifa | Karim | VER |
| Cramatte | Cédric | PS |
| Vlajic | Sacha | EAV |
| Pieren | Roger | VL |
| Despot | Fabienne | UDC |
| Vernier | Jacques | LCVL |

Suppléant-e-s:

| | | |
|---------|---------------------|-----|
| Lopez | Elodie | DA |
| Gros | Cyril | DA |
| Marques | Sandra | PLR |
| Brawand | Loïc | PLR |
| Raboud | Didier (non élu cc) | VER |
| Besson | Dominique | PS |
| Garçon | Nathalie | EAV |
| Dohr | Sarah | VL |

Comité de direction :

M. Vincent Imhof et M. Antoine Dormond

Délégation fixe : M. Pascal Molliat

Suppléance délégation fixe : M^{me} Gabriela Kämpf

Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera

2 délégué-e-s et 1 suppléant-e Législature 2021-2026

| | | |
|-----------|---------|-------|
| Nom | Prénom | Parti |
| Branquino | Tiago | DA |
| Fleury | Patrick | EAV |

Suppléant:

| | | |
|---------|-----------|-----|
| Pilloud | Guillaume | UDC |
|---------|-----------|-----|

Municipale en charge du FCR :

M^{me} Alexandra Melchior

Commission de l'environnement et de l'énergie

13 délégué-e-s - 1 suppléant-e par parti
 Législature 2021-2026

| | | |
|-------------|------------------|-------|
| Nom | Prénom | Parti |
| Gros | Cyril | DA |
| André | Jérémie | DA |
| Foster | Helen | DA |
| Mollet | Claire | PLR |
| Furst | Pierre-Alexandre | PLR |
| Dubey | Marcel | PLR |
| Wahli | Colin | VER |
| Zonca | Valérie | VER |
| Ansermet | Serge | PS |
| Stephanidis | Antoine | EAV |
| Bertschy | Mickael | VL |
| Pilloud | Guillaume | UDC |
| Truffer | Fabien | LCVL |

Suppléant-e-s:

| | | |
|-----------|----------|----|
| Branquino | Tiago | DA |
| Gavin | Grégoire | DA |

| | | |
|-----------|-----------|------|
| Marinelli | Victor | PLR |
| Méan | Ambroise | PLR |
| Perrier | Mélusine | VER |
| Gigon | Caroline | PS |
| Ghorayeb | Oliver | EAV |
| Pilet | Bryan | VL |
| Verdan | Ariane | UDC |
| Roduit | Jean-Marc | LCVL |

Présidence : M. Colin Wahli

Municipal Energie : M. Pascal Molliat

Municipale Environnement : M^{me} Gabriela Kämpf

Conseil d'établissement des établissements primaire et secondaire de Vevey

5 délégué-e-s - 1 municipal-e Législature 2021-2026

| | | |
|----------------|----------|-------|
| Nom | Prénom | Parti |
| Berrocac | Sabrina | DA |
| Groslimond | Valentin | PLR |
| Wider-Nicoulaz | Myriam | VER |
| Römer | Karine | EAV |
| Christen | Jérôme | VL |

Municipale en charge de l'éducation :

M^{me} Laurie Willommet

Commission intercommunale de gestion de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

2 délégué-e-s et 1 suppléant-e Législature 2021-2026

| | | |
|------------|--------|-------|
| Nom | Prénom | Parti |
| Von Gunten | Diane | VER |
| Christen | Jérôme | VL |

Suppléants:

| | |
|--------|-----------|
| Roduit | Jean-Marc |
| LCVL | |

Municipal en charge du SAI : M. Yvan Luccarini

Sécurité Riviera

2 délégué-e-s fixes (1 Municipalité et 1 Conseil communal) et 10 délégué-e-s variables
 Législature 2021-2026

| | | |
|------------|-----------|-------|
| Nom | Prénom | Parti |
| Tolusso | Clément | DA |
| Vallotton | Frédéric | DA |
| Sauvonnet | Jacques | PLR |
| Cornu | Yvan | VER |
| Gigon | Caroline | PS |
| Bussy | Cédric | PS |
| Berardocco | Nicolino | EAV |
| Maldonado | Jorge | VL |
| Nicolas | Cordonier | UDC |
| Jean-Marc | Roduit | LCVL |

Délégation fixe :

| | | |
|-----------|------|-----|
| lamartino | Anna | PLR |
| Luccarini | Yvan | DA |

Comité de direction :

| | | |
|----------|-----------|-----|
| Melchior | Alexandra | VER |
|----------|-----------|-----|

Commissions municipales - Législature 2021 - 2026

01. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - CAT
02. BÂTIMENTS ET LOGEMENT
03. BIBLIOTHÈQUE
04. ÉCONOMIE, TOURISME ET VIGNES
05. ÉGALITE DES GENRES
06. FAMILLE
07. JEUNESSE

- 08. LAC
- 09. MUSÉES
- 10. ORIENTAL
- 11. ROCKING CHAIR
- 12. SPORT
- 13. SYSTÈMES D'INFORMATIONS
- 14. VIVRE ENSEMBLE
- 15. VOIRIE ET GESTION DES DÉCHETS

La composition des commissions municipales est en cours d'élaboration au 31.12.2021

Yvan Luccarini, syndic

Grégoire Halter, secrétaire municipal

**Suite aux vœux de la commission de gestion,
exercice 2020 :**
Néant

59

Le Service des relations humaines élabore et déploie une politique du personnel moderne et cohérente tout en assurant la gestion administrative pour l'ensemble du personnel depuis son engagement jusqu'à son départ.

**SERVICE
DES
RELATIONS
HUMAINES**

Présentation du service

Le Service des relations humaines élabore et déploie une politique du personnel moderne et cohérente pour plus de 600 employés et employées et apprentis et apprenties de la Ville de Vevey tout en assurant la gestion administrative pour l'ensemble du personnel depuis son engagement jusqu'à son départ.

Particulièrement attentif à la qualité de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, le service met tout en œuvre pour faire évoluer ses méthodes de travail notamment en optimisant continuellement les conditions d'emploi et en promouvant au quotidien des valeurs d'égalité et de respect.

Au travers de formations certifiantes ou continues, il encourage l'ensemble du personnel à développer ses compétences tant techniques que sociales. En parallèle, le Service des relations humaines attache une grande importance à la formation des jeunes en proposant des places d'apprentissage dans différentes professions telles qu'horticulteur-riche avec option paysagisme ou floriculture, mécanicien-ne en maintenance d'automobiles, assistant-e socio-éducatif-ve, agent-e en information documentaire, cuisinier-ère, employé-e de commerce, agent-e d'exploitation.

En conclusion, le service a pour mission de mettre en lien les savoir-faire et les savoir-être des collaborateurs et collaboratrices avec les missions de la Ville.

Covid-19

La situation sanitaire exceptionnelle liée au COVID-19 s'est prolongée en 2022 et a continué à avoir un impact majeur sur les services et le personnel.

Le Service des relations humaines en collaboration avec la cellule de crise et les services a joué et joue encore un rôle central durant la pandémie.

Collaboration et soutien aux services

Également en 2022, le Service des relations humaines a travaillé au sein de la cellule de crise afin de coordonner les mesures à prendre. Des clarifications par des communications internes et une collaboration soutenue avec les chefs et cheffes de service ont été entretenues.

Recours au télétravail et présence sur le terrain

Une grande flexibilité a été demandée aux collaborateurs et collaboratrices notamment du fait des nombreuses absences et contraintes liées aux mesures sanitaires. Certains collaborateurs et certaines collaboratrices ont été mobilisées pour des missions en dehors de leur lieu de travail habituel et de leur fonction spécifique. Durant toute l'année 2022, l'accueil du public et des prestataires ont été assurés en présentiel par du personnel souvent organisé en rocade afin de limiter les risques de contagion. Le Service des relations humaines a entretenu une collaboration étroite avec les autres services afin d'accompagner les responsables dans la gestion de leurs équipes fortement impactées par les absences et la surcharge de travail.

Télétravail et difficultés rencontrées

L'administration a dû continuer à travailler certains mois à distance. Le Service des relations humaines a établi une directive de télétravail visant à clarifier les rôles et responsabilités de chacun et à s'assurer que le télétravail s'effectue dans le respect de la santé et la sécurité des collaborateurs et collaboratrices.

En conclusion et pour l'avenir

L'organisation du travail mobilise beaucoup l'énergie, les compétences et la créativité de l'ensemble

des services. Elle fait également apparaître le besoin de renforcer notamment la formation des responsables hiérarchiques, les compétences de gestion de projet et la communication interne.

Points forts

Poursuivant sa volonté de développer son soutien et d'apporter son expertise auprès des directions de l'administration communale, le Service des relations humaines a continué de développer plusieurs projets visant à diminuer, voire à faire disparaître les tâches administratives n'apportant aucune valeur ajoutée. Le service a cependant également œuvré à une amélioration des conditions contractuelles des collaborateurs et collaboratrices auxiliaires.

Appréciations du personnel

Le système d'appréciation avait été entièrement refondu en 2019. Ces deux dernières années, le processus a continué à évoluer dans un sens que nous espérons favorable à toutes les parties prenantes. En 2021, nous souhaitons continuer l'évolution en allégeant la partie de l'évaluation globale. Le reste du formulaire est resté identique au formulaire de 2020.

En partant du principe que la très grande majorité des membres du personnel de la Ville de Vevey a parfaitement réalisé ses activités, nous avons compté sur les responsables hiérarchiques pour nous transmettre les situations exceptionnelles.

Formation

Amélioration du climat du travail – gestion des équipes

Le Service des relations humaines a organisé en 2021 une formation en gestion d'équipe pour les responsables hiérarchiques. Cette formation s'est inscrite dans la continuité du programme d'amélioration du climat de travail et a été dispensée à nouveau par Ismat. Le service a souhaité développer un meilleur esprit au sein de l'administration par une amélioration des relations et des processus de travail ainsi que par un rapprochement des collaboratrices et collaborateurs. Cette formation a notamment abordé la communication et l'écoute, les techniques de feedback et la prévention de situations conflictuelles. Un demi-jour a été dédié au rappel des principes et processus de la gestion des absences.

Formation à l'écriture inclusive

Une formation a été organisée pour les personnes étant amenées à rédiger des communications au sein de l'administration afin de les former et les sensibiliser aux différentes manières de communiquer de manière inclusive. Cette formation, sans définir une approche particulière, a permis à l'administration d'ajuster un certain nombre de ses documents au gré des occasions qui se sont présentées.

Absentéisme

En 2021, l'absentéisme a à nouveau subi une forte influence de la situation sanitaire. Dans les statistiques ci-dessous, les absences pour quarantaine de contact ne sont pas prises en compte.

| | 2019 | 2020 | 2021 |
|----------------------|--------------|--------------|--------------|
| Maladie | 5.45% | 6.01% | 7.15% |
| Accidents | 1.22% | 0.85% | 1.31% |
| Total général | 6.67% | 6.86% | 8.46% |

Comme observé sur les graphiques ci-dessous, la majorité des absences est de courte durée et les absences maladies sont les plus fréquentes.

Comparaison entre 2020 et 2021 des absences classées selon leur type

| Type | 2020 Nb. de cas | | 2021 Nb. de cas | % de cas | Durée calendaire |
|---|--------------------|---|--------------------|-------------|------------------|
| Maladie | 750 | ↗ | 842 | 84.71% | 10'565 |
| Rechute | 6 | ↘ | 5 | 0.50% | 6 |
| Grossesse | 12 | ↘ | 7 | 0.70% | 656 |
| Proche aidant <i>(Nouvelle classification comprenant la garde d'enfant malade)</i> | 0 | ↗ | 56 | 5.63% | 51 |
| Accident professionnel | 28 | ↘ | 19 | 1.91% | 370 |
| Accident non professionnel | 69 | ↘ | 65 | 6.54% | 1'620 |
| | 865 | | 994 | 100% | 13'268 |

Comparaison entre 2020 et 2021 des absences classées par durée en jours

| Classe de durée (en jour) | 2020 | | 2021 | |
|------------------------------|------------|-------------|------------|-------------|
| | Nb de cas | % | Nb de cas | % |
| 0 à 1 | 245 | 28.32% | ↗ 411 | 41.35% |
| 2 à 3 | 177 | 20.46% | ↗ 227 | 22.84% |
| 4 à 30 | 339 | 39.19% | ↘ 273 | 27.46% |
| 31 à 60 | 37 | 4.28% | ↘ 32 | 3.22% |
| 61 à 90 | 17 | 1.97% | ↘ 14 | 1.41% |
| 91 à 120 | 6 | 0.69% | ↗ 8 | 0.80% |
| 121 et + | 44 | 5.09% | ↘ 29 | 2.92% |
| | 865 | 100% | 994 | 100% |

Gestion des absences longue durée

Le Service des relations humaines s'est tout particulièrement préoccupé des absences de longue durée et a collaboré de manière active avec les services, les assurances, l'AI et la caisse de pension pour identifier des solutions pour chaque situation particulière. De nombreuses rencontres ont eu lieu avec pour certains collaborateurs et collaboratrices l'aboutissement à une nouvelle perspective professionnelle positive au sein de la Ville de Vevey ou auprès d'un nouvel employeur.

Gestion des absences - ExpertLine

Une nouvelle version de notre programme de gestion des absences a été mise en place par notre

partenaire Inceo. Cette mise à jour a pour objectif de correspondre au mieux au mode de fonctionnement de la Ville de Vevey. Des développements futurs nous permettront d'être encore plus précis dans cette gestion.

Personne de confiance

En collaboration avec la Municipalité et dans la continuité du programme « Amélioration du climat du travail » le Service des relations humaines a sélectionné un nouveau prestataire en tant que « Personne de confiance » : la Clinique du Travail. Cette entreprise spécialisée en gestion et prévention des risques psychosociaux, nous garantit un service externe neutre et bienveillant en cas de souffrance ou de difficulté

sur la place de travail et peut être contactée par toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs en garantissant la plus stricte confidentialité.

Nouvelle législature

Le Service des relations humaines a œuvré à l'accueil des membres de la Municipalité nouvellement élus et élues en leur transmettant toutes les informations nécessaires en relation avec le personnel communal ainsi qu'en leur présentant le Service des relations humaines et les particularités des services et de leurs structures du point de vue de la gestion des ressources humaines. Plusieurs séances visant à la clarification de l'organigramme et des problématiques particulières ont été menées en collaboration avec la nouvelle Municipalité.

Soutien aux services

Si, tout au long de l'année, le Service des relations humaines est appelé à collaborer et à participer à la vie courante des services, nous désirons relever ici quelques faits marquants :

Secrétariat municipal

Collaboration à l'engagement d'une secrétaire municipale adjointe.

Service Bâtiments, Gérance et Energie

Collaboration à l'engagement d'un responsable sécurité MSST (protection de la santé et sécurité au travail).

Service travaux publics, espaces verts et entretien
Collaboration à l'engagement de l'adjoint administratif.

Service de l'urbanisme et de la mobilité
Soutien au développement de l'équipe. Collaboration à l'engagement du chargé de projet en mobilité.

Service des finances
Préparation du budget des salaires 2022 prenant en compte la nouvelle répartition des dicastères.

Service de la famille, de l'éducation et du sport
Soutien à la sélection de la nouvelle responsable de la structure communale de l'enfance « Les Marionnettes ».

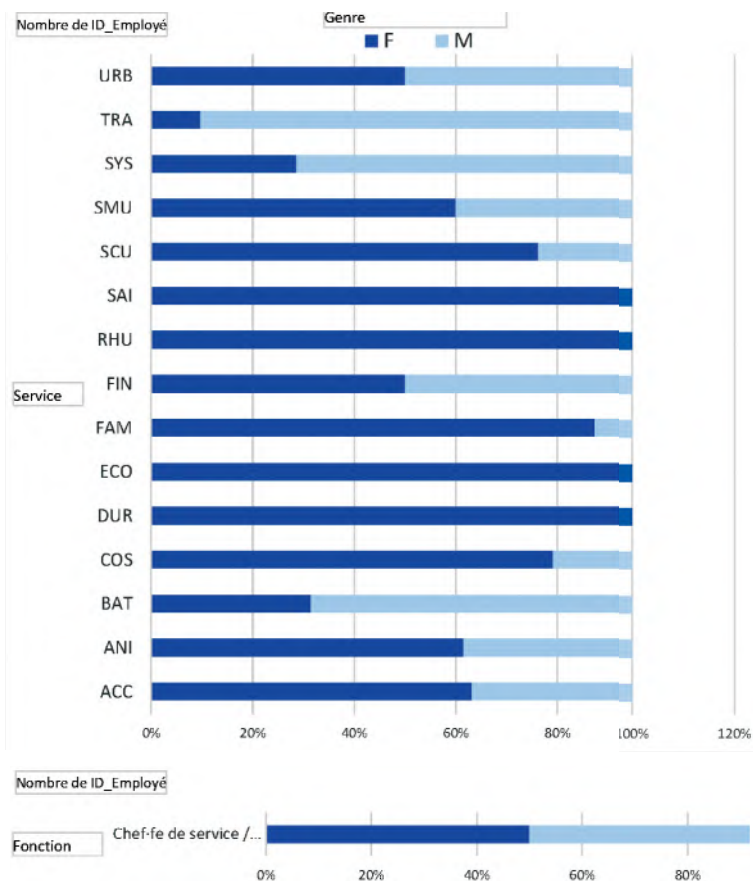
Service de la cohésion sociale
Collaboration au recrutement de la nouvelle cheffe de service.

Service de la culture
Soutien au développement du personnel. Collaboration aux engagements au Musée Jenisch en particulier.

Service des systèmes d'Information
Collaboration à la définition d'un poste orienté projets pour le budget 2022.

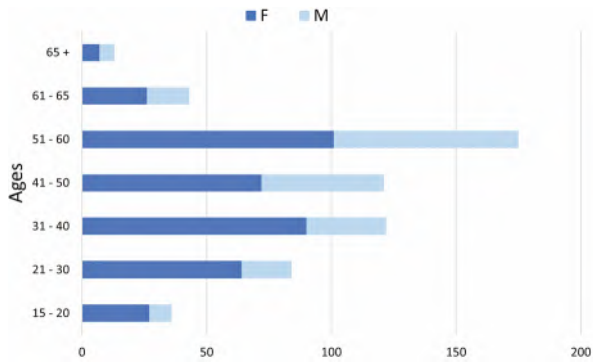
Le personnel communal en bref

Répartition femmes-hommes

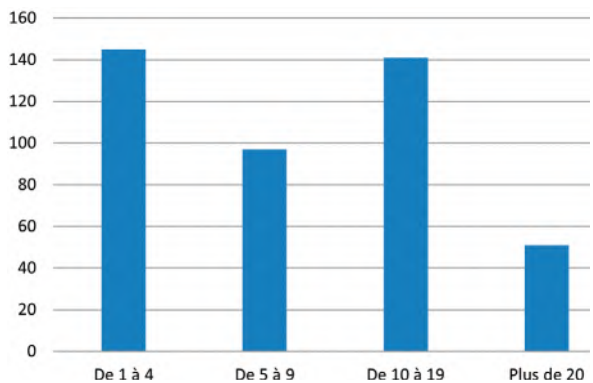


Répartition Homme-Femme de tous les membres du personnel actifs au 31 décembre 2021

Pyramide des âges de tous les membres du personnel actifs au 31 décembre 2021



Graphique des membres du personnel fixe actifs au 31.12.2021 par années de service



Répartition par fonction

Plus de 100 fonctions différentes sont occupées à la Ville de Vevey dans des domaines très variés.

| Fonction | Nombre de collaborateur |
|---|-------------------------|
| Educateur de l'enfance | 121 |
| Employé d'administration | 45 |
| Agent de propreté AFP | 17 |
| Agent d'exploitation CFC | 16 |
| Aide de cuisine et de maison | 16 |
| Horticulteur qualifié (cimetière, extérieurs, cultures) | 16 |
| Ouvrier de voirie-balayeur | 14 |
| Chargé de projets | 13 |
| Chef de service | 10 |
| Ouvrier de voirie-machiniste | 7 |
| Réceptionniste de musée | 7 |
| Adjoint administratif | 6 |
| Ouvrier de voirie spécialisé | 6 |
| Responsable d'un centre communal de la petite enfance | 6 |
| Ouvrier jardinier | 5 |
| Responsable d'une unité d'accueil parascolaire | 5 |
| Autres fonctions | 124 |

Arrivées et départs

51 arrivées de collaborateurs et collaboratrices fixes, dont 23 titularisations de contrats auxiliaires. 37 départs de collaborateurs et collaboratrices fixes, dont 8 départs à la retraite.

au 31 janvier 2021 M. Michel Bloch, délégué à l'Agenda 21

au 30 avril 2021 M^{me} Marina RoCHAT, première secrétaire
 au 31 juillet 2021 M^{me} Chantal Cardis, préposée aux temples
 au 31 juillet 2021 M. Laurent Dällenbach, adjoint administratif
 au 31 juillet 2021 M^{me} Christiane Devaud, responsable d'un centre communal de la petite enfance
 au 31 août 2021 M^{me} Catherine Delvaux, éducatrice de la petite enfance
 au 31 août 2021 M. Eric Martin, horticulteur qualifié
 au 31 août 2021 M^{me} Rosa Memmo, employée d'administration

Jubilaires et Grabeau du personnel

La sortie des jubilaires et le Grabeau du personnel n'ont malheureusement pas pu avoir lieu en 2021. Un groupe de collaborateurs et collaboratrices de la Ville se sont réunis au cours de l'année afin de proposer à la Municipalité des modifications du concept de la fête du personnel.

En fin d'année 2021, en lieu de la traditionnelle fête du personnel, des bons valables dans les commerces veveysans ont été distribués à tous les membres du personnel. Afin d'apporter une touche festive, une tombola a également été organisée avec 14 bons dans des restaurants veveysans à la clé. Le tirage au sort effectué par la Municipalité a été filmé et diffusé sur notre plateforme eHRM. De nombreux retours positifs nous sont parvenus et nous encourageant à probablement renouveler l'expérience.

Tableaux des effectifs

Les effectifs au 31 décembre 2021 du personnel mensualisé figurent dans le tableau à la page suivante. Les collaborateurs et collaboratrices travaillant pour plusieurs secteurs sont rattachées au service pour lequel le taux d'activité est le plus élevé.

En tenant compte du personnel fixe, des auxiliaires mensualisés et mensualisées ou à l'heure, des stagiaires et des apprentis et apprenties, 584 contrats étaient actifs au 31 décembre 2021. 23 nationalités étaient représentées : la Suisse, l'Allemagne, la Belgique, la Bolivie, le Brésil, le Cambodge, le Cameroun, le Canada, la Côte d'Ivoire, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Macédoine, le Maroc, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République Tchèque, la Roumanie, la Serbie, la Thaïlande et l'Ukraine.

*Yvan Luccarini, syndic
Olivia Ruch, cheffe de service*

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2020 :
Néant

| Effectif au 31.12.2021 (nombre de collaborateurs et collaboratrice) | | | | |
|---|------------|------------|-----------|-----------|
| Services et secteurs | Fixe | Auxiliaire | Apprenti | Stagiaire |
| ACC - SERVICE DE L'ACCUEIL ET DE LA POPULATION | 16 | 2 | 1 | |
| ANI - BUREAU ANIMATION-JEUNESSE | 5 | 4 | | |
| BAT - SERVICE BATIMENTS, GERANCE ET ENERGIE | 53 | 14 | | |
| BAT - Service | 19 | 7 | | |
| BAT - Conciergeries | 34 | 7 | | |
| COS - SERVICE DE LA COHESION SOCIALE | 13 | 13 | | 1 |
| DUR - BUREAU DE LA DURABILITE | 2 | 1 | | |
| ECO - BUREAU DE L'ECONOMIE ET DU TOURISME | | 1 | | |
| FAM - SERVICE FAMILLE, EDUCATION ET SPORT | 191 | 46 | 13 | 16 |
| FAM - Service | 2 | 1 | | |
| FAM - Education | 15 | 2 | | |
| FAM - Famille | 167 | 37 | 13 | 16 |
| FAM - Sport | 7 | 6 | | |
| FIN - SERVICE DES FINANCES | 6 | | | |
| SAI - SERVICE DES AFFAIRES INTERCOMMUNALES | 5 | | | |
| SCU - SERVICE DE LA CULTURE | 41 | 17 | 1 | 2 |
| SMU - SECRETARIAT MUNICIPAL | 7 | 1 | | |
| SRH - SERVICE DES RELATIONS HUMAINES | 8 | 1 | | |
| SYS - SERVICE DES SYSTEMES D'INFORMATION | 7 | | | |
| TRA - TRAVAUX PUBLICS, ESPACES VERTS ET ENTRETIEN | 69 | 6 | 6 | |
| TRA - Service | 12 | 3 | 2 | 0 |
| TRA - Parcs & Jardins | 25 | 1 | 4 | |
| TRA - Voirie | 32 | 2 | | |
| URB - URBANISME ET MOBILITE | 11 | 2 | | 1 |
| Total | 434 | 109 | 21 | 20 |

65

Le Service des Finances a pour missions principales la coordination de l'établissement du budget, l'élaboration et le suivi du plan des investissements, la modernisation des outils de gestion, l'établissement des comptes annuels, la gestion des ressources financières de la Ville, le suivi du contentieux ainsi que la perception de l'impôt foncier.

SERVICE DES FINANCES

Organisation

L'organisation du service des Finances a changé avec la mise en place d'un contrôle de gestion et avec le transfert du volet « économie » au nouveau bureau de l'Economie, du tourisme et des vignes, créé par la nouvelle Municipalité le 1er juillet 2021. Toutefois, le service des Finances a poursuivi la gestion et le suivi des mesures d'aide à l'économie déjà initiées.

Personnel

Evolution en 2021

Au cours de l'année 2021, plusieurs postes ont été modifiés :

- suppression du poste de chargée de projet avec un contrat d'auxiliaire à 100% ;
- création d'un poste de contrôleuse de gestion à 100% ;
- création d'un poste de chargé ou chargée de projet à l'économie locale à 50% (au changement de législature, ce poste a été transféré au bureau de l'Economie, du tourisme et des vignes) ;
- transfert d'un poste de collaboratrice administrative à 80% au Secrétariat général.

Dotation au 31 décembre 2021

L'effectif du personnel est de 6 personnes pour 5.8 EPT (équivalent plein temps).

Activités

Activités principales

Les principales activités, tâches et responsabilités du service des Finances sont les suivantes :

- caisse communale dont le paiement de l'ensemble des factures fournisseurs ;
- gestion de la trésorerie et des emprunts ;
- coordination de l'établissement du budget annuel en collaboration avec les autres services ;
- établissement des comptes annuels ;
- gestion des crédits supplémentaires et des reports de crédits ;
- établissement et mise à jour du plan des investissements en collaboration avec les autres services ;
- gestion du contentieux pour l'ensemble de la Commune ;
- établissement du projet d'arrêté d'imposition ;
- suivi et mise à jour des inventaires, de la liste des immeubles et de l'état des titres ;
- facturation de l'impôt foncier communal ;
- gestion de l'impôt sur les travailleuses et les travailleurs frontaliers ;
- établissement des décomptes de TVA ;
- vérification des comptes de diverses fondations et associations ;
- appui aux autres services pour toutes questions financières et comptables y compris pour les préavis ;
- gestion du portefeuille des assurances de la Commune (hors assurances de personnes) en collaboration avec notre courtier ;
- examen des incidences financières pour la Commune des modifications législatives en matière de fiscalité et de péréquation financière en particulier.

Vevey commune boursière

La Ville de Vevey est également « commune boursière » pour les entités suivantes :

- Association régionale d'action sociale (ARAS) Riviera ;
- Gestion des déchets des communes de la Riviera (GEDERIVIERA) : encaissement et répartition de la taxe au sac ;

- Réseau enfance Vevey & environ (Réseau REVE) ;
- Communauté intercommunale d'équipement du Haut-Léman (CIEHL) ;
- Fonds culturel Riviera (FCR) ;
- Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera (FET).

Conseil communal et commissions

Préavis et communications annuelles

Le service des Finances a présenté au Conseil communal les préavis en lien avec :

- le budget annuel ;
- les comptes annuels ;
- l'arrêté communal d'imposition ;
- les crédits supplémentaires ;
- ainsi que les communications sur :
 - l'endettement, les intérêts et les cautions au 31 décembre 2020 ;
 - le plan des investissements.

Préavis et communications ponctuels en 2021

- aide à l'économie pour les commerces fermés durant la deuxième vague de la pandémie COVID-19 (Préavis 04/2021)
- Réponse à l'interpellation de Madame Sandra Marques intitulée "Nos commerçants veveysans... une priorité dans nos choix de tous les jours et pour chaque événement!" (Communication 20/2021).

Préavis liés au changement de législature

- Recondution et adaptation du Fonds d'urbanisme pour la législature 2021 - 2026 (Préavis 24/2021) ;
- Autorisation générale de placer les fonds disponibles de la trésorerie communale pour la législature 2021 - 2026 (Préavis 26/2021) ;
- Autorisations générales et compétences financières accordées à la Municipalité pour la législature 2021 - 2026 (Préavis 29/2021)
- Fixation du plafond d'endettement pour la législature 2021 - 2026 (Préavis 35/2021).

Comptes de l'exercice 2021

Les comptes communaux de l'exercice 2021 seront clôturés fin mars 2022 et feront l'objet d'une publication détaillée (préavis et brochure). Ils seront, comme à l'accoutumée, examinés par la Commission de gestion renforcée pour l'occasion par des représentant-es de la Commission des finances, dès le mois de mai 2022. Ils seront soumis à l'approbation du Conseil communal dans sa séance du mois de juin 2022.

Activités particulières pour l'année 2021

Economie

- La Municipalité a décidé, en début d'année, d'exempter tous les marchands et les marchandes des émoluments pour l'année 2020 relatifs aux abonnements annuels pour la participation régulière au marché de Vevey ainsi que d'exempter tous les exploitants et les exploitantes de la taxe pour l'année 2020 relative à l'installation des terrasses sur le domaine public veveysan. Ces décisions ont été mises en œuvre au cours du 1^{er} trimestre 2021.
- La Municipalité a également accordé, sous certaines conditions, un remboursement aux abonnés et les abonnées du parking Vieille-Ville proportionnellement à la durée de télétravail exigée par le Conseil fédéral ou à la durée de fermeture obligatoire du commerce entre novembre 2020 et mars 2021. Il en a été de même pour les personnes titulaires d'un macaron « pendulaires ».

- Le service des Finances a continué la gestion des bons BienWenue. Ces bons ont été lancés en décembre 2020 et avaient rencontré un important succès. En 2021, le service des Finances a remboursé les bons utilisés auprès des commerces veveysans. Il y a eu environ 950 demandes de remboursement. Au 1^{er} février 2022, ce sont 98.9% des bons en circulation qui ont été remboursés aux quelques 260 commerces partenaires.
- Le service des Finances s'est également occupé de l'aide à l'économie pour les commerces fermés durant la deuxième vague de la pandémie COVID-19. Cette aide était complémentaire aux aides de l'État et nécessitait que ce dernier ait pris une décision. Les directives d'application cantonales ont changé plusieurs fois et un certain nombre de dossiers incomplets ont malheureusement retardé le traitement de certaines de ces aides.

Assurances

En collaboration avec notre mandataire Kessler & Co SA, le service des Finances a poursuivi la réorganisation du portefeuille des assurances. Cette réorganisation permet d'avoir une meilleure et uniforme couverture. Elle se poursuivra encore pendant quelques années.

En 2021, les polices des assurances bâtiments ont été regroupées en une seule police « choses bâtiments ».

Focus : paiements aux fournisseurs

Les paiements des factures des fournisseurs sont effectués chaque jeudi. En 2021, le service des Finances a procédé à près de 16'000 paiements pour environ 18'000 factures.

Etat des marchés financiers

Les marchés financiers ont été relativement stables en 2021 malgré les pénuries liées aux tensions sur les chaînes d'approvisionnement.

Le service des Finances reste attentif aux décisions que prendront les banques centrales pour lutter contre l'inflation (Europe et USA).

A l'heure de la rédaction de ces lignes, la Suisse reste relativement épargnée. Toutefois, les régulations mises en place par les principales banques centrales auront de l'influence sur les taux appliqués en Suisse. Pour l'instant les taux sont toujours négatifs.

Etat et suivi des participations financières de la Commune

Préambule

Selon les dispositions de l'art. 162 de la Constitution du 14 avril 2003, l'Etat et les communes peuvent, afin d'atteindre leurs buts (politiques publiques), participer à des personnes morales ou en créer. Dans le cadre de cette disposition constitutionnelle, le Grand Conseil a adopté, en date du 17 mai 2005, la loi sur les participations de l'Etat et des communes à des personnes morales. Cette loi a introduit, pour les communes détentrices de participations, des obligations de pilotage et de suivi à un niveau stratégique et financier.

La Municipalité vous présente son rapport sur l'état et le suivi des participations à des personnes morales dans un chapitre dédié.

Etat du portefeuille des titres au 31 décembre 2021

Le tableau détaillé présentant l'inventaire des participations communales au 31 décembre 2021 figure dans la brochure des comptes.

La valeur au bilan, à cette date, des participations communales du patrimoine administratif s'élève à CHF 2'400'300.—, montant inchangé par rapport aux derniers exercices. Ce montant correspond à la valeur nominale des titres. Ces actions et parts sociales concernent les politiques publiques en matière d'énergie, de transports, de traitement des ordures, de logement, de tourisme et d'information.

Le montant de CHF 2'400'300.— est réparti sur deux participations, soit :

- Romande Energie Holding SA
13'356 actions à CHF 25.— de valeur nominale : CHF 333'900.— ;
- Holdigaz SA
206'648 actions à CHF 10.— de valeur nominale : CHF 2'066'400.—.

Les dividendes de ces deux participations encaissés en 2021 se sont élevés à CHF 480'816.— (CHF 36.— par action) pour la Romande Energie et CHF 1'239'888.— (CHF 6.— par action) pour Holdigaz.

Toutes les autres participations du patrimoine administratif (sociétés des transports, sociétés immobilières et sociétés touristiques) ont été entièrement amorties.

Les titres du patrimoine financier (non essentiels à l'accomplissement de tâches publiques) ont une valeur au bilan de CHF 7'760.— au 31 décembre 2021, soit :

- Banque Cantonale Vaudoise : CHF 6'990.— ;
- Diverses valeurs : CHF 770.—.

Principe d'évaluation

Conformément aux dispositions de l'article 26 du Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, les titres du patrimoine administratif et du patrimoine financier figurent au bilan au maximum à leur valeur nominale. Les participations sans rendement sont entièrement amorties.

Autorisation générale d'achat et de vente de participations

Dans sa séance du 7 décembre 2016, le Conseil communal avait approuvé les conclusions du préavis N° 35/2016 du 22 septembre 2016 et avait accordé à la Municipalité, pour la durée de la législature 2016 - 2021, les autorisations générales et compétences financières suivantes :

- La Municipalité peut acquérir des titres jusqu'à concurrence de CHF 200'000.— par cas, charges éventuelles comprises ;
- La Municipalité peut vendre des titres jusqu'à concurrence de CHF 100'000.— par cas, charges éventuelles comprises ;
- La Municipalité peut statuer sur l'adhésion et l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales dont la valeur n'excède pas CHF 100'000.— par cas, charges éventuelles comprises ;
- La Municipalité peut statuer sur les ventes de participations dans les sociétés commerciales jusqu'à concurrence de CHF 50'000.— par cas, charges éventuelles comprises.

Dans sa séance du 11 novembre 2021, le Conseil communal a approuvé les conclusions du préavis N° 29/2021 du 13 septembre 2021 et a accordé à la Municipalité, pour la durée de la législature 2021 - 2026, les autorisations générales et compétences financières, en lien avec les titres, suivantes :

- La Municipalité peut statuer sur les acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers, d'actions ou de parts de sociétés immobilières, ainsi que sur l'octroi de prêts jusqu'à concurrence de

- CHF 200'000.— par cas, charges éventuelles comprises ;
- La Municipalité peut statuer sur les aliénations d'immeubles, de droits réels immobiliers, d'actions ou de parts de sociétés immobilières, ainsi que sur la cession de prêts jusqu'à concurrence de CHF 100'000.— par cas, charges éventuelles comprises ;
 - La Municipalité peut statuer sur l'adhésion et l'acquisition de participations dans les sociétés

- commerciales dont la valeur n'excède pas CHF 100'000.— par cas, charges éventuelles comprises ;
- La Municipalité peut statuer sur les ventes de participations dans les sociétés commerciales jusqu'à concurrence de CHF 50'000.— par cas, charges éventuelles comprises.

*Yvan Luccarini, syndic
Alain Debonneville, chef de service,
boursier communal*

69

Le Service des systèmes d'information (SYS) regroupe le Secteur informatique et le Secteur d'information du territoire (SIT). Le Secteur informatique gère les équipements informatiques, les logiciels, le réseau, la téléphonie - fixe et mobile - et les périphériques d'impression. Il pilote également les projets informatiques de la Ville. Le SIT est en charge de la gestion des données géographiques de la ville ainsi que du géoportail régional Cartoriviera.

SERVICE DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Personnel du service

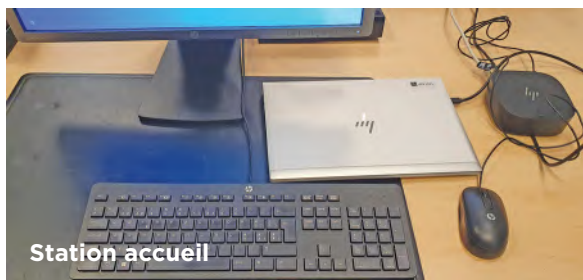
L'effectif du service des Systèmes d'information n'a pas bougé en 2021, restant à 6.2 EPT, dont 4.5 EPT au secteur informatique et 1.7 EPT au secteur information du territoire (SIT).

Parc informatique

Le parc informatique géré par le service se compose à fin 2021 d'un peu plus de 450 ordinateurs, mais il faut relever qu'une soixantaine de machines sur ce total sont celles du CSR de Vevey, faisant partie de l'ARAS Riviera. Le service des Systèmes d'information maintient, gère et remplace ces machines pour l'ARAS contre une rétribution financière. Celle-ci, selon les barèmes du Canton, s'est élevée à un montant d'un peu plus de Fr. 133'000.- en 2021.

Il faut également noter qu'avec le télétravail que la pandémie a induit, le parc informatique se trouve dans une transition entre une situation où les collaboratrices et collaborateurs disposaient dans l'immense majorité des cas uniquement d'un poste fixe et une situation future où tous les utilisateurs et utilisatrices seront équipés d'un ordinateur portable. Il y a donc ainsi un bon nombre de machines excédentaires, étant donné qu'un grand nombre de personnes utilisent encore un poste fixe au bureau et un portable en télétravail. Heureusement, cela ne pose pas de problèmes, ni pour les licences Microsoft qui sont nominatives et peuvent être utilisées sur 5 appareils différents par personne enregistrée, ni pour les licences Prime et Nest facturées selon le nombre d'habitants et d'habitantes de la Ville. A terme, les ordinateurs fixes encore en place seront tous remplacés par des ordinateurs portables avec station d'accueil. Cela permettra d'avoir une informatique plus agile permettant de répondre aussi bien aux demandes de télétravail des employées et employés que de s'adapter à d'éventuels nouveaux confinements. A noter qu'une trentaine de postes fixes ont déjà été retirés et que le service des Systèmes d'information essaiera de valoriser ceux qui ont encore une certaine valeur résiduelle.

On peut relever qu'en raison de la faible épaisseur des portables, les prises réseau RJ45 ont été supprimées dès 2020 sur les modèles que nous achetons. Les connexions doivent ainsi se faire soit par le biais de stations d'accueil, soit par le réseau sans fil là où il est disponible.



Outre la gestion courante des équipements, du réseau, des logiciels (dépannage des postes, sauvegarde, maintenance, mises à jour...) et l'assistance aux utilisatrices et utilisateurs, le service a mené plusieurs opérations particulières en 2021 qui constituent l'essentiel de ce rapport.

L'année 2021 a marqué un peu la fin d'une grande période de modernisation de l'informatique communale. En effet, les cycles de renouvellement de nombreux équipements et logiciels se sont un peu télescopés ces dernières années. Ainsi, outre les opérations plus courantes comme le remplacement des serveurs et des baies de stockage tous

les 5 ans ainsi que la mise à jour des outils bureautiques Office et de Windows, il a fallu remplacer, après près de 20 ans de bons services, le central téléphonique et les programmes de gestion communale Gefi/G2i exploités depuis 1999, refaire complètement le site web et abandonner la messagerie Lotus utilisée elle aussi depuis 20 ans. Le service des Systèmes d'information arrive maintenant au bout de ces grands travaux, mais 2021 a de nouveau été une année bien chargée.

Covid

L'année 2021 a encore été spéciale du fait des mesures prises par la Confédération et le Canton pour lutter contre la pandémie.

Il y a ainsi eu à nouveau des périodes de télétravail obligatoire où, en ce qui concerne le service des Systèmes d'information, seule une personne assurait la permanence dans les bureaux, le reste de l'effectif travaillant à distance.

Les portables et tablettes Surface Pro déjà achetés en 2020 ainsi que les livraisons d'équipements supplémentaires dans les derniers mois de 2020 ont heureusement permis d'équiper en terminaux mobiles les collaboratrices et collaborateurs des services devant travailler à distance.

Par rapport à 2020, une petite amélioration a été la mise à disposition de la solution de softphone, liée au nouveau central, qui a permis de téléphoner et répondre à son numéro professionnel, en télétravail, depuis un ordinateur portable de la Ville équipé du VPN.

Réalisation de préavis en 2021

Le service des Systèmes d'information a poursuivi et finalisé en 2021 le gros projet de renouvellement complet de l'infrastructure téléphonique de l'administration communale de la Ville de Vevey. Un nouveau central moderne Avaya a ainsi été mis en place et fonctionne à la place de l'ancien central Nortel arrivé en toute fin de vie et ne pouvant plus faire l'objet d'une maintenance.

Sécurité

Plusieurs opérations concernant la sécurité des systèmes avaient été prévues en 2021, afin notamment de répondre aux inquiétudes exprimées par le Conseil communal.

Deux axes ont ainsi été suivis :

- la sensibilisation et la formation des utilisatrices et utilisateurs sur les cybermenaces ;
- l'analyse des potentielles faiblesses de sécurité de nos systèmes, suivie bien entendu d'une correction accompagnée.

Une campagne de sensibilisation et de formation des utilisatrices et utilisateurs de l'informatique de la Ville a été lancée en mai 2021 à l'aide de la solution en ligne Terranova. Il y a ainsi eu en 2021 une dizaine de modules de cours consacrés à la sécurité (sur des thèmes comme l'hameçonnage, le courrier électronique, la sécurité des mots de passe, les différents types de menaces, etc.). La campagne continuera jusqu'à fin mars 2022. Il y a également eu deux tests d'hameçonnage avec des faux messages envoyés dans le cadre de cette formation pour évaluer le comportement des collaboratrices et collaborateurs. Les menaces informatiques n'allant assurément pas diminuer, il est également prévu de continuer à recourir aux formations Terranova ces prochaines années.

Parallèlement, le service des Systèmes d'information continue de sensibiliser les utilisatrices et utilisateurs aux menaces en illustrant celles-ci par des exemples réels de courriels d'hameçonnage ou d'arnaques arrivés dans des boîtes de messagerie de la Ville.



Terranova, sensibilisation hameçonnage



Terranova, sensibilisation mot de passe

Le deuxième axe a été réalisé avec un consultant spécialisé en sécurité, afin de faire un état des lieux des systèmes et procédures à la Ville. Cette première étape a été réalisée à l'été 2021. La seconde étape, toujours en cours avec l'aide du consultant, consiste à améliorer la sécurité en se basant sur les normes ISO 27000. Sans rentrer évidemment trop en détail (ce rapport est public) sur les mesures adoptées, disons que les règles concernant les mots de passe ont été très fortement renforcées et durcies, que les règles du pare-feu ont été passées en revue (et corrigées ou améliorées si nécessaire) et que la mise en place d'un système de double authentification pour les applications accessibles depuis l'extérieur du réseau, comme la messagerie et Microsoft Teams, est sur le point d'être déployé au premier trimestre 2022.

En complément, un système de sauvegarde sur bande va venir compléter les baies disques dédiées, cela principalement pour pouvoir disposer de sauvegardes hors ligne, qu'une attaque ne peut ainsi pas compromettre. Cette mise en place répondra ainsi à une recommandation du Canton suite aux piratages advenus en 2021.

Renouvellement des contrats de location des fibres optiques auprès de Romande Energie

Les contrats de location des fibres optiques de Romande Energie arrivaient à échéance à fin 2021, après un premier renouvellement en 2016. Il a donc fallu renégocier ces contrats. Le service des Systèmes d'information s'est adjoint sur ce dossier l'assistance de la société H+S de Vevey qui a piloté toute l'opération.

Au final, les fibres optiques restant la solution offrant le meilleur rapport performances/prix, les contrats de location ont pu être renégociés un peu à la baisse, pour s'aligner sur les prix du marché. En effet, après 10 ans de location, les frais de tirage et d'installation des fibres optiques pour Romande Energie ont été largement amortis. Le montant des locations annuelles de ces fibres optiques a ainsi baissé d'un peu plus de 15%, ce qui représente une économie d'environ Fr. 7'000.-. Il faut relever l'importance de ces fibres optiques louées qui relient une trentaine de bâtiments communaux et constituent une boucle réseau offrant de la redondance dans les connexions des sites principaux.

Renouvellement des équipements du centre d'impression

Les équipements professionnels du centre d'impression allant arriver en fin de contrat dans les premiers mois de 2022, il a fallu songer à les remplacer. En fin de compte, la société Canon qui nous avait fourni le matériel en place et assure sa maintenance, nous a fait une proposition très intéressante tant du point de vue financier que de celui de la durabilité. En effet, Canon nous a proposé de laisser en place les équipements noir et blanc, déjà financés, sans plus de loyer et de ne mettre à jour que le cœur de l'imprimante couleur, en conservant les modules de finissage (agrafage, livret,

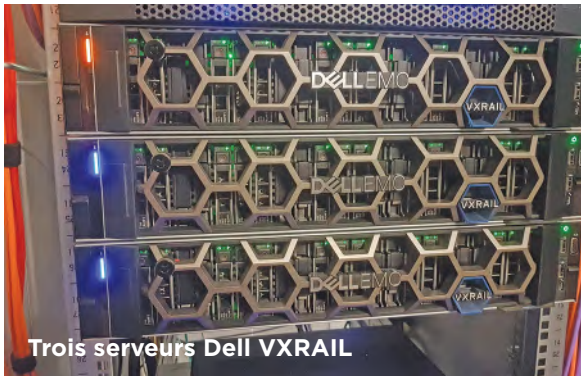


Nouvelle imprimante du centre d'impression

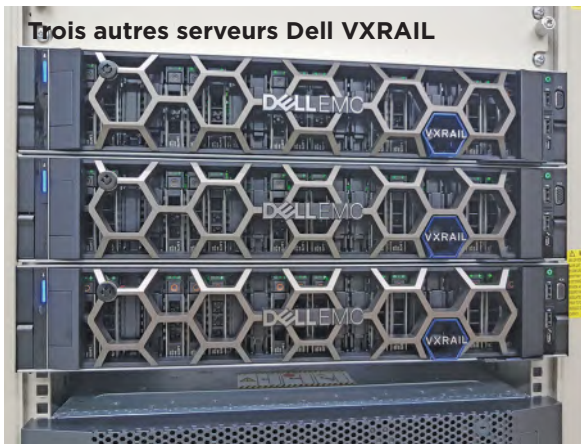
etc.) compatibles de l'appareil en place. Cette solution, qui représente une économie importante (près de 50 %) sur les frais d'impression du centre, a permis d'éviter d'avoir à remplacer des équipements encore fonctionnels. Le nouvel équipement couleur a été installé par la société Canon à la toute fin de l'année 2021.

Amélioration des performances suite à la mise en place en 2020 de la nouvelle infrastructure serveur

Comme déjà mentionné dans le rapport 2020, mais avec un peu plus de recul, on peut dire que la nouvelle infrastructure serveur installée à l'été 2020 donne entière satisfaction. Les problèmes de lenteurs et de ralentissements rencontrés en 2019 et 2020 ont complètement disparu. Le nouvel environnement est beaucoup plus performant que le précédent du fait de serveurs équipés de processeurs plus rapides, dotés de plus de cœurs, de plus de mémoire vive, de plus d'espace de stockage et surtout de disques SSD beaucoup plus véloces que les anciens disques mécaniques.



Trois serveurs Dell VXRail



Trois autres serveurs Dell VXRail

Installation d'un interphone à l'Hôtel de Ville de Vevey



Le service informatique a également collaboré à la mise en place de l'interphone de l'Hôtel de Ville qui utilise le réseau informatique pour faire transiter les appels jusque sur les postes des destinataires. Le client installé sur ces machines permet de répondre et d'ouvrir la porte à distance.

Ce système a été mis en place pour pouvoir mieux répondre aux besoins, lors de l'ouverture sur rendez-vous des services de l'Hôtel de Ville, du fait du Covid.

Remplacement du central téléphonique de la Ville

Après toutes les opérations préparatoires menées en 2019 et 2020 avec l'aide de la société H+S de Vevey, le nouveau central téléphonique Avaya a pu être mis en service au début de l'année 2021. Ce nouveau central offre toutes les fonctionnalités de l'ancien (déviation d'appels, répondeurs, téléphones sans fil DECT, etc.) à l'exception de la prise en charge des anciens appareils analogiques (dont il ne reste que quelques pièces spéciales), qui doit alors se faire au travers d'adaptateurs IP.

A noter que, contrairement au central précédent qui était un appareil propriétaire de taille importante et qui abritait de nombreuses cartes électroniques, le nouveau central fonctionne sur un simple serveur standard (en fait deux dans des salles différentes mais uniquement pour assurer une tolérance de panne via la redondance).

Parallèlement une solution logicielle compatible avec le central Avaya fournit un outil d'accompagnement informatique permettant par exemple de voir les appels reçus, de disposer d'un annuaire interne dynamique et de composer le numéro d'un ou d'une collègue d'un seul clic. Cette application met aussi à disposition un système de softphone qui permet d'effectuer toutes les opérations de téléphonie depuis un poste connecté au réseau communal et cela sans devoir recourir à un téléphone physique. Il fonctionne ainsi également à partir d'un ordinateur distant connecté en VPN au réseau communal. Ce système de softphone est ainsi très utile pour le télétravail, car il permet à toute personne en travail distant de répondre et téléphoner depuis son numéro personnel via un portable, équipé ou non d'un casque.

Afin d'améliorer la capacité de la téléphonie à surmonter une panne, les fibres optiques ont rattaché au réseau téléphonique Swisscom ont été amenées sur un deuxième site où se trouve également un deuxième serveur assurant la redondance du système.



Il faut cependant relever un souci avec les téléphones DECT (sans fil) livrés et leurs bases. En effet, ces équipements, très majoritairement installés dans les garderies, sont souvent affectés d'un problème de recharge. Le téléphone DECT bien que posé sur sa base ne se recharge alors plus du fait d'un souci de contact. La société T&N, qui a fourni ces équipements et assure la maintenance de la téléphonie, a remplacé les appareils défectueux et cherche encore une solution définitive à ce problème malheureusement récurrent.

Remplacement des commutateurs centraux du réseau

Les commutateurs principaux du réseau, installés en 2012, arrivaient en fin de vie au 31 octobre 2021 et n'allaient donc plus pouvoir être sous maintenance. Le service des Systèmes d'information a donc, comme prévu, déposé un préavis pour le remplacement de ces équipements.

Le préavis a été accepté par le Conseil communal en juin 2021 et les commutateurs commandés en juillet 2021, suite à un appel d'offres auprès de trois sociétés.

Malheureusement les pénuries en composants électroniques qui affectent le domaine informa-

tique, comme bien d'autres secteurs d'ailleurs, ont repoussé les livraisons des commutateurs commandés à 2022. Ce projet de remplacement reste donc pendant et ne pourra être réalisé qu'en cours d'année 2022, une fois les équipements livrés. En attendant, le prestataire de la maintenance, la société Swisscom, a accepté de prolonger celle-ci au-delà de la durée de vie et de l'échéance prévue.

Disponibilité des systèmes et pannes

Les systèmes n'ont pas connu de panne importante en 2021, mais la nouvelle version de l'application de gestion des séances de la Municipalité, nommée Meeting, a été affectée par de nombreux problèmes et bugs.

Renouvellement du parc informatique et postes de travail supplémentaires

Comme indiqué l'année passée, en raison de la pandémie et du télétravail accru, le service des Systèmes d'information n'achète désormais plus que des postes de travail mobiles. Au total environ 70 portables et tablettes Surface Pro ont été achetés en 2021 par le service des Systèmes d'information et livrés aux services pour permettre le travail à distance de leurs collaboratrices et collaborateurs ou équiper les nouveaux postes. Six de ces machines ont également été utilisées pour équiper les nouvelles Municipales et les nouveaux Municipaux.

Fourniture de tablettes Surface Go aux nouveaux apprentis

Comme chaque année, le service des Systèmes d'information a assisté le service des Relations humaines pour fournir à une nouvelle volée d'apprentis et d'apprenties de la Ville des tablettes Microsoft Surface Go qui leur permettent d'accéder à leur boîte de messagerie, ainsi qu'aux applications nécessaires pour leurs cours.

Gestion des copieurs

Le service des Systèmes d'information a continué de consolider les systèmes d'impression de la Ville en remplaçant dans les services des périphériques multiples par des nouveaux copieurs plus durables et économiques, notamment en version A4.



Nouveau copieur au Service des systèmes d'information

En 2021, des nouveaux copieurs Ricoh couleurs ont été installés au service des Affaires intercommunales (remplacement d'un ancien copieur), au service des Systèmes d'information (remplacement d'un copieur en fin de vie et en panne), au secteur Gérance (suite à son déménagement dans ses nouveaux locaux à Simplon 18) et au service de la Cohésion sociale (nouvel appareil en remplacement de plusieurs imprimantes anciennes). Deux autres appareils A4 sont en commande depuis le mois de novembre pour remplacer d'anciens copieurs en fin de vie dans deux garderies. Là aussi les délais de livraison sont longs du fait des pénuries de composants électroniques.

Mise à jour de ProConcept (programmes de comptabilité, budget et salaires) et de Nest (contrôle des habitant-es et facturation)

Ces deux programmes sont en exploitation à Vevey depuis le début de l'année 2018 et constituent - avec M-Files qui permet de traiter les factures fournisseurs - le cœur des applications de gestion communale. Ils permettent de verser les salaires, payer les fournisseurs, gérer les comptes de la Ville et les budgets, gérer la population et émettre les factures pour les clients et les clientes. Une importante mise à jour de Nest a été effectuée par notre intégrateur, la société Prime, à l'automne 2021. Cette mise à jour était nécessaire pour pouvoir fonctionner avec l'évolution de la passerelle cantonale PassaVD assurant la communication des mutations concernant les habitants et les habitantes entre les communes et le Canton.

Mise en service du logiciel JEPANOF

Le logiciel JEPANOF, développé par les services informatiques du canton de Neuchâtel pour permettre une gestion efficace des jetons de présence, a été mis en service en 2020 pour répondre aux besoins de la Ville. Ce point aurait plutôt dû figurer dans le rapport 2020 mais n'a alors pas été rapporté.

Refonte complète du site web www.vevey.ch

Après la mise en route du nouveau site www.vevey.ch à la fin de l'année 2020, un guichet virtuel complémentaire, basé sur l'application Nest de contrôle des habitant-es et facturation, a été mis en service en 2021. Ce guichet permettra aux habitants et aux habitantes d'effectuer en ligne un certain nombre de prestations (comme obtenir une attestation de domicile ou annoncer un départ ou un déménagement). La contractualisation et l'intégration de la fonctionnalité de paiement en ligne ayant malheureusement pris beaucoup de temps, ce n'est qu'en 2022 que ce guichet sera pleinement opérationnel.

Nouveau site pour les vins de la Ville

Le service des Systèmes d'information a collaboré avec le secteur des vignes sur le projet du nouveau site Internet.

Au final, ce nouveau site présentant les vins de la Ville a été lancé en 2021 et permet la commande des bouteilles et le paiement direct ou sur facture.

Installation de terminaux de paiement

Un terminal de paiement a été installé en 2021 au Camping de la Pichette et cet équipement a rejoint les contrats des autres appareils déjà en service dans les trois musées, à la piscine, à la cave, à l'Office de la population et au bureau de l'information.

Équipement audiovisuel de la salle du Conseil communal

Le projecteur de la salle du Conseil communal, installé en 2008, commençait sérieusement à man-

quer de luminosité après plus de 12 ans d'exploitation. Cet appareil a ainsi été remplacé en 2021 par un modèle plus lumineux et de meilleure résolution.

En parallèle, des micros sans fil supplémentaires ont été installés pour équiper la nouvelle deuxième table pour la Municipalité - rendue nécessaire par le passage de 5 à 7 membres -, mais n'ont finalement pas encore servi, la pandémie de Covid ayant forcé le Conseil communal à rester à la salle Del Castillo ou aux Galeries du Rivage.

Application de gestion des séances de la Municipalité

La société T2i ayant développé une nouvelle version de son logiciel XpertMeeting, nommée simplement Meeting, et la Ville payant une maintenance qui lui donnait le droit de passer à cette nouvelle version afin de s'affranchir de l'ancien environnement Lotus, une migration a été planifiée en 2021 par le service des Systèmes d'information en collaboration avec le Secrétariat général. La nouvelle application Meeting a été ainsi installée à Pâques 2021 et a, malheureusement, dès le départ présenté de nombreux problèmes de fonctionnement.

Ainsi, face aux nombreux bugs rencontrés, à des manques de fonctionnalités pourtant importantes et présentes dans la version précédente du logiciel (comme la possibilité de donner l'accès en consultation aux cheffes et chefs de service en limitant l'accès sur certains points confidentiels ou encore celle de permettre aux services d'insérer eux-mêmes leurs propositions municipales), il a finalement été décidé de migrer vers le programme concurrent eSéances de la société Artionet. Celui-ci fonctionne à satisfaction dans notamment plusieurs Villes vaudoises de taille comparable à Vevey et vient également d'être choisi par la Tour-de-Peilz et par ASR.

Le budget 2022 du service ayant été accepté par le Conseil communal, le remplacement de Meeting par eSéances sera effectué au premier trimestre 2022.

Téléphones

Gestion des téléphones

Le service informatique assure la gestion des téléphones et du central téléphonique. Ces tâches comprennent le transfert des lignes et le suivi des collaborateurs et collaboratrices lors de déménagements, l'installation des nouveaux appareils, les modifications des noms apparaissant sur les stations, le traitement des dérangements, la mise à jour des annuaires et toute la gestion des téléphones mobiles.

Suite au passage à un système de forfait mensuel fixe pour les communications en Suisse (et à l'étranger avec toutefois un plafond) et à la mise en service du nouveau central en janvier 2021, il n'est plus nécessaire d'avoir une solution de contrôle des coûts des appels. Ce genre de solution lourde à gérer représente en effet un coût important et n'a plus aucun sens avec le passage au forfait de communication. Le service des Systèmes d'information a ainsi cessé de produire des décomptes semestriels pour les quelques dizaines de francs de communications privées, celles-ci passant de toute façon dans le forfait fixe.

Téléphones mobiles et « smartphones »

La gestion du parc des téléphones mobiles et des smartphones comporte les appareils à usage uniquement professionnel, achetés par la Ville et mis à disposition de collaboratrices et collaborateurs,

ainsi que les appareils privés, utilisés aussi pour des conversations professionnelles, mis sous contrat de la Ville pour bénéficier de conditions d'abonnement plus avantageuses (à partir de Fr. 4.- par mois et jusqu'à Fr. 30.- pour des données illimitées). On peut noter qu'avec la généralisation des appareils avec deux cartes SIM, la distinction entre appareils privés et appareils professionnels devient délicate : rien n'empêche en effet de mettre une SIM privée dans un téléphone de la Ville ou au contraire de mettre une carte professionnelle dans un téléphone privé. Le service doit ainsi gérer avec une certaine souplesse ces différents cas de figure.

Durabilité

Le service des Systèmes d'information tient compte de la question de la durabilité et s'efforce de limiter l'impact environnemental des systèmes informatiques. Les principales mesures adoptées sont ainsi les suivantes :

- remplacement des ordinateurs sur des durées longues de l'ordre de 6 ans ;
- adoption de mini-ordinateurs, bien plus légers et plus compacts, dont la construction demande moins de matériaux et moins d'énergie grise (cette mesure a été abandonnée étant donné que la pandémie nous a forcé à déployer des portables permettant le télétravail) ;
- diminution du nombre de périphériques d'impression dans les services en concertation avec les responsables.

Comme déjà indiqué en 2020, le service des Systèmes d'information a également été attentif dans le cadre du remplacement des systèmes de téléphonie, à la question de la durabilité. La nouvelle solution Avaya mise en place a ainsi permis de réutiliser plus de 150 téléphones IP Nortel qui fonctionnaient auparavant sur l'ancien central. C'est autant de nouveaux téléphones que la Ville n'a pas eu besoin d'acheter.

Autres tâches

Procédures Votelec

Le chef de service des Systèmes d'information, assure également la fonction de responsable Votelec. Cette tâche englobe l'organisation des processus électoraux avec le Secrétariat général, la transmission du rôle électoral au canton avec le programme Girôle, la supervision du dépouillement avec la présidence du Conseil communal, le dépouillement avec le système de lecture optique des bulletins et la transmission des résultats avec le logiciel Votelec.

En 2021, outre les votations fédérales et cantonales régulières, il a fallu organiser et gérer les dépouillements des élections communales, en collaboration avec le Secrétariat général.

On peut également noter que les quatre votations de 2021 portant toutes sur des sujets fédéraux ont connu des participations vraiment élevées avec des taux de participation de plus de 50 % à Vevey. La votation du 28 novembre 2021 a même battu des records avec un taux de participation de 59.56 % ce qui représente 5'660 votants et votantes sur un total de 9'503 électeurs et électrices.

Evolutions prévues en 2022

Conformément aux études menées en 2021 ainsi qu'aux rubriques du budget et du plan des investissements, plusieurs développements sont prévus en 2022 :

- remplacement des commutateurs centraux du réseau informatique de la Ville formant le backbone ;

- remplacement du logiciel de gestion des séances de la Municipalité Meeting par eSéances ;
- recrutement pour le poste de chargé ou chargée de projet à 40% qui aura pour tâches notamment de chercher à répondre aux besoins applicatifs des services en déployant des solutions déjà existantes ou en pilotant de nouveaux développements.
- poursuite de la campagne de sensibilisation et de formation des collaboratrices et collaborateurs aux cybermenaces ;
- suite des opérations visant à améliorer la sécurité sur les systèmes informatiques de la Ville.

*Yvan Luccarini, syndic
Robert Schneider, chef de service*

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2020 : néant

Ressources humaines

Le SIT est un secteur transversal et intercommunal dont les ressources humaines représentent 1.75 EPT dont environ 0.9 EPT sont pris en charge par la région dans le cadre de la convention Cartoriviera. Cet effectif, augmenté en 2020, a permis de renforcer le SIT sur plusieurs points :

- création d'une suppléance et par conséquent amélioration de la pérennité du service ;
- augmentation de la capacité à développer des projets de numérisation pour les services ;
- amélioration de la documentation.

Logiciels de gestion des géodonnées

Le SIT a continué d'investir en 2021 pour le développement du logiciel libre QGIS (participation au développement d'un module de gestion des données LiDAR) et de sa version nomade QField (participation à l'évolution de l'interface), utilisés quotidiennement par divers services de la ville.

Le SIT a également poursuivi le projet de migration de la solution commerciale Map 3D, exploitée par le service des Travaux publics, des espaces verts et de l'entretien (TRA) pour la gestion des données d'assainissement, vers QGEP (basé sur QGIS). En 2021, une communauté rassemblant plusieurs administrations romandes s'est constituée autour de ce logiciel libre désormais baptisé TEKSI.

Vente de données LiDAR

Le SIT a diffusé au secteur privé des données tridimensionnelles LiDAR pour un montant total de Fr. 3'980.- Les données diffusées sont essentiellement les courbes de niveau générées par le SIT sur la base des données LiDAR 2019 de swisstopo.

ASIT

Depuis 2017, le responsable du SIT occupe la fonction de président de l'ASIT. Créée il y a 20 ans par les principaux acteurs et actrices de la géoinformation du canton de Vaud, l'ASIT emploie trois personnes et rassemble plus de 400 membres.

En tant que président, le responsable du SIT a été principalement sollicité sur les points suivants :

- gestion des ressources humaines de l'association ;
- participation au groupe de travail « Open Data » ;
- organisation de la JRG2021, qui a réuni 600 professionnel·les au STCC le 23 novembre 2021.



Projets

Le SIT est sollicité par les services communaux et les partenaires Cartoriviera pour réaliser divers projets à composante spatiale. Les principaux projets réalisés en 2021 sont présentés ci-dessous.

Cartoriviera

Cartoriviera est un géoportail intercommunal couvrant l'entier de l'ancien district de Vevey ainsi que les communes du Haut-Lac et constitue l'activité principale du SIT. Ci-dessous quelques chiffres, en constante augmentation depuis la mise en ligne en 2011 :

- plus de 1'800 visites quotidiennes ;
- plus de 750 utilisateurs et utilisatrices disposant d'un accès sécurisé ;
- 14 communes et 2 associations de communes (env. 150 km²) partenaires ;
- près de 40 thèmes de données ;
- plus de 300 couches thématiques ;
- 2 serveurs virtuels (applications + base de données) et 600 Go de données.



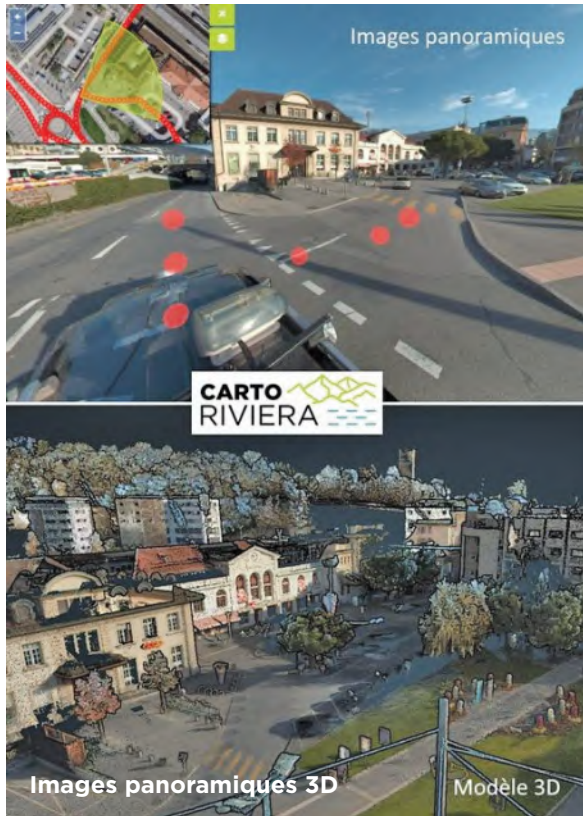
Nombre de visites mensuelles

En plus de la coordination régionale de Cartoriviera, le SIT participe activement au PSC de GeoMapFish (logiciel libre de Cartoriviera) réunissant de nombreuses villes et cantons suisses, et en assure la gestion financière. En 2021, le financement participatif a permis de réunir plus de Fr. 120'000.- qui ont été utilisés pour débiter la réalisation d'une nouvelle version du logiciel, basée sur des nouvelles technologies, le framework actuel AngularJS étant en fin de vie.

Cartoriviera - Nouveautés

Les nouvelles données introduites en 2021 sont les suivantes :

- abris PC privés désaffectés (accès sécurisé) ;
- axes de rues ;
- éclairage public à Vevey (accès sécurisé) : résultats du projet iImagine (consommation et classification des rues) ;
- enquêtes publiques CAMAC de Montreux, Roche et Villeneuve ;



- enquêtes publiques hors CAMAC avec accès aux documents publics ;
- état des routes de Saint-Légier (accès sécurisé) ;
- images panoramiques et modèle 3D des rues de Vevey ;
- images panoramiques des rues de Saint-Légier (accès sécurisé) ;
- inventaire étendu des œuvres et monuments historiques de Vevey ;
- ISOS (inventaire) ;
- lisières de forêts de Saint-Légier ;
- manifestations de Vevey, La Tour-de-Peilz et Montreux (accès sécurisé) ;
- mobilité douce de Vevey - suivi de la réalisation des mesures ;
- mobilité partagée (données en temps réel) ;
- numéros postaux d'acheminement ;
- périmètres de répartition scolaire de Vevey ;
- photographies aériennes 2020 de swisstopo ;
- photographies aériennes 2021 de Cartoriviera ;
- points fixes altimétriques de Montreux - fiches descriptives ;
- plan d'affectation nord-ouest de Vevey (accès sécurisé) ;
- population de Vevey (accès sécurisé) ;
- protection des biens culturels (PBC) - inventaire fédéral ;
- réservoirs du réseau de distribution d'eau (accès sécurisé) ;
- signalements issus du service public signalements-riviera.ch (tout public + accès sécurisé) ;
- stands du marché de Noël de Montreux ;
- zones de desserte des bus scolaires de Blonay - Saint-Légier.

Au niveau fonctionnel, une migration a été réalisée en 2021 sur la version 2.6 de GeoMapFish, qui offre de nombreuses fonctionnalités supplémentaires, dont les principales :

- accrochage du dessin en cours sur les objets déjà dessinés ;
- amélioration des outils d'édition ;
- configuration des échelles d'interrogation ;
- exportation au format Excel des résultats de l'in-

terrogation ;

- gestion des géométries superposées dans le module d'édition ;
- permalien contenant les informations de couches temporelles ;
- mots-clés pour la recherche des couches ;
- redimensionnement du panel de droite ;
- WMS externe : légende et interrogation.

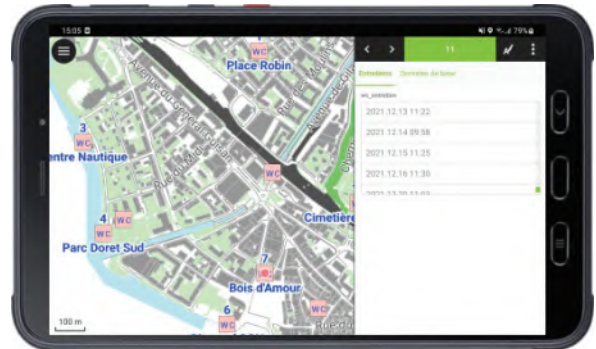
Cartoriviera - Formation

En 2021, 22 employées et employés de la commune et 15 cadres d'ASR-Pompiers ont été formés lors de 3 sessions.

Applications de gestion de géodonnées

En 2021, le SIT a réalisé plusieurs applications / infrastructures de gestion de géodonnées pour les services de la Ville ou les partenaires Cartoriviera :

- base de données énergie : développement d'une base de données pour le service Bâtiments, gestion et énergie (BAT) pour la gestion des données énergétiques des bâtiments du territoire veveysan ;
- saisie des données de l'entretien des WC publics pour TRA à l'aide d'une tablette tactile dans le terrain et développement d'un outil d'analyse statistique des données ;



Saisie entretien WC publics

- gestion des cimetières et inhumations pour TRA (finalisation prévue pour début 2022) ;
- gestion des demandes d'abattage d'arbres pour TRA ;
- gestion des permis de fouilles et dépôts : intégration du BTI dans le système existant de Cartoriviera ;
- gestion des ports pour TRA.

Geocity

L'application Geocity, conçue par la commune d'Yverdon-les-Bains sur un modèle de logiciel libre, est un système générique permettant de gérer le processus des demandes d'autorisation (à composante spatiale ou non), de la saisie en ligne par les requérants et requérants jusqu'à l'envoi de l'autorisation, en passant par la circulation dans les services communaux. En 2021, le SIT a intégré ce système dans son infrastructure et le propose aux partenaires Cartoriviera. Il a également été très impliqué dans son développement. Les perspectives de numérisation des processus dans les administrations sont nombreuses. La première mise en production concrète a été faite pour ASR, qui a intégré dans Geocity toutes ses demandes en lignes avec plus de 30 formulaires. Les communes de Blonay, La Tour-de-Peilz ainsi que le SIGE et le BTI ont également été formés en 2021 sur Geocity.

Parkings-Riviera.ch

Mis en ligne en 2014, Parkings-Riviera.ch permet de consulter en temps réel la disponibilité des

principaux parkings de Vevey, Montreux et La Tour-de-Peilz. En 2021, l'interface utilisateur a été totalement revue et améliorée et se calque sur celle de ses cousines Alertes-Riviera.ch et Signalements-Riviera.ch.



Alertes-Riviera.ch

Mis en ligne en 2018, Alertes-Riviera.ch permet à tout un chacun de recevoir automatiquement des alertes par email lors de l'apparition de différents événements ayant lieu sur le domaine public. En 2021, trois nouveautés ont été réalisées :

- amélioration de l'interface utilisateur ;
- ajout de deux nouvelles thématiques : enquêtes publiques (CAMAC et hors CAMAC) et chantiers CFF ;
- possibilité d'avoir des thématiques privées pour les partenaires Cartoriviera.



Signalements-Riviera.ch

Signalements-Riviera.ch a été mis en ligne au printemps 2021 et a été entièrement réalisé par le SIT. Il s'agit d'une application permettant à la population de signaler un problème sur le domaine public, avec un système de gestion du suivi des signalements. Les thématiques prises en charge à ce jour sont les suivantes :

- chantiers (sécurité) ;
- éclairage public ;
- fuites sur canalisation d'eau ;

Petit lexique des termes informatiques :

Adresse IP (ou TCP/IP) : Adresse unique sur Internet attribuée à chaque PC faisant partie d'un réseau.

Appliance : serveur propriétaire dédié à faire fonctionner une application unique, avec laquelle il est vendu.

Armoire de brassage : Armoire métallique murale ou posée sur le sol, abritant la connectique du bâtiment. C'est là que sont centralisés les connecteurs RJ45 cuivre et là qu'aboutissent les fibres optiques. Les équipements actifs, comme les commutateurs, prennent place dans ces armoires où vont se faire les branchements qui permettent les connexions souhaitées.

Bit : 0 ou 1 en binaire. Élément d'information de base traité par l'ordinateur. 8 bits composent un octet (byte en anglais) et sont nécessaires pour coder un caractère alphanumérique. 1 Mbits = 1 million de bits. 1 Gbits = 1 milliard de bits.

Commutateur ou switch : Equipement de communication "intelligent" utilisé pour interconnecter PC et serveurs via le câblage réseau. C'est une sorte de central téléphonique informatique.

DECT : Digital Enhanced Cordless Telephone : Il s'agit du standard européen de radiocommunication vocale entre un téléphone sans fil et sa station de base.

Déduplication : la déduplication est une technique de stockage de données, consistant à factoriser des séquences de données identiques afin d'économiser l'espace utilisé, en ne stockant qu'une seule fois ces séquences.

Disaster Recovery : reprise d'activité suite à un problème important (=désastre).

ERP (Enterprise Resource Planning) ou PGI (Progiciel de gestion intégré) en français, mais désuet : ensemble logiciel couvrant la gestion du système d'information de l'entreprise.

FC ou Fiber Channel : protocole permettant la connexion haut débit (usuellement 8 Gbits/s voire 16 Gbits/s) d'un serveur à un système de stockage.

- harcèlement de rue (uniquement Vevey pour l'instant, mis en ligne en décembre 2021) ;
- places de jeux et bancs publics ;
- signalisation routière.



Yvan Luccarini, syndic
Daniel Gnerre, responsable du SIT

Suite aux vœux de la commission de gestion,
exercice 2020 : néant

Lexique

| | |
|-----------|---|
| ASIT : | Association pour le système d'information du territoire |
| ASR : | Association sécurité Riviera |
| BTI : | Bureau technique intercommunal |
| CAMAC : | Centrale des autorisations en matière de constructions |
| EPT : | équivalent plein temps |
| ISOS : | Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale |
| JRG2021 : | Journée romande de la géoinformation 2021 |
| LiDAR : | Light detection and ranging (système d'acquisition de données 3D) |
| PSC : | Project steering committee (comité directeur) |
| QField : | version mobile Android de QGIS |
| QGEP : | module d'assainissement de QGIS |
| QGIS : | logiciel SIT professionnel |
| STCC : | SwissTech Convention Center (EPFL) |
| WMS : | service de cartes en ligne |

FO : Fibre optique : fil en verre permettant le transfert rapide d'une grande quantité de données sur de longues distances (plusieurs kilomètres). L'information y circule sous forme de lumière avec des débits bien supérieurs à ceux des câbles cuivre.

GED (gestion électronique des documents) : désigne un procédé informatisé permettant d'organiser et gérer des informations et des documents électroniques au sein d'une organisation. Le terme GED désigne également les logiciels de gestion de ces contenus documentaires.

Gigabits/s ou Gbits/s : Débit de 1 milliard de bits par seconde, soit 125 Méga octets par seconde.

kVA : kilovoltampère, unité de mesure de puissance électrique. 12 kVA correspondent à 9.6 kW.

Nest : solution informatique suisse pour les villes et les communes permettant notamment de gérer la population (contrôle des habitants), les biens fonciers, le rôle électoral et d'émettre les factures débiteurs. En Suisse, 400 communes utilisent Nest et gèrent avec ce logiciel une population d'environ 2.5 millions d'habitants.

Octet (=byte en anglais) : 1 octet = 8 bits. C'est l'unité de taille en informatique, un octet permettant de coder un caractère. 1 Mo = 1 mégaoctet, soit 1 million d'octets. 1 Go = 1 gigaoctet, soit 1 milliard d'octets. 1 To = 1 téraoctet, soit 1'000 Go (ou 1'000 milliards d'octets).

Onduleur : L'onduleur permet de basculer sur une alimentation par batteries en cas de micro-coupure ou de coupure franche du réseau électrique, de pics de tension ou de sous-tension. Cet équipement protège donc les systèmes informatiques contre les petites coupures électriques ou permet d'arrêter proprement les serveurs dans le cas où la coupure se prolongerait.

Pare-feu (ou Firewall en anglais) : Un pare-feu (Firewall en anglais) est un logiciel et/ou un matériel, permettant de faire respecter la politique de sécurité du réseau. Il filtre sur la base de règles définies en fonction des besoins de l'entreprise quel protocole peut entrer ou sortir du réseau et cela de quelle adresse vers quelle adresse.

PoE (Power over Ethernet) : norme d'alimentation électrique d'un appareil compatible à travers le câblage réseau. Ce sont usuellement des téléphones IP et des antennes Wi-Fi qui sont alimentés ainsi.

RAID : (Redondant Arrays of Inexpensive Disks) technique permettant de répartir des données sur plusieurs disques durs afin d'éviter la perte de celles-ci en cas de défaillance d'un des disques.

RJ45 : Prises réseau de type câblage universel, pouvant être utilisées aussi bien pour les équipements informatiques que pour desservir des téléphones traditionnels sur un réseau séparé.

Serveur de proxy : Un serveur proxy est une machine faisant fonction d'intermédiaire entre les ordinateurs d'un réseau local et internet. Il relaie les demandes des PC et va chercher de manière centralisée les informations consultées sur internet, ce qui permet d'augmenter la sécurité (filtrage antivirus des pages et blocage des sites non autorisés) et d'améliorer la vitesse d'affichage des pages (les pages déjà consultées étant gardées en cache et pouvant être affichées sans devoir aller chercher à nouveau l'information sur internet).

Smartphone : Un smartphone est un téléphone mobile doté des fonctions d'assistant personnel. Outre son usage comme téléphone, il offre des fonctionnalités comme l'agenda, la consultation de courrier électronique et la navigation sur le web. Un clavier ou un écran tactile permet d'effectuer la saisie des données.

SMTP : Simple Mail Transfer Protocol : SMTP est un protocole de communication utilisé pour transférer le courrier électronique vers et entre des serveurs de messagerie.

SSD (Solid-state drive) : matériel informatique permettant le stockage des données sur une mémoire flash (= mémoire de type clé USB ou carte d'appareil photo).

TCP/IP : Protocole réseau (=comme un langage avec ses règles et conventions de communication) utilisé d'abord sur Internet, qui s'est généralisé ensuite de façon quasi universelle dans les entreprises et chez les particuliers.

Téléphone IP : Téléphone utilisant le réseau informatique (et le protocole TCP/IP) pour communiquer avec le central téléphonique.

Virtualisation : Du fait de la puissance accrue des nouveaux serveurs multicoeurs, il est possible de faire tourner de nombreuses applications sur un seul serveur physique. Cependant, pour des raisons de sécurité, de disponibilité des machines et d'incompatibilité des programmes, il serait très problématique d'installer de multiples applications sur un serveur. La virtualisation permet de résoudre, entre autres choses, ce problème. Ainsi, on fait tourner plusieurs environnements virtuels, par exemple 2 serveurs Windows 2003, 1 serveur Windows 2008 et 1 serveur Linux sur un seul serveur physique. Ces machines virtuelles sont cloisonnées et gérées séparément comme s'il s'agissait physiquement de serveurs distincts. Le logiciel de virtualisation le plus connu se nomme VMWare.

VoIP (Voice over IP) : Le "nouveau" concept de téléphonie faisant circuler les communications téléphoniques (=Voice) sur le réseau informatique au lieu d'un réseau téléphonique dédié.

Wi-Fi : Protocole de communication permettant de créer des réseaux locaux sans fil. Tous les ordinateurs portables actuels, ainsi que les smartphones, incorporent cette technologie et peuvent donc se connecter sur des réseaux Wi-Fi.

79

Le Service accueil et population est dédié aux Veveysannes et Veveysans.

Il comprend les secteurs de l'Office de la population, des naturalisations, de la communication, du Bureau de l'information ainsi que les affaires juridiques, la coordination des manifestations et les archives.

SERVICE ACCUEIL ET POPULATION



En juillet 2021, la Municipalité nouvellement élue a décidé de créer le Service accueil et population préalablement intégré à l'administration générale. Il s'agissait notamment de donner une meilleure visibilité à la population veveysanne de la palette des prestations qu'offre cette entité et développer la culture d'accueil pour la population.

Dédié aux Veveysannes et aux Veveysans, le Service accueil et population comprend les secteurs de l'Office de la population, des naturalisations et du Bureau de l'information qui assurent des prestations importantes d'accueil et d'enregistrement des habitantes et habitants. Il intègre également les affaires juridiques, la communication, la coordination des manifestations, les archives de Vevey et le centre d'impression de la Commune. Il comprend 15 collaboratrices et collaborateurs, une auxiliaire et un apprenti.

Communication

La cellule de communication, attachée au Secrétariat municipal jusqu'au 30 juin 2021, puis au Service accueil et population depuis le 1^{er} juillet, est composée d'un chargé de communication et d'une assistante en communication. Elle est à la disposition de tous les services communaux de la Ville de Vevey.

La mission de la cellule communication est principalement de relayer aux publics concernés et par le biais des outils et canaux à disposition les décisions prises par la Municipalité et d'adresser les informations publiques utiles à la population. La cellule de communication relaie également les informations émanant d'institutions régionales, cantonales ou fédérales auprès de la population veveysanne.



Des nouvelles capsules vidéo destinées aux nouvelles habitantes et habitants ont été réalisées. L'une d'elle explique avec une pointe d'humour le fonctionnement de la déchetterie communale et met en scène le comédien veveysan Benjamin Cuche.

2021 a été une année chargée pour la cellule qui a rédigé 76 communiqués de presse et 26 « Municipalité en bref », soit 102 communications. Ces dernières ont été relayées aux médias de Suisse romande, aux membres du Conseil communal et à la population par le biais du site internet www.vevey.ch et de la page Facebook officielle de la Ville. Pour information, 72 communications ont été rédigées en 2019 et 2020 et 75 en 2018.

A relever aussi que 386 publications (communiqués, informations, photographies, etc.) ont été relayées sur la page Facebook officielle de Vevey en 2021.

Tout au long de l'année, la cellule de communication a également collaboré étroitement avec la cellule de gestion des événements majeurs (CGEM) mise sur pied afin de faire face aux effets de la



pandémie. Des efforts particuliers ont été déployés en matière de communication externe et interne : relais des messages de prévention de la Confédération et / ou du Canton sur le site internet www.vevey.ch et sur la page Facebook officielle de la Ville, et prise en considération des spécificités veveysannes.

La cellule de communication a également piloté, en collaboration avec le Bureau de l'intégration, la réalisation de nouvelles capsules vidéo destinées aux nouvelles habitantes et nouveaux habitants, diffusées sur le site internet de la Ville de Vevey ainsi que sur sa chaîne YouTube et visibles à l'adresse www.vevey.ch/vivre-vevey/sinstaller-vevey. Ces capsules, consacrées à la gestion des déchets et au Service de la famille, de l'éducation et du sport, ont été tournées pour pallier le report, fin novembre, de la soirée d'accueil des nouvelles habitantes et habitants, électrices et électeurs, citoyennes et citoyens, bourgeoises et bourgeois en raison de la situation sanitaire. Une rencontre conviviale sous la Grenette avec les jeunes citoyennes et citoyens a néanmoins été mise sur pied par la cellule de communication à la fin du mois de novembre. Elle a réuni la Municipalité et le bureau du Conseil communal.

Les rencontres avec les nonagénaires de la ville ont également été annulées en raison de la pandémie et la cellule de communication s'est chargée de l'envoi de cadeaux aux 59 citoyennes et citoyens veveysans qui ont fêté leur 90^e anniversaire en 2021. On se réjouit de proposer une excursion en 2022 aux nonagénaires des années 2020, 2021 et 2022.

La cellule de communication a également coordonné le tournage de la capsule vidéo consacrée aux vœux à la population des autorités communales et municipales à l'occasion de la Fête nationale ; les traditionnelles festivités du 1^{er} août ont en effet dû être annulées en 2021. Pendant toute la première moitié de l'année, la cellule de communication a pris une part active à l'organisation des élections communales (gestion du réseau d'affichage officiel pendant la campagne et rédaction et diffusion de communiqués de presse les jours de scrutin).

A relever qu'une nouvelle directive relative à la stratégie en matière de communication numérique sera soumise à la Municipalité au cours du premier semestre 2022.

Représentation de la cellule de communication

La cellule de communication de Vevey est représentée au sein de l'Association des chargés de communication des communes de Suisse romande (A3CR) et entretient des échanges réguliers avec les membres de cette association.

Autorisation générale de plaider

Conformément à l'article 20 chiffre 9 du règlement du Conseil communal, ainsi que l'article 4. chiffre 8 de la Loi sur les Communes, la Municipalité rend compte de l'utilisation qu'elle a faite durant l'année écoulée de l'autorisation générale de plaider qui lui est octroyée par le Conseil communal (préavis n° 7/2014, n° 36/2016 et n°21 /2021).

Il est à relever que pour des motifs liés à la confidentialité ou à la protection des données certains dossiers actuellement traités entre avocats (conventions en cours) ou étant en main de la justice ne figurent pas dans la liste ci-dessous.

Municipalité

Affaires en cours

- poursuites envers la Sarl X ;
- suspension de fonction d'un conseiller municipal.

Bâtiments, gérance et énergie

Affaires en cours

- Dossier Château de l'Aile - Salle del Castillo isolation acoustique ;
- Quai Perdonnet problème d'affaissement du quai ;
- Burnat-Provins problème d'installation technique (Ex-EPA).

Dossiers clos

- X c/Ville de Vevey, Tribunal des Baux - requête en contestation de la créance de 3 loyers ;
- X c/Ville de Vevey, Commission de conciliation en matière de baux et loyers.

Urbanisme et mobilité

Affaires en cours

- Grande-Place : réaménagement et places de parc ;
- Rue Jean-Jacques Rousseau réaménagement

Dossiers clos

- C/ X: mise à niveau de la défense incendie d'un immeuble ;
- C/ X: rénovation d'un hôtel ;
- C/ X: récupération des places de parc sur domaine public ;
- C/ Les Moulins de La Veveyse/Halle inox ;
- X/ Commune: conciliation et réclamation pécuniaire fissures d'un immeuble ;
- C/ X: affectation de place de parc ;
- X c/Ville de Vevey litige sur autorisation de construire ;
- X c/Ville de Vevey litige sur autorisation de démolir.

Travaux publics, espaces verts et entretien

Affaires en cours

- C/ X: renouvellement de tables de ping pong ;
- C/ X: racines d'arbres empiétant sur domaine public.

Dossiers clos

- C/ X: un arriéré de factures d'ensevelissement ;
- C/ X: contrat d'encavage pour les vins de Vevey ;
- C/ X :dénonciation pour coupe illicite d'arbre, demande compensatoire.

Famille, éducation et sports

Affaires en cours

- Fondation X c/Ville de Vevey, opposition de la Fondation à la résiliation du bail à loyer d'une garderie, signifié par la Ville de Vevey, locataire, le 1^{er} mai 2019.

Bureau des naturalisations

Au cours de l'année écoulée, le bureau des naturalisations composé de 2 collaboratrices et d'une auxiliaire a enregistré 106 dossiers soit 142 candidates et candidats (2020 - 65 dossiers) et a convoqué 182 candidates et candidats (2020 - 76 candidates et candidats) pour établir un rapport d'enquête et 86 candidates et candidats (2020 - 22 candidates et candidats) pour les tests écrits.

Rappelons que selon la nouvelle loi sur le droit de cité vaudois (LDCV) du 19 décembre 2017, les demandes de naturalisations sont désormais déposées auprès du canton. Ce dernier vérifie certaines conditions matérielles et transmet le rapport d'enquête à la commune pour la suite de la procédure. La Municipalité a délégué l'instruction du dossier au bureau des naturalisations mais conserve son pouvoir décisionnel.

Rapport d'enquête

Le rapport d'enquête est devenu l'élément essentiel de la procédure. En effet, toutes les demandes de naturalisations sont soumises à un rapport d'enquête effectué en présence d'un représentant légal pour les mineurs.

Test écrit

C'est le canton qui décide quels sont les candidates et candidats qui doivent passer un test et qui fixe les éventuelles dérogations à un tel test. Dès lors, c'est la commune qui est compétente pour faire passer un test écrit de connaissances afin d'évaluer les connaissances des candidates et candidats sur les thèmes suivants : géographie, politique, histoire et société aux niveaux fédéral, cantonal et local. Il s'agit d'un questionnaire à choix multiples comprenant 128 questions pour le niveau fédéral et cantonal et 32 pour le niveau local. Les réponses sont mises à disposition des candidates et candidats. La commune génère via un programme informatique du canton 48 questions (4 par thèmes et par niveau parmi les 160) auxquelles la candidate ou le candidat devra répondre. Le test est corrigé immédiatement et en présence des candidates et candidats. Si elle ou il obtient moins de 70 % de réponses correctes, la candidate ou le candidat peut repasser le test dans les deux mois, mais au maximum à trois reprises. Le test n'est pas éliminatoire : le résultat est évalué de manière globale, en tenant compte des autres éléments.

Le rapport dûment rempli et signé, accompagné de ses annexes (test écrit, documents administratifs) est soumis à la Municipalité pour préavis, puis le dossier complet est renvoyé au canton pour la suite de la procédure.

Une dérogation est imposée par le canton pour certaines demandes notamment pour les candidates et candidats qui ont effectué leur scolarité en Suisse (études, apprentissage).

La Municipalité reste compétente pour octroyer la bourgeoisie communale qui prendra effet, sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale.

En 2021, elle a accordé la bourgeoisie de Vevey à 191 candidates et candidats.

Archives communales

En 2021, les tâches de l'archiviste communale et de son apprenti se sont réparties de la manière suivante :

- conseil et soutien de l'administration communale dans la gestion quotidienne des documents qu'elle produit et reçoit jusqu'à ce que leurs valeurs administrative et légale soient échues - environ 10% du temps (idem 2020)
- collecte, conditionnement, inventaire, conservation adéquate et mise en valeur des documents à valeurs patrimoniale et historique qui constituent la mémoire de la commune - environ 40% du temps (idem 2020)
- mise à disposition du public et de l'administration communale des documents conservés conformément à la législation en vigueur - environ 50% du temps (idem 2020)



Archives courantes et intermédiaires

L'archiviste a coordonné le transfert de deux grands lots d'archives du service travaux publics, espaces verts et entretien.

Les anciens dossiers d'enquêtes des bâtiments démolis provenant du service de l'urbanisme ont été traités et près de 900 notices de description créées.

Archives historiques

Pour améliorer les conditions de conservation des archives historiques, le travail de reconditionnement progressif dans des boîtes et chemises en carton non acide se poursuit.

En 2021, les archives suivantes ont été déposées : Cercle horticole veveysan, Association des commerçants veveysans, ancien syndic Laurent Ballif, architectes Victor Chaudet et André Nobs et Orchestre de chambre de Vevey.

L'inventaire complet des archives est disponible sur la plateforme « Vaud archives communales » qui permet au public de consulter sur Internet les inventaires d'archives des communes. Fin 2021, ce sont 25'292 notices descriptives (fiche d'identification d'un dossier d'archives qui permet de le décrire pour ensuite le retrouver) qui sont disponibles soit 4'486 de plus qu'en fin 2020. L'ensemble des fiches constitue l'inventaire des archives (équivalent du catalogue d'une bibliothèque).

La documentation veveysanne conservée dans la bibliothèque des archives s'est enrichie de quelques ouvrages relatifs à Vevey.

Statistiques concernant les recherches

Les requêtes suivantes sont parvenues aux archives communales en 2021 :

Demandes internes

118 demandes ont été traitées (environ 40 % de plus qu'en 2020), totalisant environ 115 heures de recherche, soit une moyenne d'environ 59 minutes par recherche. Cette augmentation des demandes internes est due au changement de législature qui questionne les usages et conventions passées.

Demandes externes

Les archives ont été sollicitées à 107 reprises (presque idem 2020), ce qui représente 103 heures de recherche et de traitement, soit environ 58 minutes par demande.

Consultation sur place

35 personnes sont venues aux archives consulter les archives (-30% par rapport à 2020), passant chacune en moyenne 5 heures sur place, pour un total global de près de 180 heures (idem 2020). Moins de personnes se sont déplacées aux archives, mais elles ont passé plus de temps sur place.

Projets entrepris : médiation, inventaires et numérisation

Les archives ont accueilli plusieurs visites de classes secondaires dans le but de sensibiliser les élèves aux fonctions des archives dans la société. Dans le même but, elles ont collaboré avec le Musée historique dans le cadre du Passeport vacances.

L'inventaire mis à jour des œuvres et monuments présents dans l'espace public veveysan a été publié sur Cartoriviera : sculptures, fontaines, fresques, enseignes, plaques historiques et monuments funéraires y sont présentés de manière détaillée.

Les 650 tableaux généalogiques des familles bourgeoises de Vevey numérisés précédemment ont été mis en ligne sur la base de données d'inventaire des archives.



Visite d'une classe
secondaire

Dans l'optique de mettre facilement et sans dommage ces sources à disposition du public, les plans cadastraux de 1672, 1765, 1849 et 1905 ont été numérisés.

Ces premières collections numérisées (plans, journaux, tableaux généalogiques) constituent une source d'information essentielle qui a permis de répondre à distance à une partie des demandes. Il est indéniable que la numérisation d'autres sources essentielles (conventions, procès-verbaux et pièces annexes du Conseil communal notamment) permettrait encore d'améliorer les prestations « en ligne » pour un public toujours plus large et international.

Par ailleurs, les archives ont collaboré avec le service des finances pour assurer les archives en cas de sinistre : la couverture ECA qui inclut les frais de « reconstitution » des archives en cas de sinistre (sauvetage, traitement et restauration) a été mise à jour.

Représentations, participations et formations de l'archiviste

A titre de membre collectif, les archives communales sont représentées au sein de l'Association des archivistes suisses (AAS), de l'Association vaudoise des archivistes (AVA) et ses groupes de travail, du Cercle de généalogie et de Réseau patrimoines.

Manifestations

La coordinatrice des manifestations assure la préparation et le suivi des manifestations officielles mises sur pied par la Municipalité et la Ville, ainsi que la coordination interservices pour l'organisation des nombreuses manifestations qui se déroulent sur le territoire veveysan.

Elle veille au maintien de la collaboration et à la communication avec et entre les services communaux, les intervenantes et intervenants externes et les partenaires concernés par toute manifestation se déroulant sur le territoire communal veveysan. Malgré les restrictions liées à la situation sanitaire, près de 160 demandes de manifestations ont été enregistrées en 2021.

Tandis que certains événements ont dû être annulés en raison des contraintes, certaines manifestations ont tout de même pu être organisées, dans des versions allégées et dans le respect des règles en vigueur. Le Marché Folklorique a réussi par exemple à animer La Grenette chaque samedi d'été en clôturant tout le périmètre, tout comme le

Village de Noël sur la place Scanavin; bien que limités par les règles sanitaires à respecter, ces événements importants pour le lien social ont été très appréciés.

Le bord du lac a accueilli des animations culturelles et musicales tout au long de l'été : Vevey A-LIVE a notamment présenté de nombreux artistes sur le quai Perdonnet, transformé pour la saison estivale en plage grâce à ses pontons avec accès au lac. Des bars culturels éphémères ont également été installés entre la place de l'Aviron et le bas de la place du Marché. Des marchés et brocantes se sont tenus dans différents quartiers de la ville, de l'été à la période de l'Avent.

Les divers projets prévus pour animer la soirée du réveillon du 31 décembre n'ont pu être concrétisés, en raison des restrictions liées à la situation sanitaire en fin d'année et des restrictions en découlant. De même, la partie officielle et le traditionnel petit-déjeuner patriotique du 1^{er} août n'ont pas pu se dérouler selon la tradition habituelle. La présidente du Conseil communal et les trois municipales de la Ville d'Images ont donc adressé leurs vœux à la population par le biais de capsules vidéo diffusées sur le site internet et la chaîne YouTube de la Ville de Vevey.



Centre d'impression de la Ville de Vevey

Le centre d'impression se situe au rez-de-chaussée de l'hôtel-de-Ville de Vevey.

Il est à la disposition de tous les services de la Ville pour les impressions en grand volume et en matière de graphisme. Il produit chaque année un grand nombre de documents tant pour un usage interne (services, Municipalité, Conseil communal) qu'externe. En effet, les associations culturelles communales et/ou régionales ont régulièrement recours aux services du centre d'impression pour des travaux de faible quantité.

Pour l'année écoulée ce sont 283'429 copies couleur et 318'915 copies noires qui sont sorties des machines à imprimer.

A titre indicatif 517'514 copies couleur 268'753 copies noires pour l'année 2019 (année Fête des Vignerons) et 345'881 copies couleur et 293'457 copies noires ont été effectuées en 2020.

Notons que durant les deux années de pandémie, le centre d'impression a été mis au centre des éléments de communication tant au niveau de l'information générale de la ville que dans le domaine scolaire où les affiches et diverses instructions relatives au COVID-19 devaient être distribuées régulièrement.

Le responsable du centre d'impression contrôle et valide les demandes d'achats de matériel de bureau en fonction des critères écologiques et financiers. Il est également responsable des achats de papier et d'enveloppes pour la ville. Il conseille et oriente les services communaux dans le choix des procédés d'impression en fonction de leur de-

mandes et délais. La mise en pages du rapport de gestion annuel fait également partie des tâches du responsable du centre d'impression.

En décembre dernier, le corps de l'imprimante couleur a été changé car il n'était plus optimal. Les autres équipements ont été conservés dans un but de responsabilité environnementale et économique.

Bureau d'information

La collaboratrice et le collaborateur du Bureau d'Information (BI) ont pour tâches principales de renseigner la population sur différentes démarches administratives et les orienter vers les services communaux ad hoc. Il traite également les demandes d'actes de mœurs, prestation qui, bien que de moins en moins demandée, reste nécessaire pour certaines personnes au sein de la population.

Le BI s'occupe aussi de vendre les cartes journalières CGN et CFF à disposition.

Statistiques de ventes 2021 :

Cartes journalières CFF/Flexicards: 1837, soit 72%
Cartes journalières CGN 1^{re} classe «adulte»: 12
Cartes journalières CGN 1^{re} classe «demi-tarif»: 101
Par ailleurs, la collaboratrice et le collaborateur du BI se chargent de l'enregistrement des chiens et assurent de nombreux services pour l'ensemble de l'administration communale, tels que : l'affranchissement du courrier, la réservation de salles, l'émission de billets de train, la réservation des voitures communales ou Mobility, des vélos électriques, etc. selon les principes du plan de mobilité de la Ville.

Une collaboration étroite avec le Service informatique pour la mise à jour du site internet vevey.ch. occupe également le personnel du bureau.

Finalement, citons la revue de presse à l'intention de l'administration et du Conseil communal hebdomadaire et la participation ponctuelle à la création de dépliants et d'affiches parmi les nombreuses tâches du BI.

L'office de la population

L'office de la population (OP) qui comprend le préposé, ainsi que quatre collaboratrices et deux collaborateurs enregistre les données des habitants, les arrivées dans la commune et les départs ainsi que les changements d'état civil et les naissances.

Parmi les principales tâches, relevons les :

- Convocations, réception au guichet et inscription des habitants de Vevey, en résidence principale ou secondaire
- Demandes préalables, traitements et prolongations de permis
- Traitements des demandes de visas pour regroupement familial, tourisme, etc.
- Etablissements des demandes de carte d'identité
- Etablissements d'attestations de domicile, de résidence, de départ, certificats de vie, etc.
- Gestions du rôle des électeurs
- Traitement des changements d'adresse, d'état civil, d'employeur, etc.
- Contrôles des factures mensuelles du Service cantonal de la Population (permis et pièces d'identités)
- Gestions complète des demandes de renseignements
- En collaboration avec le service de l'urbanisme, gestion de l'harmonisation des registres (état locatif des immeubles, n° d'appartement et de bâtiment)

Statistiques

L'OP établit des statistiques et listings divers.

Statistique des migrations en 2021

| | Arrivées de | Départ pour | Différence |
|---------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Commune du canton de Vaud | 1'004 | 1'248 | - 244 |
| Autres cantons suisses | 210 | 322 | - 112 |
| Pays étrangers | 85 | 325 | - 240 |
| Naissances-décès | 335 | 2'063 | + 157 |
| Total fluctuations | 1'634 | 2'063 | - 429 |

Population résidente du district selon Statistique Vaud

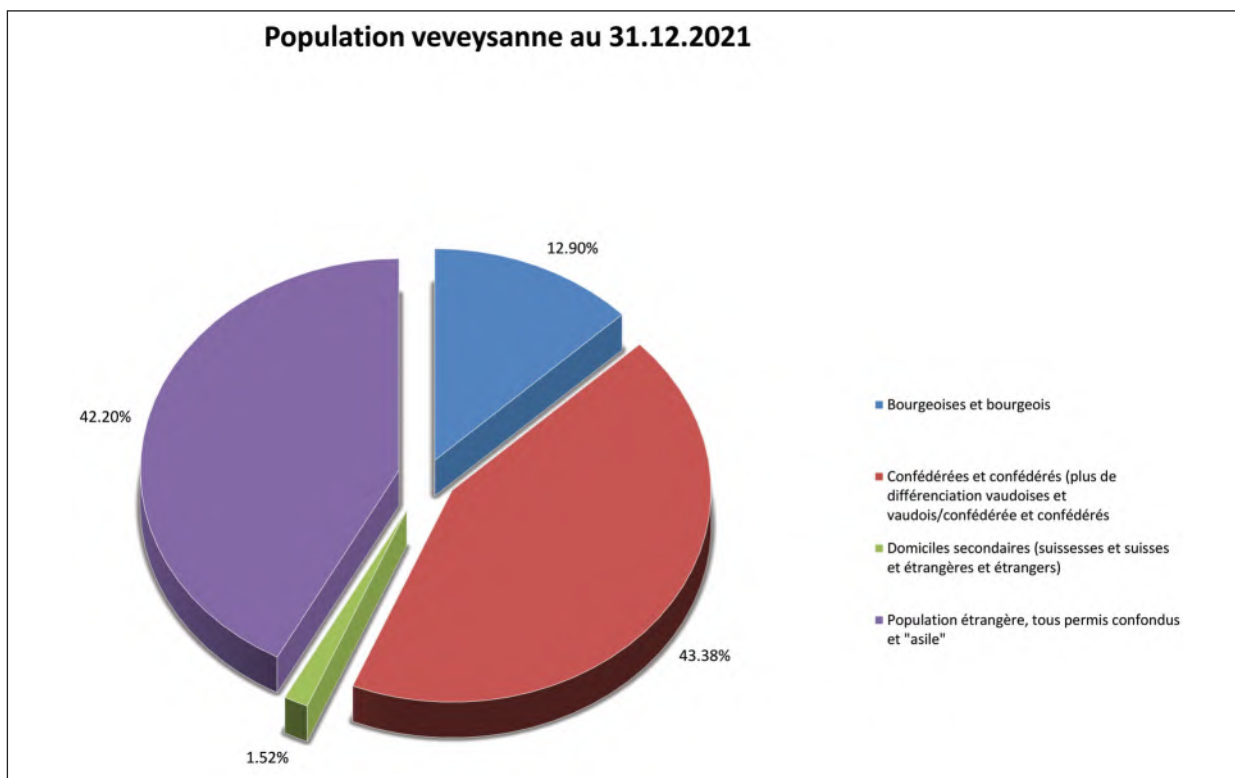
Pour information, l'Office Fédéral de la Statistique ne tient pas compte dans ses chiffres des permis courte durée de moins d'un an, des permis frontaliers non-résidents non encore attribués ou encore des domiciles secondaires.

| Communes | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2021-2020 |
|-----------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|--------------|
| Blonay | 6'175 | 6'151 | 6'215 | 6'291 | + 76 |
| Chardonne | 2'941 | 3'032 | 3'093 | 3'078 | - 15 |
| Château-d'Oex | 3'460 | 3'468 | 3'494 | 3'549 | + 55 |
| Corseaux | 2'282 | 2'287 | 2'311 | 2'330 | + 19 |
| Corsier-sur-Vevey | 3'386 | 3'363 | 3'420 | 3'390 | - 30 |
| Jongny | 1536 | 1544 | 1'670 | 1'805 | + 135 |
| Montreux | 26'006 | 26'065 | 26'180 | 26'012 | - 168 |
| Rossinière | 548 | 548 | 537 | 534 | - 3 |
| Rougemont | 882 | 858 | 863 | 862 | - 1 |
| St-Légier-La Chiésaz | 5'185 | 5'243 | 5'522 | 5'634 | + 112 |
| La Tour-de-Peilz | 11'871 | 11'906 | 12'088 | 12'222 | + 134 |
| Vevey | 19'904 | 19'871 | 19'780 | 19'721 | - 59 |
| Veytaux | 884 | 922 | 956 | 952 | - 4 |
| Total | 85'060 | 85'258 | 86'129 | 86'380 | + 251 |

Statistique de la population veveysanne au 31.12.2021

Selon les tableaux et graphiques ci-après, le total de la population de résidence au 31 décembre 2021 est de 20'958 habitantes et habitants, soit une diminution de 66 par rapport au 31 décembre 2020 (21'024)

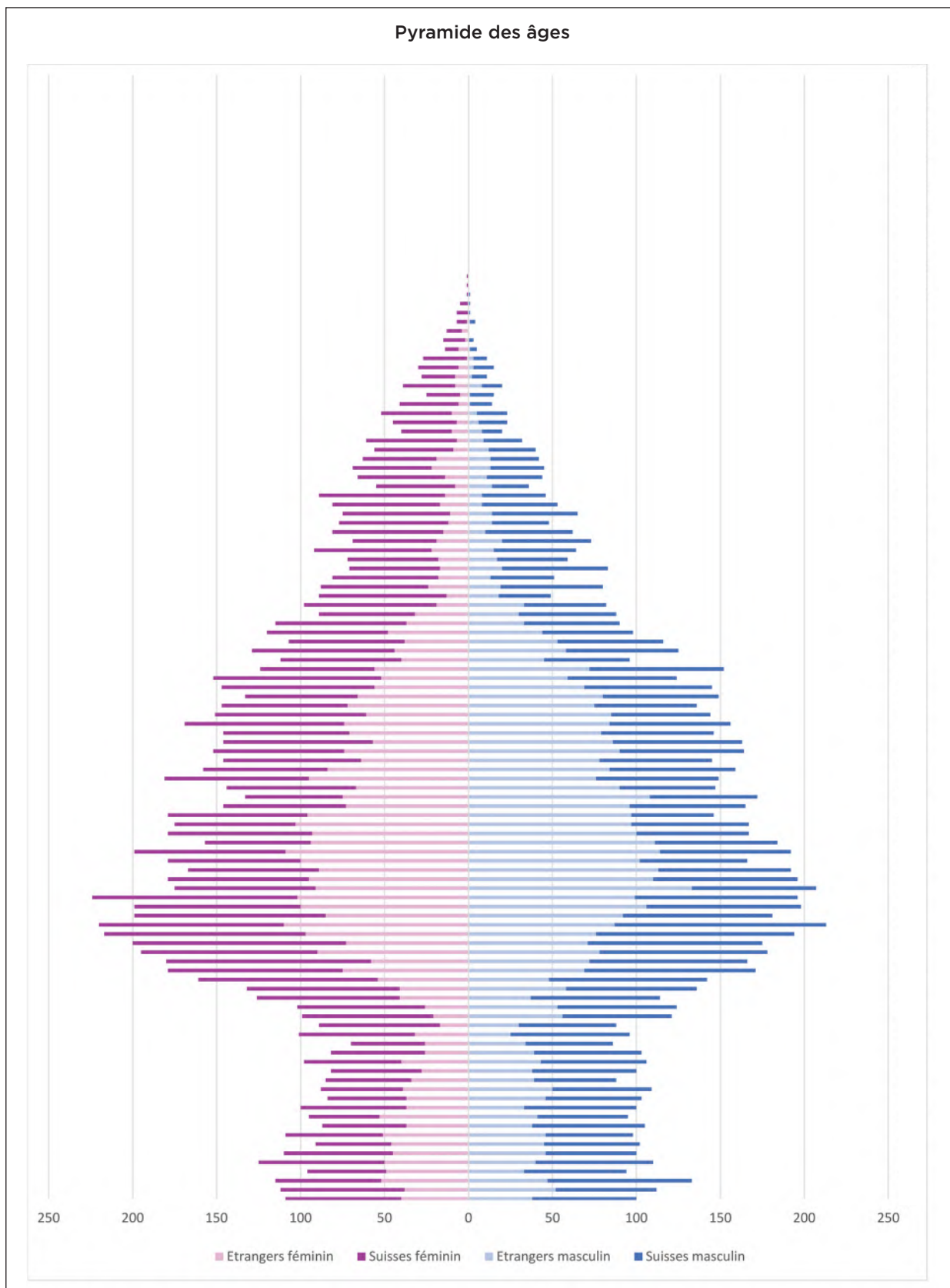
| Origine | Adultes | | Enfants de moins de 16 ans | | Total des habitants enregistrés | |
|---|--------------|--------------|----------------------------|--------------|---------------------------------|---------------|
| | Hommes | Femmes | Garçons | Filles | Total | En % du total |
| Bourgeois | 958 | 1'132 | 313 | 291 | 2'694 | 12.85 |
| Confédérés | 3'444 | 4'272 | 708 | 655 | 9'079 | 43.31 |
| Total des Suisses | 4'402 | 5'404 | 1'021 | 946 | 11'773 | 56.16 |
| Total des étrangers (avec courtes durées et demandeurs d'asile) | 3'868 | 3'561 | 693 | 696 | 8'818 | 42.08 |
| Domiciles secondaires (suisses et et étrangers) | 177 | 181 | 5 | 4 | 367 | 1.76 |
| Population totale enregistrée à Vevey | 8'447 | 9'146 | 1'719 | 1'646 | 20'958 | 100.00 |
| Situation au 31.12.2020 | 8'550 | 9'237 | 1'654 | 1'583 | 21'024 | |



Statistique des électeurs et électrices à Vevey

| | 2020 | 2021 |
|---|---------------|---------------|
| Citoyens suisses : hommes et femmes de plus de 18 ans | 9'507 | 9'503 |
| Citoyens étrangers : hommes et femmes de plus de 18 ans | 3'703 | 3'687 |
| Total des électeurs | 13'210 | 13'190 |





Analyse de la pyramide des âges au 31 décembre 2021

Ce sont 19'928 personnes domiciliées à Vevey, 647 frontalières et frontaliers et 383 personnes en domicile secondaire.

Cette pyramide des âges permet de relever les faits suivants :

La personne la plus âgée au 31 décembre 2021 est 1 suisse née en 1916.

Les jeunes de moins de 18 ans sont au nombre de 3'556 (727 étrangers, 1'094 suisses et 721 étran-

gères et 1'004 suisses) et représentent 16.92% de la population veveysanne.

Les personnes dont l'âge est compris entre 18 et 65 ans sont au nombre de 14'356 (3'535 étrangers, 3'584 suisses, 3'171 étrangères et 4'066 suisses) et représentent 68.50% de la population veveysanne.

Les personnes de plus de 65 ans sont au nombre de 3'056 (328 étrangers, 905 suisses, 383 étrangères et 1'440 suisses) et représentent 14.58% de la population veveysanne.

Mutations enregistrées en 2021 (68'276)

| | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|---|-------|--------|--------|--------|
| Arrivées ou retours | 2'470 | 2'637 | 2'432 | 2'449 |
| Naissances (enfants de parents domiciliés à Vevey) | 251 | 260 | 331 | 335 |
| Départs | 3'282 | 3'829 | 3'475 | 3'297 |
| Décès | 148 | 116 | 138 | 168 |
| Changements d'adresse en ville | 1'120 | 1'304 | 1'197 | 1'399 |
| Mariages et partenariats | 179 | 219 | 164 | 131 |
| Séparations | 107 | 110 | 112 | 108 |
| Divorces et dissolutions de partenariat | 102 | 96 | 83 | 89 |
| Passages à majorité civile | 380 | 179 | 188 | 161 |
| Reconnaisances, changements de nom, désaveux | 166 | 119 | 576 | 142 |
| Naturalisations, transfert de séjour en établi, veuvages, tutelles/curatelles | 1'002 | 491 | 491 | 487 |
| Permis pour étrangers reçus du canton | 3'347 | 3'501 | 2'790 | 2'455 |
| Lettres, convocations et impressions diverses | - | 5'068 | 1'582 | 1'774 |
| Attestations diverses | - | - | 3'588 | 3'199 |
| Demandes de cartes d'identité | - | 615 | 456 | 540 |
| Demande de renseignements | - | 3'261 | 2'891 | 2'887 |
| Réintégrations, reprises de vie commune, adoptions, changement de confession, événements divers | - | 50'218 | 37'581 | 48'655 |

Chiens (arrivées et départs) hors mutations: 91 177 120

Etat de la population étrangère à Vevey

Evolution 2017-2021

| | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|--|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Permis B et B CE/AELE | 2'679 | 2'690 | 2'635 | 2'572 | 2'516 |
| Permis C et C CE/AELE | 5'344 | 5'385 | 5'379 | 5'297 | 5'173 |
| Sous-total étrangers résidents | 8'023 | 8'075 | 8'014 | 7'869 | 7'689 |
| Permis L et L CE/AELE (Courte durée) | 351 | 217 | 145 | 117 | 109 |
| Refus (Délai de départ) | 16 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Fonctionnaires internationaux | 1 | 4 | 6 | 8 | 9 |
| Permis F (Asile admis provisoirement) | 162 | 178 | 179 | 171 | 171 |
| Permis N (Requérant d'asile) | 50 | 38 | 12 | 12 | 6 |
| Attestation de départ (Asile) | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Attestation d'admission provisoire | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| En cours, divers | 122 | 145 | 149 | 96 | 149 |
| Permis L, F, N, en cours, fonct. int., divers | 702 | 582 | 491 | 404 | 444 |
| Total (en domicile principal) | 8'725 | 8'657 | 8'505 | 8'273 | 8'133 |
| Etrangers (en domicile secondaire) | 45 | 0 | 56 | 51 | 47 |
| Etrangers (Sans Papiers Nationaux) | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total (en domicile secondaire) | 46 | 0 | 56 | 51 | 47 |
| Total des étrangers domiciliés Vevey | 8'771 | 8'657 | 8'561 | 8'324 | 8'180 |
| Frontaliers (non comptés dans la population établi) | 642 | 748 | 635 | 679 | 664 |
| Total des étrangers | 9'413 | 8'657 | 9'196 | 9'003 | 8'844 |

Nationalités présentes (frontaliers compris)

| | Hommes | Femmes | Total | % |
|-----------------------|--------|--------|-------|-------|
| France | 1'099 | 846 | 1'945 | 21.99 |
| Portugal | 923 | 797 | 1'720 | 19.45 |
| Italie | 542 | 504 | 1'046 | 11.83 |
| Espagne | 224 | 181 | 405 | 4.58 |
| Macédoine du Nord | 198 | 188 | 386 | 4.36 |
| Kosovo | 130 | 119 | 249 | 2.82 |
| Serbie | 84 | 92 | 176 | 1.99 |
| Inde | 70 | 73 | 143 | 1.62 |
| Royaume-Uni | 73 | 66 | 139 | 1.57 |
| Érythrée | 61 | 64 | 125 | 1.41 |
| Allemagne | 65 | 56 | 121 | 1.37 |
| Roumanie | 52 | 69 | 121 | 1.37 |
| Turquie | 58 | 62 | 120 | 1.36 |
| Brésil | 37 | 81 | 118 | 1.33 |
| Syrie | 48 | 54 | 102 | 1.15 |
| Belgique | 47 | 46 | 93 | 1.05 |
| Congo (Kinshasa) | 47 | 42 | 89 | 1.01 |
| Bosnie et Herzégovine | 34 | 47 | 81 | 0.92 |
| Sri Lanka | 43 | 38 | 81 | 0.92 |
| Pologne | 27 | 49 | 76 | 0.86 |
| Maroc | 25 | 40 | 65 | 0.73 |
| États-Unis | 33 | 27 | 60 | 0.68 |
| Afghanistan | 35 | 20 | 55 | 0.62 |
| Bulgarie | 26 | 28 | 54 | 0.61 |
| Russie | 18 | 34 | 52 | 0.59 |
| Tunisie | 30 | 18 | 48 | 0.54 |
| Somalie | 18 | 28 | 46 | 0.52 |
| Chine | 12 | 31 | 43 | 0.49 |
| Canada | 18 | 25 | 43 | 0.49 |
| Pakistan | 25 | 17 | 42 | 0.47 |
| Thaïlande | 13 | 26 | 39 | 0.44 |
| Croatie | 16 | 21 | 37 | 0.42 |
| Cameroun | 12 | 23 | 35 | 0.40 |
| Grèce | 17 | 17 | 34 | 0.38 |
| Algérie | 24 | 10 | 34 | 0.38 |
| Pays-Bas | 16 | 14 | 30 | 0.34 |
| Irak | 18 | 12 | 30 | 0.34 |
| Sénégal | 12 | 14 | 26 | 0.29 |
| Liban | 15 | 11 | 26 | 0.29 |
| Vietnam | 9 | 16 | 25 | 0.28 |
| Ukraine | 4 | 20 | 24 | 0.27 |
| Mexique | 10 | 14 | 24 | 0.27 |
| Chili | 11 | 12 | 23 | 0.26 |
| Philippines | 7 | 15 | 22 | 0.25 |
| Inconnu* | 12 | 9 | 21 | 0.24 |
| Hongrie | 7 | 13 | 20 | 0.23 |
| Cap-Vert | 8 | 12 | 20 | 0.23 |
| Iran | 10 | 10 | 20 | 0.23 |
| Autriche | 9 | 10 | 19 | 0.21 |
| Angola | 14 | 5 | 19 | 0.21 |
| Japon | 2 | 17 | 19 | 0.21 |
| Colombie | 6 | 11 | 17 | 0.19 |
| Finlande | 8 | 8 | 16 | 0.18 |
| Irlande | 11 | 5 | 16 | 0.18 |
| Côte d'Ivoire | 9 | 6 | 15 | 0.17 |
| Estonie | 7 | 7 | 14 | 0.16 |
| Bangladesh | 7 | 7 | 14 | 0.16 |
| Guinée | 12 | 1 | 13 | 0.15 |
| Éthiopie | 6 | 6 | 12 | 0.14 |
| Suède | 6 | 5 | 11 | 0.12 |
| République tchèque | 7 | 4 | 11 | 0.12 |
| Monténégro | 4 | 7 | 11 | 0.12 |
| Afrique du Sud | 7 | 4 | 11 | 0.12 |
| Maurice | 3 | 8 | 11 | 0.12 |
| Mongolie | 8 | 3 | 11 | 0.12 |
| Soudan | 6 | 4 | 10 | 0.11 |
| Nigéria | 6 | 4 | 10 | 0.11 |

| | | | | |
|---------------------------|--------------|--------------|--------------|------------|
| Malaisie | 5 | 5 | 10 | 0.11 |
| Cambodge | 5 | 5 | 10 | 0.11 |
| Pérou | 6 | 4 | 10 | 0.11 |
| Australie | 5 | 5 | 10 | 0.11 |
| Libye | 3 | 6 | 9 | 0.10 |
| Togo | 6 | 3 | 9 | 0.10 |
| Équateur | 4 | 5 | 9 | 0.10 |
| Slovénie | 4 | 4 | 8 | 0.09 |
| Danemark | 7 | 1 | 8 | 0.09 |
| Slovaquie | 2 | 6 | 8 | 0.09 |
| Albanie | 1 | 7 | 8 | 0.09 |
| Jordanie | 4 | 4 | 8 | 0.09 |
| Argentine | 5 | 3 | 8 | 0.09 |
| Lituanie | 1 | 6 | 7 | 0.08 |
| Gambie | 4 | 3 | 7 | 0.08 |
| Burkina Faso | 4 | 3 | 7 | 0.08 |
| Haïti | 4 | 3 | 7 | 0.08 |
| Luxembourg | 4 | 2 | 6 | 0.07 |
| Burundi | 3 | 2 | 5 | 0.06 |
| Indonésie | 2 | 3 | 5 | 0.06 |
| République dominicaine | 3 | 2 | 5 | 0.06 |
| Venezuela | 3 | 2 | 5 | 0.06 |
| Bolivie | 1 | 4 | 5 | 0.06 |
| Uruguay | 1 | 4 | 5 | 0.06 |
| Panama | 1 | 4 | 5 | 0.06 |
| Bénin | 3 | 1 | 4 | 0.05 |
| Corée (Sud) | 1 | 3 | 4 | 0.05 |
| Cuba | 3 | 1 | 4 | 0.05 |
| Moldova | 0 | 3 | 3 | 0.03 |
| Madagascar | 2 | 1 | 3 | 0.03 |
| République centrafricaine | 1 | 2 | 3 | 0.03 |
| Arabie saoudite | 2 | 1 | 3 | 0.03 |
| Kazakhstan | 2 | 1 | 3 | 0.03 |
| Singapour | 2 | 1 | 3 | 0.03 |
| Nicaragua | 0 | 3 | 3 | 0.03 |
| Chypre | 1 | 1 | 2 | 0.02 |
| Malte | 1 | 1 | 2 | 0.02 |
| Norvège | 1 | 1 | 2 | 0.02 |
| Yémen | 1 | 1 | 2 | 0.02 |
| Bahreïn | 1 | 1 | 2 | 0.02 |
| Népal | 2 | 0 | 2 | 0.02 |
| Géorgie | 0 | 2 | 2 | 0.02 |
| Nouvelle-Zélande | 2 | 0 | 2 | 0.02 |
| Lettonie | 0 | 1 | 1 | 0.01 |
| Islande | 1 | 0 | 1 | 0.01 |
| Liechtenstein | 0 | 1 | 1 | 0.01 |
| Bélarus | 0 | 1 | 1 | 0.01 |
| Ghana | 1 | 0 | 1 | 0.01 |
| Zimbabwe | 1 | 0 | 1 | 0.01 |
| Niger | 1 | 0 | 1 | 0.01 |
| Rwanda | 1 | 0 | 1 | 0.01 |
| Mali | 0 | 1 | 1 | 0.01 |
| Tchad | 0 | 1 | 1 | 0.01 |
| Égypte | 0 | 1 | 1 | 0.01 |
| Mozambique | 0 | 1 | 1 | 0.01 |
| Israël | 0 | 1 | 1 | 0.01 |
| Arménie | 0 | 1 | 1 | 0.01 |
| Kirghizistan | 0 | 1 | 1 | 0.01 |
| Taiwan | | | | |
| (Taipei chinois) | 0 | 1 | 1 | 0.01 |
| El Salvador | 1 | 0 | 1 | 0.01 |
| Total | 4'580 | 4'264 | 8'844 | 100 |

* La nationalité de ces 21 personnes n'est pas encore reconnue officiellement par les Autorités suisses.

Gabriela Kämpf, municipale
Pascale Bacher, cheffe de service

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2020 :

Vœu N° 02

La CoGest souhaite que la municipalité donne le statut de répondant pour tout ce qui concerne les projets liés aux développements et à la gestion des sites internet au secteur communication avec appui de la DSI et non plus l'inverse.

Une nouvelle stratégie de communication numérique relative à la gestion des réseaux sociaux et des sites internet gérés par la Ville est en cours d'élaboration et sera soumise à la Municipalité. Il en découlera la réponse aux postulats Molliat et Bertschy.

VEVEY, ville de talents.

Fabry Dlat - cuisinier au restaurant Sloppe

Bérand Florenza - coiffeur-barbier depuis 40 ans

Adrien Brifod - triathlète

Pierre Tamborey - auteur-compositeur-musicien

Farmela Ghem-Nyaku - assistante LINGVA

Andreas Walz - triathlète

Marion & Angèle Della Jacoma - KZA District

Bachet Amélie - artiste Républicaine

Alain Jaquet - Broquiste

Philippe Lugin - responsable de la Food Experience à l'Alimentarium

Donat Chappuis - organisateur de la ville de Vevey

Christine Jarry-Lauret - aide soignante à domicile

Concept original de l'agence d'arts et de la Ville de Vevey

Photographies - Edouard Curched
Directrice artistique & réalisatrice - Nélise Bussalgot
En collaboration avec Raphaël Urzesse

vevey
ville d'images

Administration
www.vevey.ch
+41 21 925 35 53

Montreux Vevey Tourisme
www.montreuxriviera.com
+41 848 86 84 84

91

Le Service de la cohésion sociale est au service de la population et s'assure de mener des actions concrètes visant à améliorer le bien vivre ensemble, de manière que tout le monde puisse trouver sa place dans le respect et la dignité qui lui sont dus. Les interventions sont aussi variées que l'accompagnement des jeunes en difficultés, la mise en œuvre du programme Ville amis des aînés et des aînées, les plans d'action contre la précarité, l'aide au logement, de l'intégration et de l'égalité des genres.

**SERVICE
DE LA
COHÉSION
SOCIALE**

3 – 4 sept. Villa Métisse 11 ans déjà!



La maison de quartier fête ses 11 ans
Rue de l'union 24 – 1800 Vevey

Présentation

Le Service de la cohésion sociale est au service de la population et s'assure de mener des actions concrètes visant à améliorer le bien vivre ensemble, de manière à ce que tout le monde puisse trouver sa place dans le respect et la dignité qui lui sont dus. Il veille également à prendre en compte toute évolution sociétale.

Ce service intervient par le biais d'aides directes sous forme de prestations financières, de conseil, d'accompagnement ou d'orientation. Un autre axe d'intervention est le soutien à des entités communales et l'action en complémentarité avec d'autres acteurs de terrain. Dans les domaines de l'intégration, de la politique des seniors, du logement et des mesures d'insertion, le service assure la déclinaison de certains axes définis par le canton.

Les interventions sont aussi variées que l'accompagnement des jeunes en difficultés, la mise en œuvre du programme Ville amie des aînés, les plans d'action contre la précarité, l'aide au logement, l'intégration des personnes issues de la migration, l'insertion professionnelle et l'égalité des genres.

En 2021, l'ancienne DASLIge (direction des affaires sociales, du logement, de l'intégration et des gérances) est devenue le service de la Cohésion sociale.

Cette nouvelle orientation a été amenée par la répartition des dicastères à la suite de l'entrée en fonction de la nouvelle municipalité en juillet 2021. Elle a concrètement amené plusieurs changements structurels : le secteur gérance a rejoint le Service des bâtiments, gérance et énergie (BAT) ; et l'équipe de Ginkgo, qui constitue le dispositif engagé dans le travail social de terrain avec le public 12-25 ans en difficultés, a rejoint le Service de la cohésion sociale. L'objectif de cette nouvelle organisation est de créer de nouvelles synergies et collaborations.

Dans cette transition, le service a fait face à d'autres défis, avec notamment le départ de la cheffe de service en cours d'année. Dès lors, une solution intermédiaire a été mise en place, parallèlement au recrutement d'une nouvelle cheffe de service qui est entrée en fonction au mois de janvier 2022.

En 2021, l'enjeu majeur du travail social a été de continuer à trouver des manières de rester en lien en dépit des restrictions sanitaires, ce maintien avec les personnes fragilisées étant d'autant plus important dans ce contexte-là. C'est un défi que l'équipe a relevé haut la main avec la mise en œuvre de différents programmes.

En 2022, l'enjeu de ce service sera de valoriser le travail social, de stabiliser le service, de redessiner des axes d'intervention si nécessaire, pour s'assurer que les prestations fournies répondent adéquatement aux besoins identifiés, et évaluer des développements possibles.

Composition du service

Ressources humaines

Composition au 31.12.2021

Logement : une personne (1 EPT)

Ginkgo : personnel permanent : chargé de projet : une personne (0.9 EPT), administration : une personne (0,3 EPT), Travail social de proximité (TSP)/mesures d'insertion : cinq personnes (3.7 EPT). Personnel non permanent: un auxiliaire (nettoyage des locaux), 15 répétiteurs et répétitrices ou spécialistes engagés et engagées pour donner des cours aux jeunes et deux infirmières indépendantes. Précarité : deux personnes (1.4 EPT). Intégration : cinq personnes (3.6 EPT). Aînés et aînées : une personne (1 EPT). Administration : une personne (0.7 EPT)

Egalité des genres

La Commission municipale de l'égalité entre les hommes et les femmes a vu le jour en mars 2021, sous la présidence de Madame La Syndique. L'objectif de cette commission était de réfléchir à des projets concrets en conformité avec l'Agenda 20-30 sur « L'égalité entre les Sexes ». Dans une séance tenue le 28 avril par visioconférence, cette commission est devenue la Commission de l'égalité des genres. En juillet 2021, lors du changement de législature, la présidence de cette commission a été reprise par la Municipale en charge du Service de la cohésion sociale. Entre autres projets concrets, l'esplanade devant le centre St-Antoine a été rebaptisée Place du 14 juin et inaugurée symboliquement le **14 juin 2021**, jour de la Grève féministe/des femmes*. D'autres lieux sans nom ont aussi été baptisés, comme la Passerelle de l'Egalité sur la Veveyse, ainsi que le Quai du 8 mars. Finalement, La Municipalité a aussi adopté le fait que les documents à usage externe soient rédigés en langage épicène.

Office du logement (OL)

Logements subventionnés - aide à la pierre

Les logements subventionnés sont soumis soit au règlement cantonal sur les conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'appui financier des pouvoirs publics (RCOL - aide dégressive - logements construits avant le 1^{er} janvier 2008), soit au règlement cantonal sur les conditions d'occupation des logements à loyers modérés (RCOLLM - aide linéaire - logements construits après le 1^{er} janvier 2008). Ces logements sont également soumis aux prescriptions communales spéciales relatives aux conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'aide des pouvoirs publics. L'Office du logement est chargé de vérifier, tous les deux ans pour le RCOL et tous les ans pour le RCOLLM, si les locataires remplissent toujours les conditions de revenus et d'occupation. Si tel n'est pas le cas, l'Office du logement rend une décision de réduction ou de suppression (sous-occupation) des aides financières en application du RCOL et dans le cadre du RCOLLM. Il peut aussi décider d'une résiliation du contrat de bail, en cas de dépassement des limites de revenu supérieur à 20%. Les décisions de l'office du logement sont communiquées aux propriétaires, en général par le biais des régies mandatées, à charge pour ces dernières de les appliquer, notamment de résilier les baux.

Le parc immobilier sur le territoire communal comprend donc 387 logements subventionnés. L'office du logement a également pour mission de rendre des décisions portant sur le respect ou non des conditions de revenus et de taux d'occupation sur la base des dossiers de candidatures à la location présentés par les propriétaires de sept régies.

Les décisions de l'office communal du logement peuvent faire l'objet de recours auprès de la Municipalité ou d'une requête auprès de la commission de conciliation en matière de baux à loyers lors de la résiliation du contrat de bail.

A la suite des démarches en cours par les propriétaires en vue de libération du contrôle par les pouvoirs publics, les immeubles Rolliez 7-9-11 (34 logements) et Crosets 45-47 (22 logements) ne sont plus pris en considération.

Les immeubles Charmontey 41-43-45-47 sont propriétés de la Commune de Vevey et gérés par le secteur gérance depuis le 1^{er} juillet 2021.

Les conditions d'occupation de ces cinq immeubles ont été vérifiées en 2021 (180 logements), 29 locataires présentaient des dépassements de re-

venus ou des taux d'occupation ne respectant pas les normes édictées par la loi cantonale.

Aide Individuelle au Logement (AIL)

L'Aide Individuelle au Logement (AIL) est accordée sur présentation d'un dossier, disponible sur le site Internet de la Ville. Renouvelable, elle est régie par le Règlement cantonal sur l'aide individuelle au logement RAIL, l'arrêté fixant le modèle cantonal pour l'octroi de l'aide individuelle au logement (AM-CAIL) et le règlement communal sur l'aide individuelle au logement – aide à la personne.

La charge financière est partagée par moitié entre la commune de Vevey et l'Etat de Vaud. L'AIL est une aide financière directe destinée à certains ménages qui disposent d'une autonomie financière suffisante pour subvenir à leurs besoins mais qui doivent supporter une charge locative trop importante par rapport à leur revenu.

En 2021, 155 dossiers ont été traités, dont :

- 67 dossiers renouvelés;
- 25 nouveaux dossiers ouverts;
- 24 dossiers clôturés;
- 39 dossiers refusés.

Ce sont 92 familles qui bénéficient de l'AIL pour une moyenne mensuelle de Fr. 238.— par bénéficiaire, pour un montant total de Fr. 16'166.— par mois.

Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif LPPPL

La LPPPL a été adoptée par le Grand Conseil le 10 mai 2016 et est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Après analyse des dossiers transférés par la Direction cantonale du logement, l'office communal soumet à la Municipalité des propositions de décision lors de demandes d'autorisation de démolition, de rénovation d'importance, de transformation ou de changement d'affectation, ainsi que lors de demandes d'aliénation de logements loués.

Droit de préemption communal (LPPPL)

Au 1^{er} janvier 2020 est également entré en vigueur le volet concernant le droit de préemption des communes (art. 31 à 38 de la LPPPL). Ainsi, les communes bénéficient d'un nouvel instrument qui s'inscrit dans le cadre du volet « promotion du parc locatif » de la LPPPL. Par le droit légal de préemption, celles-ci peuvent acquérir en priorité un bien-fonds (construit ou non) mis en vente et affecté en zone à bâtir légalisée.

Celui-ci ne peut s'exercer qu'aux conditions cumulatives suivantes :

- il doit viser la création de logements d'utilité publique (LUP), soit logements bénéficiant d'une aide à la pierre, logements protégés destinés aux personnes âgées, logements pour étudiants et logements à loyers abordables ;
- il doit répondre à une pénurie, soit lorsque le taux global de logements vacants est durablement inférieur à 1.5 %;
- la surface de la parcelle visée doit être d'au moins 1'500 m², sauf si elle se situe dans un périmètre compact d'agglomération.

Au cours de l'année 2021, la Municipalité a traité : 10 dossiers LPPPL relatifs à des rénovations; 18 dossiers LPPPL relatifs à la vente de logements loués; deux dossiers LPPPL relatifs à des changements d'affectation; 27 dossiers LPPPL relatifs à l'exercice du droit légal de préemption communal. Afin de traiter ces dossiers complexes, un groupe de travail interservices a été mis en place pour analyser les situations sous les angles du logement, de la politique foncière, des finances et de la constructibilité.

Travail social de proximité

Répondre aux besoins exprimés et observés des jeunes de 12 à 25 ans en matière d'insertion socio-professionnelle en développant et en valorisant leurs compétences et leur estime de soi, est la mission du travail social de proximité. L'objectif principal est d'agir en faveur de la promotion et de la prévention de la santé.

Faits marquants

Durant cette deuxième année placée sous le signe de la pandémie, le travail social de proximité a dû encore s'adapter tant dans les mesures CPEJ et ADO que dans le travail communautaire et le travail de rue. Ces adaptations avaient principalement pour but d'être au plus proche du soutien que l'on peut apporter aux jeunes tant au point de vue de leur psychisme que dans leurs perspectives d'avenir sociales et professionnelles.

Organisation du travail social de proximité

Le travail social de proximité est sous la responsabilité d'un chargé de projet qui coordonne les différentes actions menées par une équipe multidisciplinaire (éducatrices et éducateurs de proximité, travailleuses sociales et travailleurs sociaux) qui officient en son sein. Il mène en parallèle différentes missions déléguées. La collaboration avec le réseau des partenaires communaux, intercommunaux et cantonaux est centrale pour assurer sa mission.

Activités sur l'espace public

Les travailleuses sociales et travailleurs sociaux de proximité (TSP) rencontrent les jeunes dans l'espace public l'après-midi et le soir. L'objectif est de mieux appréhender leurs problématiques, prévenir des ruptures et apaiser des tensions si besoin. Cette action socioéducative vise à favoriser l'estime de soi, à créer un réflexe citoyen et à éviter la marginalisation. Au vu de la crise sanitaire et sociale qui impacte la population et particulièrement les jeunes, ce travail a été renforcé auprès des jeunes de 14 à 30 ans (40h de plus par mois d'avril à septembre). L'objectif étant de : donner la parole ainsi qu'une attention particulière aux jeunes délaissés et délaissées en cette période de crise; rendre le travail social de proximité et ses prestations plus visibles et accessibles; valoriser les bonnes pratiques ainsi que désamorcer les tensions et orienter vers le réseau de professionnels et professionnelles en cas de besoins spécifiques et/ou de souffrances constatées (numéros d'urgences, etc.). Ces conditions, encore particulières cette année ont mis à l'épreuve la réactivité et l'adaptabilité des TSP qui ont dû faire preuve de souplesse pour ce qui est des missions extraordinaires qu'ils ont remplies. Cependant, les tâches exceptionnelles qui ont été accomplies cette année ont également permis de se rendre compte que le cahier des charges actuel des TSP est déjà conséquent. Les prestations usuelles fournies par les TSP doivent rester prioritaires particulièrement lors des périodes compliquées qui sont sujettes à l'accueil d'un public fragilisé ayant un besoin accru d'accompagnement, d'écoute et de réponses concernant des sujets délicats. Une bonne collaboration avec les services communaux et intercommunaux a permis de rechercher des solutions face aux incivilités commises dans l'espace public.

Permanence sociale

Ouverte du lundi au vendredi de 16h à 18h, la permanence est fréquentée par les jeunes de Vevey

et parfois leur famille rencontrant des problèmes liés à l'emploi, à la formation, au logement, aux dépendances, au statut, à la famille, à l'endettement ou encore à des difficultés administratives. Un TSP assure la permanence, accueille, oriente et conseille. Durant les premiers mois de l'année la permanence sociale n'était accessible que sur rendez-vous. Elle a repris son fonctionnement normal en automne.



Permanence sociale

Projets communautaires Prév'Rives.

Menée depuis 2004 dans les parcs publics et sur les bords du lac, cette action de prévention (alcool, produits psychotropes, littering, etc.) a profité, pour la seconde année consécutive, de la convention signée avec La Tour-de-Peilz, pour pouvoir intervenir sur les bords du lac et les parcs publics boélands et veveysans. 21 paires et pairs (jeunes s'adressant à d'autres jeunes) ont œuvré sur le terrain sous la supervision des TSP des deux communes. Du 13 mai au 27 août des actions ont été ainsi menées par une cellule de prévention (quatre personnes dont une professionnelle) qui ont été chaque jeudi et vendredi au contact des jeunes. Dans le contexte de crise sanitaire et sociale que l'on connaît, cette mesure a été anticipée au niveau veveysan dès les mois d'avril et mai, les éducatrices et éducateurs de proximité ont ainsi pu aller à la rencontre des jeunes de la région pour leur prêter une oreille attentive. En effet, suite à la présence accrue sur le terrain des TSP durant la 1^{re} vague du Covid ainsi qu'en fin d'année 2020, il a été confirmé que les problématiques observées auprès des jeunes étaient bien réelles. Elles consistent principalement en : sentiment de solitude et rupture des liens sociaux, dépression, anxiété et stress, comportements à risque/problématiques et violences (liées notamment au sentiment d'impuissance et à un manque de liberté), abandon de formation et difficultés à se projeter dans l'avenir, problèmes financiers et administratifs, ou encore crises familiales. L'intervention de personnel formé a pu également prévenir les nuisances sonores qui ont passablement impacté le bien vivre ensemble en 2021.

Open sport

Lors de l'ouverture des salles de sport en semaine et en week-end par l'Animation-jeunesse l'équipe de travail social de proximité a régulièrement apporté un soutien aux animatrices et animateurs et ainsi créé du lien avec les jeunes qui participent à cette activité.

Repas communautaires

Menés en collaboration avec la responsable de la Villa Métisse, cette mesure accueillait tous les vendredis des jeunes et des moins jeunes du quartier. Cette année encore, au vu des contraintes sani-

taires, ces repas n'ont malheureusement pas eu lieu.

Boîte à Echange

Située à la rue de l'Union 15 b, devant les bureau de Ginkgo, cette boîte continue à avoir du succès. De nombreux objets sont déposés et repris par les habitants et habitantes du quartier.

Brisolée

Cette année encore, la brisolée du travail social de proximité qui accueille en toute convivialité le premier mercredi d'octobre des jeunes, des voisins et voisins, des membres du réseau, etc. n'a pas pu avoir lieu en raison de la pandémie.

Collaboration au sein du Service de la cohésion sociale

Grâce au regroupement au sein d'un même service, des nouvelles collaborations commencent à naître notamment en ce qui concerne les seniors et l'intégration (semaine de lutte contre le racisme et stages d'intégration).

Plateforme de signalement contre le harcèlement de rue

Afin de répondre à la problématique du harcèlement de rue, en collaboration avec différents partenaires communaux et intercommunaux, une plateforme nommée « Harcèl.Vevey » a été mise en ligne le 13 décembre dernier. Ce formulaire est la première étape de la stratégie globale contre le harcèlement de rue que la Ville va mettre en place avec ses partenaires publics et privés. Ce formulaire de signalement permet d'offrir aux victimes (et témoins) la possibilité de dénoncer ce genre de comportements ainsi que d'être entendues et accompagnées si elles le souhaitent. Cela aura également pour effet de rendre visible et de documenter cette problématique en recueillant des données précises issues des personnes concernées elles-mêmes. La Ville de Vevey pourra ainsi mieux cibler son action contre ce phénomène qui affecte la qualité de vie et le sentiment de sécurité des habitants et des habitantes. Depuis le 13 décembre 2021, cette plateforme a recueilli cinq signalements qui regroupent les actes suivants : regards insistants, remarques, insultes et exhibitionnisme. La localisation des faits montre que cette problématique peut couvrir presque toute la ville. Aucune personne n'a souhaité être recontactée. Un bilan de cette prestation sera mené au terme de la première année d'utilisation.



PrévRives21

Programme Ginkgo

Mesure de transition « Coup de Pouce Emploi Jeune » (CPEJ)

Mesure d'insertion socio-professionnelle, cofinancée par la DIRIS, elle offre 16 places à des jeunes de 18 à 25 ans afin qu'elles et ils se préparent à (re)trouver une formation ou un emploi. Cette mesure de transition propose un atelier emploi (CV, lettres de motivation, contacts avec les employeurs, entretiens d'embauches, etc.), un atelier communication (développer les attitudes corporelles et la confiance en soi), un atelier philo (partager, écouter et se positionner), ainsi qu'un atelier informatique et bureautique. Des appuis scolaires individualisés et en groupes, assurés par des répétitrices et répétiteurs ont permis de renforcer des acquis et développer de nouvelles compétences auprès des jeunes participant à la mesure. Des cours collectifs traitant de la santé, des assurances, des impôts, de la citoyenneté, du logement, du budget, etc., donnés par des professionnelles et professionnels du domaine, permettent à ces jeunes de mieux connaître leurs droits et affronter leurs devoirs et obligations. Trois nouvelles collaborations cette année concernant ces cours ont été mises en place avec les partenaires du bureau de la durabilité, Unisanté et Profa. Deux infirmières indépendantes assurent auprès de ces jeunes un suivi médical ou les aident à prévenir et à gérer leurs problèmes de santé. Les cours et certains ateliers ont été organisés à distance pour être en accord avec les mesures sanitaires en vigueur. Les questionnements ont été nombreux : les places d'apprentissages seront-elles en nombre suffisant étant donné le nombre d'entreprises impactées par la crise économique?; comment améliorer les chances des jeunes en mesure de trouver une place malgré cela?; l'impact économique sur les secteurs comme ceux de l'hôtellerie-restauration, du domaine artisanal, artistique et du monde du spectacle doit-il inciter à accompagner certains jeunes vers une réorientation ?; quelles mesures pourront être prises au niveau économique par l'Etat et les cantons pour soutenir l'engagement des jeunes en apprentissage dans les entreprises fragilisées ? Le constat est que, malgré ces craintes, les jeunes qui étaient prêts et prêtes ont pu trouver une place d'apprentissage dans les mêmes conditions que les autres années. Par contre, même avec de bons outils et de bonnes connaissances informatiques, le virtuel ne remplace pas le présentiel. Les jeunes qui participent à la mesure ont besoin de voir les personnes professionnelles qui s'occupent d'elles et eux, d'être en lien ainsi que de se sentir stimulés et soutenus. Ces jeunes ont besoin d'un cadre qui les maintienne dans un rythme de vie adéquat et tout cela ne peut être prodigué à distance. Plusieurs activités socioéducatives ont été organisées avec ces jeunes (visites d'expos, participation au VIFFF, théâtre, concerts). 30 jeunes ont participé à la mesure en 2020 dont 19 ont trouvé

une formation ou un emploi au terme de la mesure. Les autres font toujours partie de la mesure ou n'ont pas trouvé de solutions.

Mesure ADO

Cette mesure cofinancée par la DGEJ a apporté à 30 jeunes de 12 à 18 ans un soutien éducatif et administratif, des appuis scolaires, des activités socio-éducatives et une aide à l'insertion professionnelle. Cette mesure, essentiellement basée sur la prise en charge individuelle a connu cette année un changement à la suite du mal-être et à l'angoisse observés chez les personnes mineures. Angoisse liée à l'incertitude économique (et à leur avenir professionnel), angoisse existentielle, climatique ou de mort. Ces émotions sont bien entendu présentes chez la plupart des jeunes, mais chez les moins de 18 ans suivis dans la mesure, elles sont souvent liées à de la colère. Cette colère, envers leurs parents, les adultes, le système, l'école, etc. Si elle n'est pas verbalisée et prise en charge, elle peut aboutir à des actes inadéquats et/ou répréhensibles. D'où l'importance de l'écoute et du dialogue avec ces jeunes. Le suivi scolaire lié à une situation familiale compliquée et l'élaboration d'un avenir professionnel réaliste reste une des prestations les plus demandées. Les conseillères sociales Ecole-Famille amènent des situations où, grâce au suivi proposé, l'équité des chances face à l'école ou au monde professionnel est garantie. Ce travail de collaboration avec les conseillères reste fondamental. Il a été largement complété par la collaboration avec les enseignants et les enseignantes, doyens et doyennes et direction des établissements scolaires avec lesquels les professionnelles et professionnels ont collaboré. Une nouveauté en 2021 est la mise sur pied d'activités socioéducatives de groupe, activités qui ont grandement été plébiscitées par les jeunes. Des sorties ont donc eu lieu en forêt, au musée ou au cinéma. Des repas, des soirées jeux ont été organisés à la Villa Métille. Une « soirée ado » mensuelle est organisée depuis le mois de mai. L'atelier philo organisé pour les jeunes de la mesure de transition est également proposé depuis l'été aux adolescents et adolescents de la mesure ADO. Bien entendu, toutes ces activités ont été organisées en toute conformité avec les règles sanitaires.



Atelier emploi



Sortie ADO

Permanence Jet Service Riviera

La consultation socio-juridique Jet Service Riviera, ouverte en avril 2005, résulte d'une collaboration entre le secteur Jeunes et Travail (Jet Service) du Centre social protestant Vaud et Ginkgo. Cette prestation s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans ou à toute personne en formation habitant la Riviera et rencontrant des difficultés juridiques tels que : devoir d'entretien des parents, bourses d'études, conflits de travail, poursuites, assurances sociales, permis de séjour, etc. Du fait qu'elles sont données par un binôme composé d'un juriste et d'une travailleuse sociale, ces consultations permettent d'aborder et de traiter à la fois la difficulté juridique et la problématique sociale et financière qui l'accompagne généralement. Ouverte trois heures par semaine dans les locaux de Ginkgo, cette antenne de la permanence sociojuridique du Centre Social Protestant, cofinancée par la Ville et par l'ARAS, a accueilli cette année 69 jeunes pour 142 consultations. Ces chiffres indiquent que cette permanence continue à être sollicitée par un nombre constant de bénéficiaires et qu'elle remplit pleinement son mandat.

Travail de réseau

Les actions assurées auprès des jeunes par les TSP ont été menées en collaboration avec l'ensemble du réseau socio-éducatif communal, régional et cantonal : la DGEJ, les divers centres sociaux intercommunaux et régionaux (Vevey, Montreux, Bex, Pully, Lausanne), le Tribunal des mineurs et de l'Action Éducative en Milieu Ouvert, les écoles, les services d'orientation scolaire et professionnelle, les unités de soins régionales, personnel social d'autres communes et la police de proximité. Des interventions ponctuelles (direction de mémoire, conférence, expertises) ont également été menées lors de formations organisées par la DIRIS, l'HETSL, la HES-SO Valais, le GREA et l'ARPIH. Les collaboratrices et collaborateurs ont participé activement, à la plateforme vaudoise des TSP, à la plateforme romande des Travailleurs Sociaux Hors Murs, à la plateforme Insertion-Vaud, au comité du GLAJ, ainsi qu'à différentes plateformes sur l'adolescence, le genre et les dépendances.

Collaborations et représentations

Collaboration avec les différents lieux de formations tels que l'UNIL, HES.SO, SUPSI (Tessin) ; collaboration avec le réseau socio-éducatif local et régional (AACTS, AEMO, ORPM-Est, DIRIS, DEPART, CSP, etc.) ; avec le réseau de soin régional (CHUV, Fondation de Nant), avec le réseau local et régional d'animation (animation jeunesse de La Tour-de-Peilz, Montreux, Egzeko), le réseau de prévention cantonal (FVA, CIPRET, RADIX, GREA, ESPAS). Collaboration avec les différents services communaux (DSAF, DEP, Culture, DAI, RH, etc.) ; participations à la Commission municipale jeunesse, au CRPS, à la Commission Prévention Riviera et au groupe de travail sur les incivilités.

Affaires sociales

Accueil bas seuil et suivis sociaux

En 2021, le Service de la cohésion sociale a continué d'accueillir et d'orienter des personnes en situation de vulnérabilité. Lors des périodes de restriction sanitaire, les échanges se sont principalement faits par téléphone ou sur rendez-vous. Ainsi, 50 personnes ont été accompagnées dans différentes démarches. Les problématiques rencontrées concernent principalement des questions financières (méconnaissance de droits financiers, informations sur les assurances sociales et la sub-

sidarité, frais médicaux importants, etc.) et de logement (retard de loyer, recherche de nouvel appartement, résiliation de bail).

Dans le cadre des exécutions forcées d'expulsion, le Service de la cohésion sociale travaille en étroite collaboration avec différentes autorités telles que le CSR (Centre social régional de Vevey), l'OCTP (Office des curatelles et tutelles professionnelles) et la FVP (Fédération vaudoise de probation), afin de s'assurer que les personnes ayant reçu une décision d'exécution forcée d'expulsion par la Justice de Paix soient prises en charge et ne se retrouvent pas livrées à elles-mêmes lors de cet événement. En pratique, l'accompagnement commence dès réception de la décision. Si la personne concernée est injoignable et/ou inconnue des partenaires du réseau, une collaboratrice se rend sur place le jour de l'exécution forcée pour l'accompagner et l'orienter au mieux.

Par ailleurs, le service a continué de tisser des liens avec les partenaires du réseau. Les rencontres du Collectif Précarité Riviera ont pu reprendre. Une collaboration avec Rel'ier (Fondation le Relais) pour soutenir cette plateforme est en cours. En effet, l'expertise de cette fondation qui coordonne la plateforme Seuil Bas du grand Lausanne depuis 10 ans est un atout intéressant. Pour rappel, la Plateforme Précarité Riviera a pour objectif de partager sur les expériences de terrain, coordonner les actions respectives et créer des synergies afin de répondre au mieux aux besoins de la population précarisée.

Etude sur la précarité

L'enquête « Usagers et usagers du collectif Précarité Riviera / enquête bénéficiaires » s'est réalisée sous la direction du Professeur Jean-Pierre Tabin et vise à documenter le point de vue des bénéficiaires sur les besoins couverts et non-couverts par le dispositif. Elle a débuté le 1^{er} novembre 2020 et s'est terminée le 15 janvier 2021.

Une immersion de type ethnographique a permis de recueillir 33 entretiens auprès des bénéficiaires d'AACTS, du Hublot et de l'Etape afin de répondre à 5 questions.

Quels profils ont les personnes faisant appel à ces organismes ?

Quelles sont les ressources et les compétences de ces personnes ?

Quels sont les principaux relais en termes de réseaux qui peuvent se mobiliser (en plus de ce qui existe actuellement) pour répondre à cette situation ?

Quelles sont les actions concrètes pertinentes et réalisables à mener pour répondre à ces situations ?

Quelle est la place à donner aux résultats de cette étude dans une aire géographique plus large en termes de régions et de canton ?

Une valorisation de l'étude par une matinée de réflexion destinée aux différents acteurs a été reportée à mars 2022 en raison de la situation sanitaire. Cet événement intitulé « La précarité en région Riviera » se tiendra le 24 mars, auquel un grand nombre d'acteurs de l'action sociale sont conviés permettra de présenter cette enquête et de définir des pistes d'actions concrètes afin de renforcer le filet social dans la région.

Soupes d'hiver

En 2019, certains et certaines membres de la Plateforme Précarité Riviera avait émis le souhait d'organiser une action commune leur permettant de faire connaître leurs prestations au grand public, et d'échanger avec ce dernier. Leurs ressources étant limitées, le Service de la cohésion sociale s'était chargé de l'organisation et de la coordination du projet. L'expérience, qui fût un succès, n'a malheu-

reusement pas pu avoir lieu cette année, faute de participants et participantes. En effet, les actrices et acteurs de terrain ont eu fort à faire pendant l'hiver face aux conséquences du COVID sur les publics de rue et aux adaptations de leurs activités. Une réflexion sur l'organisation et le format de cet événement est prévue pour 2022.

Plan Grand Froid Riviera 2021-2022

Le dispositif « Grand froid » a été reconduit sur la Riviera pour l'hiver 2021-2022 grâce à la collaboration des différents partenaires intervenant en faveur de la population précarisée dans la région avec les responsables des services communaux en charge des problématiques sociales de Montreux, Vevey et Police Riviera.

La gestion de cet accueil d'urgence est assurée par le Centre d'hébergement d'urgence de Caritas Vaud Le Hublot. Cette structure constitue la porte d'entrée en cas de conditions météorologiques difficiles (dès -5 degrés). Ce dispositif est mis en place du 23 décembre 2021 au 31 mars 2022.

Fonds de secours

En 2021, 17 familles ont pu bénéficier de notre soutien financier. Suite à la mise en place des aides étatiques et aux adaptations des différentes prestations sociales cantonales, le fonds de secours communal COVID a peu été utilisé. Le Service de la cohésion sociale est actuellement dans une démarche de réflexion pour redéfinir les critères donnant droit à une aide financière.

Aide complémentaire veveysanne

Un grand travail a été effectué pour la mise à jour des documents des bénéficiaires. L'aide complémentaire veveysanne est instituée en faveur de personnes qui touchent les prestations complémentaires liées à l'AVS/AI. Les personnes de nationalité suisse sont admises à condition d'être domiciliées dans la commune et d'y avoir résidé pendant 5 ans au moins durant les 10 dernières années. Les non suisses, au bénéfice d'un permis B ou C, peuvent également obtenir cette aide financière sous conditions.

Aide extraordinaire veveysanne

Les personnes, au bénéfice des prestations complémentaires liées à l'AVS/AI ont reçu des bons cadeaux de fin d'année. En 2021, 1060 personnes en ont bénéficié.

Aide aux chômeuses et chômeurs en fin de droit ayant à charge une famille

Pour y avoir droit, les candidates et candidats doivent répondre aux critères suivants : être au RI depuis au moins trois mois et être domiciliés et domiciliées sur le territoire communal depuis au moins deux ans. En 2021, leur nombre s'est élevé à 184.

Mesure d'allègement sur sacs poubelles taxés - langes

Les familles, durant 3 ans depuis la naissance de leur enfant, ainsi que les personnes au bénéfice d'une attestation médicale déposée auprès d'une pharmacie sise sur le territoire communal, peuvent retirer annuellement et gratuitement 5 rouleaux de 10 sacs poubelles de 35 litres taxés. En 2021, 3420 rouleaux ont été remis, dont 2940 aux parents et 480 aux pharmacies.

Fondation veveysanne pour l'aide à la formation ou au perfectionnement professionnel des adultes et aux chômeurs

La Fondation a pour but de venir en aide à des personnes éprouvant des difficultés à se procurer un travail stable et régulier.

La Fondation prend directement à sa charge, tout ou partie des frais de perfectionnement ou de réorientation de personnes sans travail.

La Fondation peut également intervenir en faveur d'institutions qui organisent des cours de perfectionnement ou de réorientation, ainsi que de celles qui offrent des occasions de travail ou d'occupation à des personnes trouvant difficilement un emploi ou à des personnes présentant une invalidité partielle.

Aînées et Aînés

Démarche « Villes Amies des Aînés et des Aînées »

Depuis 2018, la Ville de Vevey participe au Réseau Mondial des Villes et Communautés Amies des Aînés et des Aînées de l'Organisation Mondiale de la Santé ainsi qu'au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés et des Aînées. Cette démarche internationale promeut l'adaptation de la société aux besoins spécifiques des seniors, en prévision du vieillissement démographique. Un cadre et une méthodologie sont fournis afin que chaque ville puisse rendre son territoire accueillant pour tous les âges et lutter contre l'isolement et les préjugés liés au vieillissement. A Vevey, cette démarche participative servira à établir les lignes directrices d'une politique communale du vieillissement afin de répondre aux besoins identifiés et ainsi améliorer la qualité de vie des aînées et des aînés. Afin de considérer l'avancée en âge de manière globale et non uniquement sous un angle médico-centré, huit thématiques doivent être prises en compte dans ce travail d'adaptation.

L'habitat : un logement adapté est essentiel au bien-être et favorise le maintien. Il est garant de l'autonomie.

Les espaces extérieurs et les bâtiments : l'espace urbain doit être accueillant afin que tout le monde puisse y évoluer en toute sécurité.

Les transports et la mobilité : pouvoir se déplacer en sécurité et de manière autonome constitue une condition essentielle pour favoriser le vieillissement actif.

L'information et la communication : l'accessibilité à l'information et la multiplication des supports de communication utilisés sont primordiaux pour avoir accès aux différentes prestations et activités.

La culture et les loisirs : prendre part à diverses activités et nouer des liens sociaux ont des effets positifs sur la santé et permet de lutter contre l'isolement.

La participation citoyenne et l'emploi : l'arrivée à la retraite ne marque pas la fin de la contribution des individus à la société. Il faut alors favoriser leur participation à la vie de la communauté.

L'autonomie, les services et les soins : les services de santé à domicile, les dispositifs médico-sociaux et les structures de santé sont également des critères essentiels au maintien à domicile.

Le lien social et la solidarité : l'inclusion, le sentiment d'appartenance et la cohésion sociale sont indispensables pour permettre aux seniors de bien vieillir dans leur ville.

La première étape consiste à réaliser un diagnostic territorial et participatif. Dans une logique de co-construction, plusieurs moments de consultation sont organisés. Cette étape permet également d'être identifié auprès du public senior et d'établir des liens avec le terrain. Les informations récoltées durant le diagnostic seront utilisées afin de mettre en place des prestations et services répondant aux besoins identifiés directement auprès

du public concerné. Dès 2019, plusieurs ateliers thématiques ont été organisés dans plusieurs lieux. Le diagnostic a ensuite dû être interrompu plusieurs mois en raison de la situation sanitaire. Il a pu reprendre en 2021 avec les activités suivantes.

Questionnaire Plan-Dessus

En début d'année, un questionnaire a été envoyé aux 408 habitantes et habitants de Plan-Dessus âgés de 65 ans et plus, car peu d'informations sur ce quadrant avaient été récoltées jusqu'à présent. 152 questionnaires ont été renvoyés, ce qui représente un taux de réponse de 37%. Parmi les réponses, les aspects négatifs qui sont revenus le plus souvent concernent le mauvais état des trottoirs et les nuisances sonores liées au trafic motorisé. En revanche, ce qui semble plaire le plus à Plan-Dessus est sa convivialité, les activités de quartiers et sa proximité avec le centre-ville et toutes ses commodités.

Balade diagnostic à Gilamont

Dans le but de récolter des données sur l'accessibilité de l'environnement urbain pour les seniors, une balade diagnostic a été organisée à Gilamont le 10 juin 2021. Il s'agit d'un outil participatif permettant d'évaluer l'environnement urbain dans ses dimensions de mobilité, de sécurité, de propreté et de convivialité. L'objectif est que la population et les professionnelles et professionnels de l'administration puisse observer et croiser leurs regards sur les différents aspects de la vie quotidienne du quartier. 11 personnes ont participé à la balade, accompagnées par la chargée de projets ainsi qu'un urbaniste de la ville. Avec un plan, une grille d'observation, des post-it et un stylo, chacun et chacune a été amenée à relever des critiques, suggestions ou points positifs sur un itinéraire prédéfini. Beaucoup de remarques ont concerné le sentiment d'insécurité en tant que piéton sur l'avenue de Gilamont à cause des travaux, le mauvais état des trottoirs et le manque de bancs de convivialité et de lieux de rencontre dans le quartier.



Forum des seniors

Reporté à plusieurs reprises à cause des restrictions sanitaires, le Forum des seniors a eu lieu le 16 novembre à la Salle del Castillo. Moment d'échanges et de partage, le Forum des seniors a été pensé comme un événement majeur autour de cette démarche participative, avec l'opportunité de faire part de ses opinions sur la ville ainsi que ses attentes et ses propositions. Une invitation a été envoyée aux 3'215 personnes âgées de 65 ans et plus. Pour respecter les distances et favoriser la qualité des échanges, les places ont été limitées et celles-ci ont été rapidement attribuées, ce qui montre un grand intérêt pour ce projet. 107 personnes ont participé à cet événement. Après une présentation de la démarche des Villes



Amies des Aînés et des Aînées, les participantes et participants se sont dispersés à travers huit ateliers thématiques, où elles et ils ont été invités et invitées à commenter des résultats intermédiaires en les validant ou en les complétant. Ces ateliers ont été modérés par des animatrices et animateurs de Pro Senectute Vaud et les collaboratrices et collaborateurs du Service de la cohésion sociale ont été en charge de prendre note des discussions. Les échanges ont été riches et beaucoup d'enthousiasme a été exprimé quant au projet ainsi que sur ce type d'initiative. En effet, le fait que la commune sollicite l'avis des citoyennes et citoyens semble avoir été apprécié. Une quinzaine de propositions concrètes ont émergé des ateliers. Afin d'inclure les seniors dans les différents aspects de la démarche, un appel a été lancé afin de créer des groupes de travail pour les personnes souhaitant s'investir dans la démarche. L'objectif est de pouvoir concrétiser des idées et propositions amenées selon les envies de chacune et chacun. A ce jour, une quinzaine de personnes ont fait part de leur intérêt.



A ce stade de la démarche, quelques thématiques prioritaires émergent déjà. Thématique transversale, le manque d'information sur les diverses prestations et activités disponibles a constamment été soulevé, en plus du fait que les seniors ne savent pas où se renseigner. L'espace urbain présente de nombreux obstacles architecturaux

tels que le manque de bancs, le mauvais état des trottoirs ou la cohabitation entre piétons et engins électriques. Ces éléments peuvent augmenter le risque de chutes et provoquer un sentiment d'insécurité. La mobilité douce est donc entravée et peut forcer les personnes à mobilité réduite ou en fragilité à être isolées à domicile. D'ailleurs, la solitude et l'isolement ont été exprimé par une partie du public senior lors des différentes rencontres organisées. Il est notamment difficile de maintenir des liens une fois la retraite atteinte, en particulier lorsque le réseau familial/social n'est pas à proximité, pas disponible ou inexistant. Cette situation conduit à une demande d'avoir des activités permettant de créer des liens, surtout entre les différentes générations. En effet, il est souvent revenu le besoin d'avoir des activités ou des projets intergénérationnels et des lieux de rencontre. En ce qui concerne l'habitat, les logements disponibles sur le marché immobilier classique semble présenter de nombreux obstacles architecturaux (absence d'ascenseur ou de rampes, seuils aux portes...) et les petits travaux d'aménagements ne sont pas toujours aisés à réaliser. De plus, l'offre en logements adaptés devrait être la plus variée possible afin de répondre aux différents besoins et favoriser le maintien à domicile. La prochaine étape sera de finaliser le diagnostic, créer des groupes de travail réunissant les professionnelles et professionnels de l'administration communale et des associations et institutions, afin d'établir et mettre en œuvre un plan d'actions. Celui-ci sera construit sur la base des besoins identifiés par le diagnostic et comprendra des objectifs et mesures concrets.

Croisière annuelle des aînées et aînés

Grâce à la subvention accordée par la Fondation Haefli-Meylan pour l'organisation d'excursions pour personnes âgées, le Service de la cohésion sociale a pu proposer aux résidentes, résidents et bénéficiaires de la Fondation Beau-Séjour, du Centre de jour du Panorama et de l'association des 4 Roues de Secours, la traditionnelle croisière sur le lac Léman à bord d'un bateau de la CGN. 128 personnes y ont pris part le mardi 7 septembre 2021. Un repas a été servi, suivi d'un quizz musical.

Accueil des personnes nouvellement à la retraite

Cette soirée festive permet de célébrer le passage de ce cap avec les personnes ayant atteint l'âge de la retraite durant l'année en cours. L'édition de 2021 n'a pas pu être organisée au vu de la situation sanitaire.

Commission municipale des aînées et aînés

La démarche ayant subi des interruptions liées à la pandémie, la commission n'a pas été convoquée en 2021, pour favoriser le travail de terrain lorsque les rencontres étaient possible. La nouvelle Municipalité a mis en place une commission du vivre-ensemble ciblant les enjeux et objectifs du Service de la cohésion sociale dans leur globalité.

Plan canicule

La période de veille sanitaire en cas de canicule avait débuté le 1er juin 2021 pour se terminer le 31 août 2021. Le Service de la cohésion sociale avait envoyé un courrier à l'ensemble de la population de 75 ans et plus pour les informer de la procédure, si le plan canicule venait à être déclenché par l'office du médecin cantonal. En résumé, 1356 courriers ont été envoyés, 846 personnes ont répondu au questionnaire et 53 personnes ont sou-

haité être contactées en cas de déclenchement du plan canicule.

Intégration

Mission

Informier, conseiller et orienter la population migrante de Vevey est la priorité du bureau de l'intégration, afin de permettre à ce public d'accéder aux informations importantes et aux prestations proposées par le bureau et ses partenaires. L'objectif principal est d'offrir l'opportunité au public migrant de s'insérer et d'évoluer plus facilement au sein de notre commune.

Programme d'intégration communal Mini-Pic

Pour mener à bien sa mission, le bureau travaille sur les cinq domaines du programme d'intégration communal (Mini-Pic) qui sont : la primo-information, le conseil, la petite enfance, l'employabilité et le vivre-ensemble. Le programme d'intégration communal suit les objectifs fixés par la Confédération et le Canton de Vaud, en prenant en compte les spécificités veveysannes.

L'année 2021 marquait la fin d'un cycle pour le bureau de l'intégration. En effet, le deuxième programme d'intégration communal, commencé en 2018 s'achevait cette année-là. Cependant, le Mini-Pic 3 attendu pour 2022, ne prendra place qu'en 2024. En effet, pour intégrer plus rapidement les réfugiées et réfugiés et les personnes admises à titre provisoire dans le monde du travail et la société, et réduire ainsi leur dépendance à l'aide sociale, la Confédération et les cantons se sont entendus, en 2019, sur un agenda commun en matière d'intégration. Celui-ci définit des objectifs à atteindre et des processus à mettre en place. Ce programme est l'Agenda Intégration Suisse (AIS). Afin que les différents acteurs en lien avec l'intégration puissent identifier les influences de l'AIS sur les prestations d'intégration déjà effectives, le Canton de Vaud a décidé de reporter le Mini-Pic 3. À la place, les villes ayant un programme d'intégration communal mettront en place le Mini-Pic II bis pour les années 2022-2023.

En 2021, le bureau de l'intégration s'est donc aussi concentré sur l'évaluation des prestations implantées durant le programme d'intégration 2018-2021, dans le but d'identifier les possibilités de renouvellement et d'amélioration des différentes offres. Pour exécuter le programme d'intégration communal, la Ville de Vevey reçoit une enveloppe financière du Canton et s'engage à instaurer des projets favorisant l'intégration. Les modalités financières et opérationnelles du Mini-Pic sont fixées dans une convention signée par la Commune et le Canton pour quatre ans. La présente convention pour le Mini-Pic II, en vigueur depuis 2018, sera donc effective jusqu'en 2023. En effet, pour le Mini-Pic II bis le soutien financier du Canton a été entériné par la signature d'un avenant à la convention de 2018. Au regard de la crise liée au Covid, cette continuité du programme d'intégration constitue un avantage, car cela permet d'avoir une pérennité dans les projets et d'appréhender les effets de l'AIS sans la surcharge d'un nouveau programme d'intégration.

En 2021, le bureau de l'intégration a dû composer avec la crise sanitaire et mettre en suspens ou adapter une grande partie de ses projets. Les prestations étant en grande partie basées sur des rencontres en présentiel, il a fallu s'adapter une nouvelle fois pour pouvoir répondre au besoin du public migrant. Une grande partie du travail consistait à prendre le temps d'aller à la rencontre du public migrant pour restaurer les liens distendus en raison de cette crise.

Durant cette année, le bureau de l'intégration a pu reprendre certaines prestations en présentiel et en proposer de nouvelles. D'autres projets adaptés à la situation sanitaire ont été également reconduits. Pour mener à bien ses réflexions et ses tâches, le bureau de l'intégration a continué à collaborer étroitement avec les différentes structures avec lesquelles il met en place des prestations.

Permanence

La permanence du bureau de l'intégration a pu rouvrir au public. Celle-ci se tient du lundi au jeudi de 08h à 12h. Ainsi, en 2021, plus de 80 personnes ont sollicité de l'aide physiquement, par téléphone ou par mail. Ces diverses sollicitations traitaient de sujets multiples tels que les permis de séjour, les assurances, les recherches de logement ou les cours de français. Certaines de ces personnes sont revenues entre une à trois fois. En comparaison à 2020, une augmentation des sollicitations a été observée. Cette permanence constitue toujours un point de relais pour de nombreuses personnes migrantes en recherche de soutien ou d'information, en particulier le public précarisé parlant peu le français. La permanence est également bien implantée auprès du réseau interne et externe à l'administration, différents partenaires orientent la population migrante vers le bureau de l'intégration.

La Permanence Emploi

Elle complète la permanence sociale du bureau de l'intégration en traitant les questions liées spécifiquement à l'emploi. Elle a pour objectif d'offrir un soutien ponctuel aux personnes principalement issues de la migration rencontrant des difficultés d'employabilité et de proposer des outils pour une meilleure compréhension du marché de l'emploi et de la formation. La permanence est accessible sur rendez-vous. Cette prestation est bien ancrée dans le réseau de réinsertion professionnelle veveysan, puisque plusieurs personnes sont envoyées par différents organismes tels que l'ORP, la mesure Valeurs Plus ou la permanence sociale de Caritas. En 2021, environ 35 personnes ont sollicité la Permanence Emploi (mail, téléphone, entretien physique), dont certaines à plusieurs reprises.

Projets

Ateliers préparation à la retraite

En collaboration avec L'EPER et leur programme « Age et Migration », le bureau de l'intégration a mis sur pied des ateliers de préparation à la retraite à destination des retraitées et retraités d'origine portugaise. Le vieillissement de la population concerne également les populations ayant émigrés en Suisse, celles-ci se retrouvent confrontées aux questionnements et difficultés liés à la préparation de la retraite. Pour les personnes dont le français n'est pas la langue maternelle, le passage à la retraite peut vite devenir un parcours du combattant. S'ajoute à cela, la question du retour dans le pays d'origine. Une telle prise de décision nécessite de connaître les conséquences, notamment sur le plan fiscal et de la santé. L'objectif est d'offrir un accès facilité aux informations importantes, afin d'aborder cette nouvelle étape sereinement, de prévenir une éventuelle précarisation et de contribuer au bien-être des seniors. Pour aborder ces questions, quatre soirées d'information en portugais ont été organisées. Pour une première expérience, il paraissait évident de commencer par la communauté étrangère la plus présente en Suisse et à Vevey. Deux soirées ont eu lieu fin 2021 et deux soirées se dérouleront au début



Soirée atelier de préparation à la retraite

de l'année 2022. Les deux premières soirées traitaient des thématiques de l'assurance vieillesse (AVS), des prestations complémentaires (PC) et de la prévoyance professionnelle en Suisse. Toutes deux ont eu un vif succès en affichant complet avec 40 participants et participantes. À la fin de cette première session une évaluation du projet est prévue afin de réfléchir à son extension pour d'autres communautés.

Formations en interculturelité

En contact avec la population, le personnel de l'administration communale est de facto souvent confronté au public migrant. Son rôle est par ailleurs important dans l'intégration de ce public, car il transmet, en partie, les règles ainsi que les us et coutumes de la vie en Suisse et à Vevey. Une formation en communication interculturelle a donc été organisée pour le personnel communal, en collaboration avec le Service des relations humaines pour les collaborateurs et collaboratrices ayant des contacts avec les habitants et habitantes. Grâce à une collaboration avec le secteur famille, une formation en interculturelité pour le personnel communal en lien avec les enfants et leurs parents (garderies, UAPE, réfectoires scolaires et devoirs surveillés) a pu être mise en place. Commencée en 2020, la formation s'est achevée en 2021 à cause des reports liés au Covid-19. Cette formation a été donnée dans le but de fournir au personnel communal des outils supplémentaires pour gérer les relations interculturelles. Ainsi, ce sont environ 150 personnes qui ont suivi cette formation de deux fois deux heures. La formation a été proposée en collaboration avec Partenaire enfance et pédagogie (PEP). Ce type de formation est axé sur le partage d'expériences et la réflexion commune sur les manières d'améliorer sa pratique pour le public et soi-même. À l'issue de la formation, la formatrice a créé un répertoire d'idées, provenant du public, pour faire place à la diversité culturelle et favoriser la participation sociale des enfants et des familles dans les milieux d'accueil collectif de jour.

Plateforme petite enfance

La première rencontre de la plateforme petite enfance du bureau de l'intégration, annulée en 2020, a eu lieu en décembre 2021.

Cette première rencontre a réuni une vingtaine de personnes (infirmières de la petite enfance, sages-femmes, responsables de lieux d'accueil, personnel de la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse). Les échanges ont permis de (re)découvrir les prestations existantes en intégration et/ou dans le domaine de la petite enfance ainsi que d'échanger sur les besoins et réalités de chacune et chacun. Il a été jugé pertinent de réitérer cette plateforme une fois par année, puisque c'est par le

biais de ce type de rencontre que des synergies peuvent être établies. Ainsi, il sera possible par la suite d'identifier ensemble les besoins des personnes migrantes dans le domaine de la petite enfance et d'y répondre au mieux.

Café rencontre

En temps normal, le bureau de l'intégration organise deux ateliers de conversation hebdomadaires : la pause-café parents et le café rencontre. Ils sont l'occasion pour toute personne intéressée de pratiquer le français gratuitement dans un cadre convivial et soutenant. En 2021, pour le respect des mesures liées à la pandémie et la baisse de participation liée à celle-ci, seul le café rencontre destiné aux femmes migrantes a continué. Ces prestations ont dû être arrêtées quasiment toute l'année 2020 en raison des mesures sanitaires restrictives. Par conséquent, le lien avec le public migrant s'est distendu. L'année 2021 a mis sur l'information et la (re)mobilisation de ce public avec toutes les difficultés que cela a représenté, manque d'information, peur du public face à l'incertitude, personnes souffrantes et mesures sanitaires variables. Le public migrant était donc plus difficilement atteignable.

Le café rencontre a réuni en moyenne 12 personnes par atelier (au lieu de 30 avant la pandémie). Cette baisse de participation concernant les prestations de socialisation a été constatée par tous les partenaires travaillant dans l'intégration. Malgré cela, cette activité conviviale, gratuite et libre (sans inscription) a pu être maintenue. De plus, l'accueil pour les enfants, qui est proposé en marge du café pour les femmes ayant des enfants en âge préscolaire, a également repris son cours. Cet accueil est un espace d'échange et de socialisation pour les enfants et permet une coupure en douceur avec les mamans assistant au café rencontre.

Ces ateliers de conversation représentent une réelle alternative pour les personnes n'ayant pas accès aux cours de français ou étant inscrites sur liste d'attente. Il est alors important d'informer le public de

Café Rencontre

Espace d'accueil et de rencontres multiculturelles pour femmes.
Conversations en langue française pour tous les niveaux.

Maison de Quartier - Villa Métisse
Rue de l'Union 24 à Vevey

les **jeudis après-midi de 14h à 15h30**
(sauf pendant les vacances scolaires) - activité gratuite
informations : 021 925 51 85 ou 078 677 33 52

leur existence et que les mesures sanitaires soient respectées pour les recevoir en toute sécurité.

1001 histoires

Le bureau de l'intégration a organisé en 2021, pour la 9e année consécutive, 1001 histoires. Un projet destiné aux familles allophones avec enfants en bas âge (de 0 à 6 ans).

Ce projet, qui stimule la langue du récit dans le cadre sécurisant de la famille et du groupe, a pour objectifs, entre autres, de : favoriser l'éveil à la langue première, car une bonne maîtrise de la langue maternelle facilite l'apprentissage d'une autre langue; stimuler l'imaginaire; renforcer le lien parents-enfants, soutenir les parents dans leur rôle; permettre d'initier des solidarités interfamiliales. Le projet est développé en espagnol, arabe et portugais. Entre les fermetures des lieux où sont proposées les séances 1001 histoires et l'assouplissement des mesures, il y a eu, toutes langues confondues, 20 animations en présentiel, qui ont réuni 113 enfants et 37 parents. Il y a eu plus d'enfants qu'en 2020, du fait que les animations à La Jouerie de Gilamont ont eu beaucoup de succès. En revanche, la fermeture prolongée de la Bibliothèque a pesé sur la fréquentation.



Cours de français

Les cours de français organisés depuis cinq ans par le bureau de l'intégration, ont affiché à nouveau complet au début de l'année 2021. La formule proposée, qui allie étude du français et rencontre de personnes-clés du réseau au travers d'inter-

ventions en classe, permet d'accumuler des informations qui facilitent l'intégration. Il est important de relever que le nombre d'inscriptions pour les cours dépasse le nombre de places disponibles. Les cours ont pu être maintenus durant toute l'année, car ils font partie des prestations d'accueil destiné à un public précarisé. De plus, à la différence de 2020, il a été possible de faire revenir des intervenants et intervenantes dans les cours. Le service PPLS, PROFA, une diététicienne d'Unisanté et d'autres, ont présenté leurs prestations. Finalement environ 50 personnes (maximum 12 personnes par cours) ont pu suivre les cours et améliorer leur pratique du français.

ParrainAge

Après une première expérience positive, le projet ParrainAge a été reconduit. Il se fonde sur la création de tandems entre personnes retraitées et migrantes. ParrainAge permet un accompagnement dans diverses démarches (recherche d'emploi, aide administrative, pratique du français, etc.). En plus d'un soutien personnalisé, ParrainAge permet de créer des liens sociaux et intergénérationnels entre des personnes résidant dans la même région.

Une soirée d'information a eu lieu le 11 novembre 2021 à la maison de quartier Villa Métisse et a réuni une vingtaine de personnes intéressées. Un duo s'est directement formé à l'issue de la soirée. Des rencontres entre tandem seront organisées au début de l'année 2022. Concernant les trois tandems formés en 2020, deux ont continué à se voir régulièrement et ont noué des liens privilégiés.



Photographie de l'article « A Vevey, l'intégration des migrants n'a pas d'âge » 24H

Activités enfants migrants

En collaboration avec l'association Bain de livres et des associations locales comme Tremplin et La Jouerie, des animations ont été organisées dans les quartiers avec un bibliobus multilingue, plusieurs fois durant les vacances d'été. Le bibliobus s'est arrêté dans les quartiers de Vevey et au bord du lac. Devant la Villa Métisse, à la Place Robin ou encore à Gilamont, des contes et autres kamishibai



Bibliobus au Jardin Doret

ont été proposés. Une centaine d'enfants et leurs parents ont pu profiter de feuilleter des livres dans plus de 100 langues différentes.

Accueil des nouveaux habitants et habitantes

Pour pallier l'annulation de la soirée d'accueil des nouveaux habitants et habitantes en 2020, le bureau de l'intégration avait imaginé un projet d'information au travers de capsules vidéo. En collaboration avec la cellule de communication de la Ville, le bureau de l'intégration a élaboré quatre capsules vidéo qui transmettent des informations utiles. La soirée d'accueil ayant également dû être annulée en 2021, le bureau de l'intégration et la cellule de la communication ont continué à étoffer le projet vidéo. Ainsi, ce sont deux nouvelles capsules qui ont vu le jour à la fin de l'année. Ces capsules ont pour but de fournir des informations pratiques sur les services de la Ville, afin d'aider les nouveaux arrivants et arrivantes à se repérer dans leur nouvel environnement. Le Service famille, éducation et sport a présenté son service d'accueil parascolaire. L'humoriste Benjamin Cuche a participé à la réalisation d'une vidéo sur le tri des déchets et le fonctionnement de la déchèterie. Ces vidéos ont été diffusées sur la chaîne YouTube de la Ville et sur sa page Facebook. Elles ont cumulé plus de 500 vues. Il est prévu de faire d'autres vidéos en 2022, pour présenter d'autres services en lien avec le public comme l'office de la population, notamment.

Un courrier contenant des informations nécessaires à un bon accueil a été adressé aux 1'263 personnes arrivées à Vevey entre octobre 2020 et octobre 2021.

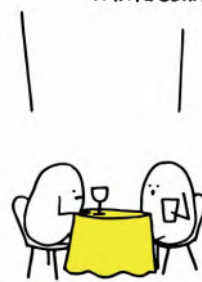


Capsule vidéo avec B. Cuche

Ma ville, ma voix

En 2021, se sont déroulées les élections communales. Afin de faciliter l'accès à l'information pour les personnes migrantes ainsi que favoriser leur participation à la vie politique et citoyenne de la ville, un dépliant explicatif sur le droit de vote des étrangers et des étrangères a été élaboré et diffusé largement. Ce dépliant illustré, nommé « ma

BEN, MOI JE
VOTE PAS!
TU VEUX LAISSER
LES AUTRES DÉCIDER
À TA PLACE...?!



© NANA

Illustration
de Nana
«ma ville,
ma voix »

ville, ma voix », vise à rappeler qui a le droit de vote et à quelles conditions, mais aussi à expliquer de manière accessible le processus électoral et l'utilisation du matériel de vote.

Vivre à Vevey

Une révision de la Brochure « Vivre à Vevey » créée en 2017 est en cours. Elle a pour but de faciliter l'accès aux renseignements, favoriser l'installation des personnes arrivant à Vevey et ainsi contribuer à leur intégration rapide. En rassemblant des informations sur la commune, son fonctionnement (services et prestations) et les offres de différents partenaires au niveau social et culturel ; la brochure « Vivre à Vevey » dépasse le statut de simple répertoire d'adresses, elle explique les démarches à effectuer. Elle est disponible en français et traduite en 13 langues sur le site internet de la Ville.

Travail de réseau

Le bureau de l'intégration mène des réflexions et rencontre les personnes-clés du réseau pour favoriser la mise en place de projets pertinents. En 2022, il s'agira de continuer cette réflexion pour affiner au mieux nos services aux besoins du public migrant. L'enjeu sera de rendre ces projets compatibles avec les mesures de la crise sanitaire, toujours incertaine. Cette intention doit se faire tout en préservant le lien avec le public et notamment les personnes les plus précarisées, qui trouvent difficilement des appuis dans leur entourage, encore plus en ces temps troublés.

Financement de projets

En sus des projets développés par le service, des projets indépendants proposés par des associations ou d'autres partenaires obtiennent un financement, ce qui participe à compléter l'offre.

Français-Couture (Appartenances)

Cette activité offre à des femmes migrantes qui sont en situation de grande précarité et/ou de vulnérabilité, un lieu d'apprentissage leur permettant de reprendre confiance en elles et d'acquérir des compétences dans un domaine spécifique ainsi qu'en français. Cette année, le cours était complet, les sept places disponibles ont été attribuées.

« Être femme ici et là-bas » (Multi-Scènes)

En vue du succès de l'atelier théâtre « être femme ici et là-bas » mis en place depuis 2018, le financement de l'association Multi-Scènes a été maintenu. Cette association organise un atelier de théâtre multiculturel qui permet à des femmes de tout horizon de revenir sur leur parcours migratoire au travers du théâtre. Cette expérience permet également d'utiliser le français d'une nouvelle manière et de rencontrer d'autres femmes de la région. L'atelier débuté



Représentation théâtrale à la Valsainte

en 2018 a permis de créer une troupe et chaque année de nouvelles participantes ont suivi l'atelier. En 2021, environ 25 participantes ont participé au projet. Après différents aléas dus au Covid, la troupe a finalement donné différentes représentations dans la cour de la Valsainte en été 2021.

Permanence éducative à La Jouerie

La permanence éducative au sein des locaux de La Jouerie à Gilamont est un lieu d'écoute et d'orientation pour les parents et enfants du quartier. Cette permanence de proximité permet aux parents migrants d'accéder à un lieu familial où ils peuvent poser leur question en toute confiance ainsi que trouver des informations et pratiquer le français. Ces rencontres créent du lien et de la confiance. La permanence joue un rôle de socialisation pour les enfants, qui sont ainsi stimulés par l'environnement ludique et pratiquent le français. Cela facilite l'entrée à l'école et le développement personnel. En 2021, la permanence a été ouverte 34 matinées et a accueilli une trentaine de personnes (enfants et parents). Certaines personnes sont revenues plusieurs fois, elles ont été conseillées et soutenues pour diverses démarches.

Soutien aux femmes enceintes (Pan Milar)

Pan Milar est une association active dans la promotion de la santé auprès des femmes enceintes issues de la migration, afin d'éviter les situations d'isolement et/ou de vulnérabilité durant cette période. Les sage-femmes de l'association font également des consultations à domicile avant et après l'accouchement. Elles ont besoin de faire appel à des interprètes communautaires pour faire le lien avec les mamans allophones, ces prestations sont financées par le bureau de l'intégration. En 2021, ce suivi a été d'autant plus important pour aider, orienter et soutenir les parents dans ce contexte de crise sanitaire. Ainsi, ce sont une dizaine de femmes venant principalement de Gambie, Syrie et Erythrée qui ont bénéficié de cette prestation.

Commission des activités interculturelles (CAI)

La Commission des activités interculturelles n'a pas pu être convoquée en 2021 à cause de la situation sanitaire.

Maisons de quartier

Villa Métisse (quartier Plan-Dessous)

La maison de quartier « Villa Métisse » est née dans le cadre du programme de la Confédération « Projets Urbains - Intégration sociale dans les zones d'habitation » destiné à des villes de petite et moyenne tailles. Les objectifs de ce programme étaient d'améliorer durablement la qualité de vie et de favoriser l'intégration dans des quartiers caractérisés par des difficultés du vivre-ensemble. Par une démarche participative, la population de Plan-Dessous avait alors été amenée à se prononcer sur ces questions. Un lieu qui unirait rencontres, loisirs et participation sociale avait été grandement plébiscité. La maison de quartier a ainsi ouvert ses portes en 2010 à la rue de l'Union 24. C'est entre deux vagues Covid, durant un week-end du mois de septembre 2021, qu'un festival a été organisé à l'occasion des 11 ans de la Villa Métisse, afin de célébrer tout le travail accompli durant cette décennie.

Cette fête a été incontestablement l'événement-phare de cette année. Elle a permis de renouer les liens avec les différents publics, liens fortement affaiblis par la pandémie. Organisée avec les associations et services communaux partenaires ainsi qu'avec les habitantes et habitants, une palette

3 – 4 sept.
Villa Métisse
11 ans déjà!



La maison de quartier fête ses 11 ans
Rue de l'union 24 – 1800 Vevey



d'activités a été programmée pour un public mixte, à l'image du quartier ; autant d'occasions de découvertes, de rencontres et de participations. Le programme comportait une partie officielle et une partie récréative. Finalement, un karaoké endiablé a clos les festivités. Plus d'une centaine de personnes par jour ont répondu présent et ont apprécié la variété des propositions. L'implication des associations et des services communaux partenaires est à saluer. Que cela soit en proposant des animations, en offrant des heures de bénévolat ou en faisant acte de présence, toutes ont su trouver leur place et participer au succès de l'événement.



Activité danse 11 ans de la Villa Métisse

Afin de renouer le contact avec la population, d'autres projets ont été mis en place durant l'année. Il s'agit par exemple du projet « adopte une plante » mis en place avec l'artiste Nana, en collaboration avec les serres communales. Les participants et participantes pouvaient choisir une plante, la baptiser et recevoir un certificat d'adoption et s'en occuper durant l'année. Le projet a rencontré un vif engouement.

Toujours dans l'idée de maintenir les liens avec les publics, la responsable de la Villa Métisse a commencé à recueillir des histoires de vie de personnes âgées. Ces moments d'échanges en



Adopte une plante

tête-à-tête permettent d'offrir une écoute et un intérêt particulier aux trajectoires singulières. Ce matériel pourra servir à valoriser et à transmettre le vécu des personnes. Une réflexion sera menée en 2022 afin d'établir les modalités de restitution de ces histoires de vie.

Certaines activités régulières ont pu être maintenues. Les animations des mercredis après-midi continuent à constituer un véritable point de ralliement pour les enfants du quartier de 6 à 12 ans. Les activités mises en place leur offrent des espaces d'expression, d'expérimentation et d'apprentissage du vivre-ensemble. Un nouveau groupe d'enfants s'est constitué naturellement. Cinq parents se sont ajoutés à la participation de ces après-midis, ils accompagnent notamment leurs enfants en âge préscolaire. Il s'agit donc d'adapter les propositions à un public dont les différences d'âge sont plus grandes et d'impliquer les parents dans le bon fonctionnement des animations.



Sortie canapé forestier

L'accueil des seniors du vendredi après-midi n'a jamais été interrompu, ce qui a été fort apprécié par cette population particulièrement isolée. Il devient nécessaire toutefois de proposer de nouvelles activités pour ce public, afin notamment de toucher de nouvelles personnes et de créer d'autres dynamiques.

Différentes activités phares ont dû être suspendues temporairement : repas de quartier hebdomadaires, repas canadiens mensuels réunissant des femmes migrantes et leurs enfants, ainsi que les « Fringues Party » mensuelles.

Sans qu'il n'y ait une permanence et des horaires établis pour cela, la responsable reçoit régulièrement des demandes d'aides ou de conseils administratifs, les personnes sont accompagnées et orientées en fonction de leurs besoins.

Malgré les efforts pour maintenir les liens avec les publics et en créer de nouveaux, force est de constater que la situation sanitaire met à mal les missions de socialisation et de participation citoyenne de la Villa Métisse. Les collaborations avec les associations partenaires sont également affectées puisque les locaux leur sont moins accessibles. Toutefois, un nouveau partenariat, avec le GRAAP (Groupe d'Accueil et d'Action Psychiatrique), se met en place. Des projets communs sont en cours d'élaboration afin d'ouvrir les portes de la Villa Métisse aux bénéficiaires de cette fondation située dans le quartier.

Espace Bel-Air (quartier Plan-Dessus)

L'objectif d'une maison de quartier est de permettre la rencontre de différents publics autour d'activités récréatives, sociales ou culturelles. A l'Espace Bel-Air, plusieurs associations proposent des activités allant dans ce sens et s'organisent de manière autonome. Ainsi, en 2021, les associations actives dans la maison de quartier ont pu réaliser leurs activités lorsque la situation sanitaire le permettait.

Le bureau de l'intégration étant seul responsable de l'Espace Bel-Air depuis le 1er janvier, il a veillé à ce qu'il n'y ait pas de conflit d'agenda et au respect des mesures sanitaires. Seules les demandes pour des manifestations privées n'ont pu être honorées.

Bénéficiant des mesures de la Confédération autorisant les activités pour les moins de 16 ans, l'association Tremplin a pu maintenir ses activités



Tremplin à l'Espace Bel-Air

durant toute l'année. Cette association permet aux enfants du quartier d'avoir un lieu pour faire leurs devoirs et des activités après l'école, en animant l'Espace Bel-Air tous les après-midis du lundi au jeudi. L'association a pu suivre les jeunes et leur apporter un soutien supplémentaire durant cette crise.

Lorsque les conditions sanitaires l'ont permis, différentes activités ont pu reprendre telles que les cours de français de l'association « Français en jeu », les activités de partage de Trocs Savoir (Yoga, peinture, Taïchi), le club des seniors connectés, le musée des contes ou encore le café français. La salle a également été mise à disposition des associations pour leur comité ou assemblée générale.

Afin d'identifier et répondre au mieux aux besoins de la population du quartier, l'objectif en 2022 sera de réévaluer le besoin afin de mettre en œuvre un programme cohérent.



Affiche de la campagne

Semaine d'actions contre le racisme

« *Des femmes, des identités* »

La 11^e édition de la Semaine d'actions contre le racisme s'intitulant « des femmes, des identités » abordait la thématique des discriminations de genre liée à la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars 2021 et de la Journée internationale de lutte pour l'élimination des discriminations raciales du 21 mars 2021.

L'objectif a été de donner la parole aux femmes et ainsi sensibiliser aux discriminations qu'elles peuvent subir au quotidien en déconstruisant ainsi les stéréotypes.

Initialement prévue du 8 au 21 mars 2021, la Semaine d'actions a dû être reportée en raison de la situation sanitaire. Elle a finalement eu lieu du 31 mai au 6 juin 2021.

Pour la semaine d'actions contre le racisme 2021, le bureau de l'intégration a collaboré pour la cinquième année consécutive, avec la commune de Montreux. En effet, les deux villes jouissent d'une mixité sociale importante et poursuivent des objectifs communs en termes de cohésion sociale et de lutte contre les discriminations. Ainsi, la collaboration a permis de toucher un public plus large en proposant des activités au sein des deux villes. Les activités proposées étaient variées et comprenaient des projections de films, un club de lecture, différents ateliers et conférences. L'effort de prévention auprès des enfants a pu être mené par le biais d'activités dans les maisons de quartier avec un atelier pédagogique qui portait sur le genre et les orientations sexuelles animé par Loïc Chevalley, artiste non-binaire.

Pour cette semaine d'actions, le Bureau de l'intégration s'est appuyé sur les liens tissés avec ses partenaires lors des précédentes éditions comme les VMCV, le cinéma Hollywood ainsi que les bibliothèques municipales.

De nouvelles collaborations ont pu voir le jour, no-

tamment avec Afolitt, une plateforme littéraire qui promeut la réflexion et le partage autour de la littérature africaine subsaharienne et de sa diaspora noire. Cette collaboration nous a permis de mettre en place un club de lecture sur la littérature noire en collaboration avec la Bibliothèque municipale de Vevey ainsi que d'aller à la rencontre de l'autrice veveysanne Claudia Ndebele, qui est venu présenter son œuvre « BISO BANA YA POTO ».

Sensibilisation auprès des élèves de 9^e HarmoS de Vevey

Depuis plusieurs années déjà, la collaboration avec les établissements scolaires de Vevey permet au bureau de l'intégration de sensibiliser les élèves de 9^e Harmos. La déléguée à l'intégration et sa stagiaire ont ainsi pu intervenir dans huit classes (environ 180 élèves) afin d'aborder durant 1h30 la thématique du racisme, du sexisme et des discriminations. Les interventions en classe ont été très appréciées, car elles ont permis aux élèves de pouvoir s'exprimer en toute liberté sur des sujets qui les touchent.

« Action publique à Vevey avec le collectif La Bûche »

Le collectif de bédéistes et illustratrices romandes « La Bûche » a réalisé des mini-fresques sur le thème du racisme et du sexisme ordinaire. Quatre panneaux F4 ont été disposés sur la place du 14 Juin, un lieu de passage au cœur de la ville. Des affiches blanches ont été disposées sur les panneaux, sur lesquelles huit illustratrices du collectif, deux par affiche, ont dessiné sur différents thèmes liés aux discriminations raciales et de genre. L'idée était d'illustrer les situations que les femmes subissent au quotidien. L'emplacement, au centre-ville de Vevey, a permis une grande visibilité. L'action a été très appréciée, un grand nombre de retours positifs nous sont parvenus que ce soit sur place ou sur les réseaux sociaux lors du partage des fresques en ligne.



Réalisation des fresques par le collectif la Bûche



Fresques du collectif la Bûche
photographie de Léandre Séraïdaris

« La session CultuRadio »

CultuRadio est un projet de médiation culturelle prenant la forme d'une radio participative qui permet à des amatrices et amateurs de radio de se former dans la pratique radio-journalistique et de pouvoir la pratiquer directement au sein d'une manifestation. Dans notre cas, nous avons donné la possibilité à des femmes de la région de participer à cette expérience. Sept femmes se sont présentées à la formation le week-end du 29-30 mai 2021 à la Villa Métisse. Cette formation a été mise sur pied par les coordinatrices de CultuRadio ainsi que par Emilie Gasc, journaliste radio à la RTS. Durant cette formation, les femmes ont appris les rouages du journalisme radiophonique, que ce soit la structure d'une chronique ou l'animation d'une émission radio. Les participantes ont choisi le sujet qu'elles souhaitent aborder et approfondir durant la Semaine d'actions contre le racisme.

Le dimanche 6 juin 2021 en haut du Jardin du Rivage, s'est déroulée l'émission live intitulée « Touxtes ». Pendant deux heures, les participantes ont échangé et témoigné dans une ambiance conviviale avec un public plus que curieux. Grâce à la collaboration de CultuRadio et du secteur « Pour Tous » de la Maison de Quartier Jaman 8, le bureau de l'intégration a mis en place des conditions optimales pour les participantes.

Cette émission en direct clôturait la Semaine d'actions contre le racisme. Elle a été un véritable succès. De plus, une pérennisation des podcasts a été faite puisqu'il est possible de les réécouter sur le site de CultuRadio.



Session CultuRadio Jardin du Rivage

Fête des voisines et des voisins, 14^e édition

Evènement ayant lieu à la même date dans plusieurs pays européens (le dernier vendredi du mois de mai), la fête des voisines et des voisins a dû être repoussée et a pu finalement avoir lieu le 24 septembre 2021. Comme pour les années précédentes, le bureau de l'intégration et le bureau de la durabilité ont collaboré pour proposer cet évènement à Vevey. Habituellement, la Ville de Vevey coordonne l'organisation de la Fête des voisines et des voisins pour les communes de la Riviera. Cependant, afin de s'assurer au mieux du respect des règles sanitaires, les autres communes du district ont été invitées à prendre en charge cette organisation. Cette fête est un moment très apprécié à Vevey et rencontre un vif succès. En effet, malgré la situation sanitaire, 32 évènements ont été organisés à Vevey réunissant plus de 300 personnes.

Gabriela Kämpf, municipale
Christyl Vasserot, cheffe de service

Lexique

AACTS : Addiction, action communautaire, travail social
 ARPIH : Association romande pour le perfectionnement du personnel d'institutions pour handicapés.
 CIPRET : Centre d'information pour la prévention du tabagisme
 CRPS : Conseil régional de prévention et de sécurité
 DEPART : programme de repérage, d'évaluation et d'accompagnement d'adolescents consommateurs de substances.
 DGEJ : Direction générale de l'enfance et de la jeunesse
 DIRIS : Direction de l'insertion et des solidarités
 ESPAS : association à but non lucratif qui s'engage auprès des enfants et des adultes concernés par les abus sexuels. Elle propose de la prévention et du soutien thérapeutique
 FVA : Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme
 GLAJ : Groupe de Liaison des Activités Jeunesse

GREa : Groupe romand d'études des addictions
 HES-SO : Haute école spécialisée de Suisse occidentale
 HETSL : Haute école en travail social
 Profa : Fondation qui offre une information et un soutien aux questions liées à l'intimité
 Radix : Fondation suisse pour la santé
 RCOL : aide dégressive - logements construits avant le 1^{er} janvier 2008
 RCOLLM : aide linéaire - logements construits après le 1^{er} janvier 2008
 SUPSI : Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana
 TSP : Travail(leur-leuse) social de proximité
 VIFFF : Vevey international funny film festival

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2020 :

Néant

109

Le Service de la famille, de l'éducation et du sport a pour mission de développer des synergies entre ses trois secteurs. Il est chargé de coordonner, de favoriser et de soutenir les actions et projets portés par ses secteurs et partenaires et d'offrir des prestations publiques performantes et accessibles.

SERVICE DE LA FAMILLE, DE L'ÉDUCATION ET DU SPORT



Mission du service

Le service a pour mission de créer des synergies entre ses secteurs éducation, famille et sport. Il coordonne, favorise et soutient les actions et projets portés par ses secteurs et ses partenaires ou initiés par lui. Son objectif est d'offrir des prestations publiques performantes et de qualité qui répondent aux besoins de la population veveysanne. Il dirige son action sur des projets durables, responsables et raisonnables, dans le respect de la politique portée par les autorités et des budgets alloués.

Faits marquants

Au-delà de la pandémie et de ses influences sur l'organisation du quotidien, le début de l'année aura été marqué par la volonté du service de finaliser des projets initiés lors de la législature 2016-2021. C'est tout d'abord un dossier sur l'éducation numérique à l'école qui a occupé le premier trimestre; l'ambition du service était en effet de porter devant la Municipalité, puis au Conseil communal, un projet d'acquisition et d'installation de systèmes d'affichage numérique frontal dans toutes les salles d'enseignement des écoles à Vevey. Plébiscité par les deux établissements scolaires, le préavis ne trouvera finalement pas grâce devant les membres du Conseil communal.

Le projet de skatepark aura lui eu plus de chance, puisque ses deux objets, un skatepark au bas de la Veveyse, au Quai Maria-Belgia, et un espace de skate urbain sur la Place du 14 juin, ont été acceptés par le législatif.

Le service a également œuvré afin de favoriser le développement de places d'accueil en garderie à un prix accessible pour les familles veveysannes; il a ainsi soumis avec succès un préavis de sortie du Réseau REVE avec l'ambition pour la Ville de créer son propre réseau d'accueil de jour des enfants avec effet en août 2022.

Dès juillet 2021, le service a également accueilli sa nouvelle municipale en la personne de Mme Laurie Willommet. L'augmentation du nombre d'élus à la Municipalité, passant de 5 à 7, a fait l'objet d'une réorganisation du service avec notamment le départ d'une partie du secteur jeunesse. Seul le pôle conseil social école-famille reste rattaché au service; le travail social de proximité et ses mesures d'insertion ont intégré le nouveau service de cohésion sociale et un bureau d'animation jeunesse a été créé pour formaliser l'activité transversale du pôle animation de l'ancien secteur jeunesse. Dans cette opération, la direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports (DJEFS) s'est également trouvée une nouvelle identité dès juillet sous le nom de Service de la famille, de l'éducation et du sport.

Bien d'autres projets et activités auront également été portés tout au long de l'année par nos secteurs, dans des conditions toujours complexes, voire difficiles; les variants du Covid ont touché de très nombreux collègues, mettant parfois en difficulté notre capacité à assumer nos prestations; la persévérance, le courage et l'engagement de chacune et chacun auront permis de dépasser de manière exemplaire, cette année encore, les différentes vagues de la pandémie. Soyez-en toutes et tous ici très sincèrement remerciés et remerciés.

Organisation du service

Le service est dirigé par une cheffe de service (1.0 EPT) qui est soutenue dans sa tâche par une assistante de direction (0.8 EPT) et secondée par trois responsables de secteur: éducation (1 EPT), famille (0.8 EPT) et sport (1 EPT).

Ressources humaines

Le service, avec ses secteurs, totalisait fin décembre 2021 206 collaborateurs et collaboratrices fixes (153.27 EPT).

12 apprentis (4 cuisiniers et 8 assistants socio-éducatifs) et 36 stagiaires en formation complétaient le dispositif.

A ce nombre s'ajoutaient 122 collaborateurs et collaboratrices auxiliaires et 1 civiliste engagé-e-s dans les secteurs pour des activités ponctuelles (moniteur sportif) ou régulières (médecine scolaire et service dentaire scolaires, réfectoires, devoirs/études surveillés, etc.). 90 stagiaires non rémunérés et rémunérés ont également venu-e-s découvrir les métiers du domaine éducatif.

Changements

Néant

Collaborations et représentations

La commission municipale jeunesse, dont la présidence est assurée par le municipal/la municipale du service a été convoquée 1 fois le 28 avril sous la présidence de M. Yvan Luccarini, municipal. La commission famille s'est réunie à 2 reprises (19 avril et 14 juin 2021) sous la présidence de M. Luccarini, municipal, alors que la commission sport n'a pas siégé en 2021. 3 séances avec le Conseil d'établissement de Vevey ont été organisées (29 mars, 31 mai et 11 octobre 2021), les deux premières sous la présidence de M. Luccarini, municipal, la dernière sous celle de M^{me} Willommet, municipale.

Le Conseil de Fondation du Fonds des écoliers de Vevey à la Montagne, sous la présidence de M. Luccarini, municipal, et la vice-présidence de M^{me} Fawer, cheffe de service, s'est réuni le 26 mai 2021. La présidence a été reprise depuis le 01.07.2021 par M^{me} Willommet, municipale.

Plusieurs rencontres ont été organisées avec les autorités cantonales (DGEO, DFJC, UOP, FAJE et OAJE), les deux établissements scolaires de Vevey, les services communaux de la région, les directions d'exploitants des structures d'accueil, l'Association les Colonies de vacances de Vevey et les associations que la Ville soutient.

La cheffe de service a également participé à la Chambre consultative et au Groupe de travail parascolaire de la FAJE et à de nombreux groupes de travail organisés avec ou par les différents services de la Ville.

Secteur Famille

Mission

Contribuer au soutien des familles et au développement des enfants en favorisant la conciliation vie familiale et vie professionnelle au quotidien et en menant une politique de l'enfance respectable et durable.



Les photos¹ illustrant cette partie du rapport sont le résultat d'un projet développé au sein de la garderie Les Ecureuils.

¹ Photos: Charlotte Guillet, éducatrice, Garderie Les Ecureuils

Faits marquants

Covid-19

A l'instar de l'année 2020, la pandémie de Coronavirus a mis sous pression l'ensemble du dispositif d'accueil administré par le secteur famille, tant au niveau des accueils pré et parascolaires qu'au niveau des devoirs et études surveillés et des réfectoires scolaires.

L'augmentation du nombre de cas Covid ou en quarantaine a mis à rude épreuve l'organisation de l'accueil des enfants : à plusieurs reprises des groupes en garderie ou en UAP ont en effet dû être fermés par manque de personnel éducatif. Les cadres des structures d'accueil ont été fortement mobilisés et mobilisées pour réorganiser l'accueil sur les sites, en collaboration étroite avec le personnel de l'administration du secteur, chargé d'informer les parents. Le personnel éducatif a joué un rôle central dans le maintien de l'accueil et le soutien aux familles en faisant preuve d'un professionnalisme et d'une fidélité exemplaires.

L'impact financier lié aux fermetures de la première vague de 2020 a pu être totalement compensé par l'OAJE grâce à la manne financière de la Confédération. La Ville a ainsi perçu Fr. 195'938.- fin 2021, correspondant à 33% des pertes initialement non-couvertes en 2020.

Résiliation de la convention REVE

Le 24 juin, le Conseil communal a décidé d'autoriser la Ville de Vevey à sortir du Réseau REVE avec effet au 31 décembre. Bien que membre du Réseau depuis 2009, des visions divergentes en matière de politique familiale et de financement ont poussé les autorités veveysannes à prendre cette décision. Ce choix marque l'ambition de la Ville de répondre à la demande soutenue des parents en développant d'un côté des places et de l'autre de les maintenir accessibles sur le plan financier.

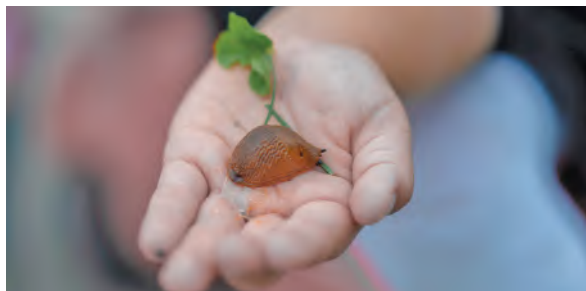
L'occupation de près de 25% des places dans les garderies de Vevey par des enfants du Cercle, associée à une pression très forte de la demande pour des enfants en attente de placement, a pesé dans la décision de résilier la convention du réseau REVE et de créer un nouveau Réseau veveysan d'accueil de jour des enfants en 2022.

Le Conseil communal a également décidé d'accorder un crédit de Fr. 50'000.- pour exécuter toutes les démarches liées à la création du nouveau réseau veveysan. Les démarches se poursuivront en 2022, afin soumettre au Conseil communal le projet du nouveau réseau qui entrera en vigueur le 1er août 2022.

Dans l'intervalle, et d'entente avec la FAJE, le Réseau REVE continuera à fonctionner en tant que tel jusqu'à fin juillet 2022, permettant ainsi aux 4 exploitants - Ville de Vevey, FSAE, AFJ et les Galopins - de s'organiser et de bénéficier des subventions cantonales, qui constituent environ 20% des recettes globales d'exploitation.

Plan des investissements

Néant



Organisation du secteur

Le secteur est sous la responsabilité d'un responsable, secondé par une adjointe pédagogique et une adjointe administrative, pour la gestion de l'ensemble du dispositif veveysan d'accueil pré et parascolaire.

Ressources humaines

Composition au 31.12.2021.

Personnel permanent : 185 personnes (135.42 EPT) et 66 personnes à taux variable.

Responsable de secteur : 1 personne (0.8 EPT).

Adjoint-e pédagogique : 1 personne (0.8 EPT).

Adjoint-e administratif-ve : 1 personne (0.8 EPT).

Administration : 10 personnes (6.55 EPT).

Responsable de structure d'accueil pré et parascolaire : 11 personnes (8.98 EPT).

Adjoint-e à la direction des garderies : 3 personnes (2.2 EPT).

Personnel éducatif : 125 personnes (90.1 EPT).

Personnel éducatif auxiliaire : 66 personnes (EPT variable).

Personnel restauration et technique : 20 personnes

dont 1 répondant technique des installations pré et parascolaires et 1 chauffeur-livreur/intendant (13.19 EPT).

Personnel réfectoire : 3 personnes (EPT variable)

Apprentis et apprenties : 4 cuisinier-ère-s et 8 assistant-e-s socio-éducatifs-ives.

Stagiaires : 36 en formation et 90 pour des stages découverts.

La contribution des structures d'accueil en termes de formation avec 12 apprentis et apprenties est à relever. Le secteur peut également compter sur un nombre important de personnel auxiliaire, engagé ponctuellement.

Changements

La directrice de la structure d'accueil préscolaire Les Marionnettes a fait valoir son droit à la retraite en été après 18 ans à ce poste. Son adjointe lui a succédé dès juillet.



Chiffres clés

5 garderies, dont 4 avec une structure UAP pour les écoliers 1-2P (garderie-UAP) soit 294 places d'accueil en garderies avec 3 niveaux (nursérie, trotteurs et moyens).

6 UAP, soit 360 places d'accueil pour les écoliers de 1 à 6P, réparties sur 10 structures.

Plus de 70 places d'accueil en réfectoire réparties sur 2 sites (collèges Kratzer et Aviron).

Plus de 110'000 repas confectionnés par les cuisines des garderies communales.

Plus de 27'000 repas cuisinés par la Fondation Beau-Séjour, dont env. 8'200 pour les réfectoires.

Garderies

La demande en places dans la tranche d'âge 0-4 ans a toujours été soutenue et les places limitées. Fin 2021, 596 enfants étaient sur liste d'attente pour tout le réseau REVE (garderies et accueil familial de jour confondus), dont 258 à Vevey.

La collaboration avec le SESAF et la Fondation Coup de Pouce a permis l'engagement d'éducateurs spécialisés pour accueillir 5 enfants à besoins particuliers dans les groupes.

Des travaux d'entretien et d'amélioration dans les structures se sont poursuivis en collaboration avec TRA et BAT (pose de films de protection sur les vitrages intérieurs des groupes nurserie et trotteurs aux Marionnettes, films anti-chaaleur sur les vitrages des Ateliers, remplacement du bac à sable aux Cèdres, espace de jeu extérieur créé pour les trotteurs et moyens aux Ateliers).

Afin de donner goût aux enfants de créer un lien avec la nature, un canapé forestier a été réalisé, en collaboration avec la Corporation forestière de la Basse-veveysse (FR), le propriétaire de la parcelle, parents, enfants et éducateurs-trices de la garderie Les Ecureuils.



Unités d'accueil parascolaire (UAP)

Afin de répondre à la demande, le secteur a obtenu de l'OAJE une modification de l'autorisation d'exploiter des UAP Charmontey, Crédeiles, Clos et Crosets/Plan. 24 places supplémentaires ont pu être mises à disposition des familles, principalement sur les temps de midi et de l'après-midi.

En collaboration avec BAT, le projet de transformation des locaux de l'Aviron sis au Quai Maria-Belgia 16 en UAP a été engagé. Un préavis sera soumis au Conseil communal en 2022 pour un déplacement des enfants actuellement accueillis à l'UAP Pomme d'Or à la rentrée scolaire 2022.



Réfectoires et devoirs/études surveillés

21 collaborateurs et collaboratrices ont assuré l'encadrement des élèves aux réfectoires de Kratzer (élèves de 9-11S) et de l'Aviron (élèves de 7-8P) et lors des devoirs et études surveillés organisés dans les différents collèges veveysans.

En raison des normes sanitaires, des parois en plexiglas ont été posées pour doubler le nombre de places d'accueil au réfectoire.



Afin d'améliorer l'efficacité dans la gestion de l'accueil, le secteur a ouvert une plateforme de réservation des repas. Elle permet l'inscription des enfants et le paiement en ligne. Le dispositif a été accueilli très favorablement. Le contrôle des présences est simplifié par un système de scannage du code personnel de l'élève.

REVE

En 2021, les heures d'accueil consommées se répartissent comme suit :

| Total des heures d'accueil en 2021 | REVE | VEVEY | % |
|------------------------------------|-----------|---------|----|
| Accueil en milieu familial | 292'031 | 122'972 | 42 |
| Pré-scolaire (garderies) | 1'129'233 | 536'525 | 48 |
| Parascolaire (UAP) | 709'333 | 407'833 | 57 |

1'067'330 heures (équivalent à env. 85'000 jours d'accueil (12.5h/jour)) ont été consommées pour l'accueil des enfants veveysans dans les structures du réseau, en grande majorité à Vevey. Ces heures représentent 169 enfants placés chez des accueillantes en milieu familial, 577 en garderies et 468 en UAP.

Le rapport annuel 2021 du réseau REVE est disponible sur le site www.reseaveve.ch.



Collaborations et représentations

La commission municipale famille s'est réunie deux fois. La ré pondance opérationnelle du réseau REVE a été assumée conjointement par le responsable du secteur famille et la cheffe de service. Participations régulières aux séances de la FAJE et de la FRAJE. Collaboration avec les différents lieux de formations aux métiers de l'accueil de l'enfance, la Fondation Beau-Séjour, la Fondation des structures d'accueil de l'enfance de La Tour-de-Peilz et environs ainsi que les communes et entreprises membres du réseau REVE. Contacts également étroits avec les établissements scolaires de Vevey, l'OAJE, la Fondation Coup de Pouce et le SESAF notamment.

*Alexandre Tangerini,
responsable du secteur famille*



Lexique

| | |
|---------|--|
| AFJ : | Accueil familial de jour géré par la Commune de La Tour-de-Peilz |
| ASE : | Assistant-e socio-éducatif-ive |
| CFC : | Certificat fédéral de capacité |
| FAJE : | Fondation pour l'accueil de jour des enfants |
| FRAJE : | Faîtière des réseaux de l'accueil de jour des enfants |
| FSAE : | Fondation des structures d'accueil des enfants de La Tour-de-Peilz |
| LAJE : | Loi sur l'accueil de jour des enfants |
| OAJE : | Office d'accueil de jour des enfants |
| REVE : | Réseau enfance Vevey et environs |
| SESAF : | Service d'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation |
| UAP : | Unité d'accueil parascolaire |

Secteur Education

Mission

Le secteur a pour mission de mettre à disposition des écoles des prestations et un dispositif scolaire de proximité et de qualité dans le respect de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO).

Faits marquants

Covid-19

La crise sanitaire n'a pas épargné les prestations communales en lien avec les établissements scolaires de Vevey.

Les camps scolaires au Chalet communal, les voyages linguistiques, les voyages d'études, les promotions, la Fête des écoles, ainsi que de nombreuses activités culturelles et sportives ont dû être reportées, voire annulées.

Réorganisation des dicastères

Dans le cadre de la réorganisation des dicastères, les deux conseillères sociales école-famille, antérieurement rattachées au secteur jeunesse, ont rejoint le secteur éducation dès le 1er juillet.

Rénovation et développement du bâti scolaire

La réflexion sur le dispositif d'accueil scolaire, parascolaire et préscolaire s'est poursuivie en collaboration étroite avec les deux directions d'établissements, l'administration cantonale et les services communaux concernés.

Nouvelle directrice à l'Établissement primaire et secondaire de Vevey

Le 1er août 2021, Mme Bénédicte Saillely Roller a pris ses fonctions à la direction de l'Établissement primaire et secondaire de Vevey, en remplacement de Mme Zabou Fretz.

Plan des investissements

Les projets suivants sont inscrits au plan des investissements pour la législature 2021-2026 :

Chalet communal « La Cheneau » : rénovation et transformation ; projet en cours avec un crédit d'étude pour la transformation validée par le Conseil communal le 18.06.2020.

Aménagement des préaux scolaires.

Aménagements Monts-de-Corsier, parcelles 526 et 527.

Education numérique : affichage numérique pour les écoles de la scolarité obligatoire.

Construction d'un collège à Charmontey : 16 classes et 2 salles de sport.

Transformation du collège Bleu.

Rénovation du collège du Clos.

Rénovation du collège des Galeries du Rivage et de son infrastructure sportive.

Construction modulaire : 14 classes.

Organisation du secteur

Le secteur est sous la responsabilité d'une responsable qui gère une équipe administrative, technique et d'animation chargée des prestations en lien avec les établissements scolaires de Vevey et les autres partenaires du réseau.

Ressources humaines

Composition au 31.12.2021 :

Personnel permanent : 14 personnes (11,5 EPT).
 Responsable de secteur : 1 personne (1.0 EPT).
 Personnel administratif : 3 personnes (2.05 EPT).
 Personnel technique : 2 personnes (2.0 EPT).
 Assistant-e dentaire : 1 personne (0.65 EPT)
 Conseiller-ère social-e école famille : 2 personnes (1.2 EPT).
 Personnel du Chalet communal La Cheneau : 5 personnes (4.6 EPT).
 L'équipe est complétée avec 15 médecins-dentistes conventionnés avec la Ville, dont 8 médecins-dentistes chargés des dépistages et 1 médecin scolaire sous contrat d'auxiliaire pour les deux établissements. Les camps de ski ayant été annulés, il n'y a pas eu d'engagement de moniteurs ou monitrices J+S.

Changement

À la suite du départ d'une conseillère sociale école-famille, une nouvelle collaboratrice est entrée en fonction le 1^{er} octobre 2021.

Prestations scolaires et extrascolaires

Planification et mise à disposition des bâtiments
 Le secteur a identifié les besoins dans tous les collèges pour l'installation d'écrans numériques tels que requis par le nouveau règlement sur les constructions scolaires (RCSPS). Une demande de crédit pour les élèves de 3 à 6P a été refusée par le Conseil communal le 17 juin.

Le contrôle et le suivi des 191 salles d'enseignement et autres locaux des 14 bâtiments scolaires ont été assurés sur toute l'année. Le secteur a poursuivi le processus de mise en conformité de différents locaux (stockage des matériaux, salles de sciences, salle de débitage bois et machines des travaux manuels notamment) en collaboration avec le corps enseignant et le BPA. La connectique dans les salles a également été mise à jour.

4 nouvelles classes flexibles ont été créées en 2021 (2 au Collège de la Veveyse, 1 aux Galeries du Rivage et 1 à Plan) avec l'acquisition de mobilier adapté (tables, chaises, poufs, ballons d'assise, tabourets, étagères, etc.). La Ville compte dès lors 5 classes flexibles dans son dispositif scolaire.

Le secteur a également procédé à l'entretien de 100 cylindres électroniques et préparé plus de 800 clés pour les utilisateurs.

Les dégâts dus au vandalisme ont été en augmentation, malgré la prévention assurée par les établissements scolaires.

Service dentaire

26 matinées de dépistage dentaires ont été consacrées aux élèves veveysans. Ils ont été suspendus du 15 janvier au 19 avril 2021 suite aux mesures sanitaires décidées par le Canton.

62 classes de 1-6P ont suivi les animations de prophylaxie de l'assistante dentaire du secteur.

Les dépistages pour les élèves de 1-8P du Cercle de Corsier se sont déroulés sur 8 matinées. L'ASIC n'a pas souhaité renouveler la collaboration avec le service dentaire de la Ville de Vevey dès août 2021, suite à l'ajustement des tarifs par Vevey pour couvrir ses frais coûtants.

La réunion annuelle avec les médecins-dentistes conventionnés a eu lieu le 22 juin.

Conseil social école-famille

Les actions ont été orientées sur le soutien social et administratif, l'accompagnement et la prévention de ruptures scolaires en particulier.

132 dossiers ont été traités avec 29 nouvelles situations en 2021 contre 37 en 2020.

5 enfants ont été orientés pour un placement à la structure d'accueil socio-éducative La Villa, financée à hauteur de Fr. 86'336.- par la Ville.

Aides et subsides

La baisse progressive du nombre d'aides pour les traitements dentaires s'explique en priorité par un barème inadapté pour des parents qui ne sont pas bénéficiaires des aides sociales.

Sur 20 demandes enregistrées, 1 seule a pu bénéficier d'une aide. La réactualisation du barème a été reportée à 2022.

Pour les aides musicales, 22 élèves ont bénéficié d'un montant total de Fr. 7'475.30 contre Fr. 7'911.40 en 2020.

Écolages, frais de transports et de repas

Le montant des écolages facturés à d'autres communes au titre de dérogation à l'aire de recrutement s'est élevé à Fr. 23'024.90 pour 15 élèves (contre 18 en 2020 pour Fr. 14'249.70).

La Ville a versé de Fr. 79'495.- à d'autres communes pour 37 élèves veveysans (21 en classes de raccordement, 6 en sport-étude et 10 au bénéfice d'une dérogation à l'aire de recrutement), contre Fr. 37'911.55 en 2020.

Pour les élèves des classes de raccordement, la Ville a déboursé Fr. 5'975.80 au titre de participation aux frais de transport et de repas (Fr. 7'650.80 en 2020). Depuis la rentrée scolaire, les parents ont accès à un guichet virtuel sur le site internet de la Ville destiné à ces demandes.

Chalet communal La Cheneau

De novembre 2020 à juin 2021, le chalet a été fermé et le personnel mis en disponibilité ou affecté à Vevey, en soutien aux secteurs du service. Les camps ont repris le 6 septembre avec une jauge réduite à 1 classe. 224 élèves de l'Établissement primaire y ont séjourné contre 431 en 2020 et 974 en 2019. Aucune activité ne s'y est déroulée en été.

Etablissements scolaires

Une importante part des activités extrascolaires a été réduite en lien avec la pandémie. Les établissements ont été encouragés à réfléchir à des projets locaux, intégrant les aspects de durabilité notamment.

Un catalogue d'activités culturelles a été élaboré en concertation avec les deux Établissements, en lien avec la stratégie 2019-2026 du Service de la culture.

Etablissement primaire de Vevey

Données démographiques scolaires.

L'EP comptait 1'052 élèves, soit 59 classes réparties sur 10 sites scolaires le 23.08.2021, contre 1'142 et 66 classes en 2020.

Enseignement durable et activités extrascolaires

La pandémie a accéléré le processus de l'école en extérieur et l'organisation de sorties au canapé forestier des Toveires, dans les parcs de la Ville, au bord du lac, au Mont-Pèlerin, etc. 17 élèves de 6P du Collège des Crossets ont bénéficié d'un camp à

la belle étoile, organisé par le secteur sur la parcelle de la Ville aux Monts-de-Corsier.

Activités culturelles et de loisirs

La roulotte de l'OSR s'est produite sur le Parc du Panorama où 100 élèves ont écouté « Pierre et le loup », interprété par 4 musiciens accompagnés d'une conteuse.

2 spectacles (Troll d'Histoire, Alice, retour aux merveilles) au Théâtre Le Reflet ont été vus par 482 élèves de 4-6P. Le Théâtre de l'Oriental a présenté « Le rossignol et l'empereur » et « Cap sur Oqaat-sut » à 446 élèves de 4-6P. En octobre, 975 élèves (1-6P) ont découvert au cinéma REX le film « Shaun le mouton » proposé par le festival VIFFF. 1'242 élèves ont visité le musée suisse de l'appareil photographique et participé à des ateliers. Au musée Jenisch, 34 classes ont parcouru les expositions « Marguerite Burnat-Provins », « Portrait, autoportrait », « XXL-Le dessin en grand ». Toutes les classes du collège de Charmontey se sont rendues au musée Chaplin dans le cadre de la fête des écoles.

Fête des oiseaux - Fête des écoles

375 élèves de 1-2P ont reçu le traditionnel bol célébrant la Fête des oiseaux, réalisés par la Fondation Les Eglantines.

La fête scolaire de fin d'année (cortège, promotions, bals, joutes sportives, etc.) a été remplacée par des activités alternatives organisées dans chaque collège. Les 59 classes ont toutes pu organiser leur course d'école de fin d'année scolaire.

Sorties sportives

Sur les 28 journées prévues, seules 23 journées à ski ont eu lieu aux Pléiades. 290 élèves de 5-6P ont été concernés.

Les sorties à la piscine au titre d'activité sportive ont toutes été organisées dès la levée des mesures sanitaires.

Etablissement primaire et secondaire de Vevey

Données démographiques scolaires

L'EPS comptait 910 élèves au 23.08.2021, soit 51 classes réparties sur 5 sites scolaires, contre 960 élèves pour 54 classes en 2020).

4 axes prioritaires ont été définis par le conseil de direction de l'Etablissement : le climat scolaire, l'éducation numérique, l'enseignement durable, la mise en place du concept 360°.

Activités culturelles et de loisirs

Des activités à la journée telles que théâtre, musée, cinéma, piscine et patinoire (1er trimestre) ont été organisées en fonction des mesures sanitaires cantonales.

Toutes les classes de 8P se sont rendues au musée Chaplin pour une visite guidée. Les 11S ont bénéficié d'une journée d'activités en remplacement de leur voyage d'étude sur différents sites (Lausanne, Les Diablerets, Leysin, Aigle, Moléson, Chillon, Sion, Evionnaz, Berne).

Les sorties sportives à la piscine ont également été organisées dès les restrictions sanitaires levées.

Camps avec hébergement

Les camps scolaires ont été annulés dès le 16 mars jusqu'à la fin de l'année scolaire 2020-2021. 8 classes de 7-8 P, soit 134 élèves ont toutefois pu partir en camps dans le Jura dès le 3 septembre. Au titre de remplacement, 51 classes, ont bénéficié d'activités sportives à la journée (randonnée, luge, raquettes, trampoline, marche, tobogganing, visite

des grottes, piscine, vélo, minigolf), dans différents lieux (Corsier, Les Rochers-de-Naye, Les Diablerets, Leysin, Les Pléiades, Lavaux, Aigle, Moléson, Chillon, Les Marécottes).

Cérémonie des promotions

La cérémonie a eu lieu au Théâtre du Reflet avec un spectacle « 2021-on zappe » réalisé conjointement par les élèves et les enseignant-e-s. La Ville de Vevey a offert à chaque élève un bon pour trois activités sportives (patinoire, piscine, escalade). La cérémonie a été retransmise sur la page Youtube de la Ville.

Conseil d'établissement de Vevey

Le Conseil a siégé uniquement 3 fois, le 29 mars, le 31 mai et le 11 octobre. Sa présidence a changé en cours d'année. Mme Laurie Willommet a repris la présidence après son élection à la Municipalité. Elle succède à M. Yvan Luccarini.

Fonds des écoliers de Vevey à la montagne

Réunis le 26 mai, les membres du Conseil ont validé les comptes dont les actifs se montent au 31.12.2020 à Fr. 205'064.20 contre Fr. 207'872.41 en 2019. Mme Willommet municipale, a repris la présidence dès le 1er juillet.

Ecole de musique Crescendo

L'école, sise au collège de la Veveyse, comptait 95 élèves au 31 décembre contre 88 l'année précédente. Elle a procédé à l'achat de partitions pour Fr. 8'304.50 et à la réparation de 22 instruments dans le respect de la ligne budgétaire allouée. Le séminaire de musique prévu à La Cheneau en février a été annulé.

Projets et partenariats

Rénovation du bâti scolaire

Pas de travaux majeurs en 2021 dans les écoles, mais des séances préparatoires pour planifier la rénovation du bâti scolaire ont eu lieu avec les services communaux. Le secteur a sollicité le service cantonal Statistique Vaud afin d'obtenir une projection actualisée de l'évolution démographique scolaire.

Chœur des écoles

Pandémie oblige, aucun spectacle n'a eu lieu.

Projet « En Avant »

Mesure de socialisation pour les enfants commençant l'école. 51 futurs élèves allophones ont été accueillis sur 6 après-midis, sous la responsabilité de l'établissement primaire. La mesure a été financée par le BIC à hauteur de Fr. 7'246.40. 17 auxiliaires ont été engagées par la Ville pour un total de Fr. 5'652.15.

Différents tournages ont eu lieu à Vevey. Le collège du Clos et la piscine de VCP ont par exemple accueillis l'équipe de la série « Avoir l'âge » écrite par le Veveysan d'adoption, Frédéric Recrosio et suivie par les élèves du collège.



Parcours de la circulation sur la Place du Marché
Un petit parcours de la circulation a été créé par le secteur au bas de la Place du Marché, en collaboration avec le service de prévention routière de l'Association Riviera, Pro Vélo Riviera et les deux établissements scolaires de Vevey. Les peintures ont été réalisées par l'Association OG2 Vevey et l'animation assurée par les animateurs et animatrices jeunesse de la Ville en partenariat avec Pro Vélo Riviera.



Colonie de vacances et camps jeunesse

Les colonies et les camps jeunesse d'été au Chalet communal ont été annulés. En lieu et place, des activités sportives et récréatives à la journée ont été organisées par le secteur sur 2 semaines. 23 enfants y ont participé.

Passeport vacances 2021

470 enfants de la région (90 de Vevey) ont participé aux 132 activités organisées par l'association du 5 au 16 juillet et du 9 au 20 août. Les activités ont été encadrées par 90 professionnels et professionnelles et 67 accompagnateurs et accompagnatrices bénévoles. La Ville a participé à hauteur de Fr. 6'420.- contre Fr. 1'300.- (26 enfants) en 2020.

Collaborations et représentations

Le secteur a collaboré étroitement avec les Etablissements primaire et primaire et secondaire de Vevey, ceux de La Tour-de-Peilz, de Blonay-Saint-Légier, de Montreux-Est et Montreux-Ouest et l'Association scolaire intercommunale du Cercle de Corsier et environs. Il a eu des contacts étroits avec de nombreux services cantonaux (Direction générale de l'enseignement obligatoire, Centre de l'informatique pédagogique de l'enseignement obligatoire, Direction des achats et de la logistique Canton de Vaud, Unité organisation et planification de la DGEO, Direction administration et finances de la DGEO, Direction générale de la santé, Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation, Service de l'éducation physique et du sport) et l'Ecole de la transition. Il a également été en contact avec Fourchette Verte Vaud, le Groupe de Liaison des Activités Jeunesse, le Service PPLS Lavaux-Riviera, le Centre d'orientation scolaire et professionnelle- Région Est, la Ville de Lausanne-Service des écoles et du parascolaire, l'Union des communes vaudoises, l'Unité de promotion de la santé et prévention en milieu scolaire de l'AVASAD, le MOB et les VMCV notamment.

*Marie-Christine Fellay,
responsable du secteur éducation*

Lexique

- BIC : Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme
- CSEF : Conseillère sociale école-famille
- CSP : Centre social protestant
- CSR : Riviera : Centre Social Régional de la Riviera
- CVAJ : Centre vaudois d'aide à la jeunesse
- DIRIS : Direction de l'insertion et des solidarités
- EVAM : Etablissement vaudois d'accueil des Migrants
- LEO : Loi sur l'enseignement obligatoire
- MOB : Compagnie des chemins de fer Montreux-Oberland Bernois
- PPLS : Psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire
- RCSPS : Règlement sur les constructions scolaires primaires et secondaires
- VMCV : Transport public Vevey, Montreux, Chillon, Villeneuve

Secteur sports

Mission

Le secteur a pour mission de soutenir le sport associatif veveysan et régional, de gérer et d'offrir des infrastructures sportives de qualité pour les écoles et les associations sportives. Le secteur soutient des manifestations sportives et développe des activités en faveur de la population. La gestion et la distribution des subventions, le développement et la coordination d'actions intercommunales et toute autre activité de représentation dans le domaine du sport font partie de son champ d'action.

Faits marquants

La pandémie du COVID-19 a très fortement impacté le sport lors des deux vagues au printemps et en automne. La pratique sportive a été soumise à des contraintes et des plans de protection des installations sportives très stricts. Le secteur a maintenu un contact permanent avec le SEPS et l'EMCC afin de transmettre aux organisateurs, athlètes et clubs sportifs veveysans des informations en temps réels sur les restrictions ou autorisations.

Le secteur a profité de ces périodes pour apporter plusieurs améliorations aux installations sportives (remplacement de 6 paniers de basket scolaire, l'adaptation de l'affichage de scores aux normes FIBA et SwissBasketball aux Galeries du Rivage, nettoyage en profondeur des terrains de beachvolley de Doret et VCP et les bacs de saut en longueur de Copet 3 notamment).



3 machines de fitness extérieur ont été installées au Parc du Panorama au mois de mars pour un programme destiné en priorité aux séniors.



De nouveaux buts de football et un système de casiers connectés équipés de petit matériel sportif ont été installés à la Place Robin. Ce matériel est accessible via smartphone; il peut être utilisé gratuitement et doit être rangé une fois l'activité terminée. 1'225 locations par 211 personnes pendant 1'155 heures ont été enregistrées.



Plan des investissements

Au plan des investissements pour la législature 2016-2021, les projets suivants sont inscrits :
Remplacement rampe de skateboard à Quai Maria-Belgia.
Copet 2 - Rénovation et aménagement (finalisés 9/2018)
Etude réfection piscine de Vevey-Corseaux Plage - Financement intercommunal.
Musée 5 - Bâtiment du Feu - Salle de gymnastique.

Organisation du secteur

Le secteur est composé d'un responsable de secteur, soutenu dans sa tâche par une coordinatrice ainsi que par un répondant des installations sportives. Le personnel de la piscine complète l'équipe.

Ressources humaines

Composition au 31.12.2021 :
Personnel permanent : 7 personnes (6.35 EPT).
Responsable de secteur : 1 personne (1.0 EPT).
Répondant des installations sportives : 1 personne (0.7 EPT).
Administration : 1 personne (0.8 EPT).
Responsable piscine : 1 personne (1.0 EPT).
Employés piscine : 2 personnes (2.0 EPT).
Nettoyeur piscine : 1 personne (0.85 EPT).
Personnel non permanent : 30 moniteurs et monitrices pour le sport scolaire facultatif, 5 garde-bains et 5 auxiliaires de caisse pour la piscine. 1 civiliste recruté pour la patinoire mobile.

Changement de personnel

Départ à la retraite d'une employée d'administration au 30.05, et arrivée de sa remplaçante le 01.06.2021.
Départ du répondant technique des installations sportives au 31.12.2021. Le poste sera repourvu début 2022.

Activités, prestations et projets

Le secteur a organisé, dès l'arrivée de sa nouvelle municipale, une nouvelle série de rencontres annuelles avec les membres des comités des clubs sportifs veveysans.

Projets locaux et régionaux

Urban Training : pour la 11^e année consécutive, 24 séances gratuites ouvertes à tous (377 participations) ont eu lieu les mercredis soir de juin à octobre, contre 34 (299 participations) en 2020.

Midi actif : dans le cadre de la promotion du mouvement au travail via une activité physique gratuite pour les collaborateurs, l'entrée à la piscine de Vevey-Corseaux Plage a été offerte la semaine entre 12h et 14h sur l'année. Une initiation au Stand-Up Paddle a également été proposée au départ de Vevey-Corseaux Plage comme lors des années précédentes.

Gestion et utilisation des infrastructures sportives

Infrastructures sportives communales

Le secteur gère les plannings d'utilisation de toutes les installations sportives intérieures, plein air et libres d'accès de la Ville de Vevey, soit 12 salles de sports, 1 salle de rythmique, 1 salle polyvalente (Galeries du Rivage), 3 terrains de football et 1 terrain multisport en gazon (Crédeiles). 4 salles spécifiques (dojo, salle d'armes d'escrime, salle de musculation, salle de grimpe), 2 terrains multisport, 1 fitness extérieur, 2 terrains de beachvolley, 1 terrain d'athlétisme, 2 piscines (50m plein air et 25m couverte), 1 piste finlandaise, 1 patinoire mobile couverte et plusieurs terrains extérieurs dédiés au sport et au jeu complètent le dispositif.

Locations extérieures : par manque de salles sur le territoire, le secteur loue des salles à l'extérieur de la Ville pour l'équivalent de 2'500 heures d'activités.

Révision des salles : afin de garantir la sécurité des usagers et être conforme aux directives du SEPS, 8 salles de sports sur 14 (y compris l'équipement) ont été révisées en 2021.

Contrôles : le secteur a assuré un contrôle hebdomadaire des installations sportives.

Radeau de baignade : le radeau a subi de très importants dégâts lors des intempéries d'été 2021. Un montant a été mis au budget 2022 pour le remplacer.

Piscine de Vevey-Corseaux Plage

COVID-19 : l'installation a été partiellement fermée sur ordre du canton entre le 1er janvier et le 8 mars. Dès le 20 décembre jusqu'à nouvel avis, un certificat 2G+ a été imposé à l'entrée et l'accès fermé aux écoles en décembre.

Infrastructure : une panne du système de levage du fond mobile a nécessité la fermeture complète du bassin intérieur entre le 17 avril et le 15 mai.

Personnel : l'ouverture estivale du 8 mai au 5 septembre (121 jours continus entre 9h et 20h) a requis l'engagement de 6 surveillants et surveillantes auxiliaires et de 2 auxiliaires de caisse.

Fréquentation : le système de comptage automatique installé à l'entrée indique une fréquentation annuelle de 88'610 personnes (85'389 en 2020) malgré le contexte du COVID.

Événements et activités annexes.

L'activité de Stand-Up Paddle, gérée dans l'enceinte de VCP par SwissPaddle, a induit plusieurs centaines d'entrées.

Le Meeting du Lac a accueilli env. 200 nageurs les 26 et 27 juin à VCP.

Traitement de l'eau : le système de désinfection de l'eau utilisant de l'hypochlorite de sodium (javel) n'étant plus assez performant pour respecter les valeurs limites en chlorates et bromates imposées par l'Office de la consommation il a été remplacé par un système de dosage de l'hypochlorite de calcium (granudos). Agent oxydant désinfectant plus stable, il permet un meilleur dosage et réduit les risques de surcharge de l'eau avec des composants nocifs.

Patinoire de Vevey

L'exploitation de la saison 2020-2021 par l'association Vevey-sur-Glace entre le 26.10.2020 et le 07.03.2021 a été perturbée par des fermetures temporaires imposées par le Canton ainsi que par des interdictions de fréquentation imposées aux écoles. 8 employés et 1 civiliste ont géré 10'165 entrées (21'000 en 2019-2020). Avec une fréquentation en forte baisse, l'exercice a été déficitaire de Fr. 11'974.90. La saison 2021-2022 a débuté le 30 octobre pour la 14^e année consécutive.



Organisation et soutien à des événements sportifs

Les manifestations Vevey-Lavaux Up, Journée de la mobilité douce, Triathlon BCV Riviera et Duel intercommunal de la Suisse bouge ont toutes été annulées pour cause de pandémie pour la 2^{ème} année consécutive.

Activités en faveur de la jeunesse

Sport Scolaire Facultatif : la 23^e édition du programme des Loisirs Sportifs (Sport Scolaire Facultatif) a offert une palette variée d'activités à tous les écoliers de Vevey. 30 cours sont assurés par 18 moniteurs et 7 clubs veveysans. Environ 700 jeunes entre 5 et 17 ans (903 inscriptions) ont pratiqué gratuitement plus de 1'000 heures d'activité physique en dehors des heures d'école. Le SEPS participe au financement des salaires des moniteurs ainsi qu'aux frais administratifs (Fr. 37'965.20 pour l'année scolaire 2020-2021). Les sociétés sportives veveysannes sont associées et mettent à disposition le matériel spécifique et les moniteurs J+S. L'annonce des cours à J+S via la plateforme SportDb a permis d'obtenir Fr. 10'940.- de subventions supplémentaires redistribuées aux clubs pour les encourager à développer des projets pour les jeunes.

Jeux internationaux des écoliers : La 54^e édition des jeux d'été, prévue à Daegu en Corée du Sud, a dû être annulée pour cause de pandémie.

Mérites sportifs veveysans : les mérites, organisés chaque année par le secteur, récompensent les



athlètes ayant obtenu de très bons résultats régionaux, nationaux ou internationaux. Le 10 novembre, 49 athlètes, 2 équipes et 13 moniteurs-trices Jeunesse+Sport issu-e-s de 12 clubs différents ont reçu une médaille et un diplôme lors de la cérémonie organisée à la salle del Castillo.

Open Sport : le secteur collabore avec le bureau de l'animation jeunesse pour la mise à disposition de salles et de matériel sportif. 6 salles ont été ouvertes entre le 04.11.2020 et le 28.03.2021, soit 21.5 heures par semaine pour du sport en accès libre. 3'048 participations ont été enregistrées.

Une subvention cantonale (SEPS et DSAS) de Fr. 15'000.- a été versée. Elle couvre une partie des frais liés à l'organisation des activités (défraiement et formation des moniteurs et des monitrices, location des salles). Une subvention fédérale (J+S) de Fr. 5'290.- l'a complétée.

Activités pour tous

Sport Pour Tous (SPT) : le secteur a ouvert les salles de sport les samedis et dimanches du 28 octobre au 28 mars avec des activités gratuites (zumba, yoga, badminton, capoeira) encadrées par des moniteurs et des monitrices. 1'740 personnes y ont participé. Grand succès pour l'ouverture gratuite de la patinoire entre le 20 février et le 7 mars. Encadrées par des moniteurs et des monitrices formés, les activités annoncées au canton (Projet Sport-Santé) ont été subventionnées à hauteur de Fr. 5'960.-.

Gestion et distribution des subventions

Subventions communales aux manifestations : des subventions sont octroyées sur analyse des dossiers de sponsoring et selon les critères d'engagement pour la jeunesse ou de popularité. Fr. 7'500.- ont été distribués en 2021 (Fr. 7'300.- en 2020) pour les petites manifestations et Fr. 10'700.- (contre Fr. 9'300.- en 2020) pour des manifestations veveysannes de grande importance.

Fonds de soutien pour jeunes espoirs de la ville de Vevey : ce fonds soutient et encourage la formation des jeunes sportifs et sportives de 10 à 20 ans encadrés par des moniteurs et des monitrices formé-e-s. En 2021 Fr. 92'423.50 ont été versés aux clubs veveysans pour 1534 licenciés, soit Fr. 60.25 par personne (contre Fr. 96'004.30 pour 1541 licenciés, soit Fr. 62.30 par personne en 2020).

Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives : ce fonds en faveur des clubs en charge de la formation des jeunes est alimenté à hauteur de Fr. 7.- par habitant. En 2021, Fr. 547'748.45 ont été distribués aux clubs de la région, respectivement Fr. 64.50 par jeune membre actif et active (Fr. 557'151.-, soit Fr. 64.50 en 2020), selon des critères d'activité et d'âge (5-20 ans). Vevey a participé à hauteur de Fr. 132'526.- en 2021 pour une redistribution de Fr. 226'266.- attribuée aux clubs veveysans (3'508 juniors).

Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage : la participation de la Ville à hauteur de Fr. 0.50 par habitant à ce fonds n'a pas été facturée pour l'année 2021. Coopérative des Pléiades : la commune de Vevey a contribué à la couverture de son déficit d'exploitation par un versement annuel de Fr. 98'536.- (Fr. 5.-/habitant). Elle finance également 25% des frais annuels pour l'entretien des pistes de fond des Pléiades, soit Fr. 7'553.15 en 2021. Athlètes d'élite : 15 athlètes veveysans et veveysannes détenteurs d'une Swiss Olympic Talent Card Elite, Bronze, Régionale ou Nationale ont bénéficié d'aide individuelles pour Fr. 25'500.- au total. 2 athlètes ont obtenu une subvention « Challenge » pour un montant total de Fr. 3'000.-. 8 ont obtenu une subvention « Sport-Art-Etudes » pour un montant total de Fr. 13'275.-.

Soutien exceptionnel COVID-19

Un crédit exceptionnel a été demandé par le Service de la culture en collaboration avec le secteur des sports en début d'année. Au total, Fr. 500'000.- ont été octroyés par le Conseil communal (Fr. 300'000.- en mars et Fr. 200'000.- en décembre) afin de limiter les effets négatifs induits par la pandémie, et maintenir et relancer l'offre issue du tissu associatif, sportif et culturel veveysan. Ce crédit a permis de soutenir 18 clubs sportifs veveysans. Ces soutiens sont venus compléter des soutiens cantonaux et fédéraux par le biais de trois mesures : une indemnisation pour la part non couverte par les aides cantonales et fédérales (0 dossier soutenu), une subvention à des projets de transformation ou de relance (11 dossiers soutenus) et une subvention à la location d'installations sportives ou de locaux sportifs (14 dossiers soutenus par le secteur). Un seul dossier a été refusé car il n'entrait pas dans les critères fixés par la directive d'application. Un montant total de Fr. 120'138.- a été attribué par le secteur. Les dossiers recevables ont reçu tout ou partie du montant sollicité, soit des montants allant de Fr. 210.- à Fr. 10'000.- au maximum. Enfin, comme c'est la pratique pour tout suivi de subventionnement, un bilan est attendu de la part de tous les bénéficiaires, une fois leur projet achevé.

Développement et coordination d'actions intercommunales

Abonnement régional des piscines : valable dans les installations de Vevey, La Tour-de-Peilz, Montreux et Villeneuve depuis 2014, 34 abonnements

ont été acquis, en plus des 125 abonnements locaux (contre 32 et 118 en 2020).

Collaborations et représentations

Aucune séance de la commission municipale du sport n'a pu être convoquée en 2021. Le responsable de secteur a participé à l'AG du Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives, administré par le SAI, le 24 juin.

Le secteur est membre de l'Association Suisse des Services des Sports-section romande et tessinoise (ASSS-SRT), de l'Association Suisse des Managers du Sport (ASMS), de l'Association Sport Riviera (ASR), de l'Association des Piscines Romandes et Tessinoises (APRT), de l'Association Romande des Maîtres de Bains (ARMB), de l'Association Vaudoise de l'Education Physique Scolaire (AVEPS), et de l'Association Internationale des Equipements de Sport et de Loisirs (IAKS Section Suisse). Il a également collaboré étroitement avec les deux établissements scolaires de Vevey, l'office du sport de Montreux, le Service de l'Education Physique et du Sport du Canton, le Département de la santé et de l'action sociale et de très nombreux partenaires sportifs et associatifs veveysans et de la région.

Piotr Wiacek, responsable du secteur sport

Lexique

DSAS : Département de la santé et de l'action sociale du Canton de Vaud
EMCC : Etat major cantonal de conduite
J+S : Jeunesse+Sport - programme d'encouragement du sport de la Confédération
OPBD : Ordonnance du Département fédéral de l'intérieur sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public
SEPS : Service de l'Education Physique et du Sport du Canton de Vaud
SAI : Service des Affaires intercommunales
SSF : Sport Scolaire Facultatif
VCP : Piscine Vevey-Corseaux Plage

*Laurie Willommet, municipale
Manon Fawer, cheffe de service*

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2020 :
Néant.

121

Le Service de la culture regroupe les affaires culturelles, les musées communaux et la bibliothèque municipale. Les missions du service sont notamment de mettre en oeuvre la politique culturelle veveysanne selon le programme « Politique culturelle de la Ville de Vevey » - Stratégie 2019-2026.

SERVICE DE LA CULTURE



Exposition « Safe crash » de Guillaume Ehinger à PANO
© Julien Gremaud



« Anatomies comparées » avec Maximilian Haft et Nuria Manzur-Wirth –
(F)estival Les Eaux Courantes © Martin Reeve

Introduction

Le début d'une nouvelle législature

2021 est une année marquée par le changement de législature. Madame Alexandra Melchior a ainsi pris ses fonctions de municipale de la culture le 1er juillet 2021, succédant à Monsieur Michel Agnant. Avec ce changement de législature, les services ont été renommés et réorganisés. En ce qui concerne le Service de la culture (SCU), le changement principal est que les cultes ont été intégrés au Service bâtiments, gestion et énergie (BAT).

Une deuxième année marquée par la pandémie

En 2021, la culture a été, pour la deuxième année consécutive, profondément impactée par les effets de la pandémie. En effet, les actrices et acteurs culturels ont dû poursuivre leurs efforts, afin d'adapter leurs activités et leur fonctionnement aux exigences dictées par les mesures sanitaires fédérales et cantonales. Fermeture puis réouverture, modification des jauges et des plans de protection, puis introduction du certificat Covid ont modelé la vie du monde culturel, avec des conséquences variées à l'image de la diversité de ce domaine.

L'année a débuté avec de nombreuses portes closes puisque, à l'exception des bibliothèques publiques, tous les lieux culturels ont dû fermer de janvier à mars. Musées, théâtres, espaces d'art et salles de concert ont dû, dans cette intervalle, gérer les annulations et reports d'événements, et maintenir des activités à l'attention des professionnelles et professionnels du secteur (résidences, ateliers, enregistrements, conférences, formations, représentations scolaires). Les manifestations ont, quant à elles, vu leur sort déterminé par la possibilité des organisatrices et organisateurs à s'adapter aux différentes contraintes. Certaines ont pu avoir lieu alors que d'autres, malgré de gros efforts, ont dû être annulées, parfois pour la deuxième année de suite.

Globalement, les mesures changeantes, les fermetures, les annulations ou reports d'événements ont des conséquences lourdes, notamment financières. C'est pourquoi, outre le maintien des subventions, un crédit communal exceptionnel a pu être octroyé, en complément des aides mises en place par la Confédération et le Canton. Ce crédit a permis au Service de la culture de venir en aide à de nombreuses structures et artistes, notamment celles et ceux qui n'entraient pas dans les critères cantonaux et fédéraux.

Malgré ces soutiens financiers, les actrices et acteurs culturels demeurent dans une situation difficile. Dans ce contexte d'incertitude permanente, la poursuite des activités culturelles s'avère toujours aussi compliquée pour un grand nombre, mêmes si toutes et tous ont fait preuve d'une grande résilience. Les conséquences de la pandémie se feront sentir encore fortement en 2022 et au-delà. Il s'agira dans ce contexte de veiller particulièrement à préserver la diversité culturelle de notre région.

Les institutions communales face aux mesures sanitaires

En plus d'assurer la gestion courante des quatre institutions culturelles communales, le service a coordonné la communication de crise auprès du public ainsi que les adaptations spécifiques mises en place au Musée Jenisch Vevey, au Musée historique de Vevey, au Musée suisse de l'appareil photographique et à la Bibliothèque municipale.

Le service a organisé des séances régulières afin de réunir les personnes en charge de la communi-

cation au sein des institutions communales. Les thématiques abordées touchaient en premier lieu les stratégies de contenu digital et le renforcement de l'offre numérique (présentation d'œuvres, coulisses des musées, diffusion de films, activités ludiques et didactiques). Par la suite, ces rencontres ont permis de créer un lieu pérenne permettant le partage d'information et l'échange de bonnes pratiques entre ces quatre entités.

Soutien exceptionnel et accompagnement des actrices et acteurs culturels

Dans le contexte de crise sans précédent, le Service de la culture et la Municipalité ont souhaité agir au plus vite, afin de limiter les effets négatifs induits par la pandémie, et maintenir et relancer l'offre issue du tissu culturel et associatif veveysan. Lors de sa séance du 18 mars, le Conseil communal a octroyé un crédit supplémentaire de Fr. 300'000.- en soutien au tissu associatif, sportif et culturel veveysan. Au vu du nombre de demandes, ce dernier a été complété par un montant de Fr. 200'000.- octroyé le 9 décembre par le Conseil communal. Ainsi, le service a traité cette année une cinquantaine de demandes dans ce cadre, celles-ci venant s'ajouter au traitement habituel de la centaine de demandes de soutien ponctuel.

Au-delà des aides financières, et afin d'accompagner au mieux les milieux culturels, le service a poursuivi les initiatives lancées en 2020, soit :

- Un mailing régulier d'information et d'explication à propos des mesures d'aides fédérales et cantonales (conditions et délais) ;
- Des rencontres bilatérales en visioconférence ou en présentiel, afin de thématiser les problématiques individuelles, et d'orienter au mieux institutions, festivals, associations ou artistes ;
- Une permanence de conseil afin d'aider et d'orienter dans les démarches administratives (demandes d'indemnisation, mais aussi d'autorisation pour le maintien de certaines activités, précisions concernant les directives fédérales et cantonales, notamment sur les plans de protection, ou encore relais auprès d'autres autorités, principalement cantonales) ;
- Une permanence de conseil en communication digitale pour soutenir le développement de leur stratégie de contenus numériques en cette période où une présence en ligne renforcée s'avérait toujours indispensable.

Missions générales

Le Service de la culture regroupe les affaires culturelles, les trois musées communaux, la Bibliothèque municipale ainsi que les cultes (jusqu'à la fin de la législature le 30 juin 2021). Ainsi, le service assure la gestion administrative et la supervision des quatre institutions communales précitées aux côtés des directions respectives.

Le service répond aux sollicitations d'un grand nombre d'interlocutrices et interlocuteurs externes, ainsi qu'aux besoins internes de l'administration communale et aux propositions et demandes émanant du Conseil communal. Ses missions générales sont :

- Appliquer les orientations stratégiques inscrites dans le document « Politique culturelle de la Ville de Vevey - Stratégie 2019-2026 » ;
- Participer au développement de la politique culturelle de la ville ;
- Assurer la gestion administrative (rédaction des rapports, préavis et propositions municipales, suivi des décisions municipales, gestion du personnel, etc.) ;

- Assumer la gestion des quatre institutions culturelles communales en collaboration avec leur direction respective ;
- Suivre et accompagner les institutions culturelles, le tissu associatif, les artistes et la scène indépendante ;
- Gérer l'attribution des subventions nominales et ponctuelles et assurer un suivi (visites, comptes, rapports, etc.) ;
- Soutenir la création artistique et l'animation culturelle locale ;
- Se rendre aux spectacles, visiter les expositions et participer aux manifestations ;
- Mettre en place des outils de promotion de la culture veveysanne et en assurer le suivi ;
- Assurer des tâches de représentation dans divers conseils et commissions ;
- Entretenir les relations avec les autorités communales, cantonales et fédérales en matière de politique culturelle ainsi qu'avec les organismes faitiers ;
- Piloter ou accompagner de manière rapprochée certains projets initiés directement par le service, tels que PictoBello, le BUR0 19 ou le Dansomètre ;
- Développer des projets fédérateurs pour les actrices et acteurs culturels (par ex. la carte Sésame, les Rencontres Culture) ;
- Coordonner l'offre culturelle de la ville et assurer la coordination avec les autres services ;
- Assumer la gestion des activités liées aux cultes, soit les temples, les orgues et la relation avec les paroisses (jusqu'à la fin de la législature le 30 juin) ;
- Mettre en place des mesures pour préserver le patrimoine communal (sculptures en plein air, fresques, orgues, etc.) ;
- Rechercher des fonds pour des manifestations portées par le service et soutenir le travail de recherche de fonds des actrices et acteurs culturels soutenus par la Ville.

Administration

Personnel

En matière de personnel, les effectifs sont listés ci-après. Les détails pour les musées et la bibliothèque se trouvent dans les rapports *ad hoc*. Au total, l'effectif du service au 31.12.2021 est de 34.6 EPT (dont 26.5 en contrat fixe) pour 61 postes (41 en contrat fixe).

Service de la culture (administration) : 4.2 EPT en contrat fixe

- Cheffe de service (100%)
- Adjointe aux affaires culturelles (80%)
- Secrétaire (80%)
- Chargée de projet (80%)
- Chargé de communication (80%)

Après plusieurs années en auxiliariat, deux postes ont été titularisés au sein de l'administration du service en 2021.

En 2021, le contrat à durée déterminée pour l'organisation de PictoBello (programmation, coordination et organisation) a été renouvelé. D'autre part, suite à un départ, le poste d'adjoint administratif est occupé depuis novembre par une personne engagée en auxiliariat. Une autre personne a été engagée en décembre pour deux mois afin de soutenir le service en manque d'effectifs.

Temples : 1.61 EPT (jusqu'au 30 juin 2021)

- Organiste (61%)
- Préposé aux temples (50%)
- Préposée aux temples (30%)

La préposée aux temples a pris sa retraite à la fin du mois de juin. Les trois postes liés aux temples ont ensuite été transférés au Service bâtiments,

gérance et énergie (BAT) en cohérence avec la nouvelle organisation de l'administration communale.

Document de politique culturelle 2019-2026

Suite aux états généraux de la culture organisés en 2017, auxquels ont participé une centaine d'actrices et acteurs des milieux culturel, touristique, socioculturel, économique, éducatif et politique, le Service de la culture a opéré des choix et complété certains aspects, afin d'établir le carnet de route de la politique culturelle. Intitulé « Politique culturelle de la Ville de Vevey - Stratégie 2019-2026 », ce document a été validé par la Municipalité en février 2019 puis transmis au Conseil communal. Ce dernier a remplacé les « Lignes directrices pour une politique culturelle de Vevey », un texte qui datait de 2004 et dont la plupart des objectifs étaient atteints.

Depuis 2019, le Service de la culture s'attelle à suivre les six grandes orientations stratégiques de la politique culturelle communale et à mettre en œuvre les mesures qui en découlent en fonction de leur pertinence et des moyens à disposition.

Conventions

Le Service de la culture poursuit son travail afin d'actualiser les conventions liant la Ville aux institutions phares. Ce travail de révision permet d'harmoniser ces documents tout en gardant les spécificités de chaque structure. Ainsi, la convention qui lie la Ville de Vevey à l'association du théâtre Oriental-Vevey a pu être renouvelée en 2021, tout comme la convention tripartite liant la Fondation Vevey ville d'Images à l'État de Vaud et à la Ville de Vevey. Une convention quadripartite a également été nouvellement signée, celle liant la Fondation du Septembre Musical Montreux-Vevey avec le Canton et les communes de Vevey et Montreux.

D'autre part, une nouvelle convention a été signée avec l'Université de Lausanne (UNIL) pour formaliser la collaboration et les échanges entre cette institution et les trois musées communaux.

Communication

Agenda Riviera

Distribué six fois par année à l'intégralité des ménages du district, l'Agenda Riviera est publié à 50'000 exemplaires. Il s'agit d'un projet intercommunal géré par le Service des affaires intercommunales, le Service de la culture de la Ville de Vevey et Montreux-Vevey Tourisme. Stoppé par la pandémie de COVID-19, l'agenda papier a pu reprendre son rythme usuel dès mars 2021.

Comme souligné à plusieurs reprises au cours des états généraux de la culture, il était nécessaire de repenser cet outil vers un partage régional des données plus efficace et mutualisé entre les différentes entités concernées.

Dans cette optique, après une analyse de marché et une évaluation des fournisseurs et solutions d'agendas digitaux menées par le Service de la culture, la conception d'un outil (webservice) permettant de faire communiquer l'actuelle base de données de l'agenda et des sites web externes, comme www.danslavilledimages.ch et www.montrouxriviera.com, a été identifiée comme la première étape indispensable, et la plus économique, vers la digitalisation de la consultation de l'Agenda Riviera. Le développement de cet outil (webservice) s'est terminé à l'automne 2021.

Dorénavant, une nouvelle page agenda sur le site www.danslavilledimages.ch / www.culturevevey.ch présente les événements culturels veveysans de

l'Agenda Riviera. Cette rubrique permet à l'utilisateur et l'utilisatrice d'affiner leur recherche par mois, lieux ou catégories et d'accéder ainsi rapidement et simplement à la riche offre culturelle de la ville.

Les prochaines étapes de l'évolution de l'Agenda Riviera visent à consolider la création de la version papier depuis ce nouvel outil (webservice) et d'optimiser la saisie des événements par les organisateurs et organisatrices, en prenant en compte cette réalité mixte – papier et digital.

Dans la ville d'images

Le portail www.danslavilledimages.ch a été créé en 2016. Il répertoriait à son lancement une partie des acteurs et actrices culturelles veveysannes de l'époque. L'interface web ne comprenait cependant ni informations détaillées, ni contenus rédactionnels spécifiques. Lors des états généraux de la culture, le déficit de communication de la part de la Ville et l'insuffisance d'outils adéquats pour communiquer sur les activités culturelles ont été soulignés par la grande majorité des actrices et acteurs. La mesure N° 8, inscrite dans les lignes directrices de la *Politique culturelle de la Ville de Vevey, Stratégie 2019-2026*, prévoit ainsi de « *déployer une communication ambitieuse, développer de nouveaux supports et assurer un rôle de relais promotionnel professionnalisé de l'ensemble du tissu culturel.* »

C'est pourquoi dès 2020, le service a mené une refonte de ce site internet en un outil plus complet de présentation des acteurs et actrices culturelles veveysannes, proposant également du contenu éditorialisé. La mise en ligne de la nouvelle version du portail www.culturevevey.ch a été réalisée en trois temps : le répertoire entièrement revu et repensé des institutions et associations culturelles a été lancé fin 2020, les pages proposant le contenu éditorialisé (articles, vidéos et photos) ont été mises en ligne en mars 2021 et la rubrique agenda ajoutée à l'automne 2021.

Concernant le contenu éditorial, il est composé d'articles thématiques et de portraits d'artistes de Vevey. Les articles traitent de thématiques sociétales sous l'angle culturel et valorisent les initiatives et projets qui y font écho au niveau local. Cinq articles ont été publiés en 2021. Les portraits d'artistes - sous forme de capsules vidéo, de portraits photos et de biographies textuelles - présentent des artistes veveysannes et veveysans issus de diverses disciplines artistiques et se trouvant à différentes étapes de leur parcours. Six portraits ont été réalisés durant cette année.

De plus, chaque année, par le biais d'une Carte blanche, un ou une artiste veveysanne est invitée à proposer une série d'images illustrant son regard sur sa ville, à découvrir comme une galerie virtuelle dans les en-têtes des sites culturevevey.ch / danslavilledimages.ch.

Autres sites internet

Le site internet de la Ville, www.vevey.ch, comprend différentes rubriques « culture », qui décrivent les prestations du Service de la culture, ainsi que sa composition. Toutes les informations officielles du service sont communiquées prioritairement sur ce site.

D'autres sites avaient précédemment été créés par le service, afin de répondre à des besoins spécifiques et sont mis à jour régulièrement : www.pic-tobello.ch, www.dansometre.ch et www.buro19.ch.

Communication digitale des institutions

Le Service de la culture a continué en 2021 l'accompagnement de la digitalisation de la commu-

nication des quatre institutions culturelles communales, notamment à travers :

- l'accompagnement et la formation des équipes de communication et de médiation des institutions à la mise en place de campagnes de communication digitale ;
- le support au développement de stratégies de contenus digitaux et réseaux sociaux ;
- la tenue de rencontres mensuelles avec les communicants des institutions ;
- la mise sur pied d'un atelier vidéo ;
- la poursuite de la mutualisation des outils de gestion et de production en communication digitale.

Affichage culturel

La Ville dispose de six réseaux d'affichage culturel F4 comprenant chacun 20 à 25 emplacements. Ils sont mis gratuitement à disposition des partenaires culturels et le service en gère les attributions. Un réseau est en permanence dévolu aux besoins en communication du Greffe municipal. En parallèle, il existe une alternative développée en partenariat avec la société Affichage Vert. Cette dernière a fait ses preuves en permettant la pose d'affiches A2. Ainsi le secteur culturel profite de deux réseaux gratuits tout au long de l'année.

Représentation et relations publiques

Afin de maintenir un dialogue permanent avec le tissu professionnel de la culture et d'assurer une bonne coordination des ressources à tous les niveaux (autorités politiques, administrations communales, cantonales et fédérales), un important travail de représentation est effectué tout au long de l'année par la municipale (le municipal) en charge de la culture, ainsi que par la Cheffe de service et l'adjointe aux affaires culturelles.

Les commissions municipales ont été renouvelées à la suite de l'entrée en fonction de la nouvelle Municipalité, et seront toutes convoquées en 2022.

Représentation du municipal et de la municipale de la culture

- Fondation des Arts et Spectacles
- Fondation Vevey ville d'images
- Film Location Riviera
- Fondation Théâtre Montreux Riviera
- Conservatoire Montreux-Vevey-Riviera
- Fondation Septembre Musical
- Fonds culturel Riviera
- Commission municipale RKC
- Commission municipale Oriental
- Commission municipale Musées
- Commission municipale Bibliothèque municipale
- Représentations et commémorations annuelles
- Conférence des autorités de la CVC

Représentation de la Cheffe de service

- Fondation des Arts et Spectacles
- Fondation Vevey ville d'images
- Film Location Riviera
- Commission municipale RKC
- Commission municipale Oriental
- Commission municipale Musées
- Commission municipale Bibliothèque municipale
- Conférence des villes suisses en matière de culture (CVC)
- Réunions régulières avec les délégués et déléguées à la culture des villes vaudoises, les responsables administratifs et politiques du canton et de la Confédération
- Représentations et commémorations annuelles

Conférence des villes suisses en matière de culture (CVC)

La conférence réunit les villes qui s'engagent à proposer à leur population une offre culturelle variée et qui gèrent la promotion culturelle de manière professionnelle. En avril et octobre 2021, les représentantes du Service de la culture ont participé à la conférence des délégués et déléguées puis à celles des autorités de la CVC. Ces sessions ont permis d'aborder différents thèmes de politique culturelle avec en toile de fond les conséquences de la crise sanitaire sur les milieux culturels suisses.

La CVC est notamment responsable d'ateliers d'artistes en Italie, en Égypte, en Argentine et, depuis 2020, en Serbie. Les villes membres et les artistes qu'elles sélectionnent disposent à tour de rôle de ces ateliers. Affiliée à cette entité nationale depuis dix ans, la Ville de Vevey a pu faire bénéficier sept artistes d'un atelier à Gênes, à Buenos Aires ou au Caire. De juin à août 2021, c'est l'artiste veveysan Guillaume Ehinger qui a effectué une résidence à Gênes. Son travail a porté sur la réalisation de peintures qui ont été exposées à Vevey dans le cadre du projet PANO (vitrines des Galeries du Rivage). Pour la résidence 2022, l'artiste Morgane Erpen a été sélectionnée par le jury d'experts et d'expertes que le Service de la culture a constitué.

artos

Depuis 1996, artos œuvre en faveur des professionnels et professionnelles de la scène culturelle romande à travers, notamment, un service d'information et l'organisation de formations. Grâce à sa contribution financière annuelle à l'association, le Service de la culture peut faire bénéficier deux personnes actives à Vevey d'une formation courte de leur choix.

Médiation

Médiation Culture-Ecole

Dans l'objectif de développer un programme culturel avec les écoles encourageant les élèves de Vevey à visiter chacune des huit institutions culturelles phares au moins une fois durant les neuf années de leur cursus scolaire obligatoire, le Service de la culture a pris contact en 2020 avec les personnes en charge de la médiation au sein de ces institutions afin d'entamer un processus de recensement des actions menées, que l'initiative soit portée par une médiatrice ou un médiateur, un artiste ou un membre du corps enseignant. En raison du manque de ressources ainsi que des priorités relatives à la crise du Covid, le Service de la culture n'a pu poursuivre ce projet en 2021. Les discussions débütées en 2020 avec le secteur éducation du Service Famille, éducation et sport (anciennement DJEFS) et les directrices des établissements scolaires veveysans pourront être reprises dès que les ressources et la situation le permettront.

Soutien ponctuel aux projets de médiation

En 2021, le Service de la culture a accordé un soutien ponctuel à six projets de médiation culturelle qui ont eu lieu dans les domaines de la danse, de la littérature, du cinéma, des musiques actuelles, du théâtre ainsi qu'un projet pluridisciplinaire. Tous ont été menés par des festivals, compagnies ou lieux culturels veveysans.

Carte Sésame

Depuis novembre 2016, le Service de la culture propose une carte Sésame aux personnes arrivées à Vevey, naturalisées, ayant acquis le droit de vote au niveau communal ou ayant atteint la majorité

récemment. Elle donne un accès gratuit et illimité pendant six mois à sept institutions culturelles partenaires : Musée Jenisch Vevey, Musée suisse de l'appareil photographique, Musée historique de Vevey, Théâtre Le Reflet, Oriental-Vevey, Rocking Chair et Bibliothèque municipale. L'idée est de permettre à celles et ceux qui élisent domicile à Vevey de découvrir leur nouvel environnement de vie et plus spécifiquement le paysage culturel de leur ville. Ce projet répond à plusieurs objectifs : favoriser l'intégration, sensibiliser et initier la population à la culture, faciliter l'accès aux institutions culturelles et diversifier leurs publics, fédérer les actrices et acteurs culturels autour d'un projet commun et mettre en lumière la diversité et la qualité du tissu culturel local. En raison de la fermeture des institutions culturelles entre fin 2020 et mars 2021 (pour les musées), le Service de la culture a prolongé d'un semestre l'accès aux institutions pour les bénéficiaires de la huitième édition (valable entre août 2020 et février 2021). La neuvième édition de la carte était ainsi valable pour le premier semestre 2021 – habituellement valable de janvier à juin, la validité a été décalée de mars à août en raison de la fermeture des institutions culturelles en janvier et février (sauf la Bibliothèque municipale). Le bilan de la neuvième édition (premier semestre 2021) est le suivant : l'offre a été proposée à 1'056 personnes dont 194 ont souhaité en bénéficier. Selon le retour des institutions partenaires, on dénombre 91 utilisations de la carte pour 76 utilisatrices et utilisateurs différents. Ce chiffre plus bas que pour les éditions jusqu'à la pandémie, s'explique par la fermeture des théâtres jusqu'en avril puis par les jauges réduites, et par conséquent le grand nombre de représentations complètes qui n'ont souvent pas permis aux détenteuses et détenteurs d'une carte d'obtenir une place. En 2021, pour la troisième année, le VIFFF a souhaité offrir une invitation aux personnes commandant la carte Sésame. 22 personnes ont profité de cette offre.

Projets spéciaux

Vergers 10

La mesure n°19, inscrite dans le document de politique culturelle, prévoit de « *Créer un pôle de compétences Vevey, ville d'images dans un bâtiment communal derrière la gare (Vergers10) en privilégiant les professionnels actifs dans la communication visuelle et les locataires culturels au potentiel de développement économique.* » Afin de remplir cet objectif, le Service de la culture a collaboré avec le bureau de la durabilité (anciennement Agenda21 / DU) et le secteur gérance (anciennement DAS-LIG) au lancement d'un appel à projets en octobre 2020 pour l'occupation d'un local au 2^e étage de Vergers 10. Le but était de créer un espace partagé regroupant des personnes actives dans les domaines de l'artisanat, la culture, l'image et les arts visuels ainsi que de promouvoir la mutualisation des équipements et des connaissances.

La procédure d'attribution s'est déroulée en début d'année et s'est terminée par le choix du seul projet déposé au printemps 2021. Durant l'été, les personnes porteuses du projet ont décidé de se retirer. À l'automne 2021, la nouvelle Municipalité a décidé de ne pas relancer d'appel à projets.

BURO 19

Le BURO 19 est un espace de travail partagé dédié à l'administration culturelle mis à disposition, depuis fin 2016, des associations et artistes veveysans par le Service de la culture. Situé à l'Athénée (Av. de Corsier 19), dans le même bâtiment que le

Tableau récapitulatif des locations du BURO19 en 2021

| Bénéficiaires | Utilisation | Montant |
|--|-----------------------------------|--|
| Locations régulières | | |
| AVIFFF - Association Vevey International Funny Film Festival | 2 places, forfait annuel illimité | Fr. 800.- |
| Arythmie, association en gestion administrative culturelle | illimité | Fr. 500.- (forfait négocié pour gestion du lieu) |
| Musée des contes et récits | 1/2 journée hebdomadaire | Fr. 600.- (50.- / mois pdt 12 mois) |
| Pierre Pistoletti, auteur | 2 jours hebdomadaires | Fr. 120.- (1 mois) |
| Association Focus | 1/2 journée hebdomadaire | Fr. 400.- (50.- / 8 mois) |
| Dansomètre | illimité | selon convention |
| Séances le soir | | |
| Dansomètre | illimité | selon convention |
| Association Focus | 1 séance | Fr. 15.- |
| AFM - Association de la Ferme Menthée | 3 séances | Fr. 45.- |
| Association Fréquence Moteur | 1 séance | Fr. 15.- |

Dansomètre (propriété de la Ville), l'espace est équipé de six places de travail partagées entre les différents locataires. Un accès Wi-Fi, une imprimante A4 multifonctions, du petit matériel de bureau ainsi qu'un coin cafétéria sont mis à disposition. Ce bureau répond à une demande manifeste identifiée par un sondage mené en 2016 auprès de 160 actrices et acteurs culturels locaux. En effet, les artistes et associations qui n'ont pas les moyens de louer un bureau à l'année y ont vu un fort intérêt pour accomplir les tâches administratives inhérentes à toute activité culturelle et avec l'avantage de pouvoir l'utiliser de manière ponctuelle ou régulière moyennant un tarif très avantageux. Les tarifs de location - à partir de Fr. 15.- - couvrent les frais d'exploitation des lieux, alors que les locaux sont mis à disposition gratuitement. Le BURO 19 répond ainsi à des besoins très concrets de locaux, mais favorise également les synergies entre actrices et acteurs culturels et le partage d'expériences, d'outils et d'actualités. L'exploitation du lieu a été revue et c'est une utilisatrice du lieu qui gère les réservations, ainsi que quelques tâches logistiques (café, papier d'imprimante, etc.) en échange de la possibilité de disposer gratuitement d'un bureau sur place et d'une petite rémunération en cas de bénéfice d'exploitation. Une convention d'échange de prestations a été signée entre cette personne et le Service de la culture. En 2021, le BURO 19 a été utilisé de manière régulière, sur toute l'année, par quelques associations basées et actives à Vevey. Sept assemblées générales y ont par ailleurs eu lieu. La fréquentation effective du lieu a quant à elle été tributaire des mesures de protection imposées par la situation de pandémie, entre recommandation voire obligation du télétravail. Il a cependant été autorisé aux utilisateurs et utilisatrices d'accéder au lieu de manière exceptionnelle dans le cas où il ne leur était pas possible de faire du télétravail depuis leur domicile. Au niveau financier, le bilan se termine avec un léger bénéfice de Fr. 261.- qui sera reversé à la gestionnaire du lieu. Les recettes provenant des locations s'élèvent à Fr. 2'495.- et les charges fixes à Fr. 2'234.-. L'enjeu de pérenniser l'outil est toujours présent et des actions de communication à travers l'organisation d'événements, conférences et cours sont des pistes à envisager

afin de faire connaître plus largement le lieu.

Musées communaux et Bibliothèque municipale

Les rapports *ad hoc* des trois musées et de la Bibliothèque municipale sont à consulter à la suite du présent rapport.

Soutien et subventionnement

Le Service de la culture a pour mission de gérer l'attribution des subventions ponctuelles et nominales et d'assurer le suivi de leur utilisation. Les soutiens ponctuels sont attribués à des projets culturels spécifiques (une création, une édition, une production, de la diffusion, un aspect patrimonial de nature matérielle ou immatérielle ou encore un projet de médiation culturelle). Les subventions nominales quant à elles sont attribuées aux organisations bénéficiaires pour leurs activités régulières via une ligne au budget (certaines font également l'objet d'une convention). L'attribution de chaque subvention, qu'elle soit nominale ou ponctuelle, fait l'objet d'une demande préalable et, à la fin de la période ou du projet, elle doit être complétée par l'envoi d'un rapport d'activités et de documents comptables. En 2021, hors soutien exceptionnel Covid-19, 100 subventions ont été versées : 27 subventions nominales (via des lignes au budget) et 72 soutiens ponctuels. Le Service de la culture procure aussi un soutien par du conseil et de la disponibilité. L'aide n'est pas uniquement financière : le service informe sur les nombreux réseaux existants, sur les prestataires de services, sur les contacts auprès des bailleurs de fonds et sur les réseaux de diffusion, de subventionnement ou de promotion.

Critères de subventionnement

Les critères actuels d'attribution des subventions culturelles ont été adoptés par la Municipalité en 2015. De manière générale, le service s'attache à soutenir la création et la diffusion des actrices et acteurs professionnels et semi-professionnels des milieux de la culture, ainsi que les institutions et associations actives à Vevey dans ce domaine. Elle veille en particulier à encourager la création et à jouer de l'effet de levier permettant aux bénéficiaires de déclencher d'autres sources de financement. La Société de développement de Vevey

permet d'assurer la diversité de l'offre puisqu'elle prend en charge les activités relevant de l'animation de la ville et du folklore. Le service ne traite pas les demandes concernant les écoles (de danse, de musique, de théâtre, etc.), mais il contribue au fonctionnement des conservatoires de musique régionaux tel que prévu par la loi cantonale en la matière.

Subventions ponctuelles

Le Service de la culture est en charge du soutien aux multiples projets culturels qui sont développés ponctuellement dans la ville par des personnes professionnelles ou semi-professionnelles. Au vu des montants disponibles et du grand nombre de demandes, les soutiens communaux ne sont jamais décisifs pour la réalisation d'un projet. Toutefois, ils sont essentiels pour donner de la crédibilité et de la légitimité aux projets, ce qui permet de déclencher d'autres contributions (effet de levier). Le service s'applique à suivre les critères et veille à ce que la procédure de gestion des demandes soit conforme aux usages du secteur (accusé de réception systématique, fiche récapitulative, numéro de saisie, analyse du dossier, archivage, etc.) et soit ainsi reconnue par les autorités cantonales et fédérales.

En 2021, le service a reçu 104 demandes pour un montant total de Fr. 434'258.- auxquels il a fallu répondre avec l'enveloppe destinée aux soutiens ponctuels, soit Fr. 260'000.- répartis sur cinq lignes budgétaires (cf. tableau récapitulatif en fin de rapport). Le service a ainsi pu soutenir 72 projets, pour un montant total de Fr. 258'940.-, soit un peu moins de 60% de la somme totale sollicitée.

Soutien exceptionnel à la culture (Covid-19)

Un crédit exceptionnel pour la culture et le sport a été demandé par la Municipalité en début d'année. Au total, Fr. 500'000.- ont été octroyés par le Conseil communal (Fr. 300'000.- en mars et Fr. 200'000.- en décembre) dans le but de limiter les effets négatifs induits par la pandémie, et maintenir et relancer l'offre issue du tissu associatif, sportif et culturel veveysan. Au niveau culturel, ce crédit aura permis de soutenir 47 artistes et organisations à but non lucratif issues de tous les domaines artistiques. Ces soutiens sont venus compléter des soutiens cantonaux et fédéraux par le biais de trois mesures :

1. indemnités pour la part non couverte par les aides cantonales et fédérales (6 dossiers soutenus)
2. subventions à des projets de transformation ou de relance (23 dossiers soutenus)
3. bourses dévolues à la recherche et à la création artistiques (18 dossiers soutenus)

Les indemnités ont permis de combler tout ou partie des 20% des pertes financières qui ne sont jamais couverts par les aides fédérales et cantonales.

Idem pour les projets de transformation, une mesure fédérale qui ne peut financer que 80% des coûts du projet. Ces projets doivent permettre à une structure de se réorienter ou de diversifier ses activités afin de pérenniser son existence, ou simplement d'être à même de pouvoir maintenir une activité. A noter dans cette catégorie le projet PANO qui a déjà abouti, et qui a offert à plusieurs artistes locaux une visibilité bienvenue alors que les musées étaient fermés, en proposant des expositions dans les vitrines des Galeries du Rivage (3 artistes exposées et exposés en 2021 et 6 pro-

grammé-e-s pour 2022). Concernant les projets de relance, ils peuvent prendre différentes formes eux aussi, notamment celle d'événements compatibles avec les mesures de protection et permettant d'offrir du travail à de nombreux artistes à l'arrêt. Parmi ceux déjà mis en oeuvre, nous pouvons citer le (F)estival Les Eaux Courantes qui a présenté, en extérieur, des performances « poésiques » en solo et duo avec une petite jauge réalisable malgré les restrictions.

Les bourses de recherche et création artistiques ont quant à elles été accordées aux artistes professionnelles et professionnels domiciliées et domiciliés à Vevey qui n'avaient pas bénéficié d'une bourse cantonale et qui étaient confrontées et confrontés à une perte de revenus ou empêchées et empêchés de poursuivre leur pratique (par exemple les musiciennes et musiciens privés des revenus des concerts). En effet, l'objectif était ici la relance de la création artistique veveysanne pour ne pas risquer à terme l'appauvrissement du tissu culturel local.

Au final, deux dossiers ont été refusés car ils n'entraient pas dans les critères fixés par la directive d'application. Au total, Fr. 374'600.- ont été attribués sur un total demandé de Fr. 590'235.-. Les dossiers recevables ont reçu tout ou partie du montant sollicité, soit des montants allant de Fr. 3'000.- à Fr. 10'000.- au maximum (cf. tableau récapitulatif en fin de rapport). À noter que la somme de Fr. 120'138.- a été octroyée par le secteur Sport.

Enfin, comme c'est la pratique pour tout suivi de subventionnement, des bilans seront exigés de la part de toutes les personnes bénéficiaires, une fois leur projet achevé.



Subventions nominales (lignes au budget)

De même que pour les subventions ponctuelles, le Service de la culture soutient et accompagne des organismes établis à Vevey qui sont bénéficiaires d'une ligne budgétaire spécifique octroyée par le Conseil communal. En 2021, il s'agissait d'un soutien total Fr. 1'509'000.- attribué à 27 organisations.

Les paragraphes suivants présentent, par domaine, les activités de ces organisations au bénéfice d'une subvention nominale.

Musique

Association ATAC - Rocking Chair

Soutenu par la Ville de Vevey depuis sa création en 1992, le Rocking Chair (RKC) a été fondé et est géré par l'Association Tou-te-x-s Artistes Confondu-e-x-s (ATAC). Des professionnelles et professionnels salariés ainsi qu'une équipe de bénévoles assurent la gestion et le bon fonctionnement de la salle, sous la supervision du comité de

l'association. L'objectif de l'ATAC est de promouvoir les musiques actuelles en proposant une offre de qualité, attractive et variée. Principale salle de concert de la région, avec une capacité de plus de 500 places et un matériel technique de pointe, le RKC a su s'imposer dans le paysage musical suisse. Sa programmation est équilibrée, entre promotion des groupes locaux et régionaux, découverte de talents de toute la Suisse et accueil d'artistes internationaux.

Les soirées au RKC peuvent être réparties en trois catégories : production, coproduction et partenariat. Cette répartition permet au RKC de promouvoir sa propre ligne de programmation tout en offrant une diversité au public et un lieu de représentation pour d'autres acteurs et actrices culturelles, principalement de la région. L'utilisation de la salle se fait aussi en journée lorsque que s'y déroulent des animations pour enfants et jeunes, compétitions de danse, résidences de groupes, tournages, formations ou encore enregistrements. Lors de la saison 2020-2021, seuls 16 événements sur 27 initialement prévus ont pu être maintenus, rassemblant un total de 1'341 personnes amatrices de musique. Ce total ne correspond qu'à un tiers de la fréquentation des années précédentes et s'explique par la capacité réduite imposée par les mesures sanitaires en vigueur. Dès novembre 2020, le RKC a dû refermer ses portes provoquant l'annulation de plusieurs soirées jusqu'à mai 2021. Le FFIFA, festival de femme.x.s insoumise.x.s et fière.x.s en action, a pu toutefois avoir lieu début juin 2021 avec une programmation réduite et adaptée au contexte de pandémie. Le RKC, au cours de sa saison 2020-2021, a dû s'adapter aux mesures et directives sanitaires imposées en proposant plusieurs projets sans public tels que des résidences, des cours techniques, des créations musicales ou des tournages vidéo. Le concept de résidences Kabarett Coco créé en 2020 a ainsi été repris durant l'été 2021. Par ailleurs, le maintien du lien avec le public a également pu être assuré grâce à des actions de communication tel que des affiches spéciales, mais aussi la création d'une crèche de Noël interactive à l'extérieur et l'expression de la fermeture du RKC par la fresque sur la façade ouest.

Festival Nox Orae

Nox Orae est un festival à taille humaine, proposant une programmation alliant pointures internationales et jeunes talents suisses, dans l'écrin de verdure du Jardin Roussy à La Tour-de-Peilz. Fondé en 2010 par l'Association Tou-te-x-s Artistes Confondu-e-x-s (ATAC), le festival est géré de manière indépendante depuis 2012 par l'Association Nox Orae. Un comité d'organisation composé de sept personnes s'investit bénévolement tout au long de l'année et s'entoure d'une équipe professionnelle mandatée et d'une centaine de bénévoles pour réaliser le festival.

La 11^e édition de Nox Orae a connu une très forte fréquentation, malgré les aléas de la programmation, qui aura changé quatre fois du mois de mai et jusqu'au deuxième jour du festival le 28 août. Le public a répondu présent malgré les contraintes liées au certificat Covid, à tel point que, pour la première fois de son histoire, les deux soirées du festival étaient complètes (2'877 personnes au total sur deux jours). Le positionnement de niche de la Nox Orae, l'annulation des grands festivals de l'été, ainsi que le besoin des spectatrices et spectateurs de se retrouver après une année morose, ont contribué au succès de l'édition 2021. Néanmoins, les conséquences de la situation sanitaire



ont beaucoup fatigué l'équipe d'organisation, qui a dû constamment se réinventer et s'adapter aux nouvelles mesures, le festival ayant failli être annulé à nouveau.

Festivalocal

Le Festivalocal propose au printemps, dans le cadre du Jardin du Rivage, un festival gratuit avec une programmation musicale variée, offrant l'opportunité aux différents publics de se rencontrer et de profiter de nombreux spectacles et animations, entre musiciennes et musiciens, DJ's, jongleuses et jongleurs, cracheuses et cracheurs de feu et acrobates. Les éditions 2013 à 2016 du Festivalocal avaient été organisées par l'association du même nom. Depuis 2017, c'est l'Association Le Local qui a repris la programmation et la coordination de la manifestation. En 2021, l'association a préparé un festival avant de devoir l'annuler au vu des mesures sanitaires qui ne permettaient pas un événement de grande ampleur.

Association Live in Vevey

Live in Vevey pilote un concept unique en Suisse en offrant à des musiciens et musiciennes professionnelles la possibilité de participer à des résidences de jazz d'une semaine. En soirée, des concerts ouverts au public sont organisés. L'association Live in Vevey déploie ses activités dans le foyer du Théâtre Oriental-Vevey. La saison 2020-2021 a débuté par une collaboration avec le Festival Images à l'Eglise Sainte-Claire, puis une résidence de trois artistes qui ont pu présenter un nouveau projet et profiter de parfaire leur répertoire en vue de l'enregistrement d'un album. Les mesures sanitaires ont ensuite obligé l'association à reporter une grande partie des résidences et concerts. Ceux-ci ont repris en avril et mai, avant la pause estivale. Les artistes dont le passage a été annulé en 2021 ont reçu une partie de leur cachet et l'assurance d'être reprogrammés durant la saison suivante. Par ailleurs, le projet d'enregistrement d'un pianiste a été soutenu financièrement suite à l'annulation de sa résidence. La subvention de la Ville a aussi permis le remplacement de matériel technique vieux de plus de 20 ans.

Autour du Monde

Depuis 2003, le bar scène le Bout du Monde accueille et soutient les activités de l'association Autour du Monde qui programme des animations culturelles tout au long de l'année. Concerts, lectures, contes, soirées dansantes, performances, soirées jeux de société, projections et conférences se succèdent dans cet important lieu culturel romand, offrant de la visibilité aux artistes confirmés et jouant le rôle de tremplin pour les nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants. Toutes les soirées sont au chapeau, garantissant un accès à toutes et tous.

En 2021, malgré le contexte de pandémie, près d'une cinquantaine d'événements ont pu avoir lieu. Sur 49 événements, seuls 14 ont eu lieu dans l'Antre du Bout du Monde qui est normalement le lieu d'activités principal pour Autour du Monde. Durant tout l'été la Roulotte des Flibustiers a été installée au bas de la Grande Place. Ce lieu a accueilli 23 animations et attiré près de 4'000 personnes. En novembre, la dixième édition du Festival du Bout du Monde a eu lieu au Théâtre Oriental-Vevey durant trois soirées. L'association a continué son travail au fil des mois, mais les difficultés persistantes rencontrées par le Bout du Monde, qui accueille les activités et soutient le fonctionnement de l'association, ont nécessairement des répercussions sur l'offre culturelle de Autour du Monde.

Septembre Musical

Le Septembre Musical Montreux-Vevey a été créé en 1946. Ce festival de musique classique se déroule chaque mois de septembre dans divers lieux montreusiens et veveysans. Depuis 2019, chaque année un pays est mis à l'honneur : sa musique classique, ses musiciennes et musiciens, ses orchestres, ses compositrices et compositeurs ou solistes et ses traditions. L'Autriche, qui devait être à l'honneur en 2021, le sera finalement en 2022. L'édition 2021 a donc fait place aux artistes, compositeurs et ensembles suisses. En effet, toutes les grandes phalanges suisses étaient présentes, notamment l'Orchestre de la Suisse Romande et l'Orchestre symphonique de Lucerne. Les 14 concerts et spectacles organisés en 2021, ainsi que la masterclass, ont réuni 7'000 spectatrices et spectateurs autour de 400 artistes. Autres faits marquants de l'édition 2021 : un concert gratuit pour les enfants, l'annulation du festival « off » et la baisse des recettes de billetterie causée par la situation de pandémie. Le soutien de la Ville de Vevey a permis de financer le festival « in ». En 2021, une nouvelle convention quadripartite liant la fondation à l'Etat de Vaud, à la Ville de Montreux ainsi qu'à celle de Vevey a pu être signée.

Arts et lettres

Née dans les années 1930, l'Association Arts et Lettres a pour ambition de contribuer à la formation de liens et d'échanges authentiques entre les artistes de Vevey et de l'étranger. Chaque année, Vevey reçoit ainsi la visite des plus grands artistes du monde de la musique de chambre pour des concerts marqués par l'excellence. Lors de la saison 2020-2021, treize concerts étaient au programme, dont six ont dû être annulés en raison des mesures sanitaires en vigueur. Néanmoins, sept concerts ont pu avoir lieu dans le respect de la jauge de cinquante personnes en salle. La fréquentation des concerts est restée stable avec 75 mélomanes pourvus d'un abonnement de saison, auxquels s'ajoutent progressivement les acheteuses et acheteurs de billets à la caisse du soir.

Concours international de piano Clara Haskil

L'association Clara Haskil organise un concours international biennal de piano en hommage à Clara Haskil, pianiste suisse d'origine roumaine qui a transcendé l'art de l'interprétation musicale par son humilité et son respect face au texte musical. Les buts de l'association sont également la recherche d'une musicienne ou d'un musicien qui poursuit ces mêmes valeurs et l'organisation de différents programmes pédagogiques et activités publiques en relation avec les valeurs du concours. En 2021, la phase finale du concours a réuni 24



Concert de Juhee Lim lors de la finale -
Concours Clara Haskil
© Céline Michel

candidates et candidats sélectionnés parmi les 133 candidatures reçues. La lauréate primée en 2021 fut la pianiste japonaise Yumeka Nakagawa. Du 27 août au 3 septembre, neuf épreuves ont eu lieu à Vevey attirant 2'500 spectateurs et spectatrices. Le contexte de pandémie a grandement compliqué l'organisation, car les artistes venaient de partout dans le monde (dix nationalités). Néanmoins toutes les activités ont pu être maintenues.

Lavaux Classic

Lavaux Classic est un festival de musique classique inscrit dans le patrimoine et le paysage du Lavaux. Parmi ses objectifs, il vise à transmettre la musique classique au plus grand nombre, rendre celle-ci accessible, atteindre des publics non-initiés, faire profiter au public de la région et d'ailleurs des richesses et particularités du Lavaux. Depuis 2019, le festival a lieu sur trois temps, au rythme de la vigne : la taille en février, la floraison en juin et les vendanges en septembre. En 2021, le concert prévu en février à Vevey a dû être annulé. Le festival a ensuite pu avoir lieu en juin puis en septembre, avec 20 concerts (dont trois gratuits), trois ateliers pour enfants et la finale du concours s'adressant aux étudiantes et étudiants de l'HEMU (Haute École de Musique). Au total, Lavaux Classic a réuni 69 artistes et 2'100 festivalières et festivaliers. Les difficultés majeures liées à la situation sanitaire ont été l'impossibilité d'inviter des artistes internationaux, la réduction des jauges et l'adaptation aux mesures changeantes. Pour rappel, depuis 2019, la Ville de Vevey est signataire d'une convention (en cours de renouvellement) avec Lavaux Classic, aux côtés des communes de Pully et de Bourg-en-Lavaux, ainsi que de l'État de Vaud.

Association du Quartier de la Valsainte

L'Association du Quartier de la Valsainte (AQV) organise le Festival de la Valsainte qui propose spectacles, concerts et diverses animations dans la



Ambiance au Festival de la Valsainte
© Association du Quartier de la Valsainte (AQV)

grande cour du quartier. L'AQV a pour objectif de promouvoir et sauvegarder l'une des dernières parcelles historiques de Vevey et contribuer ainsi à la préservation d'un patrimoine architectural typique de la ville. En 2021, une nouvelle édition a pu avoir lieu sur deux week-ends durant lesquels 19 groupes ont joué devant près de 1'000 personnes.

Société des Concerts de St-Martin

La Société des Concerts de St-Martin publie chaque année un programme de demi-saison regroupant huit concerts d'orgue (seul ou accompagné de solistes et/ou d'instrumentistes) donnés dans le Temple Saint-Martin et l'Eglise Sainte-Claire. Chaque concert draine entre 50 et 150 amatrices et amateurs de musique. La programmation 2020-2021 prévoyait dix concerts au lieu des huit concerts habituels en raison du report des deux derniers concerts de la saison 2019-2020 empêchés par le contexte de pandémie. Malheureusement seuls trois ont pu avoir lieu et sept ont été reportés à la saison suivante. Heureusement la saison s'est terminée sur une note positive avec un concert d'orgue et de trompette que les artistes ont eu la générosité de jouer deux fois sans supplément de cachet devant un public limité à 50 personnes.

Chœurs, chorales et orchestres

Le Service de la culture est régulièrement en contact avec les chœurs, chorales et orchestres locaux pour des conseils, de l'aide à la promotion, des remboursements de salles et des soutiens financiers. En 2021 les chœurs et orchestres ont été l'un des secteurs culturels les plus touchés, car les mesures sanitaires ont imposé de fortes restrictions sur les répétitions, voire leur interdiction. L'Orchestre de Ribaupierre a été à l'arrêt complet (répétitions et concerts) jusqu'en mai 2021, moment où des répétitions réduites (15 personnes maximum) ont pu reprendre. Puis en août, la préparation de deux concerts a pu démarrer. En novembre l'orchestre a donc fait son retour sur scène à la salle del Castillo après deux années d'absence ; avec au programme, des compositions de Robert Schumann et Franz Schubert. Le deuxième concert, prévu à Lausanne, a dû être annulé à la dernière minute pour cause de cas de Covid.

La Lyre de Vevey n'a, quant à elle, pas pu se présenter en public durant l'été, comme c'est le cas habituellement. En septembre, les répétitions en *tutti* ont pu reprendre en vue des concerts annuels qui auront lieu exceptionnellement au mois de janvier 2022 - au lieu du mois de décembre. L'harmonie municipale n'a pas connu de démission en 2021, mais il s'agit d'une problématique touchant beaucoup d'autres sociétés de musique du canton.

Tributaire des mêmes restrictions que les orchestres, Chœur à Corps a organisé des week-ends de

répétitions afin de rattraper le retard pris sur l'avancement de sa nouvelle création « Il est où le bonheur ? ». Une délégation du chœur a participé à un spectacle de Thierry Romanens (Salut la Compagnie) présenté au Théâtre Le Reflet, une collaboration qui sera renouvelée en 2022.

Enfin, le Montreux Choral Festival n'a pas organisé d'édition en 2021 au vu des difficultés de planification et d'organisation d'un événement à portée internationale. Aucune subvention n'a ainsi été versée. Une nouvelle édition du festival est prévue sur un jour en 2022.

Arts Visuels / Photographie / Cinéma Fondation Vevey ville d'images

La Ville de Vevey s'est dotée, dans les années 90, d'un label politico-administratif, « Vevey, ville d'images », destiné à illustrer son positionnement en matière de culture, de tourisme et d'économie. La Fondation Vevey ville d'images (FVVI) valorise ce label et lui assure une réalité événementielle tangible pour les médias, les citoyennes et citoyens et le grand public. Elle compte trois activités principales, regroupées sous l'entité opérationnelle « Images Vevey », qu'elle développe sur une période de deux ans : le Festival Images Vevey (années paires), volet événementiel et grand public ; le Grand Prix Images Vevey (années impaires), bourses d'aide à la création ; et depuis 2010, une programmation annuelle à l'Espace Images Vevey, vitrine permanente d'Images Vevey.

En 2021, pour la première fois depuis sa création, le Grand Prix Images Vevey s'est déroulé en ligne en raison du contexte de pandémie. Début mai, le Jury international présidé par le photographe, curateur et écrivain Teju Cole s'est réuni en visioconférence pour délibérer sur les nombreux dossiers reçus. Le Grand Prix Images Vevey permet à un ou une artiste de réaliser un nouveau projet photographique sur un an, puis de le présenter l'année suivante au Festival Images Vevey. Ce concours représente un soutien unique à la création contemporaine avec une liberté de choix du sujet comme du genre. Le Jury a sélectionné des projets lauréats d'artistes provenant d'Afrique du Sud, des Etats-Unis, d'Italie, d'Autriche, du Guatemala et du Pérou.

Depuis l'été 2019, Images Vevey s'est également associé au Festival Images Gibellina (anciennement : Gibellina PhotoRoad) qui a lieu les étés des années impaires en Sicile. En tant que partenaire principal de cette manifestation, la FVVI s'est engagée à accompagner dans son développement cette première biennale dédiée à la photographie *open air* en Italie. Lors de l'édition 2021 qui a eu lieu du 30 juillet au 29 août, Images Gibellina a présenté plus de 30 expositions aux amatrices et amateurs de photographie, d'architecture et d'aventure.

Deux autres événements ont marqué l'année. Tout d'abord la FVVI a co-organisé une manifestation avec le magazine « L'Illustré » à l'occasion de leur 100e anniversaire. Ensuite, en septembre 2021, après plus de deux années de transformations, le nouvel Espace Images baptisé « L'Appartement » a ouvert ses portes dans les anciens appartements des cheminots à la gare CFF de Vevey. Offrant un espace d'environ 220 m², cette vitrine fait le lien entre les deux éditions de la biennale Images Vevey et contribue à faire vivre le label « Vevey, ville d'images » de manière permanente. Entièrement gratuit, ce lieu se situe au 2^e étage du hall central de la gare et a déjà accueilli une quinzaine de projets suisses et étrangers.





L'Appartement - Espace Images Vevey, situé dans le hall principal de la gare CFF de Vevey
© Images Vevey

PictoBello

PictoBello est une manifestation organisée au mois de juin par le Service de la culture. Vingt dessinateurs et dessinatrices professionnelles de Suisse et de l'étranger reçoivent une invitation à dessiner à l'extérieur, pendant une journée, sur des panneaux de format monumental installés dans les rues et sur les places de Vevey. Les œuvres restent ensuite installées dans l'espace public pendant trois semaines, puis font l'objet d'une publication. Lors de chaque édition, PictoBello invite également une autrice ou un auteur à écrire un court texte sur une thématique choisie. Celui-ci sert à guider l'imaginaire des artistes et à accompagner les passantes et passants dans leur parcours.

La 17^e édition s'est déroulée le samedi 19 juin 2021. Les artistes, dont l'invitée et l'invité d'honneur, Maurane Mazars et Edmond Baudoin, ont tiré leur inspiration du scénario « 8 millions de voix » imaginé par Roxane Gray sur le thème des 50 ans du droit de vote et d'éligibilité des femmes en Suisse. En plus des quatre lieux habituels de PictoBello situés à la Grenette, au bas de la Place du Marché, à la Place de l'Hôtel-de-Ville et à la Place de la Gare, un cinquième et nouveau lieu a été ajouté : le Jardin du Musée Jenisch Vevey.

En raison des mesures sanitaires liées à la pandémie, l'habituel vernissage de fin de journée n'a pas pu avoir lieu. Néanmoins, pour garder le lien entre le public et les artistes, deux visites guidées ont été organisées durant la journée de création. De plus, les livres du fonds de bandes dessinées d'autrices « PictoBella » ont été présentés avec un stand sous la Grenette animé par la Bibliothèque municipale et la marraine du fonds, l'artiste suisse Anna Sommer.

Collectif RATS - Espace Indiana

Le collectif regroupe des artistes sortis des hautes écoles d'art romandes (ECAL, HEAD, ECAV/édhéa) et actifs dans diverses disciplines (arts visuels, performance, édition, musique). Pendant cinq ans (2012-2016), le collectif organisait des expositions dans l'ancien Grand Café des Mouettes en accord avec le propriétaire. Au printemps 2017, il avait inauguré ses nouveaux espaces

de travail au bâtiment Verger 10 - dont « Indiana », un espace permettant la programmation de quatre à cinq expositions par année. En 2020, le collectif RATS a par ailleurs décidé de se renommer en "Espace Indiana", du nom de l'espace d'art adjoint aux ateliers. L'association poursuit toujours les mêmes buts, à savoir, organiser et faciliter des événements culturels en ville de Vevey, notamment dans le domaine des arts visuels.

En 2021, la programmation du collectif comptait quatre expositions d'artistes venant de Vevey, de la Suisse romande et d'Argentine, ainsi que des projections d'un film d'auteur et d'un documentaire. Des courtes résidences ont pu être proposées à trois des artistes qui exposaient. Les mesures sanitaires ont obligé d'adapter l'accès du public, notamment par des visites sur rendez-vous ou en petit groupe. En moyenne, 200 personnes ont visité chaque exposition et 20 personnes ont assisté aux projections.

Association Einzweidrei

Fondé en 2006, le collectif Einzweidrei est une association d'artistes de Vevey œuvrant pour la promotion de la création contemporaine. Elle organise des expositions, édite des publications et soutient la production de vidéos d'artistes. Einzweidrei a pour mission de présenter chaque année cinq expositions, une résidence internationale, des projections, des lectures et des conférences.

La saison 2020-2021 a été marquée par le déménagement de l'association de l'espace Emergency à l'espace « Borax » consacré à l'art contemporain de petit format et aux bijoux contemporains. Un public fidèle était au rendez-vous de l'ouverture du nouvel espace, situé dans les Anciennes Prisons de Vevey. Une dizaine de bijoutières et bijoutiers suisses et internationaux ont été exposés en 2021. Face au contexte de pandémie, l'association Einzweidrei a dû s'adapter aux mesures restrictives et a mis en place un agenda de réservation pour pouvoir visiter les expositions en nombre restreint.



Exposition collective «Memento Mori» - Espace Borax
© scénographie GABARIT - Laurent Pavy

VIFFF

Le Vevey International Funny Film Festival (VIFFF) est l'un des seuls festivals de cinéma au monde dédié au genre comique, à qui il entend rendre ses

lettres de noblesse. La 7e édition du festival a remporté un franc succès avec une fréquentation record. Plus de 5'000 spectatrices et spectateurs se sont déplacés contre 3'000 les années précédentes. Afin de répondre à la demande, l'ouverture d'une quatrième salle de projection a été nécessaire ce qui a permis, par ailleurs, la création d'un nouveau programme intitulé « VIFFFF explore ». Le programme était composé de 46 projections durant le festival, neuf projections scolaires en amont de celui-ci, deux ateliers jeune public et deux soirées festives qui se sont déroulées à l'Oriental-Vevey (karaoké) et au Café littéraire (soirée dansante). La réalisatrice, scénariste et comédienne Coline Serreau était l'invitée d'honneur de l'édition 2021. Si le festival a été directement impacté par le certificat Covid devenu obligatoire dans tous les lieux culturels, le bar extérieur sous la Grenette, lui, en était exempté. Les mesures sanitaires ont pesé sur l'événement : en termes de fréquentation, car les jauges des salles étaient limitées ; au niveau des tests, car ceux-ci étant devenus payants, ont dû être remboursés au staff ainsi qu'aux bénévoles ; et plus globalement, de nombreuses heures supplémentaires induites par le climat d'incertitude et la nécessité de planifier plusieurs scénarios d'organisation.

La Lanterne Magique

La Lanterne Magique propose aux enfants âgés de six à douze ans résidant dans la région de la Riviera, un programme de sensibilisation et de découverte cinématographique, alliant médiation culturelle et éducation à l'image. Quelques jours avant chaque projection, les inscrites et inscrits reçoivent un journal illustré qui leur présente le film. Avant la projection, un spectacle amusant et interactif joué par des comédiennes et comédiens les prépare à la découverte du cinéma. L'association présente également le programme « La Petite Lanterne » destiné aux enfants dès quatre ans, accompagnés de leur famille. L'offre étant proposée aux élèves scolarisés à Vevey, l'association est soutenue par le Service de la culture.

Le 23 juin 2021, l'association a fêté ses 25 ans lors d'une séance extraordinaire, puis, en octobre, une séance commune a eu lieu en partenariat avec le VIFFFF (Vevey International Funny Film Festival). La fermeture des cinémas a eu pour conséquence l'arrêt des projections en salle jusqu'au mois d'avril 2021. Une partie des projections ont pu être reportées au printemps. Par ailleurs, afin de maintenir un lien avec le public, dès la fermeture des salles de cinéma, un film en ligne a été proposé chaque mois. Sur toute l'année, huit projections ont pu avoir lieu et six ont dû être annulées.

Film Location Riviera

Film Location Riviera (FLR) est une association rattachée à Montreux-Vevey Tourisme. Le but de cette structure est de mener une politique d'accueil de tournages de films dans la région. FLR est membre de l'association Film Commission Switzerland, nouvellement créée, et siège dans son comité. En 2021, trois projets ont été soutenus financièrement par FLR et quatre ont reçu un soutien logistique, administratif et/ou relationnel. Enfin des soutiens pour le repérage et des conseils pour des tournages ont également été dispensés par l'association au cours de l'année.

Trois Petits Points

La compagnie Les Trois Petits Points accueille, promeut et soutient toute création émanant de jeunes artistes sur la Riviera vaudoise. A ses débuts, la structure se destinait au théâtre. Elle s'est depuis ouverte également au cinéma. En parallèle à ses propres créations, la compagnie donne des cours de cinéma à Lafabrik Cucheturelle à Vevey.

En 2021, la compagnie a mis en scène la pièce de théâtre « Sainte-Jeanne des abattoirs » de Bertolt Brecht, au Théâtre Oriental-Vevey, mais sa programmation a été reportée à mars 2023 en raison du contexte de pandémie. De plus, elle a travaillé sur la mise en musique des poèmes de Brecht durant l'été. En parallèle, elle a participé à la production de six courts-métrages parmi lesquels se trouve le premier film de la compagnie coproduit par la RTS intitulé « J'ai envie d'te dire que j'sais pas quoi t'dire... tu vois c'que je veux dire ? ». Les productions des Trois Petits Points ont été diffusées sur des plateformes de vidéo à la demande et lors de festivals, notamment le VIFFFF (Vevey International Funny Film Festival).

En 2021, la compagnie a mis en scène la pièce de théâtre « Sainte-Jeanne des abattoirs » de Bertolt Brecht, au Théâtre Oriental-Vevey, mais sa programmation a été reportée à mars 2023 en raison du contexte de pandémie. De plus, elle a travaillé sur la mise en musique des poèmes de Brecht durant l'été. En parallèle, elle a participé à la production de six courts-métrages parmi lesquels se trouve le premier film de la compagnie coproduit par la RTS intitulé « J'ai envie d'te dire que j'sais pas quoi t'dire... tu vois c'que je veux dire ? ». Les productions des Trois Petits Points ont été diffusées sur des plateformes de vidéo à la demande et lors de festivals, notamment le VIFFFF (Vevey International Funny Film Festival).

Cinéma et aide aux tournages

En matière de politique culturelle suisse, le cinéma est du ressort de la Confédération en priorité (subsidiarité inversée) par le biais de son Office fédéral de la culture (section Cinéma), puis de la région par le biais de Cinéforum - Fondation romande pour le cinéma. Cependant, ces dernières ne soutiennent que rarement de petits projets réalisés par des équipes locales. C'est pourquoi les villes interviennent afin de permettre à ces derniers d'exister. Le Service de la culture accorde donc parfois des aides ponctuelles pour soutenir la réalisation de courts-métrages ou de films documentaires par des structures de production locales. En 2021, un projet de film documentaire a ainsi pu être soutenu.

Danse

Dansomètre - Espace de création pour la danse contemporaine

Le Dansomètre est un espace de travail dédié à la création chorégraphique professionnelle. Mis à disposition gratuitement par la Ville, la gestion du lieu est confiée à la compagnie Prototype Status, sous la direction de la chorégraphe Jasmine Morand qui y bénéficie d'une résidence artistique permanente. La compagnie met également en place l'agenda des résidences et encadre les activités. Situé depuis 2016 à l'Athénée, le Dansomètre vise à encourager le rayonnement de la danse contemporaine en offrant des possibilités de résidences aux compagnies tant émergentes que confirmées, venant de toute la Suisse. Un programme d'activités de médiation culturelle et d'ateliers destinés à un large public y est régulièrement proposé, ainsi que des rencontres professionnelles. En 2021, le Dansomètre a pu maintenir son activité normale dans l'ensemble. Les utilisateurs et utilisatrices, venant majoritairement du milieu professionnel du spectacle, ont pu bénéficier de l'espace pour les résidences (15 compagnies au total sur toute l'année). Deux portes ouvertes ont été organisées pour permettre au public d'avoir un aperçu du travail des compagnies en résidence. Ces événements sont gratuits et proposent un moment d'échange sur les processus créatifs. Parmi les ateliers proposés au Dansomètre, six étaient destinés à des jeunes (dès 15 ans) en collaboration avec la structure INIZIO de l'OSEO-Vaud.

Les compagnies de danse

L'année 2021 a été plutôt fructueuse pour Prototype Status. Le projet « LUMEN » qui avait été pré-

senté en première au Festival de la Bâtie 2020, a été présenté en région parisienne lui donnant une visibilité prometteuse pour d'éventuelles tournées internationales. Toutefois, certaines représentations initialement prévues en février 2021 ont dû être reportées à l'automne en raison des mesures sanitaires en vigueur alors. Ce projet a également reçu, en septembre 2021, le Prix du spectacle suisse de danse 2020 remis par l'Office fédéral de la culture à la pièce la plus remarquable de l'année écoulée. La compagnie a par ailleurs continué de tourner certaines de ses productions moins récentes comme « MIRE » et « Underground » en Île-de-France ainsi que « Caso & Caos » en Suisse alémanique. Prototype Status continue son activité avec sa prochaine création intitulée « ARIA » qui sera présentée en première au Théâtre Oriental-Vevey en janvier 2022.

La compagnie ADN Dialect bénéficie d'un local (Le Clabo) mis à disposition par la Ville dans les sous-sols du SwissMedia Center. Il est utilisé pour les répétitions de la compagnie, des actions de médiation, des ateliers et des cours. En mars 2021, la compagnie a dévoilé en *live streaming* son spectacle « No Plan B » au Théâtre le Reflet. Par la suite, cette production a subi de nombreuses annulations pour cause de situation sanitaire. ADN Dialect a également travaillé sur une nouvelle création, intitulée « FUGA », qui sera présentée en 2022. Tout au long de l'année a eu lieu la septième édition du projet « Ghetto Jam » (promotion de l'art chorégraphique et sensibilisation de la jeunesse aux métiers de la scène) dont le spectacle « Keep Up » a été joué sur la scène estivale de La Passagère. Autres projets menés en 2021, la réalisation d'un court-métrage intitulé « Scène Coupée » et la création de la pièce « K.ID ».



« No Plan B »
de ADN Dialect
© Edouard Curchod

mances participatives, intitulées « Tondorunderd » et « EN PISTE ! », ont eu lieu à Vevey en co-production avec la Fête de la Danse. De plus, le nouveau projet « Le milieu » a gagné l'appel à projet national du « kicks ! festival ». Ce spectacle sera créé au Théâtre Oriental-Vevey en mai 2022, puis sera joué au Schlachthaus à Berne et au LAC à Lugano. « Le milieu » fait également parti des dix lauréats du « Prix coup de Cœur » décerné par le Pour-cent culturel Migros (Vaud).

Fête de la Danse

Créée pour la première fois à Zürich en 2006, la Fête de la Danse est aujourd'hui fortement ancrée dans le paysage culturel en sa qualité d'événement incontournable pour toutes les personnes passionnées et amatrices de danse, ainsi que pour le grand public. Après une édition annulée en 2020 et remplacée par un programme en ligne nommé « DisDance », la 16ème édition de la Fête de la Danse a pu avoir lieu en 2021 et a marqué la réouverture des lieux culturels. Bien que réduite, la programmation artistique à Vevey était variée et a présenté cinq performances à la Salle del Castillo et un spectacle jeune public à l'Oriental-Vevey. De plus, des cours d'initiation à la danse ont été proposés ainsi qu'une exposition qui s'est tenue dans les murs de l'Eglise Sainte-Claire et diverses projections à la Bibliothèque municipale et au cinéma.

Théâtre / Arts de la scène

Théâtre Le Reflet

Avec ses 700 places, le Théâtre Le Reflet est l'un des plus grands théâtres d'accueil de l'arc lémanique. Géré par la Fondation des Arts et Spectacles (FAS), sa ligne de programmation se veut pluridisciplinaire avec une priorité faite aux productions théâtrales contemporaines et classiques ainsi qu'aux créations romandes. Une cinquantaine de spectacles sont accueillis chaque saison et deux à trois productions vaudoises y sont coproduites. Premier théâtre romand porteur du label Culture inclusive, le Reflet s'engage par ailleurs durablement sur la voie de l'inclusion et de la participation culturelle. Dans cette optique, sont proposés des spectacles en audiodescription pour les spectatrices et spectateurs malvoyants et aveugles, la traduction en langue des signes française pour les spectatrices et spectateurs sourds et la signalétique a été adaptée selon les recommandations de personnes expertes du domaine. Le Reflet a affiché une très belle fréquentation pour les huit premiers spectacles de la saison 2020-2021 puis, dès la fin du mois d'octobre 2020, plusieurs annulations et reports de spectacles se sont succédés en raison du contexte de pandémie. Sur plus de 50 spectacles prévus pour un total de 156 représentations, seuls 12 spectacles et 40 représentations ont réellement pu avoir lieu. Grâce à des solutions compatibles avec la crise sanitaire, Le Reflet a pu rebondir et proposer la création de nouveaux spectacles au public dès le mois de jan-



« Band(e) à part » du Collectif Duncan -
Midi Théâtre, Le Reflet - Théâtre de Vevey
© Carlo De Rosa

La compagnie Fréquence Moteur a poursuivi en 2021 son travail artistique, entre danse contemporaine, musique et performance. Deux perfor-

vier 2021, avec entre autres la représentation en scolaire et la diffusion en streaming de la nouvelle création de la compagnie ADN Dialect intitulée « No Plan B » ou encore avec la création du spectacle « C-o-n-t-a-c-t » qui permettait au public de se retrouver plongé dans la tête et les pensées de la protagoniste par le biais de leurs smartphones et d'un casque audio. Les résidences de création, quant à elles, ont pu être maintenues ainsi qu'un certain nombre de représentations scolaires et d'actions de médiation.

Théâtre Oriental-Vevey

Depuis sa rénovation en 2014, l'infrastructure du Théâtre Oriental-Vevey est parfaitement adaptée à la création théâtrale et chorégraphique professionnelle. Les compagnies en création profitent de salles de lecture et de répétition, d'équipements techniques, ainsi que des conseils et compétences de l'équipe du théâtre, en vue de présenter au public, dans la salle de spectacle, le fruit du travail réalisé pendant plusieurs semaines de résidence dans ce lieu. Chaque saison comprend entre 12 et 15 projets (théâtre, danse, jeune public, musique contemporaine). Le foyer de l'Oriental accueille également l'association « Live in Vevey » et ses résidences et concerts de jazz. Les salles sont par ailleurs régulièrement louées ou prêtées gracieusement à des associations et des artistes qui ont besoin d'un espace de travail de manière ponctuelle. Lors de la saison 2020-2021, 13 spectacles sur 18 ont pu être présentés au public malgré les fermetures obligatoires liées au contexte de pandémie. Ce sont donc cinq projets qui n'ont pu être présentés que lors de sessions professionnelles. Parmi eux, quatre ont été reprogrammés pour les saisons 2021-2022 et 2022-2023. Le programme de la saison 2020-2021 était composé de représentations théâtrales et musicales ainsi que d'un spectacle de danse tout public. Consécutivement à des économies réalisées exceptionnellement sur certains frais de promotion (flyer et mailing), un montant pourra être consacré à la reprogrammation des spectacles n'ayant pas pu être présentés au public.

Par ailleurs, la convention tripartite reliant l'Oriental à l'Etat de Vaud et la Ville de Vevey, arrivée à échéance en fin d'année, a pu être renouvelée.

Théâtre de la Grenette

Le Théâtre de la Grenette est une scène spécialisée dans l'humour sous toutes ses formes, qui peut accueillir 70 personnes. La saison compte entre 40 et 50 représentations pour une fréquentation d'environ 3'000 spectatrices et spectateurs. Véritable plate-forme d'expression pour les comédiennes et comédiens en début de carrière, cette scène accueille également des artistes confirmées et confirmés, dont plusieurs viennent de Suisse romande. Le théâtre de la Grenette est géré par une association et une fondation. En raison de la fermeture des théâtres dès novembre 2020 et jusqu'en avril 2021, de nombreuses représentations ont été annulées (35 sur 49 prévues) ; une grande majorité de celles-ci se sont vues reportées sur la programmation de la saison 2021-2022. Cette saison a d'ailleurs débuté en juin à la place de septembre habituellement. La plupart des artistes ont travaillé, répété et créé leur spectacle sur place pour ne pas être complètement isolées et isolés.

Théâtre des Trois-Quarts

Le Théâtre des Trois-Quarts développe son activité entre création de comédies, accueils et école de théâtre. La salle de spectacle peut accueillir



48 personnes. La saison 2020-2021 s'annonçait prometteuse avec la programmation de 14 spectacles. Toutefois, la crise sanitaire a contraint le Théâtre des Trois-Quarts à fermer ses portes le 4 novembre 2020 pendant six mois, provoquant l'annulation de plus de la moitié des spectacles prévus. Seuls six spectacles ont pu être joués, dont trois sous des formes réduites. Pendant ces longs mois de fermeture, le Théâtre des Trois-Quarts a pu être rénové afin de proposer un plus grand confort pour le public et les artistes. Cette rénovation s'inscrit dans une démarche de renouveau que le théâtre souhaite pour sa saison 2021-2022 ; renouveau qui se reflète également dans le choix d'une programmation particulièrement variée.

Festival international des artistes de rue

Chaque fin d'été depuis 1992, les rues et les places de la vieille ville de Vevey accueillent le Festival international des artistes de rue. Durant trois jours, la manifestation gratuite permet de découvrir des artistes de rue suisses et étrangers. Toutes les formes d'arts de la rue s'y retrouvent : jongleurs et jongleuses, mimes, acteurs et actrices, acrobates, cracheurs et cracheuses de feu, clowns. L'édition 2021 tout comme celle de 2020 a dû être annulée en raison du contexte de pandémie. L'équipe organisatrice a alors mis en place une vingtaine de postes de télévision dans les vitrines de certains commerces de la vieille ville de Vevey qui diffusaient d'anciens spectacles du Festival en continu et ceci durant tout le mois d'août 2021. Par ailleurs, un artiste suisse a été invité pour un spectacle au Festival de la Tour en septembre à La Tour-de-Peilz. Le maintien de la subvention de la Ville de Vevey aura permis d'assumer les frais de la venue d'un artiste ainsi que la conception et la mise en place de la diffusion des anciens spectacles dans les vitrines.

Fête multiculturelle

La Fête multiculturelle est un événement annuel qui vise à mettre en avant la diversité et la richesse culturelle de la région. A travers des spectacles, de la nourriture, un cortège et d'autres activités, ce sont plus de 40 communautés qui sont mises en avant et dont le public peut découvrir la culture. Tout comme en 2020, la Fête multiculturelle a dû être annulée en raison des mesures sanitaires en vigueur. La subvention de la Ville n'a pas été versée.

Impro Riviera Events

Fondé en janvier 2010, le Collectif Impro Riviera Events a pour but de renforcer les liens entre les diverses équipes de la Riviera afin de faciliter la création et la participation à des événements liés à l'improvisation théâtrale. L'association propose,

entre autres, un festival annuel, des camps écoliers, des camps du collectif et des spectacles cartes blanches.

Le début de la saison 2020-2021 a été très particulier et écourté par les mesures liées à la pandémie. Ceci a obligé les improvisatrices et improvisateurs à se réunir en ligne jusqu'au mois de mai. Le festival annuel, nommé FIRE, a été annulé pour la deuxième année consécutive, car les équipes n'ont pas pu s'entraîner correctement et son déplacement n'était pas possible. La situation sanitaire particulière a aussi eu pour effet une adaptation des camps, lesquels ont connu une moins bonne fréquentation. Au deuxième semestre 2021, les cours ont pu reprendre et les équipes, réparties en quatre catégories (écolier, junior, senior et amateur), s'entraînent à nouveau régulièrement. Du côté des spectacles, ceux-ci devraient reprendre en 2022, mais l'association souffre des difficultés à se réunir, ce qui empêche le bon déroulement de la création de spectacles vivants.

Littérature et patrimoine

Café littéraire - Association Ekphrasis

Le Café littéraire poursuit sa ligne de programmation résolument éclectique tout en établissant des partenariats avec différentes structures et manifestations veveysannes (Bibliothèque municipale, VIFFF, etc.). Le Café littéraire propose une trentaine d'événements chaque année, il collabore régulièrement avec des auteures et auteurs et maisons d'édition romandes, développe ses propres soirées théâtrales ou musicales en donnant carte blanche à des artistes locaux, met sur pied des expositions, organise des projections et propose divers ateliers et animations culturelles tout au long de l'année. Bien que la programmation prévue entre janvier et avril 2021 ait dû être annulée en raison du contexte de pandémie, le Café littéraire a pu organiser une douzaine de soirées-concert en terrasse durant l'été ainsi qu'une programmation riche à partir de septembre, faite d'événements littéraires, de musique et d'arts graphiques. Un total de 23 événements culturels a été produit sur toute l'année.

Vibiscum

L'Association des Amis du Vieux Vevey réunit toutes celles et ceux qui ont à cœur l'histoire et le futur de la ville de Vevey. Afin d'en conserver et d'en promouvoir le riche patrimoine, l'association soutient plusieurs actions : l'installation de plaques historiques, l'organisation de conférences et d'excursions, la publication des « Annales veveysannes » et les activités du Musée historique de Vevey. En 2021, l'organisation des activités a dû être réduite de manière significative, à l'exception de trois événements ; une conférence en décembre à la salle du Conseil communal, l'installation d'une plaque commémorative sur l'ancien Hôtel d'Angleterre, et la parution du 18^e volume des « Annales veveysannes » sur le thème de « Vevey et son lac ». La subvention de la Ville de Vevey aura permis l'organisation de la conférence maintenue par l'association ainsi que la couverture des frais usuels et extraordinaires liés aux mesures sanitaires.

Université Populaire Vevey-Montreux

L'Université Populaire Vevey-Montreux propose des ateliers et des conférences sur des sujets variés dispensés par des spécialistes de différents domaines. Elle est soutenue par les communes de Chardonne, Corsier-sur-Vevey, Corseaux, Jongny, La Tour-de-Peilz, Montreux et Vevey. En raison du contexte de pandémie, les activités qui devaient avoir lieu au printemps 2021 ont dû être reportées

sur le programme 2021-2022. Toutefois, cinq ateliers de collage, d'initiation au slam et de soin par les plantes ont pu avoir lieu au centre œcuménique de Vassin à La Tour-de-Peilz, dans des conditions parfaitement adaptées à la situation sanitaire.

Collection d'histoire naturelle

La surveillance de la collection de la Ville est confiée par mandat au Musée cantonal de zoologie. Les objets sont stockés dans deux pièces au sous-sol du Collège des Crosets. La personne mandatée pour la conservation et l'entretien de la collection a effectué quatre contrôles au cours de l'année 2021. L'état des spécimens est stable et satisfaisant dans les deux pièces. Les déshumidificateurs, installés en juillet 2020, fonctionnent correctement avec un taux compris entre 30% et 45% d'humidité relative. Lors d'un contrôle effectué en juillet 2021, le changement des tubes lumineux présents dans les pièges à insecte a été effectué. Les tubes lumineux doivent être changés chaque année afin de garantir le bon fonctionnement de ces pièges. L'analyse des prélèvements effectuée dans les pièges a révélé que les collections sont difficilement accessibles aux spécimens nuisibles et, par conséquent, bien protégées. Par ailleurs, il convient de manipuler les pièces des collections en prenant des précautions telles que port de gants, masque et combinaison. L'achat de masques respiratoires spécifiques FFP3/V et de combinaisons jetables seront nécessaires pour l'année 2022. Enfin, les alertes de la société suisse des taxidermistes concernant l'arsenic présent dans les pièces anciennes a contraint la Direction du musée de zoologie à maintenir la décision de suspendre tous les prêts. Elle peut cependant autoriser l'emprunt de pièces par d'autres musées sous certaines conditions.

Sculptures et fresques

Le Service de la culture veille à la bonne conservation du patrimoine communal en matière de sculptures et fresques en plein air - planification, expertise artistique et mise à jour de l'inventaire - en collaboration avec TRA (anciennement la DEP) pour la coordination des travaux de restauration. Suite à la rénovation en 2019 de sa plaque commémorative, la sculpture de l'écrivain polonais Henryk Sienkiewicz, située dans le jardin du Grand Hôtel du Lac, a à son tour fait l'objet d'un entretien en 2021 en vue d'une visite de l'ambassadeur polonais pour la Suisse. D'autre part, la sculpture « Marteau » d'Adrien Chevalley, située à l'entrée ouest de la ville, a été retirée et fera l'objet d'une nouvelle proposition de l'artiste.

Autres soutiens et subventions

Edition littéraire et musicale

En 2021, le Service de la culture a soutenu 21 publications d'artistes et d'auteurs et auteurs basés à Vevey ou ayant un lien étroit avec la ville (romans, bandes dessinées, monographies, livres d'art). D'autre part, 13 albums de musique et deux tournées de groupes locaux ont bénéficié d'une subvention. Le Service de la culture remet systématiquement un exemplaire des disques et livres soutenus à la Bibliothèque municipale.

Remboursements de salles

Depuis de nombreuses années, le Service de la culture gère le remboursement des frais de location des salles veveysannes aux sociétés et associations locales (sans les frais techniques). En 2021, onze associations ont reçu un remboursement

Tableau récapitulatif des remboursements de frais de salles en 2021

| Ligne "Frais de salle, soirées de sociétés locales" n° 814.3653.07 | Budget 2021 | Comptes 2021 |
|--|---------------|---------------|
| | 50'500 | 16'000 |
| Bénéficiaires | Salle | Montant |
| Ambassade de Pologne à Berne | Del Castillo | 1'000 |
| Les amis du RBLs | Del Castillo | 1'000 |
| Société Coopérative d'Habitation | Del Castillo | 1'000 |
| Fondation Cully Classique | Del Castillo | 1'000 |
| Duo Symphonique | Del Castillo | 1'000 |
| FC Vevey United - Loto juniors Team Riviera | Del Castillo | 1'000 |
| Conservatoire de Musique | Del Castillo | 1'000 |
| Parti socialiste veveysan | Del Castillo | 1'000 |
| Association Concours Clara Haskil | Le Reflet | 3'700 |
| Fondation Septembre Musical Montreux-Vevey | Le Reflet | 3'700 |
| Riviera Tango Fiesta | Oriental | 600 |
| Totaux | 50'500 | 16'000 |

pour la salle del Castillo (8), celle du Théâtre de l'Oriental (1) et celle du Théâtre Le Reflet (2). Le nombre réduit de demandes s'explique par l'annulation de nombreux événements et la fermeture des lieux culturels. En 2020, sept remboursements ont été effectués alors que précédemment ce nombre était de 21 (2019) et 28 (2018).

Cultes

Trois communautés se partagent l'occupation des trois temples de Vevey (Saint-Martin, Sainte-Claire et Gilamont) : l'Eglise évangélique réformée qui

utilise principalement le Temple de Saint-Martin, mais également sporadiquement l'Eglise de Sainte-Claire, l'Eglise Evangélique de Réveil et l'Eglise Fraternité Evangélique de Pentecôte.

À la fin juin, la gestion des temples a été transférée à BAT (anciennement DAIE). Le poste d'organiste a lui aussi été repris par ce service.

En 2021, les temples auront à nouveau été touchés par le contexte de pandémie avec des jauges limitées tout au long de l'année.

*Alexandra Melchior, municipale
Cécile Roten, cheffe de service*

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2020 :

Suivi des réponses aux vœux de la Commission de gestion, exercice 2020 (cf. C 14/2021 du 14 juin 2021) :

Vœu N° 04/2021

La Commission de gestion souhaite une adaptation technique du plafond du Dansomètre (av. de Corsier 19) afin de pouvoir utiliser la grande salle au-dessus (BURO19) avec plus de six personnes, limite actuelle à cause de la charge admissible.

Concernant la capacité d'accueil au BURO 19, la DAIE [aujourd'hui BAT] a déjà confirmé le nombre de six personnes.

La charge utile du plancher de l'étage est limitée à 150 kg/m². C'est relativement faible en comparaison de la charge utile du plancher renforcé du rez-de-chaussée de 500 kg/m². Cela signifie, qu'à l'heure actuelle, il n'est pas possible d'envisager un accueil plus important. La DAIE [BAT] dispose d'une expertise du 2 juillet 2009 dans laquelle le renforcement du plancher de l'étage nécessiterait la pose de piliers métalliques dans l'espace actuel du Dansomètre. Cette incompatibilité de la pose de piliers métalliques au milieu d'un espace de création chorégraphique est la raison de l'abandon de cette variante. Dès lors, il est apparu inutile de développer une étude technique et financière.

Vœu N° 05/2021

La Commission de gestion souhaite que la DC fasse enlever la plaque explicative du socle où se trouvait la statue de l'artiste André Raboud (Quai Ernest Ansermet).

La Direction de la culture [aujourd'hui SCU] a consulté la Direction des espaces publics [aujourd'hui TRA], qui se chargera d'enlever le socle situé au Quai Ernest Ansermet entre le 14 et le 19 juin 2021.

Complément à la réponse au vœu : le socle en béton, surmonté de la plaque explicative, où se trouvait la statue de l'artiste a été extrait. Le terrain a été comblé et le gazon est en cours de pousse.



Tableau récapitulatif des soutiens exceptionnels COVID-19 en 2021

| | | Crédit supplémentaire 2021 (sport et culture) | 500'000.00 |
|--|---|---|------------|
| Ligne "Aide à la culture (Mesures Covid-19)" n° 814.3669.01 | | Comptes 2021 (Service de la culture) | 374'600.00 |
| Bénéficiaires | Projets soutenus / Description | Catégories | Attribué |
| Indemnisation pour la part non couverte par le aides cantonales et fédérales (part non-couverte par aides fédérales et cantonales) | | | |
| Association AVLAC | Pertes et manques à gagner subis en 2021 | Pluridisciplinaire | 10'000.00 |
| Association des Trois Petits Points | Paiement salaires pour la création du spectacle "Sainte Jeanne des Abattoirs" | Arts vivants | 10'000.00 |
| Association FM'AIR | Paiement salaire du chef de chœur | Musiques actuelles | 9'200.00 |
| Association foodculturedays | Pertes relatives au premier volet de l'édition 2020-2021 | Pluridisciplinaire | 10'000.00 |
| Association Les Fils du Facteur | Paiement salaires et divers frais engagés | Musiques actuelles | 10'000.00 |
| Association Vevey International Funny Film Festival | Pertes engendrées par l'implémentation des mesures sanitaires | Cinéma | 3'650.00 |
| Subvention à un projet de transformation | | | |
| Association FOCUS | Réorientation de l'association et création d'un lieu culturel multidisciplinaire | Arts visuels/Exposition | 10'000.00 |
| Association Les Trois-Quarts | Agrandissement et transformation de l'espace d'accueil du théâtre | Arts vivants | 10'000.00 |
| ATAC - Rocking Chair | Restructuration et pérennisation des activités | Musiques actuelles | 10'000.00 |
| Compagnie Prototype Status | Projet d'accueil du public au Dansomètre | Arts vivants | 10'000.00 |
| Espace Indiana - Adrien Chevalley | Expositions d'art contemporain aux Galeries du Rivage | Arts visuels/Exposition | 7'500.00 |
| Fondation Vevey ville d'images | Réorganisation structurelle et recherche de nouveaux publics | Arts visuels/Exposition | 10'000.00 |
| Association des amis des Editions de l'Aire | Restructuration des Éditions de l'Aire (nouveau catalogue, rayonnage, numérisation) | Littérature/Edition | 10'000.00 |
| Subvention à un projet de relance | | | |
| Association ALTER EGO | Création volet numérique d'un spectacle | Pluridisciplinaire | 10'000.00 |
| Association Autour du Monde | Offre culturelle estivale à la Roulotte des Flibustiers | Musiques actuelles | 10'000.00 |
| Association des amis de Hélice Hélas | Développement de trois volets promotionnels pour trouver de nouveaux publics | Littérature/Edition | 8'000.00 |
| Association Fréquence Moteur | Maintien des activités au niveau local, régional et national | Arts vivants | 10'000.00 |
| Association Le Clabo | Nouvelles activités adaptées au contexte de pandémie | Pluridisciplinaire | 10'000.00 |
| Association Les Eaux Courantes | Festival de musique et poésie adapté aux mesures sanitaires | Musiques actuelles | 5'000.00 |
| Association REC4YOU | Soutien à la promotion des musiciennes, musiciens et groupes locaux | Musiques actuelles | 10'000.00 |
| Association Salut la Compagnie | Reprise du spectacle "Et j'ai crié Aline" | Arts vivants | 5'000.00 |
| Association Troupsp | Renforcement de la présence digitale des auteures et auteurs de la région | Littérature/Edition | 10'000.00 |
| Association Tunc | Reprise du spectacle "Is It Thy Will" | Arts vivants | 10'000.00 |
| Association Atelier.le.loft | Nouvelle stratégie de communication et développement d'une identité visuelle | Arts vivants | 7'000.00 |
| Chœur à Corps | Nouvelle création "Il est où le bonheur?" en remplacement d'un projet annulé | Musiques actuelles | 3'000.00 |
| Cie ADN Dialect | Création de l'installation performative "Fuga" | Arts vivants | 10'000.00 |
| Compagnie d'un Temps | Production du court-métrage "C'est pour quoi?" | Cinéma | 10'000.00 |
| Marianne Ghorayeb | Exposition "Transfert de conscience" | Arts visuels/Exposition | 10'000.00 |
| SÖRÖRÖ | Reprise du spectacle "On n'est pas venues les mains vides" | Arts vivants | 3'000.00 |
| Bourse de recherche et création artistique | | | |
| Arthur Billerey | Recherche et rédaction du recueil de poésie "Le réchauffement syllabique" | Littérature/Edition | 5'000.00 |
| Aurèle Sudan | Création de contenu pour portfolio | Arts visuels/Exposition | 7'000.00 |
| Boris Degex | Recherche et création de matière musicale et théâtrale | Musiques actuelles | 5'000.00 |
| Camille Briffod | Réalisation d'un film documentaire | Cinéma | 5'000.00 |
| Claudia Ndebele | Développement d'un projet sur le manque de représentation des personnes noires | Arts visuels/Exposition | 5'000.00 |
| Cléopâtre Malpeli Brandner | Développement d'un projet solo et enregistrement | Musiques actuelles | 5'000.00 |
| Diana Martin | Résidence de recherche musicale et travail scénique | Musiques actuelles | 5'000.00 |
| Guillaume Ehinger | Production de peintures | Arts visuels/Exposition | 10'000.00 |
| Mark Kelly | Recherches et composition musicale pour projet solo | Musiques actuelles | 4'250.00 |
| Mazyar Zandarar | Essai documentaire "Le gué sur la rivière" | Cinéma | 10'000.00 |
| Melissa Kassab | Résidence de recherche, composition musicale et enregistrement | Musiques actuelles | 5'000.00 |
| Nicolas Baillie | Composition musicale | Musiques actuelles | 10'000.00 |
| Nikita Thévoz | Recherches photographiques | Arts visuels/Exposition | 5'000.00 |
| Sandrine Lagnaz | Développement d'un projet de dessin | Arts visuels/Exposition | 10'000.00 |
| Thomas Koenig | Recherche dans les arts visuels | Arts visuels/Exposition | 5'000.00 |
| Valentin Faure | Réalisation d'un court-métrage | Cinéma | 10'000.00 |
| Vincent Tille | Finalisation d'un nouvel album | Musiques actuelles | 10'000.00 |
| Xochitl Borel | Écriture de "Faunes urbaines" et "Villes fleuves" | Littérature/Edition | 7'000.00 |
| Total - Service de la culture | | | 374'600.00 |
| Total - Secteur Sport | | | 120'138.00 |
| Total - Crédit supplémentaire 2021 (sport et culture) | | | 494'738.00 |

Tableau récapitulatif des subventions ponctuelles en 2021

| | | Budget 2021 | Comptes 2021 |
|--|--|-------------------------|-------------------|
| Ligne "Aides et subventions" n° 814.3653 | | 130'000.00 | 129'740.00 |
| Bénéficiaires | Projets soutenus | Catégories | Attribué |
| Jacques Duboux | Projet "Koover" | Arts visuels/Edition | 5'000.00 |
| Galerie Yves Callet-Molin | Monographie de Manel Marzo-Mart | Arts visuels/Edition | 2'500.00 |
| Peter Scholl | Affichage 2021 - Vevey ville d'Images | Arts visuels/Exposition | 840.00 |
| Espace Indiana | Activités 2021 | Arts visuels/Exposition | 10'000.00 |
| Salut La Compagnie | Création théâtrale "Transpiration" | Arts vivants | 2'000.00 |
| Cie Alsand | Création théâtrale "Dring" | Arts vivants | 3'000.00 |
| Association Riviera Tango | Riviera Tango Fiesta 2021 | Arts vivants | 4'000.00 |
| Théâtre-Ensemble Chantier Interdit | Événement 30 ^e anniversaire | Arts vivants | 2'000.00 |
| Association Ludion | Création théâtrale "Mélo-Dieux" | Arts vivants | 3'000.00 |
| Association Midi, théâtre ! | Midi, théâtre ! - 9 ^e saison | Arts vivants | 5'000.00 |
| Cinema City-Club | Activités 2021 | Cinéma | 1'500.00 |
| Nicéphore Productions | Film documentaire "Pourquoi donc y a-t-il des fleurs" | Cinéma | 8'000.00 |
| Association Doc It Yourself | Festival Doc It Yourself | Cinéma | 1'000.00 |
| Internationale Kurzfilmtage | Nuit du Court métrage - 19 ^e édition | Cinéma | 1'500.00 |
| Cinérive SA | Cinéma en plein air - Scanavin 2021 | Cinéma | 6'000.00 |
| LIVRESUISSE | Projet de monnaie-livres "LIBER" | Littérature/Edition | 2'000.00 |
| Association Mets tes palmes | Revue "Mets tes palmes" - trois prochains numéros | Littérature/Edition | 1'000.00 |
| Hélène Hélas Editeur | "Il n'y a pas d'arc-en-ciel au paradis" de Nénon Noël Ndjékéry | Littérature/Edition | 2'000.00 |
| Quentin Mouron | "Pourquoi je suis communiste" | Littérature/Edition | 2'000.00 |
| Musée des contes et récits | Activités 2021 | Médiation culturelle | 3'500.00 |
| Association Les Concerts Vaudois | Saison 2021 | Musique classique | 500.00 |
| Société Internationale Juon | Concert 150 ^e anniversaire de Paul Juon | Musique classique | 1'000.00 |
| Fondation Lavaux Classic | Festival Lavaux Classic - Subvention selon convention | Musique classique | 8'000.00 |
| Association Bleu Lagon Records | Activités 2021 | Musiques actuelles | 3'000.00 |
| Association Fronda | Production album "Majarie Méditerranée" 1/2 | Musiques actuelles | 1'000.00 |
| Association Culturelle Accueillant le Bruit | Tournée de Elvis Aloys & Jonee Rotten | Musiques actuelles | 1'900.00 |
| Joël Bovy | Festival de la Fourchette - 6 ^e édition | Musiques actuelles | 2'000.00 |
| Randolph Hunziker | Production album "Manifesto" | Musiques actuelles | 1'500.00 |
| Luca Manco | Enregistrement et captation de Giorgio Rhino | Musiques actuelles | 2'500.00 |
| Gabriel Goumaz | Production album solo | Musiques actuelles | 3'000.00 |
| Association Fomies | Production 4 ^e album du groupe Fomies | Musiques actuelles | 3'000.00 |
| Cie Les Eaux Courantes | Spectacle musical "Anatomies comparées" | Musiques actuelles | 2'500.00 |
| Centre d'Art de Vevey | Activités 2021 | Pluridisciplinaire | 5'000.00 |
| Théo Fischer | Projet de réalité virtuelle "Another Shore" | Pluridisciplinaire | 4'000.00 |
| Cie Les Eaux Courantes | Création pluridisciplinaire "L'au-dessus" | Pluridisciplinaire | 4'000.00 |
| Ultra.Noël | Portes ouvertes des ateliers d'artistes veveysans | Pluridisciplinaire | 1'500.00 |
| Association Lac | Programmation saison 2021/2022 | Pluridisciplinaire | 8'000.00 |
| Le Bureau Culturel Vaud | Activités 2021 | Pluridisciplinaire | 1'500.00 |
| Association AVLAC | Logements destinés aux actrices et acteurs culturels 2021 | Pluridisciplinaire | 10'000.00 |
| Ligne "Expositions et Editions" n° 814.3653.21 | | | |
| Bénéficiaires | Projets soutenus | Catégories | Attribué |
| Association Pierre Neumann, d'ici et d'ailleurs | Monographie "De part et d'autre" | Arts visuels/Edition | 1'000.00 |
| Stéphane Zaech | Monographie "NEFERTITI" | Arts visuels/Edition | 1'000.00 |
| Corinne Vionnet | "Total Palm Tree" | Arts visuels/Edition | 4'000.00 |
| Guy-Olivier Chappuis | Biographie d'Edgar Mabboux "Coups de poing, coups de pinceaux" | Arts visuels/Edition | 1'000.00 |
| Musée L'Atelier De Grandi | Résidence de Claire Koenig | Arts visuels/Exposition | 1'000.00 |
| Association des amis de Magali Koenig | Exposition à l'Espace Arlaud | Arts visuels/Exposition | 1'000.00 |
| Chely Hauert et Tamara Jenny | "Le Salon de Maria et Madeleine" | Arts visuels/Exposition | 3'500.00 |
| Hélène Hélas Editeur | "Chroniques d'outre-scène" de Jeann Perrin | Littérature/Edition | 3'000.00 |
| Editions de l'Aire | "Le vieil homme et le livre" de Michel Moret | Littérature/Edition | 2'500.00 |
| Hélène Hélas Editeur | "Les Limbes de Bzjeurd" d'Olivier Sillig | Littérature/Edition | 2'000.00 |
| Editions Art&Fiction | "Poucet" de Rodolphe Petit | Littérature/Edition | 2'000.00 |
| Hélène Hélas Editeur | "On voit de tout aujourd'hui" de Pierre Queloz | Littérature/Edition | 1'000.00 |
| Association Nil temere | Collector de romans-photos "Nous Quatre" | Littérature/Edition | 1'000.00 |
| Association Mémoires Folk | Histoire de la musique folk 1960-1970 | Littérature/Edition | 1'000.00 |
| Ligne "Subsides pour la danse contemporaine" n° 814.3653.19 | | | |
| Bénéficiaires | Projets soutenus | Catégories | Attribué |
| Cie Les Boréades | Création chorégraphique "Les Caractères de la Danse" | Arts vivants | 3'000.00 |
| Association Danse Transition | Activités 2021 | Arts vivants | 1'000.00 |
| Cie Prototype Status | Subvention annuelle selon convention | Arts vivants | 30'000.00 |
| AVDC - Association Vaudoise de Danse Contemporaine | Organisation Fête de la danse Vevey | Arts vivants | 25'200.00 |
| Les Amis du Dansomètre | Projet de médiation Prototype Status au Dansomètre | Arts vivants | 5'000.00 |
| Ligne "Médiation culturelle et jeune public" n° 814.3653.52 | | | |
| Bénéficiaires | Projets soutenus | Catégories | Attribué |
| La FC | Ateliers professionnels | Arts vivants | 1'500.00 |
| ADN Dialect | Ghetto Jam - 7 ^e édition | Arts vivants | 4'500.00 |
| Association du Vevey International Funny Film Festival | Activités de médiation culturelle - 7 ^e édition | Cinéma | 3'000.00 |
| Association EquiPage | Festival de littérature jeunesse de Vevey - 1 ^{ère} édition | Littérature/Edition | 3'000.00 |
| ATAC - Association Tout.e.s Artistes Confondue.x.s | Les Fundays du RKC | Musiques actuelles | 4'000.00 |
| Association foodculture days | Activités de médiation culturelle 2021 | Pluridisciplinaire | 4'000.00 |
| Ligne "Subsides pour les musiques actuelles" n° 814.3653.44 | | | |
| Bénéficiaires | Projets soutenus | Catégories | Attribué |
| Association Vinayaka | Production album "Wuji" | Musiques actuelles | 2'000.00 |
| Go Go Talco | Production album "Born too late" | Musiques actuelles | 2'000.00 |
| Association ESP4C3 | Production EP de Goffbaby "Cuts & Glory" | Musiques actuelles | 1'500.00 |
| Association CAF? | Production compilation "LATINCORE" | Musiques actuelles | 2'000.00 |
| Club Soda Sessions | Activités 2021 - Captation groupes locaux | Musiques actuelles | 3'000.00 |
| Association Fomies | Production album "Reversal" | Musiques actuelles | 2'000.00 |
| Association RocksVibes | Production 1 ^{er} album de Gora Mama | Musiques actuelles | 1'500.00 |
| Association La Passagère | Programmation culturelle 2021 | Musiques actuelles | 5'000.00 |
| Association Fronda | Production album "Majarie Méditerranée" 1/2 | Musiques actuelles | 1'000.00 |
| Totaux | | 260'000.00 | 258'940.00 |



Malgré le contexte difficile, l'année 2021 a marqué un record de fréquentation pour le Musée Jenisch Vevey avec 21'792 visiteuses et visiteurs sur dix mois d'ouverture ! Un nombre qui n'avait pas été atteint depuis 2002. À l'instar des autres services communaux, le Musée Jenisch Vevey a été confronté aux conséquences du Covid-19 : fermeture au public du 4 janvier au 1er mars 2021 ; division de l'équipe entre présentiel et télétravail ; reprogrammations multiples. Malgré cela, le public a pu profiter de l'offre proposée.

Deuxième musée d'art du canton de Vaud, le Musée Jenisch Vevey présente un riche programme d'expositions temporaires et une collection permanente de peintures (Bocion, Courbet, Corot, Hodler, Vallotton, Picasso, Morandi, etc.) dans un écrin néoclassique. Il accueille une collection extraordinaire d'œuvres sur papier, en particulier le Cabinet cantonal des estampes qui rassemble près de 40'000 œuvres de la Renaissance à nos jours et fait ainsi partie des cinq plus prestigieux fonds d'estampes de Suisse. Il abrite également le fonds le plus important au monde d'œuvres graphiques d'Oskar Kokoschka, ainsi qu'une collection de plus de 10'000 dessins des plus grands artistes de l'histoire de l'art.

En tant qu'institution patrimoniale, le Musée Jenisch Vevey a pour mission la conservation, l'étude et la valorisation de ses collections. Il s'applique à offrir à son public des prestations de grande qualité, attrayantes, novatrices et d'un haut niveau scientifique. Il s'efforce de contribuer utilement à la vie de la cité et au développement de la citoyenne et du citoyen, en offrant des repères, un espace de dialogue, tout en favorisant l'innovation culturelle et artistique. Les compétences réunies au Musée Jenisch Vevey ainsi que les collections qu'il conserve lui permettent de rayonner au-delà de son territoire immédiat et de compter parmi les institutions internationales influentes dans le domaine des œuvres sur papier.

Le présent rapport de gestion est structuré selon les quatre missions du Musée Jenisch Vevey :

- Mission patrimoniale CONSERVER
- Mission scientifique RECHERCHER
- Mission culturelle DIFFUSER
- Mission de gestion GÉRER

Mission patrimoniale Collections et restaurations

Le musée a pour mission de veiller à la conservation des œuvres qui lui sont confiées afin de les transmettre aux générations futures par la mise en place de programmes de suivi et de contrôle des collections : inventaire, enrichissement des fonds, entretien et restauration. La conservation et la

gestion des collections passent également par un conditionnement, un entreposage ainsi que des manipulations adéquates, répondant aux standards muséaux internationaux.

Parallèlement aux projets d'expositions qui ont rythmé l'année 2021, les secteurs conservation Beaux-Arts et Estampes ont poursuivi leurs activités de documentation, d'accroissement et de valorisation des collections. La conservation Beaux-Arts a bénéficié de l'assistance d'une collaboratrice scientifique à 50 % dès le 1er août, puis à 70 % du 1^{er} octobre au 31 décembre, pour mener à bien différentes tâches d'inventaire, notamment liées aux achats, aux dons et aux dépôts 2021. La collaboratrice scientifique a également contribué à la préparation des projets d'expositions temporaires (constats d'œuvres, recherches iconographiques et libération des droits, rédaction, relectures, etc.). La conservation Estampes a bénéficié de l'assistance de deux collaboratrices scientifiques : la première à 60 % dès le 1er septembre a épaulé la conservatrice adjointe durant le congé maladie de la conservatrice (tant pour l'inventaire et la gestion des collections que pour les expositions) ; la seconde à 40 % du 1er novembre au 31 décembre s'est consacrée au travail d'inventaire des nombreuses nouvelles acquisitions. Par ailleurs, le secteur Beaux-Arts a vu l'aboutissement d'un chantier important : le travail d'inventaire et de conditionnement du Fonds Stephan Landry, comprenant 1'747 œuvres, a été conduit à son terme grâce à un mandat confié à une seconde collaboratrice scientifique.

De mi-octobre à mi-décembre, il a également accueilli un mandataire extérieur pour procéder au récolement et à la mise à jour de l'inventaire des œuvres de la Fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey.

La gestion des collections du secteur Estampes a pu être discutée lors de deux séances de la Commission opérationnelle du Cabinet cantonal des estampes, et validée par une réunion de sa Commission stratégique.

Différents travaux de restauration-conservation des collections ont été entrepris cette année. Pour le secteur Beaux-Arts, plusieurs œuvres de Théophile Alexandre Steinlen, Frédéric Rouge, Giorgio Morandi et Édouard Ravel ont ainsi fait l'objet d'une intervention plus ou moins importante par un atelier de restauration spécialisé, visant à renforcer leur état de conservation et/ou à améliorer leur encadrement. Chantier de restauration-conservation majeur de cette année, le tableau *Les Pifferari devant la Madone* de Léopold Robert (1829, huile sur toile, FGK 190) a été complètement restauré en vue de son prêt lors d'une importante exposition milanaise. Le Cabinet cantonal des estampes a pour sa part confié deux estampes de ses collections à un restaurateur spécialisé afin d'améliorer et de stabiliser leur état de conservation. De petites interventions de conservation préventive ont pu être réalisées en interne par les techniciens des collections, notamment en ce qui concerne le conditionnement des œuvres : encadrements, mise sous passe-partout et réalisation de fourres de conservation non acides.

La gestion de la collection a continué à occuper la Fondation Oskar Kokoschka, notamment par la restauration de plusieurs œuvres. La fondation a par ailleurs accru son portefeuille de photographies d'œuvres en commençant à élargir l'objectif à l'œuvre gravé. Dans l'optique de poursuivre la bonne collaboration qui l'unit au Musée Jenisch Vevey, les deux partenaires ont en outre signé un nouveau contrat.



Charles-Joseph Natoire, *Académie d'homme assis dans un paysage, non daté, pierre noire, rehauts de craie blanche et traces de sanguine sur papier vergé, collé en plein sur papier cartonné, 405 x 556 mm, © Musée Jenisch Vevey, INV 2021-0115*

Acquisitions

Les responsables de collections mettent en œuvre une politique d'acquisition cohérente, visant à consolider les ensembles existants et à développer les points forts, à favoriser l'acquisition de pièces phares et à soutenir la création contemporaine. En 2021, la commission d'acquisition s'est réunie à quatre occasions. Cent douze pièces ont rejoint les collections Beaux-Arts du Musée Jenisch Vevey (63 œuvres comme achat ou don et 49 comme dépôt) et 339 œuvres sont entrées au Cabinet des estampes, dont 104 dans la collection de la Ville de Vevey, selon les modes d'acquisition habituels (achats, dons). La collection de l'État de Vaud s'est particulièrement enrichie en 2021 grâce à un soutien exceptionnel du Conseil d'État vaudois, ayant alloué un montant pour procéder à l'achat d'œuvres aux artistes vaudoises et vaudois durement frappés par la crise due au Covid-19. Dix-huit artistes ont pu être soutenus par l'achat de 96 œuvres.

Achats Beaux-Arts

Martial Leiter, *La Tourbière*, 2020, fusain sur papier vélin, INV 2021-0003

Guy Oberson, *Fur*, 2017, pierre noire sur papier monté sur châssis, INV 2021-0070

Charles-Joseph Natoire, *Académie d'homme assis dans un paysage*, non daté, pierre noire, rehauts de craie blanche et sanguine sur papier vergé collé en plein sur papier cartonné, INV 2021-0115

Alain Huck, *La Despedida 7 (Devens)*, 2020, crayon au graphite et crayons de couleur sur papier vélin Arches, INV 2021-0116

Didier Rittener, *Un effacement sélectif*, 2019, livre d'artiste réalisé au crayon au graphite sur papiers vélin reliés pour former un petit livret, INV 2021-0117

Andrea Gabutti, *Sans titre*, 2018, encre de Chine sur toile, INV 2021-0118

Dons et legs Beaux-Arts

Rodolphe-Théophile Bosshard, *Autoportrait*, 1912, aquarelle et gouache sur papier vergé beige, don de la Fondation des Amis du Musée, INV 2021-0001

Jean Mauboulès, *Pau*, 1943, relief sur verre, don de la Fondation des Amis du Musée, INV 2021-0002

Marguerite Burnat-Provins, *Sans titre*, 1890-1905, fusain et pastel sur papier vélin brun, don de M^{me} Säuberlin, INV 2021-0004

Charles de Montaigu, 37 dessins réalisés entre 1984 et 2019, techniques mixtes (gouache, encre de Chine, crayon au graphite, pastel gras, etc.) sur divers types de papier, don de l'artiste, INV 2021-0005 à 0041

Karl Baudelère, 3 dessins réalisés au stylo à bille sur divers types de papier, don de l'artiste, INV 2021-0061 à 0063

Jean Crotti, 6 portraits des membres du groupe M/2, 1989, pinceau et acrylique sur toile, don de l'artiste, INV 2021-0064 à 0069

Alain Huck, *Sans titre*, 1991, pinceau, encre jaune et noire, stylo-feutre à encre blanche, sur papier vélin brun, legs Jean Curchod, INV 2021-0071

Julia Steiner, *Skyground II*, 2021, gouache sur papier, don de la Fondation Léo Fiaux, INV 2021-0119

Olivier Estoppey, 2 dessins, *Le petit bois*, 2009, plume et encre noire sur papier transparent, et *Eaux-vives*, non daté, plume, encre noire et grattage sur papier transparent, don Edmond Bourqui, INV 2021-0156 et 0161

Gottfried Tritten, *Sans titre*, non daté, pinceau, gouache et pastels gras sur mise en place au crayon au graphite sur papier vélin, don Edmond Bourqui, INV 2021-0157

Jean Zuber et Franck André Jamme, *C'aurait pu être une fête*, 1991, recueil de poèmes contenant un dessin au pinceau, à l'aquarelle, au crayon au graphite et aux crayons de couleur, sur mise en place au crayon au graphite, sur papier vélin, don Edmond Bourqui, INV 2021-0158

André Evrard, 2 dessins, *Aquarelle VIII* et *Dessin-collage IV*, 2007 et 2003, techniques mixtes (aquarelle, crayon au graphite, crayon noir) sur papier vélin, don Edmond Bourqui, INV 2021-0159 et 0160

Dépôts Beaux-Arts

Collection particulière

Albert Rouiller, *Sans titre*, 1983, aquarelle, gouache et encre de Chine sur papier vélin crème, FED 671

Giovanni Giuseppe Del Sole, *Femme assise et sculpture de Satyre*, non daté, encre brune, lavis brun sur mise en place à la sanguine sur papier vergé crème, FED 672

Erich Hermès, *Autoportrait*, non daté, crayon noir sur papier vélin, contrecollé sur carton mousse, contrecollé sur papier kraft, FED 673

Giuseppe Bernardino Bison, *Couple de paysans*, non daté, plume, lavis, encre brune, crayon au graphite et rehauts de sanguine sur papier vélin crème, FED 674

Domenico Campagnola, *Saint Paul, Saint Augustin, Sainte Marie-Madeleine et Sainte Catherine d'Alexandrie*, non daté, plume, encre brune sur papier vergé crème, collé en plein sur papier vergé crème et encadré d'un triple filet à l'encre brune et dorée, FED 675

Albert Schmidt, *Femme nue assise*, pinceau, aquarelle, crayon au graphite sur mise en place au crayon au graphite, sur papier vélin crème collé en plein sur un carton, FED 676

Martial Leiter, *L'apprenti spectateur*, non daté, plume, encre de Chine et correcteur sur papier vélin, FED 677

Balthasar Anton Dunker, 2 dessins, *Paire de paysages animés*, 1776 et 1777, sanguine et traces de filet à la sanguine et au crayon au graphite sur papier vergé crème collé en plein, FED 678 et FED 679

Henry-Claudius Forestier, *Le champ*, non daté, plume, encre de Chine, pinceau, aquarelle, crayon au graphite et crayon de couleur sur papier vélin, FED 680

Eugen Henziross, *Tireur accroupi*, non daté, plume, pinceau, encre de Chine, gouache, crayon

au graphite et crayon noir sur papier vélin beige, FED 681

Albert Anker, *Étude de figure pour « La soupe au lait des Kappeler »*, non daté, crayon au graphite et fusain sur papier, FED 682

Anonyme (école suisse), *Sainte Catherine d'Alexandrie*, vers 1600, plume, lavis, encre noire, encre grise, filet tracé à l'encre brune, sur papier vergé et filigrané contrecollé sur papier vergé, FED 683

Albert Decaris, *La Porte monumentale de la chartrreuse de Villeneuve-les-Avignons*, extérieur, 1927, plume, pinceau, encre de Chine et lavis gris sur papier vergé beige, FED 684

Camillo Procaccini, *Étude pour « La Pentecôte »*, non daté, sanguine et craie blanche sur papier vergé épais, FED 685

Federico Zuccari, *La visite de Saint Pierre à Sainte Agathe en prison*, non daté, plume, lavis, encre brune sur papier vergé de forme arquée, collé en plein sur papier cartonné vert olive et contrecollé sur carton brun, FED 686

Giorgio Vasari, *Héraclius ramenant la Vraie Croix à Jérusalem*, non daté, plume, lavis, encre brune, crayon noir sur papier vergé beige, FED 687

Alessandro Casolani, *Étude pour une Vierge de l'Annonciation*, non daté, sanguine et lavis sur papier vergé crème, FED 688

Joseph Ferdinand Lancrenon, *Étude préparatoire de la tête de Philémon dans « Jupiter et Mercure chez Philémon et Baucis »*, non daté, fusain et rehauts de craie blanche sur papier vergé beige, FED 689

Cristofano Roncalli, dit Il Pomarancio, *Apollon nu assis sur un nuage*, non daté, pierre noire sur papier vergé, FED 690

Marcantonio Franceschini, *La Renommée*, non daté, plume, lavis, encre brune sur papier vergé crème collé en plein sur papier vergé, FED 691

Teodoro Ghisi, *Trois apôtres*, non daté, plume, encre brune, lavis brun, rehauts de gouache blanche sur mise au carreau à la pierre noire, sur papier vergé crème, FED 692

Charles de La Fosse, *Projet de plafond*, non daté, pierre noire, craie blanche et sanguine et traits au stilet sur papier vergé brun-gris, FED 693

Louis-Roland Trinquesse, *Portrait d'homme en pied, de profil gauche*, non daté, sanguine sur papier vergé crème, FED 694

Antonio Tempesta, *Bataille des Médecis, les troupes forcent la défense de la ville*, non daté, plume, lavis, encre brune sur papier vergé crème, passé au stilet par endroits, FED 695

Jan van der Straet dit Stradanus, *Saint Paul parlant aux femmes de Philippe*, non daté, plume, encre brune, lavis brun et rehauts de gouache blanche, passé au stilet, sur papier vergé crème collé en plein sur un papier cartonné crème, FED 696

Giovanni Baglione, *Le Couronnement de la Vierge*, non daté, plume, encre brune, lavis brun, sanguine, pierre noire et rehauts de gouache blanche sur papier vergé crème, FED 697

Giovanni Battista Paggi, *Madeleine Pénitente*, 1587, plume, encre brune, lavis brun, rehauts de gouache blanche sur mise en place à la pierre noire sur papier vergé crème, FED 698

Pirro Ligorio, *Triptolème sur son char*, non daté, plume, encre brune sur papier vergé, FED 699

Federico Zuccari, *Tête d'enfant*, non daté, sanguine et pierre noire sur papier vergé crème, FED 700

Maurice Barraud, *Tête d'enfant*, non daté, fusain sur papier vélin, FED 701

Mark Tobey, *Sans titre (Merry Xmas to Herrn Doctor)*, 1964, monotype à la tempéra sur papier vélin, FED 702

Mark Tobey, *Composition no 167*, 1966, monotype sur papier vélin contrecollé sur bois, FED 703

Cherubino Alberti, *Le Christ et Dieu le Père entouré d'anges*, non daté, plume, lavis, encre brune sur mise au carreau à la sanguine, sur papier vergé beige contrecollé sur papier vergé beige, FED 704

Maurice Brianchon, *Autoportrait*, non daté, plume, encre noire et brune sur papier vélin crème, FED 705

Carlo Bononi, *Étude de drapé*, non daté, sanguine, craie blanche et pierre noire sur papier vergé huilé, FED 706

Niccolò Circignani, dit Il Pomarancio, *Figure assise*, non daté, sanguine sur papier vergé collé en plein sur papier vélin crème, FED 707

Nicolas Poussin, *Étude de tentes, casques, boucliers, chaudron et autres objets d'après la colonne Trajane*, non daté, plume, encre brune, lavis brun sur papier vergé, FED 708

Pietro Dandini, *Étude pour la Vierge et l'Enfant parmi les Saints*, non daté, plume, encre brune, sanguine et pierre noire sur papier vergé, FED 709

Robert Zünd, *Trois arbres*, 1952, crayon au graphite sur papier vélin beige, FED 710

Anonyme (école suisse), *Projet de vitrail avec une scène non identifiée*, 1542, plume et encre noire, lavis brun et lavis noir sur papier vergé, FED 711

Anonyme (école suisse), *Le roi Nabuchodonosor et son entourage, les trois jeunes gens dans la fournaise ardente à l'arrière-plan (projet pour vitrail)*, 1582, plume, encre brune et noire, lavis brun sur papier vergé, FED 712

Fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey
Claire Koenig, 3 dessins réalisés entre 2020 et 2021, aquarelle sur papier, SBAV 277 à 279

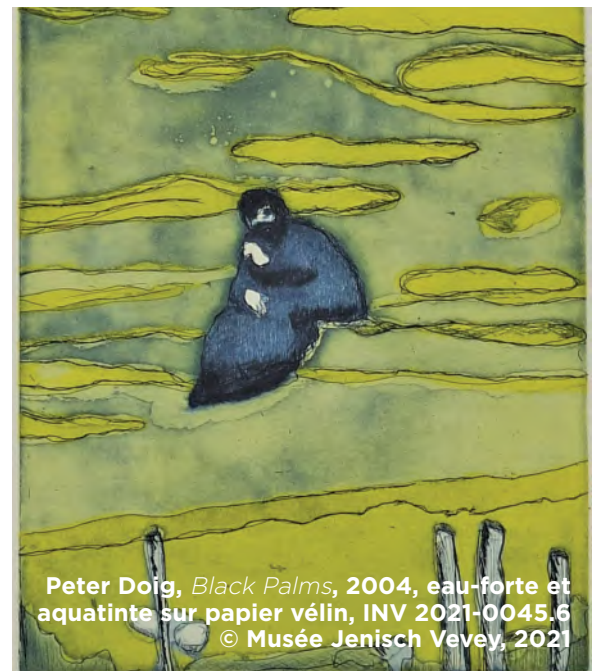
Théophile Alexandre Steinlen, 3 dessins réalisés au pastel sec, au pastel gras et à la craie sur papier vélin, non daté, SBAV 280 à 282

Marcelle Recordon, *Accessit au concours de dessin artistique donné par la société des Beaux-Arts de Vevey à Marcelle Recordon*, 1921, carnet de dessins relié, SBAV 283

Achats Cabinet cantonal des estampes
Collection de la Ville de Vevey

Raoul Ubac, *Sans titre*, 1950, deux monotypes (empreinte d'ardoise) sur papier vélin Arches, dont l'un gouaché, INV 2021-0043 et 2021-0044

Peter Doig, *Black Palms*, 2004, suite de 6 gravures à l'eau-forte et aquarelle sur papier vélin Zerkall, INV 2021-0045.1 à 6



Peter Doig, *Black Palms*, 2004, eau-forte et aquarelle sur papier vélin, INV 2021-0045.6
© Musée Jenisch Vevey, 2021

Manon Bellet, *Sourde révolte 1*, 2020, explosion de petits pétards sur papier d'aquarelle, INV 2021-0046

Manon Bellet, *Sourde révolte 2*, 2020, explosion de petits pétards sur papier d'aquarelle, INV 2021-0047

Markus Raetz, *Verlorenes Profil*, 1989, photocopie sur papier artisanal recyclé, INV 2021-0048 et 2021-0049

Sigmar Polke, *Obelisk (Hieroglyphen)*, 1973, lithographie offset en couleurs sur papier marbré fait à la main, INV 2021-0050

Giovanni Giacometti, *Mutter und Kind I - Annetta mit Bruno*, 1908, gravure sur bois sur papier vélin, INV 2021-0051

huber.huber, *Die Intelligenz der Vielen*, 2021, lithographie sur papier vélin, INV 2021-0120

Collection de l'État de Vaud

Isabelle Cornaro, *Homonymes I (Stylized Patterns, Elastomer Edition)*, 2020, résine élastomère noire, abonnement SGG, VD 021-0070

Noémie Doge, *Terribilis*, 2020, impression jet d'encre sur papier vélin Rives, VD 021-0082

Antonio Maria Zanetti, *Saint Sébastien*, 1723, gravure sur bois en clair-obscur (camaïeu) contrecollé sur papier vergé, VD 021-0083

Anne-Julie Raccoursier, *Wind-up*, 2020, lithographie en cinq couleurs sur papier vélin, abonnement SGG, VD 021-0104

Ernst Ludwig Kirchner, *Ruhender Mädchenakt - Das Modell 5*, 1905, gravure sur bois sur papier vélin, VD 021-0105



Ernst Ludwig Kirchner, *Ruhender Mädchenakt - Das Modell 5*, 1905, gravure sur bois sur papier vélin, VD 021-0105

© Galerie Kornfeld Auktionen Bern, 2021

Käthe Kollwitz, *Der Sturm. Blatt 5 aus dem Zyklus « Ein Weberaufstand »*, entre 1893 et 1897, eau-forte et polissage à l'émeri sur papier vergé beige, VD 021-0106

Stéphane Dafflon, *FRO10*, 2021, suite de cinq gravures sur acier sur papier vélin Rives BFK, abonnement SGG, VD 021-0149.1 à 5

Artistes divers, *Xylon 173, Alles, was kommt*, 2021, portfolio contenant douze gravures sur bois pliées en deux sur papier vélin, Abonnement Xylon, VD 021-0155

Rembrandt Harmensz van Rijn, dit Rembrandt, *La petite bohémienne espagnole*, vers 1642-1644, eau-forte sur papier vergé, achat de la Commission du Fonds Decker, collection des estampes du Professeur Pierre Decker, DK-r23



Rembrandt Harmensz van Rijn, dit Rembrandt, *La petite bohémienne espagnole*, vers 1642-1644, eau-forte sur papier vergé, achat de la Commission du Fonds Decker, collection des estampes du Professeur Pierre Decker, DK-r23

© Julien Gremaud, 2022

Achats grâce au Fonds de soutien Covid-Culture
Yann Amstutz, 4 planches de la série *Mascarade* : portraits de *Baptiste*, *Christian*, *Sébastien* et *Julien*, 2012, eau-forte et aquarelle sur papier vélin, VD 021-0108 à VD 021-0111

Jean-Luc Manz, *Sans titre*, 1997, lithographie quatre couleurs sur papier vélin, VD 021-0114

Jean-Luc Manz, *Gravure - x*, 2000, bois gravé (empreinte directe d'un plateau repas encré) sur papier vélin, VD 021-0118

Jean-Luc Manz, *Le dîner est servi*, 2000, bois gravé (empreinte directe d'un sous-plat encré) sur papier vélin, VD 021-0119

Jean-Luc Manz, Jean Crotti, *Galatasaray*, 2004, aplats xylographiques sur papier vélin, VD 021-0120

Jean-Luc Manz, Jean Crotti, *Fenerbahçe*, 2004, aplats xylographiques sur papier vélin, VD 021-0121

Jean-Luc Manz, *Vingt et un francs nonante-cinq*, 2003, cartable rouge contenant une lithographie deux couleurs sur papier vélin Rives, une page de titre avec texte et une page justificative, édition Banque cantonale vaudoise, VD 021-0122 et VD 021-0122.1

Jean Crotti, *Two friends*, 1996, linogravure sur tissu, VD 021-0123

Jean Crotti, *Sans titre*, 2017, lithographie sur papier Japon appliqué sur papier vélin, VD 021-0126

Jean Crotti, *Sans titre*, 2017, lithographie sur papier Japon appliqué sur papier vélin, VD 021-0127

Jean Crotti, *Sans titre*, 2017, lithographie sur papier Japon appliqué sur papier vélin, VD 021-0128

Jean Crotti, *Sans titre*, 2011, lithographie sur papier vélin Rives, VD 021-0129

Jean Crotti, *Sans titre*, 2011, lithographie sur papier vélin, VD 021-0130

Jean Crotti, *Sans titre*, 2009, lithographie sur papier vélin, VD 021-0131

Jean Crotti, *Sans titre*, 2009, lithographie sur papier vélin, VD 021-0132

Louisa Gagliardi, *Pique-nique sauvage 1*, 2019, impression jet d'encre sur carton Chromolux, vernis à ongles, VD 021-0137

Louisa Gagliardi, *Pique-nique sauvage 2*, 2019, impression jet d'encre sur carton Chromolux, vernis à ongles, VD 021-0138

Louisa Gagliardi, *Pique-nique sauvage 3*, 2019, impression jet d'encre sur carton Chromolux, vernis à ongles, VD 021-0139

Line Marquis, *Nious Vэээenus*, 2013, série de 18 eaux-fortes sur papier vélin, VD 021-0140.1 à 18

Line Marquis, *Habiter le monde*, 2017, série de 9 aquatintes et eaux-fortes sur papier vélin, VD 021-0141.1 à 9

Vincent Kohler, *Vernis et laque*, 2012, série de 6 lithographies, linogravures et rehauts acrylique, VD 021-142.1 à 6

Philippe Decrauzat, *Positive copy (Replica)*, 2019, impression jet d'encre sur papier Canson, VD 021-0143

Philippe Decrauzat, *Different time (Replica)*, 2019, cibachrome (pièce unique), VD 021-0144

Philippe Decrauzat, *A frame in a frame in a frame (Replica)*, 2019, impression jet d'encre sur papier Canson Rag et PP, VD 021-0145

Alain Huck, *La Despedida*, 2021, lithographie sur papier vélin, VD 021-146

Alain Huck, *La Despedida*, 2021, lithographie sur papier vélin, VD 021-147

Alain Huck, *La Despedida I*, 2021, lithographie sur papier vélin, VD 021-148

Simon Kroug, *Dryades*, 2017, linogravure rehaussée à l'encre sur papier thaïlandais JKB, VD 021-0150

Frédéric Cordier, *Bitumar*, 2019, linogravure sur papier vélin Arches, VD 021-0151

Frédéric Cordier, *Parachem*, 2019, linogravure sur papier vélin Arches, VD 021-0152

Frédéric Cordier, *Drill*, 2019, linogravure sur papier vélin Arches, VD 021-0153

Sylvain Croci-Torti, *Blair Thurman, Hat Trick*, 2021, sérigraphie sur papier vélin, VD 021-0155

Denis Savary, *Figueras*, 2019, linogravure sur papier Japon Awagami, VD 021-0156

Julian Charrière, *Tropisme*, 2015, photogravure sur papier vélin Hahnemühle « Alt Lünen », VD 021-0157

Julian Charrière, *Towards No Earthly Pole (Argentièrre)*, 2020, photogravure en deux couleurs sur papier vélin Somerset, VD 021-0158

Sébastien Mettraux, *In Silico*, 2021, suite de 6 linogravures sans titres sur papier BFK Rives, VD 021 00159.1 à 6

Noémie Doge, *Unfolded #16 (Melencolia Imaginativa)*, 2014, impression jet d'encre sur papier vélin Hahnemühle, VD 021-0160

Vincent Kohler, *Acefalo*, 2012, série de 13 gravures (dont une page de titre), impression offset et xylographie sur papier vélin, VD 021-162.1 à 13

Claudia Comte, *Basics and Combinations*, 2013, série de 3 gravures sur bois, VD 021-0163.1 à 3

Manon Bellet, *3 planches de la série Duplication impermanente*, 2015, thermogravures réalisées par contact d'un fer chauffé sur du papier carbone noir, VD 021-0165 à 168

Ariane Epars, commande en cours de réalisation

Denis Savary, commande en cours de réalisation

Dons et legs Cabinet des estampes

Collection de la Ville de Vevey

Terry Fernandez, *Melancholia 2.0*, 2020, héliogravure au grain d'aquatinte sur papier vélin, don de Terry Fernandez, INV 2021-0042

Carl Fredrik Reuterswärd, *Remembrandt*, 1975, gaufrage sur papier Rives, don de Jacques-Dominique Rouiller, INV 2021-0052

Henry Bischoff, *Travaux des champs, ou les moissonneuses*, 1927, gravure sur bois sur papier Japon vergé volant, don Edmond Bourqui, INV 2021-0053

Henry Bischoff, *Idylle japonaise*, 1927, gravure sur bois colorisée sur papier Japon, don Edmond Bourqui, INV 2021-0054

C.T. Robert, *Bois-gravé*, non daté, gravure sur bois sur papier vélin, don Edmond Bourqui, INV 2021-0055

Marie-Thérèse Vacossin, *Zeff*, 2005, sérigraphie encrée en jaune, collée sur languette de bois peinte à l'acrylique en deux nuances de bleu, don Edmond Bourqui, INV 2021-0056

Maïté (Marguerite) Bournoud-Schorp, *Sans titre*, 1950-1980, pointe sèche et eau-forte sur papier vélin, don Edmond Bourqui, INV 2021-0057

Carmen Perrin, *Sans titre I*, 2005, lithographie sur papier vélin Rives, don Edmond Bourqui, INV 2021-0058

Carmen Perrin, *Sans titre III*, 2005, lithographie sur papier vélin Rives, don Edmond Bourqui, INV 2021-0059

Jean Schreuer, *Sans titre*, 2005, lithographie sur papier vélin Rives, avec trait jaune à la peinture, don Edmond Bourqui, INV 2021-0060

Bram van Velde, *Sans titre*, vers 1974, lithographie sur papier vélin, legs Jean Curchod, INV 2021-0072

François Burland, *Sans titre*, vers 1999, gravure sur papier, legs Jean Curchod, INV 2021-0073

Jean Schreuer, *Sans titre*, 2005, lithographie sur papier vélin, don Edmond Bourqui, INV 2021-0074

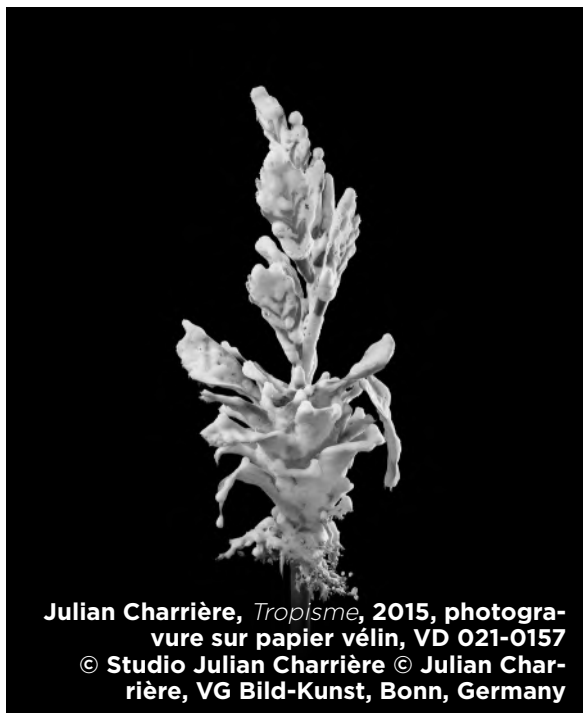
Pierre Chevalley, *Sans titre*, 1995, monotype sur papier vergé collé en plein sur papier vélin Rives, don Edmond Bourqui, INV 2021-0075

Pierre Chevalley, *Noir/bleu*, 1994, sérigraphie sur papier vélin Rives, don Edmond Bourqui, INV 2021-0076

Jean-Luc Manz, *Jaloux d'Emma*, 2019, sérigraphie en couleurs sur papier vélin Rives, don Edmond Bourqui, INV 2021-0077

Rolf Iseli, *Vorübergehend*, 2005, lithographie et pointe sèche sur papier vélin Rives, don Edmond Bourqui, INV 2021-0078

Rolf Iseli, *Wabenfrau*, 1989-1999, pointe sèche et



Julian Charrière, *Tropisme*, 2015, photogravure sur papier vélin, VD 021-0157
© Studio Julian Charrière © Julian Charrière, VG Bild-Kunst, Bonn, Germany

gouache sur papier vélin, don Edmond Bourqui, INV 2021-0079

Flavio Paolucci, *Sans titre*, 2008, peinture, collage avec rehauts au crayon sur papier Népal collé sur papier vélin Rives, don Edmond Bourqui, INV 2021-0080

André Evrard, *Ricerca V*, 1992, eau-forte sur papier vélin Rives, don Edmond Bourqui, INV 2021-0081

Anonyme, *Sans titre*, 1950-2010, gravure métal en relief sur papier vélin, don Edmond Bourqui, INV 2021-0082

Anonyme, *Sans titre*, 1996, eau-forte et pointe sèche sur papier vélin, don Edmond Bourqui, INV 2021-0083

Pierre Schopfer, *Sans titre*, 1996, gravure sur bois sur papier vélin, don Edmond Bourqui, INV 2021-0084

Claire Nicole, *Sans titre*, 1991, lithographie sur papier vélin Rives, don Edmond Bourqui, INV 2021-0085

Albert Chavaz, Ilse Lierhammer, Gérard de Palézieux, Edmond Quinche, Pietro Sarto, Pierre Schopfer, *Portfolio de six estampes en feuilles pour la Fondation Louis Moret*, 1995, cartable en demi-toilé contenant 6 estampes sur vélin d'Arches, insérées dans un feuillet en papier vergé d'Ingres Arches, don Edmond Bourqui, INV 2021-0086.1 à 6

Mireille Gros, Jean Nazelle, Gérard de Palézieux, Anne Peverelli, Olivier Saudan, Gottfried Tritten, Robert Hofer, *Le jardin de Louis*, 2006, portefeuille en papier vélin contenant 7 estampes originales

édité à l'occasion des 21 ans de la fondation Louis Moret, don Edmond Bourqui, INV 2021-0087.1 à 7

Olivier Estoppey, *Tensions*, 2006-2007, cartable en carton avec feuillet de présentation en papier et 29 impressions sur papier calque, don Edmond Bourqui, INV 2021-0088.1 à 32

Claire Nicole, *Tensions*, 2006-2007, livre d'artiste en carton contenant un collage imprimé sur feuillet dépliant en papier vélin d'Arches, don Edmond Bourqui, INV 2021-0089

Claire Nicole, *De profil*, 2012, livre d'artiste en carton contenant un collage imprimé sur feuillet dépliant en papier vergé, don Edmond Bourqui, INV 2021-0090

Claire Nicole, *Czernowitz, un navire à la dérive*, 2010, livre d'artiste en carton contenant une peinture imprimée sur feuillet dépliant en papier, don Edmond Bourqui, INV 2021-0091

Aurélien Nemours, *Média*, 1987-1997, sérigraphie en trois couleurs sur papier vélin, don Edmond Bourqui, INV 2021-0092

Gianfredo Comesi, *Vacuité*, 1996, sérigraphie sur papier vélin collé en plein sur papier vélin, don Edmond Bourqui, INV 2021-0093

Robert Hainard, *Bois gentil et ruisseau*, 1961, gravure polychrome sur bois sur papier Japon, don Edmond Bourqui, INV 2021-0094

Jean Gorin, *Sans titre*, 1950-1980, sérigraphie en couleurs sur papier vélin, don Edmond Bourqui, INV 2021-0095

Germaine Ernst, *Paysans siciliens*, 1966, gravure au sucre sur papier vélin Rives, don Edmond Bourqui, INV 2021-0096

Germaine Ernst, *Parc Mon Repos*, 1950-1980, gravure au sucre sur papier vélin Rives, don Edmond Bourqui, INV 2021-0097

Marie-Thérèse Vacossin, *Sans titre*, 1974, sérigraphie en couleurs sur papier vélin Rives, don Edmond Bourqui, INV 2021-0098

Olivier Estoppey, *Le petit bois*, 2009, lithogravure sur papier vélin Rives, don Edmond Bourqui, INV 2021-0099

Bernard Mandeville, *Sans titre*, 1940-1990, sérigraphie sur papier vélin, don Edmond Bourqui, INV 2021-0100

François Burland, *Sans titre*, 1990-2010, lithographie réhaussée au pastel gras Caran d'Ache, don Edmond Bourqui, INV 2021-0101

Bo Lars, *Sans titre*, non daté, aquarelle sur papier vélin sous passe-partout de papier vergé, don Edmond Bourqui, INV 2021-0102

Alain Huck, *La Despedida*, 2021, lithographie sur papier vélin Rives, don Edmond Bourqui, INV 2021-0103

Rémy Zaugg, *ICI*, 1988-1994, aquarelle sur papier vélin, revue Trou no IX, don Edmond Bourqui, INV 2021-0104

Catherine Bolle, *Sans titre*, 1980-1995, eau-forte et aquarelle sur papier vélin, revue Trou no IX, don Edmond Bourqui, INV 2021-0105

Tristan Solier, *Sans titre*, 1993, dessin au feutre à encre imprimé sur papier vélin, revue Trou no IX, don Edmond Bourqui, INV 2021-0106

Jean-Bernard Vuillème, *Sans titre*, 1993, texte en lettres typographiques imprimé sur papier vélin troué, revue Trou no IX, don Edmond Bourqui, INV 2021-0107

Louis Pons, *Sans titre*, 1980-1997, eau-forte sur papier vélin, revue Trou no IX, don Edmond Bourqui, INV 2021-0108

Jorge Camacho, *Sans titre*, 1980-1997, aquarelle en deux couleurs sur papier vélin, revue Trou no IX, don Edmond Bourqui, INV 2021-0109

Jean Zuber, *Sans titre*, 1980-1997, gravure sur papier vélin, revue Trou no IX, don Edmond Bourqui, INV 2021-0110

Henri Presset, *Sans titre*, 1980-1997, pointe sèche sur papier vélin, revue Trou no IX, don Edmond Bourqui, INV 2021-0111

Gaspard Delachaux, *Sans titre*, 1985-2000, eau-forte sur papier vélin, revue Trou no IX, don Edmond Bourqui, INV 2021-0112

Gottfried Tritten, *Sans titre*, 1985-2000, aquarelle sur papier vélin, revue Trou no IX, don Edmond Bourqui, INV 2021-0113

Ferdinando Scianna, *Sans titre*, 1985-2000 impression photographique sur papier brillant, revue Trou no IX, don Edmond Bourqui, INV 2021-0114

Christiane Dubois, *Sans titre*, 2002, aquarelle en couleur sur papier vélin, revue Trou no XII, don Edmond Bourqui, INV 2021-0121

Manuel Müller, *Sans titre*, 2002, gravure sur bois, revue Trou no XII, don Edmond Bourqui, INV 2021-0122

Hervé Di Rosa, *Sans titre*, 2002, eau-forte sur papier vélin, revue Trou no XII, don Edmond Bourqui, INV 2021-0123

Maurice Chappaz, *Sans titre*, 2002, lettre manuscrite, fac-similé imprimé sur papier vergé, glissé dans une enveloppe, revue Trou no XII, don Edmond Bourqui, INV 2021-0124

Michel Haas, *Sans titre*, 2003, lithographie sur papier de marbre, revue Trou no XIII, don Edmond Bourqui, INV 2021-0125

Martial Leiter, *Sans titre*, 2003, pointe sèche sur papier vélin, revue Trou no XIII, don Edmond Bourqui, INV 2021-0126

Yves Voirol, *Sans titre*, 2003, gravure sur bois deux couleurs, revue Trou no XIII, don Edmond Bourqui, INV 2021-0127

Martine Franck, *Sans titre*, 2004, tirage photo FineArt, revue Trou no XIV, don Edmond Bourqui, INV 2021-0128

Dado, *Sans titre*, 2004, eau-forte et pointe sèche sur papier vélin Arches, revue Trou no XIV, don Edmond Bourqui, INV 2021-0129

Mario Botta, *Sans titre*, 2004, lithographie sur pierre sur papier vélin Arches, revue Trou no XI, don Edmond Bourqui, INV 2021-0130

Jean-Claude Prêtre, *Sans titre*, 2004, impression sur papier photographique, revue Trou no XIV, don Edmond Bourqui, INV 2021-0131

Joseph Niebla, *Sans titre*, 2005, eau-forte et gaufrage sur papier fait main, revue Trou no XV, don Edmond Bourqui, INV 2021-0132

Gérard de Palézieux, *Sans titre*, 2005, aquarelle sur papier Chine appliqué sur papier Rives, revue Trou no XV, don Edmond Bourqui, INV 2021-0133

Boris Zaborov, *Sans titre*, 2005, aquarelle technique mixte sur papier vélin Hahnemühle, revue Trou no XV, don Edmond Bourqui, INV 2021-0134

Schang Hutter, *Sans titre*, 2005, lithographie sur papier Rives, revue Trou no XV, don Edmond Bourqui, INV 2021-0135

Pierre Alechinsky, *Temps passé*, 2006, eau-forte sur papier vergé, revue Trou no XVI, don Edmond Bourqui, INV 2021-0136

Ivan Theimer, *Sans titre*, 2006, eau-forte sur papier vélin, revue Trou no XVI, don Edmond Bourqui, INV 2021-0137

Jeanne Chevalier, *Sans titre*, 2006, impression photographique au pigment d'encre sur papier vélin, revue Trou no XVI, don Bourqui, INV 2021-0138

Bernard Philippe, *Sans titre*, 2006, vernis mou sur papier vélin Zerkall, revue Trou no XVI, don Edmond Bourqui, INV 2021-0139

Fernando Arrabal, *Sans titre*, 2007, eau-forte et jet d'encre sur papier vélin Hahnemühle, revue Trou no XVII, don Edmond Bourqui, INV 2021-0140

John M Armleder, *Sans titre*, 2007, sérigraphie sur papier Chromolux, revue Trou no XVII, don Edmond Bourqui, INV 2021-0141

Joël Tettamanti, *Sans titre*, 2007, tirage photographique en couleurs, revue Trou no XVII, don Edmond Bourqui, INV 2021-0142

Daniel Humair, *Sans titre*, 2007, sérigraphie sur papier vélin Rives, revue Trou no XVII, don Edmond Bourqui, INV 2021-0143

Gian Pedretti, *Sans titre*, 2008, gravure originale sur papier vélin Hahnemühle, revue Trou no XVIII, don Edmond Bourqui, INV 2021-0144

Irving Petlin, *Sans titre*, 2008, gravure originale sur papier vélin, revue Trou no XVIII, don Edmond Bourqui, INV 2021-0145

Jacques Herzog, *Sans titre*, 2008, épreuve jet d'encre sur papier kraft brun, revue Trou no XVIII, don Edmond Bourqui, INV 2021-0146

CharlÉlie Couture, *Sans titre*, 2008, techniques mixtes sur papier vélin (gravure originale), revue Trou no XVIII, don Edmond Bourqui, INV 2021-0147

Gao Xingjian, *Sans titre*, 2009, gravure originale sur papier vélin, revue Trou no XIX, don Edmond Bourqui, INV 2021-0148

Fabienne Verdier, *Sans titre*, 2009, sérigraphie sur papier Arches 88, revue Trou no XIX, don Edmond Bourqui, INV 2021-0149

Pavel Schmidt, *Sans titre*, 2009, eau-forte sur papier Zerkall « Alt Bern », revue Trou no XIX, don Edmond Bourqui, INV 2021-0150

Jacques Bélat, *Sans titre*, 2009, photogramme sur papier baryté mat, revue Trou no XIX, don Edmond Bourqui, INV 2021-0151

Sabine Weiss, *Sans titre*, 2010, tirage numérique FineArt sur papier d'art texturé, revue Trou no XX, don Edmond Bourqui, INV 2021-0152

Olivier O. Olivier, *Sans titre*, 2010, tirage numérique avec encres pigmentaires sur papier vélin (estampe originale), revue Trou no XX, don Edmond Bourqui, INV 2021-0153

Denis Valode, *Sans titre*, 2010, tirage numérique FineArt sur papier d'art texturé, revue Trou no XX, don Edmond Bourqui, INV 2021-0154

Logovarda, *Sans titre*, 2010, eau-forte sur papier vélin Arches, revue Trou no XX, don Edmond Bourqui, INV 2021-0155

Collection de l'État de Vaud

Artistes divers, *Xylon*, 67 numéros de la revue, gravures sur bois sur papier vélin, don de Jean Sahli, VD 021-0001 à VD 021-0067

Line Marquis, *Sans titre* (deux gravures en complément de la suite De chaud ou de froid), 2018, aquarelle et eau-forte sur papier de Chine encollé, don de l'artiste, VD 021-0068 et 69

Gérard de Palézieux, *Nature morte au flacon*, 1961, eau-forte sur papier vélin, don, VD 021-0071

Gérard de Palézieux, *Nature morte*, 1994, monotype couleur sur papier vergé, don, VD 021-0072

Gérard de Palézieux, *Paysage aux deux montagnes*, 1961, monotype couleur sur papier Japon contrecollé sur papier vélin, don, VD 021-0073

Édouard Vallet, *La tonte des moutons*, 1915, vernis mou, eau-forte et aquarelle sur papier vergé, don, VD 021-0074

Monique Jacot, Plaque de cuivre pour « Sans titre [Plumes] », [2014-2015], héliogravure sur cuivre, don de l'artiste, VD 021-0075

Monique Jacot, Plaque de cuivre pour « Sans titre [Plumes] », [2014-2015], don de l'artiste, VD 021-0076

Monique Jacot, Plaque de cuivre pour « Sans titre [Le nid] », [2014-2015], don de l'artiste, VD 021-0077

Monique Jacot, Plaque de cuivre pour « Sans titre [Plumes] », [2014-2015], don de l'artiste, VD 021-0078

Monique Jacot, Plaque de cuivre pour « Sans titre [Crins] », [2014-2015], don de l'artiste, VD 021-0079

Monique Jacot, Plaque de cuivre (plumes), [2014-2015], don de l'artiste, VD 021-0080

Monique Jacot, Plaque de cuivre (Outils de Palézieux), [2014-2015], don de l'artiste, VD 021-0081

Charles Clément, *Dans le hall des guichets*, 1944, lithographie sur papier vélin, don Jacques-Dominique Rouiller, VD 021-0084

Charles Clément, *Séduction*, 1915, eau-forte sur papier vélin, don Jacques-Dominique Rouiller, VD 021-0085

Charles Clément, *L'Apparition*, 1915, eau-forte sur papier vélin, don Jacques-Dominique Rouiller, VD 021-0086

Charles Clément, *Marie-Hélène*, 1922, eau-forte sur papier vélin, don Jacques-Dominique Rouiller, VD 021-0087

Charles Clément, *Les Trois Femmes I*, 1923, eau-forte sur papier vélin, don Jacques-Dominique Rouiller, VD 021-0088

Charles Clément, *La Marchande de légumes*, 1923, eau-forte sur papier vélin, don Jacques-Dominique Rouiller, VD 021-0089

Charles Clément, *Portrait de femme*, 1924, eau-forte sur papier vélin, don Jacques-Dominique Rouiller, VD 021-0090

Charles Clément, *Portrait de Marguerite*, 1924, eau-forte sur papier vélin, don Jacques-Dominique Rouiller, VD 021-0091

Charles Clément, *Les Équilibristes*, 1924, eau-forte sur papier vélin, don Jacques-Dominique Rouiller, VD 021-0092

Charles Clément, *Scène de marché*, 1926, eau-forte sur papier vélin, don Jacques-Dominique Rouiller, VD 021-0093



Jules Chéret, *Sans titre*, [affiche], 1894, lithographie sur papier vélin, VD 021-0164
© Musée Jenisch Vevey, 2021

Charles Clément, *Les Chroniqueurs*, 1926, eau-forte sur papier vélin, don Jacques-Dominique Rouiller, VD 021-0094

Charles Clément, *La Fibuste*, 1927, eau-forte sur papier vélin, don Jacques-Dominique Rouiller, VD 021-0095

Charles Clément, *Pirates à la pause*, 1927, eau-forte sur papier vélin, don Jacques-Dominique Rouiller, VD 021-0096

Charles Clément, *Miséreux sur le port*, 1927, pointe sèche sur papier vélin, don Jacques-Dominique Rouiller, VD 021-0097

Charles Clément, *Carrousel*, 1927, eau-forte sur papier vélin, don Jacques-Dominique Rouiller, VD 021-0098

Charles Clément, *Le Boninventeur*, 1927, eau-forte sur papier vélin, don Jacques-Dominique Rouiller, VD 021-0099

Charles Clément, *Mascarade*, 1927, eau-forte sur papier vélin, don Jacques-Dominique Rouiller, VD 021-0100

Charles Clément, *La Ronde*, 1927, eau-forte sur papier vélin, don Jacques-Dominique Rouiller, VD 021-0101

Charles Clément, *Le Bois pour l'hiver*, 1927, eau-forte sur papier vélin, don Jacques-Dominique Rouiller, VD 021-0102

Anonyme, *Portrait photographique de Charles Clément*, 1926, photographie contrecollée sur papier vélin, don Jacques-Dominique Rouiller, VD 021-0103

Florian Graf, *Insinuations*, suite de 13 aquatintes et pointes sèches sur papier vélin, 2009, don de l'artiste, VD 021-0107.1 à 13

Yann Amstutz, *Mascarade : portrait de Marc*, 2012, eau-forte et aquatinte sur papier vélin, don de l'artiste, VD 021-0112

Jean-Luc Manz, *L'organisation*, 1997, lithographie (trame pour *Sans titre*) sur papier vélin, don de l'artiste, VD 021-0113

Jean-Luc Manz, *33t.*, 2011, lithographie sur papier vélin, don de l'artiste, VD 021-0115

Jean-Luc Manz, *s.t.*, 2011, lithographie sur papier vélin, don de l'artiste, VD 021-0116

Jean-Luc Manz, *For Guled*, 1999-2000, coffret contenant une photographie et trois eaux-fortes sur zinc sur papier vélin Rives, don de l'artiste, VD 021-0117.1 à 6.

Jean Crotti, *He is mine*, 1996, linogravure sur tissu, don de l'artiste, VD 021-0124

Jean Crotti, *Évasion*, 1996, linogravure sur tissu, don de l'artiste, VD 021-0125

Jean Crotti, *Sans titre*, 2009, lithographie en couleurs sur papier vélin, don de l'artiste, VD 021-0133

Jean Crotti, *Sans titre*, 2009, lithographie en couleurs sur papier vélin, don de l'artiste, VD 021-0134

Jean Crotti, *Sans titre*, 2009, lithographie en couleurs sur papier vélin, don de l'artiste, VD 021-0135

Jean Crotti, *Sans titre*, 2008, lithographie en couleurs sur papier vélin, don de l'artiste, VD 021-0136

Michael Günzburger, *Hebe eine Spitzmaus mit schmutzigen Fingerspitzen*, 2021, lithographie deux couleurs sur papier vélin, donation VFO, VD 021-0163

Jules Chéret, *Sans titre*, [affiche], 1894, lithographie sur papier vélin, VD 021-0164

Régie

Une activité intense de prêts d'œuvres participe au rayonnement des collections du Musée Jenisch Vevey. Fruit de relations personnelles entre directions de musées ou responsables de collections, la mise en œuvre de ces échanges fait appel à une collaboration transversale entre différents domaines et secteurs. Ces échanges permettent également de créer ou de renforcer des réseaux professionnels en Suisse et à l'étranger, d'approfondir les connaissances sur les œuvres et de faciliter les démarches lors de demandes d'emprunts dans le cadre d'expositions temporaires.

Prêts des œuvres 2021

Kunstmuseum Moritzburg, Halle, Allemagne

Bauhaus Meister Moderne. Das Comeback, du 29 septembre 2019 au 12 janvier 2020, prolongé une première fois jusqu'au 31 janvier 2021, puis une seconde fois jusqu'au 1er août 2021. Prêt d'une œuvre de la Fondation Oskar Kokoschka.

Palais Lumière, Évian, France

La montagne fertile : Giacometti-Segantini-Amiet-Hodler, du 27 février au 30 mai 2021. Prêt de deux œuvres d'Alberto Giacometti, *Paysage à Maloja* (Piz de la Margna), 1924, INV 1994-059, et *Piz Salecina et Piz Murtair*, avant 1922, INV 1994-060.

Musée Alexis Forel, Morges

Morges Paris Bretagne, du 21 avril au 5 septembre 2021. Prêt de vingt-cinq œuvres de l'Association du Musée Alexis Forel déposées au Cabinet cantonal des estampes.

Musée des Beaux-Arts, Arras, France

Marguerite Burnat-Provins, du 11 mai au 15 août 2021. Prêt de dix-huit œuvres de Marguerite Burnat-Provins.

Plateforme 10, Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne

Jean Otth. Les espaces de projection, du 18 juin au 12 septembre 2021. Prêt de vingt-deux œuvres de Jean Otth.

Fondation de l'Hermitage, Lausanne

Hans Emmenegger, du 25 juin au 31 octobre 2021. Prêt d'une œuvre de Félix Vallotton, *Le grand nuage, Honfleur*, 1909, D 27.

Espace Graffenried, Aigle

Silhouettes bucoliques. Frédéric Rouge et l'École de Savièse, du 24 septembre 2021 au 6 mars 2022. Prêt d'une œuvre de Frédéric Rouge, *Le Braconnier*, 1908, INV 1908-002.

Swiss Design Awards, Bâle

Grand prix suisse de design, du 20 au 26 septembre 2021. Prêt de quatre estampes de Monique Jacot.

Fundación MAPFRE, Madrid, Espagne

Giorgio Morandi, du 23 septembre 2021 au 9 janvier 2022. Prêt d'une œuvre de Giorgio Morandi, *Natura Morta*, 1957, FAL 009.

Musée des Beaux-Arts, Le Locle

Louise Bourgeois, du 22 octobre 2021 au 30 janvier 2022. Prêt de dix estampes de Louise Bourgeois.

Galleria d'Italia, Milan, Italie

Grand Tour. Sogno d'Italia da Venezia à Pompei, du 18 novembre 2021 au 27 mars 2022. Prêt d'une œuvre de Léopold Robert, *Les Pifferari devant la Madone*, 1829, FGK 190.

Villa Bardini, Florence, Italie

Galileo Chini and European Symbolism, du 7 décembre 2021 au 25 avril 2022. Prêt d'une œuvre de Félix Vallotton, *Le grand nuage, Honfleur*, 1909, D 27.

Kunsthau Zürich, Zurich

Le feu baroque. Dessins et estampes de Giovanni Benedetto Castiglione, du 10 décembre 2021 au 6 mars 2022. Prêt de onze œuvres du Cabinet cantonal des estampes et de la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex.

Musée Courbet, Ornans, France

Un atelier dans la campagne. Le dernier atelier de Courbet à Ornans, du 18 décembre 2021 au 28 mars 2022. Prêt d'une œuvre de Gustave Courbet, *La Terrasse de Bon-Port*, 1876, INV 1914-006.



Prêt de l'œuvre Félix Vallotton dans le cadre de l'exposition *Galileo Chini e il Simbolismo europeo*, Florence
© Pamella Guerdat, décembre 2021

Mission scientifique**Recherche**

Le Musée Jenisch Vevey a réitéré sa participation aux entretiens semestriels des musées suisses, organisés par l'Office fédéral de la culture les 26 mars et 28 septembre 2021 (en ligne), sur la question du patrimoine à l'époque du national-socialisme.

Depuis quatre ans, la Confédération met au concours des aides financières permettant à des institutions muséales de développer un projet de recherche de provenance autour de ses collections. À ce titre, le Musée Jenisch Vevey bénéficie d'un soutien de l'Office fédéral de la culture pour les années 2021-2022. Il mène ainsi d'importantes recherches sur l'histoire de ses collections et sur la provenance d'un corpus de 200 œuvres issues des fonds veveysans, en collaboration avec Lange & Schmutz, un organisme spécialisé dans ce domaine. Conduites sous la responsabilité de Pamella Guerdat (conservatrice adjointe auxiliaire), les investigations se poursuivront durant l'année 2022 afin que les résultats soient communiqués début 2023. Dans ce cadre, différents échanges scientifiques ont vu le jour.

Par ailleurs, les recherches et activités scientifiques menées au Musée Jenisch Vevey ont principalement concerné les projets d'expositions temporaires à venir, le suivi de travaux de recherches universitaires par la conservation, ainsi que les nombreuses demandes de renseignements et de consultation relatives à ses fonds de la part de chercheuses et chercheurs ou d'institutions préparant des demandes de prêts pour leurs expositions. En 2021, la Ville de Vevey et l'Université de Lausanne ont signé une convention afin d'encourager des projets scientifiques communs. Le Cabinet cantonal des estampes a accueilli deux séminaires et a donné un cours pour des étudiants et étudiantes de Bachelor de l'UNIL. L'Université de Fribourg a également été accueillie par les deux conservations pour un séminaire. Un travail de mémoire de Master de l'Université de Genève a été encadré par le Cabinet cantonal des estampes. Toutes les nouvelles expositions du Musée Jenisch Vevey présentées en 2021 se sont accompagnées de l'édition de publications, pour lesquelles les équipes de conservation se sont impliquées, que ce soit pour la coordination, la rédaction ou la lecture (*Pierre Decker, Médecin et collectionneur*, éd. BHMS ; *Portrait, autoportrait*, éd. Musée Jenisch Vevey et Les Cahiers dessinés ; *Jean Lecoultré. L'œil à vif, estampes, peintures & dessins*, éd. La Dogana ; *XXL - Le dessin en grand*, éd. Musée Jenisch Vevey ; *Lyonel Feininger - La ville et la mer*, éd. Gourcuff Gradenigo). Voulu comme des prolongements des nombreux événements de l'année, ces ouvrages permettent de diffuser les dernières recherches soutenues ou menées par le musée.

En 2021 également, la Fondation Oskar Kokoschka a œuvré à la publication de plusieurs articles scientifiques. Une traduction des écrits sur l'art soutenue par la Fondation Oskar Kokoschka et préfacée par sa conservatrice a été publiée pendant l'année (*Oskar Kokoschka, L'œil immuable. Articles, conférences et essais sur l'art*, préface d'Aglaja Kempf, traduction de Régis Quatresous, Strasbourg : L'Atelier contemporain, 2021). La conservatrice de la fondation a aussi proposé une contribution dans les actes du symposium donné à Vienne en février 2020 (Aglaja Kempf, « Oskar Kokoschka und der Japonismus. Wien um 1900 und die japanische Ästhetik », in *Oskar Kokoschka. Neue Einblicke und Perspektiven. New Insights*

and Perspectives, sous la dir. de Régine Bonnefoit et Bernadette Reinhold, Vienne : Edition Angewandte, 2021).

Deux autres articles ont été écrits ou finalisés pendant cette année : « Czeschka, Kokoschka et Feininger. Des contes de derrière les montagnes », in cat. exp., Pully, Musée d'art, à paraître en janvier 2022 dans le cadre de l'exposition *La belle époque de l'Art Nouveau. Au temps de Bonnard et Mucha*, et « Un brochet dans l'étang des carpes – ou Kokoschka et la construction de sa persona », in cat. exp., Paris, Musée d'art moderne, à paraître en automne 2022 dans le cadre d'une rétrospective dédiée à Oskar Kokoschka.

En parallèle, la Fondation Oskar Kokoschka a continué à verser de nouvelles informations (recherche de provenance, nouvelles expositions, références bibliographiques et illustrations) dans le catalogue raisonné de l'œuvre peint d'Oskar Kokoschka, en ligne sur le site internet de la fondation (www.oskar-kokoschka.ch).

La Fondation Oskar Kokoschka a par ailleurs œuvré en tant qu'experte générale dans le cadre du tournage d'un film documentaire monographique de 52 minutes autour d'Oskar Kokoschka produit par la chaîne de télévision Arte et qui sera diffusé à l'automne 2022. De plus, la conservatrice a été interviewée dans le cadre de ce projet.

Enfin, la Fondation Oskar Kokoschka continue à gérer les demandes d'authentification (environ 80 demandes pour l'année passée) qui lui parviennent en faisant le lien avec les spécialistes en fonction des techniques et en donnant une réponse définitive.

Échanges scientifiques

L'édition 2020 de la formation continue « Histoire de l'art appliquée. Matériaux et techniques », mise sur pied par l'Institut suisse pour l'étude de l'art (SIK-ISEA), en collaboration avec la Zürcher Hochschule der Künste (ZHdK) de Zurich, a été reportée au 11 décembre 2021. Malheureusement, la formation a dû faire face à une nouvelle annulation. Elle aura lieu dans le courant de l'année 2022. Le Cabinet cantonal des estampes a renforcé ses liens avec les universités romandes, dans le cadre de séminaires ou de programmations d'expositions. Plusieurs consultations ont ainsi été organisées au Musée Jenisch Vevey : deux séminaires de l'Université de Lausanne ont été donnés devant les œuvres de Dürer et de Rembrandt des collections par le professeur Christian Michel, et un cours sur l'histoire de l'estampe a été préparé par la conservatrice adjointe pour d'autres étudiantes et étudiants en Histoire de l'art de cette université. Un séminaire de l'Université de Fribourg donné par le professeur Jérémie Koering et Dominic-Alain Boariu s'est consacré à l'histoire et à la gestion des collections, devant une sélection d'estampes conservées au Musée Jenisch Vevey. En parallèle, plusieurs chercheuses et chercheurs ont été reçus pour des consultations en lien avec des projets d'expositions ou de publications.

Mission culturelle

Expositions permanentes

Le Musée Jenisch Vevey et la Montreux Jazz Artists Foundation se sont associés pour offrir une expérience inédite où les arts visuels rencontrent la musique et tissent avec elle un dialogue unique. Inauguré le 30 avril 2021 à l'occasion de la Journée internationale du jazz de l'UNESCO, cet événement propose aux visiteuses et visiteurs de se munir de leur téléphone portable et de leurs écouteurs pour découvrir la collection permanente de

peintures autrement. Les œuvres d'Art&Sons sont signalées d'un code QR qu'il suffit de scanner pour lancer la musique. Vingt-huit titres composés par des musiciennes et musiciens suisses contemporains sont réunis dans une série de dialogues proposée par Stéphanie-Aloysia Moretti, historienne de l'art et directrice artistique de la Montreux Jazz Artists Foundation, à qui le Musée Jenisch Vevey a donné carte blanche pour la réalisation de ce projet.

Tous les titres d'Art&Sons sont disponibles gratuitement sur la plateforme YouTube.

En raison de prêts dans les musées suisses et européens, plusieurs rocares ont eu lieu durant l'année afin de remplacer les œuvres prêtées.



La Fondation Oskar Kokoschka dispose également d'un espace d'exposition permanent depuis 2012. L'Espace Kokoschka est un ensemble de salles présentant le travail de l'artiste autrichien. Sur une aile du musée, deux petites salles permanentes et une grande salle temporaire permettent de développer des thèmes d'exposition liés à cette figure de l'expressionnisme.

Expositions temporaires

Durant l'année 2021, les expositions temporaires suivantes ont été présentées :

Marguerite Burnat-Provins

L'exposition *Marguerite Burnat-Provins* a ouvert ses portes au Musée Jenisch Vevey le 29 octobre 2020. Après avoir fait face à une période de fermeture et à plusieurs reports de dates, elle a été prolongée jusqu'au 11 avril 2021, afin qu'elle puisse être pleinement partagée avec le public. Cette première grande rétrospective consacrée à Marguerite Burnat-Provins (1872-1952) a retracé un arc de plus de 60 ans de création. Organisé selon un parcours chrono-thématique, l'événement a mis en dialogue quelque 300 pièces provenant de près de 40 prêteuses et prêteurs du monde institutionnel et privé. L'accrochage a investi les deux salles du rez-de-chaussée du musée. En mêlant œuvres sur papier, peintures et livres, il donnait à voir aussi bien des sujets de jeunesse que des dessins hallucinatoires déclenchés par la Première Guerre mondiale, rendant ainsi compte de l'univers foisonnant et prolifique d'une artiste aux multiples visages, restée rebelle à toute catégorie, tant par sa production singulière que par son mode de vie. En écho aux œuvres de Burnat-Provins, des créations de Christine Sefolosh (*1955) et de Sandrine Pelletier (*1976) étaient également exposées, offrant ainsi un contrepoint contemporain.

L'exposition était accompagnée d'un très riche programme d'activités. Hélas, la pandémie n'a pas



Vue de l'exposition *Marguerite Burnat Provins*
© Christophe Voisin

permis de le réaliser. Après plusieurs reports, les différentes propositions (concerts, conférences, lectures, ateliers, etc.) ont dû être annulées.

Ce projet d'envergure a rencontré un franc succès, accueillant 6'800 personnes et 15 classes. Il a été conçu en étroite collaboration avec l'Association des Amis de Marguerite Burnat-Provins, le Musée d'art du Valais et la Collection de l'Art Brut à Lausanne, ainsi que le Pôle culturel Saint-Vaast - Musée des Beaux-Arts d'Arras où l'exposition a fait étape sous une forme remaniée du 19 mai au 15 août 2021. Sous le commissariat de Nathalie Chaix, assistée de Justine Chapalay, puis de Pamela Guerdat. Avec le conseil scientifique d'Anne Murray-Robertson, qui a par ailleurs dirigé l'importante monographie critique intitulée *Marguerite Burnat-Provins. Cœur sauvage* (2019, éditions Infolio) qui prolongeait l'exposition.

Portrait, autoportrait

Du 29 mai au 5 septembre 2021, le Musée Jenisch Vevey présentait l'exposition *Portrait, autoportrait*, proposition de l'artiste, écrivain, éditeur et commissaire indépendant Frédéric Pajak. Réunissant plus de 200 œuvres et se déployant sur les deux ailes du rez-de-chaussée, cette manifestation a conduit le public à la découverte d'un genre historique traversant toutes les époques et dont la richesse formelle et expressive ne connaît aucune limite. Les dessins et les estampes présentées, allant du XVIIe siècle à nos jours, étaient issues des fonds veveysans (plus d'une centaine de pièces) ainsi que d'importantes collections privées et publiques suisses et françaises, parmi lesquelles : le Musée d'art et d'histoire de Genève ; le Centre Dürrenmatt, Neuchâtel ; la Collection de l'Art Brut, Lausanne ; la Fondation Gandur pour l'Art, Genève. Au fil des salles, les œuvres de plus de 100 artistes (parmi lesquels : Alechinsky, Aloïse, Anker, Baselitz, Bonnard, Cézanne, Delacroix, Giacometti, Goya, Hodler, Ingres, Le Corbusier, Millet, Rembrandt, Segantini, Steinlen, Tiepolo et Warhol) témoignaient de la diversité du genre du portrait et de l'autoportrait, genre qui, tout au long des siècles, a su se renouveler et qui ne cesse de le faire, aujourd'hui encore.

L'exposition proposait plusieurs événements - visites guidées par le commissaire, ateliers de dessins pour adultes avec l'artiste Claire Koenig, visite guidée et lecture avec le comédien Pierre-Isaïe Duc, concert « Le portrait musical de Camille Claudel » par la troupe Les gens de la voix - ainsi que différents outils de médiation culturelle, dont un carnet jeune public et un audioguide.

Cette manifestation a joui d'une excellente couverture médiatique (notamment télévisuelle) et a accueilli quelque 7'600 personnes et plus de 40 groupes en visites guidées ou visites libres (essentiellement un public scolaire).



Accueil d'une classe dans l'exposition
Portrait, autoportrait
© Sara Terrier, juin 2021

Sous le commissariat de Frédéric Pajak, assisté d'Emmanuelle Neukomm.

À cette occasion est paru l'ouvrage *Portrait, autoportrait*, édité en partenariat par le Musée Jenisch Vevey et Les Cahiers dessinés, Paris. Celui-ci s'est vendu à 348 exemplaires à la boutique du musée durant la manifestation.

XXL - Le dessin en grand

Du 15 octobre 2021 au 27 février 2022, le Musée Jenisch Vevey consacre une importante exposition au dessin contemporain de grand format. De Pierre Alechinsky à Françoise Pétrovitch, celle-ci réunit 32 artistes de Suisse et d'Europe qui n'ont de cesse d'interroger les limites du médium. Qu'implique pour elles et pour eux le fait de dessiner en grand - sur papier, in situ, voire sur d'autres supports ? Et qu'implique pour le public le fait d'être confronté à la monumentalité du dessin, autrefois esquisse et intime ? Les œuvres sélectionnées proviennent tant des fonds veveysans que de collections privées et publiques - dont certaines pièces spécialement conçues pour l'occasion. *XXL - Le dessin en grand* met en lumière les potentialités de la création graphique lorsque celle-ci investit des dimensions inédites. Le projet propose aux publics de s'immerger dans un parcours thématique qui se déploie dans les salles du rez-de-chaussée, dans la cage d'escalier et à l'étage.



Vernissage de l'exposition *XXL - Le dessin en grand*
© Christophe Voisin, octobre 2021



Vernissage de l'exposition *XXL - Le dessin en grand*
© Christophe Voisin, octobre 2021

Sous le commissariat de Nathalie Chaix et de Pamela Guerdat.

Une publication homonyme, dirigée par les commissaires et éditée par le Musée Jenisch Vevey, accompagne l'exposition. Elle octroie notamment la parole aux 32 artistes sous forme d'entretiens afin de rendre compte de leurs processus créatifs.

Pavillon de l'estampe

Dürer et Rembrandt - La collection Pierre Decker
Repoussée de quelques semaines en raison de la fermeture des musées durant la crise sanitaire, l'exposition s'est tenue du 2 mars au 30 mai 2021. Elle est née à la suite d'un projet de recherche commandé par la Commission de gestion des estampes du professeur Pierre Decker en 2018 et dirigé par Vincent Barras, professeur à l'Institut des humanités en médecine à l'Université de Lausanne. Cette riche étude, menée par Gilles Monney et Camille Noverraz, a donné lieu à un important ouvrage, publié pour l'ouverture de l'exposition en février 2021. Les auteures et auteurs ont constitué un conseil scientifique pendant la préparation du projet.

Professeur de clinique chirurgicale et doyen de la Faculté de médecine de l'Université de Lausanne, Decker a dédié sa vie à la pratique de la médecine et à sa passion pour deux des plus éminents peintres-graveurs. L'exposition a mis à l'honneur sa prestigieuse collection de gravures de Dürer et Rembrandt, léguée à la Faculté de médecine de Lausanne en 1967 et déposée depuis 1988 au Cabinet cantonal des estampes. Elle a présenté l'ensemble de ce fonds, ainsi que cinq achats de la Commission de gestion du Fonds Decker, 16 œuvres provenant d'autres fonds déposés au Cabinet cantonal des estampes (Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex et Musée Alexis Forel) et une gravure d'une collection privée.

L'exposition invitait le public à une rencontre avec cette personnalité de collectionneur, à la découverte de ses choix et de ses méthodes d'acquisitions. Elle introduisait la figure de Pierre Decker, médecin humaniste, et s'organisait ensuite autour de quatre sections : Albrecht Dürer (1471-1528) - Rembrandt van Rijn (1606-1669) - Rencontres - Et après. La présentation s'accompagnait de textes de salles (cartels commentés et guide de visite) permettant aux visiteuses et visiteurs de mieux percevoir les qualités des estampes et de comprendre leur contexte de création et d'acquisition. La programmation autour de l'événement a été bousculée par le contexte de crise sanitaire, mais le public s'est montré très présent, autant en visites individuelles que durant les quelques activités de médiation maintenues (visioconférence, introduction aux techniques de l'estampe, ateliers pour enfants).

Sous le commissariat de Stéphanie Guex, assistée



Vernissage de l'exposition *Dürer et Rembrandt - La collection Pierre Decker*
© Christophe Voisin, mars 2021

d'Anne Drouglazet.

Jean Lecoultrre - L'œil à vif

Du 18 juin au 26 septembre 2021, le Pavillon de l'estampe a rendu hommage à Jean Lecoultrre, artiste vaudois nourri par le surréalisme. L'exposition a rassemblé des estampes (30 lithographies, aquarelles et vernis mous conservés par la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex) en même temps que 12 dessins, trois peintures et des livres illustrés. Inventeur exigeant et continûment inquiet, l'artiste souhaitait montrer ses œuvres récentes dessinées et peintes, ne pratiquant plus la gravure depuis plusieurs années. Le Pavillon de l'estampe a ainsi présenté des œuvres qui ne relèvent pas strictement de cet art mais qui apportent la preuve éclatante d'une continuité de regard, quels que soient les procédés envisagés.

Jean Lecoultrre, âgé de 91 ans en 2021, a été intégré aux avant-gardes madrilènes dans les années 1950 avant de recevoir une reconnaissance nationale avec l'obtention de la Bourse fédérale des beaux-arts en 1955 et 1956. Il a représenté par la suite la Suisse à la 38e Biennale de Venise en 1978. Son œuvre se nourrit du surréalisme, du cinéma de Buñuel et du film noir américain. Suscitant l'inquiétude, sa production joue du décalage, du collage, du fragment et du choc des images.

Une publication, éditée par La Dogana, a accompagné l'exposition. Elle présente une double entrée : d'un côté les estampes, avec des textes de Florian Rodari, et de l'autre, le catalogue des peintures et dessins récents, avec des textes de Nathalie Chaix et de Christophe Gallaz.

L'exposition a bénéficié d'un partenariat inédit avec la Bibliothèque municipale de Vevey. Cette nouvelle collaboration avec une autre institution communale a permis l'élaboration d'événements en commun et a été un relais de la campagne promotionnelle de l'exposition.

Sous le commissariat de Florian Rodari, conservateur de la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex, assisté de Catherine McCready, conservatrice adjointe, et de Julie Eggel, assistante-conservatrice à la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex. Coordination par Stéphanie Guex.

Lyonel Feininger - La ville et la mer

Inaugurée le 15 octobre 2021, l'exposition célèbre le 150e anniversaire de la naissance de l'artiste américain Lyonel Feininger (1871-1956). Élaborée grâce à des prêts exceptionnels de collections privées suisses et américaines et avec un prestigieux partenariat avec la galerie Moeller Fine Art, elle présente pour la première fois en Suisse romande l'œuvre gravé de ce célèbre artiste du Bauhaus.

Né à New York, Feininger a fait carrière en Allemagne et s'est imposé comme une figure majeure de l'avant-garde européenne. Après un début de carrière en tant qu'illustrateur, il est invité par Wal-



Vue de l'exposition
Lyonel Feininger - La ville et la mer
© Julien Grémaud, octobre 2021

ter Gropius à devenir le premier Maître du Bauhaus. Il a dirigé l'atelier d'impression de l'école et a pratiqué intensivement la gravure. L'exposition met à l'honneur les thèmes de la ville et de la mer, emblématiques de l'œuvre de Feininger. Elle suit les différents lieux d'expérimentation de l'artiste et ses motifs favoris : les architectures de Paris, de Weimar et de sa région, ou les côtes de la mer Baltique. Graveur, mais aussi peintre et dessinateur, Feininger traduit dans différents médias ses recherches formelles et conceptuelles. En regard de nombreuses estampes, l'exposition présente ainsi quelques dessins, peintures et objets, tous réunis grâce à des prêts exceptionnels issus de collections privées. Plusieurs événements de médiation ont rythmé les premiers mois de l'exposition (visites autant pour adultes que pour enfants), et vont se poursuivre en 2022 grâce à une prolongation de l'exposition jusqu'au 27 février.

L'exposition s'accompagne d'une publication, dont la coordination a été assurée par le Cabinet cantonal des estampes. Regroupant des textes de Gilles Genty, Achim Moeller, Sebastian Ehlert et Anne Drouglazet, elle présente quatre essais, un catalogue de l'exposition avec des notices et un catalogue complet de la collection privée suisse à l'origine du projet. Le livre, édité par Gourcuff Gradenigo, a bénéficié d'une grande diffusion en Suisse, en France et en Belgique.

Sous le commissariat de Stéphanie Guex, d'Anne Drouglazet et d'Achim Moeller.

Espace Oskar Kokoschka

L'exposition temporaire annuelle de la Fondation Oskar Kokoschka a été présentée dans la grande salle de l'aile est du musée entre le 29 mai et le 5 septembre 2021.

L'objectif de l'exposition était de faire le point sur l'une des plus importantes périodes créatrices de Kokoschka, il y a cent ans, lorsque l'artiste a été appelé comme professeur à l'Académie des beaux-arts de Dresde, où il s'est donné pour mission de renouveler l'enseignement. Kokoschka y a noué des contacts étroits dans le milieu de l'expressionnisme, et a réalisé de nombreux portraits d'éminentes personnalités présentées au moyen de courtes biographies.

L'exposition a montré une cinquantaine d'œuvres appartenant à la Fondation Oskar Kokoschka, toutes réalisées durant cette période (1916-1923). Les feuilles sélectionnées (aquarelles, dessins et lithographies, ainsi que quelques livres illustrés) ont permis de donner la mesure de l'évolution stylistique qui s'est alors opérée dans l'œuvre de l'artiste autrichien, qui a privilégié un rendu rapide de ses sujets (portraits, nus, dessins politiques).

Sous le commissariat d'Aglaia Kempf.

Médiation culturelle et collaborations

Les actions de médiation s'adressent au grand public, aux amatrices et amateurs d'arts ainsi qu'au jeune public afin de permettre à chacun de vivre une expérience enrichissante au Musée Jenisch Vevey. Le programme de médiation comprend des ateliers artistiques destinés aux adultes et aux enfants, des conférences, des rencontres avec des artistes ainsi que des visites guidées. Les classes sont accueillies par la médiatrice dans le cadre de visites interactives, qui donnent lieu, en fonction des besoins de l'enseignante ou de l'enseignant, à des prolongements spécifiques en classe.

Résidences artistiques

Après une année particulièrement éprouvante pour le monde de la culture, le Musée Jenisch Vevey a invité les artistes en résidence en ses murs, toutes disciplines confondues (arts visuels, arts vivants, littérature, musique, design) pour autant que la création soit possible dans un espace muséal.

Par cette démarche, le Musée Jenisch Vevey souhaite maintenir ses espaces comme lieu de vie, d'échanges et de création. Ainsi, des places de travail ont été aménagées dans les salles d'exposition afin de pouvoir soutenir les artistes dans leur démarche artistique et de la promouvoir sur ses supports web (site internet et réseaux sociaux).

Les résidences ont eu lieu de février à mai puis d'octobre à décembre une semaine durant. Le musée a eu le plaisir d'accueillir les artistes suivants : Yann Amstutz, Raphaël Aubert, Nathalie Baumgartner, Karl Beaudelère, Delphine Broggio, Joanne Chassot, Ludivine Cornaglia, Laure Federiconi, Fanny Gagliardini, Ladina Gaudenz, Cécile Giovannini, Catherine Grimm, Ulla Hase, Amina Jendly, Emanuelle Klaefiger, Naomi Middelmann, Joachim Perez, Bertrand Philibert, Héroïse Pocy, Valérie Portmann, Thierry Raboud, Cerise Rossier, Jeanne Schmid, Maude Soudain, Felix Studinka, Margot Tissot, Julie Trolliet Gonzalez, Caroline Tschumi et Philippe Wicht.



Résidences artistiques, Thierry Raboud au Musée Jenisch Vevey
© William Gammuto, février 2021

ART'S COOL

Le Musée Jenisch Vevey collabore avec le podcast ART'S COOL qui est une collection de brefs épisodes pour découvrir l'art contemporain avec curiosité et légèreté. C'est un rendez-vous avec une œuvre d'art contemporain suisse, regardée, expertisée et questionnée par des jeunes, auxquels répondent à leur façon les artistes qui ont réalisé les œuvres. Une invitation à des rencontres, parfois inattendues, entre des œuvres exposées en Suisse et le public.

Trois podcasts portent sur des œuvres de la collection permanente de peintures. Ils sont disponibles sur la plateforme Spotify.

Avec la voix de Florence Grivel et un habillage sonore par Christophe Gonet. Une production de Young Pods (youngpods.ch).

Tandem au Musée

Le Musée Jenisch Vevey prend part au projet TaM – Tandem au Musée, qui fait la part belle à l'échange et à l'imagination. Cette initiative nationale encourage le public à découvrir les musées et leurs collections. En duo ou en groupe, les participantes et participants sont invités à choisir librement une œuvre et à imaginer ensemble une histoire inspirée de cette dernière. Puis, les auteurs et auteures publient leur création sur le site du Musée imaginaire Suisse qui rassemble toutes les histoires créées dans le cadre de Tandem au Musée.

Môm'Art – La famille au musée

Parce que l'art et la culture doivent être toujours plus accessibles à toutes et tous, le Musée Jenisch Vevey s'engage dans ce sens et adhère à la charte Môm'Art – La famille au musée. Développée en France, la charte Môm'Art a vu le jour grâce à des parents et des visiteuses et visiteurs qui ont à cœur d'accompagner les enfants au musée. En signant cette dernière, le Musée Jenisch Vevey s'engage ainsi à entrer dans une démarche active de qualité envers le jeune public et les familles.

De plus, en rejoignant cette initiative, le musée adhère aux « Dix droits du petit visiteur » qui invitent les enfants à s'approprier l'institution de manière vivante et décomplexée.

Pass Tous au Musée Jenisch

Souhaitant renforcer ses liens avec les élèves de la ville, le Musée Jenisch Vevey a inauguré en septembre le projet Tous au Musée Jenisch.

L'art et la culture permettent à l'enfant de construire sa sensibilité, son imaginaire, son expression personnelle et son rapport au monde. La rencontre avec le patrimoine culturel, avec la création et l'expérience artistique contribue au développement de l'identité et de l'autonomie de

l'enfant. Pour prendre part à cette mission, le musée a développé une action de médiation qui fera des jeunes de Vevey des ambassadrices et ambassadeurs culturels.

En collaboration avec l'établissement primaire de Vevey, le musée organise des ateliers de médiation culturelle avec les classes de 6P. En lien avec les expositions temporaires du musée, ces rencontres ont lieu en classe et au sein de l'institution. Cette démarche, qui se veut créative, stimulante et informelle, est complétée par la remise d'un pass à tous les élèves participants. Il leur permet d'inviter leur famille à venir gratuitement au musée durant l'année scolaire en cours.

Le pass a été réalisé en collaboration avec l'illustratrice Mirjana Farkas.

Ce projet bénéficie du soutien financier de la Fondation Brentano.

Journée mondiale du conte

Samedi 20 mars

En partenariat avec Tandem au Musée, le musée a proposé au public d'imaginer des histoires à partir de ses œuvres. Deux classes ont pris part au projet en amont et le public a pu découvrir les histoires tout au long de la journée. Les histoires sont disponibles sur le site du Musée imaginaire Suisse.

PâKOMUZÉ

6, 8, 13 et 15 avril

PâKOMUZÉ, ce sont plus de 100 activités pour les enfants et leurs familles, pour tous les goûts et tous les âges, dans une quarantaine de musées et institutions culturelles vaudoises durant les vacances scolaires de Pâques.

Durant cette période, le musée a proposé aux participantes et participants de réaliser des compositions florales avec les fleuristes veveysannes de Vert Passion et de créer un memory à partir de la collection permanente de peintures.



Fête de la danse

Samedi 8 mai

L'événement prévu dans le cadre de la Fête de la danse 2021 à Vevey a été annulé en raison des mesures sanitaires.

Journée internationale des musées

Dimanche 16 mai

Des vidéos donnant la parole aux artistes en résidence ont été réalisées et mises en ligne sur les réseaux sociaux. Il a également été proposé au public d'imaginer des histoires dans le cadre de Tandem au Musée.

Journée suisse de la lecture à voix haute

Mercredi 26 mai

La Journée suisse de la lecture à voix haute est une initiative de l'Institut suisse Jeunesse et Médias. Elle a pour but de montrer l'importance de la lecture à voix haute qui est non seulement une source de partage, mais aide aussi l'enfant à mieux développer.

Pour cette première édition organisée au musée, en collaboration avec la Bibliothèque de Vevey, les familles inscrites ont découvert des histoires lues par les équipes des deux institutions.

foodculture days

27 au 30 mai

À l'occasion des foodculture days, le jardin du Musée Jenisch Vevey a accueilli le travail de Louise Waite. D'origine suédoise, l'artiste utilise des matériaux tactiles et sensoriels pour explorer le contexte dans lequel l'œuvre est exposée. Son travail *Before I Die I Shall Bake a Museum* est en cours depuis 2016 et prend forme de diverses manières, mais toujours motivé par ses intérêts pour la conception d'expositions, la fonction muséale et l'histoire de l'architecture. Le projet joue avec les possibilités réelles de cuisson d'un bâtiment existant qui symbolise le pouvoir au sein des communautés artistiques actuelles – au lieu d'une cathédrale.

Pour cette édition, Louise Waite a présenté des moules en céramique, basés sur des références architecturales d'institutions artistiques, qu'elle a réalisés pour le Musée Jenisch Vevey et exposés dans le jardin.

Deux visites guidées pour les scolaires ont été organisées au cours desquelles les élèves ont pu manger de véritables pains fabriqués avec ces moules par l'artiste veveysan Guillaume Ehinger et la cheffe Melanie Wehrli.

Nuit des musées de la Riviera vaudoise

Samedi 29 mai

Tout au long de la soirée, le Musée Jenisch Vevey a invité les visiteuses et visiteurs à explorer ses expositions et à participer aux activités proposées en continu :

- Journée d'ouverture des nouvelles expositions *Portrait, autoportrait* et *Oskar Kokoschka. L'appel de Dresde*.



Nuit des Musées avec le graveur
Terry Fernandez
© Sophie Brasey, mai 2021

- Atelier de réalisation de tampons pour les familles.
- Imprimeur taille-doucier et fondateur de l'atelier veveysan Aujourd'hui, Terry Fernandez présente différents travaux d'impression et des démonstrations en direct avec l'artiste Alberto Russo.
- Visites guidées Art&Sons avec Stéphanie-Aloysia Moretti, directrice artistique de la Montreux Jazz Artists Foundation et historienne de l'art.
- Guides volants à disposition du public pour présenter *Dürer et Rembrandt. La collection Pierre Decker, Portrait, autoportrait* et *Kokoschka. L'appel de Dresde*.

PictoBello

19 juin au 11 juillet

Pour la 17e édition, une installation permanente a été faite dans le jardin du musée (embases dans le sol). Le 19 juin, cinq artistes se sont librement inspirés du thème 2021 – 50e anniversaire du droit de vote des femmes en Suisse – pour réaliser en *live* leur dessin. Ces derniers, et ceux réalisés dans quatre autres lieux de Vevey, étaient ensuite visibles jusqu'au 11 juillet.

Défilé de mode inclusive

Samedi 2 octobre

Le musée a accueilli un défilé de vêtements dits inclusifs créés par Gabi Fati, styliste de 23 ans originaire de Guinée-Bissau, diplômé au Cofop – Centre d'orientation et de formation professionnelle vaudois.

Avec le support de l'association NELA, structure de soutien à la transition des jeunes migrants, et d'Out of the Box – Biennale des Arts inclusifs, Gabi Fati s'est lancé un défi : celui de créer une collection de mode sur mesure, décomplexée et hors des clichés qui nous entourent. Il y a convoqué une trentaine de mannequins choisis parmi des personnes de toutes origines, genres, habilités et milieux sociaux.

Accompagné par l'artiste François Burland et la chorégraphe Uma Arnese, le styliste a mis en valeur ses créations dans une parade haute en couleurs, où le mouvement, la rencontre, le clin d'œil et la joie prenaient toute leur place.



Défilé de mode inclusive par Gabi Fati,
Out of the box, Musée Jenisch Vevey,
octobre 2021 © Léonie Guyot

Atelier de linogravure pour migrantes et migrants
25 au 29 octobre

En partenariat avec l'artiste François Burland, le musée a accueilli un atelier de linogravure. Proposé à 17 personnes issues de la migration, ce dernier a été organisé dans la bibliothèque du Musée Jenisch Vevey et mené par François Burland, Valérie Despont et Myriam Schüssler. Pendant cinq jours, les participantes et participants ont réalisé

de nombreuses linogravures autour du thème du portrait.

En famille aux musées

6 et 7 novembre

Le temps d'un week-end, les musées de la Riviera ont proposé des activités pour les familles. Au Musée Jenisch Vevey, celles-ci ont pu participer à un atelier mené par Ville en tête, association pour la sensibilisation du bâti, pour explorer les œuvres de Lyonel Feininger. L'artiste Catherine Grimm a, quant à elle, proposé de réaliser des dessins XXL. Enfin, le dernier atelier s'est concentré sur la fameuse couronne de fleurs de Frida Kahlo. Il était organisé en collaboration avec le Théâtre Le Reffet et leur spectacle de marionnettes *La Poupée cassée*.

Des histoires plein la tête

11 novembre

En partenariat avec Pro Senectute Vaud, le Musée Jenisch Vevey a invité ses membres à tenter l'expérience Tandem au Musée et à découvrir par la même occasion l'exposition *XXL - Le dessin en grand*. En duo, et accompagnés de la médiatrice culturelle, ils ont choisi une œuvre d'art et imaginé ensemble une histoire inspirée de cette dernière. Une courte visite guidée suivie d'un café a clôturé ce moment d'échanges.

Journées des arts graphiques

13 et 14 novembre

Ce week-end festif a permis au public de se balader dans l'exposition *XXL - Le dessin en grand* en compagnie des artistes Claude Cortinovi, Mingjun Luo, Ariane Monod et Anne Peverelli, de découvrir les techniques du dessin dans le cadre d'un atelier animé par l'artiste Claire Koenig, de se plonger dans l'univers du dessin contemporain monumental avec Philippe Piguët, critique d'art et commissaire d'expositions indépendant, et de finir sur une touche musicale avec un concert de Marc Aymon et Jérémie Kisling.

Ultra:Noël

4 décembre

À l'occasion de la 9^e édition, le Musée Jenisch Vevey a organisé une visite guidée Art&Sons, dialogue entre dessins XXL et musiques actuelles par Stéphanie-Aloysia Moretti, directrice artistique de la Montreux Jazz Artists Foundation, et Nathalie Chaix, directrice du Musée Jenisch Vevey. Cette offre était complétée par des Ultra:Soldes (sélection de livres d'art et d'un vaste choix de papeterie et d'accessoires réalisés par des artisanes et artisans locaux à petits prix).



La musicienne Julie Campiche lors de la présentation du projet ART&SONS
© Sara Terrier, juillet 2021

Tes vacances au Musée Jenisch !

Les ateliers proposés par le musée durant les vacances sont maintenant intitulés « Tes vacances au Musée Jenisch ! »

Lors de la période estivale, un atelier de linogravure a été mené le 6 juillet par l'artiste Nathalie Baumgartner, et le 8 juillet, les participantes et participants ont réalisé des tampons en lien avec l'exposition *Portrait, autoportrait*.

À l'automne, Ville en tête, association pour la sensibilisation du bâti, a proposé d'explorer les œuvres de Lyonel Feininger le 19 octobre. Le 22 octobre, l'artiste Bastien Conus a appris au jeune public à réaliser des *suminagashis*.

Ateliers pour les unités d'accueil parascolaires (UAP)

21 et 26 octobre

Dans le cadre des vacances d'automne, un atelier découverte de l'exposition *Lyonel Feininger - La ville et la mer* a été mis sur pied. La réalisation d'un décor urbain sur un plateau de jeu de l'oie a été proposée au musée et dans les locaux de l'UAP.



Atelier Tes vacances au Musée Jenisch
© Sara Terrier, juillet 2021

Espace ART&BIEN-ÊTRE

Chaque mois, un atelier créatif à but art-thérapeutique est proposé. Regroupant au maximum cinq personnes, ces moments de créativité et de bien-être sont dédiés à une exposition en cours et sont menés par une spécialiste.

Jeudis inédits

En raison du Covid-19, plusieurs rencontres ont été annulées ou reportées. Un rythme plus régulier a pu être proposé dès septembre avec des rencontres littéraires, des visites guidées et des ateliers créatifs.

Audioguides

Dans le but de rendre vivante la découverte des expositions permanentes et temporaires, des visites guidées audio sont proposées. Vingt audioguides sont disponibles en tout temps à l'accueil et gratuits.

Ces visites se retrouvent également sur l'application gratuite izi.TRAVEL et sur le site internet du musée. Elles présentent en détail les expositions suivantes : Collection permanente de peintures,

Portrait, autoportrait, Dürer et Rembrandt. La collection Pierre Decker, Jean Lecoultre. L'œil à vif, XXL - Le dessin en grand et Lyonel Feininger - La ville et la mer.

Accueil de classes

Cette année, 1'184 élèves ont suivi une visite guidée des expositions avec leur classe, soit 971 de plus qu'en 2020. Cette augmentation est la conséquence de liens plus forts avec les écoles et de différents projets inaugurés tout au long de l'année.

Afin de mieux répondre aux besoins des classes, une visite guidée a été organisée à l'attention du corps enseignant à la suite d'un sondage Doodle. Cette méthode a bien fonctionné car une dizaine d'enseignantes et enseignants étaient présents lors de la présentation des expositions *XXL - Le dessin en grand* et *Lyonel Feininger - La ville et la mer*.

Les formats de visites sont centrés sur l'interactivité avec les élèves et prévoient des démonstrations des techniques ou des outils utilisés pour la réalisation des œuvres exposées, afin de permettre aux enfants de se familiariser avec le musée et d'appréhender les œuvres à travers une approche ludique.

Association des musées de la Riviera vaudoise (AMRV)

Tout au long de l'année, le Musée Jenisch Vevey a pris part aux réunions de l'AMRV, particulièrement en ce qui concerne les projets de médiation culturelle (P&KOMUZé, Nuit des musées, En famille aux musées).

La médiatrice culturelle du Musée Jenisch Vevey a rejoint le comité de la Nuit des musées à l'automne 2021.

Communication

Communication institutionnelle

Plusieurs supports promotionnels ont été utilisés pour la communication du Musée Jenisch Vevey en 2021 : programme annuel, encarts dans la presse, affiches format mondial F4 et affichettes A2 et A3 diffusées lors de campagnes d'affichage, dépliants pour les expositions temporaires et certains événements de médiation, site internet et réseaux sociaux principalement.

En 2021, le site internet museejenisch.ch a été consulté par 35'000 internautes environ, auxquels il faut ajouter les près de 12'000 visites du site internet www.oskar-kokoschka.ch de la Fondation Oskar Kokoschka.

Régulièrement, des lettres d'information ont été adressées par courriel à plus de 3'800 contacts.

Communication événementielle

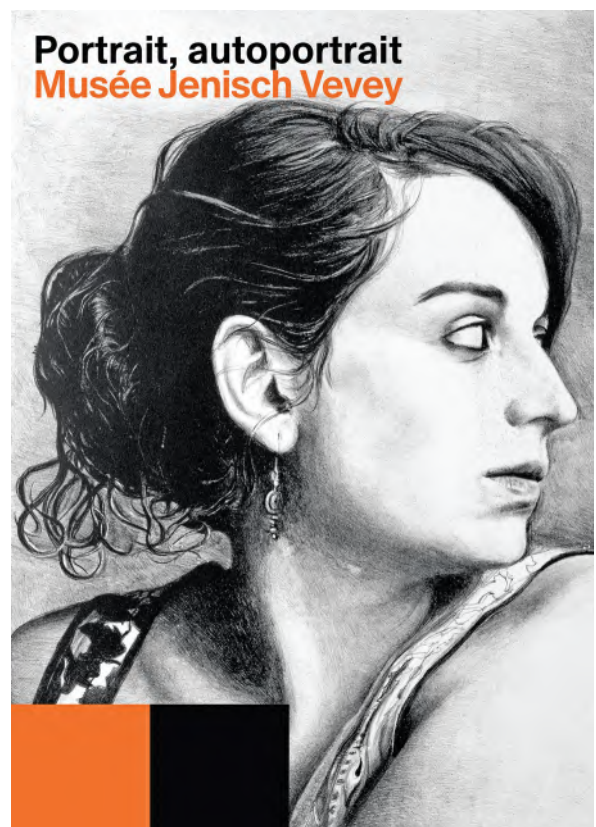
En 2021, le musée a édité :

- un programme annuel tiré à 13'000 exemplaires pour les événements à venir de l'année ;
- cinq affiches format mondial F4 (ainsi que formats A2 et A3) pour les expositions *Portrait, autoportrait, XXL - Le dessin en grand, Dürer et Rembrandt - La collection Pierre Decker, Jean Lecoultre - L'œil à vif, Lyonel Feininger - La ville et la mer* ;
- cinq dépliants : pour lesdites expositions, ainsi qu'un flyer pour le Pass 10 ans - Tous au Musée Jenisch.

Médias et presse

Le musée a diffusé plusieurs dossiers et communiqués de presse :

- un dossier pour chacune des cinq expositions susmentionnées : *Dürer et Rembrandt - La collection Pierre Decker* (24 février), *Portrait, auto-*



Affiche de l'exposition

Jean Lecoultre - L'œil à vif

Affiche de l'exposition *Portrait, autoportrait*

Graphisme Gavillet & Cie

portrait (5 mai), *Jean Lecoultre - L'œil à vif* (11 juin), *XXL - Le dessin en grand* (29 septembre), *Lyonel Feininger - La ville et la mer* (29 septembre) ;

- un communiqué relatif à la prolongation de l'exposition Lyonel Feininger - La ville et la mer (2 décembre) ;
- un communiqué annonçant les différentes initiatives de médiation culturelle destinées à divers publics (13 décembre).

L'année 2021 a été riche en retours médiatiques, les points forts étant les expositions *Marguerite Burnat-Provins*, *Portrait, autoportrait, XXL - Le dessin en grand*, mais également les mises en avant des femmes qui font le musée, telles que la directrice (nommée parmi les 100 personnalités qui font la Suisse romande en 2021, *Le Temps*, octobre 2021) et son portrait dans *Femina* (« Nathalie Chaix, la beauté en partage », 6 juin), ainsi que le portrait de Stéphanie Guex dans *Le Temps* (« La passion de l'art imprimé », 14 janvier). On peut également mentionner des articles en lien avec les activités de médiation culturelle, notamment les résidences d'artistes (« Fermés, les musées accueillent les artistes en manque d'espace », 21 janvier, *Heidi.news*), la proposition Arts&Sons en partenariat avec la Montreux Jazz Artists Foundation (« Au Musée Jenisch, des œuvres à enrober de sons », *Le Temps*, 29 avril) ou encore l'intervention radio de Sara Terrier pour parler des initiatives pour développer le lien avec les publics (Radio Chablais, 16 décembre).

Communication digitale

La présence sur les réseaux sociaux du Musée Jenisch Vevey continue à se renforcer. La stratégie élaborée en 2020 a été déployée tout au long de l'année avec notamment la mise en ligne de plusieurs vidéos (interviews d'artistes, etc.). Actuellement, la page Facebook @museejenisch compte

4'312 abonnées et abonnés. Ils étaient respectivement 3'890 en 2020 et 3'787 en 2019. Le compte Instagram @museejenischvevey est suivi par 5'620 personnes ; ils étaient 4'034 l'année précédente à la même période et 3'773 en 2019.

L'engagement des abonnées et abonnés reste constant et permet des échanges riches et variés avec ce public.

Stagiaire

Une stagiaire a été engagée pendant trois mois à 40 % en renfort à la communication du musée.

Le secteur médiation culturelle a également été renforcé durant trois mois grâce à l'engagement d'une stagiaire à 40 % qui a travaillé sur les projets en cours.

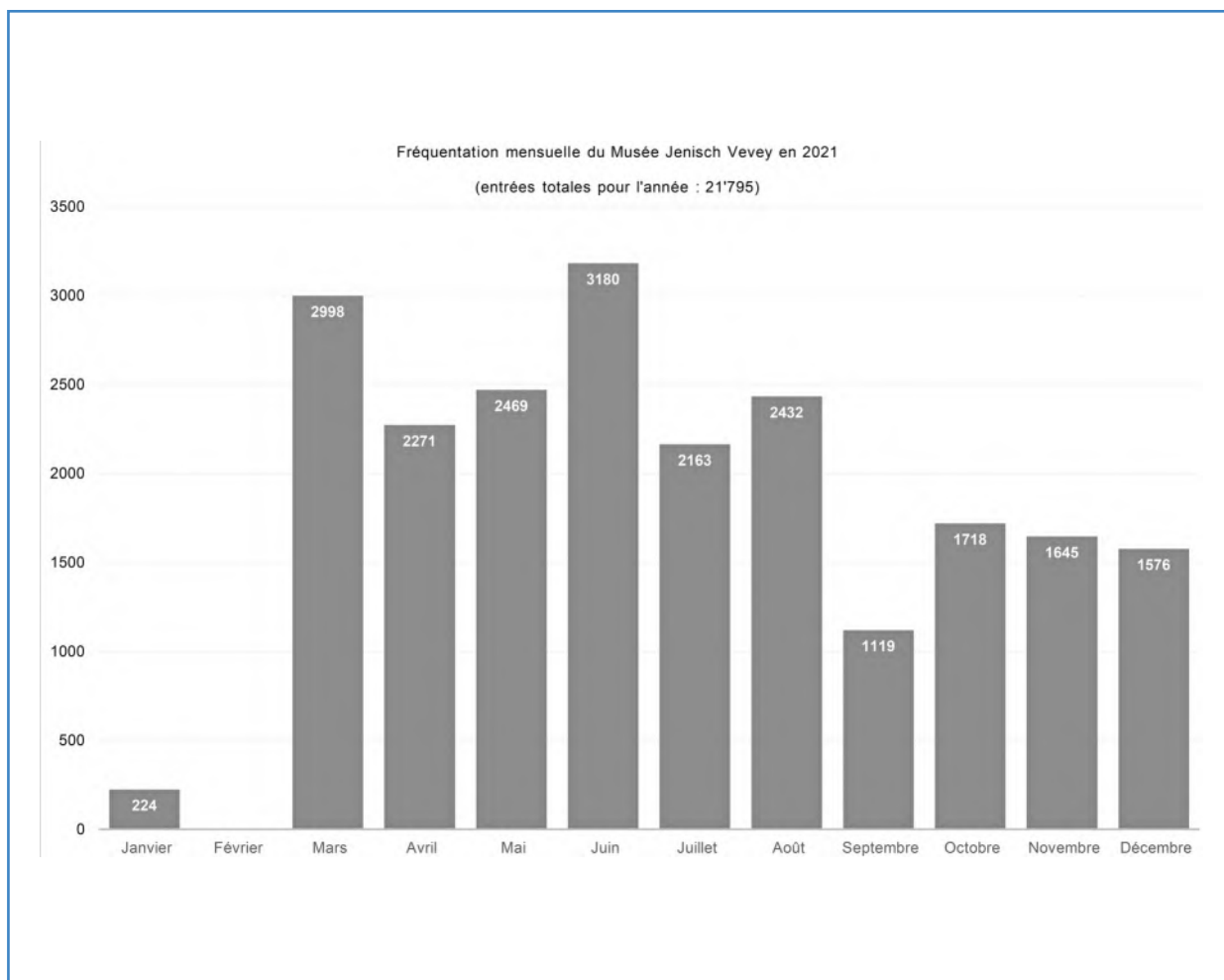
Workshop Centre d'enseignement professionnel de Vevey (CEPV)

Sous la conduite du professeur de photographie Dylan Perrenoud, un workshop a été organisé au musée avec ses 16 élèves du CEPV afin d'ouvrir les portes de l'institution aux étudiantes et étudiants photographes. À l'issue du workshop, un jury s'est réuni, comprenant notamment la directrice du Musée Jenisch, et 16 photographies ont été choisies afin d'être imprimées sous forme de cartes postales, vendues à la boutique du musée en 2022.

Accueil

Fréquentation

Le Musée Jenisch a accueilli près de 21'792 visiteuses et visiteurs et a atteint son record de fréquentation depuis 2002, cela malgré une fermeture du musée pendant deux mois en raison de la pandémie.



Boutique

La librairie-boutique du Musée Jenisch Vevey propose au public et à sa fidèle clientèle non seulement les catalogues édités à l'occasion des expositions temporaires, mais également une sélection de titres en écho aux thèmes de ces dernières, choisis avec l'aimable collaboration de Payot Libraire Vevey.

Dans ce cadre, le musée continue de privilégier et de soutenir l'artisanat local, en diffusant des articles de papeterie en série limitée : carnets et cahiers réalisés par Davel 14, collection Carnet Numéro, objets édités par les marques « Tout simplement » et « Londji », cartes réalisées par Nicole Chuard, Margot Tissot et Atelier 20. À cela s'ajoutent les cartes postales et affiches réalisées dans le cadre des expositions.

En 2021, 2'883 publications et différents objets ont été vendus. Au total, les recettes de la boutique s'élèvent à Fr. 107'700.- (contre Fr. 66'126.- en 2020).

La nouvelle équipe d'accueil a fait un important travail pour réaménager la boutique par thème (expositions, jeune public, catalogues du musée, papeterie, etc.). Par ailleurs, un rangement de fond des réserves a été réalisé en 2021.

Mission de gestion

Ressources humaines

Au 31 décembre 2021, le musée dispose de 11,4 EPT en contrat fixe et de 3,6 EPT en contrat auxiliaire. Son équipe est composée d'une vingtaine de collaboratrices et collaborateurs, principalement à temps partiel. En 2021, plusieurs postes en attente de recrutement ont été occupés par des auxiliaires, notamment deux adjointes administratives.

Parmi ces postes vacants, plusieurs ont pu être mis au concours et sont désormais repourvus :

- Deux postes de réceptionniste à 50 % et à 40 %, en raison d'un départ à la retraite et de deux départs volontaires. L'équipe de l'accueil est ainsi au complet.
- Un poste de conservatrice adjointe à 70 % au Cabinet cantonal des estampes depuis le 1er janvier 2021.
- Une responsable communication à 60 % depuis le 1er février 2021.
- Un technicien des collections à 70 % depuis le 1er mai 2021.
- Une employée d'administration à 50 % depuis le 1er août 2021.

Une bibliothécaire et trois collaboratrices scientifiques ont été engagées pour une durée déterminée.

En outre, attaché à sa mission de formation, le musée a accueilli et formé plusieurs stagiaires, au sein de l'administration, et, comme mentionné précédemment, à la médiation et à la communication. Les 15 et 16 novembre, une formation intitulée « Manipulation et montage des œuvres sur papier » a été donnée par un restaurateur spécialisé dans les œuvres sur papier à l'intention des collaboratrices et collaborateurs du musée concernés (technique des collections, régie, conservation et direction).

Ressources financières

Grâce à ses généreux partenaires (Loterie Romande ; Arts Visuels Vaud ; Fondation pour les Arts et les Lettres ; Fondation Casino Barrière Montreux ; Georg und Josi Guggenheim Stiftung ; Ernst Göhner Stiftung ; Fondation Leenaards ; Fondation Jan Michalski pour l'écriture et la littérature ; Fondation Minkoff ; Nestlé ; Fondation Prévaille, Emile, Marie et Marcel Prévaille ; Fondation Marcel Regamey ; Retraites Populaires ; Fondation Philanthropique Famille Sandoz ; Société Académique Vaudoise, Fondation Pittet ; Fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey ; Ville de la Tour-de-Peilz ; collectionneur privé), le Musée Jenisch Vevey a reçu la somme de Fr. 238'000.- de sponsoring en 2021 pour aider au financement de ses activités.

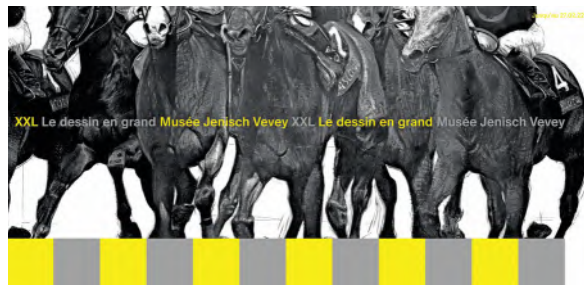
Infrastructures

Tout au long de l'année 2021 et en collaboration avec le Service bâtiments, gérance et énergie (BAT, anciennement DAIE), l'équipe de la maintenance a assuré la gestion du bâtiment. Elle s'est chargée également de la sécurité, de la gestion des alarmes et du fonctionnement des installations techniques. Elle a dû faire face à un grand nombre d'interventions, notamment en ce qui concerne la climatisation.

En outre, l'édifice a pu profiter de rénovations : peinture des cadres de fenêtres et amélioration de l'étanchéité d'une partie de la verrière sur le toit.

La Fondation des Amis du Musée Jenisch Vevey

En 2021, la Fondation des Amis du Musée Jenisch Vevey a travaillé sur un projet de signalétique destiné à la façade du musée ainsi qu'à un projet relatif à l'aménagement du jardin. Ce projet devrait aboutir en 2022. Par ailleurs, la Fondation des Amis a financé le déplacement d'une sculpture d'Olivier Estoppey dans le jardin.



Affiche F12 de l'exposition
XXL - Le dessin en grand

Alexandra Melchior, municipale
Nathalie Chaix, directrice
Musée Jenisch Vevey (MJV)

Suite aux vœux de la commission de gestion,
exercice 2020 :
Néant



Une vue de l'exposition « Infrarouge » de Philippe Rahm

Être créatif et participatif

En 2021 comme l'année précédente, la pandémie de Covid-19 a contraint le Musée suisse de l'appareil photographique (MSAP) à fermer ses portes pendant plusieurs semaines. Heureusement, les mesures de soutien prises par la Ville de Vevey et les propres efforts du MSAP ont permis d'obtenir une fréquentation annuelle plus qu'honorable : plus de 8'000 visiteuses et visiteurs. Un motif particulier de satisfaction est la participation intense des écoles veveysannes à nos programmes de médiation : un record de 69 visites guidées au total. Un musée communal comme le nôtre doit s'inscrire en profondeur dans le tissu communautaire de sa ville. Il doit apporter sa pierre à l'éducation des plus jeunes à l'image, aux techniques numériques et plus généralement à la photographie, laquelle n'a jamais été aussi populaire qu'aujourd'hui.

Expositions temporaires

Holding the Camera - Alberto Vieceli

Du 5 septembre 2020 au 24 janvier 2021

Le Musée suisse de l'appareil photographique s'associe au Festival Images Vevey pour présenter l'exposition « Holding the Camera » d'Alberto Vieceli



celi. Le graphiste zurichois a collecté des centaines d'images dans d'anciens manuels photographiques. Ces photos montrent la manière idéale de tenir un appareil photographique, qu'il soit aussi minuscule qu'un Minox ou encombrant qu'une chambre Sinar. Alberto Vieceli a sélectionné environ 350 de ces images dans le récent livre « Holding the Camera ». Cet inventaire savoureux et insolite se déploie dans le musée veveysan.



L'affiche de l'exposition « Infrarouge » de Philippe Rahm

Infrarouge - Philippe Rahm - Portraits du XXI^e siècle

Du 11 février au 29 août 2021

L'image infrarouge est l'une des signatures visuelles de notre époque. Elle est inquiétante, étrange, hyper-technologique. Elle repère les cas de fièvre dans une pandémie ou vérifie si un bâtiment est bien isolé. Elle est outil de surveillance autant que de diagnostic. L'architecte Philippe Rahm tire parti d'une caméra thermique dans sa pratique, soucieuse de développement durable. Il utilise aussi la technique infrarouge pour prendre des portraits ou des scènes urbaines. L'image utilitaire est détournée vers un but artistique, surtout empathique. Lausannois formé à l'EPFL, docteur en architecture, Philippe Rahm vit et travaille à Paris. Il est internationalement reconnu pour une approche climatique de son art, entre physiologie et météorologie. Il enseigne en Suisse, en France et aux Etats-Unis.

Vestiges - Jean-Marc Yersin

Du 9 septembre 2021 au 2 janvier 2022

Ancien co-directeur du Musée suisse de l'appareil photographique, Jean-Marc Yersin a d'abord été photographe professionnel. Il est retourné depuis 2018 à sa passion première, poursuivant un cycle d'images dont il avait eu l'inspiration trente ans plus tôt. Il cadre en noir et blanc des structures auto-routières, des usines, des constructions de montagnés. Les compositions sont géométriques, contrastées, d'une netteté tranchante. Les photographies montrent le conflit entre le bâti et les



L'affiche de l'exposition « Vestiges » de Jean-Marc Yersin

paysages de l'Arc lémanique, du Rhône, des Alpes. Elles se projettent aussi imaginairement dans l'avenir. Voilà à quoi ressembleront, nous suggère Jean-Marc Yersin, les grands ouvrages d'art et les architectures industrielles dans plusieurs décennies. Cet inventaire d'un territoire en devenir est magnifié par l'œil rigoureux du photographe et son art du tirage.

Expositions dans l'entrée du MSAP

Des travaux d'isolation contre des infiltrations d'eau dans l'entrée du musée ont permis, en 2020, d'aménager deux espaces propices aux petites expositions. Celles-ci permettent d'introduire les expositions temporaires proposées dans les combles, de présenter de nouvelles acquisitions ou d'opter pour des accrochages éphémères. En 2021, nous avons pu présenter les réalisations architecturales de Philippe Rahm, ainsi que la série des « Carnets d'un autre temps » de Jean-Marc Yersin. Les 100 ans de la naissance de Dimitri Rebikoff (1921-1997) ont été commémorés grâce à la présentation de quelques-unes de ses inventions et parutions. Cet ingénieur français d'origine russe, qui a travaillé à Vevey et à Lausanne, est l'un des pionniers du flash électronique et un concepteur réputé d'appareils de prise de vue sous-marine.

Exposition permanente

L'année 2021 a été mise à profit pour compléter notre récente exposition permanente sur l'histoire des smartphones, dont les fonctions photographiques sont très utilisées. Des vitrines et des grands panneaux expliquent avec des schémas et des courts textes le fonctionnement de ces dispositifs électroniques, ainsi que les raisons de l'amélioration constante de leur qualité d'image. La mise à jour de cette exposition est importante en raison de l'évolution rapide de ce type de technologie et de son importance centrale dans nos programmes de médiation culturelle.

Fréquentation

Compte tenu de la fermeture du musée pendant deux mois (4 janvier - 1er mars 2021) en raison de la pandémie de Covid-19, la fréquentation du musée s'est maintenue à bon niveau. 8'188 visiteuses et visiteurs ont été comptabilisés en toute fin d'année. C'est certes moins que l'année précédente (9'597 entrées), également contrariée par des semaines de fermeture. Mais 2020, comme toutes les années paires, avait été marquée par un

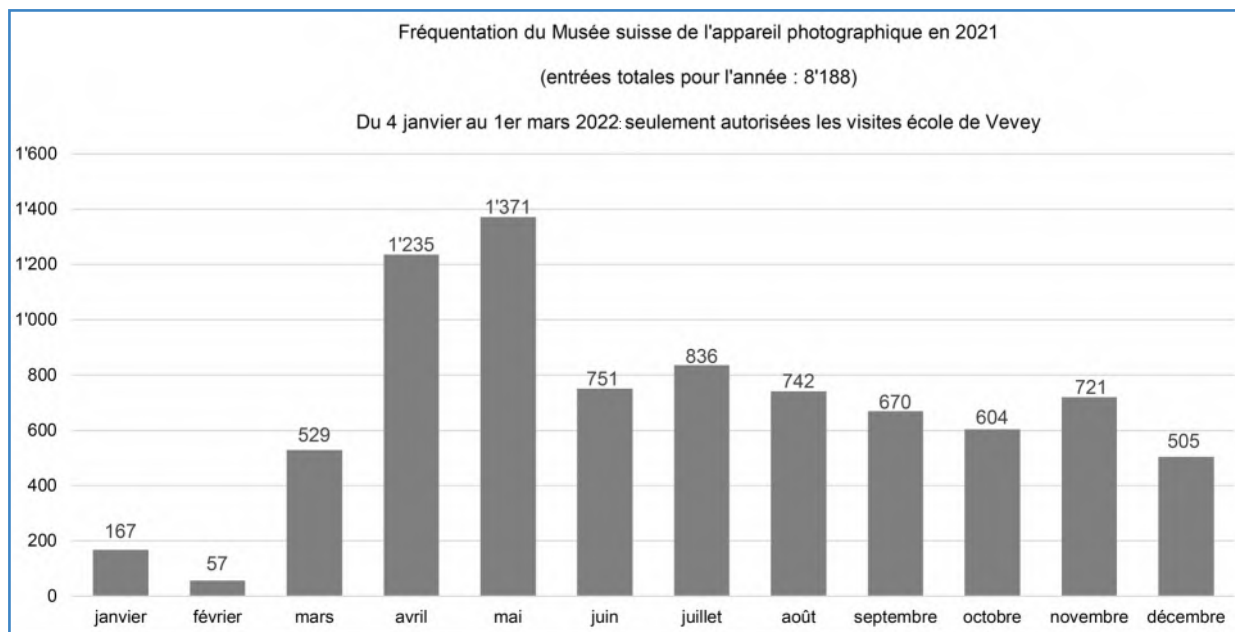


L'une des visites guidées de Jean-Marc Yersin

Festival Images qui avait suscité une forte hausse de fréquentation pendant trois semaines. Le score 2021 est d'autant plus satisfaisant que la période était imprégnée par une crainte de contamination dans des lieux publics. Ce facteur négatif a été certes contrebalancé par l'appétit renouvelé pour la culture après deux mois de fermeture. L'obligation de présenter un certificat Covid, dès le 13 septembre 2021, n'a pas eu d'effets prononcés sur la fréquentation. Ce résultat satisfaisant s'explique par plusieurs raisons. L'introduction, sur une proposition de la direction du MSAP, de la gratuité des musées communaux le premier week-end de chaque mois a joué à l'évidence un rôle favorable ; tout comme l'effort encore accentué en 2021 pour attirer les classes des écoles de Vevey et de la région, ainsi que des gymnases et écoles professionnelles. Le MSAP a organisé 69 visites pour les écoles veveysannes, un record dans l'histoire de l'institution, et 36 visites pour d'autres écoles. A lui seul, Jean-Marc Yersin a guidé une douzaine de classes de Vevey dans son exposition « Vestiges ». Au total, le musée a mis sur pied 177 visites guidées (adultes et jeune public). Cela représente une forte hausse par rapport à 2020 (118 visites guidées). Nous avons eu 361 participantes et participants à nos activités de laboratoires argentiques durant les week-ends et vacances scolaires. Nous avons également comptabilisé 12 anniversaires avec 63 personnes au total, 5 séances pendant PâKOMUZé avec 47 personnes et 19 ateliers pendant le week-end « En famille aux musées » avec 70 personnes. Les diverses formules de cartes d'entrée, dont celles conçues dès 2020 pour soutenir l'économie et les activités culturelles, ont eu un bon effet incitatif. La carte Raffaisen a amené à elle seule 580 entrées au musée, contre 290 en 2020. Il y a eu 239 entrées avec la Montreux Riviera Card (213 en 2020), 56 entrées avec le billet commun aux trois musées communaux, 77 entrées avec la carte BCV (nouvelle statistique introduite en mars 2021) et 29 entrées gratuites avec la carte Sésame. Les actions dans le cadre de l'aide sociale, ainsi que des programmes d'inclusion et d'intégration ont été nombreuses ; comme l'ont été les visites organisées tout au long de l'année par l'association vaudoise L'Art d'Inclure pour les personnes mal-voyantes et non-voyantes, ou encore celles de la Fondation Les Eglantines à Vevey, de l'école de la Passerelle à Vézenaz, de l'Institution de Lavigny et de la Fondation Verdeil à Yverdon.

Collaborations

La principale collaboration de l'année 2021 a été celle entretenue avec l'Université de Lausanne. Amorcé en 2020 avec un séminaire de master à l'UNIL, le projet de recherche « Photographie et horlogerie » s'est accéléré avec la réalisation d'une



exposition, ainsi que d'un livre à paraître en mars 2022 aux éditions Infolio. L'ouvrage comprendra des analyses et des études de cas sur les liens entre la photographie et l'horlogerie en Suisse. Cette riche thématique est restée longtemps explorée. Le projet de recherche a pu compter sur les compétences des membres de l'Association des amis du MSAP, ainsi que sur le soutien financier de la Fondation du MSAP. Intéressées par le projet, des marques horlogères comme Omega, Longines et Jaeger-LeCoultre ont apporté une aide décisive à la réalisation du séminaire, de l'exposition et du livre.

Toujours dans le domaine académique, 2021 a vu une coopération se nouer avec la filière Ingénierie des médias de la HEIG-VD à Yverdon. Le but est de faire travailler les étudiantes et étudiants de cette filière sur la nouvelle section « smartphones » du musée. De nouvelles propositions de réalisations interactives et de thématiques devraient ainsi voir le jour en 2022.

Le musée a collaboré en 2021 avec le théâtre l'Oriental-Vevey sur le projet « Les Témoins ». Celui-ci accompagnera les représentations d'une pièce de la Cie Le Sapajou en février 2022. Une dizaine de portraits de personnes âgées, accompagnés d'interviews, ont été réalisés par Julie Deleris, étudiante à l'école de photo de Vevey et collaboratrice auxiliaire du MSAP. Ces grands portraits seront exposés dans le foyer du théâtre veveysan pendant les représentations théâtrales. Cette exposition sera ensuite présentée au Centre de jour Le Panorama et à la Fondation Beau-Séjour à Vevey.

En 2021, la marque Leica a noué un partenariat avec le musée pour l'organisation d'ateliers de photographie argentique. Ces workshops se déroulent le samedi plusieurs fois par saison, à raison de groupes d'une demi-douzaine de personnes accompagnées par une professionnelle ou un professionnel. Les cours de la Nikon School se poursuivent également dans les murs du musée, deux ou trois fois par année.

Suite à l'expérience réussie d'une collaboration en 2019, Chaplin's World a de nouveau fait appel au MSAP pour l'élaboration d'une exposition. Celle-ci sera consacrée en 2022 au film « Le Kid » de Charlie Chaplin. Elle présentera nombre de lanternes magiques et d'illustrations issues de

nos collections. Citons enfin la participation du musée en octobre 2021 au festival AiiA de Genève, consacré à l'art et à l'intelligence artificielle.

Prêts de pièces de collection

En 2021, le MSAP a été très sollicité par d'autres institutions suisses à la recherche de pièces ou d'images rares. Le musée a prêté le premier modèle de Leica au Musée Olympique de Lausanne pour son exposition sur les Jeux d'hiver « Rêver en blanc ». Une dizaine de daguerréotypes ont été confiés à la Fotostiftung de Winterthur pour l'exposition « D'après nature » sur les premières photos prises en Suisse au XIXe siècle. Huit daguerréotypes et tirages anciens ont été empruntés par le Musée des Beaux-Arts du Locle pour l'exposition « Montagne Magique Mystique ». Le musée a prêté l'appareil Rolleiflex, l'enseigne professionnelle et un portrait du photographe Eric-Edouard Guignard au Musée historique de Vevey pour l'exposition « Vevey en instantanés ». Notons que le Centre de documentation du MSAP fait régulièrement l'objet de demandes d'informations en provenance de collectionneuses ou collectionneurs et d'institutions en Suisse, France, Italie ou Allemagne.

Dons et acquisitions

Il ne s'écoule pas une semaine sans que le MSAP ne reçoive une proposition de don de matériel photographique ou de photographies. Nous avons ainsi enregistré 1'045 dons en 2021 en provenance de Suisse, mais aussi d'Europe. La Cinémathèque suisse nous a par exemple confié 508 numéros de revues photographiques des années 1920 et 1930. De notre côté, nous avons donné à la Cinémathèque suisse des caméras professionnelles qui nous ont été léguées par voie testamentaire depuis Genève. Ce type d'échange est courant avec une institution nationale comme la Cinémathèque. Suite à notre exposition « Infrarouge », un collectionneur français nous a envoyé l'une des toutes premières caméras thermiques de l'histoire, datant des années 1980.

Décision d'importance, la Fondation BAT (British American Tobacco) a choisi le MSAP pour y déposer les images lauréates de ses concours de photographies organisés depuis le début des an-

nées 2000. Destiné aux jeunes créatrices et créateurs, ce prix photo a distingué de futurs talents comme Niels Ackermann ou Matthieu Gafsou. La Fondation BAT collabore avec le Festival Images de Vevey pour l'organisation d'un concours, également orienté sur les jeunes artistes. Le premier prix de ce concours biennal est déposé au MSAP. La Fondation BAT a aussi choisi de donner au MSAP les masters (bobines originales) des clips « Parisienne People ». Tournés dans les années 1990, ces films promotionnels ont aujourd'hui un statut d'œuvres de création : ils ont été réalisés par Jean-Luc Godard, les frères Coen, Emir Kusturica, David Lynch, Roman Polanski, Enki Bilal et Giuseppe Tornatore.

Médiation culturelle Lanterne magique

Ressusciter la magie des projections d'un temps où le cinéma n'existait pas grâce à une grande lanterne magique remise en fonction, telle est la vocation de ces séances. Ces spectacles sont proposés pour les petites classes, ainsi que les anniversaires. Cette animation a aussi lieu durant les vacances scolaires en collaboration avec l'Alimentarium pour « 1 après-midi – 2 musées ». Les enfants se rendent d'abord à l'Alimentarium pour y faire de la pâtisserie et ensuite ils assistent à une séance de lanterne magique au MSAP.

Laboratoire argentique

Lors des week-ends et des vacances scolaires, le musée suggère au public de tout âge d'agréments sa visite par un passage au laboratoire, où chacune et chacun peut développer une photographie sous forme d'un photogramme à emporter. Cet atelier est animé, à tour de rôle, par des étudiantes et étudiants en photographie.

Visites proposées aux écoles

Elles sont adaptées à l'âge des élèves avec passage possible dans l'atelier pour expérimenter le développement de la photographie argentique. Les enseignantes et enseignants peuvent également faire visiter le musée à leur classe avec le soutien du dossier pédagogique, et pour les plus jeunes dès 5 ans, un spectacle de lanterne magique.

Les fêtes d'anniversaire

Deux variantes d'activités sont proposées selon l'âge des enfants ainsi qu'un reportage photo fait par l'animatrice ou l'animateur. Chaque groupe (adultes et jeune public) bénéficiant d'une visite se fait photographier dans le musée et reçoit le fichier de cette prise de vue.

Médias

L'exposition « Infrarouge » de Philippe Rahm a été abondamment couverte par les médias romands, qu'il s'agisse de la presse quotidienne (Le Temps, 24 Heures, La Liberté) ou de la RTS. A l'étranger, le British Journal of Photography y a consacré une page. L'exposition « Vestiges » de Jean-Marc Yersin a également reçu de bons échos médiatiques. Le MSAP a participé aux événements organisés à Vevey pour les 100 ans du magazine L'illustré. Une quinzaine de couvertures historiques de l'hebdomadaire, agrandies au format mondial, ont été exposées devant le musée en septembre 2021. Le magazine de la Migros a consacré quatre pages dans son numéro du 8 mars 2021 au « Petit guide de conservation des photographies » réalisé par le MSAP et Memoria, l'association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse.



Un article de Migros Magazine sur le «Petit guide de la conservation des photographies»

Promotion

Le MSAP tire parti, pour ses expositions temporaires, de l'affichage au sein du réseau culturel veveysan. Il sollicite deux à trois fois par année la Société Générale d'Affichage pour des campagnes promotionnelles à Montreux et Lausanne. Ses activités ont une présence régulière dans l'Agenda Riviera, ainsi que dans les divers supports de GeneralMedia, comme Passeport Loisirs, Loisirs.ch ou Tempslibre.ch. Les expositions du MSAP sont aussi relayées sur le site vaudfamille.ch. La promotion de ces activités est bien sûr assurée par le propre site web du musée, ainsi que ses pages Facebook (2'600 abonnés et abonnées) ou Instagram (840 abonnés et abonnées).

Personnel

Le MSAP a un effectif de 4.2 EPT. Le musée emploie cinq auxiliaires à temps partiel, en particulier pendant les week-ends. Il n'y a pas eu de changement au sein du personnel en 2021.

L'Association des amis du musée

Très active, l'Association des amis du MSAP se réunit plusieurs fois par année au musée. Elle organise au printemps la Bourse photo au CEPV. Elle édite deux fois par an le bulletin « Le Petit Révélateur ». L'association agit aussi comme une précieuse ressource documentaire pour la direction du musée. Grâce à son fonctionnement en réseau, notamment entre collectionneuses et collectionneurs spécialisés, elle est à même de répondre rapidement à des questions pointues sur tel ou tel chapitre de l'histoire de la photographie. Plusieurs membres de l'association ont soutenu le travail de recherche autour de l'exposition « Photographie et Horlogerie ». Ils ont été à même de nous prêter de rares pièces de leurs collections, introuvables ailleurs en Suisse.

La Fondation du musée

Présidée par Michel Berney, la Fondation du MSAP est un indispensable outil de soutien, de prospection et de ressources pour notre institution. Elle l'a encore démontré en 2021 en nous accordant une aide financière déterminante. Celle-ci a permis de boucler le budget du catalogue qui, dès sa parution en mars 2022, accompagnera l'exposition « Photographie et horlogerie ».

*Alexandra Melchior, municipale
Luc Debraine, directeur*

Suite aux vœux de la commission de gestion,
exercice 2020 :
Néant

Introduction

En 2021, le Musée historique a connu, comme toutes les institutions culturelles de Suisse, une année passablement bousculée – à nouveau – par la pandémie de Covid-19 et par les mesures sanitaires qui en ont découlé. Celles-ci ont varié tout au long de l'année, allant de la fermeture des lieux (en janvier et février) à diverses mesures de protection des personnes amenant évidemment des contraintes, qui ont entraîné, pour beaucoup, une baisse de la fréquentation (voir ci-dessous).

Malgré cela, comme en 2020, grâce aux expositions et aux animations proposées, l'année a été riche en belles rencontres, même si celles-ci ont eu lieu parfois en petit comité. Et les collaborations ont été nombreuses, toujours fructueuses, que ce soit avec des institutions, des associations, des chercheuses et chercheurs ou des personnes de la société civile.

Fréquentation

En 2021, 3'100 visiteurs et visiteuses ont été comptabilisés au Château. Il faut noter que cette année a été marquée par la fermeture des institutions culturelles du 4 janvier au 1^{er} mars et par l'introduction du certificat Covid dès le 13 septembre, selon les directives du Conseil fédéral.

Hormis quelques représentants des pays limitrophes, les touristes internationaux, qui fréquentent le musée pendant la belle saison, ont à nouveau été absents. En revanche, le public régional a répondu présent.

A partir du 5 juin 2021, selon les vœux de la Municipalité, l'entrée dans les musées de la Ville de Vevey a été rendue gratuite tous les premiers week-ends du mois. Ceci a engendré une bonne fréquentation du musée ces jours-là.

Comme déjà constaté par le passé, ce sont les événements qui amènent un public important. Ils ont malheureusement été fortement impactés par la situation sanitaire. L'une des deux visites guidées de l'exposition « Histoires de paysages » (9 février et 30 mars) a dû être annulée et la seconde a été fortement restreinte, puisque la jauge imposée par les mesures en vigueur limitait le nombre de personnes participantes à cinq. L'évolution des restrictions a permis, malgré l'impossibilité d'organiser un vernissage, d'accueillir plus de 40 personnes tout au long de la journée d'ouverture de l'exposition « Vevey en instantanés », le 6 octobre.

Personnel du musée

La première moitié de l'année a été marquée par le remplacement de la conservatrice adjointe du musée durant son congé maternité, soit de début février à la fin juin 2021. A cette occasion, durant ces cinq mois d'absence de la titulaire, le temps de travail de la conservatrice adjointe auxiliaire a été augmenté de 20%, et une remplaçante extérieure a été engagée à 40%.

Rappelons que les 2,5 EPT du musée sont répartis de la manière suivante :

- Une directrice conservatrice à 60%
- Une conservatrice adjointe à 60%
- Une responsable de l'accueil à 80%
- Un remplaçant à l'accueil/technicien à 50%

En renfort, une conservatrice adjointe auxiliaire est engagée à 40%, ainsi qu'une personne en charge de l'inventaire et du remplacement à l'accueil à environ 5-10%.

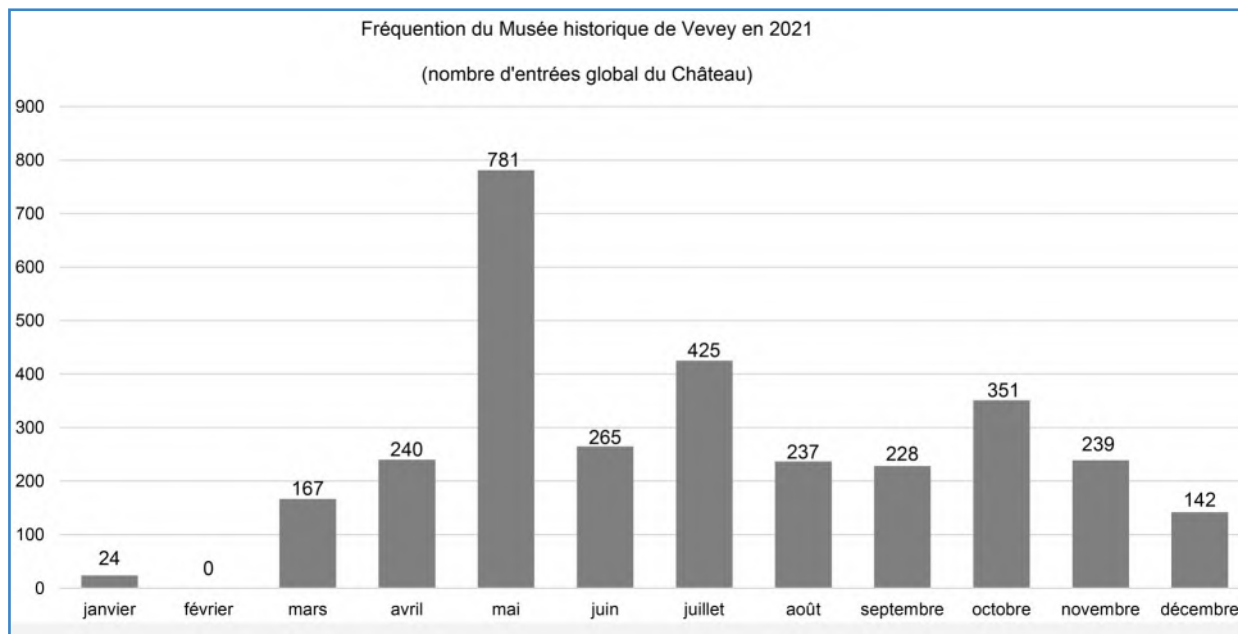
Expositions temporaires

« *Christian Gottlieb, dit Théophile, Steinlen (1779-1847) - Histoires de paysages* »

Ouverte en octobre 2020 et prolongée jusqu'au 16 mai 2021. L'exposition a donné lieu à un article largement illustré intitulé « Les œuvres de Théophile et Marius Steinlen à La Doges » (voir *Collaborations*), permettant ainsi la publication des résultats de l'étude menée dans le cadre de cet événement. A noter encore la découverte par des scientifiques de dessins ou croquis inconnus jusqu'ici, qui a engendré d'intéressants apports historiques – sur l'Île de Peilz, ou sur le transport du bateau à vapeur *L'Echo* par voie terrestre du Léman au lac de Brienz en 1839 (une aventure publiée dans la revue *Passé Simple*) – et géologiques, sur la débâcle du glacier du Giétroz en 1818, par exemple.

« *De nos collections à la salle d'exposition : Napoléon Bonaparte (1769-1821)* » du 5 mai au 15 décembre 2021

Sur la base d'un mot, d'un nom, le musée propose de développer un thème, de mener une recherche et de présenter des objets issus de ses collections. A l'occasion du bicentenaire de la mort de Napoléon, survenue le 5 mai 1821, le musée a exposé des œuvres picturales et quelques objets méconnus – tels le masque mortuaire et une mèche de cheveux attribuée à l'empereur – ainsi que des documents provenant des Archives communales de Vevey.



« Vevey en instantanés – Eric-Edouard Guignard – Photographies des années 1950-1960 », du 6 octobre 2021 au 1^{er} mai 2022

Cette exposition est une invitation à se glisser dans la vie des Veveysannes et des Veveysans des années 1950 et 1960. Telles des fenêtres ouvertes sur le passé – parfois familial, parfois lointain – les photographies d’Eric-Edouard Guignard séduisent, émeuvent et révèlent un quotidien fait aussi bien d’événements rares que de moments ordinaires. Fortement ancré dans sa ville, Eric-Edouard Guignard (1928-1990) est un photographe polyvalent qui s’est illustré dans de nombreuses disciplines. C’est en tant que reporter, armé de son Rolleiflex, qu’il a été choisi de le présenter. Les clichés sélectionnés sont issus de l’important fonds Guignard – plus de 50’000 photographies de divers formats et sur différents supports – conservé au musée. Aujourd’hui conditionnées selon des normes de conservation adéquates et indexées sommairement, ces images doivent encore être inventoriées en vue d’un inventaire général. « Vevey en instantanés » est le résultat d’une immersion dans ce fonds qui recèle encore, à n’en pas douter, de nombreux trésors.



Affiche de l'exposition « Vevey en instantanés – photographies des années 1950-60 »
© Musée historique, 2021



Exposition permanente

Comme chaque année, le montage et le démontage des expositions temporaires a nécessité quelques réinstallations dans la présentation permanente de certaines collections. A noter que l'exposition des acquisitions récentes dans la salle 1 a été renouvelée – une partie de cette salle est dévolue à cet effet depuis plusieurs années.

Acquisitions

Le musée a acquis auprès de maisons de vente ou de particuliers les œuvres et objets suivants :

- « La ville de Vevey vue du midi », par Friedrich-Georg Wexelberg (v. 1745-1820), gravure à l'eau-forte aquarellée, fin 18^e-début 19^e siècle.
- « Vue de l'église St-Martin à Vevey » par J. J. Wetzel (1781-1834), aquarelle colorisée, vers 1820 (accompagnée de « Vue de Thonon » et de « Vue de Schadau sur le Lac de Thonon »).
- « Vue de Port-Valais et des Plaines formées par les Sables du Rhône, avant son entrée dans le Lac de Genève » par Michel Vincent Brandoin (1733-1790), gravure à l'eau-forte aquarellée, seconde moitié du 18^e siècle.
- Un autoportrait du peintre veveysan Pierre Samuel Louis Joyeux (1749-1818). L'achat de cette huile sur toile a permis de reconstituer la paire de portraits du couple Joyeux, dont le musée conservait celui de l'épouse depuis 1983.



Autoportrait du peintre veveysan Louis Joyeux (1749-1818)
© Musée historique, 2021

- « Le Grammont » par François de Ribaupierre (1886-1981), huile sur carton, non datée.
- Le dos d'un banc de calèche surmonté d'une enseigne publicitaire « HOTEL MOOSER Chemenin » à Vevey, fin 19^e-début 20^e siècle.
- Trois panneaux publicitaires « Fibrina », aliment pour volailles commercialisé à Vevey dès 1915 par le magasin Margot Frères S.A.
- Une affiche de la « Foire aux Vins vaudois – Vevey 1935 », version en langue allemande.
- Une affiche « Paris 1900 vu par Toulouse-Lautrec et ses amis – Musée Jenisch Vevey » de 1954, lithographie, Corbaz S.A. imprimeurs, Montreux.

- Un lot de 39 photographies témoignant des activités de la Tannerie de Vevey, située dans le quartier Saint-Antoine, début 20e siècle.



Photographie de La Tannerie de Vevey dans les années 1910
© Musée historique, 2021

Par ailleurs, les collections se sont enrichies des dons suivants :

- Une mesure en laiton d'un « Pied vaudois », fabriquée à Berne par Uli Schenk, datée de 1822, dans sa boîte d'origine.
- Divers documents, photographies et œuvres en rapport avec M. André Nobs (1908-1968), architecte à Vevey, dont un tableau d'Henri E. Bercher « Peuplier carolin » représentant l'embouchure de la Veveyse en 1959 et un film 8 mm montrant une course de karting à Vevey sur la place du Marché, en 1964.
- Un album contenant 251 cartes postales anciennes de Vevey (vues générales et de la ville) allant de la fin du 19e au début du 20e siècle, en couleur ou en noir blanc.
- Six dessins de Charles Nicollier-Peter (1874-1963) représentant des vues du Vieux-Vevey et environs de la fin du 18e au début du 20e siècle. Réalisés entre 1889 et 1913, certains sont des copies, d'autres des œuvres originales.
- Une vue de la place du Marché et de la maison d'Herwarth (ancienne douane) par Jules Isnard (1883-1945), dessin au crayon, réhaussé de gouache.
- « Clara Haskil à son piano », aquarelle à l'encre et aquarelle sur papier, réalisée par l'artiste suisse Véronique Sciboz, datée de 2002.
- Une coupe de communion en argent, constituée d'un calice sur pied à trois nœuds, datant environ de 1750.
- Une planchette provenant de la maison d'Emma Nicod à Vevey (rue du Simplon 29), gravée d'inscriptions concernant la famille du docteur et député Henri Martin, qui entre dans l'appartement du 2^e étage en mars 1906, accompagnées d'indications de prix du vin et du pain à l'époque.
- Un important lot d'archives photographiques (albums, photos de groupes) relatives aux Cadets veveysans.

A noter encore le geste généreux de la Société de Bourgeoisie de Vevey sous la forme d'un don de Fr. 2'000.- pour l'acquisition future d'œuvres, d'objets ou documents.

Animations et activités de médiation

Dans le cadre des événements organisés chaque année par l'Association des musées de la Riviera vaudoise (AMRV), le Musée historique de Vevey a proposé trois animations en collaboration avec le Musée de la Confrérie des Vignerons :

- Pour PâKOMUZé, l'activité intitulée « La visite dont tu es le héros ! » était destinée aux enfants

dès 7 ans accompagnés de leurs parents. Questions, énigmes et contenus historiques adaptés ont été rassemblés dans un carnet de visite permettant ainsi de découvrir l'histoire du Château, les objets et les documents des collections de façon ludique. 20 enfants âgés de 7 et 12 ans, ainsi que 16 adultes ont participé à cette activité durant les vacances de Pâques (11-26 avril). Ce carnet de visite est depuis proposé à tous les jeunes visiteuses et visiteurs du musée.



- Le 29 mai, lors de la *Nuit des Musées*, le trio « Bouche B » a occupé les combles du Château. À une, deux ou trois voix, *a cappella* ou accompagnées d'une violoncelliste, les trois chanteuses ont interprété avec succès des chansons du répertoire français d'hier et d'aujourd'hui. Chacun des quatre concerts de 30 minutes était complet (25 personnes par concert en raison des mesures sanitaires en vigueur). Avec les visiteuses et visiteurs venus (re)découvrir les expositions, c'est quelques 450 personnes qui ont pris part à la soirée.



- Les 6 et 7 novembre, pour le week-end *En famille aux musées*, l'atelier « Ma famille dans un arbre » a permis aux familles inscrites de créer un arbre généalogique décoré selon l'envie et la fantaisie du moment. Lors de ce week-end, le Château a accueilli au total quelque 60 personnes.

Durant les vacances d'été, le 13 juillet et le 17 août, le musée a proposé « Enigmes à travers Vevey », une activité menée sous la forme d'une enquête, entraînant 14 enfants à la découverte de certains lieux particuliers de la ville.

En complément de l'offre de visites guidées de l'exposition « Vevey en instantanés », la conservatrice adjointe auxiliaire a élaboré une conférence permettant de présenter les photographies d'Eric-Edouard Guignard au public ne pouvant se rendre au musée. Elle l'a présentée au Centre de jour du Panorama (16 décembre) et d'autres présentations suivront.

Communication sur les réseaux sociaux

Une partie du poste de la conservatrice adjointe auxiliaire est dévolu à la communication sur les réseaux sociaux. Outre les publications liées à l'actualité du musée, plusieurs œuvres de Théophile Steinlen, présentées dans l'exposition « Histoires de paysages - Christian Gottlieb, dit Théophile, Steinlen (1779-1847) », ont été diffusées. C'est d'ailleurs par ce biais qu'un lieu non identifié a pu être reconnu par une abonnée au compte Facebook du musée !

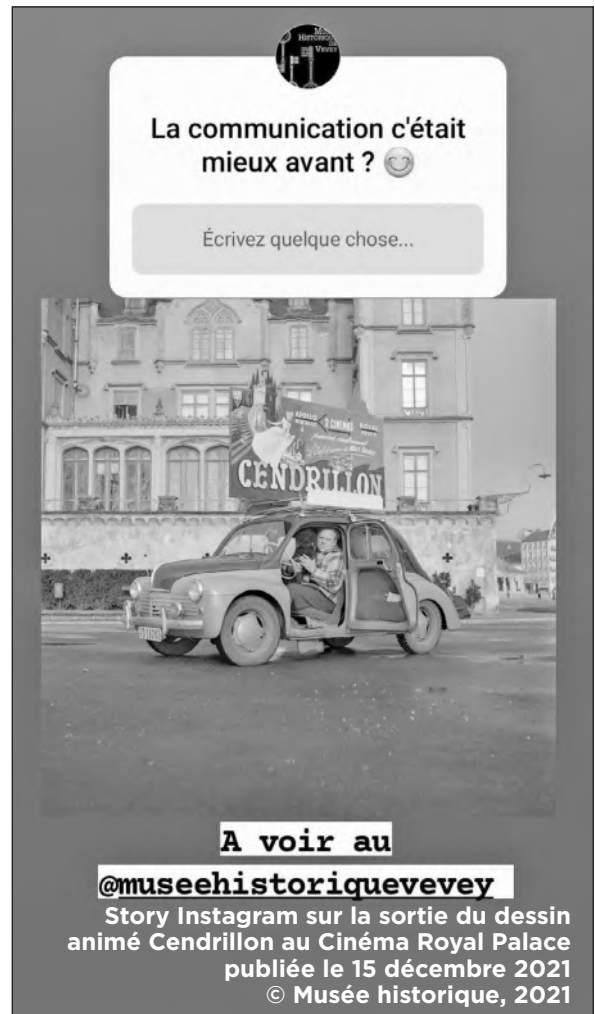


Publication Facebook à l'occasion de l'exposition Steinlen, le 17 février 2021. Le lieu inconnu a été identifié comme étant le Col du Brenner à la frontière de l'Autriche et l'Italie.
© Musée historique, 2021

Mise en place à la fin de l'année 2020, la série « C'était mieux avant ? » qui fait découvrir des prises de vue de Vevey AVANT - EN 2014 - et MAINTENANT ?, a été poursuivie en 2021 :

- #4 La Grenette et la place du Marché (10 février),
- #5 La place du Marché vue de la Grenette (3 mars),
- #6 Le quai Perdonnet (29 avril),
- #7 La Cour-au-Chantre (10 juin),
- #8 L'Hôtel de Ville (30 juin),
- #9 L'intérieur du Château (4 août),
- #10 L'église Saint-Martin (11 novembre)

Dans le cadre de l'exposition « Vevey en instantanés - Eric-Edouard Guignard - Photographies des années 1950-1960 », le musée a testé une nouvelle formule en posant des questions à propos des photographies de Guignard dans ses stories Instagram.



Les statistiques 2021 relatives aux réseaux sociaux pour le Musée historique de Vevey sont les suivantes :

Facebook :

- Nombre d'abonné-e-s : 853, dont 185 nouveaux en 2021
- Nombre de publications : 45
- Couverture des publications (nbre de personnes touchées) : 9'416

Instagram :

- Nombre d'abonné-e-s : 745, dont 262 nouveaux en 2021
- Nombre de publications : 31
- Couverture des publications (nbre de personnes touchées) : 5'902

Prêts d'objets

En 2021, par le prêt d'objets, d'œuvres ou documents, le musée a collaboré aux expositions suivantes :

- Jusqu'au 28 février, prêt de trois œuvres de F.A.L. Dumoulin représentant les populations afro-américaines des Caraïbes, ainsi que son autoportrait, à l'exposition « Exotic ? » du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire à Lausanne.
- Jusqu'au 7 mars, prêt de l'affichette « La Pie », publicité de 1903 de Marguerite Burnat-Provins pour l'imprimerie Säuberlin & Pfeiffer, et d'un portrait photographique d'Adolphe Burnat à l'exposition « Marguerite Burnat-Provins » au Musée Jenisch Vevey. Puis prolongation de ce prêt du 11 mai au 15 août 2021 au Musée des Beaux-Arts d'Arras (Pas-de-Calais, France), ville natale de Marguerite Burnat-Provins.
- Dès le 23 octobre, prêt de six calotypes originaux (trois négatifs sur papier et trois positifs sur papier salé) du Veveysan Jean Walther (1806-1866), pionnier de la photographie, à la Fotostiftung de Winterthour pour son exposition « D'après nature - Photographie suisse au 19^e siècle ». Cette mise en évidence des grands photographes suisses du 19^e siècle se déplacera durant l'année 2022 en Suisse italienne, au MASI de Lugano, puis en Suisse romande, au Photo Elysée de Lausanne.



- Dès le 13 novembre, prêt de la statuette de Neptune (1^{er} siècle ap. J.C.), découverte lors des fouilles du vicus romain de Vevey près de l'église Sainte-Claire en 1890, au Musée romain de Lausanne-Vidy pour son exposition « Dieu & Fils, archéologie d'une croyance ».

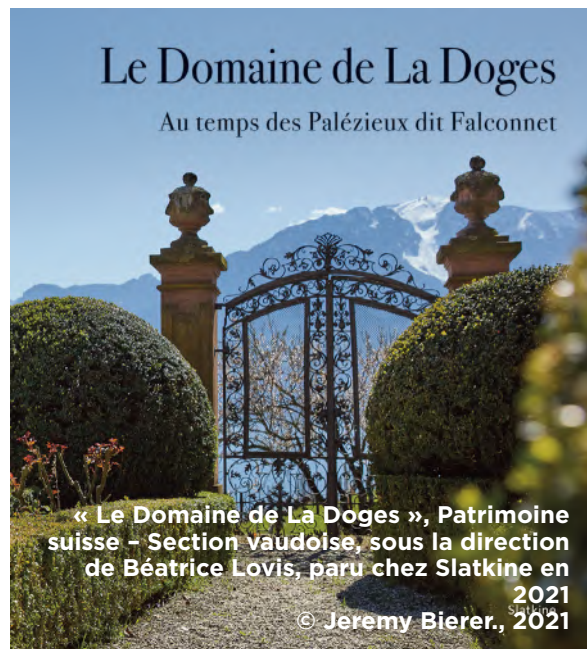
Collaborations

Parmi les collaborations menées en 2021, citons les plus marquantes avec :

- Le Registre de la Mémoire du monde de l'UNESCO pour l'inscription des antiphonaires de St-Vincent de Berne. En 2018, la Municipalité de Vevey avait émis un préavis positif à la proposition de la Paroisse d'Estavayer-le-Lac visant à inscrire les antiphonaires de St-Vincent de Berne, dont deux volumes sont conservés à Vevey et quatre à Estavayer, au Registre de la Mémoire du monde de l'UNESCO. En raison de

problèmes administratifs internes à l'UNESCO, la demande d'inscription n'avait pas pu être faite. Le projet a été réactualisé en 2021 par le Comité national suisse de la Mémoire du monde (DFAE) et la demande a dû être déposée dans de nouveaux délais, occasionnant un important travail pour les responsables du musée. Ce dossier sera à suivre en 2022.

- La Section vaudoise de Patrimoine suisse pour son ouvrage sur « Le Domaine de La Doges - Au temps des Palézieux dit Falconnet - Deux siècles d'histoire 1821-2021 », par un article sur les œuvres de Théophile et Marius Steinlen à La Doges et par la mise à disposition de documents d'archives provenant notamment du fonds Louis Levade.

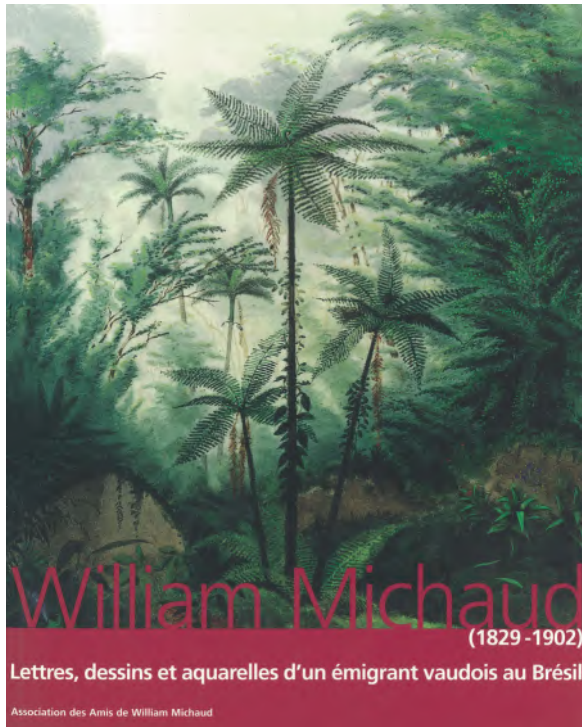


Comme chaque année, les responsables du musée ont été sollicités par des chercheuses et chercheurs, des membres d'associations ou d'institutions, des journalistes, des architectes et des personnes privées pour la mise à disposition de reproductions de peintures, gravures et photographies concernant l'histoire de Vevey, de ses habitantes et habitants ou de ses hôtes célèbres. Citons par exemple :

- Des articles sur la présence de Napoléon Bonaparte en Suisse, sur son passage au bord du Léman en 1800 et sur les souvenirs laissés par son serviteur, le Vaudois Jean-Abram Noverraz.
- Un colloque consacré à Camille Saint-Saëns à la Bibliothèque nationale de France, où le volet veveysan était présenté par un musicologue de Genève.
- Un film de la plateforme russe Swiss Afisha TV sur le séjour de Dostoïevski en Suisse.
- Une étude sur les ACMV et le développement de Plan-Dessus mené par deux étudiantes de la HEP.
- Diverses recherches iconographiques pour des mandataires en rapport avec à l'urbanisme veveysan (quai de l'Arabie, hôtel des Trois-Couronnes, rue de la Madeleine, cure et église Notre-Dame, propriété de La Prairie, etc.).

En fournissant de nombreux documents commentés, le musée a collaboré à la publication de « William Michaud, Sonhos, Conquistas & Memorias » de Nilva Lichsteiner Fogaca, Curitiba, Brasil. Ce livre en portugais, débuté en 2017, reprend des extraits de lettres de Michaud et des reproductions

tions de ses œuvres conservées à Vevey et publiées dans « William Michaud (1829 -1902) - Lettres, dessins et aquarelles d'un émigrant vaudois au Brésil », paru en 2002. Un film sur William Michaud est actuellement en cours de réalisation au Brésil et devrait sortir en 2022.



Le livre consacré en 2002 au Veveysan William Michaud, émigré au Brésil.
© Musée historique, 2021

Notons encore la rencontre de la directrice du musée avec les représentantes et représentants de l'Association européenne de la Via Francigena au temple de St-Martin le dimanche 25 juillet, suivie d'une visite commentée de l'église. L'AEVF est engagée dans la promotion de cette voie dans l'objectif de la faire inscrire au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Inventaire et conservation

Plusieurs membres du personnel (y.c. les auxiliaires) du musée ont travaillé à l'inventoriage d'objets et de documents ainsi qu'à l'établissement et à l'actualisation de l'inventaire numérique des collections : un peu plus de 80 nouvelles fiches ont été établies.

De son côté, l'inventaire du fonds de photographies anciennes et cartes postales s'est enrichi de

302 nouvelles entrées, pour un total actuel de 2'348 fiches.

Madame Michelette Rossier, collaboratrice bénévole depuis 2001, a cessé son activité de rangement et de mise à jour du catalogue de la bibliothèque. Qu'elle soit ici chaleureusement remerciée pour plus de 20 ans de bénévolat au service du musée ! A noter que son travail a été repris par la responsable de la réception.

Le musée a mandaté des photographes professionnels pour réaliser des prises de vue spécifiques sur des œuvres - des détails de la vue de Vevey de 1776 peinte par Brandoin, par exemple - ou pour constituer des copies numériques d'images originales, comme la réalisation d'un fac-similé de l'album des « Fêtes musicales de Vevey en l'honneur de Saint-Saëns - mai 1913 », très demandé par les chercheuses et chercheurs.

Des ateliers spécialisés ont également procédé à des travaux de restauration et de conservation préventive sur les objets suivants :

- Onze photographies panoramiques originales datant du début du 20^e siècle, dont des vues de la Fête des Vignerons de 1905 (tirages gélatino-argentiques).
- Deux cadres sculptés et dorés à la feuille ensermant les portraits des époux Joyeux, 18^e siècle.

Projets

Le début de l'année 2022 sera marqué par le départ en retraite, après plus de 30 années au service du musée, de la directrice-conservatrice à la fin mars.

En écho au centenaire de la création de l'Association des archivistes suisses en mai 2022, le musée mettra à l'honneur les Archives communales, service de la Ville avec lequel le musée entretient d'étroites collaborations.

L'exposition temporaire « Le Musée de A à Z » proposera, dès le mois de juin 2022, un retour sur les riches collections du Musée historique réunies depuis 1897, date de la création des salles dites du Vieux-Vevey dans l'institution voulue par Fanny Jenisch comme un musée des arts et des sciences. Comme il le fait à chaque édition, le musée participera activement au Festival Images 2022, en recevant plusieurs expositions à l'intérieur du Château.

*Alexandra Melchior, municipale
Françoise Lambert, directrice*

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2020 :
Néant

Une nouvelle année difficile pour la bibliothèque

Depuis le 13 septembre 2021, suite aux décisions des autorités fédérales, un certificat Covid et une pièce d'identité sont exigés à l'entrée des bibliothèques, mettant ces dernières en difficulté dans l'application de leur principale mission, soit garantir un libre accès sans contrôle ni discrimination, pour toutes et tous, quel que soit l'origine, l'âge, la situation personnelle ou professionnelle. Afin de pallier aux conséquences potentiellement lourdes de ces nouvelles mesures (exclusion de certaines personnes, impact sur la fréquentation et l'image de la bibliothèque, perte de lien avec les usagères et usagers), la Bibliothèque municipale a mis en place un *pick and collect* (commande en ligne et récupération à l'entrée du bâtiment) pour les personnes n'ayant pas de certificat Covid. La Bibliothèque municipale¹ a également essayé de garder le lien en publiant des vidéos sur sa chaîne YouTube, par exemple, la conférence de Dominique Boug qui a cumulé plus de 1'600 vues. Comme nous le verrons ci-dessous, cette situation particulière n'a pas vraiment eu d'impact sur la fréquentation et sur le nombre de prêts.

Personnel

La bibliothèque a un effectif de 6.2 EPT (y compris l'apprentie pour 1 ETP). La bibliothèque emploie une stagiaire en médiation à 0.8 EPT et deux auxiliaires à temps partiel pour les samedis. Trois personnes ont donné leur démission en 2021. Une collaboratrice en médiation culturelle a été engagée en 2021 à 0.4 ETP. Les autres engagements seront pour l'année 2022.

Services au public

Fréquentation

En 2021, la bibliothèque a comptabilisé 849 nouvelles inscriptions, soit une augmentation de 2% par rapport aux inscriptions de 2020.

La fréquentation à l'année de la bibliothèque est de 68'070 usagères et usagers. Cette forte hausse (+58% : 43'077 usagers l'année précédente) s'explique notamment par la mise en place d'un nouveau système de comptage. Les statistiques de fréquentation des années précédentes ont été, à notre sens, sous-estimées.

Prêt

La bibliothèque a effectué 213'780 prêts en 2021 (+14%) ce qui représente un record absolu. Notre record précédent était de 189'156 prêts en 2019.

Livres électroniques

La bibliothèque donne accès à plus de 6'000 *e-books* via la plateforme e-bibliomedia. Ce service permet d'emprunter facilement des ouvrages en ligne. Cette année, 1'719 *e-books* ont été empruntés (-33%). Cette baisse s'expliquerait d'une part par un problème récurrent qui empêche la lecture de livres numériques via e-bibliomedia et qui persiste depuis plusieurs mois. D'autre part, la plateforme a changé ses modalités de prêts où chaque compte usager peut désormais emprunter cinq documents à la fois, au lieu de dix.

Espace pixel

Le 16 février 2018, nous avons inauguré l'Espace pixel, un lieu dédié au jeu vidéo où il est possible de réserver une plage horaire et de venir s'amuser en solo, en famille, avec des amies ou des amis. Cet espace se veut ouvert à toutes et à tous : de la joueuse confirmée au joueur débutant.

¹ Pour le reste du rapport le terme bibliothèque sera utilisé

La fréquentation de l'Espace pixel en 2021 est de 1'269 personnes (+93%). La bibliothèque a effectué 4'041 prêts de jeux vidéo (+63%).

Médiation culturelle

En 2021, nous avons organisé 87 actions (45 pour le public adulte et 42 pour le public jeunesse). 1'244 personnes y ont participé en présentiel ; la participation en ligne est comptabilisée ci-après sous « Réseaux sociaux ». En raison de la situation sanitaire, 13 % des événements ont été annulés durant le premier semestre et 7 % ont eu lieu en ligne. Les événements en présentiel ont donc été marqués par une forte baisse de fréquentation en raison de plusieurs facteurs : annulations, respect des mesures sanitaires en place (jauge maximum de 2/3 de la capacité), réticence du public de côtoyer du monde, etc. Malgré ces conditions difficiles, il nous a paru primordial de maintenir au maximum une programmation culturelle gratuite et variée. Ce lien maintenu a été salué par le public.

Un programme dédié à l'Agenda 2030

Pour le premier semestre 2021, la bibliothèque s'est inspirée de l'Agenda 2030 comme thématique semestrielle. Ce plan d'action, plus ambitieux que le précédent, est composé de dix-sept objectifs qui tiennent compte équitablement des dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable.

La bibliothèque est le seul endroit dans de nombreuses communautés où les gens peuvent accéder à l'information afin d'améliorer leur éducation, de développer de nouvelles compétences, de trouver un emploi, de créer des entreprises, de prendre des décisions en connaissance de cause sur la santé ou d'avoir un aperçu des questions environnementales. Grâce à leur ancrage solide au niveau local, les bibliothèques constituent le moteur d'un développement durable. Elles sont ouvertes à tout le monde et agissent indépendamment d'intérêts commerciaux.

Durant ce premier semestre, nous avons ainsi décliné notre programmation culturelle intitulée « Demain tout ira bien (lol) » en différents rendez-vous (ateliers, concerts, spectacles, conférences...) afin d'inciter le public à changer ses habitudes. Nous avons touché un public intergénérationnel de différentes cultures et classes sociales. Nos actions ont bénéficié du soutien du Fonds communal pour l'énergie et développement durable (FEDD) de la Ville.

Deux expositions

« Cinquecento Medusae », c'est le nom de l'installation créée par Rosanna Baledda qui a été exposée à la bibliothèque du 13 mars au 23 avril 2021. Composée de cinq cents méduses faites en voile et organza, cette œuvre évoque le réchauffement climatique et la pollution des eaux. Avec la dispa-



Exposition Cinquecento Medusae
© Bibliothèque municipale, 2021

rition progressive de la tortue marine, sa principale prédatrice, la méduse prolifère. En la représentant démultipliée, Rosanna Baledda en fait le symbole des problèmes écologiques actuels. Tragiquement féerique, cette installation a suscité de nombreuses réactions de la part du public. Du 13 mars au 23 avril, 9'847 personnes, dont plusieurs qui ne connaissaient pas notre institution, ont pu découvrir le message de Rosanna Baledda.

La bibliothèque s'est également associée à l'association FAIR'ACT pour sensibiliser le public à la *fast fashion*². Le public a pu s'aventurer dans nos rayons à la recherche des différentes installations, découvrir les enjeux de l'industrie du textile et repartir avec des pistes de réflexion pour agir de manière responsable. Cette exposition intitulée « Nos vêtements ont une histoire », a débuté le 24 avril 2021, date du *Fashion Revolution Day*, une journée mondiale qui milite pour une industrie de la mode responsable. Cette date fait référence à l'effondrement du Rana Plaza, un bâtiment abritant des ateliers textiles de marques de grande distribution qui provoqua la mort de plus d'un millier de personnes à Dacca au Bangladesh le 24 avril 2013.

Entre le 24 avril et le 26 juin 2021, 17'795 personnes ont visité la bibliothèque. Pour aller plus loin, le public a pu participer à deux visites guidées sur inscription et à un shopping éthique veveysan. Ces actions ont rencontré un franc succès et plusieurs bibliothèques ont déjà commandé cette exposition. En 2022, nous allons organiser à nouveau différents événements sur la thématique de la *fast fashion*.

La tutothèque

Se lancer dans une démarche écologique, comme celle du zéro déchet, peut être intimidant. Cela exige du temps et du savoir-faire : lire des ouvrages ou des articles, se renseigner auprès de personnes qui ont de l'expertise, éviter les pièges qui résulteront sur du découragement et un possible abandon de la démarche. En tant qu'institution publique, nous avons le devoir d'améliorer l'accessibilité de cette information au public mais nous devons également réfléchir à de nouvelles offres pour notre public ainsi que pour des groupes de population qui ne fréquentent pas la bibliothèque.

Les objectifs de La tutothèque :

- visibiliser l'Agenda 2030 en donnant la possibilité au public de changer ses habitudes en adoptant des initiatives individuelles concrètes grâce à cette nouvelle collection numérique de la bibliothèque ;
- renforcer l'intérêt de la bibliothèque en élargissant notre palette d'offres pour des groupes de population qui, jusqu'ici, ne faisaient pas usage de la bibliothèque ;
- mettre davantage en valeur le potentiel de la bibliothèque par le biais de nouvelles formes de communication et de partenariats locaux importants.

Le concept est le suivant : des enfants résidant dans la zone Riviera - Chablais incitent leur famille à adopter une démarche en lien avec les objectifs de l'Agenda 2030. Pour y arriver, ils sont assistés par une experte ou un expert. Le résumé de leurs aventures ainsi que leurs conseils sont filmés afin de constituer une série de tutoriels gratuits, courts, faciles et ludiques, capables de donner l'impulsion au public d'agir pour la planète. Dans le but de vi-

sibiliser cette action et la bibliothèque, un partenariat avec une radio locale (Radio Chablais) est établi. Ce partenaire a pour tâche de réaliser les capsules vidéo et d'inviter la bibliothèque ainsi que les familles dans plusieurs émissions de radio afin de parler du projet. Ces capsules constituent une nouvelle collection de la bibliothèque : La tutothèque. Cette dernière est mise en valeur comme suit : dans le fonds documentaire de la médiathèque sous forme de DVD, sur notre chaîne YouTube sous forme de capsules vidéo, sur la plateforme de notre partenaire Radio Chablais sous forme d'interviews radio et capsules vidéo.

Les dix vidéos réalisées ont pour sujet : Une pharmacie naturelle, Réduire les emballages plastiques, Utiliser un système d'échange local, Avoir une garde-robe équitable, Créer un potager sur son balcon, Fabriquer ses cosmétiques maison, Fabriquer ses produits ménagers, Faire ses courses dans une épicerie coopérative, Utiliser les ressources de la bibliothèque.

Groupe de travail LGBTQIA+

En médiation culturelle, il est important de se demander régulièrement : qui est discriminé socialement dans son accès à la culture et aux arts ? Qui est maintenu à l'écart des lieux culturels, de quels lieux et pourquoi ? Comment faire pour que cela change ?

Dans le cadre de notre thématique 2020 sur les sexualités, nous avons rencontré plusieurs jeunes LGBTQIA+ qui nous ont fait part de leurs difficultés de fréquenter les bibliothèques. Nous avons donc constitué un groupe de travail comprenant des jeunes concernés (un homme gay, une femme lesbienne, une femme trans, deux personnes non-binaires) ainsi que des membres de l'équipe de la bibliothèque (bibliothécaires cis³ et médiatrice culturelle cis). L'objectif de ce groupe est de travailler sur trois axes : l'accueil, les collections et la médiation. Le groupe se réunira une fois par mois durant une année (avril 2021 à avril 2022).



Toilettes dégenrées
© Bibliothèque municipale, 2021

² Terme définissant le segment de l'industrie vestimentaire qui se caractérise par le renouvellement très rapide des vêtements proposés à la vente, plusieurs fois par saison, voire plusieurs fois par mois (Wikipedia)

³ Cis ou cisgenre : Se dit d'une personne dont l'identité de genre est en adéquation avec le sexe assigné à sa naissance (Larousse)

Quelques exemples des mesures réalisées ou en cours : dégenrer les WC, diversifier nos collections ainsi que notre programmation, offrir une formation pour le personnel, etc. Nous avons établi un partenariat avec la Fondation Bibliomedia pour constituer des fiches pratiques à l'attention des bibliothèques suisses. Une journée de formation sera également organisée par notre groupe de travail et Bibliomedia en juin 2022 pour les professionnelles et professionnels du livre. Nous aimerions également que ces fiches pratiques puissent servir aux différents services de la Ville.

Label « Culture inclusive »

La Municipalité a signé une nouvelle convention liant la Ville de Vevey à Pro Infirmis via son Service Culture inclusive pour formaliser les démarches entreprises par la bibliothèque en vue de l'obtention du label « Culture inclusive ».

En tant que service public, la bibliothèque a le devoir d'être accessible à toutes et tous. Les personnes en situation de handicap doivent pouvoir accéder à ses services de manière autonome, sans avoir besoin d'un cadre spatial ou temporel de fréquentation différent des autres publics. La participation à la vie culturelle de manière égalitaire est d'ailleurs stipulée dans l'article 30 de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées entrée en vigueur en Suisse en 2014. Mettre en place une démarche d'inclusion profite à un grand nombre de personnes. Selon l'Office fédéral de la statistique (2019), les personnes en situation de handicap représentent 20% de la population suisse. Cependant, tout le monde peut être concerné par le handicap, entre les limitations à différents degrés, les troubles psychiques, les handicaps survenant à la vieillesse, ou encore le fait d'avoir des proches vivant avec un handicap. Pour mettre en place l'inclusion dans une institution culturelle, le label « Culture inclusive » est une référence en la matière. Ce service de Pro Infirmis accompagne l'institution sollicitrice dans le développement de mesures dans cinq champs d'activité, sur une période de quatre ans. La bibliothèque sera la première bibliothèque romande à obtenir le label. Cette démarche ne prétend pas couvrir l'ensemble des besoins relatifs à l'inclusion de toutes les situations de handicap. Elle s'inscrit dans la durée et a pour but de s'agrandir au fur et à mesure, car la participation à la vie culturelle est un droit fondamental à l'ensemble de la population.

En vue de l'obtention du label, la bibliothèque a donc établi un plan de mesures. Sur cette base et avec un comité d'accompagnement composé de personnes concernées, elle a également réalisé un guide d'accueil du public en choisissant de travailler sur les cinq axes suivants : les infrastructures, l'accueil, les collections et offres de services, la médiation culturelle et la communication.

Jason Borne : une borne dédiée au 7^e art

Jason Borne offre au public une pause cinéma à la bibliothèque. Cette nouvelle borne dédiée au 7^e art propose une parenthèse dans l'agitation du quotidien. Jason Borne présente deux nouveaux courts métrages par mois sélectionnés par notre

équipe de médiation, en présentiel ainsi qu'en ligne sur notre site internet. Durant l'année, 24 films ont été projetés et nous avons totalisé 1'807 visionnements.

Congrès des bibliothèques suisses

En octobre 2021, notre bibliothèque a été choisie pour représenter la Suisse romande au Congrès des bibliothèques suisses organisé par Biblio-suisse. Elle est intervenue à deux reprises lors du Forum des bibliothèques suisses où Mylène Badoux (responsable médiation) et Jessica Ruedin (déléguée à la durabilité) ont parlé des bibliothèques actrices de la durabilité et de la médiation culturelle comme vecteur de transition. Le lendemain, Mylène Badoux a été invitée à présenter les deux dernières programmations engagées de la bibliothèque et a invité le monde du livre à questionner la neutralité inscrite dans le code d'éthique des bibliothèques suisses.

Une bibliothèque inscrite dans la ville

Nous avons participé à plusieurs événements organisés dans la Ville de Vevey et collaboré, sur l'année, en partenariat avec 46 organisations différentes.

Réseaux sociaux

En 2021, nous avons publié 32 nouvelles vidéos, soit en moyenne 2,6 vidéos par mois. Elles abordent différents sujets : le *booktubing* (mise en valeur du fonds), des conférences, des tutos pratiques, etc. Elles ont été diffusées sur notre chaîne YouTube, sur notre page Facebook ainsi que sur notre compte Instagram et ont totalisé le nombre de 31'357 vues dont 8'558 sur YouTube, 13'224 sur Facebook et 9'575 sur Instagram.

Nous avons continué à être actifs sur les réseaux sociaux :

Facebook : 4'836 abonnements (4'635 en 2020)

Instagram : 1'987 abonnements (1'611 en 2020)

YouTube : 344 abonnements (259 en 2020) pour un total global de 35'578 vues sur toutes les vidéos publiées sur la chaîne.

Conclusion

Comme pour toute institution culturelle, 2021 fut une année intense en raison de la situation sanitaire. Chaque événement a exigé environ 30% de temps supplémentaire. Il a fallu trouver des solutions adaptées pour chacun (annulation, report, événement maintenu en ligne, service *pick and collect*). Cependant, nous avons pu mettre en place davantage d'actions sur la durée (tutothèque, groupe de travail LGBTQIA+, culture inclusive) et nous avons pu constater que la bibliothèque bénéficie d'un rayonnement toujours plus grand auprès du public et des bibliothèques francophones.

*Alexandra Melchior, municipale
Yan Buchs, directeur*

Suite aux vœux de la commission de gestion,
exercice 2020 :
Néant



« C-O-N-T-A-C-T » de l'Association citrons verts, Le Reflet - Théâtre de Vevey
© Diana M Photography

173

Le Service de l'urbanisme et de la mobilité planifie l'aménagement du territoire et les mobilités, conçoit les espaces publics, gère les autorisations de construire et suit les dossiers en lien avec le foncier.

SERVICE DE L'URBANISME ET DE LA MOBILITÉ



Campagne MOLLO

Introduction

Présentation

La Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable est devenue « Service de l'urbanisme et de la mobilité » (URB) au 1er juillet et remplit depuis cette date les missions suivantes :

Pour la partie urbanisme, le service assume les tâches communales découlant d'un certain nombre de lois, dont la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) et la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS). Il s'agit de :

- l'établissement des outils de planification en aménagement du territoire (plans directeurs et plans d'affectation) ;
- la police des constructions, pour le contrôle de la conformité de tout projet de construction avec les plans et règlements.

Pour les parties mobilité et aménagements urbains, il s'agit essentiellement de la requalification des espaces publics et de la planification de la mobilité en intégrant le développement des déplacements selon les différents modes de transport, la politique du stationnement, et la stratégie de régulation du trafic.

La Municipalité a souhaité en outre renforcer la compétence mobilité du service et inclure le foncier comme nouvelle compétence.

Le développement durable précédemment incorporé au service est maintenant devenu le bureau de la durabilité.

Organisation

Depuis l'entrée en fonction de la nouvelle municipalité, le service est organisé ainsi :

Le chef de service (1 EPT) secondé par son adjoint dirige le service. Les dossiers fonciers leurs échoient avec le concours sur demande d'une experte mandatée.

La Police des constructions est composée d'un architecte responsable (1 EPT, adjoint au chef de service). Une architecte (0.8 EPT), une technicienne (1 EPT) et un technicien (1 EPT) ainsi qu'une secrétaire (0.9 EPT) viennent compléter l'équipe. Des renforts réguliers ont eu lieu au courant de l'année pour la numérisation des archives par des auxiliaires.

L'équipe en charge de la planification des espaces publics également appelée « aménagements urbains » est composée de 2 chargés de projets : un architecte, responsable du plan de mobilité et d'urbanisme intégré (0.8 EPT) et un géographe-urbaniste (0.8 EPT). Ce dernier suit également des projets relevant de l'aménagement du territoire avec un collègue, chargé de projets, architecte-urbaniste (0.8 EPT).

Au 1^{er} juillet le service a été renforcé par le recrutement d'un chargé de projet en mobilité, ingénieur (0,6 EPT) et d'une stagiaire géographe (1 EPT). Cette dernière bénéficie du programme « Premier emploi ». Ce programme permet d'offrir à un ou une universitaire la possibilité de bénéficier, à l'issue de sa formation, d'un contrat de stage à 100% de douze mois, puis, en cas d'entière satisfaction, de prolonger son emploi par un contrat d'auxiliaire à 100% pour une année.

Une secrétaire (1 EPT) partagée avec le bureau de la Durabilité est en charge du secrétariat du service à l'exception notable de la police des constructions qui dispose de son propre secrétariat.

Pour les détails relatifs au développement durable incorporé au service jusqu'au 30 juin, se référer au Bureau de la Durabilité.

Communication

Disponible depuis fin 2018 et visité par plus de 3800 utilisateurs en 2020 le Site internet Vevey Demain a vu sa fréquentation augmenter pour 2021 avec 7'800 visiteurs et visiteuses.

Ce site internet permet de suivre l'actualité du processus de révision des planifications territoriales de la Ville et d'avoir une vue d'ensemble des projets qui y sont liés.

Enfin, en étroite collaboration avec le chargé de communication, les projets suivis par le service ont fait l'objet de 24 communiqués de presse.

Foncier

Missions

Le foncier est une nouvelle compétence du service depuis le 1^{er} juillet.

Le service a pour mission d'établir une stratégie foncière permettant de cibler des espaces stratégiques en définissant pour chacun d'eux la marche à suivre par la commune pour mener à bien ses projets.

In fine, la stratégie foncière passe par des acquisitions foncières pour l'implantation d'équipements publics, préserver le patrimoine bâti et non bâti, faciliter la réalisation d'opérations ou pour cadrer leur aménagement.

En 2021, le service a donc suivi des dossiers fonciers dans le cadre du droit de préemption et par le biais de conditions inscrites dans les permis de construire.

Acquisition par voie de préemption

La fin de l'année fut particulièrement dense avec l'activation à deux reprises du fonds d'urbanisme dans le cadre de l'exercice du droit de préemption communal instauré par la loi sur la préservation et la promotion du parc locatif. (LPPPL).

Les biens concernés étaient les suivants :

- avenue de Nestlé 35
- rue de Fribourg 13, 11

Dans un temps réduit soit 40 jours dès réception de l'acte et après qu'une délégation de la Municipalité ait chargé le service d'étudier l'acquisition des biens, il s'est agi de mandater un expert chargé d'étudier la rentabilité pour la ville ou une coopérative.

Sur la base de cette expertise financière et des préavis des services concernés (URB, COS, BAT et FIN) la Municipalité a donc décidé d'exercer son droit de préemption. La Municipalité n'ayant pas la compétence financière pour ces acquisitions, c'est au Conseil communal que revient cette décision.

Or le délai de convocation d'une séance du Conseil communal est peu compatible avec ce délai. L'acquisition par le biais du Fonds d'urbanisme est donc particulièrement indiquée dans ce cadre.

Les propositions d'acquisition de biens immobiliers par ce Fonds sont subordonnées à l'approbation préalable de la commission des opérations immobilières concernant le Fonds d'urbanisme (COIFU) qui se substitue alors au Conseil communal. Le service doit rédiger un rapport destiné à la COIFU.

In fine, cette dernière s'est prononcée favorablement pour ces deux acquisitions.

Le foncier et la police des constructions

Il s'agit souvent de dossiers en lien avec des conditions inscrites dans les permis de construire. Ils concernent les cessions de terrain du domaine privé communal ou public, les servitudes de passage, d'anticipation à la limite des constructions,

fractionnements, cadastration et décastration, radiation de servitudes, concessions et inscription de mentions de précarité. Le traitement de ces dossiers implique parfois des enquêtes publiques, la rédaction de conventions nécessitant le recours à des ingénieurs et ingénieurs géomètres, avocats et avocates et notaires.

Deux servitudes de passages publiques ont ainsi été inscrites, une au sud de la Halle Inox et l'autre au sud du bâtiment Polyval.

Au 31 décembre 2021, étaient en cours de traitement :

- 4 dossiers de cession de terrain;
- 9 dossiers de servitude de passage;
- 1 dossiers de mutations/fractionnements;
- 4 dossiers de concession;
- 2 dossiers d'inscription de mention de précarité;
- 2 dossiers de radiation de mention PPE.

Aménagement du territoire

Missions

- Mener à bien la révision du Plan général d'affectation et du Plan directeur communal.
- Suivre les Plans d'Affectation d'initiative privée.
- Participer à l'élaboration des projets intercommunaux.

Stratégie communale

À la suite de nombreuses interventions au Conseil communal et aux trois référendums essayés coup sur coup pour des plans d'affectation soumis en 2013, 2015 et 2017, le Conseil communal a voté en 2017 les crédits nécessaires à la révision de sa planification directrice datant de 1997 et de sa planification réglementaire datant de 1952, révisée partiellement en 1964.

Suite à une demande du Canton et à des jurisprudences récentes, il a été décidé de mettre la priorité sur les travaux de révision du PDCOM. L'objectif est d'assurer, grâce à ce document directeur, une vision d'ensemble cohérente concernant la prospective démographique et ses incidences en termes d'équipements publics, d'environnement et de mobilité.

Le travail de révision des PA communaux par secteur suit également son cours afin que les premiers PA puissent être mis à l'enquête publique en même temps que la consultation publique du PDCOM.

Le calendrier prévisionnel des planifications en cours a donc évolué par rapport à 2020. Cette nouvelle organisation prend aussi compte des travaux d'élaboration du Plan Climat, afin de coordonner les objectifs et thématiques communs aux deux documents.

Ce nouveau calendrier a été présenté à la Commission d'aménagement du territoire le 21 juin 2021.

Planification directrice

Plan directeur communal (PDCOM)

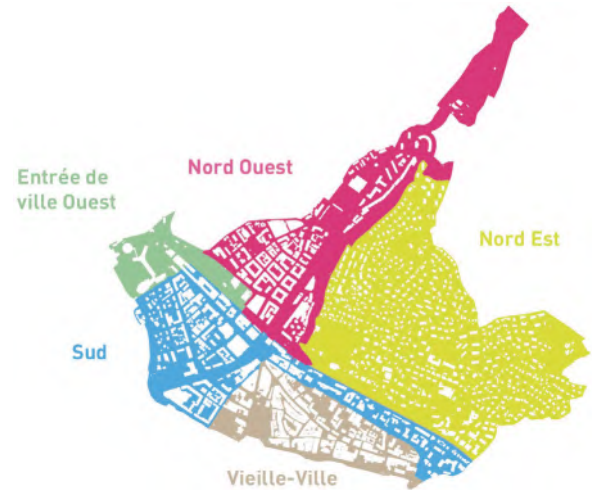
La prospective démographique et les thématiques qu'elle influence sont au cœur du PDCOM en cours d'élaboration.

Le potentiel de développement du tissu urbain de Vevey a été analysé pour chaque parcelle, permettant de chiffrer l'augmentation potentielle de la population sur tout le territoire de la Commune. Des objectifs sont ensuite fixés afin d'accompagner cette densification du territoire. Ils concernent principalement les d'équipements publics (établissements scolaire et para-scolaires, équipements sportifs nécessaires à l'accueil des nouvelles habitantes et nouveaux habitants), la mobilité (pavimentation des rues et quartiers, stationnement) et

l'environnement (qualité des espaces publics et privés en lien avec la problématique climatique). Un envoi à l'examen préalable du Canton est prévu pour l'été 2022.

Planifications réglementaires

Les cinq PA communaux correspondant au découpage du territoire sont élaborés dans l'ordre suivant : PA Nord-Ouest, PA Sud, PA Entrée de ville Ouest, PA Nord-Est et PA Vieille ville.



Plan d'affectation Nord-Ouest (PA N-O)

L'examen préalable du PA Nord-Ouest, soumis fin 2020 aux instances cantonales, a été mis en attente jusqu'à l'examen préalable du PDCOM, afin de garantir une vision d'ensemble des questions démographiques pour l'ensemble du territoire de Vevey.

Plan d'affectation Sud (PA Sud)

Suite à la présentation d'une première structure du PA en différentes familles selon les caractéristiques programmatiques et formelles envisagées à la CAT en 2020, le travail d'élaboration de ce PA s'est poursuivi en 2021.

L'accent a été mis sur les thématiques qui ont une incidence sur les potentiels de développement des parcelles de ce PA.

Ainsi, une étude sur les dangers liés au transport de matériaux dangereux (par les voies CFF et le gazoduc Gaznat) a été réalisée. Des mesures devront être prises pour que les bâtiments construits dans les périmètres à risque soient équipés en conséquence, et que les affectations prévues le long des voies CFF soient compatibles avec les normes en vigueur.

Un recensement du patrimoine bâti et non bâti (jardins dignes d'intérêt) a également été effectué en collaboration avec la direction des espaces publics (DEP).

L'envoi du PA à l'examen préalable du Canton est prévu pour l'été 2022.

Site de la Providence

La parcelle n°629 a été vendue en octobre 2020 par la Fondation des Hôpitaux de la Riviera (HRC) au groupe Orlati SA. Celui-ci a présenté un projet à la Commune en juillet 2021 pour le développement de sa parcelle. La Municipalité a transmis au propriétaire une proposition de démarche à engager, qui s'inscrit dans le cadre de la révision des outils de planification territoriale.

Une étude historique et paysagère a été lancée courant 2021 pour le secteur de la Providence. Elle permettra de prendre en considération la valeur patrimoniale (architecture et parc) dans les futurs projets d'aménagement du site.

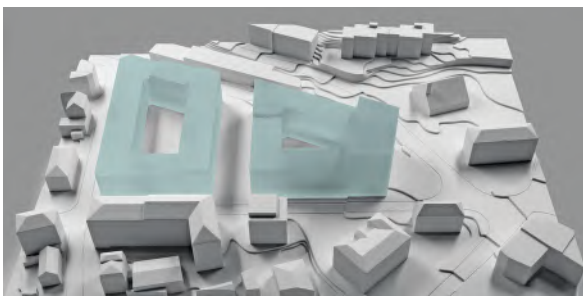
PA n° 55.60 et 55.62C à Plan-Dessus

Les PA développés par la société Nestlé sur les parcelles n° 331 (rue de Fribourg) et 272 (avenue Reller) ont été mis à l'enquête publique au printemps 2021. Une présentation publique de ces PA a eu lieu le 1^{er} avril 2021.

Ces PA offrent un potentiel de développement de 30'204 m² de SPd (Parcelle n°331) et 12'285 m² de SPd (Parcelle n°272). Ce potentiel permet l'accueil de 570 à 780 nouveaux habitants et de 105 à 390 emplois. En contrepartie de bonus constructibles (15 à 20% de la SPd), les PA prévoient la création de 90 places de stationnement publiques et la cession de 340 m² de surfaces commerciales à la Commune. Le propriétaire s'est en outre engagé à développer des projets exemplaires en termes énergétiques.

Dix oppositions ont été formulées à l'encontre de ces PA.

Afin de répondre aux préoccupations de la population de mieux s'intégrer au calendrier général des révisions des planifications communales, les PA et leur calendrier pour la suite de la procédure sont adaptés.



PA « Les Moulins »

Ce projet s'est poursuivi en 2021 en concertation avec URB, dans l'optique d'un envoi à l'examen préalable du Canton début 2022.

Les points cruciaux du projet concernent notamment l'organisation du stationnement, l'affectation d'une partie des surfaces en logements d'utilité publique (LUP, se déclinant en LLA, LLM, LP et LE), la libération du maximum de surfaces de pleine terre et l'activation des rez de chaussées pour améliorer la vitalité du quartier. Des réflexions sur la qualité matérielle et énergétique des constructions sont également menées afin que les constructions projetées soient exemplaires à ce niveau.



Projets intercommunaux

Dans le cadre du processus d'élaboration du projet d'agglomération du PDI et des statuts, URB a participé à des séances techniques tel que le groupe technique Agglo (4 séances) et celui du système régional de gestion des Zones d'activités (GT SRGZA). Sur ce dernier thème, deux ateliers réunissant également les élus et les organismes de la promotion économique ont impliqué la présence du service.

Vevey est également représentée dans les instances politiques par son Municipal de l'urbanisme et de la Mobilité, il s'agit notamment du Comité de pilotage de l'agglomération Rivelac réuni 4 fois et son bureau, 12 fois.

Aménagements urbains et mobilité

Missions

Aménagements urbains

- Elaborer une vision d'ensemble de développement de l'espace public et de l'accessibilité multimodale.
- Développement de cette vision avec la population.
- Valoriser et intégrer les infrastructures dans l'espace public et la structure urbaine existante.
- Concevoir et qualifier l'espace urbain pour offrir un cadre de vie de haute qualité pour les habitants et habitantes et visiteurs et visiteuses.

Mobilité

- Planifier la mobilité urbaine
- Promouvoir les mobilités douces et les transports publics et mettre en œuvre les aménagements y relatifs
- Définir et mettre en application la politique du stationnement sur le domaine public

Collaborations et coordinations

La collaboration avec TRA se fait en lien avec les réaménagements de surface (routier, infrastructure, etc.) des divers projets. De même, les problématiques routières telles que la sécurisation des passages piétons ou des carrefours se font également en collaboration avec l'ASR.

URB est également en étroite relation avec DUR pour assurer une mobilité durable, notamment sur la thématique des transports publics, du stationnement et de la mobilité partagée.

Etudes directrices

Etude du quartier Plan-Dessus - Sociologie du stationnement et Masterplan

Le quartier de Plan-Dessus s'est beaucoup densifié ces dernières décennies. D'autres projets de construction sont également prévus à court et moyen terme. L'augmentation de la population accroît la pression sur les espaces extérieurs. Or, ces espaces sont largement utilisés par du stationnement, le long des rues du quartier et au cœur des îlots urbains.

Avant de s'atteler au réaménagement des rues, la question de l'organisation du stationnement est donc au centre des préoccupations.

Suite à un appel d'offre sur invitation, Le bureau Mobil'homme, spécialisé dans ces questions, a été choisi parmi 3 bureaux pour réaliser une étude de stationnement et d'usages dans le quartier de Plan-Dessus. Cette étude a débuté fin 2021 par une analyse des stratégies de stationnement au regard des connaissances scientifiques en la matière. Des ateliers participatifs et enquêtes seront ensuite organisés courant 2022.

A la suite de cette étude, un masterplan définissant les axes de réaménagement des rues du quartier sera mis sur pied (dès mi-2022). Des projets d'aménagement pourront ainsi voir le jour, de manière coordonnée, permettant d'accroître la qualité de vie dans le quartier et d'accompagner son développement démographique.

Plan directeur du stationnement - mise en œuvre des mesures

Le plan directeur du stationnement de la Ville de Vevey (PDStat) a été validé par le Conseil com-

munal en novembre 2018. Il permet de définir la stratégie de la Ville de Vevey en termes de stationnement à l'horizon 2030 et propose une feuille de route des actions à entreprendre. Aussi, des réflexions autour de l'homogénéisation des durées de stationnement sur voirie (mesure 5 du PDStat) et la modification des zones macarons existantes (mesure 4 du PDStat) ont été menées en collaboration avec l'ASR. La thématique du stationnement le dimanche a été également étudiée. Plusieurs mesures ont été proposées pour répondre à ces problématiques, celles-ci pourront être mises en place en 2022. Des réflexions ont également été amorcées afin d'optimiser l'usage des parkings privés existants.

Plan directeur des mobilités douces

Dans le cadre de la révision du PDCom, la Municipalité a décidé en 2017 de mettre en place un plan directeur des mobilités douces (PDMD). Cette étude, finalisée au printemps 2019, a permis de donner la parole aux associations de quartier et autres acteurs et actrices de Vevey afin d'appréhender au mieux les réalités et les difficultés rencontrées au quotidien. Cette étude a permis de définir une feuille de route avec des mesures pour l'horizon 2030. Ces mesures ont été divisées en trois paquets temporels avec, pour chacun, des mesures phares à mettre en œuvre comme des ascenseurs urbains, des passerelles ou un tube vélos. Afin que les différents services concernés et la population puissent avoir une vue d'ensemble des mesures, de leur statut et des points à améliorer, une couche dédiée a été spécialement créée à cet effet sur le portail Cartoriviera. Une mise à jour du statut des mesures a été réalisée en mars 2021. Sur les 275 mesures contenues dans le PDMD, plus de 20% ont été réalisées ou sont en cours de réalisation et près de 6% ont été abandonnées, souvent au profit de l'introduction d'autres mesures aujourd'hui plus appropriées.

Projets d'aménagements

Place du Marché - Aménagement

Pour rappel, la demande d'autorisation de construire pour le nouvel aménagement de la place du Marché a été déposée à l'enquête publique du 30 septembre 2020 au 29 octobre 2020. Le projet d'aménagement a fait l'objet de 21 oppositions et 2 observations. Le projet a été transmis à la DAIE pour la phase de réalisation. Faisant suite aux synthèses CAMAC, plusieurs exigences ont été formulées par les autorités cantonales afin que ces dernières puissent délivrer les autorisations spéciales requises. Avec notamment l'établissement d'une notice d'impact sectorielle sur l'environnement (aspects aquatiques et riverains) en raison des interventions projetées sur la partie lacustre et matérialisée par la création d'une nouvelle plateforme. Une évaluation au sens de l'art. 8 de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) devait également être menée. Dans ce contexte, notre service a sollicité deux entreprises spécialisées pour l'élaboration de ces deux rapports. Enfin, la DGMR a souhaité inscrire ce projet dans le cadre d'une procédure loi sur les routes.

Jean-Jacques Rousseau - Réaménagement

L'enquête publique du projet d'aménagement de la rue en zone piétonne (septembre 2020) a fait l'objet de 6 oppositions. Des rencontres ont été organisées avec les opposants et opposantes courant 2021, permettant d'affiner le projet et

d'expliquer en détail les aménagements prévus. Quatre oppositions ont été retirées à la suite de ces séances. Les deux dernières sont en cours de traitement. La DGMR a également souhaité inscrire ce projet dans le cadre d'une procédure loi sur les routes.

Chaussée de la Guinguette - Place de jeux

À la suite de l'atelier participatif qui a eu lieu avec l'association de quartier et les riverains du secteur, un avant-projet a été développé par le mandataire pour améliorer la situation. Compte tenu de l'importance des chantiers de transformations des bâtiments de Nespresso et de Produits Dentaires, il a été jugé préférable d'attendre leur fin pour poursuivre ce projet.

Le projet a donc été finalisé et chiffré en décembre. Il sera mis à l'enquête début 2022. Deux phases de réalisation sont prévues. La première consistera à réaliser la place de jeux et, selon une demande du service de la culture, intègre un emplacement pour une sculpture. La deuxième phase, qui sera réalisée après le chantier de la gare du MVR, consistera principalement à créer de nouveaux espaces verts.

Place de l'Oriental et Rue d'Italie Est - Entretien et réaménagement

Faisant suite à la démarche participative et afin de s'assurer de la bonne intégration du projet dans le quartier, l'évolution du projet a été présentée en ligne aux responsables d'établissements donnant directement sur la place. La démarche auprès de la population, des commerçantes et commerçants au projet a été saluée et le projet n'a subi aucune modification majeure.

Le projet final prévoit un revêtement en gravier stabilisé perméable sur les parties de zones de détente ainsi que du gazon fleuri. Afin de créer une transition topographique adoucie, des marches seront réalisées. Il est à noter qu'un passage libre d'escaliers est toujours possible tout autour de la place afin de faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite. Des assises libres ainsi que des arceaux pour les vélos complètent ce projet d'aménagement.

Les travaux comprendront également la réfection routière ainsi que le renouvellement des conduites des services industriels entre la place et le giratoire d'Entre-deux-Villes.

Le projet de réaménagement de la place de l'Oriental a été mis à l'enquête publique le 9 juillet 2021 et les travaux de réalisation ont débuté en janvier 2022.

Avenue Nestlé Ouest

En prévision de la fin des travaux du bâtiment Nestlé et la suppression de l'emprise des travaux sur le DP, une étude mobilité a été menée afin de sécuriser les traversées piétonnes ainsi que la sortie du carrefour giratoire qui est recensé par la DGMR comme étant un point noir du réseau routier.

L'étude mobilité propose d'étendre la zone 30 km/h sur l'Avenue de Savoie jusqu'au carrefour avec l'Avenue Nestlé et de réduire le gabarit routier sur l'Avenue Nestlé. Elle inclut également une possibilité de trottoir mixte piétons-vélos le long de l'Avenue Nestlé et de la Route de Lavaux entre l'Avenue de Savoie et la Piscine de Vevey-Corseaux-Plage.

La réduction du gabarit routier sur l'Avenue de Nestlé permettant d'améliorer l'espace public dans ce secteur, un projet de revalorisation a été lancé en fin d'année. Son concept sera basé sur un amé-

nagement paysager privilégiant la plantation de sujets arborés majeurs ainsi qu'une optimisation de la perméabilité des sols via des îlots et surfaces de plantation qui contribueront au rafraîchissement urbain.

Ce projet devra faire l'objet d'une procédure routière en 2022.

Avenue Gilamont - Réaménagements après travaux sur les parcelles privées 15 et 46 - Sécurisations

Une étude mobilité a été lancée pour traiter la problématique de la sécurité des piétons sur l'Avenue de Gilamont en réponse aux demandes de la COGEST. Celle-ci a comme objectif de sécuriser les traversées piétonnes, améliorer les arrêts de bus et pacifier cette avenue.

En parallèle, la fin des travaux des bâtiments de Gilamont 46 et 15, avec la rétrocession partielle de leurs hors-lignes au domaine public, a été l'occasion de lancer un projet de plantations d'arbres majeurs dans ce secteur. Ces deux études seront finalisées en 2022.

Mobilité

Aménagements cyclables

Le service a œuvré à améliorer les infrastructures dédiées à la mobilité douce, conformément au PDMD et aux demandes ponctuelles qui lui ont été adressées.

Quai Perdonnet

Afin de diminuer les conflits entre piétons et cyclistes sur le quai Perdonnet, l'itinéraire vélo a été modifié au printemps 2021 entre la place du Marché et le parc Roussy à la Tour-de-Peilz. Un contresens cyclable a été créé entre la rue du Château et la rue Clara Haskil. Le premier tronçon entre la place du Marché et la rue du Léman, est essentiellement partagé entre les modes de transport doux, au vu du gabarit généreux à disposition et l'absence de circulation automobile.

Campagne « Mollo »

Afin de sensibiliser les usagers du quai et favoriser la cohabitation des modes de transport doux, une campagne intitulée « Mollo » a été mise en place sur la partie Ouest du quai Perdonnet. Réalisée en coordination avec l'ASR et la Commune de Montreux, les visuels ont été imaginés par l'artiste veveysane NANA. Les visuels ont été mis en place en juin 2021.

Tourner-à-droite cyclable

Suite un à l'essai pilote de trois ans mené à Bâle avec des résultats concluants, le Conseil fédéral a décidé en mai 2020 d'introduire l'autorisation de tourner à droite au feu rouge pour les vélos.

La possibilité de tourner à droite au rouge comporte de nombreux avantages et améliore notamment le flux de circulation pour les cyclistes. Par ailleurs, ces derniers sont moins susceptibles d'entrer en conflit avec les véhicules qui tournent à droite et perdent moins d'énergie puisqu'ils ne doivent pas s'arrêter. Les automobilistes bénéficient quant à eux du fait que lorsque le feu passe au vert, les vélos ne retardent pas leur redémarrage.

Par conséquent, les différents carrefours à feu veveysans ont été analysés, en étroite collaboration avec l'Association Sécurité Riviera, et cinq d'entre eux ont été équipés avec cette nouvelle signalétique.



Carrefour Rue des Bosquets - Avenue de Gilamont - Avenue de Corsier

Le contrôleur des feux du carrefour Bosquet-Gilamont-Corsier doit être changé afin de permettre une coordination avec les barrières du passage à niveau MVR. Après analyse, il a été décidé de supprimer le mouvement de tourner à gauche sur l'Avenue de Corsier depuis la branche Gilamont Sud pour assurer un bon niveau de service du carrefour suite à l'installation du nouveau boîtier de contrôle. Suite à des plaintes, des études complémentaires ont été menées en 2021 et une coordination a eu lieu avec les MVR pour trouver une solution permettant d'optimiser le temps de fermeture des barrières lors du passage des trains. Celle-ci sera mise en place lors de l'installation du nouveau contrôleur des feux. Finalement, une nouvelle pesée des intérêts a donné lieu au maintien de la situation initiale avec tous les mouvements autorisés.

Sécurisation de carrefours et passages piétons

Afin d'assainir les points noirs du réseau routier en termes d'accidentologie, une étude a été menée sur le carrefour giratoire Général-Guisan - Route des Entrepôts. L'étude a permis de déterminer les causes des accidents survenus à ce carrefour et proposer des aménagements pour y remédier. La mise en œuvre de ces mesures sera étudiée en 2022.

Une étude a également été lancée sur l'Avenue des Crossets pour sécuriser les traversées piétonnes lors des travaux de réfection de la route planifiés par TRA. Celle-ci sera finalisée en 2022.

Chemin du Petit-Clos - Sécurisation des piétons

Suite à une demande citoyenne relative à la sécurisation du Chemin du Petit-Clos pour les piétons, des premières mesures de marquage ont été effectuées par ASR. Les réflexions sont encore en cours pour des mesures complémentaires, notamment la possibilité de piétonner une partie du Chemin du Petit-Clos. Une séance avec des représentantes et représentants des propriétaires voisins est prévue début 2022 à ce sujet.

Place de la Gare - Rue de Lausanne - Réalisation de lignes de guidage

En collaboration avec BAT, une série de ligne podotactile a été réalisée dans le secteur Gare-Rue de Lausanne. Elles contribueront à la sécurité de déplacement de personnes malvoyantes dans ce secteur très fréquenté.

Plan-dessous - Réalisation de surbaissées

En collaboration avec Travaux publics et conformément au plan directeur des mobilités douces (PDMD), quatre surbaissées au carrefour Ruchonnet-Union ont été réalisées. Elles permettront une traversée facilitée pour les personnes à mobilité réduite et poussette.

Pérennisation des mesures de restrictions de circulation liées au COVID au centre-ville

En 2020, dans le contexte de la pandémie Covid-19, plusieurs mesures avaient été mises en place au Centre-ville pour permettre l'extension des terrasses et favoriser la mobilité douce. Trois de ces mesures ont été pérennisées courant 2021, suite au retour favorable des personnes riveraines et usagères de ces rues. Ainsi, la circulation automobile a été supprimée définitivement sur le quai Perdonnet, ainsi que dans la vieille ville (rue du Conseil et des Deux-Marchés) et sur la rue Jean-Jacques Rousseau. Des aménagements permettant de mieux délimiter ces espaces dédiés aux mobilités douces sont prévus courant 2022 pour la vieille ville (pose de bornes limitant l'accès aux véhicules motorisés non autorisés).

Boulevard d'Arcangier et Chemin des Pinsons - Zone 30- km/h

Afin de répondre à une pétition des riverains et riveraines reçue en avril 2021, la Municipalité a validé le principe de la mise en zone 30 du Boulevard d'Arcangier. Des rues perpendiculaires seront également passées en zone 30 km/h pour assurer une cohérence du réseau (Chemin des Pinsons ainsi que le tronçon de l'Av. de Rolliez compris entre le Boulevard d'Arcangier et l'Avenue de l'île Heureuse). Les études pour déterminer les aménagements nécessaires à la mise en zone 30 du Boulevard d'Arcangier seront conduites en 2022 en collaboration avec la Commune de la Tour-de-Peilz. La mise en zone 30 du Chemin des Pinsons sera réalisée lors de la réfection complète de la rue. Ce projet, dont TRA est en charge en étroite collaboration avec URB, prévoit de nouvelles plantations ainsi que des éléments de ralentissement du trafic.

Chemin de Pomey - Zone 30 km/h

Pour donner suite aux études menées en 2020 pour répondre à une pétition des riverains et riveraines, des aménagements ont été proposés pour mettre en zone 30 km/h le Chemin du Levant ainsi que le chemin de Pomey. Ceux-ci ont fait l'objet d'une publication FAO en automne 2021 et seront mis en place début 2022.

30 km/h nocturne

URB a accompagné TRA qui est en charge des études menées pour la mise en place du 30 km/h de nuit, prévu pour 2022. La mise au clignotant des feux de la RC780 a également fait l'objet de réflexion dans ce cadre-là.

Place du Marché - Stationnement sauvage

En collaboration avec ASR, un renforcement de la signalisation ainsi qu'un système de barrière Vauban ont été mis en place ainsi qu'une augmentation des contrôles le dimanche par ASR. Dans le cadre

des mesures prévues pour la mise en œuvre du PDStat (cf supra), la tarification du stationnement le dimanche sur la place du marché a été étudiée et devrait être mise en place d'ici l'été 2022. Ce type de mesure devrait réduire la pression sur la place et diminuer l'impact du trafic automobile en optimisant l'usage des parkings souterrains qui sont actuellement pratiquement vides le dimanche.

La Veyre Derrey - Axe de mobilité douce

Afin de répondre aux enjeux d'accessibilité multimodale, les municipalités de St-Légier-La Chiésaz et de Vevey se sont donné l'objectif commun de développer un axe de mobilité douce en site propre sur un itinéraire Halte Château d'Hauteville / Vevey vigneron (future halte) - site d'activités de la Veyre Derrey - Gilamont - Gare de Vevey. Des discussions avec le canton ont été initiées afin de préciser la conduite et la coordination de ce projet, les principes de financement et la feuille de route.

Transports publics

Le 8 octobre 2020, le Conseil communal avait adopté un préavis relatif à l'adaptation de l'offre en transports publics des lignes des bus VMCV 202 et 215. Pour rappel, ce préavis prévoyait notamment le prolongement de la ligne VMCV 215 à ses deux extrémités, ainsi qu'une cadence horaire de 30 minutes, avec un renfort à 15 minutes en heure de pointe sur le tronçon Vevey-Marché à St-Légier Ferreyres.

Toutefois, fin décembre 2020, la Commune de St-Légier - La Chiésaz a informé la Municipalité de Vevey qu'elle renonçait aux adaptations prévues, en raison des coûts importants liés à la réalisation des nouveaux arrêts, ainsi qu'à des renforcements structurels de l'infrastructure routière pour la prolongation de la ligne jusqu'à Praz-Dagoud.

Aussi, après analyse de quatre nouvelles variantes, les deux Communes se sont entendues sur la prolongation de la ligne 215 actuelle vers Vevey-Marché, avec une cadence de 30 minutes à la journée. Il est à relever que cette offre, outre une meilleure lisibilité pour les utilisateurs et utilisatrices, permet une amélioration des correspondances ferroviaires en gare de Vevey et une offre plus soutenue le samedi.

Cette ligne améliorée est ainsi entrée en service au changement d'horaire 2022, tout comme les modifications apportées à la ligne VMCV 202 qui a vu sa fréquence renforcée aux heures de pointe pour passer de 15 à 12 minutes.

Autres projets

Automate à colis My Post

Un emplacement au bas de la rue des Moulins a été proposé à La Poste pour l'implantation d'un automate à colis My Poste. Le projet est en attente de la réponse définitive de La Poste avec une mise en service et prévue pour 2022.

Police des constructions

Missions

Les missions de la police des constructions (PC) découlent principalement de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) et des articles 17 et 104 de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) ainsi que son règlement d'application (RLATC). Sa principale mission consiste à vérifier la conformité des constructions aux prescriptions légales et réglementaires, plans et règlements en matière d'aménagement du territoire ainsi qu'aux diverses lois, directives fédérales et cantonales.

Procédure

Aucun travail de construction ou de démolition, en surface ou en sous-sol, modifiant de façon sensible la configuration, l'apparence ou l'affectation d'un terrain ou d'un bâtiment, ne peut être exécuté avant d'avoir été autorisé (article 103 LATC).

À réception des documents et des plans, la PC examine le projet et se détermine sur la procédure, soit:

- soumettre le projet à l'enquête publique (30 jours);
- dispenser d'enquête publique, en vertu des art. 111 LATC et 72 d RLATC. Cette mesure reste toutefois une exception pour laquelle une analyse des plans par notre service est nécessaire.

Outre les demandes de permis de construire, la police des constructions assure également la gestion des demandes de procédés de réclame, délivrer les permis d'habiter et d'utiliser, traite les plaintes de salubrité avec la commission adhoc, ainsi que les renseignements au public et aux professionnelles et professionnels de la branche.

COVID Agrandissement des terrasses

La Municipalité a décidé de prolonger les autorisations d'extension des terrasses pour l'année 2021. Cette mesure s'inscrit dans la continuité des premières initiatives édictées afin de soutenir la reprise des activités de restauration fortement impactées par la crise sanitaire et les contraintes liées au Covid-19. Cette décision s'accompagne de la possibilité d'aménager temporairement des couverts/serres/vérandas et d'installer des chauffettes destinées aux terrasses.

La PC a réceptionné 65 demandes d'agrandissement de terrasses en lien avec les mesures COVID-19, et délivré 55 autorisations, dont 9 pour la création de vérandas/serres/couvertures sur les terrasses, sur le domaine public ou domaine privé, pour une exploitation durant l'année 2021.

Constructions

Permis de construire et travaux de minime importance

Cette année, la PC a enregistré 301 annonces de travaux et demandes de permis de construire. Elle a proposé à la Municipalité de délivrer 52 permis de construire qui ont fait l'objet d'enquête publique, 24 demandes ont été dispensées d'enquête publique, pour un total de 76.

Elle a autorisé 168 demandes de travaux de minime importance, considérés comme de la rénovation légère ou entretien courant.

Un dossier de demande de permis de construire a été abandonné.

Un total de 345 autorisations ont été délivrées.

Protection du patrimoine

En application de la Loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites du 10 décembre 1969 (LPNMS), les travaux envisagés sur des bâtiments classés monuments historiques, inscrits à l'inventaire et/ou recensés en note *1* et *2* (art. 49 et suivants), sont soumis à une autorisation spéciale par la section des monuments et sites de la direction générale des immeubles et du patrimoine du Canton (DGIP-MS). Ce travail de préservation du patrimoine est fait en étroite collaboration avec l'architecte référent de la DGIP-MS pour Vevey. Un à deux après-midis par mois, des séances sont fixées selon les demandes présentées par les architectes ou les propriétaires et ont lieu sur place. Les principaux dossiers qui ressortent de cette collaboration sont les suivants :

- Italie 49 de Hôtel-des-Trois Couronnes, (projet de rénovation chambres, création d'une brasserie et bar sur le quai Perdonnet)

- Théâtre 1 (travaux de transformation en cours)
- Théâtre 6 (projet d'exécution en cours)
- Grande Place 25, Poids du Foin (projet de transformation)
- Grande Place 4 Cep d'Or, (travaux de transformation en cours)
- Rue Sainte-Claire 2-4 (projet d'occupation des combles)
- Place de l'Ancien-Port 4 (projet de rénovation des façades et toiture)
- Italie 2 (projet de rénovation des façades)
- Lac 30 (projet de transformation/rénovation)
- Lac 36 (projet de transformation/rénovation)
- Deux-Marchés 34 (projet de rénovation combles)
- Quai de la Veveyse 6 (projet de rénovation et occupation des combles)
- Gare 3 (projet de changement d'affectation/ création d'une galerie d'art)
- Blonay 2 (travaux de façades en cours et intérieurs stoppés)
- Chenevières 4 Cure de l'Eglise Notre Dame (travaux de rénovation en cours)
- G. Guisan 1-15 (travaux de rénovation en cours)
- Quai de Copet 5 (travaux de transformation)
- Changement d'affectation du musée Nest en siège administratif Nespresso (travaux)
- Bâtiment Nestlé Bergère (travaux)
- Gare 12, 21, 23, 25 (travaux de rénovation)

Procédures de recours

Une décision municipale relevant de la PC a fait l'objet d'un recours. Au cours de l'année, une cause a été abandonnée par le recourant auprès de la CDAP.

Au 1^{er} janvier 2022, deux dossiers restent en attente d'un verdict auprès de la CDAP. Ces dossiers engendrent une mobilisation dans l'examen, la préparation et l'instruction des dossiers ainsi que leur suivi pendant la procédure.

Travaux

Après délivrance du permis, la PC a la charge de la vérification des conditions à différentes étapes de la phase des travaux.

Afin de pouvoir s'assurer que toutes les contraintes sont respectées par l'architecte et les entreprises en charge du chantier, il est organisé par la PC une séance préalable de coordination interservices. Cette année il a été réalisé 22 séances de coordination.

Par principe, aucun travail, y compris de démolition et/ou de mise hors service des raccordements aux réseaux, ne peut commencer sans l'organisation de celle-ci.

Objectifs de la séance :

- Coordonner les diverses interventions des services communaux et intercommunaux (SIGE, ASR Signalisation et SDIS)
- Rappeler les principales conditions auxquelles l'autorisation de construire est subordonnée, la délivrance d'un permis de construire donne des droits (construire un bâtiment) mais aussi des obligations
- Accompagner le ou la propriétaire/constructeur ou constructrice et ses mandataires dans leur démarche pour un bon déroulement des travaux
- Donner le « feu vert » pour l'ouverture de chantier si toutes les conditions préalables sont remplies
- vérifier si les documents préalables demandés ont été produits
- Cette séance préparatoire sera nécessairement suivie par d'autres séances de démarrage du chantier sur place avec les divers services en fonction de l'avancement du chantier

La PC fait également le suivi de l'exécution des travaux, pour répondre à divers problèmes liés à l'avancement des chantiers ainsi que la discussion pour la présentation des matériaux et teintes de façades. La PC a participé à 176 séances sur les chantiers à la demande des propriétaires et architectes.

Les constructeurs et constructrices sont tenus d'annoncer le début et la fin des travaux de tous les travaux faisant l'objet d'un permis de construire (art. 125 LATC). L'architecte annonce le début des travaux par la carte-avis. Celle-ci est transmise à l'inspecteur des chantiers et aux services concernés. Les services techniques de BAT, TRA, ASR Signalisation, SIGE et SDIS interviennent selon l'avancement des travaux.

L'architecte est tenu de faire parvenir les éléments suivants : état des lieux, inspection des chantiers, début des travaux, abri de Protection Civile, SIGE, implantation, raccordement aux égouts, service officiel de ramonage, ton des façades, occupation des locaux.

Enfin, les architectes sont tenus d'aviser la PC, par le biais de la carte-avis dédiée, de l'achèvement des travaux afin de pouvoir fixer une date pour l'inspection du bâtiment, en vue de la délivrance du permis d'habiter ou d'utiliser.

En cas de travaux inachevés, de mises en conformité nécessaires ou d'informations manquantes pour finaliser le contrôle de la construction, les éventuels correctifs ou documents à apporter sont mentionnés dans le rapport de visite.

Un courrier est adressé à l'architecte avec la liste des compléments à transmettre, des travaux à finaliser et une copie du rapport de la visite.

Cette année sur la base d'un rapport de la PC, la Municipalité a dénoncé un propriétaire à la Préfecture et ordonner l'arrêt de travaux sur deux chantiers.

Permis d'habiter/utiliser et commission de salubrité

La commission communale de salubrité est issue de l'art. 16 de la loi vaudoise sur la santé publique du 29 mai 1985 (LSP), qui stipule que la Municipalité est l'autorité sanitaire communale. Sa composition est réglée par l'article 17 LSP. Il s'agit en l'occurrence de deux architectes, voire d'un médecin. Elle veille notamment à la salubrité locale, à l'hygiène des constructions, des habitations, de la voirie, etc. (art. 16 al. 2 LSP et 112 de la loi vaudoise sur les constructions et l'aménagement du territoire du 4 décembre 1985). Elle effectue la visite des constructions nouvelles, transformées et rénovées, en vue de l'octroi d'un permis d'habiter ou d'utiliser (art. 128 et 129 LATC). Elle formule, pour chaque objet, un préavis concernant les questions d'hygiène et de salubrité à l'attention de la Municipalité selon l'art. 80 du règlement d'application de la loi du 4 décembre 1985 sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC).

En 2021, 67 permis d'habiter/d'utiliser ont été délivrés.

Selon les objets concernés, c'est une commission restreinte ou incorpore qui se réunit.

Dans le cadre de la phase de la procédure liée à la délivrance du permis d'habiter/d'utiliser, 80 dossiers sont en suspens fin 2021, dont le permis d'habiter ne peut être délivré, ceci dans l'attente de la mise en conformité d'éléments ou dans l'attente d'attestations, voire de règlement de factures, selon des conditions particulières faisant partie intégrante de chaque permis de construire.

Au cours de l'année 2021, la commission de salubrité incorpore a été sollicitée une fois. La com-

mission restreinte a procédé pour sa part à des visites usuelles.

Statistiques

La statistique de la construction et des logements réalisée par l'office fédéral de la statistique (OFS) s'effectue à un rythme trimestriel. La PC doit effectuer le traitement des informations relevées trimestriellement concernant les projets faisant l'objet d'une demande de permis de construire. La statistique du quatrième trimestre est plus étendue que les trois autres, puisqu'elle porte sur l'ensemble des dépenses communales en matière de la construction, qu'elles fassent ou non l'objet d'un dossier CAMAC.

La campagne de corrections initiée en 2020, concernant 440 habitantes et habitants non affectés à un logement et 1140 logements sans habitant et habitante affecté, s'est poursuivie en 2021.

Les corrections du RCB, concernant l'affectation des logements, sont du ressort de l'office de la population.

A fin 2021, 195 habitants et habitantes restaient à être affectés à un logement et environ 1000 logements sans habitant ou habitante affecté restaient à être contrôlés.

Procédés de réclame

34 procédés de réclame ont été autorisés.

L'élaboration d'un règlement sur les procédés de réclames a été initié. Il permettra de clarifier la politique publique en matière de traitement des affichages de la publicité commerciale, culturelle et politique.

En effet, faute d'existence de règlement, URB applique la loi du 6 décembre 1988, son règlement d'application du 31 janvier 1990 et l'art. 47 du règlement sur les constructions (RCW) du 19 décembre 1952 pour l'examen des demandes et le contrôle de l'ensemble du territoire.

Les demandes de régularisation ont été ralenties en 2021 en raison de la charge de travail liée à la partie patrimoine du PA Plans-dessous et au Covid-19.

Révision du plan général d'affectation (PGA)

Concerné au premier chef dans l'application du règlement sur les constructions, le responsable de la police des constructions travaille de manière étroite avec les collègues en charge de la révision du PGA et plus particulièrement pour 2021 sur la thématique patrimoine des PA sud et nord-est.

Collaborations interservices

La PC collabore régulièrement avec certains services communaux, intercommunaux et cantonaux, en lien avec les demandes de permis de construire, l'occupation du domaine public pour la réalisation de travaux, l'agrandissement des terrasses existantes et de manière plus classique avec les services suivants :

TRA : pour les demandes de permis de construire sur des parcelles privées, pour tout ce qui concerne les canalisations, l'état des lieux, les demandes d'abattage d'arbres, les compensations et les espèces proposées, le dimensionnement et l'emplacement des containers, les aménagements extérieurs. Par ailleurs, les demandes de permis de fouilles ou d'occupation du domaine public nous permettent parfois de constater des travaux prévus qui n'ont pas fait l'objet de demande préalable. BAT : la coordination prend place dès les prémices des projets, des phases d'étude de faisabilité sur des parcelles propriétés de la commune. La collaboration varie selon le projet, mais elle passe par la

participation à l'élaboration de cahier des charges, projets de faisabilité de crèches garderies, UAP, agrandissement d'écoles existantes, école provisoire, projet de rénovation de bâtiments. Afin de faire avancer les dossiers, PC se charge de requérir les préavis auprès des services cantonaux comme le service du logement et la DGIP-MS. Les dossiers de demande de permis de construire sont suivis avec une attention particulière, dès les études préalables et avant-projets. Ceci permet d'anticiper le type de procédure qui devra s'appliquer en fonction des travaux envisagés et/ou si le droit des tiers est touché, apportant ainsi un gain de temps au bon déroulement du projet.

COS : les demandes de permis de construire qui englobe des questions sociales et d'intégration, les dossiers concernant les autorisations en lien avec le service du logement et l'application de la L3PL. OFPOP : mise à jour des statistiques, qui interfèrent directement dans la base de données utilisée par cet office.

Police du commerce cantonale et Riviera, Office de la consommation et le SIGE : pour les demandes de permis de construire et d'utiliser pour les cafés, restaurants et hôtels.

ECA : pour les aspects feux dans les demandes de permis de construire et d'habiter/utiliser, mais également par les séances de formation qui sont organisées chaque année.

*Antoine Dormond, municipal
Julien Cainne, chef de service*

**Suite aux vœux de la commission de gestion,
exercice 2020 : néant**

Lexique

- ASR : Association sécurité Riviera
- ATE : Association transports et environnement
- BAT : Bâtiments, gérance et énergie
- CAMAC : centrale des autorisations en matière de constructions
- CAT : Commission d'aménagement du territoire
- CDAP : Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal
- CFF : Chemins de fer fédéraux suisses
- COGEST : Commission de gestion
- COS : Cohésion sociale
- DAIE : Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie
- DGIP-MS : section monuments et sites de la direction générale des immeubles et du patrimoine
- DGMR : Direction générale de la mobilité et des routes

- DP : Domaine public
- DUR : Durabilité
- ECA : Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du canton de Vaud
- ETP : équivalent temps plein
- FAO : Feuille des avis officiels
- ICOMOS : Conseil international des monuments et des sites
- ISOS : Inventaire des sites construits à protéger en Suisse
- LAT : Loi fédérale sur l'aménagement du territoire
- LATC : Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions
- LPE : Loi fédérale sur la protection de l'environnement
- LPNMS : Loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites
- LPPL : Loi sur la préservation du parc locatif vaudois
- LROu : Loi sur les routes
- LSP : Loi santé publique
- LUP : Logements d'utilité publique
- MEP : Mandats d'étude parallèles
- MVR : Transports Montreux-Vevey-Riviera
- OFS : Office fédéral de la statistique
- OFPOP : Office de la population
- OFT : Office fédéral des transports
- OSEO : Œuvre suisse d'entraide ouvrière
- PA : Plans d'affectation
- PC : Police des constructions
- PDCom : Plan directeur communal
- PDE : Plan directeur des énergies
- PDMD : Plan directeur de la mobilité douce
- PDStat : Plan directeur du stationnement
- PGA : Plan général d'affectation
- PMR : Personnes à mobilité réduite
- PMU : Plan de mobilité et d'urbanisme intégré
- RC : Route cantonale
- RCB : Registre cantonal des bâtiments
- RCW : Règlement sur les constructions de la Ville de Vevey
- RegBL : Registre fédéral des bâtiments et des logements
- RLATC : Règlement d'application de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
- SIC : Société Industrielle et Commerciale de Vevey et environs
- SIGE : Service intercommunal de gestion
- SIT : Système d'information du territoire
- SDT : Service du développement territorial
- SPd : Surface de plancher déterminante
- TRA : Travaux publics, espaces verts et entretien
- URB : Urbanisme et mobilité
- VLS : Vélos en libre-service
- ZA : Zone artisanal

| | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|--|-------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| Permis de construire délivrés / refusés et autres procédures | | | | | | | | |
| Enquête publique | 47 | 53 | 43 | 63 | 50 | 38 | 31 | 52 |
| Dispenses d'enquête publique, art. 111 LATC et 72d RLATC | 10 | 10 | 18 | 36 | 37 | 85 | 27 | 24 |
| Total de permis de construire délivrés | 68 | 64 | 61 | 99 | 87 | 123 | 58 | 76 |
| Demandes de permis refusées / abandonnées | - | 4 | 2 | 0 | 5 | 2 | 0 | 1 |
| Procédures au tribunal | - | - | 7 | 9 | 4 | 8 | 3 | 3 |
| Dénonciations | - | 4 | 3 | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 |
| Permis d'habiter / d'utiliser | | | | | | | | |
| Constructions délivrées | 46 | 61 | 50 | 44 | 98 | 146 | 55 | 67 |
| Dossiers réceptionnés et traités / en cours de traitement | | | | | | | | |
| Enquête publique | - | - | - | - | - | 66 | 85 | 87 |
| Hors camac | - | - | - | - | - | 1 | 1 | 1 |
| Dispenses d'enquête publique, art. 111 LATC et 72d RLATC | - | - | - | - | - | 25 | 29 | 9 |
| Non soumis à autorisation selon art. 103 al 2 et 111 LATC et 68a RLATC | - | - | - | - | - | 113 | 183 | 168 |
| Caveaux Fête des Vignerons 2019 | - | - | - | - | - | 35 | - | - |
| Projets abandonnés | - | - | - | - | - | 1 | 1 | 2 |
| Total des dossiers | - | - | - | - | - | 241 | 334 | 267 |
| Cadastré | | | | | | | | |
| Cadastrations / décastrations | 3 | 1 | 1 | 3 | 1 | 0 | 0 | 1 |
| Cessions de terrain | 0 | 0 | 1 | 3 | 0 | 7 | 4 | 8 |
| Servitudes de passage | - | - | - | 7 | 3 | 3 | 1 | 9 |
| Mutations / fractionnements | - | - | - | 4 | 4 | 2 | 0 | 1 |
| Concessions | - | - | - | - | - | - | - | 4 |
| Inscriptions de mention de précarité | - | - | - | - | - | - | - | 2 |
| Radiations de mention | - | - | - | - | - | - | - | 2 |
| Investissements des constructions | | | | | | | | |
| Estimation totale des travaux | Fr. 142 mios | Fr. 142.5 mios | Fr. 90 mios | Fr. 185.7 mios | Fr. 104.3 mios | Fr. 110 mios | Fr. 36.3 mios | Fr. 36.4 mios |
| Procédés de réclame délivrés | | | | | | | | |
| Autorisations délivrées | 36 | 24 | 40 | 83 | 49 | 74 | 35 | 34 |
| Taxes perçues (recettes pour la commune) | | | | | | | | |
| Permis de construire délivrés et refusés | Fr. 70'747.- | Fr. 86'891.- | Fr. 95'193.- | Fr. 93'000.- | Fr. 78'649.- | Fr. 129'569.- | Fr. 70'264.- | Fr. 87'351.- |
| Non soumis à autorisation selon art. 103 al 2 et 111 LATC et 68a RLATC | - | - | Fr.9100.- | Fr.9654.- | Fr. 7629.- | Fr. 17.859.- | Fr. 32'924.- | Fr. 43'683.- |
| Contributions compensatoires (pour places de parc manquantes) | - | Fr. 73'500.- | Fr. 260'000.- | Fr. 205'000.- | Fr. 220'000.- | Fr. 162'500.- | Fr. 65'000.- | Fr. 42'500.- |
| Autorisations et anticipations de procédés de réclame | Fr. 29'986.- | Fr. 14'150.- | Fr. 18'781.- | Fr. 26'269.- | Fr. 25'682.- | Fr. 33'394.- | Fr. 17'409.- | Fr. 17'972.- |
| Permis d'habiter/d'utiliser | - | - | - | - | - | - | Fr. 15'913.- | Fr. 57'128.- |
| Anticipations immobilières | - | - | - | - | - | Fr. 37'154.- | Fr. 37'124.- | Fr. 37'064.- |
| Statistiques | | | | | | | | |
| Statistiques du canton de Vaud (STC) | 1 annuelle 1 trimestrielle | 1 annuelle 1 trimestrielle | 1 annuelle 3 trimestrielles | 1 annuelle 3 trimestrielles | 1 annuelle 3 trimestrielles | 1 annuelle 3 trimestrielles | 1 annuelle 3 trimestrielles | 1 annuelle 3 trimestrielles |



185

Le Service Bâtiments, Gérance et Énergie a pour missions principales la rénovation, l'entretien et la gestion des bâtiments, la réalisation de projets pour l'efficacité énergétique et la prévention des accidents dus aux chantiers.

**SERVICE
DES BÂTIMENTS,
GÉRANCE
ET ÉNERGIE**



Service Bâtiments, Gérance et Energie



Mission

Les principales tâches confiées au service Bâtiments, Gérance et Énergie (BAT) sont de répondre aux besoins en équipements publics selon les obligations légales, volonté politique et en fonction des moyens octroyés par les autorités exécutives et législatives.

Organisation

Le Service comprend quatre secteurs :

- Bâtiments
- Gérance
- Énergie
- Sécurité

Bâtiments

Le secteur Bâtiments a pour tâche principale de rénover les bâtiments communaux.

- Projeter (compte d'attente et crédit d'étude). Etablir les projets de construction et rénovation des bâtiments communaux ;
- Construire (crédit d'ouvrage). Réaliser et restructurer les bâtiments communaux à livrer aux services «clients» ;
- Entretien (crédit cadre et budget). Renforcer la politique d'entretien des bâtiments communaux.

Gérance

Le secteur Gérance a pour tâche principale d'assurer la gestion des immeubles communaux (bâtiments et terrains) dont la priorité actuelle se porte sur les immeubles locatifs. La gestion administrative, financière et technique a été internalisée au 1er juillet 2021 constituant le défi majeur du secteur dont la dotation en personnel sera augmentée en 2022 en regard de la charge de travail et complexité des domaines d'activités. Le secteur Gérance a également la responsabilité de la gestion du Camping de la Pichette.

Énergie

Le secteur Énergie a pour tâche principale d'élaborer et de mettre en application la stratégie énergétique de la ville de Vevey en développant des projets pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables locales tant au niveau des bâtiments communaux qu'au niveau territorial. Par ses actions, il œuvre ainsi à l'atteinte des objectifs énergétiques et environnementaux que la Ville s'est fixés, notamment à travers son engagement dans le processus Cité de l'énergie et son futur Plan Climat.

Il assure la gestion des subventions « Énergie » du Fonds pour l'Énergie et le Développement Durable (FEDD) et il est en charge du bon fonctionnement, suivi, gestion, assainissement et optimisation des installations techniques des bâtiments communaux.

Sécurité

Le secteur Sécurité couvre trois domaines de compétence : la prévention des accidents dus aux chantiers, la prévention incendie et nouvellement la médecine, sécurité et santé au travail (MSST), précédemment rattaché au services des Relations humaines.

Ressources humaines

L'ensemble des tâches de BAT est assuré par un effectif de 59 personnes (état fin décembre 2021), soit 50,81 EPT dont 30,75 pour la section conciergerie.

Formation

Le secrétariat et le secteur Gérance ont participé à 2 modules sur « formation en communication in-

terculturelle » mis en place par le service de la cohésion sociale (COS). Le personnel a participé à des séminaires en ligne dans ses domaines de compétences.

Collaboration interservices

Nous avons des projets avec l'ensemble des services. Nous tenons à les remercier de leur pleine coopération, compétence et disponibilité apportées aux projets communaux.

Événements marquants

Nouvelle législature

L'année 2021 est marquée par la prise de fonction de la nouvelle municipalité à sept membres. Elle a mené une réflexion ayant pour effet une nouvelle organisation des services communaux, notamment en ce qui concerne l'ancienne direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie (DAIE). Le secteur des infrastructures a rejoint le service des travaux publics, espaces verts et entretien (TRA) et le secteur gérance de la DASLIG a été rattaché au service bâtiments, gérance et énergie (BAT). L'objectif visé est d'organiser ces services avec une véritable unité de matière réunissant les compétences métiers du domaine public pour TRA et du domaine privé communal pour BAT. Pour l'activité du secteur Infrastructures en 2021, nous vous invitons à vous reporter au chapitre du service des travaux publics, espaces verts et entretien (TRA).

A noter que le personnel des cultes a été transféré du service de la culture (SCU) à BAT, soit 3 personnes supplémentaires : l'organiste communal, le préposé aux temples et l'auxiliaire au préposé aux temples.

Place du Marché

Autre fait marquant pour le service est le dépôt de la demande de crédit d'ouvrage pour l'aménagement de la place du Marché. Le devis basé sur les estimatifs des mandataires a pu être confirmé à l'ouverture des offres de la procédure ouverte des marchés publics. Dans sa séance du 20 mai 2021, le Conseil communal a accepté les conclusions de la demande de crédit d'ouvrage de Fr. 13'246'000.—.

Labellisation Cité de l'énergie GOLD

L'attribution du label a été confirmée le 23 septembre 2021 par l'Association Cité de l'énergie et le 12 octobre 2021 pour la mention « GOLD » par l'Association European Energy Award AISBL, avec l'obtention d'un score de 385.8 points sur un maximum total de 473 points, soit un degré de mise en œuvre de 81.6 % (80.2% lors du dernier ré-audit en 2016). L'auditeur Cité de l'énergie a relevé un rôle pilote de la commune de Vevey dans différents domaines (planifications territoriales, développements des énergies de réseaux, soutiens financiers, projet Vevey-Rénove, etc.),

COVID-19

La situation sanitaire liée au Covid-19 a particulièrement impacté nos secteurs sécurité et conciergerie qui ont assuré des prestations continues conformément aux exigences fédérales et cantonales. La continuité de la vie politique a également pu être garantie moyennant des tâches supplémentaires permettant au Conseil communal de siéger.

Statistiques

Plan des investissements

Le plan des investissements, version 22.11.2021, contient 158 objets.

61 objets sont actuellement sous pilotage du service BAT.

Objets en cours (6)

- N° 3 Entretien du patrimoine communal - Crédit cadre (2021)
- N° 4 Ecole à la montagne La Cheneau - Crédit d'étude
- N° 5 WC publics, théâtre municipal, Station Doret, VCP - Crédit cadre (2018/19)
- N° 6 Galeries du Rivage - Compte d'attente
- N° 7 Poids du foin - Compte d'attente
- N° 8 Centrales photovoltaïques - Crédit d'ouvrage

Nouveaux objets à engager (29)

Patrimoine administratif (15)

- N°73 Aviron - UAP 1
- N°74 Ecole - Construction modulaire 1 - 14 classes
- N°75 Garderie - Construction modulaire 1 - 44 places
- N°76 Ecole à la montagne La Cheneau - Crédit d'ouvrage
- N°77 Garderie La Barcarolle
- N°78 Entretien du patrimoine administratif communal - Crédit cadre - 2022-2026
- N°79 Aviron - UAP 2
- N°80 Vevey-Corseaux Plage - Assainissement inst. tech. (int/ext)
- N°81 Garderie - Construction modulaire 2 - 44 places
- N°82 Vevey-Corseaux Plage - Etudes
- N°83 Collège Bleu - Transformation
- N°84 Construction d'un collège à Charmontey - 16 classes + salle de gymnastique
- N°85 Garderie Les Marionnettes - Rénovation
- N°86 Ecole du Clos - Rénovation
- N°87 Musée 5 - Bâtiment du Feu - Salle de gymnastique - Rénovation

Patrimoine financier (14)

- N°88 Poids du foin - Crédit d'ouvrage
- N°89 Verger 10 - Rénovation enveloppe du bâtiment
- N°90 Simplon 31 - Rénovation
- N°91 Byronne 4 - Rénovation
- N°92 Lavaux 2 - Rénovation
- N°93 Louis-Meyer 2 - Transformation
- N°94 Général-Guisan 69-75 (sans densification)
- N°95 Conseil 15-17 - Rénovation
- N°96 Rue du Lac 16 - Rénovation
- N°97 Simplon 38 - Caves et ASR
- N°98 Cour-au-Chantre - Rénovation
- N°99 Etude chauffage à distance (CAD) - Ouest
- N°100 Assainissement des installations de chauffage - Crédit cadre
- N°101 Centrales photovoltaïques - Crédit cadre

Objets mis à l'inventaire des investissements futurs (24)

Patrimoine administratif (18)

- N°129 Galeries du Rivage - Rénovation
- N°130 Hôtel-de-Ville - Rénovation
- N°131 Salle Del Castillo - Mur acoustique
- N°132 Vestiaires Copet 3 - Réaffectation
- N°133 Vevey-Corseaux Plage - Rénovation
- N°134 Aménagement digue des Bains Payes
- N°135 Bâtiment de l'Aviron - Façades
- N°136 Centre Funéraire - Rénovation
- N°137 Centre horticole - Etude et construction
- N°138 Centre nautique - Rénovation
- N°139 Collège 1838 - Rénovation

- N°140 Copet 1 - Adaptation aux normes ASF promotion/challenge ligue
- N°141 Déménagement garderie Les Ateliers dans propriété communale
- N°142 Isolation extérieure et remplacement fenêtres du Collège des Crossets
- N°144 Panorama 17 - Rénovation
- N°145 Salle de gymnastique de la Veveyse
- N°146 UAP Prairie 48 pl.

Patrimoine financier (8)

- N°147 Communaux 2A
- N°148 SwissMedia Center - Réfection
- N°149 Annexe maison vigneronne de Chatacombe - Réfection
- N°150 Café du Stand - Rénovation de l'enveloppe
- N°151 Charmontey 41-47
- N°152 Gilamont 49
- N°153 Italie 6
- N°154 Maison du cimetière

Objets financés par des tiers (1)

- N°158 Chauffage à distance (CAD) - ouest

Documents déposés au Conseil communal en 2021
1 rapport-préavis, 4 préavis et 3 communications ont été déposées au Conseil communal.

Rapport-Préavis N° 01/2021

Demande de crédit de Fr. 2'425'000.— pour la réfection des réseaux communaux de canalisations et routes en 2021 et réponse au postulat de Mme Isabel Jerbia «Arrêt au Samaritain mais pas définitif!»

Préavis N° 03/2021

Projet de modification du règlement du Conseil - Création de la "commission de l'Environnement et de l'Energie" à 13 membres en remplacement de l'actuelle commission de l'Energie - Vœu du Bureau du Conseil communal de Vevey - demande de modification du règlement du Conseil - composition du Bureau constitué par le Président, deux vice-présidents et deux scrutateurs.

Préavis N° 08/2021

Demande de crédit d'ouvrage de Fr. 13'246'000.— pour le réaménagement de la place du Marché.

Préavis N° 19/2021

Demande de crédit de Fr. 1'468'000.— pour l'entretien du patrimoine communal.

Préavis N° 36/2021

Demande d'un crédit d'ouvrage de Fr. 835'000.— pour l'aménagement d'une unité d'accueil pour écoliers (UAPE) au rez-de-chaussée du bâtiment de l'Aviron situé au Quai Maria-Belgia 16 - Phase 1.

Communications

C 01/2021

Réponse à l'interpellation de Mme Anne-Francine Simonin, pour le groupe Vevey-Libre « Travaux prévus à la Cheneau et calendrier ».

C 02/2021

Réponse à l'interpellation de M. Bastien Schobinger, intitulée « Entretien du patrimoine immobilier veveysan ».

C 13/2021

Point de situation financier des objets suivis par la DAIE au plan des investissements.

Secteur Bâtiments

Plan général d'entretien des bâtiments

Gestion des données

Le système d'information du territoire QGIS assure la centralisation des données relatives à chaque bâtiment permettant dans un deuxième temps l'établissement d'un bilan complet. Les données recensées concernent tant les aspects fonciers, contractuels, techniques que les plans des bâtiments dont la digitalisation se poursuit.

Sécurité

Plusieurs analyses sont en cours d'élaboration sur la thématique de la sécurité dans les bâtiments, comme la sécurité structurelle des dalles mixtes existantes, la sécurisation des garde-corps non conformes aux normes en vigueur, le suivi des moyens de lutte contre l'incendie et la vérification de l'état des protections contre la foudre. Un inventaire et une planification des remises en état des installations de levage est également en cours.

Accessibilité

Pour les bâtiments à affectation publique, les possibilités de mise en conformité de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR) sont évaluées. Cette thématique est intégrée dès le début des études de projets de transformation ou rénovation de bâtiments.

Dans ce cadre, deux installations pour PMR ont été réalisées: la salle des mariages de l'Hôtel de Ville et l'entrée des artistes et l'arrière-scène du théâtre municipal « Le Reflet ».

Amiante

Nous poursuivons la mise à jour des rapports amiante conformément aux bases légales en vigueur. On distingue deux formes de diagnostic. Celui en « utilisation normale » qui consiste, dans le cadre d'une inspection visuelle des locaux, à un repérage des matériaux contenant de l'amiante et des mesures préventives éventuelles qui en découlent. Celui « avant travaux » nécessaire lors d'intervention dans un bâtiment, complété par des analyses en laboratoire des échantillons relevés. Les bâtiments diagnostiqués cette année sont la salle de gym 1971 (collège de la Veveyse), le rez-de-chaussée du bâtiment Maria-Belgia 16, les garderies de la Barcarolle et des Cèdres. Le coût total pour l'établissement de ces rapports s'élève à Fr. 10'600.—.

Installations électriques

Conformément à la législation fédérale et l'Ordonnance d'application (OIBT) qui charge les propriétaires de la responsabilité des contrôles des installations électriques à basse tension, BAT assure à ce jour la gestion des contrôles périodiques des points de consommation électriques propriété de la Ville, soit environ 600 compteurs.

Projets au plan des investissements à l'étude

Rénovation de la station de pompage

Préavis N°19/2018 « Demande de crédit de Fr. 995'000.— pour l'entretien du patrimoine communal » accepté par le Conseil communal, le 15 novembre 2018, dont Fr. 158'000.— pour la transformation de la station de pompage. Il s'agit d'un projet d'aménagement d'un kiosque saisonnier, avec petite restauration, sans service/vente de boissons alcoolisées, et création d'une terrasse de 9 places extérieures. Pour rappel, le dossier de demande de permis de construire qui a été déposé fin 2019, a suscité 9 oppositions. Après la levée de ces dernières par la municipalité, le per-

mis de construire a pu être délivré en novembre dernier. En parallèle, l'attribution de l'exploitation a été suivie par notre secteur Gérance. Des séances de travail ont été organisées pour finaliser les aménagements intérieurs et lancer la phase de réalisation. Les travaux sont prévus pour le printemps 2022 avec une mise en service souhaitée pour l'été 2022.

Rénovation des toilettes publiques - phase II

Pour rappel, la première phase de travaux de rénovation des toilettes publiques a été réalisée avant la Fête des Vignerons, soit de février à mai 2019. Le projet de rénovation des toilettes publiques phase II d'un montant de Fr. 526'000.— s'inscrit dans le préavis n° 19/2021 « Demande de crédit de Fr. 1'468'000.— pour l'entretien du patrimoine communal ». L'année 2021 a permis de réaliser les phases d'appel d'offres et de préparation à l'exécution pour neufs édicules.

A noter que lors de la séance du Conseil communal de mai 2021, il a été demandé d'étudier la possibilité d'un aménagement de toilettes inclusives ou non genrées en lieu et place des toilettes conventionnelles homme / femme. Les aménagements ont été adaptés en tenant compte de cette demande et seront réalisés pour l'été 2022.

Théâtre le Reflet

Préavis N° 19/2021 « Demande de crédit de Fr. 1'468'000.— pour l'entretien du patrimoine communal » accepté par le Conseil communal le 17 juin 2021, dont Fr. 158'000.— pour l'assainissement d'installations scéniques, l'installation d'une plateforme donnant accès aux personnes à mobilité réduite à l'entrée des artistes et la création d'un WC handicapé dans la zone des loges.

Dans le cadre d'une expertise faisant partie des diagnostics nécessaires à l'établissement du plan d'entretien à long terme du patrimoine communal, il en est ressorti que la plateforme élévatrice pour la fosse d'orchestre datant de 1991 avait d'importants dysfonctionnements de l'automatisme de commande et d'importantes défaillances de la centrale hydraulique. La modernisation de cette installation consiste au remplacement du système automatique défaillant avec de nouvelles alimentations et la révision complète en atelier de la centrale hydraulique. Les câbles usagés des moteurs actionnant la mécanique des engins de scènes ont également été remplacés.

Afin de remédier au manque de WC handicapé dans la zone loge, le local concierge et le WC existant au 2ème étage ont été transformés et une plateforme élévatrice a été installée pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduites (PMR) à l'entrée des artistes.

Les travaux seront terminés en avril 2022.

Simplon 38

Préavis N°19/2021 « Demande de crédit de Fr. 1'468'000.— pour l'entretien du patrimoine communal », dont Fr. 350'000.— pour la rénovation partielle du poste de police.

Ce bâtiment abrite le poste de police, inauguré en 1892. En 130 ans, ces locaux n'ont connu que deux rénovations d'importance, dont la dernière remonte à la Fête des Vignerons de 1977. Depuis, seuls de menus travaux d'entretiens courants ont été entrepris.

Notre locataire, l'Association Sécurité Riviera (ASR), nous fait part depuis plusieurs années du ressenti négatif sur la vétusté des locaux émis par leurs collaborateurs et le public qui fréquentent le poste de police. D'autre part, la tuyauterie distri-

buant l'eau potable montre de sérieux signes d'obsolescence : les fuites d'eau sont fréquentes provoquant des inondations.

Lors de cette première étape de travaux, les surfaces dédiées au secteur administratif du poste de police seront rénovées : l'accueil au public sera amélioré par l'agrandissement de la réception, par la création d'espaces confidentiels pour l'audition des victimes et l'aménagement d'un accès pour les PMR. Le corps de garde se verra déplacé et rafraîchi. Pour finir, la tuyauterie des installations sanitaires traversant ces locaux sera mise à neuf. Une seconde étape suivra rapidement pour la rénovation et la mise en conformité de la partie liée à la détention et l'audition de prévenus.

Rénovation du pavillon du Poids du foin

L'année 2021 a été autant l'aboutissement de l'avant-projet de ce nouveau café-restaurant que de la sélection de son futur exploitant. Malgré les contraintes techniques et patrimoniales, les premières phases de ce projet se sont succédées et ont été pilotées par les mandataires en collaboration avec les services de la Ville et du Canton jusqu'à la dépose du permis de construire fin décembre 2021. Le coût des travaux de rénovation se monte à Fr. 1'860'000.— Le préavis de demande d'un crédit d'ouvrage sera déposé après les appels d'offres, soit en octobre 2022 pour une ouverture du chantier en 2023 et une mise en service au printemps 2024.

Ecole à la montagne La Cheneau

Dans sa séance du 3 septembre 2020, le Conseil communal a accepté les conclusions du préavis N° 15/2020 de demande d'un crédit d'étude de Fr. 490'000.— pour la transformation du bâtiment de l'Ecole à la montagne « La Cheneau », Château-d'OEX.

L'objectif est de développer une proposition dont le degré d'intervention est approprié et ciblé sur le bâti en favorisant une mise en œuvre de matériaux de construction renouvelables en particulier par l'usage du bois et dans le respect du cahier des charges techniques SIA 2047 « Rénovation énergétique des bâtiments ».

Conformément aux dispositions en vigueur de la Loi vaudoise sur les marchés publics (LMP-VD) l'appel d'offres pour architectes a été réalisé sous forme d'une procédure sélective en deux tours visant une mise en concurrence d'architectes ayant une expérience dans la rénovation de chalet, la construction durable et l'hébergement collectif.

Grâce à une analyse minutieuse du comité d'évaluation des 5 offres reçues, le mandat a été attribué au bureau Brönnimann et Gottreux SA à Vevey.

Bâtiment de l'Aviron

Le préavis N° 36/2021 « Demande de crédit d'ouvrage de Fr. 835'000.— pour l'aménagement d'une unité d'accueil pour écoliers (UAPE) au rez-de-chaussée du bâtiment de l'Aviron situé au Quai Maria-Belgia 16 - phase 1 » a été déposé à la séance du Conseil communal du 6 décembre 2021 pour un rapport de la commission ad hoc prévu en séance du 3 février 2022. Dans l'intermédiaire, les études qui ont démarré en mars 2021 se poursuivent afin de garantir une mise en service impérative des locaux à l'automne 2022. En effet, ce projet d'aménagement découle de la nécessité de déplacer les locaux de l'UAPE de la Pomme d'Or situés à la rue du Conseil 6 dont la vétusté actuelle nécessiterait des travaux de rénovation importants jugés inopportuns. Dans un deuxième temps, l'UAPE de l'Aviron sera agrandie pour accueillir les écoliers de la

garderie-UAPE La Barcarolle (12 places) et ceux de la garderie-UAPE Les Cèdres (24 places). Cette future UAPE située au rez-de-chaussée du bâtiment de l'Aviron implanté dans le complexe du SIGE aura une capacité à terme de 78 places.

Le projet consiste à transformer, rénover et valoriser les locaux existants du rez-de-chaussée partiel du bâtiment de l'Aviron au Quai Maria-Belgia 16 en vue de l'aménagement d'une UAPE, conformément aux directives de l'Office de l'accueil de jour des enfants et en cohérence avec les engagements de la Ville en terme énergétique pour les locaux assainis (standard Bâtiments des Cités de l'énergie). A noter que le volume concerné par la rénovation phase 1 représente à peine 4 % du volume total du bâtiment. La surface nette de 173 m² permettra d'offrir 42 places d'accueil, soit 12 places supplémentaires par rapport à l'actuelle Pomme d'Or dans des locaux situés à proximité du collège de la Veveysse.

Le principe d'aménagement, qui sera à terme appliqué à l'ensemble des locaux du rez-de-chaussée permet la mise en valeur de la structure porteuse du bâtiment d'origine en intégrant les différentes fonctions du programme dans la trame structurelle longitudinale très présente. Sa perception spatiale sera renforcée ponctuellement par l'aménagement de surfaces de rangement. Une alternance entre les espaces ouverts et cloisonnés permet de délimiter les différentes zones de vie tout en offrant un jeu d'enfilades transversales entre les différentes trames. La modularité et polyvalence du projet permettra d'éviter des remaniements importants lors de la deuxième étape de travaux. La création des locaux sanitaires supplémentaires ainsi que le déplacement de la cuisine de régénération nécessiteront une nouvelle distribution des installations au niveau des plafonds des locaux inférieurs propriété du SIGE (station d'épuration). Les 5 WC supplémentaires seront exclusivement réservés aux enfants sachant que le personnel de l'UAPE et les personnes handicapées utiliseront les sanitaires existants dans les locaux adjacents jusqu'à la réalisation de la phase 2 d'aménagement. Des aménagements extérieurs sont prévus pour valoriser la terrasse, notamment la création de bacs à végétation et une trame de câbles suspendus servant de supports à la future végétation et/ou à des toiles de protection solaire.

Entretien des bâtiments

Centre nautique et balnéaire

Une partie des locaux du Centre nautique et balnéaire est occupée par Le Club de l'Aviron. Les membres du club sont à l'étroit dans l'espace réservé à l'entraînement intérieur.

Pour augmenter les surfaces disponibles, une plateforme a été installée au-dessus du bassin de rame dans le but de recevoir les ergomètres, libérant des surfaces initialement réservées à l'activité de développement musculaire. Le sol de cet espace, alors composé de revêtement bitumeux a été remplacé par un dallage en béton revêtu d'une résine, plus facile d'entretien et plus hygiénique. Fr. 89'170.—.

Clos 12 (ex-Swissmedia Center)

Maintenance puis remplacement du système de contrôle d'accès au bâtiment. Suivi de divers travaux d'entretien en appui au secteur Gérance. Fr. 16'958.—.

Conseil 8 (Maison du Conseil)

Aménagement d'un podium et adaptation de mobilier pour l'accueil de la nouvelle municipalité à 7 membres. Travaux réalisés en collaboration avec le secteur conciergerie.

Remplacement et remise en état d'appareils de l'équipement audio et vidéo de la salle. Fr. 7'699.—.

Hôtel de Ville

Des travaux ont été entrepris pour permettre l'accessibilité aux personnes en situation de handicap au rez-de-chaussée de la partie historique du bâtiment de l'Hôtel-de-Ville et particulièrement à la salle dite des mariages qui est publique. Ces interventions ont consisté à l'installation d'une plate-forme à déploiement permettant le franchissement de l'escalier de manière autonome, à l'automatisation de l'ouverture de la porte d'entrée par la pose de moteurs et à la mise en place de mains courantes pour accompagner le passage des marches.

Avant la mise en place de ces éléments, une remise en état des supports a été entreprise : remise en état de la porte en bois, renforcement de la fondation de l'escalier, remise en place des marches en granit, réfection des soubassements des façades sud, ouest et nord de la partie historique.

Au regard de l'importance de ce bâtiment inventorié en note 1 au Recensement architectural du canton de Vaud, une attention particulière a été portée au choix des matériaux et des couleurs et à l'élaboration des détails. Ce travail a été soumis et approuvé par le conservateur des monuments et des sites de la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP). Fr. 141'268.—.

Pour les besoins de l'administration communale, gestion de divers déménagements et travaux de rafraîchissement.

Simplon 14-16

L'entrée en fonction de la nouvelle municipalité à sept membres, a provoqué la réorganisation d'une partie des locaux de l'administration communale. Une première phase de déménagements, de travaux de rafraîchissement et d'organisation de mobilier a eu lieu. Fr. 14'100.—.

Des travaux de mise en conformité (incendie et hygiène) ont été entrepris dans les espaces communs et dans un commerce. Fr. 9'288.—.

Abri PC du parking de la vieille ville

Avant l'entrée en vigueur en 2019 du règlement sur les ouvrages de protection (ROP), l'entretien des ouvrages de protection étaient principalement assurés par la Protection civile. Dorénavant, il incombe aux propriétaires d'entretenir leurs ouvrages et leurs équipements conformément aux instructions fédérales et aux prescriptions cantonales. En l'occurrence, il appartient à la ville de Vevey, propriétaire du parking de la Vieille ville, d'entretenir les infrastructures situées dans l'abri de protection civile. Dans ce cadre, deux grandes parois blindées coulissantes ont été assainies afin d'assurer la fermeture et l'isolation de la moitié du parking en cas de catastrophes ou de conflits armés. La corrosion totale des parties métalliques des rails de guidage ne permettant plus un bon fonctionnement des portes, il était nécessaire de les remplacer intégralement. Le coût du montant des travaux est de Fr. 141'461.—.

Parking de la Vieille ville

Ces travaux s'inscrivent dans la suite des travaux d'assainissement des dalles et des rampes du parking initialement commencés en 2019. Les travaux consistent à dégager les fers et armatures du béton et de les protéger par un mortier de réparation. Ce sont près de 50 m² de zones dégradées des places de parc, de circulation ou de rampes des niveaux supérieurs qui ont été réparées. Le

montant des travaux s'élève à Fr. 50'000.—. La suite de l'assainissement des dalles se poursuivra en 2022 pour les niveaux inférieurs.

Camping de la Pichette

À la suite d'un contrôle d'usage effectué en juillet 2019 par un responsable du bureau technique intercommunal (BTI), il a été constaté, qu'à la suite de la construction de huttes en bois (tables octogonales avec barbecue au centre) réalisées par l'exploitant, la capacité de l'établissement ne correspondait plus à celle figurant sur sa licence. Afin de pouvoir obtenir une licence conforme à cette nouvelle situation, une mise en conformité était demandée par la Police du commerce. Le site étant situé sur le domaine public cantonal, la Direction générale de l'environnement cantonale (DGE) s'est chargée de déposer le dossier de mise à l'enquête publique fin 2021. Ces démarches se sont faites en collaboration avec notre secteur Gérance. L'objectif est d'obtenir une nouvelle licence pour l'exploitant à l'ouverture de la saison 2022.

Salle del Castillo

De même qu'en 2020, la fréquentation de la salle del Castillo a été inférieure aux années précédentes, en lien avec la situation sanitaire liée au COVID. Des travaux d'entretien annuels courants tels que la peinture, parquet et nettoyage complet ont été menés comportant moins d'interventions ciblées. Néanmoins, quelques améliorations ont été apportées, notamment l'équipement d'un ferme-porte à l'entrée des artistes pour faciliter son ouverture; les détecteurs de fumée ont été intégralement remplacés afin d'améliorer la sécurité du bâtiment. Le total final des travaux d'entretien, contrats de maintenance compris s'élève à Fr. 90'000.—.

Immeubles Général-Guisan 69-75

Dans le cadre d'un contrôle en mars 2021 de l'ensemble des façades et de la toiture des bâtiments situés à l'Avenue du Général-Guisan, il a été constaté que les avant-toits côté Avenue du Général-Guisan présentaient des risques d'affaissement. Des parties en ciment et pierre naturelle des façades se désolidarisaient de leur support avec un risque potentiel de chute de matériaux sur le domaine public attenant, soit un arrêt de bus et un trottoir très fréquenté. Une sécurisation des lieux et des expertises de la charpente, la ferblanterie et de la pierre naturelle ont été réalisées en urgence par des entreprises locales de même qu'une évaluation des travaux à entreprendre pour une remise en état provisoire de ces parties d'ouvrage d'une durée estimée à 4-5 ans. Afin de garantir la sécurité du domaine public et d'assurer l'entretien minimal de ces bâtiments construits en 1904, les travaux de remise en état des avant-toits et de la façade côté avenue Général-Guisan ont été réalisés en été 2021 pour un montant de Fr. 86'215.—.

Collège du Clos

Début février 2021, pour donner suite à un dégât d'eau au niveau de l'avant-toit de la façade sud, nous avons commandé le montage d'un échafaudage pour effectuer les réparations nécessaires. Lors de ces travaux l'entreprise de ferblanterie a relevé le mauvais état des ferblanteries, les chéneaux encaissés sont piqués par la corrosion, les naissances sont perforées et certains pans de toiture montrent un affaissement. De plus, les encadrements et les chaînes d'angles en molasse se désolidarisent des façades. Pendant les relâches de février des travaux urgents de sécurisation de

toiture et des façades ont été réalisés au moyen d'une nacelle. Ces problématiques ont soulevé la nécessité de réaliser un contrôle périodique bi-annuel avec à terme une rénovation lourde du bâtiment.

| | | | | |
|-----------------------------------|--|--|--|--|
| Hôtel de Ville | | | | |
| Maison du Conseil | | | | |
| Collège de la Part-Dieu | | | | |
| Pavillons de Charmontey | | | | |
| Café du Stand et autres bâtiments | | | | |
| Tours de Gilamont | | | | |
| Collège de Charmontey | | | | |
| Charmontey 30 | | | | |
| Eglise St-Martin | | | | |
| Les Marionnettes | | | | |
| UAPE Crédeiles | | | | |
| Pavillons de la Prairie | | | | |
| Théâtre le Reflet | | | | |
| Salle Del Castillo | | | | |
| Galleries du Rivage | | | | |
| Simplon 31 | | | | |
| Collège 15-17 (ex-EPA) | | | | |
| Bibliothèque | | | | |
| Collège de la Veveyse | | | | |
| Panorama 4 (anciennes prisons) | | | | |
| Centrale thermique | | | | |
| Collège 1838 | | | | |
| Collège Bleu | | | | |
| Collège Kratzer | | | | |
| Parking Vieille Ville | | | | |
| Collège du Clos | | | | |
| Panorama 17/Clos 9 | | | | |
| Cour-au-Chantre | | | | |
| Musée Jenisch | | | | |
| Simplon 38/Musée 5 | | | | |
| Garderie Les Cèdres | | | | |
| Guisan 69 à 75 | | | | |
| Piscine Vevey-Corseaux Plage | | | | |
| Collège des Crosets | | | | |
| Temple de Gilamont | | | | |
| Port Franc | | | | |
| Corsier 19 | | | | |
| Camping de la Pichette | | | | |



Sécurité : Protection contre les chutes, sécurité incendie



Installation technique : Défaillance, remise en état, amélioration et optimisation



Assainissement : Réparation, remise en état, maintenance



Confort : Rafrâichissement, maintien en l'état, adaptation

Entretien courant des bâtiments

Le secteur Bâtiments s'est chargé de tâches liées à l'entretien courant en appui au secteur Gérance de DASLIG en début d'année notamment. Ce sont près de 175 interventions pour des montants inférieurs à Fr. 3'000.— qui ont été suivies par BAT dans différents domaines : réparations de toitures, rafraîchissement de peintures, remise en état de menuiseries, remplacement de cylindres, dépannage d'installations électriques, sanitaires ou de chauffage, remplacement de vitrages.

Conciergerie

La tâche principale de nettoyage des bâtiments communaux est assurée par les collaborateurs du secteur ou des entreprises de nettoyage mandatées. L'équipe de conciergerie s'occupe aussi de la gestion de l'économat, qui distribue mensuellement les consommables (divers papiers hygiéniques, produits et matériel de nettoyage, petite fourniture) aux responsables de bâtiments ou utilisateurs de locaux communaux.

La conciergerie offre encore des prestations de réalisation de petits travaux sur sollicitation des services communaux. Aussi, en 2021 les collaborateurs ont œuvré pour des déménagement de postes de travail, des travaux de réfections de peinture, de menuiserie, de maçonnerie et de petits dépannages sur des installations sanitaires. Ces différentes tâches ont permis l'économie d'un coût estimé à Fr. 40'000.—.

Conformément aux directives fédérales et cantonales découlant de la crise sanitaire COVID-19, la conciergerie a fourni des prestations supplémentaires de désinfection des bâtiments scolaires et locaux administratifs ce qui a nécessité une adaptation des horaires de l'équipe. Les prestations de désinfection des différents musées ont été assurées par des entreprises spécialisées. L'économat de la conciergerie a également fourni tous les masques, gants, écrans de protection et désinfectants surfaces et mains à l'ensemble des services pour un montant total d'environ Fr. 20'000.—. Les prestations des entreprises pour la désinfection COVID-19 se montent à Fr. 12'721.—.

Finalement, l'usage de produits de nettoyage écologiques se généralise.



Hôtel-de-Ville



Général-Guisan 69-75

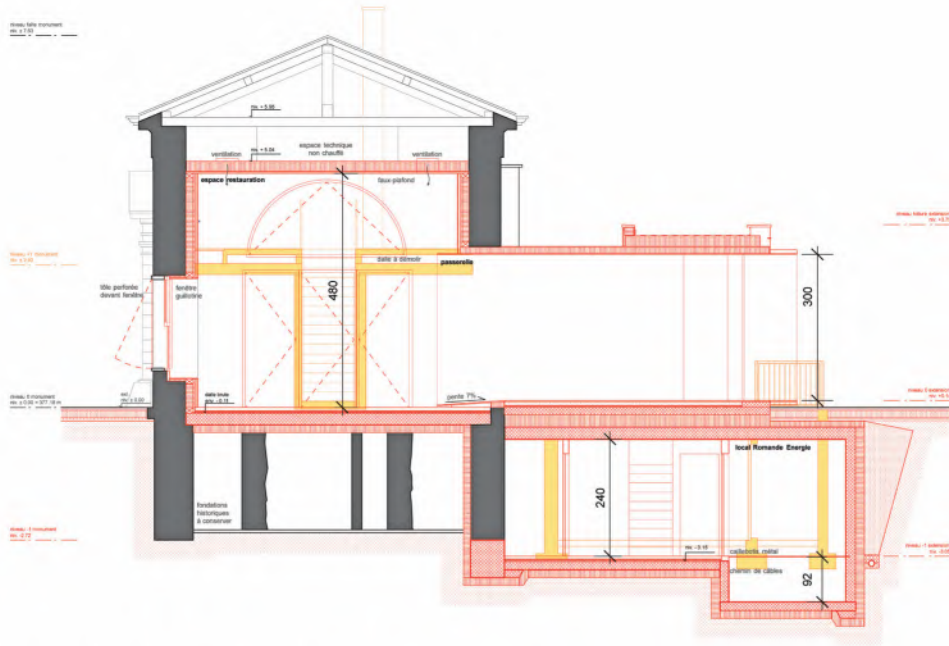


Abri PC parking de la Vieille-Ville

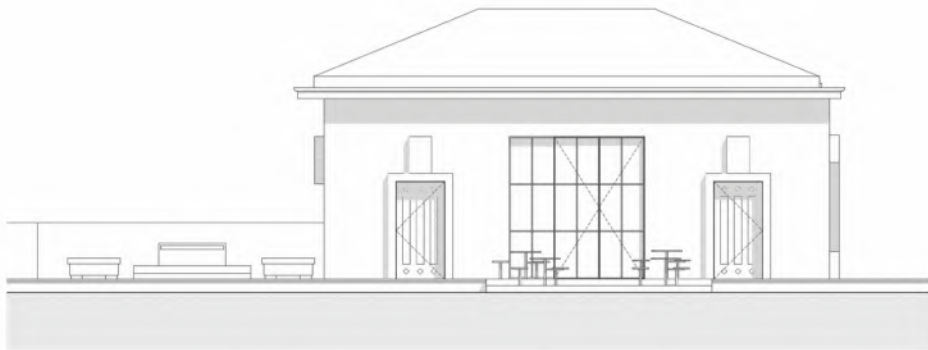


Centre nautique et balnéaire

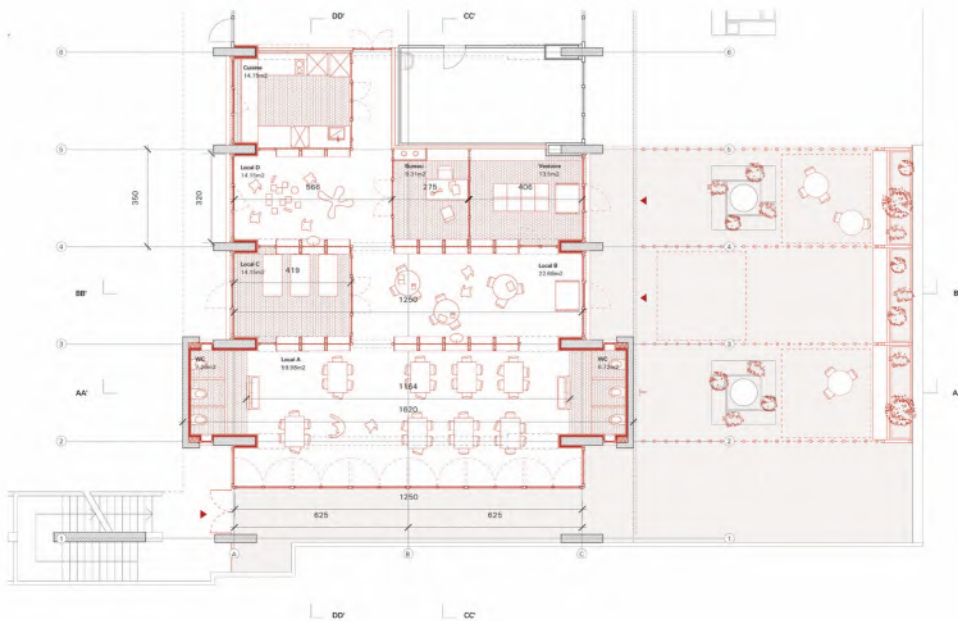




Pavillon du Poids du foin - Création d'un café-restaurant



Ancienne station de pompage du Jardin Doret - Création d'un kiosque saisonnier



Bâtiment de l'aviron Maria Belgia 16 - Aménagement d'une UAPE

Secteur Gérance

Internalisation des gérances

Suite au changement de législature, le secteur Gérance a rejoint le nouveau service Bâtiments, Gérance et Energie avec comme défi principal l'internalisation des gérances réalisée dès le 1er juillet 2021. Ce changement a impliqué la reprise de la gestion de 16 immeubles supplémentaires en sus des biens immobiliers déjà gérés par le secteur Gérances. Les contrats avec les régies Bernard Nicod SA, Rilsa SA et Domicim SA concernant 294 appartements, 30 locaux commerciaux et 100 places de parc, ont donc pris fin au 30 juin 2021. Depuis le 01.07.2021, le secteur Gérance gère au total 49 bâtiments comprenant :

- 328 appartements
- 75 locaux commerciaux
- 31 locaux associatifs
- 4 terrains
- 243 places de parc
- 16 antennes de téléphonie mobile
- Le camping de la Pichette
- Les jardins familiaux de Gilamont
- Les terrains les Ruerettes et 19 autres terrains/jardins

La totalité de ces biens immobiliers représente un revenu locatif dépassant les 6 millions de francs par an.

L'internalisation des gérances a nécessité des mesures complémentaires suivantes :

Le logiciel Bilan GT, implémenté il y a plus de 20 ans pour les activités de la gérance était devenu obsolète et ne bénéficiait plus ni de maintenance, ni de mise à jour. La municipalité en a profité pour opérer sa migration vers un nouveau logiciel dénommé ID Régie. Cette migration sur le nouveau logiciel ID Régie devait être réalisée avant l'internalisation des gérances. Elle a pu se dérouler avec succès à fin mars 2021, après un important travail préparatoire effectué par les collaboratrices et collaborateurs du secteur. Environ 400 baux à loyer gérés précédemment par les 3 régies privées ont dû être introduits manuellement dans le logiciel, les baux déjà gérés par le secteur, ont quant à eux, pu être migrés automatiquement.

Le secteur Gérance a déménagé à la Rue du Simplon 18 en juin 2021, les locaux anciennement situés à la rue du Simplon 14 étant devenus trop exigus pour permettre le développement de ce secteur en pleine réorganisation.

Location des salles communales

Caveaux St-Martin

41 réservations, diminution en raison de la Covid-19. Pour les services de la Ville et les partis politiques, la location est gratuite.

Caveau Scanavin

4 réservations, diminution en raison de la Covid-19, de la configuration des tables et des horaires d'utilisation. Pour les services de la Ville et les partis politiques, la location est gratuite.

Salle St-Jean

9 utilisateurs réguliers.

Salle « Espaces en mouvement »

Locations annuelles réparties entre 5 locataires.

La Grenette

Location hebdomadaire des marchés les mardis et samedis par les 2 brocanteurs attitrés de la commune. Demandes de locations occasionnelles pour le parvis de la Grenette par des sociétés privées.

Salle du Conseil communal

208 réservations dont 82 pour l'administration communale, 71 pour des commissions du Conseil communal, 37 pour les partis politiques et 18 pour des associations.

Salle du Devin

20 locations pour l'année.

Théâtre de Verdure

Cet espace est loué par des sociétés sportives, associations diverses, sociétés privées. Très souvent pour des spectacles de chant et de musique. La Lyre occupe également cet espace pour se produire une fois par an.

Camping de la Pichette

Le camping est exploité du 1^{er} avril au 1^{er} octobre. L'année 2021 est une année exceptionnelle, 13'404 nuitées ont été comptabilisées (y compris les résidents à la saison) ce qui est supérieur à l'année 2019, année de la Fête des Vignerons.

- Résidents à l'année : 38
- Résidents tente à la saison : 14
- Résidents caravane à la saison : 24

Garde-meubles communal - exécutions forcées

9 convocations par la Justice de Paix, 2 exécutions forcées ont été annulées.

3 box sur 15 étaient occupés au garde-meubles communal. 1 débarras des box a été effectué.

Poses d'hélicoptères sur la zone de la Veyre

8 poses d'hélicoptères ont été recensées.

Participation aux comités et aux assemblées générales

Copropriété ordinaire rue du Midi 30
PPE Centre artisanal des Bosquets
PPE Renaissance de l'Est
PPE Les Tilleuls
PPE Quai Perdonnet (bibliothèque)
S.I. Logements Modernes SA

Gestion des droits de superficie

Clos 12 / Communaux 7 / Panorama 28 : amis de l'OSEO

Communaux 7 : Fondation de Nant

Italie 56 : PPE Renaissance de l'Est

Italie 5 à 13 : société coopérative d'habitation Charmontey B

Italie 15 à 17 : Société coopérative d'habitation Charmontey

Grande-Place 2 : conservatoire de Musique

Gilamont 62, 64, 66 : coopérative d'habitation Coopérative Gilamont-Village

Coopérative la Demeure Vermeille, Petit-Clos 5

Centre artisanal des Bosquets (CAB)

Club veveysan de tennis à la Veyre

Coopérative d'habitation la Valsainte

Chauffage à distance de Gilamont

Avenue des Crosets 45-47

Autres tâches effectuées par le secteur

- Traitement des factures de chauffage, d'électricité, d'eau, des taxes d'épuration et établissement des décomptes annuels pour : les centres médico-sociaux, la Fondation Beau-Séjour, l'association Ferme-Menthée, l'Eglise évangélique du réveil (temple de Gilamont), le conservatoire de musique, le club Vevey-Nation, la centrale thermique Sainte-Claire, la centrale de la Veveysse, ainsi qu'aux différents locataires.

- Suivi des dossiers de locations de locaux loués par la commune auprès de tiers (paiement des loyers, correspondance, renouvellement, etc.).
- Demandes de mise à ban et dénonciations.
- Représentation de la commune devant les instances compétentes en matière de droit du bail (commission de conciliation, tribunal des baux, juge de paix).

Après l'internalisation, il s'est très vite avéré qu'il manquait des ressources en personnel. Une augmentation du taux d'occupation de l'aide-comptable de 20% s'est avérée nécessaire ainsi que la demande supplémentaire pour 1 EPT d'assistantat pour 2022.

Secteur Energie

Le secteur Energie a pour mission d'élaborer et de mettre en application la stratégie énergétique de la ville de Vevey en développant des projets pour l'efficacité énergétique et en promouvant les énergies renouvelables locales. Par ses actions, il œuvre ainsi à l'atteinte des objectifs énergétiques et environnementaux que la Ville s'est fixés, notamment à travers son engagement dans le processus Cité de l'Energie et son futur Plan Climat. Le secteur Energie assure également la gestion des subventions Energie du Fonds pour l'Energie et le Développement Durable (FEDD). Finalement, le secteur Energie veille au bon fonctionnement, suivi, gestion, assainissement et optimisation de l'ensemble des installations techniques des bâtiments communaux.

Cité de l'énergie

Vevey continue son engagement

Le label Cité de l'énergie apporte la preuve pour les communes qu'elles mènent activement une politique durable en matière d'énergie, de mobilité et d'environnement, et qu'elles la réalisent concrètement. Obtenue pour la première fois en 2001, cette distinction a été renouvelée 5 fois par la ville de Vevey qui a même décroché le label « or » en 2012 et 2016 pour avoir atteint un degré de mise en œuvre supérieur à 75% des mesures du catalogue Cité de l'énergie. Cette plus haute distinction est reconnue à l'échelle européenne sous le nom de « European Energy Award®GOLD ».

A travers toutes les actions énergétiques entreprises en 2021, la ville de Vevey poursuit ses efforts dans ce processus Cité de l'énergie.

Re-audit en 2021

Le ré-audit qui a lieu chaque 4-5 ans s'est déroulé en 2021. Après avoir effectué une consultation de tous les services en vue de l'établissement d'un état des lieux des actions entreprises par la ville et réalisées, en étroite collaboration avec le Bureau de la durabilité (DUR) et notre conseillère Cité de l'énergie, le dossier d'audit a été déposé auprès de l'association Cité de l'énergie au mois d'avril 2021. S'en est suivi une analyse du dossier par l'auditeur de la ville et une séance d'audition finale le 15 juin 2021 en présence des principaux services concernés et d'une délégation de la Municipalité.

Résultat du ré-audit

L'attribution du label a été confirmée le 23 septembre 2021 par l'Association Cité de l'énergie et le 12 octobre 2021 pour la mention « GOLD » par l'Association European Energy Award AISBL, avec l'obtention d'un score de 385.8 points sur un maximum total de 473 points, soit un degré de mise en œuvre de 81.6 % (80.2% lors du dernier ré-audit en 2016). L'auditeur Cité de l'énergie a relevé un rôle pilote de la commune de Vevey dans différents do-

maines (planifications territoriales, développements des énergies de réseaux, soutiens financiers, projet Vevey-Rénove, etc.), une démarche énergie/climat crédible, ambitieuse, bien intégrée dans le fonctionnement de la commune, une progression régulière des points Cité de l'énergie ainsi que de l'ambition des mesures et des instruments de planification globaux qui sont en place ou en cours de développement (ex. Plan Climat).

Plan climat

Le secteur Energie collabore avec DUR dans l'élaboration d'un Plan climat qui permettra d'établir une stratégie climatique communale, en y associant des objectifs de réduction des gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques via des mesures concrètes. Une description plus détaillée de ces démarches est disponible dans le chapitre de DUR qui pilote cette démarche.

Au sein du groupe de travail « plan climat », le secteur Energie a en particulier travaillé sur la thématique « Energie, bâtiments et infrastructures » dans la récolte des données ayant permis l'élaboration d'un bilan carbone qui montre que cette thématique pèse environ pour 32% des émissions (directes et indirectes) de gaz à effet de serre du territoire et 67% des émissions de l'administration, principalement dues à la consommation de chaleur des bâtiments.

Le secteur Energie a également travaillé sur l'élaboration du plan d'actions associé à cette thématique énergétique sur la base de 188 propositions d'actions élaborées à l'interne et complétées par plusieurs démarches participatives. Au total, à partir de ces 188 propositions, 74 mesures (47 pour le territoire et 27 pour l'administration) ont été générées et intégrées dans une première version du plan d'actions qui sera mené à évoluer lors d'un processus de consultation en 2022.

Planification énergétique

Outil de suivi énergétique territoriale

Ce projet, débuté il y a plusieurs années, consiste à mettre en place un outil de gestion énergétique qui permet de suivre, année après année, le bilan énergétique du territoire veveysan.

A cette fin, une base de données énergétiques a été créée dans le système d'information du territoire (SIT) de la ville de Vevey et accessible par l'outil QGIS. Cette base de données contient, à l'échelle du bâtiment, toutes les informations nécessaires au calcul de bilans énergétiques (énergie finale, énergie primaire, émission de CO₂).

Ces calculs sont pris en charge par des modules informatiques développés spécifiquement pour l'occasion et intégrés directement dans QGIS (plug-in).

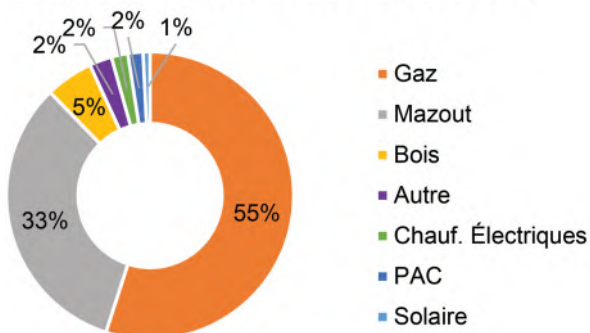
Cette façon de procéder permet d'utiliser la même base de données et les mêmes méthodologies de calculs année après année afin d'obtenir des résultats comparables. La mise à jour régulière de la base de données permettra donc de suivre l'évolution de plusieurs indicateurs au fil des ans et ainsi de mesurer l'avancée du territoire, notamment au regard des objectifs du Plan climat en cours d'élaboration.

L'outil est en cours de finalisation et a permis de donner quelques résultats préliminaires comme la répartition de la chaleur consommée sur le territoire par agent énergétique (voir Illustration 2) et la part d'énergie renouvelable qui se monte à 9% de la consommation totale de chaleur estimée à environ 200 GWh (source de données 2019). La part grandissante du bois est due au développe-

ment du chauffage à distance dit « CAD-Gilamont » approvisionné par des copeaux de la région. Selon l'outil, le territoire émettrait environ 49'000 tonnes CO2 équivalent par année pour la consommation de chaleur.

L'outil permet également de générer des cartes de densité de chaleur utile lors des phases d'étude de développement de nouveaux réseaux thermiques (voir image en couverture).

Consommation de chaleur du territoire



Aménagement du territoire

Suite à l'étude de planification énergétique territoriale finalisée en 2018, un volet spécifiquement dédié à l'Énergie a été intégré dans le Concept Directeur validé par le Conseil communal en 2019 et a servi de base dans l'élaboration d'un « règlement sur l'énergie ». Déposé auprès du Canton par le service de l'urbanisme en même temps que le plan d'affectation (PA) Nord-ouest (Plan-Dessus), ce « règlement sur l'énergie » qui se voulait applicable à l'entier du territoire devra s'intégrer au cas par cas dans les règlements spécifiques de chaque PA et du Règlement sur la police des constructions. De plus, faute de compétence législative en la matière, les communes ne peuvent adopter des mesures plus contraignantes que celles prévues par le droit fédéral et cantonal (LVLEne) ; les articles du « règlement sur l'énergie » qui se voulaient ambitieux énergétiquement ont donc dû être adaptés en conséquence.

CAD-ouest

Le chapitre Énergie du Concept Directeur définit la zone sud-ouest du territoire (en dessous des voies de chemin de fer et à l'ouest de la Place du marché) comme propice au développement d'un réseau thermique approvisionné par la récupération de la chaleur de l'eau du lac via des pompes à chaleur.

La Ville de Vevey ne disposant pas de service industriel intégré à son administration, elle devra collaborer avec une entreprise capable de construire et gérer le futur réseau. A cette fin, une première étude a été réalisée pour connaître le cadre légal et la procédure permettant la sélection d'un tel partenaire afin qu'il réponde au mieux à la politique énergétique de la Ville. Une étude de faisabilité devrait être réalisée en 2022 afin de déterminer le concept énergétique de ce futur réseau.

Projet « Vevey-Rénove »

Soutenu par la Confédération et le Canton, ce projet piloté par Romande Energie, à côté de plusieurs partenaires dont la Ville de Morges et de Vevey, propose un accompagnement administratif, technique et financier aux propriétaires immobiliers de bâtiments particulièrement énergivores et majoritairement chauffés à partir d'énergie fossile. Le but est de les convaincre de déclencher un processus d'assainissement de leurs biens.

Une des premières étapes consistait à sélectionner les bâtiments qui représentaient les meilleurs potentiels et facilités de rénovation parmi 9 typologies (familles) de bâtiments. Les critères appliqués ont notamment été l'époque de construction entre 1945 et 2000, une surface de référence énergétique (SRE) de plus de 500 m², un propriétaire unique, et un bâtiment non protégé et non rénové. Suite à plusieurs visites de terrain, également avec l'aide du service de l'urbanisme (URB), sur les 1'250 bâtiments que compte le territoire, 89 bâtiments, qui représentent 167'000 m² de SRE (15% de la SRE totale du territoire), ont finalement été sélectionnés pour participer à la suite du projet. Les propriétaires de ces bâtiments sont en cours de sollicitation pour s'engager dans la démarche qui consistera à effectuer un audit énergétique simplifié caractéristique de la typologie de leur bâtiment (au moyen d'un outil en ligne), et la participation à un atelier en présence de toutes les parties prenantes nécessaire à la prise de décision de rénovation, en faisant notamment tomber un maximum de barrières administratives. Une séance de lancement sera organisée avec les propriétaires intéressés en avril 2022 avant les ateliers.

Turbinage des eaux de la Veveysse

L'année 2021 est à marquer d'une pierre blanche avec le lancement du chantier phare de turbinage des eaux de la Veveysse. En effet, après plusieurs années de gestation, les travaux de ce projet de production d'électricité hydraulique ont démarré au mois de septembre 2021 et devraient se terminer en décembre 2022.

Ce chantier nécessitera la construction d'un tunnel long de près de 700 mètres reliant une prise d'eau en amont du voûtage des Toveires à une centrale hydroélectrique située à la sortie de ce même voûtage. Les constructions seront en grande partie intégrées à des aménagements existants sur et aux abords de la rivière et ne généreront donc que très peu d'impacts sur le paysage. Ce turbinage permettra de produire chaque année environ 2.1 GWh correspondant au 2.3% de la consommation en électricité totale du territoire veveysan, ou à l'équivalent de la consommation annuelle de 840 ménages. Il permettra ainsi de doubler la production d'électricité renouvelable et locale à Vevey, actuellement assurée par des centrales photovoltaïques disposées sur les toitures des bâtiments.

Ce projet d'envergure est porté par la société des Forces Motrices de la Veveysse SA (FMV SA), spécialement créée pour l'occasion par le porteur initial du projet, M. Antoine Dubas, alors membre du bureau Stucky.

La Ville de Vevey participera à hauteur de 5% à l'actionariat de cette société détenue par le groupe suisse Aventron, spécialiste des énergies renouvelables, en échange de la mise à disposition du terrain nécessaire à la construction de cet ouvrage.

Fonds pour l'Énergie et le Développement Durable (FEDD)

Entrée en vigueur du nouveau FEDD

Après 12 ans d'existence, le FEDD a été mis à jour courant 2020 pour entrer en vigueur le 1er janvier 2021 afin de mieux répondre aux enjeux énergétiques et environnementaux actuels à travers 28 subventions dédiées aux acteurs veveysans. Le FEDD est financé par une taxe sur l'énergie de 0.85 cts/kWh prélevée sur la consommation d'électricité du territoire qui est répartie sur 3

fonds distincts (Energie : 0.50 cts/kWh, Durabilité: 0.15 cts/kWh, Eclairage public : 0.20 cts/kWh) et gérés par les services correspondants (respectivement BAT, DUR et TRA).

Des améliorations du FEDD sont régulièrement proposées à la Municipalité, pour ainsi assurer d'être en phase avec la réalité "de terrain". De nouvelles subventions pourront également être introduites.

Une liste complète des subventions, ainsi que le nouveau Règlement et la nouvelle Directive sont disponibles à l'adresse www.vevey.ch/fedd.

Bilan 2021

Au total, ce sont 47 actions «Energie» qui ont été soutenues durant l'année 2021 pour un total de Fr. 115'869.— (voir détails dans le tableau ci-dessous).

Il est à relever que la subvention pour les audits énergétiques (CECB-Plus) a très bien fonctionné. En effet, 14 subventions de ce type ont été accordées (7 en 2020) et devraient déboucher sur des travaux d'amélioration énergétique (rénovation, consommation et production d'énergie renouvelable) également soutenus par le FEDD.

De plus, 6 projets d'installations photovoltaïques ont été soutenus (stable par rapport à 2020) qui permettront à terme de produire 140'000 kWh d'électricité annuellement, l'équivalent de la consommation d'environ 56 ménages.

Le bilan des subventions «Développement durable» est disponible au chapitre DUR.

Demandes de subventions en ligne simplifiées

Le site internet est en constante évolution afin de simplifier au maximum la procédure de demande de subvention. Nous cherchons autant à faciliter le travail de l'administration que celui des requérants et requérantes de subventions, en proposant des procédures claires et efficaces et ainsi encourager au maximum l'utilisation du Fonds.

| Actions subventionnées | Nombre | Fr. |
|--|--------|-----------|
| Solaire photovoltaïque | 6 | 29'974.- |
| Solaire thermique | 1 | 2'263.- |
| Pompe à chaleur | 4 | 13'500.- |
| Mix électrique 100% renouvelable suisse | 1 | 50.- |
| Bilans énergétiques - études d'optimisation | 14 | 15'855.- |
| Appareil ménager efficient - Achat | 12 | 3'900.- |
| Appareil ménager efficient- Réparation | 5 | 1'302.- |
| Eclairage efficient - Entreprises et commerces | 1 | 5'000.- |
| Eclairage efficient-Ménages | 1 | 85.- |
| Administration communale | 2 | 43'940.- |
| Total : | 47 | 115'869.- |

D'autres actions existent mais n'ont pas été sollicitées en 2021.

Communication

Afin de promouvoir le FEDD et sa mise à jour en 2021, une importante campagne de communica-

tion a également été mise sur pied, en collaboration avec DUR, comprenant :

- L'envoi par courrier d'un tout-ménage et de dépliants.
- Deux campagnes sur les différents panneaux d'affichage de la Ville, les écrans LED aux entrées et dans les bus VMCV de la ligne 202.
- La distribution d'autocollants du FEDD, ainsi qu'une prise de contact chez les commerces agréés et partenaires veveysans.
- La distribution à la main du dépliant officiel.
- La rédaction de deux communiqués de presse.
- De nombreux postes sur la page Facebook de la Ville.
- L'envoi de courriers ciblés aux propriétaires, gérances et coopératives, ainsi que d'une newsletter par courrier électronique.

La plupart de ces actions de communication seront reproduites durant l'année 2022, ainsi que la création d'autres supports, pour ainsi promouvoir davantage le FEDD et toucher un maximum de personnes.

Centrales Photovoltaïques (PV)

Statistiques des centrales PV communales

La puissance installée totale des centrales propriétaires de la commune se monte, fin 2021 à 163 kW-crête (880 m²). Elles ont produit en 2021 environ 158'000 kWh (équivalent de la consommation de 63 ménages avec une consommation moyenne de 2'500 kWh), ce qui a permis d'engendrer des économies et gains financiers de l'ordre de Fr. 25'000.— par l'autoconsommation (46%), les reventes d'énergie à des tiers (22%), au réseau (21%) et à la RPC (11%).

Nouvelles constructions

Dans sa séance du 14 novembre 2019, le Conseil Communal a accepté le préavis N° 19/2019 « Demande de crédit cadre de Fr. 889'000.— pour la construction de trois centrales photovoltaïques couplée à la réfection et végétalisation de deux toitures ».

La première centrale située sur le bâtiment communal de la Rue du Simplon 14-16 a été mise en service au mois de novembre 2020.

Les premières études pour la réalisation des deux autres centrales prévues dans ce préavis (Port Franc et Ecole de la Part-Dieu) ont eu lieu et les travaux devraient démarrer en 2022, avec les projets de végétalisation des toitures.

Bilan chaleur des bâtiments communaux

Consommation de chaleur

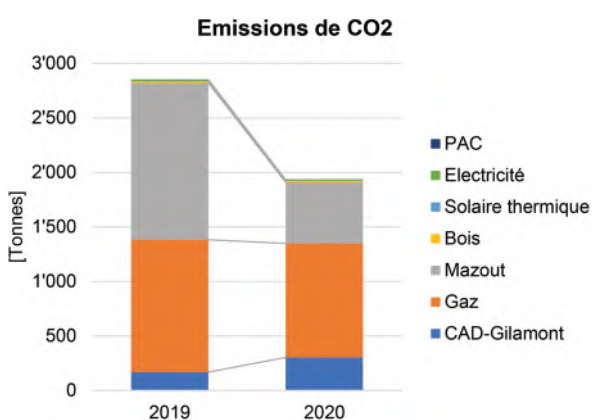
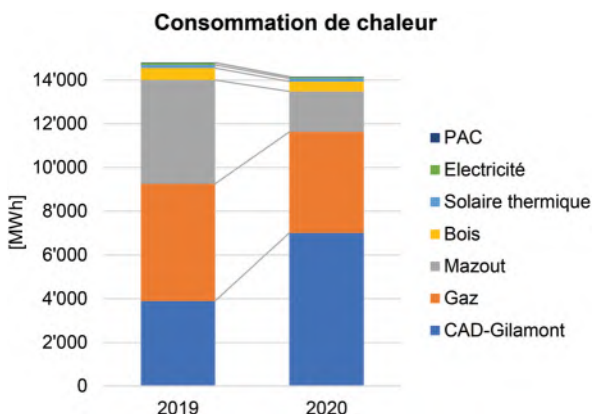
Une base de données des consommations annuelles d'énergie des bâtiments communaux a été mise en place afin de pouvoir suivre l'évolution de plusieurs indicateurs et ainsi évaluer l'impact des mesures d'amélioration mises en place. Ces données sont également utilisées dans l'outil de suivi Enercoach dans le cadre du label Cité de l'énergie (environ 80 bâtiments suivis).

Seules les données des années 2019 et 2020 ont été introduites et l'année 2021 sera complétée une fois les différents décomptes d'énergie accessible (2^e trimestres 2022).

L'illustration 4 montre que la consommation de chaleur des bâtiments communaux a diminué de 650 MWh entre 2019 et 2020 soit d'environ 4.4%. Cette diminution résulte probablement de l'effet combiné du Covid et des mesures d'amélioration énergétique entrepris dans les bâtiments.

Une nette progression de la consommation liée au CAD-Gilamont (CAD approvisionné par des copeaux de bois de la région) est à noter suite au

raccordement de plusieurs bâtiments communaux fin 2019. Cela a un impact non négligeable sur les émissions de CO₂ des bâtiments (voir Illustration 5) qui ont diminué globalement d'environ 32% entre 2019 et 2020.



La part d'énergie renouvelable est quant à elle passée de 27% à 46% entre 2019 et 2020 grâce au CAD-Gilamont.

Consommation d'électricité

La ville de Vevey s'est engagée depuis 12 ans dans l'achat de courant vert à haute qualité environnementale (courant certifié Naturemade Star) pour ses besoins en électricité dans les infrastructures communales. Le contrat d'achat des garanties d'origine a été renouvelé fin 2021 pour les années 2022-2024 couvrant la totalité des consommations d'électricité des infrastructures communales (bâtiments et éclairage public) minimisant ainsi l'impact environnemental relatif à ces consommations.

Un renouvellement de contrats a également eu lieu pour l'achat d'électricité des 10 sites de consommations sur le marché libre (sites avec une consommation supérieure à 100'000 kWh/an) qui représentent environ 30% de la consommation des infrastructures communales. Dans ce contexte, l'année 2021 a été marquée par une forte augmentation des prix de l'électricité due aux instabilités internationales des marchés du gaz et du CO₂ notamment.

Installations Techniques (IT)

Ce secteur a pour mission de garantir le bon fonctionnement, le suivi, la gestion, l'assainissement et l'optimisation des IT. Le but principal est de prolonger la durée de vie des installations tout en garantissant leur fonctionnement optimal, la réduction des coûts et consommations énergétiques, et le confort des utilisateurs.

Un nouveau poste d'« Agent de maintenance des installations techniques » a été créé en 2021 pour renforcer ce secteur. Un nouveau collaborateur est

donc entré en fonction en novembre 2021.

Crédit-cadre pour l'entretien des sous-stations du CAD-Bleu

La ville de Vevey est propriétaire et gère le chauffage à distance (dit « CAD-Bleu ») alimenté par le CAD-Gilamont et regroupant une vingtaine de bâtiments principalement en main de la commune. La majorité des sous-stations situées dans les bâtiments raccordés datent de leur création, entre 1965 et 1980. Aujourd'hui, une grande partie de ces sous-stations arrivent en fin de vie et certaines de leurs composantes hydrauliques ou de régulation sont déjà hors service et nécessitent un assainissement/remise en état, afin de garantir leur bon fonctionnement pour une consommation contrôlée, économique et durable dans l'intérêt également du confort des utilisateurs.

Ainsi, un crédit de Fr. 291'000.— a été octroyé par le Conseil communal et les 3 sous-stations suivantes ont pu être assainies en 2021 (des travaux de désamiantage des locaux ont été effectués en parallèle) :

Simplon 38 :

- Assainissement du collecteur de distribution secondaire.
- Assainissement de la sous-station CAD et réduction de puissance de 400kW à 250 kW.
- Travaux d'isolation partielle.

Musée 5 :

- Assainissement du collecteur de distribution secondaire.
- Assainissement de la sous-station CAD et réduction de puissance de 570 kW à 180 kW
- Travaux d'isolation partielle.
- Elimination d'une production gaz pour l'ECS de 110kW

Simplon 22 Historique :

- Assainissement du collecteur de distribution secondaire
- Assainissement de la sous-station CAD et réduction de puissance de 270 kW à 130 kW
- Travaux d'isolation partielle.

Ces interventions devraient permettre de réduire la consommation de chaleur de ces bâtiments d'environ 45% (379'000 kWh/an) et ainsi réduire la facture énergétique d'environ Fr. 65'000.—.

Interventions

Environ 60 interventions ont été effectuées durant l'année 2021 pour des défaillances et maintenances non planifiées.

De plus, 22 objets ont été ciblés, afin d'optimiser, remettre en état ou assainir leurs installations. Les actions suivantes sont à relever :

- Panorama17/Clos 9 : Nouvelle production ECS et MCR
- Parking Panorama : Assainissement des centrales de ventilation
- Tours de Gilamont : Remplacement isolation 4 accumulateurs ECS
- Galeries du Rivages : Assainissement du système ECS
- CAD Bleu : Changement d'une pompe primaire
- Théâtre le Reflet : Remplacement du foyer de la chaudière
- Pavillon à Prairie 42 : Remplacement de production de chaleur mazout par PAC

Finalement, lors de visites dans divers bâtiments, plusieurs adaptations de régulation ont été effectuées au cas par cas.

Les économies financières attendues liées à la remise en état et l'optimisation des installations se montent à plus de Fr. 40'000.— annuellement.

Maintenance préventive et télégestion

Plusieurs contrats de maintenance préventive et de télégestion ont été révisés et adaptés, selon les besoins réels actuels des bâtiments. Cela permettra de mieux suivre les installations et ainsi d'augmenter leur durée de vie, tout en réalisant une économie annuelle de plus de Fr. 12'000.— sur les contrats renégociés.

Déploiement d'energoTOOLS®

Afin de mieux gérer les bâtiments du point de vue de leurs consommations, leur maintenance et leur optimisation, l'outil de gestion energoTOOLS® est en cours de déploiement.

Durant 2021, l'arrivée du nouvel agent de maintenance IT, engagé en novembre 2021, a permis d'accélérer l'intégration physique (relevé et contrôle manuel), les interventions dans les bâtiments concernés pour la gestion de l'outil, et d'effectuer un premier tri et une intégration des compteurs virtuels des bâtiments.

L'outil est maintenant utilisé par les collaborateurs de IT pour le suivi énergétique régulier de 18 bâtiments avec un projet d'élargir cette démarche à 46 bâtiments durant 2022.

L'outil est également utilisé comme GMAO (gestion de la maintenance assistée par ordinateur) des installations pour dépister les défaillances, disposer des documents/références des bâtiments, avoir le suivi des consommations et disposer d'un historique qui aidera à mieux cibler les besoins d'interventions futures.

L'utilisation régulière de l'application sur le terrain est efficace et des premières tendances de consommations commencent à apparaître, ce qui permettra de mieux connaître les bâtiments afin d'optimiser leurs consommations et ainsi réaliser des économies d'énergies.

Commissions

Commission de l'environnement et de l'énergie

L'année 2021 a été marquée par le remplacement de l'ancienne « commission permanente de l'énergie » par la nouvelle « commission permanente de l'environnement et de l'énergie » élargie à 13 membres au lieu de 7 suite à une modification du règlement du Conseil communal approuvé le 18 mars 2021 par le Conseil communal et le 27 mai 2021 par la cheffe du département des institutions et du territoire du Canton de Vaud.

Cette nouvelle commission a pour attribution de « [devoir] être appelée par la Municipalité à donner son avis sur toute proposition municipale ayant un enjeu en matière d'énergie, de développement durable ou d'environnement. »

Cette commission (ancienne et nouvelle) s'est réunie 6 fois en 2021 avec la présence des services concernés et a eu l'occasion de traiter de plusieurs objets en lien avec l'énergie, notamment :

- Rapport-préavis en réponse au postulat Interpartis, intitulé « Eclairage public - L'énergie de la DAIE » (2021/RP10).
- Rapport-préavis en réponse à la motion Interpartis, intitulée « Un plan lumière n'est pas un Lux » (2021/RP11).
- Rapport-préavis en réponse au postulat de M. Antoine Dormond, intitulé « Une nuit sous les étoiles » (2021/RP12).
- Préavis « Projet de modification du règlement du Conseil Création de la « commission de l'Environnement et de l'Énergie » à 13 membres en

remplacement de l'actuelle commission de l'Énergie » (2021/P03).

- Préavis « Demande de crédit de Fr. 1'468'000.— pour l'entretien du patrimoine communal » (2021/P19).
- Préavis « Demande d'un crédit d'ouvrage de Fr. 835'000.— pour l'aménagement d'une unité d'accueil pour écoliers (UAP) au rez-de-chaussée du bâtiment de l'Aviron situé au Quai Maria-Belgia 16 - phase 1 » (2021/P36).
- Suivi du projet de turbinage de la Veveyse.
- Organisation de la nouvelle commission.
- Plan Climat et bilan carbone.

Commission du FEDD

Dans le cadre de la mise à jour du FEDD, entrée en vigueur le 1er janvier 2021, cette commission a été élargie à 5 membres de la nouvelle commission permanente de l'environnement et de l'énergie au lieu de deux. Elle est actuellement composée de deux municipaux, de 5 membres de la commission de l'énergie et des délégués ou déléguées au développement durable et à l'énergie. Elle est responsable de proposer à la Municipalité l'octroi des subventions aux demandes satisfaisant les conditions requises.

Manifestations

Cinéma Sud

Pour la neuvième année consécutive, la ville s'est jointe à l'association Helvetas afin d'organiser, du 24 au 26 juillet 2021, 3 soirées de projection cinématographique en lien avec des thématiques socio-économiques et environnementales au Jardin du Rivage qui ont réuni 125 personnes. Il s'agit d'un cinéma écologique, gratuit et itinérant, fonctionnant à l'énergie solaire et dont le matériel est transporté à vélo. L'équipement tient dans deux remorques tirées par deux cyclistes. Durant la journée, des panneaux solaires accumulent l'énergie solaire et rechargent des batteries pour projeter un film à la tombée de la nuit.

Journée de conférence sur l'énergie

Fort d'une collaboration entre la ville de Vevey et l'Association suisse pour l'énergie citoyenne (ASEC), une journée de conférences gratuites a été proposée au public sous la thématique « Une participation individuelle et collective à la transition énergétique ».

Dans la perspective d'accorder une place de premier plan aux enjeux énergétiques actuels et à venir, et à des fins de sensibilisation, le secteur Énergie a organisé le samedi 20 novembre 2021, une matinée dédiée à l'énergie solaire. Au programme, deux conférences gratuites ont été consacrées aux grandes étapes d'un projet solaire photovoltaïque et à l'intégration des panneaux solaires de façon esthétique.

L'après-midi, l'ASEC a proposé une conférence, la projection du film « We the power » ainsi qu'une table ronde autour de la question suivante : « Les coopératives d'énergie citoyenne, un levier pour une consommation d'énergie plus sobre ? »

Des conférencières et conférenciers, ainsi que des représentantes et représentants de l'Association des professionnels de l'énergie solaire (Swissolar), de l'EPFL-Building 2050, de négaWatt Suisse, des services Industriels de Genève (SIG), de l'Association suisse pour l'énergie citoyenne, de la Municipalité de Vevey ou encore l'auteur du « Petit traité de sobriété énergétique », Madame Barbara Nicoloso, ont pris toutes et tous part à cette journée.

Collaboration, échanges d'expériences et conseils

Police des constructions (PolCo)

La Municipalité est compétente en matière d'octroi des permis de construire et a l'obligation de garantir le respect des prescriptions légales et réglementaires notamment concernant les exigences énergétiques. Le secteur Energie vient en appui à PolCo afin de contrôler les dossiers énergétiques déposés ainsi que certains chantiers. Durant l'année 2021, le secteur Energie a sollicité à 19 reprises un mandataire externe pour ces contrôles. Le secteur Energie participe régulièrement aux séances entre propriétaires et PolCo afin de faciliter les démarches administratives pour les projets énergétiques.

Autres communes

Le secteur Energie collabore régulièrement avec ses homologues d'autres villes, comme Montreux (développement CAD), Yverdon-les-Bains et Renens (aménagement du territoire), Morges (projet

Commune-Rénove), etc., afin d'échanger les bonnes pratiques. Le secteur Energie participe également aux événements organisés par Cité de l'énergie dans le cadre d'échange d'expérience entre les communes.

Conseil à la population

Le secteur Energie est régulièrement sollicité par les propriétaires de bâtiments et les citoyens afin de les aiguiller dans leurs projets énergétiques.

Participation à des séminaires/événements

- 24 mars « Le rôle du secteur énergétique dans la transition écologique » (Congrès des services industriels) » - Visio-conférence.
- 16 septembre « Echange d'expériences entre les communes Cité de l'énergie » (Cité de l'énergie), Lausanne.
- 30 septembre « Club des villes romandes - Rencontre des Délégué-es à l'énergie », Genève.
- 6 octobre « Journée de l'énergie - du photovoltaïque au barrage » (CREM), Martigny.



Gold

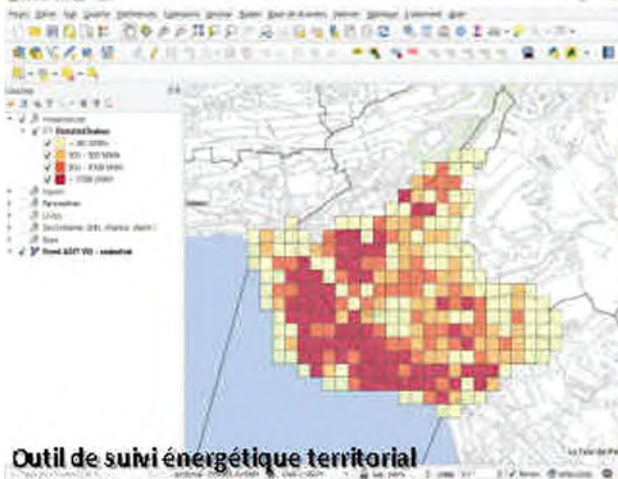


Chantier du turbinage de la Veveysse

SUBVENTIONS ÉNERGIE, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITÉ

LA VILLE DE VEVEY SOUTIENS VOS ACTIONS

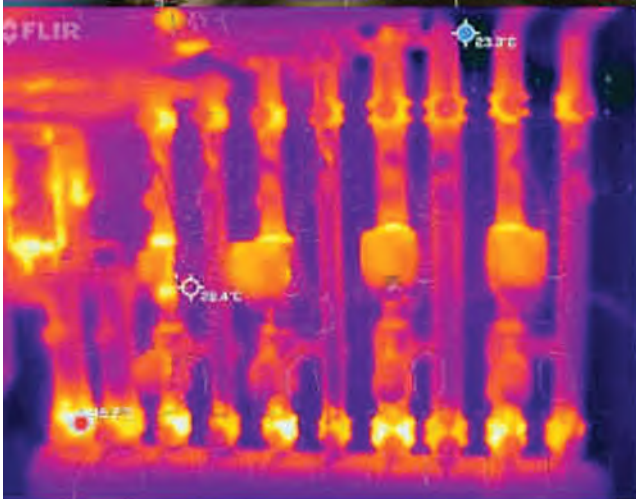
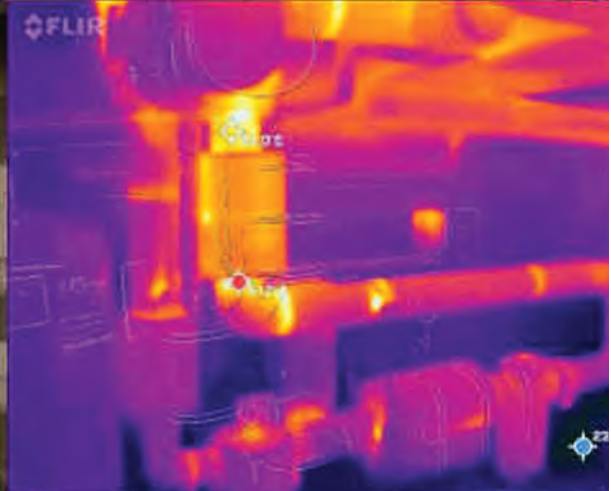
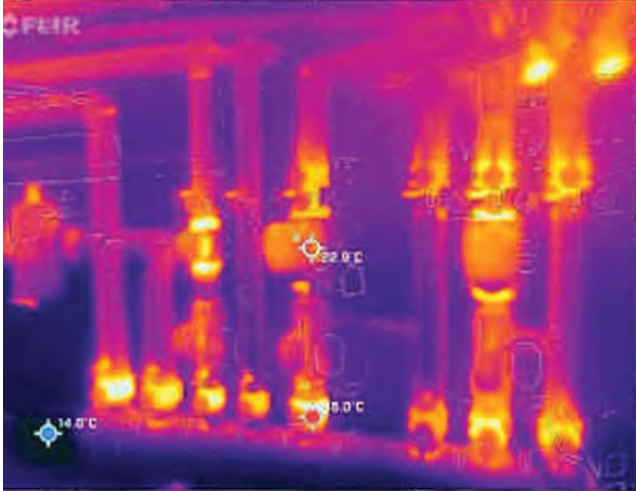
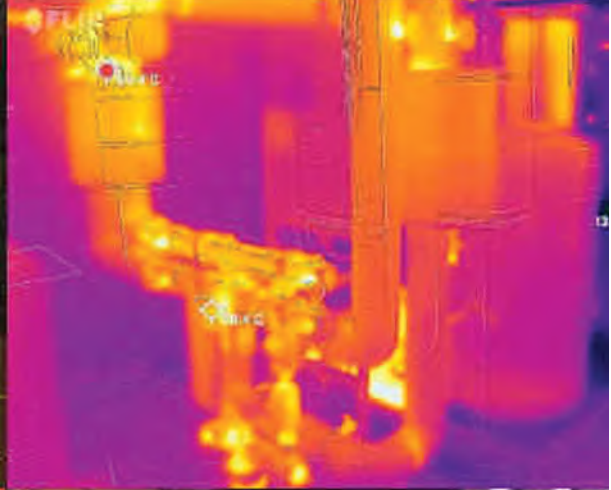
WWW.VEVEY.CH/SUBVENTIONSFEED



Outil de suivi énergétique territorial



Journée de Conférence sur l'énergie



Secteur Sécurité

Le secteur sécurité comprend l'inspectorat des chantiers (IDC), la prévention incendie et Médecine, sécurité et santé au travail (MSST) 2021 a été marquée par la situation sanitaire particulière liée au virus COVID-19 qui a fortement impacté le secteur sécurité. Notamment le maintien de l'activité de la cellule de gestion des événements majeurs (CGEM) et de toutes les tâches relatives à son fonctionnement et notamment l'application des directives cantonales ou fédérales sur le terrain.

Inspecteur des chantiers

L'inspectorat des chantiers est une obligation légale dont les communes ont la charge. Le Règlement cantonal de prévention des accidents dus aux chantiers (RPAC) cadre l'activité du chargé de sécurité responsable de cette mission, à l'inspectorat des chantiers. Il prend les dispositions utiles pour assurer une prévention efficace.

L'activité de l'IDC s'exerce pour les communes de: Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, Saint-Légier-La Chiésaz, La Tour-de-Peilz, Montreux, Veytaux et Vevey, conformément à une convention intercommunale datée de 1989.

Il est chargé des contrôles de la sécurité publique et au travail, du contrôle des mesures de sécurité et d'interrompre si nécessaire des travaux, de la prévention des accidents et de procéder à des dénonciations auprès de la Préfecture si estimées nécessaires (aucune cette année).

Un contrôle aléatoire ou sur dénonciation du travail de nuit est effectué. Les permis de travail de nuit sont quant à eux délivrés par le Canton. Pour tous travaux de démolition ou transformation nécessitant un diagnostic amiante, notre IDC procède à des contrôles fréquents et assidus, afin que la procédure concernant ce matériau dangereux pour la santé soit scrupuleusement respectée. De plus, il est également chargé de l'attribution des plaques de rues et numéros de rue.

Toutes les visites et remarques ont fait l'objet d'un rapport ou d'un courrier.

Cellule de gestions des événements majeurs (CGEM)

La tâche principale consiste à coordonner les activités des services communaux. Des plans de continuité (PCA) ont été réalisés afin de permettre à l'administration communale de garantir les tâches régaliennes et les services à la population. La CGEM a été mise en veille mi-juin et durant toute la période estivale. Elle a ensuite été réactivée en septembre, à la suite de l'augmentation des cas COVID au sein des services communaux ; elle a notamment permis la coordination de l'application des mesures à tout le personnel communal, en appui du service des Relations humaines.

Prévention des incendies

Notre spécialiste prévention incendie poursuit ses missions de :

- contrôle et de mise en sécurité des bâtiments communaux ;
- travaux courants de maintien de l'état sécuritaire des bâtiments communaux ;
- mise en place des éléments de signalétique pour les évacuations dans les garderies et UAPE ;
- formation du personnel des garderies et UAPE à l'évacuation des structures d'accueil ;
- contrôle général du parc des bornes hydrantes de la commune ;
- modernisation de la mise en passe des bâtiments communaux ;
- contrôle périodique des installations de paratonnerres.

Médecine, sécurité et santé au travail (MSST)

La mise au concours du poste de chargé de sécurité MSST a occupé le responsable de secteur sécurité durant le premier semestre ; l'engagement du nouveau chargé de sécurité MSST a été acté au 1er novembre 2021.

Les tâches principales confiées à ce nouveau collaborateur ont été principalement l'audit des services et la mise en place d'une planification pour la formation spécifique et générale.

La mise en œuvre d'un catalogue de modules de formation a également été confiée au chargé de sécurité ainsi que l'analyse des risques pour grandes thématiques métier au travers de portes-feuilles des phénomènes dangereux.

Commissions politiques et voeux

Commissions politiques

Le service bâtiments, gérance et énergie est présent ou régulièrement convié aux commissions suivantes :

- La commission des finances (COFI) pour la défense des projets inscrits au plan des investissements.
- La commission de gestion (Cogest) pour les visites des immeubles communaux.
- La commission de l'environnement et de l'énergie (ComEn2) pour la présentation des préavis ayant une composante énergétique, ainsi que pour les discussions sur toute problématique énergétique, en particulier la planification énergétique territoriale.
- La commission municipale de sécurité (COMSEC), en regard de la sécurité des bâtiments communaux.
- La commission d'aménagement du territoire (CAT) pour prendre part aux discussions sur le développement des outils de planification.

*Pascal Molliat, municipal
Claude Lehrian, chef de service*

Voeux de la commission de gestion

Voeux à DAIE :

Vœu n°17/2021

La CoGest souhaite l'aménagement de deux vestiaires supplémentaires au terrain de foot de la Veyre afin d'éviter le croisement des joueurs avant et après entraînements et matches (enfants / adultes) et ainsi maximiser l'utilisation des terrains existants.

Réponse : le projet initial prévoyait la construction de 8 vestiaires pour deux terrains de football. L'abandon du deuxième terrain et les discussions avec les utilisateurs ont amené la municipalité de l'époque à proposer une réduction justifiée du nombre de vestiaires. Le projet réalisé comprend quatre vestiaires pour un terrain principal synthétique (praticable comme deux demi-terrains) et un demi-terrain en gazon naturel. L'usage du site de La Veyre s'étant intensifié ces dernières années, l'ajout de deux vestiaires pourrait être étudié dans le cadre d'un nouveau plan des investissements permettant une exploitation optimale des 3 surfaces d'entraînement existantes. En effet, la mise à disposition limitée de

4 vestiaires ne permet pas aujourd'hui le croisement de 6 équipes lors du changement de créneaux horaires.

Suivi : le service de l'éducation, de la famille et du sport a inscrit un montant de Fr. 80'000.– pour l'étude de la création de 2 vestiaires supplémentaires.

Vœu n°19/2021

La CoGest souhaite émettre une série de vœux relatifs aux Bains Payes :

- a. La CoGest demande de remplacer au plus vite l'échelle menant au lac (ancien plongeur).
- b. La CoGest espère qu'une solution rapide soit trouvée pour rendre la dernière marche bétonnée au bord du lac moins glissante pour les utilisateurs. Par exemple l'idée d'un deck en bois, proposée par les gérants, pourrait être envisagée rapidement, comme c'est le cas avec l'opération Vevey-A-Live.
- c. La CoGest demande de poser sans tarder un panneau indiquant ce risque de glissade, ainsi que des mains courantes dans les escaliers entre la jetée et la terrasse de la buvette.
- d. La CoGest demande que les douches du site soient rapidement rendues fonctionnelles, idéalement avec de l'eau chaude pour les douches intérieures.
- e. La CoGest demande que soit réglée la question de l'écoulement de l'eau de pluie qui stagne actuellement sur la partie Ouest du toit plat de la buvette.
- f. La CoGest demande si les barrières du toit sont actuellement dans les normes de sécurité.
- g. La CoGest demande d'installer un ferme-porte aux WC homme.

Réponse de la municipalité :

- a. Au vu du danger avec l'échelle existante, celle-ci a été démontée suite à la visite de la CoGest. Une échelle sera posée dans le cadre de l'éventuelle réalisation d'un deck pour la saison 2022.
- b. Un deck en bois ne peut malheureusement pas être posé rapidement au même titre qu'avec l'opération Vevey-A-Live. En effet, il s'agit d'un deck sur une concession et sur l'eau, ce qui nécessite une étude d'un ingénieur (force de l'eau), une autorisation de la DGE et une mise à l'enquête. Ceci, au contraire de ce qui a été fait dans le cadre de Vevey-A-Live les decks étaient posés sur le quai et non pas sur l'eau. Toutefois, pour cette année 2021, la DEP s'occupera de passer régulièrement, à un rythme qui reste à définir, pour le nettoyage de ces marches. Les premières démarches administratives ont d'ores et déjà été menées auprès de la DGE concernant ce projet de deck. Cependant, la réalisation d'un tel projet ne pourrait voir le jour que pour la saison estivale 2022.
- c. La commande du panneau est en cours (marches glissantes et baignade non surveillée) et 3 mains courantes ont d'ores et déjà été commandées.
- d. Une entreprise a été mandatée pour la remise en service des douches à l'eau froide. Une production d'eau chaude au gaz nécessiterait la mise en conformité de la cheminée avec la procédure qui en découlerait. Une production d'eau chaude solaire nécessiterait une étude de faisabilité.
- e. L'extension en question a été réalisée par l'ancien exploitant. Après des infiltrations l'étanchéité a été refaite à neuf. Il s'agit vraisemblablement de problèmes de raccord.
- f. Non ni dans sa forme (escaladable) ni dans sa hauteur (< 100cm).
- g. Une demande de devis a été établie en date du 19.05.2021. Analyse de l'offre en cours.

Suivi :

- a/b. Toute intervention doit être soumise à la DGE-eau. Une séance a eu lieu en septembre 2021 pour soumettre les différentes interventions à la DGE afin de connaître la procédure à suivre. Une nouvelle séance est prévue au printemps 2022.
- c. Les travaux ont été exécutés pour la saison 2021.
- d. Des chauffe-eau thermodynamiques seront posés pour la saison estivale, un montant est inscrit au budget 2022.
- e. L'écoulement de l'eau pluviale a été nettoyé durant l'été 2021.
- f. Un montant est prévu au budget 2022 pour la mise en conformité des barrières.
- g. Seule la pose d'un ferme-porte sur l'extérieur du panneau est réalisable. Le risque d'endommagement est grand compte tenu de sa situation sur un passage fréquenté. Il est préférable que les utilisateurs fassent preuve d'un peu de civilité en refermant la porte après utilisation des toilettes.

Vœux à DASLIG-Gérance :

Vœu n°09/2021

La CoGest souhaite que la situation des Jardins familiaux (vers Pra) soit mise à jour. Les relations entre la Ville de Vevey et l'association gérante doivent être clarifiées ainsi que la convention et l'ensemble de la gestion du lieu.

Réponse de la municipalité : nous avons pris bonne note de ce vœu et nous allons travailler avec la nouvelle municipalité par rapport à l'organisation administrative de ces jardins, l'élaboration d'une convention et de la gestion de ce lieu.

Suivi : le municipal Pascal Molliat a participé à l'assemblée générale des jardins familiaux en date du 1er octobre. Un nouveau comité a été nommé lors d'une assemblée extraordinaire qui s'est tenue le 19 novembre. Cela a permis d'obtenir notamment une liste actualisée des membres-locataires de l'association. Nos terrains étant situés sur la commune voisine, une séance sera organisée avec la personne en charge de l'aménagement du territoire à la municipalité de Blonay-St-Léger, entrant en fonction le 1^{er} janvier 2022.

Vœu n°10/2021

La CoGest souhaite que la gestion des places de parc au terrain de foot de la Veyre soit reprise en main. Il a été constaté que les 16 places théoriquement disponibles pour le terrain sont occupées par divers autres usagers. Il faudrait que gérance revoise la convention et l'application de celle-ci. En plus, il serait opportun d'ajouter le marquage au sol pour deux à trois places de parc sur l'espace bétonné vide au même niveau que le terrain, éventuellement en limitant les places deux-roues actuellement trop nombreuses.

Réponse de la municipalité : La DASLIG a pris bonne note de ce vœu et va faire le nécessaire afin d'éclaircir cette situation.

Suivi : en cours d'étude par notre secteur Gérance.

Vœu n°11/2021

La CoGest souhaite la mise à niveau des infrastructures provisoires du pêcheur nécessaire à une exploitation à court-moyen terme. Ceci particulièrement en vue des fortes chaleurs de l'été.

Réponse de la municipalité :

a. Aération-climatisation ;

Il n'est pas autorisé de climatiser des locaux pour du confort de personnes. Il a été convenu avec le pêcheur que deux petites ouvertures pourraient être créées de part et d'autre du cabanon pour améliorer la ventilation si nécessaire. L'ouverture des fenêtres et de la porte restera toutefois le meilleur moyen d'aérer les locaux.

b. Possibilité de nettoyage avec évacuation adéquate de l'eau.

L'emplacement de la grille (tout comme l'ensemble du projet) a été validé par le pêcheur par l'intermédiaire de son avocat en date du 02.04.2020. On peut lire : « Quant à l'emplacement de l'arrivée d'eau et de la grille d'évacuation raccordée aux eaux usées, mon client n'a pas d'opposition à ce qu'elles soient installées à l'endroit indiqué sur le plan que vous m'avez transmis. ».

La position de l'écoulement est à proximité d'une chambre existante du réseau communal des eaux usées, le choix de l'emplacement s'est fait par soucis d'économie en regard de l'aspect provisoire de la construction.

Selon les règles élémentaires d'hygiène, aucun déchet de poissons ne doit être produit à l'extérieur du cabanon. L'eau utilisée à l'extérieur sert à rincer les filets et peut être apparentée à de l'eau du lac = pas d'odeur ou de problèmes d'hygiène particuliers.

c. Inversion des robinets pour permettre l'ouverture de la fenêtre.

Les plonges ont été récupérées dans l'ancien cabanon du pêcheur. Un vantail de la fenêtre située devant l'évier s'ouvre. Le fait d'ouvrir les deux, n'améliorera pas la ventilation du local.

Initialement les plonges devaient être installées par le pêcheur lui-même. Ne voulant pas déménager, le travail d'aménagement intérieur et les frais occasionnés ont été supportés par la Ville.

d. Déplacement du boîtier électrique actuellement au niveau du sol.

Comme indiqué au pêcheur, le boîtier électrique est étanche et ce n'est pas important s'il est mouillé lors du nettoyage.

e. Contrôle de l'évacuation de la plonge.

La plonge appartient au pêcheur.

Remarque complémentaire : à noter que lors de la phase d'étude du projet, tous les détails et choix ont été validés par M. Brügger directement ou par le biais de son avocat.

Lors de la réalisation du chantier, les relations se sont envenimées : M. Brügger s'est montré fermé à la discussion, il n'a plus collaboré et s'est brusquement montré injurieux, menaçant voire même violent.

Au vu de la situation, l'avocat de la Ville a préconisé de ne plus s'approcher de M. Brügger, ce dernier étant hors de contrôle. Il n'a donc pas été possible d'effectuer un suivi après l'établissement du pêcheur, suivi qui en soit ne faisait de toute façon pas partie de la demande initiale (cabanon brut à aménager par le pêcheur !).

Suivi : un premier contact a eu lieu avec le municipal Pascal Molliat et le pêcheur au mois de juillet. Des travaux complémentaires ont été réalisés durant l'été : pose de 3 fenêtres supplémentaires, pose de 3 grilles pour améliorer la ventilation du local; modification de la robinetterie de la plonge; pose d'une grille de récupération des eaux devant l'entrée de la palissade; installation d'un couvert sur la partie sud du cabanon.

2017

À travers ses secteurs d'activité pluridisciplinaires - propreté, gestion des déchets, logistique pour les manifestations, entretien des espaces verts et du cimetière, gestion des ports, infrastructures, atelier mécanique et administration - le Service des Travaux publics, espaces verts et entretien est en charge de l'entretien, de la gestion et de l'embellissement du domaine public.

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, ESPACES VERTS ET ENTRETIEN



Le service des Travaux publics, espaces verts et entretien (TRA) est en charge de l'embellissement de la ville, de l'entretien du domaine public et du maintien de sa propreté, ainsi que de la gestion des ports, des infrastructures et de l'éclairage public. Le service des Travaux publics peut compter sur l'engagement de collaboratrices et collaborateurs compétents et pluridisciplinaires qui gèrent une multitude de tâches au sein de divers secteurs comme la voirie, les espaces verts, l'atelier mécanique (anciennement nommé « le garage ») et infrastructures. Une équipe administrative complète l'ensemble et contribue au fonctionnement homogène du service.

Préavis et rapport-préavis, communications

- RP 10/2021 : réponse au postulat interpartis « Eclairage public ; l'énergie de la DAIE » ;
- RP 11/2021 : réponse à la motion interpartis « Un plan lumière n'est pas un Lux, mais une économie de Watts » ;
- RP 12/2021 : réponse au postulat de M. Antoine Dormond, au nom des Vert-e-s de Vevey, « Une nuit sous les étoiles ».

Direction, administration

Missions et tâches

L'équipe administrative traite les tâches suivantes :

- prélèvement de la taxe de base des entreprises ;
- prélèvement des taxes d'amarrage, gestion du registre des ports et attribution des places ;
- prélèvement de la taxe « eaux usées, eaux claires » en collaboration avec le service des Finances ;
- gestion du cimetière et des inhumations ;
- facturation de l'entretien des tombes, des désaffectations et de la vente de concessions ;
- facturation des taxes en lien avec l'occupation temporaire du domaine public, de la location de matériel pour les manifestations privées ainsi que des participations au coût de l'éclairage public ;
- suivi des plaintes dues au vandalisme ;
- contrôle budgétaire et suivi des dépenses ;
- traitement des demandes des citoyennes et citoyens.

Organisation

Malgré une année 2021 marquée par la pandémie, l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs a mené à bien les diverses missions du service.

Personnel

Suite à l'élection de la nouvelle Municipalité et aux changements dans l'organisation de l'administration communale, le service a intégré à son équipe le secteur infrastructures, anciennement rattaché à la DAIE (actuellement service des Bâtiments, gestion et énergie).

Au sein du secteur administratif, un nouvel adjoint administratif a rejoint l'équipe au 1^{er} septembre 2021 après le départ à la retraite de son prédécesseur.

L'apprenti de l'atelier mécanique s'est hissé à la 5^e place des meilleures apprenties et apprentis du Canton de Vaud.

Les travaux techniques

L'éclairage public

Après avoir modernisé partiellement son parc d'éclairage public entre 2009 et 2014 avec le projet « Candela » (remplacement des lampes énergivores par des sources moins gourmandes), le service continue à opérer régulièrement des chan-

gements ponctuels de sources lumineuses vétustes tombant en panne. En parallèle de ces entretiens, la rénovation de l'éclairage public se poursuit, autant sur les infrastructures que concernant la substitution des sources lumineuses interdites selon l'Ordonnance sur l'énergie (OEnE), par des sources LED.



Graphique évolution puissance

La Ville de Vevey contribue à l'effort collectif en procédant au développement de l'efficacité énergétique, aux économies d'énergie et à l'amélioration du confort des citoyennes et citoyens. Notamment en suivant la stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral, adoptée en 2017, qui fixe des objectifs à atteindre pour garantir sur le long terme un approvisionnement énergétique sûr et respectueux de l'environnement.

Etat général du parc



Etat général du parc

En parallèle des objectifs cantonaux liés aux exigences légales définissant Vevey comme étant un « grand consommateur », la Ville a également décidé de mettre en place un nouveau programme ambitieux de modernisation de son parc de l'éclairage public, qui cette fois-ci sera basé sur un Concept directeur de l'éclairage public baptisé « iMagine ». L'étude a débuté à la fin de l'année 2021 par un audit du parc de l'éclairage public existant.



Classification des rues selon normes SNR

**Consommation EP des rues**

Des projets spécifiques de modernisation de l'éclairage ont été réalisés durant l'année :

- avenue du Jura : cinq nouveaux luminaires LED ont été installés avec des capteurs de mouvement permettant une gestion dynamique. Cette technologie permet un abaissement de l'éclairage à 20% de sa puissance lorsqu'il n'y a aucune activité. Dès la présence d'une personne ou d'un véhicule, la puissance est augmentée à 80% ;
- parc du Panorama : un nouvel ensemble de quatre luminaires sur mâts et de trois bornes lumineuses a été installé afin d'agrémenter la place de jeux durant la soirée et la nuit ;

**Panorama**

- square de l'Indépendance : les anciennes sources lumineuses partiellement défectueuses ont été remplacées par des luminaires LED récupérés à la rue des Moulins ;
- la mise en place de 47 détecteurs de mouvement et deux radars servant à la gestion autonome dynamique de l'éclairage public. Une économie de consommation d'énergie de plus de 80%, environ 16'000 kWh/an, est attendue dès 2022. Ce projet a en grande partie été subventionné par le Fonds communal pour l'énergie et le développement durable (FEDD) et par la Direction cantonale de l'énergie (DGE-DIREN).

L'éclairage attractif de Noël

Une année de plus où la période des fêtes de fin d'année a été un peu moins animée en raison de la pandémie. Malgré cela, le secteur de la Voirie a coordonné les travaux d'installation des différents éclairages festifs pendant la période de Noël. Il s'agissait principalement de la mise en place des rideaux lumineux dans la vieille ville, des différents sapins lumineux et des autres décorations traditionnelles. Une attention particulière a été portée cette année à la Place Robin avec l'installation d'éclats lumineux.

Les permis de fouille et d'occupation du domaine public

Pour rappel, toute occupation du domaine public fait l'objet d'un permis délivré par la commune et est assujettie à une taxe. Cela comprend aussi bien les travaux exécutés sur le domaine public (fouilles), que son occupation par des installations de chantier et/ou des échafaudages. Après la fin des travaux, les titulaires sont tenus de remettre le domaine public en état à leur frais et aux conditions fixées par la commune.

Ainsi en 2021, notre service a traité 248 permis de fouille et permis d'occupation contre 240 en 2020. Les taxes prélevées se sont montées à Fr. 81'810.-.

Les grands chantiers facturés sont :

- avenue Nestlé 55 et de Savoie Fr. 17'472.- ;
- avenue de Gilamont 15Fr. 6'500.-.

Le patrimoine

Fontaines historiques

Lors de l'inauguration de la fontaine du Guerrier en 2016, la Direction générale des immeubles et du patrimoine du Canton (DGIP) a souligné le devoir de la commune de Vevey d'entretenir les fontaines situées sur le territoire communal conformément à la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites.

Dès lors, la Direction des espaces publics de l'époque a procédé à l'inventaire de toutes les fontaines situées sur le territoire communal et en a recensé 25 classées historiques faisant partie du patrimoine de la Ville de Vevey.

La dégradation constante, tant sur le plan technique qu'esthétique, des fontaines historiques de l'Horloge, du Sauveur et du Conseil, a nécessité d'agir rapidement afin de préserver le patrimoine historique de la Ville et d'éviter des dégradations supplémentaires. Ces dernières ont été restaurées entre 2016 et 2017.

Dès 2018, une planification a été mise en place afin de poursuivre la restauration des 21 fontaines restantes. Entre 2018 et 2020, 12 fontaines ont été rénovées :

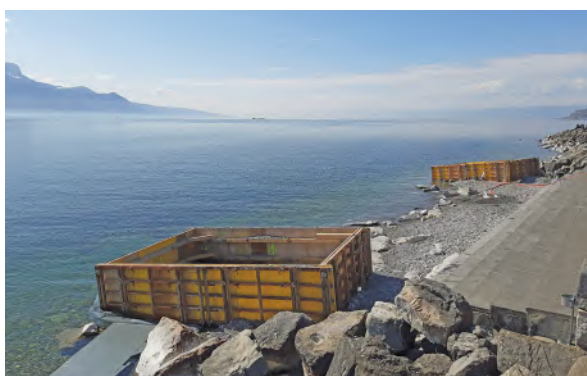
- fontaine du Conseil (Nord) ;
- fontaine St-Jean ;
- fontaine des Trois Rois à la Place Ronjat ;
- fontaine de la Grande-Place ;
- fontaine de la Place Scanavin ;
- fontaine du Panorama ;
- fontaine devant l'Hôtel des Trois Couronnes ;
- fontaine du Collège de Ste-Claire ;
- fontaine d'Arcangier ;
- fontaine de la Prairie-Petit-Clos ;
- fontaine des Toveires ;
- fontaine en Bergère.

En 2021, le service des Travaux publics, espaces verts et entretien, accompagné par un mandataire spécialisé, a poursuivi l'effort pour la rénovation des fontaines restantes en terminant les travaux débutés en 2020 sur les deux fontaines suivantes :

- fontaine du Quai Ansermet au Jardin Doret ;
- fontaine des Communaux.

La crise sanitaire, rendant difficile l'approvisionnement en matériaux et l'implication des entreprises, a ralenti le rythme projeté initialement. La rénovation partielle, plus ou moins avancée, de ces trois fontaines a ainsi été entreprise :

- fontaine des Hippocampes ;
- fontaine-borne du Quai Ansermet ;
- fontaines du Collège du Clos.



Finalement, la rénovation des quatre fontaines historiques restantes se poursuivra sans doute jusqu'en 2023. Il s'agit des fontaines suivantes :

- fontaine rue des Jardins ;
- fontaine Musée Jenisch ;
- fontaine 1816 Site St-Martin ;
- fontaine Quai Perdonnet.

Secteur Atelier mécanique

Organisation

Les collaborateurs du secteur de l'atelier mécanique, prestataire de services indispensable de l'administration communale, assurent une disponibilité optimale du parc des véhicules et des machines en fournissant des prestations de réparation, de maintenance et d'assistance technique à l'ensemble des services.

En 2021, le secteur s'est appuyé sur son responsable, un aide mécanicien ainsi qu'un collaborateur Voirie à temps partiel. Un apprenti vient compléter l'équipe. La charge de travail étant importante, une étude est en cours afin d'établir des pistes d'amélioration ou d'adaptation du fonctionnement de ce secteur.

L'atelier

Toutes les mesures organisationnelles sont prises de façon à pouvoir faire face très rapidement aux interventions. Un suivi technique rapproché est également proposé et une attention particulière est donnée afin d'immobiliser le moins de temps possible les véhicules.

Le responsable de l'atelier a veillé à l'application des principes de la directive sur les achats responsables. Près de 550 réparations mécaniques et dépannages ainsi que 17 préparations de véhicules aux contrôles périodiques (expertises) ont constitué

l'activité du secteur en 2021, à laquelle se sont ajoutées les démarches d'immatriculation, la formation spécifique de l'apprenti ainsi que les diverses formations des chauffeurs et des machinistes.

Le parc se compose de 200 machines et de 72 véhicules dont :

- 35 sont alimentés au diesel ;
- 5 fonctionnent au gaz naturel ;
- 22 fonctionnent à l'essence ;
- 10 se branchent sur le réseau électrique.



Gestion

Le responsable de l'atelier mécanique enregistre l'ensemble des prestations fournies sur une application informatique facilitant l'imputation sur les rubriques budgétaires correspondantes.

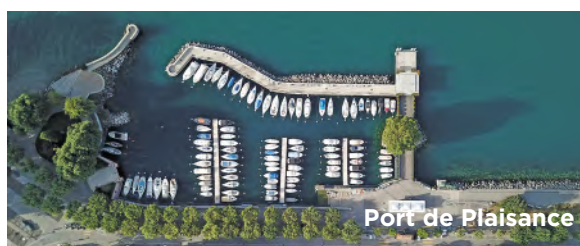
Une réflexion approfondie sur l'optimisation et les économies de l'ensemble du parc de véhicules et machines est en cours afin de pallier les désagréments dus à la moyenne d'âge élevée des véhicules (plus de 15 ans) : coûts de réparation, fiabilité et garantie de l'approvisionnement en pièces détachées.

Un préavis sera déposé au printemps 2022 par la Municipalité afin de proposer une stratégie de renouvellement du parc des véhicules et des machines sur une période de cinq ans.

Secteur Voirie

Les ports

Les trois ports veveysans offrent 140 places d'amarrage de diverses catégories, en fonction de la taille des bateaux, et 13 places réservées aux visiteurs. Un garde-port est responsable de la gestion technique des installations. La gestion administrative des ports est assurée par le secrétariat du service en collaboration avec le garde-port.





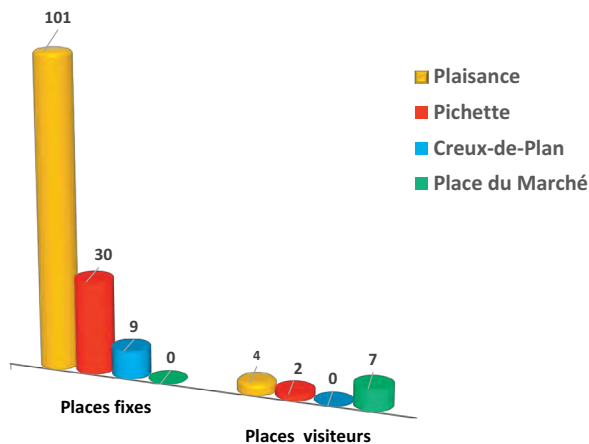
Port Creux-de-Plan

La répartition des places d'amarrage entre les trois ports est la suivante :

- port de Plaisance, 101 places + 4 visiteurs ;
- port de la Pichette, 30 places + 2 visiteurs ;
- port Creux-de-Plan (Eiffel), 9 places ;
- place du Marché, 7 places visiteurs.

Trois locataires ont résilié leur contrat de location en 2021, tout comme en 2020. Ces places ont été attribuées à de nouveaux locataires, en respectant l'ordre de la liste d'attente. Au 31 décembre 2021, la liste d'attente recensait plus de 167 personnes intéressées à une place d'amarrage, toutes catégories confondues. Ce nombre est en augmentation de 2.5% par rapport à 2020.

REPARTITION DES PLACES D'AMARRAGE



Concession port de la Pichette

Le garde-port a coordonné les démarches officielles en vue du renouvellement de la concession du port de la Pichette. Une mise à l'enquête a été nécessaire, et à la suite du retrait d'une opposition, la concession a été renouvelée jusqu'au 31 décembre 2051.



Port de la Pichette

Amarrage des bateaux

Les travaux de réfection des amarrages du port de Plaisance, commencés en 2020, se sont poursuivis en 2021. Les amarrages des zones A, B, C, E et F

ont donc été remis en état. Pour la zone D, les travaux de réfection ont débuté en décembre 2021. La découverte d'une quantité importante de vieilles chaînes-mère entremêlées au fond du port, et la difficulté de comprendre à quelle ligne d'amarrages elles servaient, n'ont pas permis au secteur de la voirie de terminer ces travaux avant les vacances de fin d'année. Ces travaux de réfection des amarrages de la zone D seront donc terminés au mois de janvier 2022. Afin d'effectuer ces travaux dans de bonnes conditions, il a fallu trouver des places d'amarrage pour les bateaux de la zone D. Cinq bateaux ont été déplacés au port de La Tour-de-Peilz, et une douzaine d'autres bateaux ont été amarrés sur des places laissées libres par des bateaux mis à l'hivernage. Les fixations des pontons ont également été remises en état. C'est donc un total de 75 places d'amarrage qui auront été rénovées au port de Plaisance. D'autre part, une dizaine de places d'amarrage ont également été remises en état au port de la Pichette.



Port de Plaisance, plan des zones

Hivernage

Comme chaque année, l'opération d'hivernage a eu lieu au début du mois de novembre. Toutes les demandes ont pu être satisfaites, et ce sont donc 22 bateaux qui ont trouvé une place d'hivernage à la Pichette.



Hivernage

Algues dans les ports

Comme en 2020, les algues ont été bien présentes en 2021 dans les différents ports. Le garde-port a pu utiliser la faucardeuse semi-automatique ache-



tée en 2020 pour les élaguer. Cet appareil, installé sur le bateau du garde-port, a permis d'évacuer les algues avec une bonne efficacité. L'évacuation régulière de ces algues a permis d'assurer une bonne navigabilité dans les ports veveysans.

Moules Quagga

Les moules Quagga sont de plus en plus nombreuses dans les ports de Vevey, comme dans tous les ports du lac Léman. Il faut savoir que ces moules ont un effet dévastateur sur la flore et la faune du lac. Il est donc important de limiter au maximum leur prolifération.



Moules Quagga

Evacuation du bois flottant

Lors des épisodes de fortes précipitations de 2021, de grandes quantités de troncs d'arbres de diverses dimensions ont été acheminées par les courants dans les ports ou le long des rives. Ces troncs ont été évacués par les collaborateurs de la voirie, avec l'appui du SIGE.



Bois du lac

Relevage des enrochements

Les enrochements ont pour but de protéger les digues des assauts des vagues lors de gros temps ou de tempêtes. Leur relevage consiste à remonter les blocs de pierre qui sont tombés dans le lac à cause des tempêtes hivernales. Certains de ces blocs ont roulé trop loin au large, et il n'est pas possible de les récupérer. Il est donc nécessaire de combler les trous avec des blocs de remplacement. En 2021, il n'y a pas eu de tempêtes hiver-

nales significatives. Il n'a donc pas été nécessaire de procéder à des relevages ou à des remplacements d'enrochements.

Dragage des galets du glacis de la place du Marché

Des quantités importantes de galets sont charriées par les courants lacustres, depuis l'embouchure de la Veveysse jusqu'au glacis de la place du Marché.

Le dragage des galets est une opération qui permet de maintenir une profondeur adéquate au bas de la Grande-Place et facilite ainsi l'amarrage des bateaux visiteurs et l'exploitation des pédalos en toute sécurité. Au vu de la quantité de galets évacuée en 2020, le secteur de la voirie n'a pas eu besoin d'intervenir en 2021. Cependant, il a été nécessaire de lancer une opération de dragage à l'entrée du port de Creux-de-Plan, pour garantir l'entrée et la sortie des bateaux en toute sécurité.



Dragage port Creux-de-Plan

Ponton de la Douane

Ce ponton, situé à l'ouest de la place du Marché, le long du quai Monnerat, était directement fixé aux pieux d'amarrage. La « Demoiselle » s'amarrait régulièrement à ce ponton. Afin d'éviter d'endommager le ponton à chaque amarrage, il a été nécessaire de modifier le dispositif d'amarrage existant. Un système d'amarrage « antichoc » a

donc été installé, et les trois pieux ont été remplacés. Le ponton n'est donc plus fixé aux pieux d'amarrage, mais il est posé sur un pieu central, indépendamment du système cité ci-dessus.



Ponton de la Douane avant travaux



Ponton de la Douane avant travaux

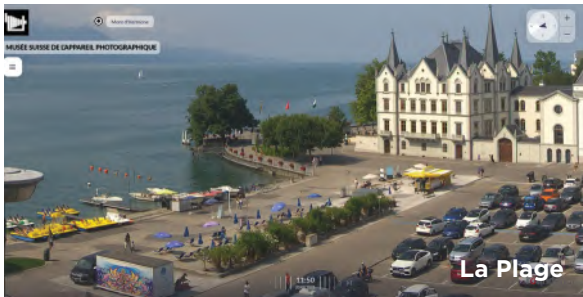
Manifestations

En raison de la pandémie seules quelques manifestations ont pu se dérouler. On peut citer, pour les plus importantes, les Marchés Folkloriques, Picotobello, la brocante sur les quais, la patinoire et le Village de Noël. Ces manifestations se sont tenues dans le respect des mesures sanitaires. La Voirie a consacré environ 300 heures de travail pour la gestion de ces manifestations. Il s'agit principalement de livraisons de matériel et soutien à la mise en place.

La Plage

Cet espace de détente, très apprécié des Veveysans, des Veveysans et des touristes, a pu être installé en 2021, malgré la pandémie. Pour la première fois, « La Plage » a partagé son emplacement avec une scène culturelle et un bar géré par l'association Autour du Monde.

Le montage et le démontage de « La Plage » ainsi que sa surveillance et sa maintenance ont nécessité environ 650 heures de travail.



La Plage

La pataugeoire du Doret

Lieu de détente et de jeu très apprécié par les jeunes enfants et leurs parents, la pataugeoire du Doret n'a malheureusement pas pu être mise en service durant l'été 2021. Pour des raisons de sécurité des usagers et usagères, le service a mandaté un ingénieur de sécurité spécialisé pour

réaliser un audit. Au niveau de la sécurité, cette pataugeoire est considérée, du fait de sa profondeur supérieure à 20 cm, comme un bassin public non-nageur et non comme une pataugeoire. En l'état actuel, il est ressorti de cette étude que la surveillance de ce bassin devait être assurée par du personnel qualifié pendant les heures d'ouverture au public. Une surveillance en dehors des heures d'ouverture doit également être effective si le bassin n'est pas clôturé. De plus, même avec la mise en place d'un dispositif de surveillance, la responsabilité de la Ville de Vevey pourrait être engagée en cas de noyade. Des solutions techniques existent pour modifier la profondeur du bassin, mais elles étaient coûteuses et limitées dans le temps. Au vu de ces différents éléments, la Municipalité a renoncé à mettre en service ce bassin et a privilégié le lancement d'une étude pour la construction de jeux d'eau durables.

Service hivernal et déneigement

Le déneigement fait partie des nombreuses tâches coordonnées par le secteur de la voirie. Cette mission est partagée avec le secteur des espaces verts. Le dispositif d'intervention a été mis en place du 15 novembre 2020 au 15 avril 2021. En 2021, les différentes interventions et la surveillance ont généré environ 900 heures de travail. 105 tonnes de sel ont été utilisées. Pour remplir sa mission de déneigement et de salage, la voirie dispose de deux véhicules 4x4, deux véhicules polyvalents et quatre tracteurs. Tous ces véhicules sont équipés de lames à neige et de saieuses. Un prestataire externe met également à disposition de la voirie deux véhicules, équipés de lames à neige et de saieuses, avec leurs chauffeurs.



Véhicules de neige

Les ateliers

De nombreuses prestations telles que des travaux de menuiserie, de peinture, de serrurerie, de maçonnerie et d'installation sanitaire ont été fournies



Véhicules de neige

par les collaborateurs spécialisés du secteur de la voirie, dont certaines au bénéfice d'autres services de la Ville) comme indiqué ci-après :

- l'entretien et la réparation des chaussées et trottoirs du domaine public ainsi que des secteurs pavés ;
- l'entretien des bancs publics ;
- la réparation des barrières en ville ;
- l'entretien courant de la pataugeoire ;
- l'entretien des fontaines et des bassins ;
- l'entretien et la réparation des édicules publics ;
- le nettoyage des graffitis en ville ;
- les interventions en relation avec l'éclairage public.

L'équipe génie civil a été fortement sollicitée pour des travaux liés à la rénovation des fontaines historiques, en particulier pour l'adduction de l'eau. Elle a également contribué à la construction de la place de jeux du Panorama, ainsi qu'à des interventions ponctuelles pour l'éclairage public. La réfection du rond-point Melchers a été menée en collaboration avec le secteur des espaces verts.

En plus de leurs tâches habituelles, les collaborateurs des ateliers de la voirie ont réalisé d'autres travaux. On peut citer notamment :

- la conception et la réalisation de l'habillage des stations de tri ;
- l'installation d'armoires électrique IFUT (installation fixe à usage temporaire) au jardin du Rivage et sur le quai Maria-Belgia ;
- l'installation d'une pompe à vélos au parking Vielle-Ville et le réaménagement du sol pavé ;
- la réparation et le prolongement d'une barrière en bois du sentier au bord de l'Oyonne à la rue des Pinsons ;
- le réaménagement de l'espace à côté du pont romain : démontage de rondins de bois, construction d'une barrière et mise en place de bancs ;
- la reconstruction du banc en mélèze de trente mètres de long à la rue Louis-Meyer. Ce banc était à l'origine en une seule pièce et avait été démonté pour la Fête des Vignerons. Pour des raisons pratiques, ce banc a été transformé en six bancs d'environ cinq mètres de long, en garantissant l'aspect visuel du banc original. Toutes les lames de bois de ce banc ont été remplacées et l'éclairage a été complètement rénové.



Oyonne-Pinsons : nouvelle barrière



Banc, rue Louis-Meyer

Gestion des déchets et du nettoyage du domaine public

La gestion des déchets et le nettoyage du domaine public sont des tâches essentielles de la voirie. On peut citer notamment :

- le balayage mécanique et manuel ;
- le vidage des poubelles publiques ;
- la collecte des déchets sauvages ;
- le ramassage des feuilles mortes ;
- l'entretien des écopoints ;
- le nettoyage et l'entretien des WC ;
- l'entretien et le nettoyage des fontaines ;
- le nettoyage et l'effacement des graffitis ;
- le nettoyage des enrochements ;
- l'évacuation du bois du lac ;
- le nettoyage et entretien des talus et des sentiers ;
- l'entretien des berges et des rives du lac.

Afin d'améliorer la gestion du remplissage des poubelles publiques pendant les week-ends, le secteur de la voirie a mis en place un dispositif de vidage des poubelles publiques sur le littoral. Il s'agit de tournées supplémentaires de vidage des poubelles publiques, sur le littoral le vendredi soir, le samedi soir, le dimanche après-midi et le dimanche soir, entre début avril et fin octobre.



Totem tri sélectif



Requin de tri sélectif

Nettoyage et effacement des graffitis, affichage sauvage

Le nettoyage et l'effacement des graffitis et des tags font partie intégrante des tâches accomplies par la voirie, au même titre que l'enlèvement des affiches sauvages. Ces travaux de nettoyage sont effectués par l'équipe de peintres. Les graffitis et les tags sont soit nettoyés, soit masqués par une couche de peinture. Pour le nettoyage des tags, des graffitis et l'enlèvement des affiches sauvages, la Voirie a loué plusieurs mois une machine de nettoyage à eau chaude et haute pression. Cet appareil de nettoyage à haute pression est également très efficace pour le nettoyage ponctuel du domaine public et des escaliers d'accès au lac. L'achat d'une machine de ce type est prévu au budget 2022.

D'autres tâches sont également assurées par les collaborateurs du secteur de la voirie, telles que :

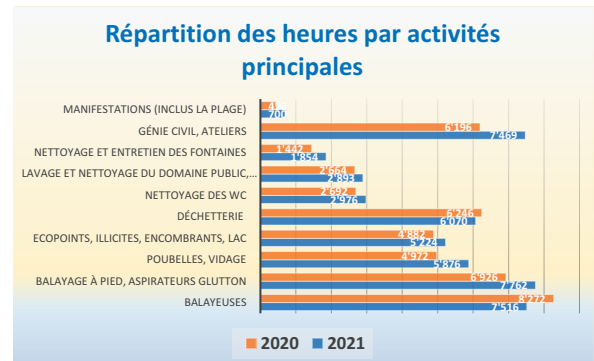
- la collecte des encombrants, sur rendez-vous ;
- la pose et le retrait des panneaux officiels d'affichage pour les élections ;
- la pose, le déplacement ou le retrait des supports à vélos ;
- la collaboration à la gestion de la cave pendant les vendanges.

Nettoyage des WC publics

Afin d'améliorer le suivi du nettoyage des WC publics, la voirie a mis en place en 2021 en collaboration avec le service des Systèmes d'information, un outil de gestion informatisé (sur tablette), permettant d'enregistrer et de documenter tous les passages de nettoyage accomplis pour le secteur de la voirie.

Le nettoyage des WC publics est assuré par un collaborateur de la Voirie tous les jours de l'année, week-ends et jours fériés compris. Il assure un à trois passages journaliers par édicule. Cela représente environ 10'500 passages par année. Une semaine par mois, un deuxième collaborateur est engagé pour faire un nettoyage en profondeur des WC. Le secteur de la voirie est régulièrement confronté à toutes sortes d'incivilités, telles que

des déchets au sol, des tags ou graffitis sur les portes et les murs, des déjections humaines au sol et sur les murs, des vitres cassées, des cuvettes WC bouchées, des équipements sanitaires endommagés, etc. Les dégâts constatés dans les WC publics sont réparés principalement par le personnel des ateliers, mais il est parfois nécessaire de recourir à des entreprises externes.



Heures consacrées pour effectuer les tâches principales de la Voirie

Déchetterie

La déchetterie communale est restée ouverte toute l'année, quatre jours par semaine. Elle a enregistré pas moins de 46'000 entrées. Pendant la pandémie, des mesures de limitation du nombre des usagers et des usagers présents sur le site ont été mises en place pour limiter les risques de propagation du virus. Par ailleurs, la voirie a fait appel à une société de sécurité pour faire respecter les mesures sanitaires et effectuer ainsi le contrôle des cartes de déchetterie. Toutes ces mesures ont permis de conserver la déchetterie ouverte, malgré la crise sanitaire. Seule la ressourcerie a été fermée pendant quelques semaines afin de respecter les mesures relatives à la distanciation sociale. Un mandat d'étude portant sur le réaménagement de la déchetterie a été confié à un bureau d'ingénieurs spécialisés. Les résultats de cette étude sont attendus pour le premier trimestre 2022.



La déchetterie en chiffres - Le dispositif de gestion des déchets

Le dispositif en vigueur était le suivant :

- une déchetterie avec 30 matières collectées ;
- 26 écopoints dont :
 - 20 écopoints avec trois matières collectées : le verre, l'alu/fer-blanc et les déchets organiques ;
 - 6 écopoints avec des contenants pour le textile, en plus des trois matières de base ;
- une collecte au porte-à-porte des incinérables, du papier/carton et des végétaux de jardin ;
- une collecte aux écopoints des déchets organiques de cuisines des ménages (environ 490 tonnes) ;
- une collecte du « verre mélangé » aux écopoints (environ 710 tonnes) ;

- les encombrants, collectés au porte-à-porte sur inscription auprès de la centrale d'appels (951 rendez-vous) ;
- les déchets illégaux, collectés par deux collaborateurs qui circulent en permanence dans la ville avec une camionnette « SOS déchets illégaux » pour entretenir et nettoyer les écopoints.

L'étude pour l'installation de conteneurs enterrés en ville a débuté durant le troisième trimestre 2021 et sera terminée au printemps 2022. L'objectif de cette étude est d'identifier plusieurs sites possibles, au centre-ville et en vieille ville, pour l'installation de conteneurs enterrés. L'objectif est de permettre aux habitantes et habitants de déposer leurs déchets dans des structures adaptées et non plus simplement au bord des rues.



Déchets sauvages collectés

Déchets organiques aux écopoints

La problématique des restes alimentaires des ménages, que les habitantes et les habitants apportent aux écopoints, est continuellement au centre des préoccupations du secteur de la voirie. En effet, la qualité des déchets, péjorée par la présence de nombreux sacs non conformes et d'autres déchets indésirables, ne permet pas de traiter l'ensemble des déchets organiques au sein de la filière compost-biogaz. Pour améliorer la situation, des mesures telles que l'affichage des instructions de tri et la mise à disposition de sacs compost-

bles ont été mises en place. Afin d'éviter que les conteneurs de ce type de déchets ne débordent, le rythme de vidage a été adapté, en collaboration avec le prestataire mandaté à cet effet. Il est utile de souligner que certains écopoints sont vidés jusqu'à six fois par semaine et même le dimanche si nécessaire. Depuis l'automne 2021, les déchets organiques sont amenés à un exutoire qui permet un tri à la réception. Cette façon de procéder améliore considérablement le taux de recyclage. On peut affirmer que 85 à 90% des déchets organiques récoltés à Vevey sont maintenant valorisés dans les bonnes filières. Le principal changement prévu en 2022 est le passage à des bacs de 180 litres au lieu de bacs de 120 litres présents actuellement. Ce changement permettra de réduire le nombre de bacs sur certains écopoints, et donc d'améliorer l'impact visuel. Pour d'autres écopoints, il est prévu d'augmenter la capacité de récolte afin d'éviter le débordement des bacs.

Les écopoints

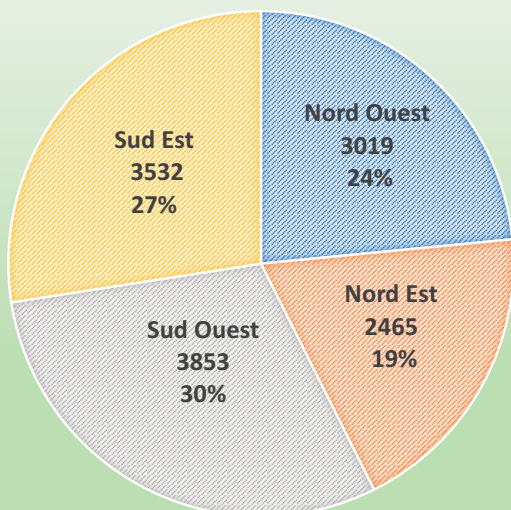
Le nombre des écopoints en Ville de Vevey est de 26 unités, comme en 2020. Certains écopoints ont déjà fait l'objet d'un réaménagement en 2020 et 2021. Le solde sera adapté dans le courant de l'année 2022. Le déplacement de certains écopoints pourrait s'avérer nécessaire. Un mandat d'étude portant sur la pertinence de l'emplacement et l'équipement des écopoints, ainsi que sur les fractions de déchets récoltés sur ces écopoints a été confié à un bureau d'ingénieurs. Le résultat de cette étude permettra de mettre un point final au réaménagement de ces infrastructures.



Ecopoint Prairie - parois

NOMBRE D'ECHANGES PAR ZONES

TOTAL D'ECHANGES 2021 : 12'869



L'info-déchets

Les collaboratrices et collaborateurs d'une centrale d'appel spécialisée ont traité environ 1'931 appels liés aux déchets (2'290 appels en 2020), à savoir une moyenne de 161 appels par mois.

L'essentiel des appels des citoyennes et des citoyens traités par ce prestataire concernait notamment :

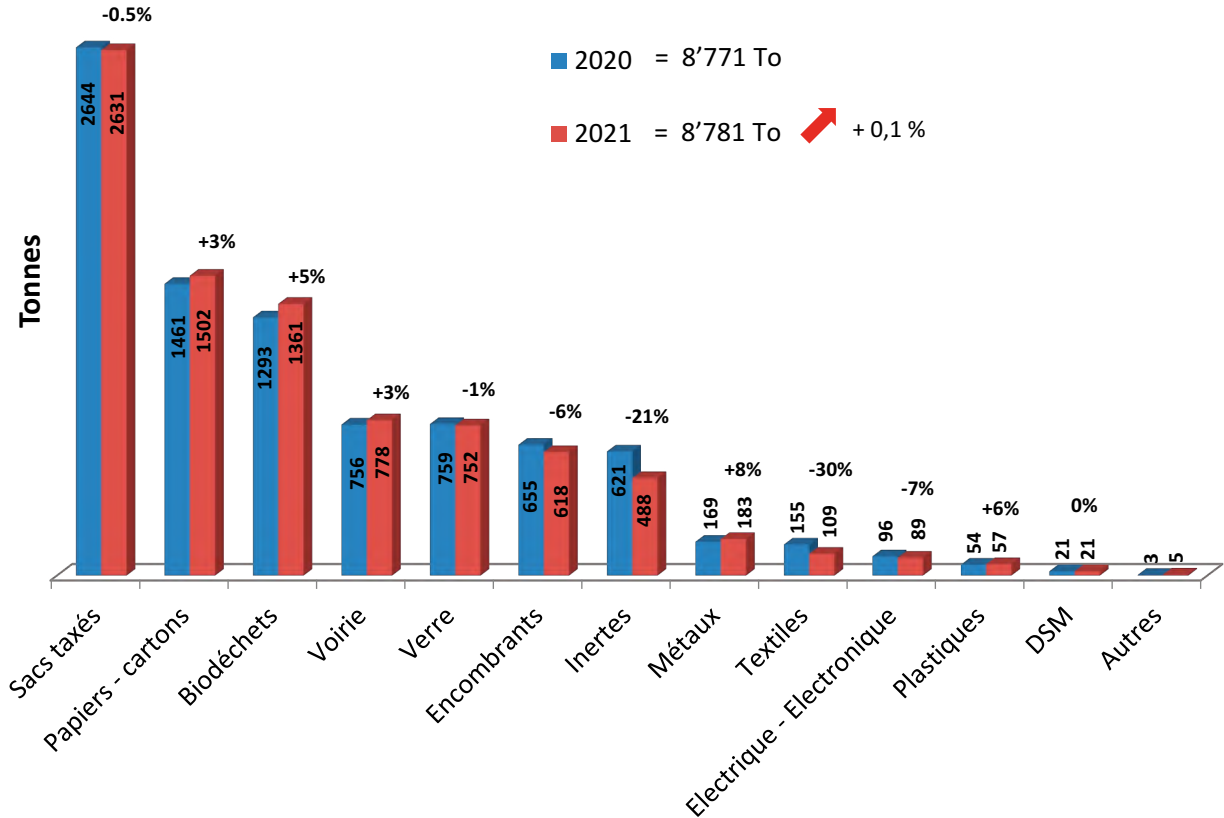
- l'information sur la gestion des déchets à Vevey ;
- le recyclage et sa valorisation ;
- la gestion de l'agenda partagé pour la prise en charge des déchets encombrants ;
- les annonces concernant les dépôts de déchets illégaux.

Les questions complexes ont été transmises directement au service pour traitement (propriétaires et accompagnement des architectes sur la gestion des déchets dans la phase d'élaboration des projets).

Les statistiques des déchets 2021

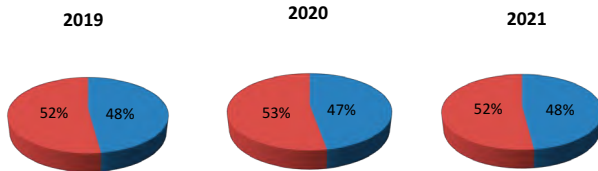
En 2021, un total de 8'781 tonnes de déchets a été collecté par le service TRA, ce qui représente une augmentation de 0.1 % par rapport à 2020, qui totalisait 8'771 tonnes collectées.

Tonnages et évolution 2020/21

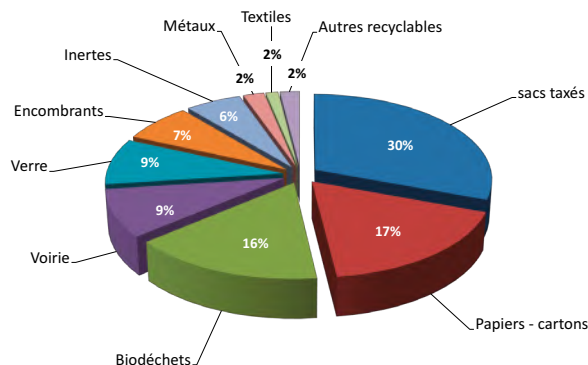


Les statistiques des matières principales ramassées sont les suivantes :

Répartition Incinérables – Recyclables 2019/20/21



Répartition 2021 par matière



Déchets - Avertissements/Dénonciations

La brigade de propreté a interpellé 32 contrevenants et contrevenantes pour des infractions au règlement communal sur la gestion des déchets. Sur ces 32 infractions, 16 avertissements ont été donnés, 16 dénonciations ont été faites à la commission de Police et donc aucun dossier n'a été classé sans suite.

Déchet - Sensibilisation

Action Net'Léman 2021

Deux opérations de nettoyage et de sensibilisation aux déchets ont été organisées par l'Association pour la Sauvegarde du Léman, Net'Léman, en étroite collaboration avec le service :

- la première action a eu lieu le 1er juillet : grâce à la présence d'une vingtaine de collaboratrices et collaborateurs de l'entreprise Hilti, 13.2 kg de déchets ont été collectés et 1'500 mégots de cigarette ramassés ;
- la seconde action a eu lieu le 14 septembre : grâce à la présence de 45 collaboratrices et collaborateurs de l'entreprise Nestlé, 65.5 kg de déchets ont été collectés et 4'000 mégots de cigarette ramassés.

Tri sélectif

Du 21 juin au 22 octobre, le service TRA a mis à disposition des usagers et usagers de l'espace public, pour une phase de test en collaboration avec PET-Recycling, 15 stations de tri sélectif comprenant les fractions suivantes : incinérables, PET et aluminium.

Ces « totem » de tri, principalement disposés sur les quais ainsi que dans les parcs situés aux abords du lac, répondent aux besoins des consommatrices et des consommateurs dont les comportements ne cessent d'évoluer vers une consommation des repas et boissons pris à l'emporter. L'expérience a été très positive pour tous les acteurs et les actrices, et extrêmement appréciée des usagers et usagers. Les déchets collectés ont fait l'objet d'une évaluation qualité qui a débouché sur un rapport de nos prestataires recycleurs. Ladite qualité a été jugée bonne à satisfaisante : sept cents kilos d'emballage PET à boisson et trois cents kilos d'aluminium ont pu être récoltés à des fins de recyclage.

Actions de sensibilisation « Prév'rives » et « mode durable »

- Durant la période estivale, les « pairs » du service de la Cohésion sociale arpentent les quais et les parcs de la Ville avec la mission de faire de la prévention. Dans ce cadre, ces jeunes formés et formées à diverses thématiques préventives, sensibilisent, par une approche positive, les usagers et usagers de l'espace public à la problématique des déchets sauvages (littering).
- L'édition 2021 des journées « mode durable » s'est tenue à Vevey les 27 et 28 novembre. Les Veveysanes et Veveysans ont pu explorer plusieurs solutions concrètes pour lutter contre le gaspillage textile grâce à des ateliers et conférences organisés par la Fédération romande des consommateurs (FRC) et la Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC).

Opération MémoDéchets 2022

Lors de l'envoi du calendrier des déchets « Mémo-Déchets 2022 », le service a joint une page informative sur la sensibilisation au tri des déchets de cuisine « Sans plastique c'est mieux ».

Le secteur Espaces verts

Etablissement horticole

Les plantes de la Ville de Vevey sont produites sur les sites de l'avenue du Major-Davel et du cimetière Saint-Martin. Les essences varient selon les projets de fleurissement choisis par le secteur espaces verts. Cette année, le secteur a choisi d'intégrer diverses plantes condimentaires et potagères au sein des massifs estivaux de la ville. Ainsi, un mélange entre plantes légumières et florales a embelli l'ensemble de la ville pendant toute la période estivale. Ces plantations ont permis d'entreprendre des récoltes tout au long de la saison.

Le centre horticole de la Ville de Vevey produit également une partie des plantes pour les besoins du service des jardins de la commune de Blonay. À la suite de la fusion entre les communes de St-Légier et Blonay, le secteur des espaces verts de cette nouvelle commune désire maintenir cette collaboration. Depuis 2021, l'ensemble des substrats utilisés dans les plantations sont Suisse et sans tourbes, ce qui représente un changement notable dans la culture des plantes. L'ensemble des productions du secteur des espaces verts vise le respect de l'environnement. Il utilise donc des engrais d'origine naturelle (raclure de corne, fumier de bovin, etc.) et des produits phytosanitaires reconnus comme biologiques. Le centre horticole a cultivé au total 125'000 plantes, soit :

- 66'000 plantes de printemps et bulbes ;
- 41'000 plantes d'été ;
- 11'000 plantes en pots, plantes vivaces et chrysanthèmes ;
- 4'500 fleurs coupées.



Formation professionnelle initiale, continue et rôle didactique

Il est important de souligner la volonté du service de favoriser l'intégration des personnes migrantes dans le monde du travail en Suisse ; ainsi, pour la première fois le secteur des espaces verts a accueilli un collaborateur de l'EVAM à hauteur de 18 heures par semaine, pendant onze mois.

Quatre apprentis et apprenties suivent actuellement une formation CFC d'horticulture. Trois suivent le cursus en option paysagisme et un en option floriculture.

Vingt-cinq jeunes ont également bénéficié de stages d'orientation professionnelle en floriculture ou en paysagisme, et une dizaine de jeunes étudiants et étudiants ont participé aux divers travaux du secteur des espaces verts pendant toute la période estivale.

Cette année à nouveau, le secteur des espaces verts a participé au programme « passeport vacances », accueillant ainsi des enfants pendant une demi-journée, dans le but de leur faire découvrir les arbres et les jardins de la ville.

Cimetière

Gestion des secteurs du cimetière

Le cimetière de Saint-Martin dénombre environ 2'500 tombes de différents types comme des concessions cinéraires, de corps, des tombes à la ligne et des tombes pour enfants. Un jardin du souvenir complète l'offre à l'intention des proches des défuntes et des défunts.

Les statistiques ci-dessous, comparées sur le long terme, permettent de connaître l'évolution du mode de sépulture et d'adapter ainsi l'occupation des secteurs aux besoins des familles.

| | |
|---|----|
| Nombre d'inhumations de corps en 2021 : | |
| - Tombes à la ligne de corps | 31 |
| - Tombes d'enfants | 0 |
| - Concessions de corps | 10 |
| Total des inhumations de corps | 41 |

| | |
|--|-----|
| Nombre d'inhumations de cendres en 2021 : | |
| - Tombes à la ligne cinéraire nouvelles | 14 |
| - Concessions cinéraires nouvelles | 4 |
| - Inhumations de cendres sur tombes existantes | 17 |
| - Inhumation de cendres au jardin du Souvenir | 66 |
| Total des inhumations de cendres | 101 |

En 2021, les familles de 104 défunts et défuntes ont choisi l'incinération sur un total de 151 décès de Veveysanes et Veveysans, soit une proportion de 68.87%.

Par ailleurs, le centre funéraire a accueilli 259 nuitées dans les chambres mortuaires sur 63 défunts et défuntes et 26 cérémonies ont eu lieu dans les locaux du cimetière Saint-Martin.

Entretien des tombes

Le système d'abonnement annuel ou de contrat à long terme permet aux jardiniers et jardinières de la Ville d'assurer la continuité de la décoration florale des tombes durant l'année et l'entretien payager du site.

Les revenus générés par les abonnements représentent un montant d'environ Fr. 104'000.-, celui des contrats d'entretien des tombes un montant d'environ Fr. 20'000.-, et celui de la vente des plantes et des décorations florales au magasin du cimetière un montant d'environ Fr. 35'000.-.

Cimetière britannique



Cimetière

Cette année, les commémorations du 25 avril et 11 novembre ont pu être célébrées sans restriction.



Décoration de tombes



Magasin du cimetière

Paysagisme

Arbres du domaine public/privé

Les collaboratrices et collaborateurs du secteur des espaces verts ont pour missions d'embellir le domaine public, de procéder à l'entretien courant, qui comprend également la taille et les soins aux arbres, de concevoir et installer les massifs floraux et de faire valoir les règlements communaux et cantonaux.

Ils et elles contrôlent également l'état sanitaire et l'évolution de quelques 2'750 arbres se trouvant sur le domaine public, afin d'assurer leur fonction écologique, paysagère et sociale.

Le travail de contrôle des arbres est facilité par l'application des différentes méthodes de soins et par un suivi régulier, appuyé par des expertises de spécialistes externes, selon les besoins.

En 2021, le secteur a demandé plusieurs expertises externes, comme des tests de traction, des tomographies, des contrôles des haubans, ainsi que des analyses approfondies de certains arbres.

Ces expertises sont nécessaires pour valider certaines décisions de renouvellement d'arbres majeurs ou emblématiques veveysans.

Les plantations compensatoires demandées par l'autorisation d'abattage sont inventoriées et relevées dans le système de gestion du territoire.

Également, depuis cette année, tous les abattages d'arbres du domaine communal, soumis à une requête d'autorisation d'abattage, sont consultables pendant la durée de l'enquête publique sur le portail Cartoriviera.

En 2021, le secteur a contrôlé 1'100 arbres. A la suite de ces contrôles, il a été décidé de procéder à abattage de 37 arbres pour des raisons sanitaires.

En revanche, pendant la même période, le secteur a procédé à la plantation de 91 arbres. La plantation de ces arbres correspond à la stratégie de renouvellement du parc arboré, la création de nouvelles fosses de plantation ou encore l'augmentation de la canopée veveysane.

Les collaboratrices et collaborateurs du secteur ont également collecté et traité les demandes d'abattages, de tailles et d'élagage des arbres sur le domaine privé comme suit :

- abattages autorisés : 16 requêtes pour un total de 24 arbres y compris 3 requêtes urgentes ;
- abattages refusés : 3 requêtes pour un total de 5 arbres ;
- plantations compensatoires : 19 arbres et 3 haies vives ;
- tailles autorisées : 2 requêtes pour un total de 3 arbres.

Aménagement et revêtement des espaces sous les arbres

L'équipe du secteur des espaces verts a poursuivi la remise en état et l'entretien des surfaces aménagées sous les arbres. Cette action qui a pour objectif la perméabilisation des surfaces se trouvant sous les arbres, a permis de corriger et revêtir des surfaces par un gravier stabilisé, la mise en place de pavés, mais également l'ensemencement de prairie, propice à la biodiversité.



Commande de plantation



Démontage d'arbre



Taille équipe

Entretien paysager, transformation, méthodes différenciées entreprises en 2021

Le service a contribué aux actions en faveur de la durabilité durant l'année 2021, par la perméabilisation des surfaces du domaine public, principalement asphaltées.

Cela a permis de rendre perméable plus de 1'000 m² de surface, soit par la mise en place de zones stabilisées, soit par un ensemencement ou la plantation d'arbres et d'arbustes.

Afin d'arroser les plantes et les pelouses, le secteur des espaces verts s'appuie sur un arrosage automatique.

Une réflexion a débuté en 2018 sur une sélection pertinente d'endroits où l'arrosage devrait être ou non maintenu. Certaines installations ont été arrêtées et les surfaces adaptées au nouveau type d'entretien. Concernant les surfaces maintenues en arrosage automatique, on y trouve des installations datant de plus de 50 ans et nécessitant des travaux de rénovations importants. Depuis trois ans, un système de gestion de l'eau de manière raisonnée est en cours d'installation.

De plus, le secteur des espaces verts a mis en place diverses structures et notamment des tables dans l'ensemble de la Ville, issues de bois local : la table sous le cèdre du parc du Panorama, la table à proximité du terrain de Beach Volley au Doret, la décoration hivernale de la Ville et le pont sur l'étang de Bienvenue.

Il a également contribué à la rénovation du Rond-point Melchers, à la remise en état du jardin communautaire à la place Robin, à l'entretien et à la remise en état de la zone Léopard vert, à la mise en place du canapé forestier, à la remise en état des cheminements forestier, à la mise en place de la plage en bas de la place du Marché et à bien d'autres petits travaux, en collaboration avec le secteur de la voirie.

Le secteur a également entrepris la procédure en vue de la labellisation Ville Verte pour la Ville de Vevey. En décembre 2021 un chargé de projet a été engagé, pour une période déterminée, afin de mener à bien cette certification. Il a pour mission de rassembler et documenter toutes les mesures amenant à l'obtention de ce label, en collaboration avec tous les services de la Ville de Vevey.



Rond-point Melchers



Entrée de Bienvenue



Table - Jardin Doret

Le but de ce label est de référencer les mesures déjà entreprises qui valorisent l'impact écologique de la Ville, mais également de mener des réflexions sur ce qui pourrait être amélioré.

Places de jeux et espaces de loisirs

Le secteur des espaces verts a maintenu des contrôles trimestriels des places de jeux ainsi que des travaux de rénovation dans les espaces publics, comme à la place Robin et au jardin Doret. Une rénovation des espaces de jeux dans les garderies des Cèdres, des Ateliers et des Ecureuils a également eu lieu.

Au parc du Panorama, l'aménagement de la place de jeux a constitué la dernière étape du projet LUDO et a fait suite aux aménagements réalisés au jardin Sina, à Pra-Beauregard et Pra-Charmonthey. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Menetrey SA, en collaboration avec le secteur des espaces verts.

En 2021, le secteur a également entrepris la création d'une zone slackline, au vu de la progression de la pratique de ce sport.



Rénovation du jardin du Panorama

Forêts

Le secteur des espaces verts a participé à l'élaboration du nouveau plan de gestion forestier du triage de la Veveyse, entré en vigueur en 2021.

La Ville de Vevey est propriétaire de la forêt située sur la commune de St-Légier, dite « forêt de La Veyre d'En-haut ». La fonction protectrice naturelle de la forêt de La Veyre d'En-haut est reconnue par le service cantonal des forêts. Ce statut permet d'obtenir des subventions de l'Etat de Vaud et de la Confédération à hauteur d'environ 80% des coûts d'entretien forestier. En janvier 2021, une première section de coupe pour un total de 117 m³ de bois a été réalisée. Ces travaux s'étaleront sur cinq ans et auront lieu dans les forêts riveraines de la Veveyse, propriété de la Ville. Les différents buts de ces interventions qui font référence au plan de gestion des forêts sont les suivants :

- le maintien d'un couvert forestier le plus stable possible ;
- la mise en lumière des cônes de rajeunissement (forêt future) ;
- la coupe des arbres lourds, dépérissant, ou instables, qui pourraient tomber, créer des embâcles et des débuts de glissement de terrain ;
- la sécurisation de la piste finlandaise.

Ces coupes sont réalisées par des entreprises forestières spécialisées disposant des compétences et des moyens techniques requis (le service a répondu au vœu N° 16/2021 de la CoGest).



Coupe de bois à La Veyre

Infrastructures

Le secteur infrastructure du service a pour mission le développement et le maintien du réseau d'assainissement des eaux, du réseau routier et des ouvrages d'art.

La densité des réseaux souterrains en milieu urbain, l'augmentation des projets ainsi que les gênes engendrées par les interventions rendent la tâche du personnel, des mandataires et des entreprises de plus en plus exigeantes.

Planifications générales d'entretien

Plan d'assainissement du bruit routier (PABR)

Selon le rapport du Conseil fédéral « Plan national de mesures pour diminuer les nuisances sonores » adopté le 28 juin 2017, la principale source de bruit en Suisse est le trafic routier.

L'objectif d'un Plan d'assainissement routier est de définir les mesures permettant d'abaisser les niveaux sonores en dessous des valeurs limites d'immissions définies par l'OPB (Ordonnance sur la protection contre le bruit). Le bruit routier a augmenté en Suisse au cours des vingt dernières années. De plus, les espaces de détente en ville subissent une pression croissante par la densification. Les conflits entre les objectifs d'urbanisation et la protection contre le bruit sont ainsi inévitables. Le Conseil fédéral définit trois axes stratégiques : la réduction des émissions à la source, la promotion de la tranquillité et de la détente dans le développement urbain, ainsi qu'une meilleure compréhension de la problématique du bruit par

la population. Le traitement des problèmes de bruit doit se faire dans le cadre d'une démarche globale. L'amélioration du cadre de vie et la requalification de l'espace public font partie des objectifs de la Ville de Vevey et cela passe notamment par la lutte contre le bruit.

Le rôle du secteur infrastructures du service des Travaux publics, espaces verts et entretien est d'intervenir sur le premier axe stratégique, c'est-à-dire sur les émissions à la source. Deux types de mesures principales sont réalisables :

- la pose d'un revêtement phono-absorbant ;
- la réduction des vitesses.

Le dossier complet des mesures d'assainissement du bruit routier a été transmis à la DGMR (Direction générale de la mobilité et des routes) en 2020 et validé définitivement en 2021.

Le premier type de mesures validées (pose d'un revêtement phono-absorbant) s'exécute déjà au gré des différents chantiers d'entretien.

Le deuxième type de mesures consistera à la diminution des vitesses nocturnes, à l'instar d'autres villes de Suisse. Elle devrait être mise en place dans le courant de l'année 2022.

Plan général d'entretien des ouvrages d'art (PGEOA)

La Municipalité a décidé de lancer l'étude du Plan général d'entretien des ouvrages d'art (PGEOA), dont le premier travail consiste à réaliser le diagnostic des structures. En 2020, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de Fr. 488'000.- pour financer ce diagnostic. Cette première étape consiste à réaliser un audit de sécurité de huit ouvrages d'art. Le pont Saint-Antoine, les ponts de l'Arabie et de Copet et le mur de l'avenue du Major-Davel font notamment partie de cet audit. A noter que le pont du Quai Perdonnet a déjà fait l'objet d'une étude séparée. Les premiers résultats sont attendus dans le courant de l'année 2022.

Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)

Le PGEE est un outil de gestion et un instrument de planification globale de l'évacuation des eaux usées et des eaux claires provenant des zones habitées, destiné aux communes. Il définit une série d'actions et leur priorisation.

Le déploiement de ces actions s'est poursuivi en 2021 par la création du système séparatif à l'avenue de Corsier et l'étude complexe du carrefour des avenues de Blonay et du Major-Davel.

Une autre action majeure de ce plan est le changement de chambres permettant le contrôle, le curage et l'inspection des canalisations. Six ans après l'élaboration du PGEE veveysan, une mise à jour a été lancée afin de déterminer la performance des actions entreprises.

Dans le cadre du contrôle cantonale des PGEE, la Cour des comptes du canton de Vaud a choisi d'auditer les villes de Morges, Lausanne et Vevey. Cette opportunité a permis de valider la performance de notre réseau d'évacuation des eaux, son suivi ainsi que son entretien. Le rapport d'audit a conclu que les concepts d'évacuation des trois villes précitées illustrent des bonnes pratiques, mais des points d'amélioration ont néanmoins été identifiés. Ces derniers seront rapidement corrigés.

Plan général d'entretien des routes (PGER)

A titre informatif, la longueur du réseau routier veveysan est de 42,1 km, dont 38,9 km (92.3%) de routes carrossables et 3,2 km (7.7%) de cheminements piétons (hors trottoir).

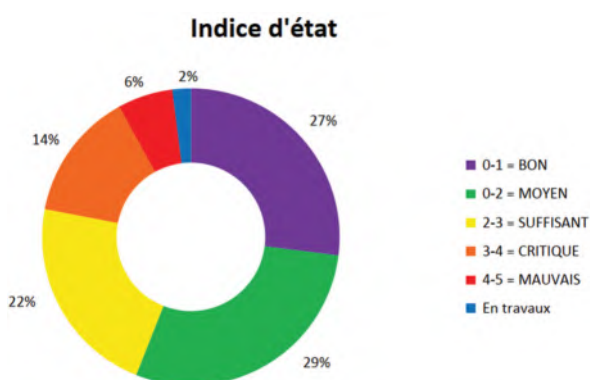
En 2016, la Municipalité a adjugé un mandat d'étude pour l'établissement d'un relevé d'état et une planification de l'entretien routier.

L'étude menée en 2017 avait pour objectifs :

- d'analyser l'état actuel des chaussées du réseau communal ;
- d'analyser l'incidence de différentes stratégies budgétaires sur l'évolution de l'état global du réseau ;
- d'établir une planification d'entretien.

La mise en œuvre de ces mesures d'entretien et de gestion routière doit être mise en perspective avec d'autres planifications existantes comme le PGEE-Vevey, le PGEE-SIGE et les plans d'assainissement des réseaux industriels. Elles doivent également tenir compte de la révision du Plan directeur communal (PDCom), du Plan directeur communal des énergies (PDCEn) et de l'étude du futur concept directeur de l'éclairage public.

Le plan d'indice de l'état des chaussées est mis à jour au fur et à mesure des entretiens et des réfections routières.



Crédit-cadre pour la réfection des routes et l'entretien des réseaux communaux de canalisations
Préavis N° 01/2021 : en date du 18 mars 2021, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit-cadre total de Fr. 2'425'000.-.

Rue du Major-Davel

Le projet consistait à sécuriser le carrefour entre la rue du Major-Davel et les boulevards Louis-Dapples et Paderewski ainsi qu'à la mise en séparatif. Au carrefour, il a été constaté que les véhicules à moteur circulaient souvent à des vitesses inadaptées posant des problèmes de sécurité. Cette situation s'expliquait principalement par la géométrie trop généreuse du carrefour et aux emplacements défavorables des passages piétons en termes de visibilité. Faisant suite à des aménagements provisoires testés en 2019, des travaux d'aménagement définitifs ont été entrepris. Ces derniers se caractérisent par un rehaussement de la surface du carrefour et la modification des rayons de courbure des accès au carrefour. Ces aménagements garantiront le ralentissement des véhicules et la sécurisation des piétons. Les travaux ont débuté en septembre 2021 et devraient se terminer en avril 2022.

Rue Gutenberg, rue de Fribourg et avenue Gustave-Doret

Lors du contrôle vidéo périodique des conduites, plusieurs défauts, présentant des risques de pollution du sol par infiltration, ont été constatés. Ces conduites du début du XX^e siècle ne répondaient plus aux normes en vigueur et leur état structurel était par endroit critique. Dès lors, un gainage des conduites existantes garantissant l'étanchéité immédiate des canalisations a été opéré. Le gainage



15-15-44, 00:02:30, 0,80m
 Raccordement buriné à 3 h. / avec graviers



15-15-49, 00:02:30, 0,80m
 Raccordement buriné à 3 h. / avec graviers

a l'avantage d'être économiquement meilleur marché et plus rapide. De plus, il engendre moins de nuisances pour les riverains et riveraines qu'un remplacement de conduite par fouille ouverte. Les travaux de gainage de canalisation, qui s'étendent sur environ 800 mètres, ont été exécutés entièrement dans le courant de l'année 2021 et dans le respect des montants alloués.

Route de Blonay

Il s'agissait de mettre en conformité les deux arrêts de bus Samaritain selon la Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (LHand) du 1er janvier 2004. Ce projet prévoyait également la sécurisation de passages piétons et la réfection d'une partie de la route.

La loi précitée décrit les prescriptions de mise en œuvre d'arrêts de transports publics accessibles à toutes et tous de manière autonome. Ces travaux de mise en conformité LHand des arrêts de bus situé sur la ligne 202/209 font suite à ceux déjà entrepris en 2016 aux arrêts Quatre-Vents situés sur la route de Saint-Légier (ligne 202).

Afin de garantir une longévité et d'empêcher l'orniérage conséquent de la chaussée constaté sur les arrêts de bus traditionnels, deux dalles en béton armé ont été réalisées sur ces arrêts. Le revêtement routier du giratoire d'une surface d'environ 1'000 m² sera également assaini en 2022. Son remplacement par un enrobé macro-rugueux à performance acoustique offrira une continuité des revêtements déjà réalisés en 2016 et en 2018 sur les tronçons des routes de Saint-Légier et de Blonay. Le revêtement des trottoirs a lui aussi été remis à neuf dans ce secteur.

De manière à améliorer la sécurité pour les piétons, le carrefour entre la route de Blonay et le chemin du Petit-Clos a également été adapté en y intégrant un trottoir traversant marquant clairement l'entrée de la zone 30. Le passage piétons a lui aussi été adapté pour un meilleur confort des usagères et usagers.



Route de Blonay



Route de Blonay

Avenue du Général-Guisan

L'avenue du Général-Guisan étant empruntée par plusieurs lignes de bus VMCV (201, 212, 213 et 216), l'arrêt de bus de l'Union (coté lac) présentait une chaussée déformée pouvant rendre précaire les déplacements des véhicules à deux roues. Une réfection routière de cette zone était donc nécessaire. En tenant compte de l'obligation d'accessibilité à toutes et tous de manière autonome au bus, la mise en conformité LHand de cet arrêt de bus se justifiait pleinement lors des travaux de réfection routière. Ce projet comportait aussi l'aménagement du passage piétons sur la rue de l'Union et la plantation d'un arbre à proximité. Les canalisations plus que centenaires présentaient également de forts endommagements et une pollution du sol. Elles ont ainsi été remplacées de part et d'autre de l'arrêt de bus.

Le secteur sera doté d'un revêtement phono-absorbant pour la chaussée côté lac et les travaux se termineront au printemps 2022.

Projets au plan des investissements à l'étude

Place du Marché

A la suite du dépôt du projet « D'Amour et d'Amour fraîche » à l'enquête publique le 29 septembre 2020 par le service de l'Urbanisme et de la mobilité, le secteur infrastructures a repris le flambeau en vue de la réalisation futur de ce projet d'envergure. Au premier trimestre de l'année 2021, les appels d'offre en procédure ouverte ont été publiés. Ces éléments ont permis de développer le projet afin d'établir la demande de crédit d'ouvrage. Le Conseil communal, dans sa séance du 20 mai 2021, a ainsi accepté le crédit d'ouvrage pour un montant de Fr. 13'246'000.-.

Chemin des Pinsons

Le tracé situé entre la route de Blonay et le boulevard d'Arcangier, sur une longueur totale d'environ 300 m, nécessite l'augmentation de la puissance en électricité de la Romande Energie (RE). D'autres besoins communaux ont été relevés et un projet a dès lors été étudié en 2021. Il y intègre les intentions de la RE, la mise en séparatif de la canalisation d'égout, la réfection de la chaussée, la modernisation de l'éclairage public et la création d'un aménagement compatible pour une future « zone 30 » avec, entre autres, la plantation d'arbres et l'aménagement d'une place de détente. Le dossier a été déposé à la DGMR pour autorisation prévue dans le courant 2022.

Entretien des routes et des canalisations

Il s'agit des interventions significatives entreprises dans le cadre du budget 2021.

Avenue de Gilamont, avenue de Corsier, rue de Fribourg et chemin des Pinsons

Ces routes ont fait l'objet d'une campagne de pontage de fissures et de renforcement ponctuelle de surface de la chaussée avec un enrobé coulé à froid.

Rue des Marronniers, rue du Jura, route du Rio-Gredon et rue de Fribourg

L'état fortement dégradé du revêtement de certains trottoirs nous a contraint à prévoir une campagne annuelle d'entretien. Lors des travaux, le secteur Infrastructures a profité pour créer des espaces verts et/ou agrandir les fosses d'arbre.

Rond-point Melchers

Le projet exécuté propose un changement de matériaux en remplaçant le revêtement bitumineux défectueux par une surface en gravier stabilisé. Ce matériau a l'avantage d'être perméable et adapté à l'usage piéton de cette zone. Pour répondre à une demande grandissante de la population, la partie centrale en zone gazon a été modifiée en y retirant les massifs de rosiers et légèrement agrandie afin d'accueillir les personnes souhaitant se prélasser. L'arborisation abondante a naturellement été maintenue. Les travaux se sont déroulés entre septembre et octobre 2021.



Rond-point Melchers



Rond-point Melchers

Avenue de Gilamont

Afin de poursuivre le déploiement du PGEE sur le territoire communal, la mise en séparatif d'un tronçon d'environ 80 m de l'avenue de Gilamont a été réalisé. Les travaux ont été exécutés en fouilles communes avec les services industriels et se sont déroulés entre janvier et mai 2021.

Avenue Nestlé

Les travaux entrepris consistaient à l'aménagement de places de stationnement supplémentaires

et à la sécurisation des piétons pour donner suite à la phase test réalisée en 2020. La pérennisation de ces aménagements qui consistent principalement à l'élargissement ponctuel des trottoirs réduisant ainsi la longueur des traversées piétonnes a été finalisé dans le courant du printemps 2021.

Quai Perdonnet

La surveillance annuelle des tassements du quai se poursuit en améliorant la compréhension sur leurs origines, tant sur la chaussée que sur les bâtiments en front de quai. L'étude hydrogéologique du quai, qui avait permis de conclure en 2017 qu'un glissement important et soudain serait très peu probable, a été reconduite en 2021. Ces mesures continueront d'être relevées ces prochaines années. Selon les dernières observations, un retour à la vitesse de tassement naturel se confirme.

Rue du Jura

A la suite d'infiltrations d'eau dans les caves des bâtiments attenants à la rue, une inspection télévisée de la conduite unitaire nous a indiqué que cette canalisation était fortement endommagée et, de par son profil en long concave, impossible à gainer. Les travaux de remplacement et mise en séparatif sur environ 90 m ont débutés en janvier 2021 et se sont terminés fin avril 2021. Un aménagement de surface a été effectué avec la plantation de 13 arbres.



Rue du Jura



Rue du Jura

*Vincent Imhof, municipal
Georges Garanis, chef de service*

Suite aux vœux de la commission de gestion,
exercice 2020 :
Néant.

